

Chirac obtient tous les pouvoirs

Dominée par le parti du président, la droite détient 70 % des sièges à l'Assemblée nationale



L'arrêt de mort du cabinet Andersen

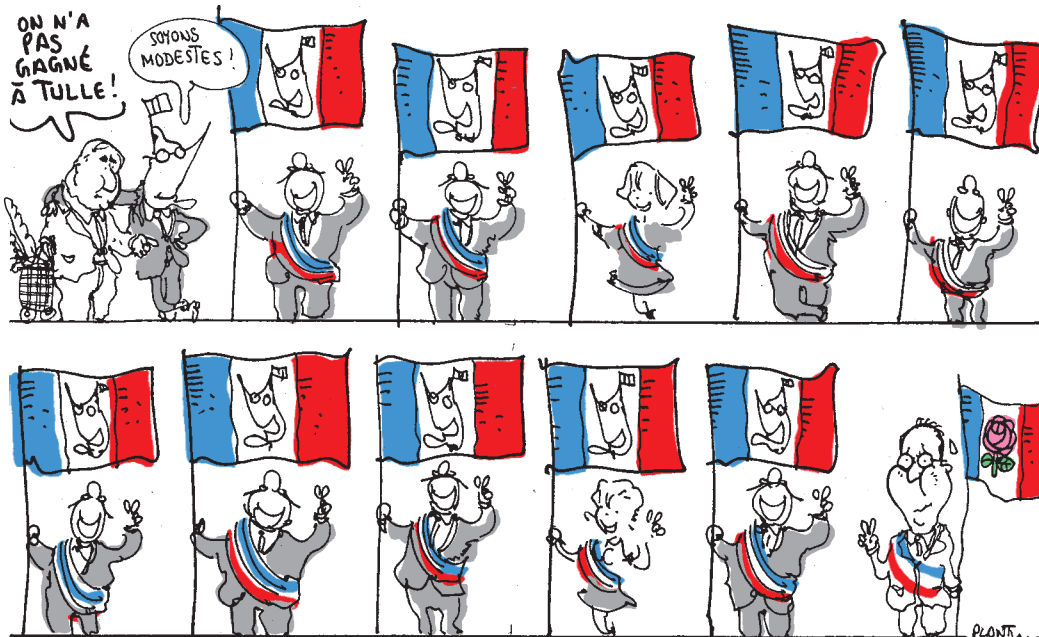
LE CABINET d'audit Arthur Andersen a été jugé coupable du crime d'« obstruction à la justice », samedi 15 juin, par un jury texan, au terme de dix jours de délibérations. La juriste Nancy Temple (photo), salariée d'Andersen, a été désignée comme responsable de la destruction de milliers de documents relatifs aux comptes d'Enron, société dont la faillite est la plus importante de l'histoire des Etats-Unis. Ce verdict, dont Andersen a fait appel, signe l'arrêt de mort du cabinet d'audit qui a déjà perdu 800 de ses 2 300 clients.

Lire page 16

La victoire de la droite. Avec 369 députés, l'UMP s'assure à elle seule la majorité absolue à l'Assemblée. La droite dispose, au total, de 399 sièges sur 577 au terme d'un second tour marqué par une abstention record (39,71 %). « Nous avons l'obligation de ne pas décevoir », déclare Jean-Pierre Raffarin. Le premier ministre devait être reconduit à Matignon, lundi, et former, mardi, un gouvernement - une dizaine de personnes de plus - que seul devrait quitter Renaud Donnedieu de Vabres, mis en examen pour « blanchiment » dans l'affaire du financement du Parti républicain. Alain Juppé veut fédérer, dans l'UMP, l'ensemble de la droite. L'UDF (22 sièges) sauve son groupe à l'Assemblée. Le scrutin à Orange, Lyon, Levallois, Toulouse. La Corse bascule à gauche.

p. 2 à 4, éditorial p. 10 et la chronique de Pierre Georges p. 28

Front national. L'extrême droite n'obtient aucun siège dans la nouvelle Assemblée. Jean-Marie Le Pen : « L'Assemblée représente moins d'un Français sur deux. » Echecs de Marie-France Stirbois à Nice et de Marine Le Pen dans le Pas-de-Calais. p. 5



Gauche. Réduite à 178 sièges (141 PS, 21 PC, 7 PRG, 6 div. g., 3 Verts). Paris, à contre-courant, lui donne trois députés de plus. Chute de Martine Aubry à Lille, Robert Hue à Argen-

teuil, Jean-Pierre Chevènement à Belfort, Dominique Voynet à Dole. p. 6-7

Enquête. Paroles d'électeurs de la « France bleue ». p. 8

Cahier résultats. Toutes les circonscriptions et tous les nouveaux élus. Ce numéro ne comprend pas nos pages Union européenne, Société, Régions, Communication et Bourse.

Le doute

SI NOUS AVIONS besoin d'une preuve supplémentaire qu'une phase nouvelle de la vie du pays s'est ouverte, elle réside dans cette victoire considérable de la droite au bénéfice d'un parti unique, celui du président. Elle permet un alignement général de toutes les institutions du pays au service de la volonté d'un homme et de son principal adjoint, l'ancien premier ministre, Alain Juppé. Pourtant, chacun le sent bien, cette victoire pour cinq ans - qui doit beaucoup au talent et à l'habileté politique de Jacques Chirac - recèle une part tout aussi grande de fragilité. Car jamais nous n'avons eu affaire à une telle déconnexion entre un vote législatif parfaitement clair et un pays plus que jamais incertain.

J.-M. C.

Lire la suite page 10

JUSTICE

Côte d'Azur : soupçons de blanchiment sur un banquier russe p. 12



MUSIQUE Polo Montanez, l'antistar de Cuba p. 24

24 HEURES DU MANS

Audi triomphe p. 22

PORTRAIT

Gilles Clément, jardinier p. 26

MONDIAL

Le Sénégal en quarts de finale



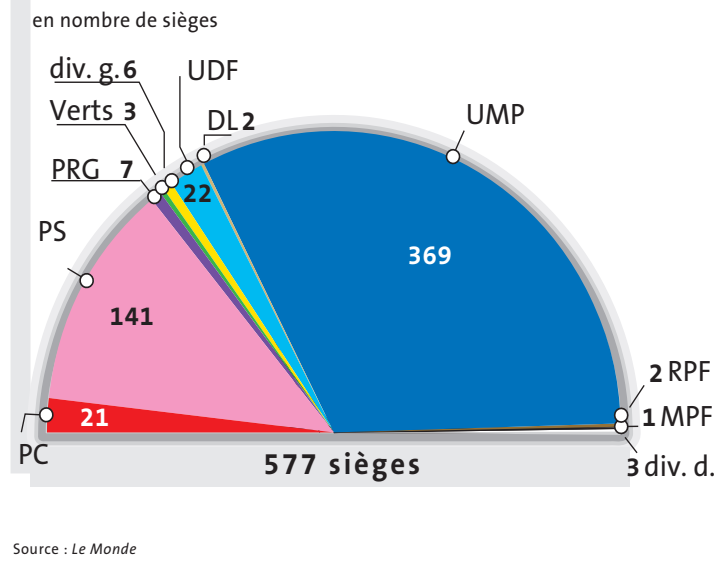
LA COUPE du monde tient son épopée, celle de l'équipe du Sénégal, qui s'est qualifiée dimanche pour les quarts de finale de la compétition. Elle a battu la Suède (2-1) grâce au « but en or » inscrit dans les prolongations par Henri Camara, l'attaquant du club français de Sedan. Notre supplément et Débats page 11

399 députés à droite, 178 à gauche

LES RÉSULTATS COMPLETS SELON « LE MONDE »

Inscrits	36 788 231	Blancs ou nuls	4,36 %	
Votants	22 178 500	Exprimés	21 212 502	
Abstentions	39,71 %			
FAMILLES POLITIQUES	Nombre de voix obtenues	Suffrages exprimés (%)	En % des inscrits	Nombre de sièges
Total gauche	9 613 643	45,32	26,13	178
dont PS	7 505 582	35,38	20,40	141
PC	648 758	3,06	1,76	21
Autres	1 489 651	7,02	4,05	16
Total droite	11 206 086	52,83	30,46	399
dont UMP	10 368 555	48,88	28,18	369
UDF	594 761	2,80	1,62	22
Autres	212 422	1,00	0,58	8
Front national	392 773	1,85	1,07	0

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE



► Les résultats dans toutes les circonscriptions

► Les cartes de l'abstention et des rapports de force politiques

► Notre enquête sur les électeurs de la « France bleue »

► Paris à contre-courant

► A Lille, Lyon, Nice, Orange, Belfort...

► Les biographies des nouveaux élus

Le rêve d'un jour de M. Hage, « bolcho » du perchoir

PAUPIÈRES mi-closes, cheveux blancs, joues roses de fierté, Georges Hage a la victoire coquette : « Je vais devoir me taper la présidence de l'Assemblée une journée. » Le vénérable râle pour la forme. Doyen d'âge de l'Assemblée, le député communiste du Nord présidera, le 25 juin, la première séance de la législature, jusqu'à l'élection du président. Rêve d'un jour pour cet homme né avec le congrès de Tours, en 1920. Fabuleux destin. C'est tout d'abord celui de sa circonscription, Marchiennes, conquise il y a soixante-dix ans par des « mineurs, des métallos de la gare de triage de Somain, des verriers » et tant d'autres « corporations en évanescence au parti ». Aux dirigeants du PCF qui contestaient sa candidature, il répondait : « Je ne tolérerai pas que me succède un communiste gestionnaire. Je veux un idéologue. » On a donc gardé « le Jo », ce « Jo » qui emmerdait son monde en commençant ses récriminations par : « Moi qui suis un abominable bolcho... »

Georges Hage a ses faits d'armes. Ses « 2 h 45 [de discours] et 3 000 amendements » lorsque Renault fut transformée en société anonyme. Ses votes contre les budgets Jospin. Ses batailles contre « la "mutation" hûste du parti, c'est-à-dire la social-démocratie ». Le doyen n'est pourtant pas du genre à se réjouir de la défaite de Robert Hue. Il se félicite seulement de cette « ironie de l'histoire » qui fera monter au perchoir, mardi, pour le discours d'ouverture de la session, le député qui a succédé à Maurice Ramette, compagnon de Maurice Thorez lors de ses voyages à Moscou.

« Je respecterai la règle bénédictine des 7 minutes », promet cet adepte du beau langage qui cita le Cantique des cantiques lors du débat sur le pacs. Le lettré des coronas rappellera les chiffres de l'abstention et cette vérité qui l'angoisse : « Nous sommes une Assemblée de mal élus. »

Ariane Chemin

ANALYSE

L'horizon bleu de M. Chirac

SEPT JOURS n'aurait pas suffi à la gauche pour remobiliser son électoral et inverser, même partiellement, la tendance du premier tour. Largement distancés au soir du premier tour des élections législatives, le 9 juin, le PS et ses alliés subissent la défaite annoncée, moins d'un mois après la déroute de Lionel Jospin. Comme prévu, l'échec frappe aussi le Front national, qui marque le pas depuis l'accession de son chef au second tour de l'élection prési-

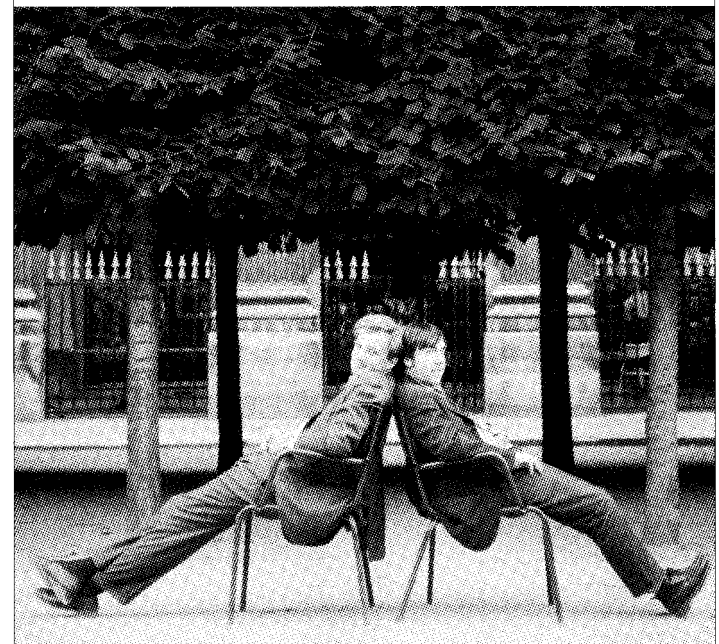
dentielle - comme si le choc du 21 avril s'était retourné contre lui. Le triomphe de l'UMP, lui, scelle la victoire de Jacques Chirac, mais aussi celle du « fait majoritaire », élément constitutif de la vie politique française depuis 1962 : la règle selon laquelle le Parlement secrète toujours une majorité, parfois opposée au président de la République, mais qui permet la mise en œuvre d'un projet et assure la stabilité du régime. Pour la première fois depuis

1978, majorités présidentielle et parlementaire coïncident désormais à droite. Outre la dynamique du succès, le scrutin du 16 juin révèle un large report des voix d'extrême droite sur les candidats de l'UMP, qui ouvre au camp chiraquien la perspective d'une domination durable.

Hervé Gattegno et Anne-Line Roccati

Lire la suite page 10

MERCI.



-IL FAUT SAVOIR DIRE MERCI DANS LA VIE !

-C'EST VRAI, À PROPOS, MERCI HERVÉ.

-OUI, TOI AUSSI, MERCI THIERRY...

LES OUVRIERS DU PARADIS ONT 5 ANS
MERCI À VOUS TOUS SUR WWW.LESOUVRIERS.FR

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LE SECOND TOUR

La droite est sortie largement victorieuse du second tour des élections législatives, dimanche 16 juin. L'UMP obtient la **MAJORITÉ ABSOLUE** à l'Assemblée nationale. « Ainsi, le projet de Jacques Chirac a gagné

sa majorité », a déclaré le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin. **FRANÇOIS BAYROU**, qui refuse l'hégémonie du nouveau parti chiraquien, a réussi son **PARI** en conservant un groupe parlementaire. **LE**

PARTI SOCIALISTE SUBIT UN REVERS, symbolisé par la défaite de Martine Aubry, à Lille. **JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT EST BATTU** dans le Territoire de Belfort. Les communistes conservent leur groupe à

l'Assemblée, malgré la **DÉFAITE DE ROBERT HUE** dans le Val-d'Oise. Le Front national n'obtient aucun siège. L'élection a été marquée par un nouveau **RECORD D'ABSTENTION**.

M. Raffarin met la nouvelle majorité au service de M. Chirac

Avec 369 sièges, l'UMP dominera la nouvelle Assemblée nationale. Le premier ministre peut désormais engager les réformes promises par le président de la République. De nouveaux ministres devraient faire leur entrée au gouvernement

JACQUES CHIRAC dispose désormais des pleins pouvoirs. Pour la première fois depuis 1981, la droite est majoritaire dans les principales institutions : à l'Élysée, à Matignon, à l'Assemblée nationale, au Sénat, au Conseil constitutionnel, au Conseil supérieur de l'audiovisuel et au Conseil supérieur de la magistrature. Mieux, c'est une droite parfaitement chiraquienne qui domine, l'UMP ayant obtenu 369 sièges, soit bien plus que les 289 sièges nécessaires pour avoir la majorité absolue. Sans avoir besoin de l'appoint de l'UDF.

C'est aussi la première fois depuis 1981 qu'elle a devant elle une perspective de gouvernement aussi longue : depuis vingt et un ans, elle n'avait exercé le pouvoir que pendant six ans au total (1986-1988 et 1993-1997). Autant dire que le président de la République et le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, qu'il devait reconduire dans ses fonctions dès lundi, ont tout loisir pour engager les réformes promises.

ÉCRASANTE DOMINATION

Cette écrasante domination, accompagnée de la défaite du Front national, qui n'obtient aucun député, est toutefois entachée par le très fort niveau d'abstention, qui a atteint un nouveau record historique pour des élections législatives. Elle est aussi atténuée par les conditions mêmes de la réélection de M. Chirac, qui, s'il a obtenu 82,21 % des suffrages le 5 mai, avait bénéficié, au premier tour de l'élection présidentielle, d'un score médiocre pour un président sortant - 19,88 % des voix. Parce qu'il a conscience de cette relative fragilité, le chef de l'Etat a appelé les barons de la droite à afficher, dès le soir du premier tour, une « modestie » qui est désormais le mot d'ordre de la nouvelle majorité.

Pour autant, cette « chambre bleue » est la troisième plus importante majorité à droite de la V^e République, derrière celles de 1993 et de 1968. Et M. Chirac peut maintenant répartir les postes de responsabilité, qui donneront une image exacte de son nouveau pouvoir. Bien sûr, une victoire aussi



Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, salue les militants et sympathisants de l'Union pour la majorité présidentielle à son arrivée, dimanche 16 juin, au siège de l'UMP, rue Saint-Dominique, à Paris. Le chef du gouvernement a ensuite pris la parole, soulignant la large victoire de la droite aux élections législatives.

écrasante suscite nombre d'ambitions au sein de la droite chiraquienne. Mais le président a utilisé la semaine qui a précédé le deuxième tour des législatives à « dégresser » - selon le mot d'un

proche de l'Élysée - les dossiers concernant les deux ou trois batailles politiques attendues dans les semaines à venir.

C'est donc Alain Juppé qui devrait présider l'UMP, ce nou-

veau grand parti de droite dont il a été - avec M. Chirac et le conseiller de l'Élysée Jérôme Monod - l'un des architectes et dont l'indéniable succès est l'un des événements de cette élection. Mercredi, se dérou-

lera en outre l'élection du président du groupe de l'UMP à l'Assemblée, au bénéfice sans doute de l'ancien centriste devenu chiraquien Jacques Barrot.

Puis la nouvelle Chambre s'installera le 25 juin et devra alors désigner son président. C'est cette bataille-là qui reste, pour l'heure, la plus indéterminée. Car si M. Juppé a d'ores et déjà assuré qu'il préférerait ne briguer, pour l'heure, que la seule présidence de l'UMP, deux candidats sérieux sont en lice pour le « perchoir ».

L'ancien rival de M. Chirac en 1995, Edouard Balladur, a lancé officiellement, dans un communiqué, sa candidature dès dimanche soir. « Si cette fonction m'est confiée, assurément, je l'assumerai dans un esprit de très large union et de respect des différentes sensibilités de la nouvelle majorité. » Dans une interview au Figaro du lundi 17, M. Balladur précise qu'il maintiendra sa candidature si d'autres candidats postulent au perchoir : « Personne ne peut prétendre être un candidat unique. Ce

sera aux députés d'arbitrer », dit-il. Mais il trouvera sur son chemin un adversaire coriace en la personne de Jean-Louis Debré. Ce dernier, qui s'est toujours prévalu de sa fidélité à M. Chirac, a déjà entamé une campagne active auprès de bon nombre de députés. Et le président de la République ne semble pas l'avoir découragé. Philippe Douste-Blazy pourrait, de son côté, renoncer à être candidat à la présidence de l'Assemblée.

TRAIN DE RÉFORMES

Une fois ces postes pourvus, il restera à engager le premier train de réformes promises. Le Parlement siégera en session extraordinaire au mois de juillet jusqu'au début du mois d'août pour voter les premiers projets de loi. Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a ainsi rappelé, dimanche soir, que « le premier texte qui passera à l'Assemblée sera le texte de loi de programmation sur la sécurité, qui mobilisera des moyens financiers et en effectifs au service de la sécurité des Français, et [que] tout le mois de juillet sera consacré au vote de ce texte ».

Dans le même temps, le garde des sceaux, Dominique Perben, lancera une loi de programmation sur la justice, parce que, souligne M. Sarkozy, « les deux domaines ministériels doivent marcher main dans la main pour apporter aux Français les résultats qu'ils attendent ». Dimanche soir, M. Perben a cependant répété qu'« aucune amnistie politico-financière n'est à l'ordre du jour », mais rien n'empêche les députés de déposer un amendement en ce sens. Puis ce sera le collectif budgétaire et le vote de la diminution de 5 % de l'impôt sur le revenu. Et enfin la présentation, par le ministre des affaires sociales, François Fillon, d'un projet d'exonération des charges sociales pour les salariés de moins de 22 ans peu qualifiés.

Car, si le premier ministre s'est réjoui, dimanche soir, que « le projet de Jacques Chirac ait gagné sa majorité », il a aussi reconnu que « le gouvernement a obligation de ne pas décevoir ».

Raphaëlle Bacqué

« Nous avons l'obligation de ne pas décevoir »

VOICI l'intégralité de l'intervention prononcée, dimanche soir, par le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, devant les militants de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) réunis à la Maison de la chimie, à Paris :

« Chers amis, je comprends ce soir votre joie. Permettez-moi de remercier toutes les électrices et tous les électeurs qui ont fait confiance, aujourd'hui et dimanche dernier, aux candidats de la majorité présidentielle. Ainsi, le projet de Jacques Chirac a

gagné sa majorité. C'est un succès pour l'union et pour la confiance, union et confiance entre le président et le gouvernement, union et confiance entre le gouvernement et le Parlement, union et confiance entre les Français et notre action.

Je compte sincèrement sur les députés pour qu'au Parlement ils soient fidèles à cette promesse d'union. Ce soir, nous vivons sur le terrain de nombreux petits bonheurs, mais nous sommes aussi face à de grandes responsabilités. Nous assumerons notre devoir d'action, nous avons entendu le

message des Français. Je sais que nous avons l'obligation de ne pas décevoir, les élections n'effacent pas les problèmes. Nous travaillerons à simplifier et à améliorer la vie des Français.

Nous agirons avec fermeté et avec ouverture. L'opposition sera évidemment et naturellement respectée, et nous ferons en sorte que l'ensemble de notre programme soit appliqué.

Il appartient maintenant au président de la République de décider dans les jours prochains des conditions de notre action. Merci à tous. »

Le premier ministre pourrait ajouter une dizaine de membres à son gouvernement

Seize ministres candidats sur dix-sept ont été élus ou réélus. Seule Dominique Versini a échoué face au Vert Yves Cochet, à Paris

ANTICIPANT sur une victoire annoncée, Jean-Pierre Raffarin avait déclaré au Monde, vendredi 14 juin, sa satisfaction à la perspective de voir son gouvernement « quelque peu légitimé » par les élections législatives (Le Monde daté 16-17 juin). Au lendemain du second tour, c'est un premier ministre à l'autorité nettement renforcée par ce large succès - dont il aura été

l'un des principaux artisans - qui remettra à Jacques Chirac la démission de son gouvernement. Une fois confirmé dans ses fonctions par le chef de l'Etat, M. Raffarin achèvera de compléter la liste de son deuxième gouvernement, dont il est prévu que la composition soit rendue publique mardi 18 juin, à la mi-journée.

Ce remaniement, dont le premier

ministre avait annoncé le principe dès le 8 mai, n'est pas lié à une quelconque sanction électorale qu'aurait subie tel ou tel ministre. Sur les 17 membres du gouvernement (sur 27 qui étaient candidats aux élections législatives, 16 l'ont emporté. Seule la secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion, Dominique Versini - dont c'était la première bataille électorale -, a échoué dans son duel avec Yves Cochet, dans la 11^e circonscription de Paris. L'ancien ministre Vert de l'environnement l'a en effet emporté par 51,83 % des voix contre 48,17 %.

PARITÉ HOMMES-FEMMES

Sept ministres avaient été réélus dès le premier tour : Nicolas Sarkozy (intérieur) dans les Hauts-de-Seine, François Fillon (affaires sociales) dans la Sarthe, Gilles de Robien (équipement) dans la Somme, Jean-François Mattei (santé) dans les Bouches-du-Rhône, Hervé Gayraud (agriculture) en Savoie, François Loos (recherche) dans le Bas-Rhin, Nicole Ameline (mer) dans le Calvados.

Les neuf autres ministres candidats l'ont emporté au second tour : Dominique Perben (justice) a été réélu en Saône-et-Loire, Michèle Alliot-Marie (défense) dans les Pyrénées-Atlantiques, Roselyne Bachelot (écologie) dans le Maine-et-Loire, Patrick Devedjian (libertés locales) dans les Hauts-de-Seine, Jean-Louis Borloo (ville) dans le Nord, Renaud Dutreil (PME) dans l'Aisne et Dominique Bussereau (transports) en Charente-Maritime. Le

porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, a retrouvé son siège de député de la 6^e circonscription de Seine-et-Marne, qu'il avait perdu en 1997. Réélu dans la 1^{re} circonscription d'Indre-et-Loire, le ministre délégué aux affaires européennes, Renaud Donnedieu de Vabres - mis en examen depuis 1998 pour « blanchiment » et « infraction à la législation sur les

toires et de la décentralisation », dont M. Raffarin avait proposé la charge au maire de Toulouse, serait toujours à l'ordre du jour. M. Donnedieu de Vabres pourrait être remplacé aux affaires européennes par l'actuel ministre délégué aux libertés locales, Patrick Devedjian. Dans cette hypothèse, il est prévu que le maire d'Antony (Hauts-de-Seine) se voie confier un ministère de

S'il se confirme que M. Douste-Blazy a renoncé à briguer toute responsabilité nationale, y compris la présidence du groupe UMP de l'Assemblée nationale, le centriste Jacques Barrot pourrait postuler à cette fonction. Il libérerait alors le portefeuille de l'industrie, pour lequel il était pressenti. L'ancienne présidente du Parlement européen Nicole Fontaine, qui avait refusé le ministère des affaires européennes après le second tour de l'élection présidentielle, pourrait en profiter pour effectuer, cette fois, son entrée au gouvernement.

PERSONNALITÉS EXPÉRIMENTÉES

On cite également le nom de Marie-Thérèse Boisseau, qui a été confortablement réélue dans la 6^e circonscription d'Ille-et-Vilaine. Elue députée des Yvelines, Valérie Pecresse, conseillère de M. Chirac, qui était pressentie pour prendre en charge un ministère de la famille, pourrait, en revanche, être incitée à faire ses armes à l'Assemblée nationale. Après avoir adressé des signes substantiels d'ouverture en direction de la société civile lors de la formation de son premier gouvernement, M. Raffarin souhaite en effet privilégier, à l'occasion de ce remaniement, l'arrivée de personnalités expérimentées. Le premier ministre a toutefois eu, ce week-end, un bref entretien téléphonique avec l'astronaute Claudie Haigneré ; ce qui a suffi à alimenter les rumeurs quant à sa possible entrée au gouvernement.

Jean-Baptiste de Montvalon

“Paris-Amsterdam en 45 mn et à 120€ A/R*, tu dérailles ?”

“Non, je m'envole avec KLM !”

KLM, les Affaires du Ciel

Consultez votre agence de voyages

www.klm.fr

Offre soumise à conditions, valable jusqu'au 29 septembre 2002. *45 mn de vol, prix hors taxes d'aéroport (165,53€ TTC).

The Reliable Airline KLM Royal Dutch Airlines

Pour fédérer l'ensemble de la droite, Alain Juppé prône le respect de toutes les « familles » de l'UMP

L'ancien premier ministre tient sa revanche sur l'échec de 1997. Il se pose en « pilote » du nouveau parti du président. Certains, à droite, redoutent une « caporalisation » du mouvement

DISCRET au soir du premier tour, Alain Juppé est intervenu en direct de Bordeaux, dimanche 16 juin, sur TF1 et sur France 2, pour renouveler ses offres de service (*Le Monde* du 14 juin). L'ancien premier ministre, qui avait dû quitter, il y a cinq ans, l'Hôtel Matignon et la présidence du RPR, est prêt à « servir » dans le cadre d'une direction provisoire de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP). C'est pour lui une douce revanche.

Du reste, alors que le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, venait de pénétrer dans l'enceinte de la Maison de la chimie, où se tenait, dimanche, la soirée électorale de l'UMP, M. Juppé est apparu brièvement sur les écrans de télévision, marchant dans les rues de Bordeaux. Les militants se sont alors mis à scander son nom, ce qu'ils n'ont pas fait ensuite pour M. Raffarin. Le premier ministre, en revanche, a fait ovationner le nom de Jacques Chirac, tout comme Michèle Alliot-Marie, l'ancienne présidente du RPR, qui lui a succédé une demi-heure plus tard à la tribune. Au cours de la soirée, les militants de l'UMP ont aussi hué quelques personnalités socialistes, particulièrement l'ancienne ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, battue dans le Nord, et Arnaud Montebourg, réélu en Saône-et-Loire, considéré comme l'opposant n° 1 au président de la République.

La voie n'a donc jamais été aussi dégagée pour M. Juppé. L'épisode de la dissolution manquée de l'Assemblée nationale en 1997 est désormais effacé. Plusieurs anciens de la *task force* de M. Juppé

qui avaient fait les frais de cette dissolution font leur retour à l'Assemblée. C'est le cas de Frédéric de Saint-Sernin, conseiller de M. Chirac pour les études d'opinion, qui est élu en Dordogne ; le maire de Mantes-la-Jolie, Pierre Bédier, qui pourrait faire son entrée au gouvernement, est élu dans les Yvelines ; Jean-François Copé, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement, retrouve son siège en Seine-et-Marne ;

Le mandataire financier de l'UMP n'est autre qu'Eric Woerth, ancien attaché parlementaire de M. Juppé à Matignon

Philippe Briand est réélu en Indre-et-Loire. Par ailleurs, l'UMP est à elle seule majoritaire au Palais-Bourbon, et les députés membres du RPR sont eux-mêmes majoritaires au sein du nouveau groupe commun. L'UDF n'est pas en situation de jouer le rôle d'un groupe charnière. Enfin, ceux qui pourraient se poser en rivaux de M. Juppé, parmi lesquels Nicolas Sarkozy, ont été nommés au gouvernement et sont de ce fait tenus un peu à l'écart de l'action partisane. Il y a en quelque sorte trois vainqueurs dans les élections d'avril, mai et juin : M. Chirac, M. Raffarin et les promoteurs de l'UMP, au

premier rang desquels figure M. Juppé.

Dès lundi 17 juin, cette victoire – tout à fait inimaginable, du moins dans de telles proportions, il y a quelques mois – devait être fêtée par les députés de l'UMP lors d'un dîner présidé par le premier ministre. Le groupe se réunira une seconde fois mardi matin. Enfin, il élira son président le mercredi 19 juin. Jacques Barrot (UMP-UDF), réélu en Haute-Loire, est toujours donné favori, ce qui ne manque pas d'irriter quelques députés issus du RPR, qui considèrent que le poste devrait revenir à l'un des leurs. Ce sera précisément un premier test : les tentatives hégémoniques du mouvement gaulliste perdureront-elles dans la nouvelle UMP ? Alain Juppé a voulu apporter, dimanche, un élément de réponse en insistant sur le nécessaire respect « des familles » qui la composent.

La deuxième épreuve pour l'UMP sera constituée par l'élection du président de l'Assemblée nationale. Edouard Balladur a écrit, dans la nuit de dimanche à lundi, à chacun de ses collègues de l'UMP pour présenter sa candidature. Jean-Louis Debré devait faire de même dans la matinée, après s'être publiquement déclaré au micro de Jean-Pierre Elkabbach sur Europe 1. On s'achemine donc vers des primaires internes à l'UMP, un exercice à haut risque.

Reste enfin l'organisation du parti lui-même. Le siège du RPR sera vacant à l'automne, dès que le mouvement se sera autodissous, mais beaucoup considèrent que le transfert de l'immeuble du boulevard La Tour-Maubourg à l'UMP serait du plus mauvais effet pour l'image du

nouveau parti. La question de l'autonomie financière des différents courants n'est toujours pas tranchée. Déjà, le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, a revendiqué, dimanche soir, 64 députés.

Pas de nostalgie au RPR

Une demi-heure avant l'annonce des résultats du second tour des législatives, le calme règne au siège du RPR à Paris. Tout se passe à la Maison de la chimie, où l'UMP organise les festivités de la victoire électorale. Ici, certains n'éprouvent aucune nostalgie. « C'est un renouveau. Les idées gaullistes seront bien représentées au sein de l'UMP », insiste France Savelli, responsable des jeunes RPR de l'Aisne. Même sentiment pour Mickaël Christophe, son homologue de l'Essonne : « On est un rassemblement qui n'est pas fondé sur une doctrine, à la différence du socialisme. Le RPR va se fonder dans l'UMP, mais il va vivre différemment, sous forme de courant. »

Les plus anciens militants éprouvent tout de même un pincement au cœur. Françoise, adhérente du RPR depuis sa création, avoue que ça lui « fait quelque chose ». « Mais il faut savoir tourner une page », ajoute-t-elle. Plus pragmatique, Jean-Sébastien constate que « les cocktails sont aussi bons à l'UMP qu'au RPR ». Nicolas, philosophe, déclare : « Il y a des morts qui sont belles. »

Un mot revient enfin dans toutes les bouches depuis que M. Juppé se pose ouvertement en « pilote » du nouveau parti du président, celui de « caporalisation ». En l'absence de Patrick Stefanini, occupé par sa propre candidature dans la 17^e circonscription de Paris, la campagne de l'UMP a été coordonnée par Jérôme Peyrat, directeur du cabinet de l'ancienne présidente du RPR, et par Yves Cabana, ancien directeur du cabinet de M. Juppé lorsque celui-ci était secrétaire général du mouvement. Le mandataire financier de l'UMP n'est autre qu'Eric Woerth, ancien attaché parlementaire de M. Juppé à l'Hôtel Matignon, élu dimanche député de l'Oise. L'ancien premier ministre, qui est décidé à aller « très vite », sait s'entourer d'hommes de confiance efficaces et dévoués. Mais il lui reste à apporter la démonstration qu'il peut être le fédérateur d'un vaste mouvement encore très hétérogène.

Jean-Louis Saux



PHILIPPE WOJAZER/REUTERS

VICTOIRE

Entourée par des partisans de Jacques Chirac, Tokia Saïfi, secrétaire d'Etat au développement durable, fête le triomphe de la droite, dimanche soir au siège de l'UMP, à Paris.



VINCENT KESSLER/REUTERS

DÉFAITE

Jean-Pierre Chevènement vient d'apprendre son échec. L'ancien candidat du Pôle républicain à la présidentielle est battu par l'UMP-DL Michel Zumkeller. Autre personnalité battue dans le Territoire de Belfort, le président socialiste de l'Assemblée nationale, Raymond Forni.



DERRICK CEVRE/AFP

SOULAGEMENT

François Hollande, en ballottage difficile à l'issue du premier tour, le 9 juin, fête sa réélection dans sa permanence électorale, à Tulle.



MICHEL GANNE/AFP

PARI RÉUSSI

A Pau, François Bayrou et son suppléant, Pierre Menjuca, savourent leur victoire. Avec 22 députés, l'UDF pourra constituer un groupe à l'Assemblée nationale.

« Nous n'abandonons pas cette période avec un esprit de revanche », affirme le maire de Bordeaux

ALAIN JUPPÉ a estimé, dimanche 16 juin sur France 2, que « les Français ont voulu donner au président une majorité pour gouverner ». « C'est un bon résultat pour la majorité présidentielle », a-t-il affirmé, avant d'ajouter : « Il faut savoir maîtriser ses victoires et ne pas faire de triomphalisme. »

Pour l'ancien premier ministre, le résultat des élections législatives est dû à « la conjonction d'un triple effet : l'effet Chirac, l'effet Raffarin et l'effet UMP ». « Avec le quinquennat et la juxtaposition des élections présidentielle et législatives, la cohabitation est un risque qui sera à l'avenir, je l'espère, évité (...). Nous avons maintenant cinq ans devant nous. C'est la première fois depuis 1981 que la droite et le centre ont cinq ans devant eux. Cela va nous permettre d'agir dans la durée, ce que nous n'avions pu faire jusqu'à présent », a affirmé M. Juppé, avant d'assurer : « Nous n'abandonons pas cette période avec un esprit de revanche. Il ne s'agit pas pour nous de défaire ce qui a été fait dans la

période précédente. Nous changerons peut-être un certain nombre de choses, mais nous allons surtout écouter. » Le maire de Bordeaux a, d'autre part, estimé que « la personne du premier ministre plaît aux Français », en soulignant « un style fait à la fois de modestie et de détermination ».

Concernant l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), M. Juppé a indiqué, sur TF1 : « Il faut mettre en place une sorte de direction provisoire, et, si je peux servir dans ce cadre-là, je le ferai bien volontiers (...). Les dirigeants de l'UMP seront élus en septembre-octobre par les militants. Il faut qu'on mette en place une équipe provisoire très vite, et puis après c'est la base, la France d'en bas, qui décidera. Pour l'instant, l'UMP est à la fois une idée et une dynamique électorale, ce n'est pas encore une organisation. Il faut en faire un grand parti moderne, il faut inventer quelque chose de nouveau, en respectant chacune de ses familles et aussi en s'ouvrant largement aux Françaises et aux Français. »

L'UDF sauve son groupe mais se prépare à des jours difficiles

« Il y aura deux voix et deux pôles au sein de la majorité », se réjouit François Bayrou

HEUREUX et surtout soulagé. Avec 22 députés, dont 6 élus dès le premier tour, l'UDF sauve l'essentiel et son président, François Bayrou, peut se targuer d'avoir réussi son pari : assurer la constitution d'un groupe centriste autonome au sein de l'Assemblée nationale, en dépit des débauchages orchestrés au sein de ses troupes par les chiraquiens de la droite parlementaire.

« Il y a un très grand nombre de députés UDF qui ont été élus sous l'étiquette UMP », notait d'ailleurs le leader centriste tout en avouant son espoir « qu'avec le temps, un certain nombre d'entre eux examineront la situation à l'Assemblée nationale ». Manière de souligner en termes à peine voilés qu'à l'UDF on s'attend qu'un certain nombre d'ex-UDF, réélus sous la houlette de l'UMP, réintègrent la « maison mère ». Pour l'heure, on se refuse à chiffrer précisément ces éventuels transferts, mais on estime d'ores et déjà à une demi-douzaine le nombre d'élus UMP qui, dès les prochains jours, devraient effectuer cette démarche.

En désaccord total avec la création d'un grand parti censé regrouper toutes les familles de la droite parlementaire, M. Bayrou est convaincu que « cela ne marchera pas ». Comme il le rappelle sans jamais se lasser, « il existe des sensi-

bilités et des pratiques politiques différentes » qui, selon lui, ne peuvent se dissoudre dans un seul et même appareil.

De ses terres du Béarn, où les électeurs de la 2^e circonscription des Pyrénées-Atlantiques lui ont permis de retrouver le siège qu'il avait cédé à la suite de son élection au Parlement européen en juin 1999, M. Bayrou a indiqué la

« Avec une parole libre, je ferai entendre les exigences de ceux qui veulent changer la manière de gouverner »

FRANÇOIS BAYROU

place qu'il entendait occuper au sein de la majorité.

A la différence de l'UMP, qui « est un parti gouvernemental dont la mission est de défendre le gouvernement auprès des Français, je souhaite défendre les Français auprès du gouvernement », a-t-il déclaré au *Monde*. « Je me situe dans la majorité avec une parole libre et je

ferai entendre les exigences de ceux qui veulent changer la manière de gouverner », a-t-il poursuivi. « Il y aura deux voix et deux pôles au sein de la majorité », s'est-il réjoui. François Bayrou l'assure, « l'UDF ne fera pas de l'opposition parlementaire ».

La première réunion du nouveau groupe parlementaire UDF se tiendra mardi 18 juin, veille de l'élection des présidents de groupe. M. Bayrou ayant indiqué qu'il ne se porterait pas candidat, cette élection devrait se jouer entre Maurice Leroy, réélu dès dimanche 9 juin à Vendôme (Loir-et-Cher), et Anne-Marie Idrac, réélue au second tour dans les Yvelines. « Pour moi, c'est un moment fondateur », a affirmé M. Bayrou tout en exprimant sa joie d'avoir fait élire un autre UDF, Jean Lassalle, à ses côtés dans les Pyrénées-Atlantiques.

Parmi ses autres motifs de satisfaction, l'UDF avance également l'arrivée au Palais-Bourbon d'une nouvelle génération de centristes, constituée notamment par de jeunes élus locaux, à l'instar du maire de Blois (Loir-et-Cher), Nicolas Perruchot, de celui de Drancy (Seine-Saint-Denis), Jean-Christophe Lagarde, de celui d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados), Rodolphe Thomas, vainqueur de Louis Mexandeau, ou encore de Jean

Dionis de Séjour, conseiller municipal à Agen (Lot-et-Garonne).

Inespérés il y a encore deux mois et demi, lorsque M. Bayrou, alors candidat à l'élection présidentielle, ne parvenait pas à décoller au-dessus des 3 % des intentions de vote, ces résultats n'effacent pourtant pas les difficultés qui attendent l'UDF. Groupe croupin qui, dans le meilleur des cas, approchera tout juste les 40 députés et qui ne disposera d'aucun pouvoir face à la puissance du groupe UMP, la formation centriste va être confrontée à une situation financière pour le moins périlleuse.

Avec seulement près d'un million de voix recueillies lors du premier tour et un nombre de députés réduit d'une trentaine, le montant de l'aide publique qui lui sera allouée devrait se situer à la moitié de ce qu'elle était depuis 1997. L'UDF procédera donc à des coupes claires dans son budget et devra probablement envisager un plan de licenciements.

S'il a en partie relevé un défi, celui de la survie, François Bayrou n'en demeure pas moins condamné à un rôle de spectateur, en attendant – pour combien de temps ? – de redevenir un acteur à part entière.

Yves Bordenave

[MBA ESCP-EAP]

IMM International Master's In Management

Global Executive MBA

> Un double diplôme, européen et américain

- compatible avec une activité à plein temps
- 6 modules de 2 semaines répartis sur 2 ans
- rentrée 2003 : envoi des dossiers avant le 01.11.02

ESCP-EAP
Adrienne Burton-Lorite
Tél. : 01 49 23 27 91
E-mail : burton@escp-eap.net

ESCP-EAP
European School of Management
Learn everywhere. Manage anywhere.™

www.escp-eap.net

Thierry Mariani (UMP) bat Jacques Bompard, maire frontiste d'Orange, pour la deuxième fois

Le député sortant, qui a mené campagne sur l'insécurité, n'a pas drainé toutes les voix de gauche

ORANGE

de notre envoyé spécial

On n'a pas fini d'entendre parler de Thierry Mariani. Parce qu'il vient de priver pour la deuxième fois Jacques Bompard, et du même coup le Front national, d'un siège à l'Assemblée nationale ? Certes. Conserver son mandat de député (UMP-RPR) pour la troisième législature consécutive et battre le maire d'Orange dans la 4^e circonscription du Vaucluse avec 57,65 % des voix (contre 42,35 %) n'était pas forcément à la portée du premier venu. Le défaire dans la plupart des 48 communes – sauf à Orange, où l'édile « sans étiquette » a recueilli 53 % des suffrages – encore moins. La performance est belle, même s'il faut relativiser une victoire en partie due au retrait du candidat de la gauche, Jean-Pierre Lambertin, arrivé en troisième position le 9 juin, avec 25 % des voix.

Même si l'heureux élu réélu explique : « Lambertin n'a pas clairement appelé ses électeurs à voter pour moi au second tour et les reports des voix de gauche sur mon nom ont rarement dépassé 50 % ». Passons. M. Lambertin, qui avait hésité avant d'annoncer son désistement, avoue lui-même que voter Mariani a été pour lui « un crève-cœur » et que, s'il l'a fait, c'est uniquement parce qu'il « ne voulait pas être responsable de l'élection d'un député FN ». Pour le reste, explique le maire PS du petit bourg de Lapalud, « il est vrai que certains de mes amis ont sans doute rechigné à élire un homme qui se positionne quand même souvent sur les mêmes idées que le Front et qui tient un discours proche de lui ». Dans ses



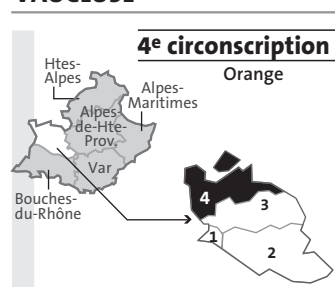
ANNE-CHRISTINE ROULLAT/AFAP

Thierry Mariani conserve son mandat de député pour la troisième fois consécutive et a battu Jacques Bompard dans la 4^e circonscription du Vaucluse, avec 57,65 % contre 42,35 %.

tracts de campagne, ce n'est pas sur le racisme que Mariani attaque Bompard, c'est sur « l'insécurité publique qui a explosé à Orange depuis sept ans ». Dans le Vaucluse, on double à droite...

La carrière de M. Mariani est déjà longue, bien que l'ancien plus jeune député de France en 1993 n'ait pas encore 44 ans. Il est entré au RPR il y a près de vingt ans, quand Jacques Chirac fustigeait

VAUCLUSE



« le parti de l'étranger » dans son célèbre appel de Cochin. « Lui a changé, moi pas », dira le jeune député en 1992, alors coprésident du comité local anti-Maastricht. Eurosceptique il était, eurosceptique il restera. Ironique à souhait, il demande en juillet 1998 à Pierre Moscovici, alors ministre socialiste des affaires européennes, d'expliquer sa position « sur cette étape déterminante de la construction européenne » qu'est alors la décision de Bruxelles de faire passer de 16 à 17 centimètres la norme des préservatifs sur le Vieux Continent...

FLIBUSTIER DU PARLEMENT

Dents blanches et teint bronzé, le flibustier du Parlement, le champion du harcèlement démocratique, l'as des amendements est en train de naître. Infatigable, hyperactif, pugnace, Mariani devient le cauchemar des ministres de gauche. Elisabeth Guigou, Martine Aubry,

Jean-Pierre Chevènement, tous en feront les frais. Cent, deux cents, quatre cents amendements sont successivement rédigés et déposés par le mousquetaire du RPR, qui ferraille comme pas un pour bloquer les débats, retarder les votes.

Le député du Vaucluse ne se contente pas d'être le plus assidu à l'Assemblée nationale, il est sur tous les coups : les retraites, l'agriculture, l'immigration, le pacs – qu'il a combattu –, les rave parties – qu'il voulait interdire... Ce petit-fils d'immigré italien juge que la nationalité française « ne doit pas être accordée à n'importe qui ». Les sans-papiers ? Dehors. La double peine pour les étrangers coupables de délits ? Il est « pour ». L'ancien élève du petit séminaire d'Avignon, puis de l'école militaire d'Aix-en-Provence – « le sabre et le goupillon, je ne pouvais finir qu'au PC ou au RPR », sourit-il – est un chantre de la droite « dure ».

« Je vais maintenant veiller à ce que toutes les promesses qui nous ont été faites soient respectées », lançait-il, dimanche soir, à ses militants énamourés. On le croit. Dissident dans l'âme, Mariani s'est opposé à Alain Juppé sur les ordonnances de 1996 réformant la Sécurité sociale, sur l'ouverture aux immigrés, sur beaucoup d'autres choses encore. Les deux hommes ne s'aiment pas. Un moment séduit par M. Balladur, puis Pasqua, il est à présent très proche de Nicolas Sarkozy, venu le soutenir à Orange. « Hein ? Moi, ministre ? Mais non, je suis beaucoup trop chieur pour eux ».

Patrice Claude

A Levallois, Patrick Balkany est élu en s'attribuant l'étiquette UMP

TRIBUNE, panneaux géants de résultats et ambiance survoltée : rien n'a manqué à la victoire de Patrick Balkany. Après avoir reconquis la mairie de Levallois-Perret en mars 2001, il est arrivé en tête de la triangulaire qui l'opposait au député sortant de la 5^e circonscription des Hauts-de-Seine, Olivier de Chazeaux (UMP-RPR), et au socialiste soutenu par les Verts, le Pôle républicain et le PCF, Gilles Catoire, maire de Clichy. Les trois hommes ont fini au coude à coude : 12 713 voix (34,47 %) pour M. Balkany, 12 096 voix (32,8 %) pour M. Catoire, 12 067 (32,72 %) pour M. de Chazeaux. Amer, ce dernier promettait de déposer aussitôt un recours en annulation pour... usurpation d'étiquette.

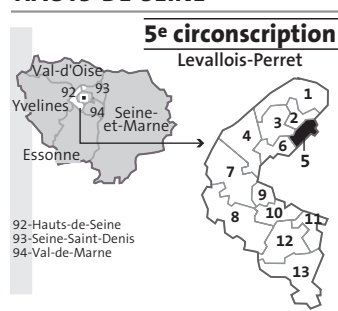
Quarante-huit heures avant le second tour, une pluie de tracts « UMP - Balkany » s'est en effet abattue sur Levallois et Clichy. « Toutes les voix doivent se reporter sur le candidat légitime de la majorité présidentielle arrivé en tête au

1^{er} tour », lit-on sur l'un d'entre eux, sous le logo officiel de l'UMP, un peu flou car visiblement « scanné ». Pour qu'il n'y ait pas de doutes, le document affiche au recto, à côté du sigle UMP, ceux du RPR, de l'UDF, du RPF et de Démocratie libérale. Sur un autre, M. Balkany s'affiche en photo avec le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, président du comité départemental de la fédération RPR : « Deux hommes d'action qui partagent les mêmes convictions et qui ont l'habitude de travailler ensemble. » Sur un troisième tract, toujours estampillé du label UMP, une citation de M. Sarkozy est mise en exergue : « A Levallois-Clichy, il ne peut y avoir de doute. Il faut battre le candidat de gauche. Il faut donner une majorité claire à Jacques Chirac. Il faut voter pour Patrick Balkany. » Il faut surtout avoir une bonne vue pour s'apercevoir que la dernière phrase figure à l'extérieur de minuscules guillemets...

Pour le candidat UMP « légitime », qui a tapissé son local de cam-

pagne tout proche de la mairie de photos et de lettres de soutien de Jean-Pierre Raffarin, la coupe est pleine. « Il y a un ministre de l'intérieur qui ne doit pas être fier ce soir. Son nom, sa photo ont été utilisés par un candidat délinquant. Après ça, il ira parler d'impunité zéro ! », fulmine M. de Chazeaux, qui a reçu la visite de soutien de trois ministres, François Fillon, dont il est proche, Gilles de Robien et Roselyne Bachelot.

HAUTS-DE-SEINE



Pour M. Balkany, bien qu'exclu du groupe RPR en février 1997 après avoir été condamné par la justice pour avoir fait travailler, plusieurs années, des employés municipaux à son domicile privé, et avoir perdu à cette occasion son siège de député, il n'y a pas de doute. « Je suis membre de l'UMP depuis le début ! », s'enflamme-t-il devant des journalistes. « J'ai le pardon des offenses. Demain, j'irai siéger dans le groupe UMP. » Mis également en examen dans l'affaire des marchés truqués des HLM des Hauts-de-Seine, M. Balkany a vu son élection à la mairie annulée par le tribunal administratif de Paris mais, ayant interjeté appel, il est toujours en fonctions. Dimanche soir, naviguant parmi ses invités qui avaient envahi son bureau, il raccrochait son téléphone portable en assurant, tout sourire : « C'était Nicolas qui me félicitait. Nicolas Sarkozy, bien sûr. »

Isabelle Mandraud

Les Corses donnent trois sièges sur quatre à la gauche

Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, se rendra sur l'île en septembre

AVANT même les résultats du second tour des élections législatives en Corse, Nicolas Sarkozy avait décidé de se rendre sur l'île, durant la seconde quinzaine de septembre. Pour rencontrer – notamment – les nouveaux parlementaires, qui seront, pour trois d'entre eux, de gauche. Le 9 juin, le scrutin avait déjà consacré l'échec de l'UMP dans l'île, en évinçant notamment le député de Sartène (Corse-du-Sud) et président du comité de soutien de Jacques Chirac, Roland Francisci, adversaire le plus obstiné du « processus de Matignon » engagé par Lionel Jospin. Mais aussi – plus ennuyeux pour les discussions que souhaite

ouvrir le ministre de l'intérieur – le président (RPR) du conseil exécutif, Jean Baggioni, un homme d'« ouverture ». Comme M. Sarkozy.

Le second tour confirme cette tendance. Seul Camille de Rocca-Serra (RPR), qui retrouve le siège de Sartène occupé pendant trente-sept ans par son père, Jean-Paul, l'une des figures de l'île, et son grand-père Camille, de 1928 à 1940, sauve la droite corse. Le jeune maire de Porto-Vecchio, qui n'avait gagné l'investiture UMP qu'au lendemain du premier tour, après la défaite de M. Francisci, remporte haut la main (57,5 %) le duel qui l'opposait à Robert Feliciaggi, l'« ami » de Char-

les Pasqua. A Ajaccio, l'échec du député sortant, José Rossi (42,9 % des suffrages), investi par l'UMP, n'en paraît que plus retentissant. M. Rossi avait déjà perdu la mairie, en 2000, tandis que la gauche gagnait le conseil général de Corse-du-Sud, en 2001. Figure médiatique du processus de Matignon, M. Rossi avait aussi démissionné de la présidence du groupe DL à l'Assemblée nationale. Son seul titre reste celui de président de l'Assemblée de Corse.

« MILOU SAUVÉ DE JUSTESSE »

Autre ténor insulaire, Emile Zuccarelli ne sauve la première circonscription de Haute-Corse que de justesse (51,35 % des voix), avec le soutien de la droite bastiaise. Il était menacé par un rival venu des propres rangs du Parti radical de gauche (PRG), François Vendasi, maire de Furiani, qui faisait campagne contre le soutien de « Milou » à Jean-Pierre Chevènement. A Corte et à Calvi, Paul Giacobi, lui aussi « fils de son père » François, mais candidat pour la première fois dans cette seconde circonscription de Haute-Corse, traditionnellement à droite, gagne sa pla-

ce à l'Assemblée nationale avec près de 58 % des voix.

Comme Simon Renucci – l'un des députés de gauche battus en 1997 et élus en 2002 –, comme Camille de Rocca-Serra, Paul Giacobi soutenait le « processus de Matignon ». Le nouveau maire d'Ajaccio, M. Renucci, qui poursuit son ascension, le faisait à sa manière, prudence. M. Giacobi, en revanche, est un véhément et obstiné défenseur des autonomies insulaires, qui ne manquera pas d'expliquer l'exception corse à Nicolas Sarkozy. Une exception dont le locataire de la Place Beauvau est au fond convaincu. En attendant la grande loi de décentralisation, en 2003, le nouveau ministre de l'intérieur a choisi de poursuivre un dialogue politique public avec les quatre parlementaires, les deux présidents de conseils généraux et les maires de grandes villes. Il le fera en Corse, plutôt qu'à Paris. En attendant, le ministre a demandé à ses services de préparer, au plus vite, les décrets d'application de la loi sur la Corse de janvier 2001.

Ariane Chemin

A Lyon, l'échec de M. Millon éclipe le succès de la droite

Elle gagne une circonscription grâce à la victoire de l'ancien magistrat Georges Fenech

COMME au premier tour, Lyon a fêté dimanche soir la défaite de Charles Millon, l'ancien président UDF de la région Rhône-Alpes, candidat dans la 7^e circonscription du Rhône contre le socialiste Jean-Jack Queyranne. Dans les salons de la préfecture du Rhône, rendez-vous traditionnel des candidats heureux ou malheureux, le héros de la soirée fut sans conteste l'ancien ministre socialiste du gouvernement Jospin. A droite comme à gauche, les élus ont salué la très nette victoire de Jean-Jack Queyranne contre l'ancien ministre de la défense du gouvernement Juppé, qui avait conclu un accord avec le Front national en 1998 pour conserver la présidence de la région Rhône-Alpes et qui, depuis quatre ans, semait la zizanie dans les rangs de la droite lyonnaise. Jean-Jack Queyranne l'a finalement emporté par 54,91 % des suffrages (contre 45,09 %). Sévèrement battu, Charles Millon n'est apparu devant ses militants que vers 22 h 30. Dans une courte allocution, le candidat, posté devant une photo de lui aux côtés de Jacques Chirac, a dénoncé « les ambiguïtés et les attitudes hostiles de certains responsables départementaux de la droite qui ont permis au candidat socialiste de sauver son siège ». Sans les nommer, Charles Millon s'en est pris à Michel Mercier et à Jean Cirma, les responsables de l'UDF et du RPR du Rhône. Ils avaient appelé à la neutralité et, entre les deux tours, exclu de leur mouvement trois élus favorables au patron de Démocratie libérale et chrétienne (DLC). Jean-Jack Queyranne n'a eu aucune compassion pour le perdant. « Ce scrutin marque le troisième échec de Charles Millon. C'est une sévère défaite », a-t-il souligné avant de remercier les « démocrates ». Après son échec aux régionales de 1999, puis aux municipales de 2001 à Lyon, Charles Millon rate son ultime tentative de réintégrer le camp de la droite républicaine.

L'ancien député de l'Ain, qui s'était dans un premier temps déclaré candidat dans la 4^e circonscription de Lyon, visant la succession de Raymond Barre (app. UDF), avait été obligé de se replier sur la 7^e sous la pression du député sortant. Souhaitant bénéficier de l'investiture de l'UMP, il n'avait pas hésité à sacrifier 80 % de ses candidats pour donner des gages de sa bonne volonté aux dirigeants de l'UMP. Après avoir pendant quatre ans appelé ses militants à s'ériger contre les « appareils », il leur avait demandé de rentrer dans le rang sous prétexte de refuser la cohabitation. Mais les dirigeants et les électeurs de la droite ont rejeté sa volte-face tardive, et surtout son ambiguïté face au FN. L'ancien président de la région s'est tou-

jours refusé à reconnaître ses erreurs passées. Bien au contraire, en se présentant dans les banlieues de l'Est lyonnais tentées par l'extrême droite, il entendait valider ses thèses d'absorption du FN.

Sa défaite a presque éclipsé le succès des candidats de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP). Malgré les espoirs du maire socialiste de Lyon, Gérard Collomb, ses deux adjoints n'ont pas réussi à s'imposer dans les 1^{er} et 2^e circonscriptions. Anne-Marie Comparini, la présidente UDF de la région Rhône-Alpes, l'emporte facilement face au socialiste Jean-Louis Touraine, et Emmanuel Hamelin, héritier d'Henry Chabert et de Michel Noir, bat aisément l'écologiste Gilles Buna. Le rapport des forces reste inchangé : la droite conserve les quatre

Le candidat a dénoncé les « ambiguïtés et les attitudes hostiles de certains responsables départementaux de la droite »

circonscriptions lyonnaises. Sur l'ensemble du Rhône la droite gagne une circonscription, la 11^e, avec le succès de l'ancien magistrat Georges Fenech, et dispose de 10 sièges contre 4 pour la gauche. Même si cette dernière réussit à conserver l'ensemble des circonscriptions de l'Est lyonnais, elle sort affaiblie du scrutin au plan local. Dès l'annonce des résultats, les patrons du RPR et de l'UDF ont mis en garde le président de la communauté urbaine de Lyon, Gérard Collomb, qui, sans majorité, est parvenu à gérer l'agglomération avec l'appui d'une partie du RPR et de l'UDF. « On doit maintenant regarder où sont les majorités et les minorités. Chacun devra choisir », a prévenu Michel Mercier. Même au sein de la municipalité lyonnaise, certains adjoints soulignaient, dimanche dans les couloirs de la préfecture, le relatif échec de Gérard Collomb à Lyon par rapport à Bertrand Delanoë à Paris, mettant en cause le positionnement un peu centriste du maire de Lyon. Fort de son succès dans la 14^e circonscription, le communiste André Gerin a appelé quant à lui à un congrès fondateur du PCF, demandant à Robert Hue et à Marie-George Buffet de remettre leur mandat. A Lyon, l'heure des comptes a sonné.

Sophie Landrin

Philippe Douste-Blazy est réélu de justesse à Toulouse

TOULOUSE

de notre correspondant régional

Philippe Douste-Blazy a échappé de peu à la défaite ! Alors que son score du premier tour – 41 % des suffrages – lui laissait espérer une large victoire dans la première circonscription de Haute-Garonne, il n'a battu le Vert Pierre Labeyrie que de 608 voix, un écart infime par rapport aux 37 284 votants. Il ne l'emporte qu'avec 50,8 % des suffrages. Il semble que le maire de Toulouse ait pâti du taux record d'abstentions (41,7 %) dans cette circonscription du centre-ville. Après le premier tour, il ne possédait guère de réserve de voix à droite et la plupart des électeurs, qui avaient accordé 8 % au FN, se sont abstenus. M. Douste-Blazy comptait sur la dynamique de l'UMP, mais celle-ci lui a fait défaut. Il obtient un score très inférieur à celui de son prédécesseur, Dominique Baudis, il y a cinq ans.

M. Douste-Blazy paye les incertitudes entretenues sur son avenir politique. Entre les deux tours, tous les postes ont été envisagés pour lui : ministre des territoires ou de l'économie, président de l'As-

semblée nationale, président du groupe UMP au Palais-Bourbon, bras droit d'Alain Juppé au sein du parti du président... M. Raffarin, en déplacement à Montauban, jeudi 13 juin, avait assuré qu'il aurait « une responsabilité nationale ». L'intéressé entretenait lui-même le suspense. Troublés, certains électeurs se sont abstenus. Leur maire, en refusant un ministère important dans le premier gouvernement Raffarin, n'avait-il pas dit qu'il préférerait le Capitole à la capitale ?

Dimanche soir, sur les plateaux de télévision, le maire de Toulouse a prudemment réaffirmé son choix : « C'est vrai que j'ai réfléchi. Mais ma place, aujourd'hui, est aux côtés des Toulousains. On ne peut pas à la fois se présenter et puis, après une catastrophe comme celle que nous avons vécue [l'explosion de l'usine AZF], dire : on part, ou, plutôt, donner l'impression que l'on part. » Mais il a ménagé l'avenir : « Quand Toulouse sera reconstruite, a-t-il ajouté, pourquoi ne pas revenir là-dessus, peut-être. »

Jean-Paul Besset

CONCOURS D'ENTRÉE
aux grandes écoles d'ingénieurs et de commerce

Tous les résultats sur

3615 LEMONDE
0,529 € la minute

Le Front national n'a obtenu aucun député

Jean-Marie Le Pen n'a pas pu jouer les arbitres dans les affrontements droite-gauche, son parti s'étant maintenu au second tour dans seulement 37 circonscriptions, dont 9 triangulaires. Le leader d'extrême droite espère peser sur les prochaines échéances électorales de 2004

INSTALLÉ derrière son bureau au siège du Front national, à Saint-Cloud, Jean-Marie Le Pen surveille les écrans de télévision placés devant lui. « Alleluia ! », s'exclame-t-il soudainement. Il doit être 20 heures 10 ce dimanche 16 juin, et un commentateur vient d'annoncer la défaite à Lille de Martine Aubry, ancienne ministre socialiste de l'emploi. Il n'en faut pas plus pour déclencher la joie du président du FN, qui avait prévenu qu'il aurait « quelque plaisir à entendre le nom de personnes battues ». M^{me} Aubry fait partie de la liste des gens de gauche dont il ne souhaitait la défaite et contre lesquels il a mobilisé le parti. Les autres étant Michel Vauzelle (PS), Robert Hue (PCF), Dominique Voynet, Noël Mamère et Yves Cochet (Verts). Seuls ces deux derniers ont été réélus.

Un unique représentant de la droite a, en revanche, reçu ses faveurs : Jean Kiffer, ancien responsable du Centre national des indépendants (CNI), aujourd'hui au RPF, candidat dans la 8^e circonscription de la Moselle. Ce dernier, bénéficiant de l'investiture UMP au premier tour, se l'est vu retirer au second. Les déclarations de M. Kiffer expliquant qu'il n'avait « aucun ennemi à droite », tout comme ses anciennes relations d'amitié avec des membres du parti d'extrême droite ont du peser dans la décision des chiraquiens qui ont refusé « toute collusion avec le Front national ». Ce soutien du parti de l'extrême droite, n'a finalement pas bénéficié à M. Kiffer, qui loin de faire le plein des voix du FN et du MNR de Bruno Mégret n'est pas parvenu à battre le député socialiste sortant, Jean-Marie Aubron.

« Je n'attendais pas de députés, je ne suis donc pas déçu », lance M. Le Pen aux journalistes qui l'interrogent et, comme pour montrer qu'il n'est décidément pas d'humeur morose, il ironise sur « Chirac » qui « vole de record en record en matière d'abstention ». Il y avait,



Bruno Gollnisch, candidat du FN dans la 13^e circonscription de Rhône, est arrivé, avec 21,29 %, loin derrière la députée sortante du PS, Martine David (44,22 %), et la candidate de l'UMP, Anne-Marie Dubost (36,48 %).

en effet, très peu de possibilités pour le FN, à l'examen des scores du premier tour, d'entrer à l'Assemblée. Seul le maire d'Orange (Vaucluse), Jacques Bompard, avait une petite chance de ravir le siège de Thierry Mariani (UMP), à

la faveur d'une triangulaire. Le candidat de gauche ayant décidé de se retirer, la « divine surprise » que M. Le Pen attendait n'a pas eu lieu, Jacques Bompard a été battu. De même le FN n'a-t-il pas pu jouer, ce 16 juin, le rôle de trouble-fête

de la droite qu'il avait joué en 1997. A l'époque, le parti s'était maintenu dans 132 circonscriptions et avait permis, de ce fait, l'élection de nombreux députés de gauche. Cette fois, avec ses 37 candidats en lice dont 9 seulement

dans des triangulaires, son pouvoir de nuisance était réduit. D'autant plus que l'UMP était assurée d'une majorité confortable. La première conséquence des résultats médiocres du premier tour et, de la faiblesse du second, sera une baisse de la subvention de l'Etat attribuée au FN.

Ses meilleurs scores, le FN les a obtenus, dimanche 16 juin, à Orange : 42,37 % ; Marseille (7^e circonscription) : 36,93 % et (4^e) : 35,20 % ; Dunkerque-Ouest : 35,81 % ; Maubeuge : 35,22 %. D'une façon générale, il gagne des points dans tous les duels (et plus particulièrement dans les duels FN-gauche), entre le premier et le second tour, en suffrages exprimés, mais aussi quand les comparaisons se font avec le nombre des inscrits. Nice (3^e circonscription), Marseille (6^e) et Villefranche-sur-Saône sont les seules exceptions où le FN enregistre un recul entre les deux tours par rapport aux inscrits. On constate également que les candidats frontistes obtiennent, dans les cas de duels, des résultats supérieurs à ceux du total de l'extrême droite. En revanche, le parti d'extrême droite régresse dans toutes les triangulaires.

S'il est une promesse de Jacques Chirac que M. Le Pen et ses cadres attendent avec impatience, c'est bien celle concernant le référendum d'initiative populaire, « nous serons les premiers à l'inaugurer en demandant que la représentation soit à la proportionnelle dans toutes les élections », ont promis tant Marine Le Pen, la plus jeune fille du président du FN, que son compagnon Eric Iorio,

M. Gollnisch dénonce un « apartheid »

Le numéro deux du FN, Bruno Gollnisch, a décidé, dimanche, de rester à Lyon pour « consoler ses militants » de la 13^e circonscription lyonnaise, où il est arrivé, avec 21,29 % des voix, loin derrière la députée PS sortante Martine David (42,22 %) et Anne-Marie Dubost, la candidate UMP (36,48 %). « Si l'apartheid n'existe plus en Afrique du Sud, il existe toujours en France, a-t-il déclaré. Presque un électeur sur deux du premier tour de l'élection présidentielle n'est pas représenté à l'Assemblée nationale, c'est un danger grave à terme pour la démocratie. »

A Lyon, les responsables de la gauche se sont réjouis de son échec, tandis que Jean Girma, le patron du RPR, expliquait : « Gollnisch est responsable de la victoire du PS. On ne peut pas être un candidat renifleur qui vient sentir sa circonscription tous les cinq ans. »

conseiller régional, comme elle, du Nord - Pas-de-Calais. Quoi qu'il en soit, il y aura en 2004 d'autres échéances dans lesquelles le parti d'extrême droite espère compter. Et comme M. Le Pen mise sur l'échec du gouvernement, il affirme : « Il est rare que les Assemblées de la V^e république aillent au bout de leur mandat. Donc celle-ci ne peut pas être sûre d'aller jusqu'au bout. »

Christiane Chombeau

VERBATIM

« L'Assemblée représente moins d'un Français sur deux »

Voici des extraits de l'intervention de Jean-Marie Le Pen, dimanche soir 16 juin.

« Il n'y aura pas de député Front national à l'Assemblée. (...) Ceci découle, malgré les millions d'électeurs de notre formation politique, d'un système électoral archaïque et antidémocratique (...). Mais surtout, de la consigne donnée par Chirac et l'UMP, un peu dans la tradition gaullo-communiste, de faire élire un député socialiste et même communiste plutôt qu'un Front national.

Notez que Chirac vole déjà de records en records... d'abstention. Les Français se désintéressent de plus en plus d'institutions politiques dans lesquelles ils savent bien qu'ils n'ont pas leur place. Car la grande majorité de la France, c'est la France du bas, dont nous faisons partie et dont nous serons demain (...) avec fidélité les interprètes. L'Assemblée nationale élue (...) représente moins d'un Français sur deux. Nous n'en attendons rien de bon. (...)

Cette élection est une péripétie dans l'histoire de la France. Rappellerai-je par exemple que l'élection triomphale en 1936 de la Chambre de Front populaire l'avait amenée quatre ans plus tard à capituler les pouvoirs de la République entre les mains du maréchal Pétain (...). Or, c'est l'histoire de France qui nous intéresse. (...) Les politiciens de droite et de gauche mentent aux Français en leur laissant croire que les problèmes gravissimes qui se posent (...) seront résolus par une Assemblée qui ne vote d'ores et déjà plus que 40 % des lois françaises et 5 % du budget. Avec cette majorité, la France va s'enfoncer dans une dépendance de plus en plus grande à l'égard de l'euromondialisme, au détriment des travailleurs de l'industrie, de l'agriculture, du commerce (...). Tôt ou tard, (...) la justesse des analyses que nous avons faites sera reconnue par notre peuple. (...) L'espoir est dans notre camp. Nous n'avons pas été battus puisque nous n'avions aucun candidat sortant. Un certain nombre de nos amis n'ont pas été élus, ils le seront demain.

M^{me} Stirbois battue par une « novice » de l'UMP

A Nice, M^{me} Marland-Militello est entrée en politique il y a quelques mois

NICE

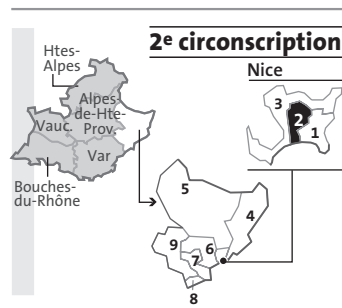
de notre envoyé spécial

La mer, le soleil, le ciel bleu. Pour Jacques Peyrat, maire RPR de Nice, voilà trois bonnes raisons au taux record d'abstention dans sa ville - de 46,35 % à 52,37 % selon les circonscriptions. L'homme est trop fin politique pour croire à cette seule fatalité météorologique, mais il n'a pas d'autre explication, et n'en cherche pas. Le grand chemin réalisé par les candidats de l'UMP dans les quatre circonscriptions niçoises suffit à son bonheur. On l'a même vu, dimanche soir 16 juin, entonner un mémorable *Viva Nissa la bella*, l'hymne local, entouré de quelques militants, devant le QG de Muriel Marland-Militello, la nouvelle députée UMP de la 2^e circonscription.

Les abstentionnistes sont plutôt vilipendés par les perdants, et Marie-France Stirbois ne s'en est pas privée pour justifier le recul du Front national dans une agglomération d'ordinaire favorable à l'extrême droite. Loin de rééditer les scores du premier tour de l'élection présidentielle, le FN a enregistré un tassement entre les deux tours des législatives. Dans la 3^e circonscription, gagnée par Rudy Salles (UDF), avec 71 % des suffrages, la candidate frontiste, Isabelle Gérard, a perdu 400 voix.

Engagée elle-même dans la seule triangulaire des Alpes-Maritimes, dans la circonscription de Nice-Centre, face à Muriel Marland-Militello (46,09 %) et au socialiste Patrick Mottard (33,79 %), M^{me} Stirbois n'a obtenu que 20,13 %, soit trois points et 1 380 voix de moins qu'une semaine auparavant. « Les électeurs du FN ont préféré voter utile, car la gauche n'était pas donnée perdante dans cette circonscription pourtant très conservatrice », estime M. Mottard. Jacques Peyrat, qui se targue « de bien connaître Nice et le Front national (il en fut membre jusqu'en 1991), n'est pas

ALPES-MARITIMES



surpris par ce recul : « Qu'un électeur sur cinq soit potentiellement FN, OK, mais pas un sur trois comme pour la présidentielle. » Selon lui, « c'est un retour à la normale ».

Principal soutien de M^{me} Marland-Militello pendant la campagne, le jeune conseiller général RPR Olivier Bettati dit avoir senti frontiste : « Ils ont été sensibles au discours de Raffarin, ils nous donnent une chance, tout en nous faisant sentir qu'il ne faut pas la rater. » L'affaiblissement du FN dans cette circonscription a aussi permis à la gauche d'arriver en tête dans tous les bureaux de vote des secteurs populaires, les quartiers Pasteur et Vallon-des-Fleurs. Patrick Mottard, qui craignait d'écorner son statut de chef de l'opposition au « système Peyrat » par une défaite trop sévère, a progressé au second tour. A défaut d'avoir empêché le grand chelem de la droite niçoise, il se réjouit d'avoir fait le plein des voix de gauche et d'avoir « mordu un peu dans l'électorat modéré », car « le contexte national n'était pas favorable ».

La grande triomphatrice reste Muriel Marland-Militello, une petite dame dynamique de 59 ans, entrée en politique il y a quelques mois seulement, et qui réussit contre toute attente à ravir l'ancienne circonscription de Jacques Médécine aux nombreuses convoitises de

la droite locale. Il n'y avait pas moins de trois candidats chiraquiens, dont la sortante Jacqueline Mathieu-Obadia (apparentée RPR) et le conseiller général Jean-Pierre Mangiapan, qui se retirera in extremis. « C'est aussi une victoire du maire de Nice, se rengorge Jacques Peyrat, dans la mesure où je suis allé la chercher, contre l'avis de tout le monde. »

PUGNAC ET SOURIANTE

Epouse de Philippe Marland, l'actuel directeur du cabinet de Michèle Alliot-Marie, qui fut naguère préfet des Alpes-Maritimes, « la préfète », comme l'appellent ses ennemis, n'est pas une simple parachutée. Muriel Marland-Militello est née à Nice, ses parents y tenaient un commerce de vins rue Cassini, et c'est sur ses copines de lycée qu'elle s'est appuyée pour entreprendre une campagne de terrain pugnace et souriante. « Nous étions dix à la première réunion, et pas un seul politique », se souvient l'une de ses amies d'enfance. En six mois, elle a réussi à fédérer sur son nom un électoral très éclaté. Une division à droite dont avait pensé profiter Marie-France Stirbois, en quittant sa 3^e circonscription pour se lancer à l'assaut de la 2^e.

Pour faire appel de sa défaite, il ne reste qu'un espoir ultime au Front national niçois : le recours en annulation que son candidat dans la 1^{re} circonscription, Pierre Argenti, doit introduire, lundi 17 juin, auprès du Conseil constitutionnel. Il ne lui avait manqué que quatre voix au 1^{er} tour pour atteindre les 12,5 % des inscrits et se maintenir au second contre Jérôme Rivière (UMP) et Patrick Allemand (PS). Des voix en moins, mais surtout des inscrits en trop. Cent treize électeurs décédés que la mairie de Nice aurait omis de rayer des listes électorales.

Jean-Jacques Bozonnet

Dans le Pas-de-Calais, Marine Le Pen, battue, savoure sa présence au second tour

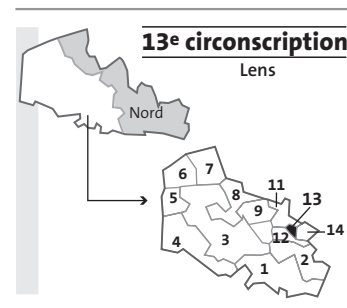
COMME elle s'y attendait, Marine Le Pen, la benjamine du président du FN n'a pas été élue députée, dimanche 16 juin. Malgré la grande couverture médiatique dont elle a bénéficié, les électeurs de la 13^e circonscription du Pas-de-Calais (Lens) lui ont préféré le socialiste Jean-Claude Bois, 68 ans, auquel ils sont fidèles depuis 1972. Ce dernier a retrouvé son siège avec 67,7 % des voix, contre 32,3 % pour la candidate du parti d'extrême droite.

Dimanche 16 juin au soir, sur France 2, Marine Le Pen affichait cependant un large sourire. Pour elle, figurer au second tour en supplantant le PCF est déjà une victoire. « Je suis très contente de mon score dans cette circonscription où le Front national n'a jamais été au second tour », a-t-elle déclaré à la sortie des studios. « Les résultats que nous avons obtenus dans le Pas-de-Calais montrent des hausses importantes entre le 9 et le 16 juin. Nous serons à pied d'œuvre pour les cantonales et les régionales de 2004, mais peut-être aussi pour des législatives qui pourraient avoir lieu plus tôt que prévu », a-t-elle aussitôt enchaîné en insistant sur le fait que ce sont plusieurs représentants d'une « jeune génération de militants convaincus » qui ont percé lors de ces élections législatives dans le bassin minier du Pas-de-Calais.

UNE CAMPAGNE À TROIS

Ils étaient en effet trois à mener campagne ensemble, faire les marches, parcourir les rues des villes, se partager les plateaux de la télévision régionale : Marine Le Pen, son compagnon, Eric Iorio, qui se présentait à Cambrin (11^e circonscription) et Steeve Briois à Hénin-Beaumont (14^e). Tous trois ont franchi le premier tour et ont été rejoints par un quatrième militant du FN, Louis Lecoeuvre, candidat à Liévin. C'était la première fois que dans les circonscriptions de Marine Le Pen et de MM. Iorio et Lecoeuvre, le FN figu-

PAS-DE-CALAIS




rait au second tour (seul Steeve Briois avait fait exception en 1997). Habituellement, on assistait à un scénario où socialiste et communiste se retrouvaient seuls en lice à l'issue du premier tour. Le communiste se retirait, le socialiste était finalement élu avec 100 % des suffrages. Cette année, le PCF a été immédiatement éliminé.

Tous les quatre affrontaient, dimanche 16 juin, le député socialiste sortant de leur circonscription dans un duel. Si tous ont échoué, ils

ont toutefois amélioré leurs scores en pourcentage comme en voix. Et cela malgré une abstention qui, comme la semaine dernière, a été plus forte que la moyenne de la France métropolitaine : 43,75 % à Cambrin, 46,47 % à Liévin, 43,79 % à Lens et 45,03 % à Hénin-Beaumont. Eric Iorio a ainsi obtenu un score de 30,97 % (18,47 au premier tour) et 4 343 voix supplémentaires, Louis Lecoeuvre, 25,92 % (16,05 %) et 2 762 voix en plus, Marine Le Pen 32,3 % (24,24 %) et 2 038 suffrages de plus que le 9 juin, enfin, Steeve Briois, 32,08 % contre 20,06 % il y a une semaine et un supplément de 3 361 bulletins.

A 33 ans, Marine Le Pen préfère jouer la carte du collectif. L'héritière possible de son père sait que partir trop tôt pourrait ne pas lui porter chance. Pour couper court aux intrigues, Jean-Marie Le Pen a de nouveau affirmé, jeudi 13 juin, que l'« ami Gollnisch » était toujours le dauphin.

Ch. Ch.



COURS GALIEN

Direction : Docteur JF PONCET

Établissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.

MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année

PARAMÉDICAL
CARRIERES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours

DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours

BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national

PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. aux concours du CRPE

COURS GALIEN - Site internet : www.cours-galien.fr
Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Clf Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32
Strasbourg : Ouverture mi juin 2002 - Tél. 04 78 00 06 20

La gauche plurielle en déroute, le Parti socialiste défait

L'ancienne majorité ne conserve que 178 sièges sur les 314 qu'elle détenait en 1997. Le PS sauve 141 députés. Le Parti communiste maintient un groupe de 21 élus. Les Verts passent de 7 à 3 parlementaires. Quant aux chevènementistes, ils disparaissent de la nouvelle Assemblée

ILS ÉTAIENT CINQ, il y a cinq ans, à incarner la gauche plurielle, qui venait d'emporter les élections législatives ; cinq chefs de parti : Lionel Jospin pour le PS, Robert Hue pour le PCF, Dominique Voynet pour les Verts, Jean-Michel Baylet pour le Parti radical de gauche et Jean-Pierre Chevènement pour le Mouvement des citoyens. Rien ne symbolise mieux la défaite de la gauche plurielle que le sort de ces personnalités à l'issue des élections présidentielle et législatives. M. Jospin a été éliminé, le 21 avril, au premier tour de l'élection présidentielle. Défaits aussi ce même jour, M. Chevènement et M. Hue perdent tous les deux leur siège de député sept semaines plus tard. M. Voynet est battue dans le Jura. Seul M. Baylet est encore sur la photo mais, sénateur de Tarn-et-Garonne, il n'était impliqué ni dans la présidentielle ni dans les législatives.

De ses 314 sièges de 1997, la gauche n'en retrouve que 178, ce que François Hollande a appelé, dimanche 16 juin au soir, « une défaite, disons, honorable ». Globalement, la défaite est rude. Très sévèrement atteint par la vague bleue, le

PCF passe de 35 sièges à 21. S'il sauve l'honneur en conservant son groupe parlementaire, il voit son président, Robert Hue, mordre la poussière de peu. De 12, les radicaux de gauche reviennent à 7.

DES DÉFAITES EMBLÉMATIQUES

Quant aux Verts, qui avaient 7 élus en 1997, ils se retrouvent à 3 grâce à la réélection de Noël Mamère et au gain de 2 sièges à Paris. Mais leur secrétaire nationale est sévèrement battue. Le MDC est purement et simplement rayé de la carte parlementaire, passant de 7 élus à zéro. Quant au PS, dont le premier secrétaire, réélu dans la 1^{re} circonscription de Corrèze malgré le soutien apporté à son adversaire par Jean-Pierre Raffarin, préserve sa légitimité, il chute de 248 à 141 élus (et 6 divers gauche). 113 sortants sont battus mais il gagne 6 sièges : 2 sur Démocratie libérale (avec Michel Delebarre dans le Nord et Simon Renucci en Corse), 2 sur le RPR (avec Annick Lepetit à Paris et Louis-Joseph Manscour en Martinique), 1 sur le MDC (avec Danièle Hoffman-Rispal à Paris), 1 sur le PCF (avec Patrick Roy dans le Nord).

M^{me} Lepetit et M. Renucci sont les deux seuls candidats qui sont élus après avoir échoué en 1997.

M. Jospin, qui a téléphoné dimanche soir à des élus, comme M. Hollande, et à des battus, comme Martine Aubry, se sera peut-être consolé de son échec personnel en observant que, sur les 22 candidats de son dernier gouvernement, 15 ont été élus. Certains s'offrent de belles réélections, comme Laurent Fabius (68,15 %), Claude Bartolone (59,67 %), Jean Glavany (59,16 %), Marie-George Buffet (56,71 %), Ségolène Royal (55,05 %), ou réussissent leur parachutage comme Elisabeth Guigou (56,4 %) et Jack Lang (53,8 %). En revanche, sept anciens ministres sont battus : Catherine Tasca, Pierre Moscovici, Guy Hascoët, Marie-Noëlle Liemann, Florence Parly, François Patriat et François Huwart.

A la direction du PS, sur les 27 membres du secrétariat national qui se présentaient, 13 sont élus. Outre M. Hollande, plusieurs réélections témoignent de la bonne résistance du PS, qu'il s'agisse de Serge Janquin dans le Pas-de-Calais (67,22 %), de Marc Dolez

dans le Nord (59,98 %), de Bruno Le Roux en Seine-Saint-Denis, de François Lamy et de Julien Dray dans l'Essonne, d'Alain Claeys, le numéro deux, dans la Vienne, d'Eric Besson dans la Drôme,

mais aussi d'Adeline Hazan dans la Marne, de Marisol Touraine dans l'Indre-et-Loire, de Michèle Sabban dans le Val-de-Marne, de François Rebsamen en Côte-d'Or ou de Gérard Guibert dans la Sarthe,

Un conseil national pour la reconstruction

Le Parti socialiste réunira, samedi 22 juin, un conseil national sur les suites de ses défaites présidentielle et législatives. Dimanche 16 juin, François Hollande a estimé que les socialistes doivent revenir « sans fard et sans faux semblants » sur les causes de leur échec, et le faire « dans l'unité, en instaurant un dialogue approfondi avec les citoyens et leurs représentants, les syndicats et les associations ». « Enfin, a-t-il ajouté, ils doivent travailler sans précipitation mais avec obstination pour formuler un nouveau projet pour le pays. Cette reconstruction est indispensable pour la démocratie bien sûr, mais pour l'avenir même de la gauche. » Le premier secrétaire du PS envisage un congrès du parti au printemps 2003, qui serait précédé d'assises et de forums. Laurent Fabius a affirmé que « la gauche va devoir réfléchir, reconstruire et réunir ». Pour Dominique Strauss-Kahn, après cette défaite « lourde », « la gauche a besoin de se réorganiser ».

d'Alain Vidalies dans les Landes. Mais 14 secrétaires nationaux sont battus, avec, parmi eux, des défaites lourdes emblématiques : c'est le cas de Martine Aubry d'abord, la maire de Lille, qui avait élaboré le projet du PS, de Vincent Peillon, le porte-parole devenu la cible des chasseurs dans la Somme,

autant de personnalités qui incarneraient la génération Jospin.

Après avoir attribué la défaite de la gauche à « l'enchaînement mécanique » ayant suivi l'élection présidentielle et au « refus de la cohabitation », M. Hollande confiait à propos du second tour : « Il n'est ni comme on pouvait le craindre ni

comme on pouvait l'espérer. » A des succès attendus, comme ceux de Henri Emmanuelli, de Dominique Strauss-Kahn ou d'Arnaud Montebourg, s'ajoutent la majorité conquise par la gauche à Paris, prolongeant la victoire de Bertrand Delanoë en mars 2001, et des élections symboliques comme celle de Manuel Valls, ancien porte-parole de M. Jospin, contre Serge Dassault dans l'Essonne, ou celle de Jean-Jack Queyranne contre Charles Millon dans le Rhône. Des défaites sanctionnant l'absence de relève générationnelle, comme celles de Georges Frêche (Hérault), de Raymond Forni (Territoire de Belfort) ou de Louis Mexandeau (Calvados), tous trois élus depuis 1973, marquent une relative usure, comme pour Gilbert Mitterrand (élu depuis 1981 en Gironde), ou l'échec d'un parcours personnel, comme Catherine Trautmann (Bas-Rhin), ou sont la conséquence du vote de l'extrême droite, comme pour Michel Vauzelle (Bouches-du-Rhône) ou Jean-Marie Bockel (Haut-Rhin), adepte du blairisme à la française.

Michel Noblecourt

L'échec de Martine Aubry à Lille symbolise le désaveu de la politique du gouvernement Jospin

LILLE (Nord)

de notre correspondant régional
Un restaurant scolaire, au cœur d'une ZUP de la banlieue lilloise. C'était le lieu de rendez-vous donné aux militants et aux journalistes. Officiellement, Martine Aubry n'y était pas visible avant 21 heures. Traquée par les caméras de toutes les chaînes de télévision, elle fut pourtant forcée de devancer l'horaire. A l'heure dite pour la conférence de presse, la maire de Lille séchait ses larmes derrière un paravent, tandis que la salle entonnait *Le Chiffon rouge*.

La défaillance fut de courte durée. Il est vrai que l'échec est cuisant. Elue triomphalement avec 60,8 % des suffrages il y a cinq ans, elle perd cette fois plus de 9 000 de ses 32 475 électeurs de 1997 et tombe à 48,91 %, face à Sébastien Huyghe (UMP), un jeune notaire de 32 ans, quasiment inconnu du public. Les abstentionnistes, sur lesquels elle comptait pour remonter son handicap du premier tour, sont encore plus nombreux : 39,42 %, contre 37,53 % dimanche 9 juin. Ces deux points représentent bien plus que les 1 044 voix qui lui manquent pour l'emporter.

Martine Aubry n'a pourtant pas ménagé sa peine pour aider au reclassement des victimes de fermetures d'usines – comme les salariés de Selnor à Seclin (Nord) – et à la réinsertion des laissés-pour-compte de cette circonscription disparate, moitié banlieue, moitié campagne. Ces dernières semaines, elle en a arpenté tous les quartiers, à la rencontre des habitants. Elle ne leur en veut pas. « Les abstentionnistes y sont, dit-elle, des hommes et des femmes qui se sentent abandonnés et exclus alors que leurs voisins s'en sortent mieux qu'eux. Ils travaillent souvent très dur pour un salaire faible, dans la précarité, et ont l'impression que tout est fini, qu'ils n'arriveront jamais à bien vivre. Il était même indécemment de leur parler de vote face à la situation qui est la leur. Ce que nous avons fait était insuffisant. Nous voulions faire plus, c'était en tête du programme. Mais bon... »

A-t-elle l'impression qu'à travers elle c'est la politique du gouverne-



Ces dernières semaines, Martine Aubry avait arpenté les quartiers de sa circonscription, à la rencontre des habitants. Pourtant, elle a été battue (48,91 % des voix) par un notaire de 32 ans quasiment inconnu du public.

ment de Lionel Jospin que les électeurs ont voulu sanctionner ? « Franchement, non. Il ne faut pas chercher d'explications nationales. Les raisons locales suffisent. J'ai ma part de responsabilité dans cet échec. Je n'ai sans doute pas été assez là quand j'étais ministre. Mais il est difficile de faire plusieurs choses à la fois. »

« INJUSTEMENT SANCTIONNÉE »

Ses collègues socialistes de la métropole lilloise contestent son analyse. « Elle a été perçue comme l'ancienne ministre à qui on a fait supporter un certain nombre de reproches faits au gouvernement Jospin », estime Bernard Derosier, président du conseil général du Nord, réélu dans la 2^e circonscription. Les 35 heures, par exemple ? « Possi-

ble. Mais il est dommage que les gens aient oublié la CMU [couverture maladie universelle] et l'APA [aide personnalisée à l'autonomie pour les personnes âgées]. »

Bernard Roman, dauphin de Pierre Mauroy jusqu'à l'arrivée de Martine Aubry, a gardé à ce titre la 1^{re} circonscription – celle de Roger Salengro et, traditionnellement, de ses successeurs à la mairie de Lille. Il est presque gêné d'y être réélu avec 55,89 % des suffrages : « On ne peut pas se réjouir. J'ai dû appeler mes militants, qui s'étaient très investis, à garder une certaine mesure dans l'expression de leur triomphe. » Lui aussi estime que « Martine Aubry subit la vague bleue ». Elle était de surcroît, souligne-t-il, « sur un terrain qui n'était pas vraiment le sien », dans la mesure où elle avait dû céder son siège à son suppléant lors de sa nomination au gouvernement. « Ce handicap a été amplifié par le mouvement général en faveur de la droite. »

Martine Aubry « est injustement sanctionnée alors qu'il s'agit d'une figure emblématique de la gauche, dont elle a porté les grandes réformes dans le gouvernement Jospin, renchérit Pierre Mauroy. Mais je connais son énergie. Je sais qu'elle repartira vers de nouveaux combats victorieux. Maire de Lille, elle continuera à jouer un rôle évident, au plan tant régional que national. » L'intéressée confirme : « Je vais continuer à me battre, avec l'ensemble des élus de gauche. » A Lille, ce sera sans doute plus difficile : la gauche a perdu cinq des huit circonscriptions (sur onze) qu'elle détenait sur le territoire de la communauté urbaine. Parmi ses tombeurs figure Christian Decocq (UMP-RPR), le challenger malheureux de Martine Aubry aux municipales, qui a battu le socialiste Alain Cacheux.

Jean-Paul Dufour

Sur la lancée de sa victoire aux municipales, la gauche décroche 12 des 21 sièges parisiens

QUINZE MOIS après la victoire de la gauche aux municipales, Paris confirme son rôle d'exception. Les socialistes et leurs alliés Verts emportent la majorité des vingt et un sièges de députés parisiens à l'Assemblée nationale. Dans un contexte national pourtant défavorable, les huit députés PS sortants ont tous conservé leur siège et, sans exception, amélioré leurs scores de 1997. La gauche a aussi arraché trois nouveaux sièges à la droite (la 1^{re}, la 11^e et la 17^e) et un supplémentaire, celui de Georges Sarre (MDC), éliminé au premier tour. Deux candidats Verts, Martine Billard et Yves Cochet, sont élus dans deux circonscriptions jusque-là détenues par la droite (la 1^{re} et la 11^e), et Annick Lepetit, maire (PS) du 18^e arrondissement, qui était opposée à Patrick Stefanini (UMP), l'emporte dans la 17^e circonscription, désertée par Françoise de Panafieu, députée sortante, pour sa part réélue dans la 16^e.

Ce résultat, inespéré pour la gauche, a été commenté sobriement par le maire de Paris, qui a activement soutenu les candidats. « Cela me procure beaucoup de plaisir, a déclaré Bertrand Delanoë, tenant à saluer l'élection « de trois femmes » et « de deux candidats Verts », mais écartant tout « effet Delanoë » dans le résultat du scrutin. « Ce vote, a-t-il souligné, est un vote de confiance dans une équipe créative, exigeante, qui doit s'améliorer, mais qui essaye d'abord de travailler avec tous les Parisiens. »

La gauche s'attendait à un duel serré dans le centre de Paris, où Martine Billard (Verts) a vaincu, avec une avance de 600 voix, le maire (RPR) du 1^{er} arrondissement, Jean-François Legaret. Le remplacement, in extremis, du député sortant, Laurent Dominati, par son ancien suppléant n'a pas suffi à sauver cette circonscription où trois arrondissements sur quatre sont passés à gauche en mars 2001. Le fief de M. Dominati, lui-même battu par Gilbert Gantier, député sortant (DL), dans la 15^e circonscription, était déjà menacé en 1997. L'affaire des faux électeurs – dans laquelle il est mis en examen comme son père, Jacques, l'ancien maire du 3^e, et son frère, Philippe – a visiblement laissé des traces.

Les socialistes et leurs alliés Verts s'attendaient aussi à une bataille difficile dans la 11^e circonscription, où l'ancien ministre de l'environnement et ancien député (Verts) du Val-d'Oise, Yves Cochet, l'a finalement emporté sur Dominique Versini (UMP), secrétaire d'Etat chargée de l'exclusion. Face à une droite divisée, le tandem formé par le « parachuté » Cochet et son suppléant, le maire (PS) du 14^e arrondissement, Pierre

Castagnou, a bien fonctionné. Nettement distancée (48,17 % contre 51,83 %), M^{me} Versini n'a sans doute pas fait le plein des voix de sa concurrente dissidente du premier tour, la députée sortante, Nicole Catala (RPR), qui lui avait, pourtant, apporté son soutien.

Mais la vraie surprise, à gauche, est l'élection d'Annick Lepetit – par 156 petites voix d'avance – dans l'ancienne circonscription de M^{me} de Panafieu, à cheval sur les 17^e et 18^e arrondissements. Une circonscription pourtant taillée sur mesure pour la droite. Pour la deuxième fois, l'ancien directeur adjoint du cabinet d'Alain Juppé à Matignon, Patrick Stefanini, a raté son parachutage parisien : en 1997, il avait dû s'incliner devant Christophe Caresche dans la 18^e circonscription voisine. Soutenue par M. Juppé, la décision de M^{me} de Panafieu de transhumer sur les terres de Bernard Pons, qu'elle a battu au premier tour, coûte cher à la droite parisienne, qui perd une circonscription qu'elle aurait dû, normalement, conserver.

« L'EFFET BERTRAND »

Dimanche soir, dans les salons de l'Hôtel de Ville, Pierre Shapira, conseiller (PS) de Paris dans le 2^e arrondissement, fournissait trois explications à l'exception parisienne : « L'effet Bertrand, la sociologie de la capitale, qui n'est pas celle du Nord-Pas-de-Calais, et la manière astucieuse dont nous avons mené, à Paris, l'union avec les Verts. »

La dynamique issue des dernières municipales a joué pour beaucoup dans le résultat de la gauche parisienne. Mais l'incapacité de la droite à solder définitivement ses querelles y a sans doute aussi aidé. Si la concurrence entre M^{me} de Panafieu et M. Pons pour le siège sans risque de la 16^e circonscription a coûté un siège à la droite, la dissidence de M^{me} Catala, dans la 11^e, a compromis la victoire de M^{me} Versini, seul membre du gouvernement battu. Le déploiement impressionnant de soutiens à sa candidature – notamment ceux de Jean-Pierre Raffarin et de Bernadette Chirac – n'a pas suffi. Pas plus qu'il n'a aidé Jacques Toubon à retrouver son siège de la 10^e circonscription, où Serge Blisko l'a emporté (53,49 % contre 46,51 %).

En revanche, le rabibochage de dernière minute entre Jean de Gaulle (UMP) et Jean-Pierre Bechter (DL), concurrents au premier tour, a sans doute permis à la droite de conserver le siège de la 8^e circonscription, où la troisième candidate Verte de ce scrutin, Maryse Arditi, a dû s'incliner.

Christine Garin

PROFIL ANNICK LEPETIT, LA REVANCHE D'UNE PROTÉGÉE DE LIONEL JOSPIN

Annick Lepetit est habituée aux scores serrés. En 1997, il lui avait manqué 1 500 voix pour s'imposer face à Françoise de Panafieu, dans la 17^e circonscription de la capitale. Dimanche 16 juin, elle a pris sa revanche. En obtenant 50,27 % des suffrages, face à l'ancien directeur de cabinet adjoint d'Alain Juppé, Patrick Stefanini, elle entre de justesse, à 44 ans, au Palais-Bourbon.

Cette élection, pour laquelle le maire de Paris, Bertrand Delanoë, lui-même élu du 18^e, s'est dépensé sans compter, est une consécration pour cette protégée de Lionel Jospin, maire du 18^e arrondissement depuis mars 2001. C'est à la faveur du retrait de Daniel Vaillant, alors ministre de l'intérieur de M. Jospin et tête de liste dans le 18^e aux dernières municipales, que M^{me} Lepetit est devenue maire d'arrondissement. L'ancien

ministre de l'intérieur avait dû renoncer à son fauteuil de maire, afin de respecter la règle de non-cumul imposée par M. Jospin.

La nouvelle députée du 18^e, entrée au PS en 1982, a fait toute sa carrière dans le sillage de M. Jospin et de François Hollande. D'abord attachée de presse de Bertrand Delanoë, alors porte-parole du PS, elle a travaillé au cabinet de Michel Charasse puis intégré, en 1991, celui de M. Jospin, au ministère de l'éducation nationale. Un an plus tard, Ségolène Royal, ministre de l'environnement, l'avait choisie pour assurer la communication au sein de son cabinet.

Deuxième adjointe de M. Vaillant à la mairie du 18^e, chargée de la démocratie locale et de la vie associative, c'est dans cette fonction qu'elle avait découvert les contraintes de l'élu local et le

travail de terrain. M^{me} Lepetit est, depuis 1998, conseillère régionale d'Ile-de-France et, depuis deux ans, membre du conseil national du PS, au sein duquel elle milite en faveur de l'égalité politique entre hommes et femmes.

Dès le 8 mars 2000, jour de la mise en œuvre de la loi sur la parité et Journée de la femme, elle avait déclaré : « Le PS parisien compte 38 % de militantes et 38 % d'élués dans les conseils d'arrondissement. Il faut donc plus de militantes pour avoir plus d'élués. » Le scrutin du 16 juin semble répondre à ses attentes puisque, à Paris, deux des trois nouveaux députés de gauche sont des femmes : elle-même et la Verte Martine Billard, dans la 1^{re} circonscription.

Sophie Cousin et Sébastien Demaret

RAFAL
ESPACE RENOVÉ
encore plus de choix
habille les hommes
FORTS ou GRANDS
15, place du Havre - 75008 Paris
Tél. : 01 43 87 34 64

Face à la gare St-Lazare

Le désarroi des militants face à la défaite de Robert Hue

Certains réclament un débat pour « tout mettre à plat »



Déjà très fragilisé à la tête du PCF, Robert Hue a essuyé une défaite cuisante dans sa circonscription d'Argenteuil. « Il faudra reconstruire ce qui est nécessaire pour ce pays et proposer une alternative à l'argent-roi », a expliqué le président du PCF, le visage grave, devant des militants déçus.

« SI ON A CHUTÉ aussi grave, c'est qu'il y a quelque chose qu'on n'a pas compris. » Ange, une allure de boxeur, a du mal à masquer sa peine. « J'y ai cru jusqu'au dernier moment. » A quelques pas de lui, Robert Hue. Il est 22 h 55 et le président du PCF vient d'arriver dans les locaux de la fédération du Parti communiste, à Argenteuil (Val-d'Oise). Le visage grave, il ne dira que quelques mots pour remercier ses électeurs et la poignée de militants venus lui faire une ovation, avant de s'enfermer dans un bureau avec les responsables départementaux.

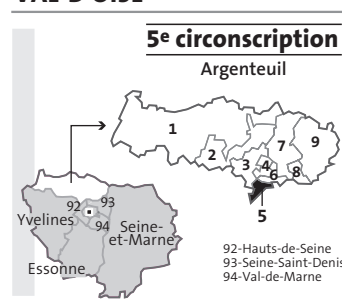
« Nous avons mené une campagne unitaire exceptionnelle, et sans l'apport des voix du Front national mon adversaire, Georges Mothron, n'aurait pas pu être élu », explique le président du PCF, martelant ce même argument depuis le début de la campagne. Robert Hue rappelle que « si nous sommes tristes ce soir, il n'en va pas de même du côté de Le Pen, qui m'avait désigné comme un homme à battre. Il faudra reconstruire ce qui est nécessaire pour ce pays et proposer à ses habitants une alternative à l'argent-roi ». Certains essuient quelques larmes, beaucoup applaudissent et d'autres secouent la tête en signe d'incompréhension.

« LA RÉNOVATION EN PANNE »

Il faut dire que, dès 21 h 30, la rumeur donnait Robert Hue gagnant avec 51 % des voix. A cette heure-là, les couloirs de la « fédé » étaient encore quasiment déserts et les quelques militants présents se restauraient en attendant « leur » candidat ou rangeaient dans la cuisine les bouteilles de champagne pour fêter la victoire. Josiane, la cinquantaine, était confiante : « Avec trois points d'avance au premier tour, c'est sûr qu'il va gagner. Nous avons

tous beaucoup travaillé durant toute cette semaine pour convaincre les abstentionnistes du premier tour d'aller voter. » Philippe, syndicaliste CGT à EDF, se disait « soulagé » par ces rumeurs, après avoir été anxieux toute la journée : « Ce sera dans un mouchoir de poche mais avec un score positif pour Robert Hue. C'est une bonne nouvelle, d'autant que nous

VAL-D'OISE



aurons sans doute un groupe à l'Assemblée. Le PCF va enfin pouvoir exister et se restructurer sur de meilleures bases. » Persuadés du succès de Robert Hue, quelques militants se laissaient aller à des confidences. Comme Daniel, avouant être critique envers le président du PCF, mais favorable à la mutation du parti « qu'il a inspirée ».

A 22 h 30, pourtant, Robert Hue n'est toujours pas là, et l'enthousiasme fait place à la crainte. On apprend qu'à la mairie on recompte les suffrages : Georges Mothron serait en avance à Argenteuil de 650 voix sur le député sortant, mais en retard d'un millier à Bezons. Les visages commencent à se crispier, même si on veut encore espérer. Quelques minutes avant 23 heures, la nouvelle tombe : Georges Mothron a gagné.

Jacqueline Meillon

A Belfort, Jean-Pierre Chevènement perd un mandat qu'il détenait depuis 1973

Sa défaite réduit encore l'influence du Pôle républicain. Raymond Forni, président sortant de l'Assemblée, est battu dans le Territoire de Belfort

BELFORT

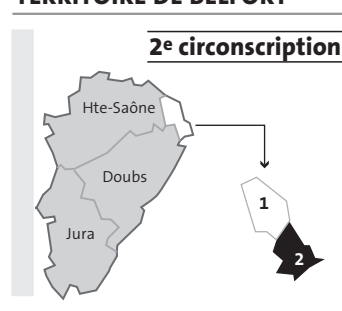
de notre envoyé spécial

Salle des fêtes aurait pu s'écrire « sale défaite » puisque aussi bien c'est le dernier acte d'un drame – ou plutôt d'une tragi-comédie – qui se jouait dimanche soir dans ce vaste hall faisant face à la préfecture du Territoire de Belfort et jouxtant le palais de justice. Dès 19 heures, les mines étaient, elles aussi, défaits parmi les 200 militants qui se passaient déjà le mot : « Pour Jean-Pierre et Raymond, c'est plié. » Il était 19 h 35 lorsque Jean-Pierre Chevènement, qui, à la présidentielle, fustigeait presque aussi sévèrement « Josrac et Chipin » et se voyait en troisième homme promis aux plus hautes destinées, montait sur la scène, costume gris clair et visage sombre, sous de timides applaudissements.

Flanqué de Christian Proust, président (MDC) du conseil général, et de quelques autres grognards d'une garde en pleine déroute, l'ancien ministre de l'intérieur prenait connaissance des chiffres sortis des derniers bureaux de vote. Les jeux étaient faits, la partie perdue, le rêve passé... Sous les feux des caméras, il ne lui restait plus qu'à se ménager une contenance. « C'est pas brillant », soufflait-il à un proche, avant de lire devant ses supporters, sourcil haut, lèvres serrées et regard noyé, les résultats des cantons urbains de Belfort, où il conservait un très mince avantage (109 voix) sur son adversaire de l'UMP, Michel Zumkeller.

Les bureaux suburbains et ruraux faisaient la cruelle différence avec moins de 46,6 % des suffrages : celui qui se voyait à l'Elysée était exclu du Palais-Bourbon, où il siégeait sans discontinuer depuis 1973, à l'exception de ses intermédiaires ministériels. Dans un discours prononcé d'une voix atone, mais très applaudi, M. Chevènement évoquait « une trop faible participation et des reports insuffisants ». Sous-entendu, les nombreuses voix socialistes qui s'étaient portées sur Yves Ackermann (18 % au premier tour), mais qui ne se sont

TERRITOIRE DE BELFORT



pas reportées sur lui, dimanche, pour le punir d'avoir été « le diviseur de la gauche » et d'avoir contribué à la défaite de Lionel Jospin le 21 avril.

« BIPOLARISATION IMPLACABLE »

Bravache, il affirmait quand même qu'« il n'y a pas lieu de désespérer ». « Nous avons en nous la force de repartir du bon pied et nous ne sommes pas de ceux qui se résignent », lançait-il. S'estimant victime d'une « bipolarisation qui a fonctionné de manière implacable » et se déclarant « toujours enraciné à gauche », le maire de Belfort parlait de reconstruire « une perspective pour la République et pour la gauche ». L'instant d'après, il confiait qu'il n'avait « pas l'intention de décrocher », même si le Pôle républicain, sans un seul élu, n'est plus qu'un champ de ruines. Sa mise à l'écart de « la vie législative pour cinq ans » ne lui apparaissait pas encore comme un désaveu définitif.

Raymond Forni, battu lui aussi (46,8 % des voix) dans la 1^{re} circonscription – de façon plus prévisible puisqu'il était en ballottage défavorable –, avait quitté très vite les locaux de la Poudrière, où les socialistes ont l'habitude de se réunir les soirs d'élection. Moins sonné, toutefois, que son allié d'entre les deux tours. « La réconciliation fut trop tardive, le mal était fait, reconnaissait M. Forni, même si les voix du candidat chevènementiste se sont mieux reportées sur moi. » Le président sortant de l'Assemblée

nationale confiait que M. Chevènement l'avait « entraîné dans l'échec » et qu'il n'était pas sûr « qu'il ait encore assimilé la leçon ».

Raymond Forni se souvenait que, comme M. Chevènement, il avait été élu en 1973, même si lui, contrairement à son grand rival régional, il avait vécu deux traversées du désert comme parlementaire (en 1986-1988 et en 1993-1997). En redevenant simple maire de Delle, celui qui a été pendant deux ans le troisième personnage de l'Etat confiait qu'il « y a une autre vie en dehors de la politique ». Si les deux jeunes loups d'une gauche revivifiée par le congrès d'Epinau apparaissent hier comme de « vieux renards », c'est que leurs « tombeurs » quasi anonymes appartiennent à une génération montante.

Damien Meslot, cadre bancaire de 37 ans, qui a battu M. Forni, est conseiller général depuis 1992 et secrétaire départemental du RPR. Le vainqueur de M. Chevènement, Michel Zumkeller (UMP-DL), est, à 36 ans, un simple conseiller municipal d'opposition. Juché sur une chaise devant ses supporters en délire dans un petit hôtel d'Offemont, M. Meslot n'en revenait pas d'avoir eu MM. Raffarin, Sarkozy et Balladur au téléphone et confirmait que « c'est une politique de droite, pas de gauche » qui allait être mise en œuvre. Il rêvait déjà de conquérir le conseil général dans deux ans pour « envoyer Christian Proust à ses casseroles ».

Les Belfortains avaient encore du mal à réaliser le « séisme » qui, à travers une double fin de règne, secouait leur territoire et, au-delà, la Franche-Comté. Un observateur de la vie locale trouvait pourtant les mots d'un premier épilogue : « Chevènement, qui brocardait le Frogoli de l'Elysée et le vicaire de Matignon, a toujours été un personnage stendhalien. On l'aurait bien vu dans Le Rouge et le Noir. Pour lui, ce soir, c'est surtout le noir. »

Robert Belleret

Les Verts subissent l'échec de Dominique Voynet mais parviennent à conserver trois sièges

Noël Mamère réélu à Bègles, Yves Cochet et Martine Billard élus à Paris

AVEC TROIS DÉPUTÉS, dont deux à Paris, les Verts paient chèrement leur tribut à la défaite de la gauche. Sans grande surprise, Noël Mamère est réélu à Bègles (Gironde), tandis que Martine Billard et Yves Cochet peuvent se féliciter d'une victoire à l'arraché dans la capitale, qui bascule à gauche. La secrétaire nationale du parti, Dominique Voynet, est battue à Dole (Jura). Partis à sept en 1997, les Verts ont fini la législature à quatre, trois d'entre eux étant devenus ministres, M^{me} Voynet, M. Cochet et Guy Hascoët, battu dans la 7^e circonscription du Nord.

La défaite la plus lourde est sans conteste celle de la chef de file des Verts. Paris lui tendait les bras. Ancienne ministre, chef de parti, elle aurait pu emporter, avec le soutien du Parti socialiste, l'une des circonscriptions parisiennes. Malgré les réticences des Verts contre le parachutage, malgré l'investiture donnée par les militants à d'autres candidats, l'hypothèse a été sérieusement envisagée par M^{me} Voynet.

Elle en a décidé autrement. Malgré son échec aux municipales de mars 2001 à Dole – qui avait vu la victoire de son éternel rival, Gilbert Barbier (UDF), dès le premier tour –, elle a choisi l'ancrage local. Sa défaite, dimanche soir, face à Jean-Marie Sermier (UMP-UDF) est un symbole à plus d'un titre. Echec de la gauche plurielle, d'abord, comme le prouve aussi la chute de Robert Hue et de Jean-Pierre Chevènement. « Un grand vent de droite a balayé nos certitudes. C'est tout le bilan de la majorité plurielle qui est mis en question », a admis la secrétaire nationale des Verts, depuis Dole, au soir de sa défaite. Ministre pendant quatre ans, avec une grande visibilité médiatique mais une mince latitude d'action, elle paie l'ensemble du bilan du

gouvernement et le sien propre. Sa défaite tient aussi largement à la désunion de la gauche locale et à une aura qui s'est peu à peu ternie. Etoile montante en 1997, elle avait été confortablement élue face à M. Barbier, avec le meilleur score des trois députés jurassiens, bénéficiant d'un excellent report des voix communistes. Cinq ans plus tard, il en va tout autrement. M^{me} Voynet n'a dû qu'à la bonne volonté de Marie-George Buffet de voir le candidat du PCF se retirer face à elle.

Mais les militants communistes n'ont pas fait campagne pour elle, encore très amers de leur échec à Poligny aux municipales – « à cause des Verts ». De plus, M^{me} Voynet a dû affronter, au premier tour, la candidature d'un dissident socialiste. Enfin, son revers est dû aux qualités propres de son adversaire, un jeune viticulteur de 41 ans, qui a compensé son manque de notoriété par une bonne implantation locale, le soutien sans faille de la droite et une campagne de proximité.

TROIS SENSIBILITÉS DIFFÉRENTES

Les trois rescapés de la débâcle – élus grâce au soutien du PS – représentent trois sensibilités constitutives de l'histoire des Verts.

M. Cochet, partisan de la gauche plurielle dès les Assises de la transformation sociale conduites par Jean-Christophe Cambadélis, est un Vert historique. Fidèle de M^{me} Voynet, il l'a aidée à sortir le parti de la ligne du ni droite ni gauche suivie par Antoine Waechter et à transformer les Verts en parti de gouvernement.

M. Mamère symbolise un courant récent, dans lequel les partisans de Daniel Cohn-Bendit sont nombreux. Entré à l'Assemblée nationale en 1997 sous l'étiquette Convergences écologie solidarité (CES), il a terminé la mandature comme candidat des Verts à la présidentielle, mais a eu de grandes difficultés à se faire adopter par la famille Verte.

M^{me} Billard, enfin, inconnue du grand public, est la chef de file du courant autrement les Verts, qui rassemble des militants proches de l'extrême gauche. Elle fut poignéeuse de métro, caissière de supermarché, bibliothécaire et six ans conseillère de Paris. La voilà députée, par la grâce de l'alliance avec le PS qu'elle avait, naguère, si vivement combattue.

Béatrice Gurrey

Dans les Bouches-du-Rhône, les communistes passent des pleurs de joie aux larmes de chagrin

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Dans la chaleur d'étuve de la petite permanence, les chiffres qui s'alignent sur le grand panneau des résultats de la 4^e circonscription des Bouches-du-Rhône ne laissent plus de doute : Frédéric Dutoit (PCF) sera le successeur de Guy Hermier à l'Assemblée nationale, élu avec 64,8 % des voix, contre 35,2 % à son adversaire du FN. Les militants savourent une victoire qui ne s'est dessinée qu'après l'affrontement, au premier tour, avec le socialiste Patrick Mennucci. A 21 h 30, le nouvel élu de la dernière circonscription de Marseille détenue par le PCF prend le micro pour officialiser son succès : « Jamais l'écart avec le Front national n'avait été aussi grand (...) au second tour », dit-il. Avant de souligner qu'en ce « dimanche noir pour la gauche » « le Parti communiste réussit à sauver son groupe ». « Ça n'a pas été une mince affaire », conclut-il.

Sa suppléante, Simone Ruzé, veuve de Guy Hermier, lui tombe dans les bras. Elle prend alors la parole et brandit la dernière écharpe de député de son mari, décédé à l'été 2001. « Je l'ai repassée ce matin, dit-elle. Je pense sincèrement que Frédéric sera le continuateur de Guy, de ce qu'il a représenté pendant vingt-trois ans dans ces quartiers populaires et rebelles. »

Elle lève l'écharpe tricolore et la passe au cou de M. Dutoit, au bord des larmes. Emue, l'assistance entonne une Internationale parsemée de fausses notes. Place aux chips, place aux rires : « On est du peuple, on s'est battu pour le peuple, le peuple nous a reconnus », dit une militante à son mari, qui avoue n'avoir pas eu de telles occasions de se réjouir depuis bien longtemps.

« CONTEXTE DE DÉBÂCLE »

Jean-Marc Coppola, premier secrétaire fédéral du PCF, est là. « Deux députés réélus sur trois, ce n'est pas mal, estime-t-il, surtout dans ce contexte de débâcle de la gauche, nationale et départementale. » Car le Parti a aussi sauvé le siège de Michel Vaxès, maire de Port-de-Bouc, qui a battu une candidate de l'UMP avec 56,59 % des voix – autant qu'en 1997. De la salle des fêtes Youri-Gagarine, où les militants fêtent la victoire, il se réjouit d'un résultat attribué à « une nouvelle conception de la politique, qui ajoute la démocratie participative à la démocratie représentative ».

Partisan d'une reconstruction du PCF « dans la rencontre avec les gens », persuadé qu'« on ne peut pas réunifier des sommets, mais qu'il faut réunifier les peuples », M. Vaxès soutient que sa réélection est la reconnaissance de son travail de terrain. Mais il déplore la défaite de

son ami Roger Meï, député (PCF) et maire de Gardanne, battu par Richard Mallié (UMP) : « L'impossibilité de l'union a laissé des traces », relève-t-il. Les chiffres lui donnent raison : dans la ville de Roland Povi-nelli (PS), adversaire de M. Meï au premier tour, le déficit en voix de gauche apparaît considérable.

A Gardanne, l'atmosphère de la soirée tranche avec la joie manifestée par les équipes des deux gagnants : on aura beaucoup pleuré, ce dimanche soir, dans la petite ville du charbon et de la bauxite. Dès qu'il a su les résultats, M. Meï a quitté sa mairie pour rejoindre la maison du peuple, où plus de 200 militants attendaient. Il leur annonce l'échec, explique qu'il a été vaincu par « une poussée à droite confortée par l'extrême droite », même si « l'essentiel des voix de gauche se sont reportées ». Il prédit des heures difficiles « avec la droite qui dispose de tous les pouvoirs », et pronostique « des actions et des luttes qui permettront de résister ». Puis il reste planté devant ses amis, un sourire figé sur les lèvres. Larmes aux yeux, ses camarades lui font une longue ovation. L'Internationale s'élève péniblement de plusieurs coins de la salle, avant de s'imposer, redonnant un peu de courage à cette assemblée de cœurs brisés.

Michel Samson

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 27 juin 2002 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://mba.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

D'Argenteuil à Orange, de Fécamp à Lille, paroles d'électeurs de l'UMP



Photos prises et propos recueillis à la sortie des urnes à Lille, dimanche 16 juin. De gauche à droite. Fatia, la trentaine, vote habituellement à gauche, mais dimanche elle a voté pour que le gouvernement Raffarin, « plus cohérent, plus proche de la réalité du terrain, aille au bout de ses projets ». Benoît Perea, 33 ans, employé dans une société informatique, a voté UMP pour « redonner du panache à la France » et réduire « ces inégalités qui ont poussé le vote extrémiste au premier tour de l'élection présidentielle ». L'insécurité n'est pas un problème majeur, affirme Christelle Rollin, 24 ans. « L'important c'est de favoriser les initiatives personnelles, aider à la création d'entreprise. » Pour cela, « il faut un gouvernement stable et réaliste ». Le gouvernement Raffarin a redonné espoir à Daniel et Jeannine Fidèle, retraités : « On nous a entendus. Attendons de voir si l'on nous a compris. »

ILS ont le succès modeste et peu expansif des vainqueurs attendus. Rien à voir, en tout cas, avec l'euphorie pro-Chirac de 1995. Les analystes politiques ont beau évoquer une « marée » bleue sur l'Assemblée nationale, les électeurs de droite se gardent de tout triomphalisme. L'heure n'est pas à l'arrogance : le taux d'abstention oblige à la retenue, le passé incite à la prudence, voire au doute. Et puis, l'époque est ainsi faite que cette fameuse France « bleue », même rangée derrière un parti promis à l'hégémonie (l'UMP), goûte peu les fanfaronnades. Elle préfère le style Raffarin, humilité et profil bas. Gagner, certes, puisque c'était écrit, mais en se tournant aussitôt vers demain.

Jean-Pierre Raffarin... L'homme du jour, assurément. Son nom revient dans la plupart des commentaires. Davantage que



PHOTOS JEAN-MARC VANTOURNOU

LES ESPOIRS DE LA FRANCE BLEUE

Chirac, Juppé ou tout autre habitué de l'avant-scène. Aux yeux de ses partisans, le premier ministre incarne « l'espoir ». Benoît Perea, un Lillois de trente-trois ans, employé dans une société informatique, attend de lui qu'il « redonne du panache » au pays : « Il faut un rebond pour en finir avec ces inégalités qui ont poussé le vote extrémiste au premier tour de la présidentielle. Il faut moins de pression fiscale, davantage d'aide à la création d'entreprises, revenir à un niveau de sécurité décent, comme du temps de Pasqua. Sans oublier la construction de l'Europe avec de véritables échanges, et pas de nationalisme, entre les pays. Pour une fois, à Matignon, on a quelque chose de sympa et d'ouvert. On verra si les promesses seront tenues, ce qui n'avait pas été le cas il y a sept ans. »

En 1995, au début du premier mandat de M. Chirac, bien des jeunes électeurs de ce printemps 2002 n'étaient pas encore en âge de voter. Cette fois, ils l'étaient. A la présidentielle puis aux législatives. Certains ont tiré de cet apprentissage accéléré un enseignement majeur : le rejet de toute forme de cohabitation. « Si Jospin avait été président, j'aurais voté PS aux législatives. Mais comme c'est Chirac, j'ai voté UMP ! », explique Laure-Hélène, élève ingénier à Lyon. A dix-huit ans, elle affirme avoir choisi la cohérence, « le vote utile », en soutenant l'Union pour la majorité présidentielle. Le score de Jean-Marie Le Pen le 21 avril lui avait fait prendre conscience de ses responsabilités : « Avant, je voulais absolument trouver mon camp. Maintenant je sais que le plus important n'est pas d'être de gauche ou de droite mais de penser à l'intérêt général, quel que soit le candidat. Il ne faut pas se braquer sur ses propres opinions mais soutenir le président, lui donner une chance, une majorité surtout. »

Ladite « majorité » a su convaincre jusqu'aux plus indécis, comme Julien, étudiant aux Beaux-Arts de Lyon, à la fois « fan de Jospin » et électeur d'Emmanuel Hamelin, candidat de la droite dans la 2^e circonscription de la ville. Explication de cette apparente contradiction : « Après avoir longuement hésité et appelé tous mes potes pour savoir ce qu'ils allaient faire, j'ai finalement décidé que c'était peut-être mieux comme ça. Parce que j'en avais marre d'être tout le temps dans la contestation vaine et systématique. » Julien se pose aujourd'hui en « partisan de l'adapta-

tion » : « Chirac est là pour cinq ans. Ce serait dommage de retomber dans les petites luttes de la cohabitation... »

Du bleu pâle au bleu soutenu, la France de droite s'affiche donc dans toute sa diversité. Le noyau dur reste néanmoins chiraquien, à l'image de Jean-Claude, contremaître à la retraite, rencontré à Saint-Denis, le fief du communiste Patrick Braouezec : « Moi, assure Jean-Claude, je vote pour la Corrèze, c'est mon pays. J'ai toujours voté pour Chirac et ceux qui le soutiennent. Sauf en 1981, mais c'est la seule fois... A l'époque, j'avais voté Mitterrand contre une droite qui stagnait. Ici, je n'aime pas ce que fait le député-maire. Il donne de l'argent pour les voyous en montant une salle de boxe. Après, on les voit traîner dans les halls d'immeubles. Les gens ont peur. Je n'ai pas eu beaucoup de problèmes d'insécurité en trente-cinq ans dans la cité, mais si je n'avais pas de soucis de santé, je partirais à la campagne. »

L'UMP a recruté au-delà des rangs gaulistes, dans une famille électorale élargie et bizarrement peuplée. Les désabusés ne manquent pas, les résignés non plus, sans oublier les déçus de la gauche, en particulier du PS, passés depuis peu à l'adversaire. Citons Fatia, une Lilloise d'une trentaine d'années qui confesse avoir voté pour la première fois à droite : « Je suis socialiste mais quand je n'accroche pas, je n'accroche pas. La gauche s'est plantée sur toute la longueur ! Elle a voulu faire trop de choses et rien ne s'est concrétisé. Les exclus, les SDF... Les années passent et on en est toujours au même point ! Aujourd'hui, l'UMP correspond davantage à mes attentes : ils sont plus cohérents, plus proches de la réalité du terrain. »

VIRGINIE MIGNOT, une Parisienne de vingt-huit ans, partage en partie ce point de vue : « Je suis plutôt de gauche. Là, c'est exceptionnel, j'ai voté UMP afin de donner une majorité pleine à un parti. La cohabitation n'a pas donné grand-chose depuis dix ans. Il y a une attente sur la sécurité. Il faut faire ce qu'il faut dans les banlieues, créer des centres de sport, organiser des missions... Si les choses changent vraiment, pourquoi ne pas continuer à voter UMP ? »

A l'évidence, le gouvernement bénéficie donc de préjugés plutôt favorables. A con-

dition de s'atteler dès que possible à la tâche. Le temps est compté. « Même cinq ans, cela ne sera pas suffisant ! », estime d'ores et déjà Gilles et Brigitte, un couple d'une cinquantaine d'années installé à Fécamp (Seine-Maritime). Lui est chauffeur de bus ; elle travaille dans un foyer pour adultes handicapés. Electeurs de droite depuis toujours, ils ont soutenu Daniel Fidelin, le candidat local de l'UMP. Qu'attendent-ils de la majorité ? Tout. Du « boulot pour la jeunesse ». Des « aides financières pour les étudiants ». Des « baisses d'impôts ». La fin des « 35 heures », ce « scandale » qui « empêche de faire des heures supplémentaires. »...

Un peu plus bas, le port de Fécamp et ses trois bassins abritent des centaines de bateaux. Ici, l'avenir de l'industrie de la pêche inquiète la population. Les 380 salariés des Pêcheries sont menacés par la cessation d'activité de leur société. Michel,

Y compris chez les plus jeunes. « Qu'ils aillent voir ce qui se passe sur le terrain ! », s'exclame Jeff, un lycéen lyonnais de dix-neuf ans, féru de foot et un peu moins de politique. « Moi, j'ai grandi dans les rues du quartier de la Croix-Rousse. Tous les soirs, c'était foot dehors. Aujourd'hui, les minots passent leur temps à insulter les flics ! » Avec son short du FC Gueugnon, son « marcel » blanc et son petit diamant à l'oreille, Jeff est plutôt du genre « cool ». Cela ne l'a pas empêché de glisser un bulletin UMP dans l'urne. Seule la droite lui semble en effet capable de « taper du poing sur la table ! ». Surtout Nicolas Sarkozy, l'homme de la situation, à l'entendre : « Avec son air sévère, je me dis qu'il est vénér (énervé en verlan) comme tout le monde et que lui aussi en a marre... »

Reste à savoir combien de temps durera ce relatif état de grâce. L'impatience, et aussi une forme de scepticisme, pointent

« Je suis socialiste, mais quand je n'accroche pas, je n'accroche pas. La gauche s'est plantée sur toute la longueur ! Elle a voulu faire trop de choses et rien ne s'est concrétisé »

FATIA

marin-pêcheur à la retraite, discute avec quelques compagnons, sur la criée. Le ton est moins enjoué, moins volubile, que chez Gilles et Brigitte. Lui aussi a voté UMP. Lui aussi a toujours été de droite. Mais cette élection, plus que pour toute autre, intervient dans un contexte social préoccupant. Pour Michel, ancien terre-neuve, l'histoire de la ville est en passe de basculer, et il ne peut s'y résoudre : « Moi, j'ai voté pour que la droite donne des subventions à la pêche. »

L'emploi, l'éducation, les réformes fiscales... A chacun ses soucis, ses priorités. Jean-Pierre Raffarin est espéré sur tous les fronts. Charge à lui de tenir les engagements de M. Chirac. « 5 % d'impôts en moins, c'est toujours ça de gratté, non ? », se réjouissent déjà Florent et Audrey, un couple de traiteurs lyonnais électeurs de l'UMP. De toutes les promesses présidentielles, celles liées à l'insécurité suscitent le plus d'attentes d'un bout à l'autre du pays.

déjà chez de nombreux électeurs. A Argenteuil, par exemple, sur les terres d'un Robert Hue (PC) en déroute. Dans ce secteur du Val-d'Oise, les attentes sont multiples et se jouent des clivages politiques. Là encore, il est souvent question de sécurité et de justice sociale. Devant l'école du quartier Volembert, Christine Fila, assistante juridique de profession, suggère aux députés de droite de « vivre dans les quartiers ». « A l'ENA, regrette-t-elle, ils sont surprotégés. Ce qui manque ? des gens comme nous, partageant nos réalités quotidiennes. » Comme sa sœur aînée, France-Lise, directrice de production dans une maison de disques, Christine voudrait que l'UMP, « pense aux gens des classes intermédiaires » : « La gauche privilégie les personnes soi-disant dans le besoin. La droite a la réputation de rééquilibrer. Nous ne bénéficions pas de nos salaires ! Alors que l'on paye tout plein pot, on n'a pas droit à des places en crèche, à des

logements sociaux ! Les impôts sont redistribués, mais pas pour nous. »

Roger Pougard partage cette analyse. Ce retraité de la SNCF, « déçu du socialisme » parmi tant d'autres, veut que « tout le monde paie des impôts, pas seulement 40 % de la population ». Quant à sa fille Dominique, actuellement au chômage, elle regrette que l'éducation nationale ait « baissé les bras devant des enfants qui parlent mal et insultent les gens ». La « montée de l'intégrisme » dans cette banlieue nord-ouest de la capitale la choque tout autant : « Des femmes portent le foulard tout d'un coup. Des minorités se coupent du pays. Les habitants ici commencent à en avoir marre de l'immigration. Si l'UMP ne résout pas, sans racisme, ce problème d'intégration, ce n'est pas la gauche qui reviendra, mais Le Pen. »

LE PEN, évidemment. Le Pen vers lequel certains électeurs socialistes feraient peut-être en cas d'échec de Jacques Chirac et de son premier ministre. Quelques régions, connues pour leurs penchants « frontistes », ont soutenu l'UMP, mais semble-t-il sans grande illusion. C'est le cas des environs d'Orange (Vaucluse), où Thierry Mariani, le maire (UMP) de Valréas, a devancé le maire FN d'Orange, Jacques Bompard. A quelques kilomètres de là, à Châteauneuf-du-Pape, Colette et Yves, deux jeunes retraités du secteur viticole, attendent du « concret », maintenant qu'ils ont voté pour le parti de Jacques Chirac. « Il faut voir ce qu'ils vont faire avant de se prononcer. prévient Colette. Ce Raffarin, on ne le connaît pas encore ! Depuis le temps qu'on vote et que rien ne change, il y a de quoi être sceptiques ! Parler de la France d'en bas, c'est bien joli, encore faut-il agir ! »

A Sainte-Cécile-les-Vignes, Irène Huer-tas, ouvrière à la Cave des vigneron réunit, estime de son côté que « le gouvernement devra faire preuve d'une grande fermeté ». Elle attend de lui « des choses simples comme la valorisation des métiers manuels, une école où les instituteurs pourraient transmettre leur savoir sans avoir à faire la police, des chômeurs qui auraient l'obligation de faire des petits travaux pour participer à la vie de la cité... ». Dans cette région agricole où les importations de primeurs en provenance d'Espagne ou d'Italie suscitent la colère des agriculteurs locaux, l'inquiétude se nourrit également d'hostilité à l'égard de Bruxelles, de craintes pour l'avenir des retraites et d'une profonde défiance à l'égard du monde politique. « J'ai toujours voté et j'ai toujours été déçue par les gouvernements successifs, constate Irène. Je me suis mobilisée une dernière fois, j'ai accordé encore ma confiance, mais la prochaine fois, je crains la révolution. »

Philippe Broussard avec Sébastien Demaret, Céline Develay-Mazurelle, Julie Ducourau, Julien Duffé, Tiphaine Durand, Christophe Jaccot, Thomas Portier, étudiants de l'Institut pratique de journalisme (IPJ) de Paris

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LIBÉRATION

Serge July

Le chef de l'Etat sait de toute évidence accueillir la chance qui, depuis deux mois, aura été bonne mère pour lui. Héritier, faute de combattant, d'une situation politique implosée, les électeurs lui ont donné toutes les cartes pour gouverner, comme s'il fallait concentrer tous les atouts entre ses mains pour essayer de sauver une solution gouvernementale. Dans un climat aussi gazeux que celui que nous venons de traverser, l'arrogance du travail accompli, la glorification des résultats et l'autosatisfaction seront les pires adversaires de la droite. Car la tragédie pour Chirac commence aujourd'hui : il doit en effet réussir ! Réussir notamment avec un programme qui reste à écrire et une majorité qui sera tentée à tous moments d'abuser de sa puissance écrasante.

LA TRIBUNE

Philippe Mudry

La voie est dégagée pour Jacques Chirac. Cinq ans après une dissolution hasardeuse, le voici qui retrouve une liberté de manœuvre exceptionnelle, une perspective sans équivalent depuis des lustres pour un président de droite. A lui de tenir ses promesses sans délai, puis de tracer des lignes d'action claires pour la durée. Au-delà, l'enjeu, non moins important, sera de convaincre tous ceux, à chaque élection plus nombreux, qui ne croient plus que leur vote puisse changer quoi que ce soit à leur destin. Cette idée fautive, grosse de toutes les aventures politiques, doit reculer. La meilleure voie pour y parvenir est celle des réformes hardies, résolution affranchies des intérêts catégoriels. Les Français, de toute évidence, y sont prêts.

L'HUMANITÉ

Claude Cabanes

Depuis deux décennies, à chaque fois, c'est-à-dire à cinq reprises, les électeurs appelés à élire leurs députés à l'Assemblée nationale ont changé la majorité parlementaire. Le scrutin législatif de 2002 s'inscrit donc dans cette série. Ce mouvement de balancier incessant a une signification claire : la recherche systématique d'une issue politique nouvelle qui, au bout du compte, finit toujours par décevoir. Il n'y a aucune raison de penser que les vainqueurs d'aujourd'hui ne subiront pas le même destin que ceux d'hier.

LE FIGARO

Jean de Belot

Qui pouvait, en janvier, imaginer le scénario de l'année électorale qui s'est achevée hier. Six mois après, le paysage politique est totalement remanié. Un PS à rebâtir, en quête d'une doctrine crédible ; la gauche à reconstruire. Et, moins de dix ans après 1993, une nouvelle majorité de droite, forte et dotée par les Français d'un mandat explicite. Jacques Chirac et avec lui sa majorité se voient offrir une nouvelle chance. Les cartes de l'équipe Raffarin sont nombreuses. Les risques aussi. L'abstention record, le nombre d'électeurs que le mode de scrutin prive de représentants, disent bien le défi. Oser enfin, franchement, une politique vraiment nouvelle, qui permette de réinsérer dans la société ceux qui en subissent ou contestent la logique.

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

Quel retournement ! Voilà donc le président de la République doté d'une majorité comme peu de chefs de l'Etat avant lui auraient osé en rêver. C'est trop, diront sûrement certains observateurs. Pourtant, l'histoire contemporaine nous enseigne que le genre de circonstance que connaît aujourd'hui la France s'est déjà produit chez nous. Et c'est dans ces périodes-là que la France a consenti à avancer vraiment sur le terrain des réformes. Or c'est précisément ce que demande la majorité des Français à l'équipe qu'ils ont portée au pouvoir. Ils attendent de l'action et des réformes. Et ils l'exigeront d'un gouvernement sur qui pèsent d'autant plus de responsabilités qu'il n'a plus désormais aucune excuse pour ne pas agir : avec cinq ans devant lui, avec une forte majorité derrière lui et une opposition délabrée en face de lui, tout est aujourd'hui possible. Et donc tout est exigible.

Les Belges suivent les Diabes rouges, la vague bleue moins

Le sort de l'équipe nationale de football au Mondial passe avant tout. Mais « La Libre Belgique » offre à ses électeurs une analyse acérée et décapante de la vie politique du grand voisin du Sud



donne les pleins pouvoirs à Jacques Chirac ». Son correspondant à Paris évoque les « ténors engloutis » et estime que « la droite française est au pied du mur », elle qui « a si longtemps donné d'elle-même un spectacle à ce point affligeant qu'elle s'est auto-baptisée la droite la plus bête du monde ».

Jacques Chirac est, lui aussi, confronté à un enjeu de taille, estime Bernard Delattre, et il lui reste peu de temps pour « entrer dans l'histoire de son pays autrement que comme un chef de clan au passé trouble : un homme certes redoutablement rusé, doté d'une incroyable baraka et d'un réel charisme, mais qui, pendant ses trente-cinq années de vie politique, a fait preuve de telle-

ment de versatilité et de légèreté qu'on est bien en peine de lui trouver la moindre vision politique cohérente et marquante. A l'inverse d'un de Gaulle, voire d'un Mitterrand », écrit un journal, anciennement catholique et conservateur, mais dont le centre de gravité se déplace, depuis quelques années, de la droite vers le centre-gauche.

« LE POMPIDOU DU XXI^e SIÈCLE »

Le président est d'autant plus au pied du mur que « les attentes de l'opinion sont à la mesure de son désarroi : immenses ». Est-ce Jean-Pierre Raffarin qui parviendra à réconcilier les citoyens avec la politique ? « Certains voient déjà en lui le Pompidou du XXI^e siècle », écrit le correspondant. Il ajoute : « A ce stade, et sans vouloir juger l'homme avant qu'il ait eu le temps de faire ses preuves, la comparaison paraît pour le moins osée. Certes, son ton tranche agréablement avec l'autosa-

tisfaction suffisante d'une certaine jospinie. Mais quelques signaux (cadeaux préélectorales, cacophonies intergouvernementales, reniement d'engagements européens) font déjà douter. Et que l'on sache, la modestie, si elle peut être une posture bienvenue et une attitude électoralement rentable, n'a jamais constitué un programme de gouvernement ou une ligne politique. »

Prudent, le journal pense donc qu'il faudra juger Chirac comme Raffarin sur leurs actes sans « présumer d'emblée que le retour de la droite au pouvoir sera nuisible au pays ». Toutefois, « si d'aventure on devait en rester au stade des slogans, des effets d'annonce ou des coups médiatiques, la sanction électorale tomberait rapidement. Et elle serait plus redoutable encore que celle d'avril. Les prochaines élections régionales, en effet, se dérouleront dans deux ans. Or, vu le mode de scrutin qui les régit, si l'extrême

droite y renouvelle ses scores de la présidentielle, le pays se retrouvera complètement paralysé ». Un signe, relève le commentateur : si quelques leaders du FN ont échoué, la fille benjamine de Jean-Marie Le Pen a réalisé à Lens un score en nette progression.

Dans sa couverture des résultats, le journal relève quelques autres points marquants : la défaite de Martine Aubry dans le Nord, les doutes exprimés, selon *La Libre Belgique*, par Jean-Pierre Raffarin à propos de l'avenir de Renaud Donnedieu de Vabres en tant que ministre mais aussi, évidemment, le taux record d'abstention. Un chiffre qui, à chaque fois, sidère les Belges, obligés, eux, de se déplacer à chaque élection puisque leur Etat est l'un des deux au monde qui maintiennent l'obligation de vote...

Jean-Pierre Stroobants

Législatives : la presse régionale se veut prudente

Les éditorialistes soulignent que l'abstention record reste le symptôme de la fracture civique

L'HEURE DU BILAN est venue, pour les quotidiens régionaux, après les quatre tours de scrutins présidentiel puis législatif qui ont jalonné le printemps. Pascal Arnaud, dans *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, y voit le bout d'un « marathon électoral ». « Quatre jours de circuit, avec creux, bosses, virages glissants et, pour finir, une ligne droite interminable dont la seule vision aura épuisé prématurément près de 38 % de nos concitoyens, dimanche. » Car c'est d'abord l'abstention qui, pour bon nombre d'éditorialistes, a à nouveau marqué le paysage électoral. « Il y a quelque chose dans cette marée bleue qui fait malaise, quelque chose qui cloche », estime Jean-Claude Soulié dans *La Dépêche du Midi*, avant d'ajouter : « Il est inquiétant, très inquiétant, de constater en ce dimanche que notre pays est gâté par un tel désabusement. »

Du coup, certains accueillent avec prudence la victoire de la droite. Pour Marc Chevance, dans *Nice-Matin*, l'abstention est « la faiblesse qui jette une ombre sur ce clair scrutin » ; elle montre ainsi « les limites d'une alternance maîtrisée lorsqu'elle s'accompagne d'un système représentatif méprisé ».

Ces réserves faites, la plupart des éditorialistes de la presse régionale soulignent l'ampleur de la victoire de la droite. Finalement, ce quatrième tour de scru-

tin depuis le 21 avril a confirmé logiquement la victoire présidentielle de Jacques Chirac. « Le suspense était absent de cet ultime scrutin », note Pascal Arnaud. « Les Français ont surtout confirmé leur choix du premier tour, en faveur de la cohérence », considère Francis Laffon dans *L'Alsace*. « Au lendemain du second tour "fou" de la présidentielle, analyse Jean-Claude Soulié dans *La Dépêche du Midi*, ce nouveau succès de la droite, qui ne souffre d'aucune contestation, apparaît politiquement et psychologiquement normal. » Une victoire absolue puisque, comme le précise Alain Plombat dans *Midi libre*, « tous les autres leviers du pouvoir sont également dans des mains amies et expertes : le Sénat, le Conseil constitutionnel et, à un niveau plus subtil, le Conseil supérieur de l'audiovisuel ».

Pourtant, rappelle Didier Pillet dans *Ouest-France*, les cinq années à venir témoigneront d'une « République des contraintes ». En effet, la droite enregistre une victoire écrasante, alors que Jacques Chirac est le président « le plus mal choisi au premier tour de toute l'histoire de la V^e République, réélu avec l'appui de la gauche au second ».

La victoire est également nuancée par le souvenir de la dissolution de 1997. Pour *Midi libre*, si la droite s'est gardée de triompher dimanche soir, c'est pour éviter

de raviver dans l'esprit de ses électeurs l'expérimentation hasardeuse de 1997. « On peut comprendre que dans le camp Raffarin-Juppé personne, hier, n'ait songé à évoquer ce fâcheux précédent », explique Alain Plombat. De même, dans *Le Télégramme*, Hubert Coudurier considère que Jacques Chirac « se trouve désormais doté d'une majorité pour réaliser ce qu'il a deux fois échoué à mettre en œuvre » : en 1988, avec son échec à la présidentielle, et en 1997 avec la dissolution de l'Assemblée.

UNE DÉFAITE, PAS UNE DÉROUTE

Il subsiste également une différence notable avec le scrutin de 1993, puisque « l'opposition de gauche évite le quasi-anéantissement qui avait [alors] été son lot », estime Marc Chevance dans *Nice-Matin*, pour qui la nuance est de taille : pour la gauche, « 2002 est une défaite, pas une déroute ». Francis Laffon, dans *L'Alsace*, relativise également la défaite de la gauche : « On s'achemine vers deux forces dominantes, même si à gauche le chemin de la reconstruction s'annonce tortueux. »

Du coup, bon nombre d'éditorialistes s'accordent sur le fait que tout reste à faire. Même si la droite est euphorique, elle se doit de rester modeste, tandis que la gauche doit apprendre à se reconstruire. « Comptons sur le bon sens de Jean-Pierre Raffarin pour lui éviter

de bomber le torse, (...) car les difficultés sont énormes », juge Pierre Taribo dans *L'Est républicain*. « C'est une vision "gaullienne", au sens d'ambitieuse, qu'il faut mettre au service de tous les citoyens », estime Francis Laffon dans *L'Alsace*.

La droite devra tout simplement répondre de ses engagements et « renouer le contact avec les gens d'en bas, estime-t-on dans *La Voix du Nord*, assumer l'avenir d'un pays qui doute dangereusement de sa démocratie ». Le gouvernement sera jugé sur « la fracture sociale, là où Jacques Chirac a laissé son programme en jachère » (selon *Ouest-France*), sur le budget, les déficits publics ou encore les retraites, sur sa manière de « dénouer ce nœud de contradictions, spécificité d'une société française qui réclame tout et son contraire ». En bref, il lui faudra « gouverner en mettant en concordance les promesses et l'action », résume Pierre Taribo dans *L'Est républicain*.

Ainsi, conclut Philippe Caron dans *La Voix du Nord*, l'un des sujets de philosophie du baccalauréat - « La politique est-elle une science ou un art ? » -, aurait pu avoir une conclusion d'actualité : « La science de la victoire doit se transformer définitivement en nouvel art de gouverner. »

Sylvie Chayette pour lemond.fr

vincent.truffly@lemonde.fr

Le vote vu par les journaux européens

« Triomphe », « raz-de-marée », « gifle » ou « défaite de l'arrogance »

LE TRIOMPHE de la droite en France fait la « une » de la presse britannique de ce lundi. Le *Financial Times* (milieu d'affaires) écrit que « l'autorité accrue du président dans son pays lui permettra de jouer un plus grand rôle sur la scène européenne et internationale, et de faire mieux sentir la présence de la France ». Le *Daily Telegraph* (droite) titre « Raz-de-marée pour la droite française », ajoutant qu'« une poussée de la droite d'une telle ampleur donne aux conservateurs leur plus grande majorité depuis 1993 et place M. Chirac dans une forte position pour mettre en œuvre des réductions d'impôts, un assouplissement des lois du travail et une réforme du système des retraites ». Selon la *BBC*, « la majorité des électeurs étaient las de la cohabitation. M. Raffarin a fait de son manque de charisme et de talents oratoires une vertu ».

L'Espagne s'est beaucoup plus préoccupée de sa difficile victoire dimanche contre l'Irlande au Mondial que des législatives françaises. Néanmoins, tous les journaux titrent sur l'écrasante victoire de la droite. « *Chirac absolu* » est le titre de l'éditorial d'*El País*, « *Tout le pouvoir pour Chirac* », ceux d'*El Mundo* et du quotidien con-

servateur *ABC*, un phénomène bien connu à Madrid où le centre droit de José María Aznar gouverne avec une majorité absolue depuis deux ans. « *Le bleu marine est furieusement de mode en France* », écrit *El País*, et pas seulement parce que c'est la couleur de l'uniforme de la police que le gouvernement promet de multiplier. » C'est la fin de la cohabitation, pratique qui a toujours été mal comprise en Espagne : le quotidien catalan *La Vanguardia* parle « d'enterrement de la cohabitation » et *ABC* de la fin de ce phénomène « paralysant ». La presse met aussi l'accent sur la forte abstention à laquelle, écrit *El País*, « Chirac et la classe politique doivent être attentifs car ce message est le reflet de la désaffection des citoyens, spécialement des jeunes ».

« LA FIN DES ALCHIMIES »

Chez nos confrères d'outre-Rhin, les expressions « raz-de-marée » ou « victoire écrasante » en faveur de la droite font florès, que ce soit dans le journal des milieux d'affaires de Francfort, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, que dans le quotidien de Munich *Süddeutsche Zeitung* ou encore dans le conservateur *Die Welt*.

Beaucoup de journaux désignent les abstentionnistes comme vainqueurs et soulignent le défi que devra relever Jacques Chirac. Le *Berliner Zeitung* rappelle la difficulté qu'aura le prochain gouvernement à assurer le financement des réformes promises alors que la nouvelle majorité s'est aussi engagée à baisser les impôts.

En Italie, la victoire de Jacques Chirac fait la « une » de toute la presse. Pour *Il Giornale*, qui appartient au frère de Silvio Berlusconi, la manchette reflète un air de revanche : « *La France licencie la gauche et les 35 heures*. » Les éditorialistes voient dans ces résultats « la défaite de l'arrogance » et « l'heure de la vérité » pour « l'ère Jospin ». *Il Messagero* de Rome préfère commenter ce succès du président, « le plus fort, comme de Gaulle », tandis que, pour le *Corriere della sera*, « c'est la fin des alchimies, un seul homme désormais aux commandes ». Enfin, pour *La Repubblica*, « la droite conquiert la France », ce qui inspire l'éditorial sous le titre « *La gifle du non-vote* ».

Avec nos correspondants à Berlin, Londres, Madrid et Rome

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM **www.ism-mba.edu**
FULLY ACCREDITED*

*Programmes accrédités aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains, compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 36 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur, avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

Admissions : janvier, avril, octobre.

Ph. D **PHILOSOPHY DOCTORATE**

■ Pour titulaire d'un Doctorate of Business Administration ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : Séminaires individuels et thèse

DBA **DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION**

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs et spécialisés à Paris. 320 heures et thèse

ieMBA **International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION**

■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, plus 120 heures en option, 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou 22 séminaires mensuels à Paris

MBA **Multicultural in International Management MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION**

■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo

e-LEARNING : TOUS PROGRAMMES

International School of Management :
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr - <http://www.ism-mba.edu>
Programmes gérés à New York par ISM, USA

ISM

Le Monde
ÉDITORIAL

Le test européen

JACQUES CHIRAC est pleinement en mesure d'imprimer sa marque à la politique européenne de la France. Il dispose, depuis dimanche 16 juin, d'une large majorité à l'Assemblée nationale, où le camp antieuropéen (ultradroite et souverainistes) essuie un retentissant échec. L'exécutif est unifié. A la tête du gouvernement, Jean-Pierre Raffarin est un homme qui ne devrait pas chercher à contester les options européennes du président. Le premier ministre a même donné l'impression d'avoir fait le choix politique délibéré de « l'intendance », sans qu'on attribue ici une connotation péjorative à l'expression.

Il n'y a dorénavant plus l'excuse des compromis de cohabitation pour justifier la timidité et l'absence d'enthousiasme qui, ces dernières années, ont trop souvent marqué le comportement de Paris au sein de l'Union. Les initiatives viendront de l'Élysée. La responsabilité sera à l'Élysée. Et le ton devrait être donné dès cette semaine, les 21 et 22 juin, quand le président se rendra en Espagne pour le sommet de Séville. Les quelques notes déjà entendues ne sont pas toutes rassurantes.

Le sommet doit être dominé par la question de l'immigration. L'Europe cherche à se doter d'une politique commune dans un domaine qui tourmente les pays membres, qui catalyse les peurs ainsi que les réflexes nationalistes et qui est exploité, ici et là, par nombre de partis populistes. Sans doute faut-il muscler la lutte contre l'immigration clandestine ; sans doute faut-il unifier

les législations sur le droit d'asile. Mais la France a eu raison, par la voix de son ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, de s'opposer à ceux des Quinze qui entendent soumettre les pays pauvres à une manière de chantage : pas d'aide de l'Europe si vous ne prenez pas des mesures drastiques contre l'émigration de vos ressortissants.

Très vite, deux autres sujets domineront l'agenda européen. D'abord, la politique agricole : sur cette question, la volonté de la France, de Jacques Chirac, de rester fidèle à une politique agricole commune qui est une politique de subvention à la production, de soutien à un productivisme effréné, ne laisse pas d'inquiéter. Cette « subventionniste » ruine les agricultures de l'Afrique ; appliquée, comme le veut la France, aux pays qui vont rejoindre l'Europe communautaire, elle ruinera l'Union.

L'autre grand sujet sera celui des conditions budgétaires du maintien d'un euro solide, autrement dit l'observation par les Quinze d'un pacte de stabilité qui les engage à avoir d'ici à 2004 des finances publiques à l'équilibre. Et là aussi ne rassure guère cette manière quelque peu désinvolte de l'Élysée de jouer avec les règles - c'est-à-dire avec l'euro - en laissant entendre que la France pourrait ne pas respecter le rendez-vous de 2004. L'ensemble constitue une partition hésitante, timorée, conservatrice, là où l'on souhaiterait un engagement européen à la mesure de la liberté politique qui est aujourd'hui celle de Jacques Chirac.

Le doute

Suite de la première page

Les Français ont en effet voté clairement pour l'alternance ; aussi sûrement qu'ils avaient choisi la gauche en 1997 pour faire reculer le chômage - ce qui fut fait -, ils ont choisi la droite en 2002 pour faire reculer l'insécurité. Mais si l'on veut bien se souvenir de chacun des quatre tours qui ont marqué cette séquence électorale commencée le 21 avril et achevée le 16 juin, le doute s'installe. Chaque consultation a été marquée par un record de l'abstention, sauf lorsqu'il s'est agi de se rassembler contre l'extrême droite. C'est une abstention délibérée, politique, qu'il faut mettre en relation avec le nombre de ceux qui se sont reconnus dans les partis extrêmes et les petits partis, dont le point commun est la méconnaissance des données réelles du monde moderne, et qui, mis bout à bout, font un total impressionnant. Et pourtant, la vie gouvernementale et parlementaire va s'ordonner autour des deux grands partis dont on peut considérer que les deux représentants ont été désavoués le 21 avril.

Une telle situation n'a pas de précédent. Deux majorités à la fois : d'un côté, une majorité de gouvernement claire et cohérente ; mais, de l'autre et en même temps, dans les urnes, à l'intérieur de cette séquence trop longue, une majorité en révolte ou qui se place délibérément en dehors de la vie publique. Cette dernière est certes incohérente mais elle peut se traduire à tout moment en protestations erratiques, désordonnées, et de nature à bloquer un système riche de ses corporatismes. Où l'on retrouve la lancinante question de la réforme, moins d'ailleurs du contenu de celle-ci que des moyens de l'accomplir : c'est là le mandat de Jacques Chirac qui dépasse et surplombe tous les autres. Or c'est celui qui incarne plus que tous les autres la quintessence de la classe politique - un digne représentant de l'enarchie, entré en politique

par les cabinets ministériels, ayant occupé tous les échelons du gouvernement ou presque et cumulé la représentation de la Corèze et de Paris, ayant été deux fois premier ministre, seul membre encore en fonctions d'un gouvernement du général de Gaulle, rival puis disciple de François Mitterrand, jamais déroté, au contraire, remis en selle, par ses défaites -, c'est donc à cet homme-là, parfaite incarnation de ce que ses partisans appellent « la France d'en haut », qu'il revient de trouver des solutions à nos crises multiformes.

Il est à ce stade difficile d'entrevoir celles-ci tant le message de Jacques Chirac et de ses partisans a été simplifié : fiscalité, sécurité. Le débat de fond - sur l'Europe, la libéralisation de la société, l'impératif de l'intégration, la culture de la violence, le mode de sélection des élites, etc. - a été absent de toute cette phase électorale, nos politiques se comportant comme ces médecins qui refusent de parler à leurs patients. Si bien que, même si les partis qui se partagent l'Assemblée parlent de façon plus sensée que leurs extrêmes, leur capacité de conviction reste faible. La seule chose que l'on puisse souhaiter est que la droite, désormais en charge d'une responsabilité sans limite à laquelle elle aspirait, s'abstienne de gouverner exclusivement pour elle-même et pour les siens. Et n'oublie pas que les élections, ou que les plus belles victoires, n'effacent pas les problèmes du pays.

La droite pourrait être ainsi tentée de considérer qu'au terme de ces quatre tours de scrutin, le pays est rentré dans l'ordre, la fonction présidentielle et la V^e République ayant été remises sur leurs pieds. Ce serait oublier non seulement que la majorité législative n'est pas l'expression de la majorité qui a permis la réélection de Jacques Chirac le 5 mai, mais surtout que l'on ne pourra pas sortir de notre crise de la représentation sans reposer la question des institutions. Plutôt en effet que de se satisfaire du confort législatif donné au vainqueur, on peut considérer les choses autrement.

L'élection présidentielle a fonctionné comme une

sorte de grand défouloir, permettant au pays d'ouvrir la boîte à fantômes, libérant les mille et une pulsions du corps social et, notamment, les tentations racistes et xénophobes, pour s'achever en plébiscite pour la République. Les élections législatives offrent un tout autre paysage où se jouent les décisions qui vont véritablement influencer la vie des Français et où alternent les deux grands partis de gouvernement. Dans le premier cas, nous frôlons le drame, nous sommes en proie à la plus grande émotion ; dans l'autre, nous sommes un pays mûr, discipliné, sage. N'est-ce pas dans un pays développé et puissant comme le nôtre le système parlementaire - majoritaire classique, en vigueur chez tous nos partenaires - qui est le bon (à ceci près qu'il devrait permettre la représentation des forces émergentes que sont les Verts, l'extrême droite, voire l'extrême gauche, moyennant l'introduction d'une dose de proportionnelle) ? Et n'est-ce pas l'élection présidentielle qui pose problème ? Ne faudrait-il pas plutôt assurer la transformation de la fonction présidentielle en une magistrature arbitrale pour éviter une telle distorsion entre les scrutins ?

Mais la réforme de notre système politique ne peut être limitée à ces seules dimensions institutionnelles. Elle doit concerner également les mouvements politiques eux-mêmes et, de ce point de vue, la première à devoir se réformer est évidemment la gauche. Elle a, il est vrai, réussi à opérer un repli en bon ordre dont l'ordonnateur a été François Hollande qui permet à l'opposition de conserver une ossature digne de ce nom. Mais elle subit une lourde défaite qui doit la conduire, si elle veut continuer de jouer un rôle de force d'alternance, à se redéfinir.

Lorsqu'une force politique ne se définit plus que par des références au passé, elle doit craindre pour son avenir. Ainsi les Radicaux n'ont pas survécu à la IV^e République, après avoir été au cœur de la Troisième ; ainsi les communistes qui se définissaient à l'extérieur par l'identification au modèle soviétique et à l'intérieur par la représentation d'une classe ouvrière alors dominante dans le salariat, n'offrent guère de raison positive de croire en leur doctrine pour les vingt prochaines années. Le même danger guette la gauche socialiste qui souffre de ne pas clairement assumer sa vocation social-démocrate, social-réformiste et pourquoi pas social-libérale. Car les socialistes français sont restés, au long de leurs quinze années de gouvernement, plus jacobins que sociaux-démocrates ; ils sont restés fidèles à la recette du mitterrandisme, sorte de léninisme amodifié par la IV^e République, qui consistait à vouloir faire le bonheur du peuple en concentrant et en prenant en mains tous les centres du pouvoir. Or les leviers traditionnels de l'influence de l'État n'existent plus ou sont en voie de transformation. Témoin de cette vision jacobine, sanctionnée par les électeurs d'une circonscription populaire, à travers l'échec de Martine Aubry, la méthode appliquée pour l'instauration des 35 heures.

La gauche réussit, à l'inverse, là où elle incarne la décentralisation, une nouvelle alliance sociale qui intègre toutes les classes moyennes et une volonté claire de transformation : c'est l'exemple du Paris de Bertrand Delanoë. En revanche, si la gauche devait persister dans une vision de l'État dépassée ou si elle prétend rester fidèle à une conception de la lutte des classes mythique, qui plus est sans lien militant avec le pays réel comme avec les syndicats, alors il ne lui restera plus qu'à faire appel à Robert Hue : lui pourra raconter comment ça se passe et comment cela finit !

J.-M. C.

Concerto pour la main droite

PAR SERGUEI



Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferençzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Housard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;

Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

LÉGISLATIVES. Dans notre l'article sur le sort de plusieurs figures « jospinistes » au premier tour (*Le Monde* du 12 juin), nous indiquions que Michèle Sabban, candidate socialiste dans la 4^e circonscription du Val-de-Marne, avec 24,54 % des suffrages, « ne devrait pas être battue ». Il fallait lire qu'elle ne devrait pas être élue.

JUSTICE ET SÉCURITÉ. La promesse gouvernementale de consacrer 6 milliards d'euros à la sécurité et à la justice dans les cinq ans concerne bien ces deux domaines, incluant la police et la gendarmerie, et non le seul avant-projet de

loi de programmation pour la justice présenté par Dominique Perben, comme l'indiquait par erreur notre texte publié à la une du *Monde* du 6 juin.

FESTIVALS D'ÉTÉ. Une erreur s'est glissée dans le numéro spécial d'*Aden* consacré aux festivals d'été (*Le Monde* du 7 juin). Le numéro attribué au festival Les Orientales de Saint-Florent-le-Vieil est en fait celui de Porto Latino, un autre rassemblement qui se déroulera lui aussi cet été, mais en Corse. Pour tous renseignements concernant ce dernier festival, téléphoner au 06-12-91-27-21. Pour le festival de Saint-Florent-le-Vieil, composer le 08-92-69-26-94.

L'horizon bleu de M. Chirac

Suite de la première page

Perceptible dans de nombreuses circonscriptions, cet effet mécanique alourdit le poids de la défaite de Jean-Marie Le Pen. Alors que le président du Front national s'était lui-même assigné l'objectif de peser sur le second tour en y maintenant un maximum de candidats et en imposant, dès lors, des accords à la droite républicaine, les électeurs ont confirmé la volonté de rejet qu'ils avaient exprimée au premier tour. Ainsi, dans aucune des 37 circonscriptions où l'un de ses représentants était en lice (dont 9 affrontements triangulaires), l'extrême droite n'est apparue en mesure de l'emporter - le meilleur score du FN étant recueilli par le maire d'Orange (Vaucluse), Jacques Bompard : 42,37 % des suffrages exprimés.

Les résultats de dimanche apportent, à cet égard, un démenti cinglant aux prévisions alarmistes qu'avait suscitées la performance de M. Le Pen le 21 avril. Alors que la transmission de son score présidentiel sur les circonscriptions législatives avait laissé envisager que le Front national puisse s'installer en arbitre autoritaire des scrutins nationaux à venir - les « projections » publiées par *Le Monde* prévoyant son maintien dans 319 circonscriptions et envisageant même une victoire de la gauche (nos éditions des 24 avril et 9 mai) -, la réalité électorale apparaît aux antipodes de ces prédictions.

Il apparaît sans conteste que M. Le Pen a subi par deux fois le contrecoup de son irruption surprise au second tour de la présidentielle et de la frayeur générale qu'elle avait suscitée. Cela, aucune mathé-

matique ne pouvait l'anticiper. Dimanche soir, la politique a pleinement repris ses droits.

Plus révélateur encore de la neutralisation du Front national amorcée le 9 juin : dans certains de ses bastions électoraux - au premier rang desquels figurent les Alpes-Maritimes, l'Alsace et les Bouches-du-Rhône - l'élimination de ses candidats au soir du premier tour a laissé le champ libre aux candidats de la majorité présidentielle, provoquant un « vote utile » en faveur de ces derniers, à rebours des consignes lancées par M. Le Pen. A Mulhouse (Haut-Rhin), l'ancien ministre (PS) Jean-Marie Bockel, comme à Arles (Bouches-du-Rhône) le président (PS) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Michel Vauzelé, ont, d'évidence, été victimes de cette fluidité inédite des sympathisants de l'extrême droite. Les voix acquises par le FN le 9 juin ont servi d'appoint décisif, une semaine plus tard, à leurs adversaires de l'UMP, sans forcément que ceux-ci aient ouvertement fait campagne dans ce but.

AVENIR CONFORTÉ

La stratégie jusqu'au-boutiste de M. Le Pen semble ici trouver sa limite. La victoire de l'UMP est paradoxalement acquise à ses dépens, mais grâce au renfort de ses électeurs. Les résultats du premier tour des législatives avaient mis en évidence la démobilisation sensible de l'électorat du Front national, qui avait contribué à l'augmentation du nombre des abstentionnistes. Les chiffres du second tour montrent qu'au terme d'une longue campagne électorale sur le thème de la lutte contre l'insécurité, initiée par M. Chirac en personne le 14 juillet 2001, les candidats de la droite ont rallié à eux les suffrages de l'extrême droite pour battre la gauche, amplifiant le mouvement déjà perceptible lors des

élections cantonales et municipales du mois de mars 2001.

Ainsi se dessine, pour la nouvelle majorité chiraquienne, un avenir conforté : bloqués en deçà de 45 %, soit à distance du seuil d'une victoire possible, les candidats du FN constituent, dans leurs circonscriptions, autant de réserves de voix potentielles, propres à faire pencher la balance du côté de la droite. Au bout de la longue séquence électorale qui vient de s'achever, M. Le Pen aura, en définitive, savouré peu de temps le goût du succès : le meilleur score qu'il ait réalisé en quatre candidatures présidentielles n'empêche pas le Front national d'être absent de la nouvelle Assemblée ; et la « revanche » dont le chef de l'extrême droite avait rêvé à voix haute offre à son adversaire de toujours - M. Chirac - un horizon en bleu.

Sans atteindre les proportions de la grande « Chambre bleue » de 1993 (472 députés RPR et UDF), issue d'un vote de rejet du mitterrandisme finissant, la nouvelle majorité acquise au chef de l'État (369 élus UMP, 22 élus UDF et 3 divers droite) dépasse légèrement celle du général de Gaulle après les événements de mai 1968 (387 élus UDR et centristes), consacrant la prééminence présidentielle sur le scrutin législatif. Comme en 1981 et - dans une moindre mesure - en 1988, le président de la République obtient des Français la majorité parlementaire qu'il leur avait demandée. Dans le droit fil du vote du 9 juin, le résultat de dimanche atteste ainsi la recherche d'une cohérence institutionnelle, après trois périodes de cohabitation qui ont divisé l'exécutif durant neuf des seize dernières années.

Pour autant, l'heure n'est pas à la bipolarisation que paraissent annoncer ce retour aux fondements de la V^e République. Le maintien, in extremis, d'un groupe communiste et d'un groupe UDF dans le nouvel

hémicycle assure encore la pérennité de ce que le constitutionnaliste Maurice Duverger appelait le « quadrille bipolaire ».

Au sein de la droite, François Bayrou voit récompensée son obstination à faire exister un courant différent en dehors de l'UMP. A l'instar de sa performance à l'élection présidentielle, sa représentation au Parlement sera modeste, mais elle permet à M. Bayrou de se poser, à long terme, en alternative au chiraquisme omnipotent. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : même si ses membres se sont arrogés, durant l'entre-deux-tours, le label « majorité présidentielle », le groupe UDF sera inutile à la majorité de M. Raffarin ; davantage que l'émanation d'un parti centriste, il constitue, dès à présent, un carré d'opposants à M. Chirac à l'intérieur de la droite. M. Bayrou postule que ses rangs grossiront au fil des ans.

A gauche, le schéma est inverse. Si le Parti communiste réussit, in extremis, à sauvegarder son groupe malgré la défaite de Robert Hue, c'est parce que les socialistes lui ont apporté une aide décisive. Les efforts de François Hollande pour parvenir à des candidatures uniques PS-PCF ont favorisé la survie de la représentation communiste à l'Assemblée. Derrière ce sauvetage en trompe l'œil, la fragilité de l'ex-gauche plurielle demeure. Le PS, qui perd nombre de ses figures, se trouve privé d'alliés assez forts pour lui permettre d'offrir, dans un délai rapproché, la perspective d'une alternance. Après ses deux défaites consécutives, le voici prisonnier du théorème énoncé par Tocqueville : « Il est de l'essence même des gouvernements démocratiques que l'empire de la majorité y soit absolu ; car, en dehors de la majorité, dans les démocraties, il n'y a rien qui résiste. »

Hervé Gattegno
et Anne-Line Roccati

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Football : de l'extase au cauchemar

par Jean-Marie Brohm et Marc Perelman

Il y a quatre ans, c'était l'extase historique de la victoire : défilés de foules en délire sur les Champs-Élysées, nuits bleues et liesse passablement arrosées des meutes de supporters, intellectuels scotchés à leur écran de télévision, journalistes chavirés de bonheur. Les esprits, littéralement colonisés par les passes magiques, les tirs fabuleux, les dribbles hallucinants, les passemets de jambes merveilleux des mercenaires en crampons, s'étaient laissés enivrer par la divine fumée de l'opium sportif.

La jeunesse, totalement identifiée à l'équipe « black-blanc-beur » qui s'imaginait représenter la « France multiculturelle », celle précisément de toutes les couleurs, avait été subjuguée par les démagogues qui confondent tête bien faite et bourrage de crâne par le ballon rond. Du moindre village au sommet de l'Etat, la communion était totale sur l'ensemble du territoire. On pouvait se congratuler, s'étreindre et s'embrasser à qui mieux mieux. Quelques-uns avaient même parlé d'« orgasme national » ! Une ola sans précédent avait submergé la France, au point que certains avaient osé comparer cette déferlante populiste au bonheur de la Libération de Paris. D'autres s'étaient aventurés plus loin encore et avaient évoqué la glorieuse réminiscence de la Révolution française...

En 1998, on nous disait que grâce à cette équipe de France-là l'intégration était en marche, à la fois symboliquement, politiquement, socialement et même économiquement. L'intégration, qui avait si bien réussi sur le terrain du football, pouvait par conséquent être parachéevée par simple transposition à la société civile, dans les entreprises, à l'école, et bien sûr dans les banlieues. La vic-

toire « exemplaire » de l'équipe de France et les supposées vertus fraternelles du football devaient briser les dernières résistances à l'intégration.

Parmi les intellectuels qui avaient peu ou prou soutenu la « gauche plurielle », nombreux furent ceux, y compris à l'extrême gauche, qui se laissèrent prendre par l'illusion lyrique d'une France débarrassée du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme grâce à « l'unité nationale retrouvée ».

L'équipe de France de football, promue ambassadrice du « pays des droits de l'homme », allait vaincre les dernières résistances par sa simple existence multicolore et sa capacité à illustrer la nouvelle économie de la gauche à la française (« *La victoire est en vous* »...) Cette thématique illusoire de l'intégration par la « culture sportive », systématiquement développée par la gauche plurielle comme axe politique majeur, fut pourtant l'un de ces écrans de fumée derrière lequel se dissimula le désastre réel : l'absence d'avenir pour une jeunesse condamnée aux violences urbaines, à la précarité, au chômage et au RMI.

L'intégration par le football fut ainsi l'opium du peuple que la gauche plurielle ne cessa de distiller massivement comme ligne stratégique jusqu'à ce match France-Algérie du 6 octobre 2001, pourtant longuement préparé, qui se termina par un vrai fiasco : *La Marseillaise* fut copieusement sifflée, des projectiles furent lancés depuis les gradins contre les représentants de l'Etat (Elizabeth Guigou et Marie-George Buffet furent touchées au visage, Jospin restant, lui, de marbre), et la pelouse fut envahie par des jeunes des banlieues, en majorité issus de l'immigration, pour éviter une humiliation comparable à celle vécue au quotidien, au moment même où l'équipe de France était en train d'écraser celle

d'Algérie dans une promenade de santé. Le football ravivait les pires souvenirs, et le retour du refoulé des blessures de la guerre d'Algérie avait un goût amer au cours de cette rencontre qui se voulait « amicale » et que la gauche plurielle avait même organisée comme une « réconciliation » entre les deux peuples. C'était donc bien le football, et rien d'autre, c'est-à-dire la réalité de sa logique agonistique – la défaite des uns et la victoire des autres, l'affront subi par les perdants (les pauvres) et l'arrogance affichée des vainqueurs (les riches) – qui devait déclencher les transgressions des supporters déçus. Celles-ci, malgré les déclarations lénifiantes des organisateurs, auraient pu avoir des conséquences autrement plus dramatiques si ces

idoles, aveuglement devant le dopage, etc.), chauvinisme exacerbé, renversement de toutes les valeurs de solidarité au profit de la gagne, haine de l'adversaire, bref, mise en place d'un ordre sportif nouveau imposé à la totalité de la population.

Mais les faits sont plutôt têtus. Tout au long de ces dernières années, les violences meurtrières sur les stades, la corruption galopante dans plusieurs pays (Brésil, Russie, Chine), le spectre du dopage (en Italie et ailleurs), les matches truqués ou achetés et surtout les exactions régulières des hooligans partout dans le monde, et plus particulièrement en Europe, ont fini par faire apparaître l'empire-football sous son vrai visage : une multinationale de la fausse conscience, une entre-

prise d'abrutissement populiste, une justification idéologique de la violence sociale contre les déshérités.

En France, en Seine-Saint-Denis, là où le football avait été présenté comme le lieu privilégié de l'intégration (avec le Stade de France comme emblème), les compétitions furent suspendues pendant plusieurs semaines pour cause de violences exacerbées chez des jeunes venus en découdre sur les terrains. Encore une fois, c'était bien le football, et rien d'autre, qui avait été le support actif des violences et des nouvelles formes de ghettoïsation dans les banlieues, avec pour effet le repliement socioculturel sur le football devenu

un miroir aux alouettes, un « ascenseur social » fictif pour la masse des jeunes issus de l'immigration.

Quatre années ont passé. Toutes les analyses de la gauche plurielle se sont effondrées, à l'unisson de la « défaite historique » de l'équipe de France. Politiquement, la gauche plurielle est aujourd'hui anéantie, les classes populaires désorientées et sans représentation politique, tandis que le Front national reste une menace réelle.

L'un des thèmes de prédilection du Parti socialiste et du Parti communiste – l'intégration par le sport – a été littéralement pulvérisé par la progression du national-populisme : le football a participé de la légitimation idéologique du Front national et, plus largement, de la droite de la droite, qui n'ont eu de cesse de conquérir un électorat gangrené par cette peste émotionnelle, seule échappatoire imaginaire possible à la relégation sociale réelle de « ceux d'en bas ».

Le football a ainsi produit le contraire de ce qu'il prétendait réaliser : en dissolvant les rapports sociaux effectifs (les inégalités sociales, le chômage, l'exploitation du travail) dans une solidarité factice (« tous supporters ») et en dissimulant les orientations politiques réelles (la dérégulation libérale, les privatisations, la dictature des marchés) derrière une communauté nationale illusoire (« On a gagné »), le football a largement contribué à la lepénisation des esprits.

Phénomènes parallèles très inquiétants : le regain d'intérêt pour le football a été en effet concomitant de la montée en puissance du Front national, qui a su capter de jeunes électeurs en reprenant à son compte l'idéologie nationaliste de la victoire de 1998 : esprit de combat, propagande chauvine exacerbée, culte de l'uniforme (tous en bleu, tous derrière le chef ou le totem), ordre et dis-

cipline, grégairisation national-populiste. Le football a donc épaulé le FN, comme le FN s'est appuyé sur les valeurs réelles du football pour se développer : mythe du surhomme et de l'homme providentiel (une seule cuisse vous manque et tout est dépeuplé), idéologie de la guerre sportive, apologie de la force phy-

JEAN-MARIE BROHM est professeur de sociologie à l'université Montpellier-III.

MARC PERELMAN est professeur de sciences de l'information et de la communication à l'université Paris X-Nanterre.

Les rêves brisés de la France en bleu risquent de se transformer en cauchemar, avec une sorte de lepénisation footballistique rampante

mouvements de foule avaient dérapé, comme cela est régulièrement le cas dans tous les stades du monde.

Le mythe du football intégrateur avait été ce jour-là déconstruit par l'impitoyable réalité des affrontements sportifs. Le football, prétendu facteur d'« amitié entre les peuples », devenait – précisément lui, et rien que lui, à l'échelle certes d'un terrain de sport, mais avec une portée symbolique beaucoup plus vaste – un vecteur de désintégration sociale généralisée : violence verbale et physique acceptée, sinon attisée, adhésion à des valeurs non démocratiques (ethos guerrier, esprit revan- chard, argent facile, adulation des

prise d'abrutissement populiste, une justification idéologique de la violence sociale contre les déshérités.

En France, en Seine-Saint-Denis, là où le football avait été présenté comme le lieu privilégié de l'intégration (avec le Stade de France comme emblème), les compétitions furent suspendues pendant plusieurs semaines pour cause de violences exacerbées chez des jeunes venus en découdre sur les terrains. Encore une fois, c'était bien le football, et rien d'autre, qui avait été le support actif des violences et des nouvelles formes de ghettoïsation dans les banlieues, avec pour effet le repliement socioculturel sur le football devenu

sique, esthétique crépusculaire du geste et de l'espace sportifs, fanatisme supporteuriste. Mais voilà, l'équipe de France a piteusement disparu de la compétition. Les niaiseries mille fois ressassées sur la « culture foot », la mystification du « tous ensemble » et les rêveries politiquement correctes du multiculturalisme sportif qui avaient été portées par la victoire de 1998 se sont effondrées comme un ridicule château de cartes.

Dans *Le Monde* du 1^{er} décembre 2001, Jean-Marie Colombani, son directeur, croyait annoncer une bonne nouvelle : « *La machine à rêver sera lancée.* » Les rêves brisés de la France en bleu risquent pourtant de se transformer en cauchemar, avec une sorte de lepénisation footballistique rampante. Dernièrement, l'un des sbires du MNR (Mouvement national républicain), Jean-Yves Le Gallou, constatait que « *la contre-performance humiliante et ridicule de l'équipe de France de football sonne le glas de la propagande immigrationniste qui s'était déchainée lors du Mondial 98.* » Les premières images d'un Zidane roulant à terre, la tête collée au gazon, sont peut-être déjà annonciatrices du pire...

Nous développons des traitements innovants contre la polyarthrite rhumatoïde.

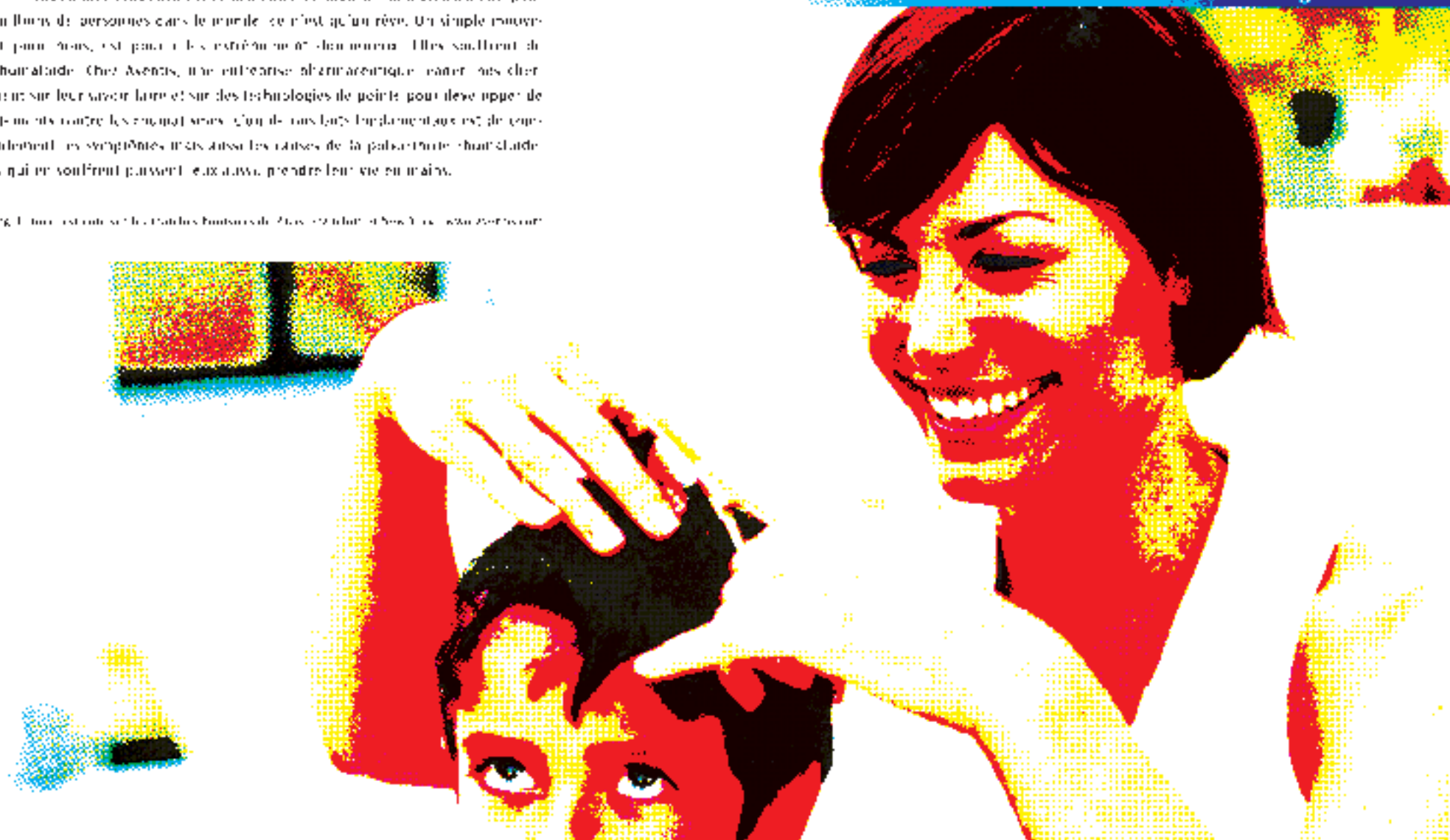
Pour faciliter la vie quotidienne, malgré la polyarthrite rhumatoïde.



Si vous avez des douleurs articulaires, malheureusement pour plus de cinq millions de personnes dans le monde, ce n'est qu'un rêve. Un simple mouvement peut être pour vous, est pour eux, extrêmement douloureux. Elles souffrent de polyarthrite rhumatoïde. Chez Aventis, une entreprise pharmaceutique, nous cherchons à agir sur leur douleur et sur des technologies de pointe pour développer de nouveaux traitements contre les rhumatismes. C'est pourquoi l'implémentation est de combattre non seulement les symptômes mais aussi les causes de la polyarthrite rhumatoïde. Pour que ceux qui en souffrent puissent eux aussi prendre leur vie en main.

Vous êtes intéressé ? Cliquez sur le bouton dans la barre de navigation de la page 100 de ce magazine.

Notre challenge c'est la vie



INTERNATIONAL

RUSSIE

Plusieurs enquêtes menées dans différents pays mettent en cause quelques-uns des plus puissants hommes d'affaires russes. Les magistrats suisses, italiens et français sont parvenus à percer quelques **RÉSEAUX** soup-

çonnés de servir à du blanchiment d'argent. En France, justice et administration fiscale ont entrepris un inventaire des investissements russes sur la **CÔTE D'AZUR**. Une enquête préliminaire a été ouverte qui menace le

banquier Sergueï Pougatchev. Cet homme de 39 ans sert de pivot entre l'Église orthodoxe russe et le Kremlin et est un proche de **VLADIMIR POUTINE**. Il a acquis en France plusieurs propriétés et une société de location

de voitures de luxe dont l'activité intrigue les enquêteurs. En Israël, l'un des anciens rois de l'aluminium russe à la réputation sulfureuse, Mikhaïl Tchernoi, a été inculpé pour **FRAUDE FISCALE**.

De puissants hommes d'affaires russes sont visés par la justice

Les autorités françaises passent au crible les investissements réalisés sur la Côte d'Azur, et qui pourraient dissimuler du blanchiment d'argent. Une enquête préliminaire a été ouverte qui met en cause Sergueï Pougatchev, devenu l'un des plus influents banquiers moscovites

LES AUTORITÉS françaises ont entamé un travail d'analyse des nombreux investissements faits ces dernières années par des ressortissants russes, en particulier sur la Côte d'Azur. Face à des écheveaux financiers internationaux complexes, les magistrats en sont souvent réduits au seul soupçon. Plusieurs enquêtes se sont accélérées en France, en Italie, en Belgique et en Suisse qui ont mis au jour des réseaux derrière lesquels se profilent quelques-uns des hommes les plus puissants de Russie.

Dans ce travail d'inventaire, les enquêteurs français s'intéressent particulièrement à l'une des figures montantes de l'économie russe, Sergueï Pougatchev. Ce puissant banquier est aussi connu pour sa proximité avec le président russe, Vladimir Poutine. Les activités de M. Pougatchev en France ont amené, dès novembre 2001, le parquet de Nice (Alpes-Maritimes) à ouvrir une enquête préliminaire. Le procureur de Nice, Eric de Montgolfier, veut percer la nature exacte des fonds investis par M. Pougatchev dans des sociétés et des biens immobiliers de la région.

Les investigations ont été déclenchées après la transmission par l'organisme antiblanchiment français, Tracfin, de soupçons sur des fonds circulants entre Monaco et la France. La justice s'interroge, en particulier,



sur l'activité réelle d'une société de location de voitures de luxe, Star Limousine, rachetée par M. Pougatchev au mois de mai 2001, et sur les 12 millions de francs, provenant d'un compte monégasque de M. Pougatchev, qui auraient été injectés dans les caisses de cette société.

Par ailleurs, des personnes affirmant agir au nom de Star Limousine auraient tenté de faire pression sur d'autres acteurs du secteur, à

Cannes, pour qu'ils acceptent de vendre leur société. Enfin, la direction départementale des douanes a transmis un dossier sur une fraude à l'importation commise par Star Limousine. Les autorités monégasques, après avoir refusé l'installation de cette société sur leur territoire, ont ouvert leur propre enquête. Contacté, jeudi 13 juin, un collaborateur de Sergueï Pougatchev s'est refusé à tout commentaire. Sollici-

té, le même jour, par télécopie, M. Pougatchev n'a pas donné suite aux questions du *Monde*.

Les éléments déjà réunis permettent de lever le voile sur les investissements financiers du banquier russe en France. Dans un premier temps, l'intéressé a voulu ouvrir plusieurs comptes dans des banques françaises entre 1998 et 2000. Il se portait également acquéreur de nombreux biens immobiliers sur la Côte d'Azur. Conseillé par un notaire de Saint-Jean Cap Ferrat, M. Pougatchev a investi, au cours de cette période, près de 54 millions de francs (8,2 millions d'euros). Il possède, aujourd'hui, le château de Gairaut, à Nice, deux luxueuses demeures à Saint-Jean Cap Ferrat et d'autres résidences situées dans l'arrière-pays niçois.

Les banques françaises démarchées par M. Pougatchev ont alerté Tracfin et fait part de leurs soupçons sur les montages financiers proposés et sur l'origine des fonds. Refusé par ces banques, le banquier s'est alors replié sur Monaco. Selon la direction de l'expansion économique du département des finances et de l'économie de la Principauté, M. Pougatchev dispose à Monaco de comptes bancaires en son nom propre et à celui de sa banque, Mejprombank.

La société Star Limousine dispose de bureaux à Nice, Cannes et Villefranche-sur-Mer. Les nouveaux diri-

geants ont augmenté le parc de voitures par l'acquisition de dix limousines, pour un montant moyen d'un million de francs l'unité, à une société californienne. Les douanes françaises ont dénoncé, à cette occasion, la minoration des taxes d'importation. Les autorités ont également constaté que Star Limousine a reçu, tout au long de l'année 2001, un versement

autres sociétés de location de véhicules de luxe, à Cannes, Star Limousine aurait multiplié les tentatives de rachat, en usant à la fois de menaces et d'offres financières mirobolantes. Parmi les intermédiaires chargés de cette besogne figurent un ressortissant russe connu de la police après avoir été aperçu, en août 2000, parmi d'autres

Six mises en examen pour blanchiment

Le coup de filet lancé, lundi 10 juin, par les polices française et italienne contre un réseau de blanchiment de fonds du crime organisé russe a conduit, mercredi 12 juin, le juge d'instruction Henri Pons à placer en détention et mettre en examen six personnes pour « blanchiment et abus de biens sociaux ». Andreas Marissov, en relation avec un parrain moscovite, est considéré comme la tête de pont, en France, de ce circuit. Parmi les personnes écrouées figurent trois autres suspects d'origine russe, un chef d'entreprise, Igor Berezovski, interpellé à Rennes, qui n'a pas de lien de parenté avec Boris Berezovski, et MM. Oustinenko et Beloussov. Les policiers ont effectué, le 13 juin, une perquisition dans les locaux parisiens de la Société bancaire arabe (SBA), soupçonnée d'avoir blanchi une partie des fonds douteux.

mensuel d'un million de francs provenant d'un compte bancaire monégasque de M. Pougatchev. Les enquêteurs estiment que ces transferts n'ont aucune justification économique et tentent d'en déterminer l'origine afin de savoir s'il s'agit de blanchiment d'argent sale, ce qui n'a pas été établi à ce jour.

Au mois de janvier 2002, enfin, selon les éléments recueillis par la police auprès des gérants de deux

gardes du corps protégeant une villa à Théoule-sur-Mer, muni d'un pistolet mitrailleur UZI et un Français, condamné dans diverses escroqueries. Sollicité le 16 juin par *Le Monde*, Richard Tripodi, gérant de Star Limousine, n'a pas démenti le lien qui l'unit à M. Pougatchev, mais n'a pas souhaité s'exprimer sur l'enquête en cours.

Jacques Follorou

Villas et châteaux sur la Côte d'Azur

Plusieurs enquêtes de la justice, des douanes et de l'administration fiscale ont établi l'ampleur des investissements d'hommes d'affaires russes dans l'immobilier de prestige sur la Côte d'Azur.

● **Château la Garoupe et Clocher de la Garoupe.** Boris Berezovski, qui fut l'oligarque le plus célèbre de Russie et l'artisan de l'élection de Vladimir Poutine en 2000 avant de devoir quitter le pays, est devenu le propriétaire, en 1996 et 1997, de ces splendides demeures du Cap d'Antibes pour près de 150 millions de francs (23 millions d'euros).

● **L'Islette.** Arcadi Gaydamak, poursuivi dans l'affaire des ventes d'armes en Angola, instruite en France, en fuite en Israël, a versé 60 millions de francs (9 millions d'euros) pour devenir propriétaire de l'ancienne demeure du promoteur Christian Pellerin.

● **Villa La Désirade.** Alexandre Sabadash, présenté comme l'un des magnats de la vodka russe, a acquis, pour 65 millions de francs (10 millions d'euros), l'une des plus prestigieuses demeures de la Côte d'Azur, à Saint-Jean-Cap-Ferrat. M. Sabadash, implanté dans la région de Saint-Pétersbourg, posséderait également une usine d'aluminium à Volkhov et une unité de fabrication de pâte à

papier à Vyborg.

● **Villa Rosalia.** Alexandre Tarantsev possède, à Cannes, la villa Rosalia, achetée 12,5 millions de francs (1,9 million d'euros), et l'immeuble Le Florentin, acquis pour une somme de 14 millions de francs (2,1 millions d'euros) en 1996. M. Tarantsev est cité dans plusieurs enquêtes ouvertes pour blanchiment en France et en Belgique.

● **Le domaine de Nuchon.** Cette propriété, située à proximité de la frontière suisse, a été achetée 6 millions de francs (0,9 million d'euros). Près de 10 millions de francs (1,5 million d'euros) de travaux dits de « sécurisation » ont été réalisés. Elle appartient au chef du groupe criminel Lipetzka. Il a été interpellé par les autorités russes dans une affaire de trafic de stupéfiants.

● **Villa d'Istana.** Cette demeure du Cap d'Antibes, ancienne propriété du créateur des montres Tissot, a été acquise pour plus de 35 millions de francs (5,3 millions d'euros) par un ancien « roi de l'aluminium » russe. A l'automne 1999, plusieurs parrains du crime organisé russe s'y sont retrouvés pour célébrer l'anniversaire de l'un d'entre eux.

Sergueï Pougatchev, le banquier qui tutoie Vladimir Poutine

MOSCOU

de notre correspondant

Il passe le plus clair de son temps à l'étranger, ne parle pas aux journalistes, agit en coulisses. Le secret

■ **PORTRAIT**

Elu sénateur, il joue le rôle de pivot entre l'Église orthodoxe et le Kremlin

dont il s'entoure lui a permis de bâtir une légende. La presse russe le surnomme « l'oligarque orthodoxe » ou « le cardinal du Kremlin ». Car Sergueï Pougatchev, aujourd'hui visé par une enquête préliminaire de la justice française, joue le rôle de pivot entre la présidence russe et le patriarcat de l'Église orthodoxe.

C'est dans la banque que cet homme de 39 ans, au physique de pope, avec sa longue barbe, a fait carrière. Après des études à Saint-Pétersbourg, il travaille dans le secteur puis fonde son propre établissement, Mejprombank (Banque industrielle internationale), en 1992. Dix

ans plus tard, l'entreprise caracole en tête des classements. L'hebdomadaire économique *Expert* la place au cinquième rang parmi les banques russes, en termes de capital.

« Le secret de l'origine de Mejprombank est mieux gardé qu'une rampe de lancement », note un journaliste en racontant une anecdote très russe. « On demande à un homme où il trouve son argent. "Dans la table de chevet. - Mais d'où vient l'argent de la table de chevet ? - C'est ma femme qui le met là. - Et ta femme, où elle le trouve cet argent ? - C'est moi qui lui donne". »

« Le rôle de la table de chevet, à Mejprombank, est joué par quelques organismes financiers sur des îles offshore », ajoute le journaliste dans le bihebdomadaire *Novaïa Gazeta*. Depuis quelques mois, ce journal s'évertue à explorer la galaxie financière de M. Pougatchev avec une énergie à la mesure de l'enjeu. Les huissiers sont à la porte de la publication, menacée de fermeture depuis qu'elle a perdu un procès intenté par Mejprombank. Après un article sur M. Pougatchev paru en novembre, la banque a réclaté près de 1 million de dollars de dommages et intérêts, elle en a obtenu la moitié (578 000 euros).

La banque centrale et l'inspection fiscale ont maintes fois dénoncé les pratiques de l'établissement, notant par exemple qu'entre 1996 et 1998, il s'est vu infliger soixante-quatorze amendes pour violation du code fiscal, ou encore qu'en avril 2000 son capital a diminué de moitié, passant de 26 à 13 milliards de roubles (900 millions à 450 millions d'euros), pour revenir à 26 milliards de roubles en mai. Les milieux d'affaires considèrent d'ailleurs que son classement dans le groupe de tête des banques russes demeure sujet à caution, en l'absence de la moindre transparence.

IMMUNITÉ JUDICIAIRE

Officiellement, M. Pougatchev ne dirige plus l'établissement. En décembre 2001, il s'est fait élire membre du Conseil de la fédération, la Chambre haute du Parlement, en tant que représentant de la République de Touva, 310 000 habitants, une des plus pauvres entités de la Fédération, aux confins de la Mongolie.

Ce statut de « sénateur », très couru actuellement chez les hommes d'affaires, présente un double avantage. A l'immunité judiciaire attachée à la fonction de parlementaire

s'ajoute la possibilité de se bâtir une nouvelle image, pour ceux dont la fortune a été trop rapidement acquise.

Celle de M. Pougatchev repose sur deux piliers : l'Église orthodoxe et Pavel Borodine. L'ancien patron de la direction des affaires présidentielles au Kremlin fut au cœur des grands scandales de l'ère Eltsine. En mars, M. Borodine a été reconnu coupable de blanchiment d'argent par le parquet de Genève et condamné à une amende de 300 000 francs suisses (204 000 euros). A la fin des années 1990, Mejprombank, que M. Borodine a prise sous son aile, devient l'une des banques de l'administration présidentielle et M. Pougatchev accède à la « famille » (l'entourage de M. Eltsine).

La dimension la plus originale du personnage réside dans ses liens avec l'Église orthodoxe. A la fin des années 1980, il gravite autour de la hiérarchie religieuse de Saint-Pétersbourg, dirigée à l'époque par le futur patriarche Alexis II. Devenu banquier, il est l'un des premiers à faire des affaires avec l'Église. Sur-tout, il devient très proche de l'un des idéologues du patriarcat, réputé traditionaliste, le père Tikhon, adjoint d'Alexis II. Le père Tikhon est, dit-on, son confesseur, comme il est celui de... Vladimir Poutine.

Si les deux hommes se sont connus au début des années 1990, à Saint-Pétersbourg, ils ne se sont fréquentés de près que cinq ans plus tard, au Kremlin, lorsque le futur président travaillait à la direction des affaires présidentielles sous les auspices de Pavel Borodine. S'ils se tutoient, si Sergueï Pougatchev joue le rôle d'intermédiaire entre le Kremlin et l'Église, l'influence exacte que le banquier aurait sur le président de la Russie demeure à prouver.

Sergueï Pougatchev s'est longtemps limité au secteur bancaire, hormis quelques activités, notamment dans le secteur des pierres précieuses. Il a ainsi participé, à hauteur de 35 %, à la création de l'entreprise Almazi Yakoutii, spécialisée dans le diamant. Il essaie aujourd'hui de mettre la main sur la compagnie pétrolière Slavneft. La bataille, qui l'oppose indirectement à l'oligarque Roman Abramovitch, est homérique. Procédures judiciaires, descentes au siège, campagnes médiatiques douteuses... tous les coups sont permis.

Piotr Smolar

Marie-Pierre Subtil

Mikhaïl Tchernoi, ancien magnat de l'aluminium, est inculpé en Israël

Né en Ukraine, vivant à Tel-Aviv, il a été un acteur-clé de la restructuration sauvage de ce secteur en Russie

L'HOMME D'AFFAIRES Mikhaïl Tchernoi, un des anciens rois de l'aluminium russe, soupçonné depuis des années d'activités criminelles et de blanchiment d'argent par les enquêteurs de plusieurs pays, a été inculpé, mardi 11 juin, par la justice israélienne pour fraude fiscale.

Ayant abandonné la nationalité russe, de nationalité israélienne

mais privé de son passeport par les autorités, Mikhaïl Tchernoi est accusé d'avoir acquis, par l'intermédiaire de l'entrepreneur israélien Gad Zeevi, près de 20 % des actions de la compagnie publique de téléphonie Bezeq. Les enquêteurs soupçonnent Mikhaïl Tchernoi d'avoir voulu blanchir de l'argent sale grâce à ce montage.

Interrogé par *Le Monde*, l'avocat de Mikhaïl Tchernoi, M^r Amnon Zichroni, explique que son client est uniquement intervenu « en fournissant une garantie bancaire qui a permis à Zeevi d'obtenir un crédit de 630 millions de dollars de la part de cinq banques, afin d'acheter les actions. En échange, il devait toucher les dividendes de ces actions au bout de cinq ans ».

Agé de 48 ans, né en Ukraine mais élevé en Ouzbékistan, Mikhaïl Tchernoi vit depuis huit ans près de Tel-Aviv. Il a fait fortune dans l'aluminium en créant TransWorld Group (TWG) avec son frère Lev et

les frères David et Simon Ruben, deux négociants en métaux. Ensemble, ils firent de ce groupe le troisième producteur mondial d'aluminium, avant que les conflits financiers n'entraînent le divorce et la dispersion des actifs.

Mikhaïl Tchernoi quitta le groupe en 1997 avec plus de 400 millions de dollars en poche. En février 1999, ses partenaires décidèrent à leur tour de vendre leurs actifs à un groupe proche de la compagnie pétrolière Sibneft, des oligarques Roman Abramovitch et Boris Berezovski, qui s'allièrent ensuite avec le jeune magnat Oleg Deripaska pour constituer en avril 2000 Rouski Alumini, qui contrôle près de 75 % du marché et dans lequel Mikhaïl Tchernoi aurait également quelques parts, selon une source proche de Sibneft.

TWG avait connu une réussite météorique grâce à des méthodes musclées d'acquisition des usines métallurgiques. L'autre clé de leur

fortune fut le *tolling*. Cette pratique négociée avec les autorités russes permettait à TWG de produire en Russie à des coûts largement inférieurs aux cours mondiaux, puis d'exporter sur le marché international sans payer de taxes aux autorités russes.

RÉPUTATION SULFUREUSE

L'autre facteur de la réussite de Tchernoi, malgré leur réputation sulfureuse, tient dans les liens tissés avec des responsables politiques. Ils ont compté un allié majeur, Oleg Soskoviets, premier vice-premier ministre de la Russie jusqu'en 1996 et membre du premier cercle autour de Boris Eltsine.

Interdit de séjour en Grande-Bretagne, en France, aux États-Unis et en Suisse, Mikhaïl Tchernoi se trouve toujours à la tête d'une myriade de sociétés, dont il dit ne même pas connaître le nombre exact. Parmi les pays où il a investi figure la Bulgarie, où Tchernoi a fait l'acquisi-



Fidel Castro affirme le caractère « immuable » du socialisme cubain

AVEC la campagne nationale référendaire en faveur d'un amendement constitutionnel qui affirme et rend « immuable » le caractère socialiste du gouvernement cubain, lancée samedi 15 juin, l'île des Caraïbes va vivre jusqu'à mardi au rythme des grandes mobilisations populaires.

Les autorités ont annoncé qu'elles espéraient recueillir 7 millions de signatures, soit l'ensemble des électeurs (les citoyens âgés de plus de 16 ans) sur les 11 millions d'habitants de l'île. Le résultat attendu, compte tenu des conditions d'organisation du vote, est une approbation proche des 100 %, dans le droit fil de « l'élan révolutionnaire » donné par un Fidel Castro qui a été le premier, samedi, à signer cette résolution et qui a affirmé à cette occasion que « le système impérialiste et le système capitaliste ne seront jamais réinstallés à Cuba ».

La campagne lancée par Fidel Castro s'appuie sur la Constitution de 1976 qui prévoit qu'une réforme partielle ou totale de la Constitution peut être décidée par l'Assemblée nationale (le Parlement unicaméral cubain, dont les membres sont désignés par le Parti communiste), sur demande directe des citoyens. Elle a été présentée par le dirigeant cubain comme la suite logique des manifestations de jeudi, où 9 millions de Cubains ont défilé dans tout le pays, à l'invitation des autorités.

« Toutes ces mobilisations, a déclaré Fidel Castro, n'ont pas d'autre motif que de répondre aux discours de [George W.] Bush », qui, le 20 mai, lors d'un discours en Floride, a demandé aux dirigeants de La Havane d'organiser des élections libres, de respecter les droits de l'homme et d'entreprendre des réformes économiques pour obtenir la levée de l'embargo économique mis en place par Washington.

LE PROJET VARELA

Si cette campagne référendaire est dirigée officiellement contre les Etats-Unis, elle est avant tout une réponse au projet Varela, lancé par la dissidence et qui, tout en s'appuyant sur la Constitution, vise à obtenir une profonde réforme politique à Cuba. Après la visite, en mai, de l'ancien président des Etats-Unis Jimmy Carter, qui a publiquement cité le projet, Fidel Castro n'y a fait aucune allusion, mais les opposants cubains assurent qu'ils sont directement visés par cette initiative. « *Seule une conception réactionnaire et despotique [du pouvoir] peut déclarer un gouvernement immuable, parce que le peuple n'a pas la possibilité de le changer selon sa volonté* », a déclaré Oswaldo Paya, le principal promoteur du projet Varela, à la chaîne de télévision CNN. Pour le dirigeant du Mouvement chrétien de libération (MCL), la mobilisation décriée par Fidel Castro est un « attentat contre la patrie » qui « sera insupportable » parce que ce qui est « immuable, c'est la liberté, c'est la personne, c'est la dignité humaine ».

Le projet Varela pour lequel, selon la Constitution cubaine, 11 000 citoyens ont demandé que soit soumises à référendum des propositions légalisant le droit d'association et d'expression, l'amnistie des prisonniers politiques, la liberté d'entreprendre et l'organisation d'élections libres, ne va pas pour autant disparaître, a déclaré Oswaldo Paya. « *Le gouvernement a peur de parler du projet, parce qu'il sait que si le peuple en prend connaissance, il le voudra* », a-t-il déclaré. « *Le gouvernement prend la fuite, mais il ne va pas pouvoir s'opposer à ce processus... Cuba est en train de changer et ce changement vient du peuple. C'est pour cela qu'il ne va pas nous arrêter* », a-t-il ajouté.

Pour les observateurs, le gouvernement cubain cherche avec cette initiative une réponse politique aux multiples problèmes internes que vit l'île actuellement, en particulier dans le domaine économique, et dont témoignent les décisions récentes, la hausse de 30 % des tarifs dans les magasins en dollars et surtout la fermeture annoncée de plus du tiers des usines du secteur sucrier, symbole de ce qui fut un secteur héroïque de l'économie cubaine.

Alain Abellard

L'ONU s'alarme de l'insécurité dans le nord de l'Afghanistan

A Mazar-e-Charif, les ONG étrangères et leurs employés ont été la cible de plusieurs attaques et agressions criminelles. Des chefs de guerre se disputent le contrôle de la ville et de la région, rivalité juste contenue par les forces américaines

MAZAR-E-CHARIF de notre envoyée spéciale

La télévision locale transmet en direct et en continu les séances de la Loya Jirga, depuis Kaboul. Elle a réussi à faire de l'ombre aux très populaires cassettes de films indiens que les cafés de Mazar-e-Charif, la grande ville du nord de l'Afghanistan, diffusent depuis la chute des talibans pour attirer le client. Une bonne moitié, semble-t-il, de ces cafés ont joué le jeu du tout nouveau civisme. Cela représente un exploit à la mesure du grand espoir qu'a fait naître ici la tenue dans les temps du Grand Conseil.

« *Bien sûr nous sommes contents de voir ça, et nous sommes aussi contents que Hamid Karzaï ait été élu président* », assure le plus âgé d'un groupe de consommateurs de thé et de discours. Qu'ils soient Tadjiks, Ouzbeks ou Hazaras, les « minoritaires » qui peuplent cette région semblent soulagés que les résultats du processus initié à Bonn aient été maintenus. En restant dominants, les partis du nord, c'est-à-dire ceux de ses chefs de guerre, alliés à un président pachtoune mais « modéré », offrent comme une promesse que la région ne retombera pas sous l'emprise de chefs pachtoune « durs » du type taliban.

VIOL COLLECTIF

Mais au-delà de ce constat positif, les inquiétudes affluent. « *Moi je ne regarde pas la Loya Jirga, ce sont toujours les plus grands bandits qui restent au pouvoir, il n'y a qu'à voir ce qui arrive à vos étrangers des organisations humanitaires* », confie un jeune employé d'une société commerciale turque, dans la pénombre d'une boutique du bazar.

En rendant les chefs de guerre locaux – l'ouzbek Dostom, le pachiri Atta Mohammed et l'hazara Saïdi – responsables d'une série d'agressions récentes contre des organisations non gouvernementales (ONG) étrangères à Mazar, ce jeune Afghan affirme ce que ces organisations soupçonnent sans en



SERGEI GRITS/AP

avoir de preuve. A savoir, que l'origine des multiples incidents est à chercher dans la rivalité entre ces chefs. Chacun cherche à grignoter du terrain aux dépens des autres.

Divers incidents ont été enregistrés depuis le début de la présence des ONG à Mazar, en novembre 2001, sans provoquer d'émotion sensible. Mais les plus récents ont poussé l'ONU à réagir publiquement. Un porte-parole de son envoyé Lakhdar Brahimi a annoncé, samedi 15 juin à Kaboul, que ce dernier a adressé une lettre au président Karzaï qualifiant de « sérieuse » la situation caractérisée par

l'impunité dont jouissent les auteurs d'agressions, et dénonçant un « niveau de violence alarmant qui affecte la sécurité des populations dans le nord de l'Afghanistan et la capacité des travailleurs humanitaires à les assister ». Ce porte-parole, Manoel de Almeida e Silva, a précisé « *qu'au moins une ONG dont un véhicule a été attaqué, a décidé de quitter le pays* ». Il s'agit d'une ONG japonaise.

Certaines violences, survenues en juin, sont autrement plus graves. Ainsi, une femme travaillant pour une ONG a été victime d'un viol collectif. Ont été aussi réperto-

Oppositions et palabres à la Loya Jirga

Après six jours de débats souvent confus, la Loya Jirga (Grand Conseil) afghan n'a accompli qu'une part de son programme : l'élection d'Hamid Karzaï à la tête du pays pour les prochains dix-huit mois. De longs palabres sur la manière de sélectionner les membres de la future Assemblée nationale ont contraint, dimanche 16 juin, le président Qasim Yar à ajourner la séance. Ces débats de procédure ont toutefois mis en lumière l'opposition entre les Pachtoune, qui estiment que tout est fait pour les marginaliser, et plusieurs minorités, en particulier tadjike.

Le président Karzaï, qui est venu, dimanche, s'entretenir de façon informelle avec nombre de délégués, devait ce lundi exposer clairement ses vues pour arracher une solution. Il restera aux délégués à se prononcer sur les structures du futur gouvernement et ses personnages-clés, des sujets hautement sensibles. – (Corresp.)

Vives discussions entre délégués de la Loya Jirga (Grand Conseil), dimanche 16 juin, à Kaboul. De longs palabres opposent les représentants des différentes composantes de la société afghane, notamment sur la manière de sélectionner les membres de la future Assemblée nationale.

riés : des vols avec effraction et menaces commis la nuit dans la maison d'une ONG irlandaise et celle de la Fédération de la Croix-Rouge à Mazar ; des tirs en plein jour contre la façade d'une clinique installée par une ONG dans un village de montagne convoité par les trois forces en présence ; des tirs qui ont visé des véhicules humanitaires, également en plein jour, à Mazar ; l'attaque d'un autre véhicule sur la route qui y mène.

VOLONTÉ DE DÉSTABILISATION

L'avis dominant est désormais que cette violence traduit une volonté de déstabilisation, certains incidents semblant être le fruit de calculs visant à faire accuser une milice rivale. L'un d'eux s'est par ailleurs déroulé près d'un cantonnement de forces spéciales américaines.

Il était en effet admis que le maintien, sur le terrain et dans les airs, de forces américaines devait suffire à prévenir les affrontements locaux entre chefs de guerre. Ils représentent toujours la seule autorité réelle sur le terrain, même s'ils sont sous contrôle constant et serré des Américains.

Ces derniers ont évacué la base qu'ils avaient installée sur l'aéroport de Mazar, mais ils gardent deux positions en ville. Certains responsables humanitaires les soupçonnent d'entraîner les milices de Dostom. D'autres ont vu, samedi, un « avion américain faire trois lâchers de bombes qui ont explosé sur les flans des montagnes » bordant l'aéroport, où sont déployés des hommes du chef tadjik local Atta Mohammed. Au siège de l'ONU, on qualifiait cette action soit de « semence », soit d'« entraînement »...

Cette présence des forces américaines a suffi pour éviter que ne dégénèrent les quelques affrontements qui auraient fait, ces derniers mois, une vingtaine de morts. Ils ont opposé, principalement, les milices de Dostom, qui se sont renforcées à l'ouest de Mazar, et celles d'Atta Mohammed, dominantes dans la ville et à l'est de celle-ci.

Aucun progrès n'a commencé dans la création d'une « police nationale locale », prévue pour être forte de six cents hommes. Les policiers qu'on croise à Mazar font, de fait, toujours partie d'une milice ou d'une autre. Et elles ont réussi à s'imposer dans certains camps de réfugiés, où les ONG signalent des cas d'enlèvement forcé, de racket, de viol...

A ces dénonciations, les milices pourraient répondre par des incitations au nationalisme, alors que le comportement des grandes organisations internationales, voire des Américains, choque déjà certains Afghans, même dans le nord. Pour l'instant, la gratitude envers ceux qui ont chassé les talibans domine encore. Les trois chefs de guerre locaux appellent toujours, à l'unisson de l'ONU et de certaines ONG, à une extension de l'ISAF (la force de maintien de paix de l'ONU présente à la Kaboul) à la région de Mazar. Mais cet appel n'est toujours pas entendu.

Sophie Shihab

Richard Reid, le Britannique aux chaussures piégées, a bénéficié d'une aide logistique en France

L'ENQUÊTE sur le soutien logistique à Richard Reid, le Britannique de 28 ans aux chaussures bourrées d'explosifs embarqué sur le vol Paris-Miami, le 22 décembre 2001, a permis la découverte d'un réseau de recrutement de militants islamistes à destination de camps d'entraînement théologico-militaires au Pakistan. Trois personnes – deux Français et un Pakistanais – ont été mises en examen, samedi 16 juin, à Paris, pour « association de malfaiteurs en vue de préparer un acte terroriste » par le juge d'instruction

Jean-Louis Bruguière, et écroués. Trois autres hommes qui avaient été interpellés par la brigade criminelle dans la même opération, mercredi 12 juin, en région parisienne (Le Monde du 13 juin), ont été remis en liberté.

Selon des sources proches de l'enquête, les suspects auraient unanimement contesté, pendant leur garde à vue, avoir prêté assistance à Richard Reid, lors de son passage à Paris entre le 7 et le 22 décembre 2001. Le Britannique, qui venait alors de Belgique, avait séjourné

dans la capitale, où il avait acheté dans une agence de voyages du 18^e arrondissement un billet d'aviation Paris-Miami, qui lui avait permis de monter à bord du vol American Airlines du 22 décembre.

Dès le début de l'enquête, les policiers français avaient émis l'hypothèse qu'il n'avait pas agi seul à Paris. Un élément matériel évoqué par le parquet de Boston (Etats-Unis), ville où Richard Reid est incarcéré, semble le confirmer : l'examen de l'un des deux engins explosifs simulés dans ses chaussures a per-

mis la découverte d'une empreinte digitale qui ne lui appartient pas. Lors d'une opération précédente, le 16 avril, sept personnes avaient été interpellées par la brigade criminelle, avant d'être relâchées. L'une d'entre elles avait cependant indiqué aux policiers avoir vu deux Français du quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines) en compagnie de Richard Reid, huit mois à un an avant la tentative d'attentat sur le Paris-Miami.

FILIÈRE DE RECRUTEMENT

Ces deux hommes, qui font partie des personnes mises en examen par le juge Bruguière samedi, auraient cette rencontre. Ils auraient en revanche reconnu avoir effectué un stage dans un camp au Pakistan aux mois d'août et septembre 2001. Ils auraient été recrutés par le troisième homme mis en examen. Agé de 64 ans, Ghulam Mustafa Rama, de nationalité pakistanaise, a été interpellé, vendredi 14 juin, à Paris. Il était l'objet depuis plusieurs semaines d'une étroite surveillance policière, et avait déjà été placé en garde à vue, le 16 avril. Il serait l'organi-

sateur du voyage au Pakistan des deux autres mis en examen.

Représentant en France d'un mouvement radical pakistanais, Lashkar-e-Taiba, qui lutte pour l'indépendance du Cachemire et est considéré comme proche d'Al-Qaïda, l'organisation d'Oussama Ben Laden, M. Rama est suspecté d'avoir mis en place une filière de recrutement. Il avait créé une association caritative « Chemin droit », en 1991 à Paris, pour venir en aide aux musulmans nécessiteux. Dans un entretien au Parisien du 16 juin, révisé avant son interpellation, il déclare notamment être « favorable à une application stricte du Coran », mais conteste avoir vu Richard Reid.

Lors des perquisitions qui avaient suivi les interpellations du 12 juin au Val-Fourré, trois fusils à pompe avaient été découverts. Des disquettes d'ordinateur avaient été saisies. Elles sont en cours d'expertise, pour tenter d'établir des liens éventuels avec Richard Reid, dont le procès doit débiter le 4 novembre à Boston.

Pascal Ceaux

Ballet de limousines à l'enterrement de John Gotti

NEW YORK de notre correspondant

On se serait cru dans un film de Francis Ford Coppola. La cohorte ininterrompue de limousines noires surveillée par les hélicoptères de la police, la pluie fine, les milliers de badauds à distance respectable, les monceaux de fleurs, le cerceuil en bronze. John Gotti, le parrain de la Mafia le plus célèbre et le plus craint depuis Al Capone, a été enterré samedi 15 juin dans un cimetière du Queens à New York.

Du coup, des chaînes de télévision américaine ont décidé de rediffuser tout au long du week-end les multiples épisodes du Parrain, sûres de faire de l'audience tant ce pays est fasciné par les histoires de gangsters. John Gotti avait su en jouer de son vivant, se construisant la légende de Don Dappler (le parrain tiré à quatre épingles) et de Don Teflon, pour sa faculté à échapper à la justice.

Sa mise en terre, après sa mort en prison le 10 juin, est devenue un événement médiatique au même titre que le jubilé de la reine d'Angleterre ou le match de base-ball entre les équipes rivales de New York, les « Mets » et les « Yankees », l'occasion samedi de multiples directs sur les chaînes de télévision. Les scènes de l'enterrement dans le cimetière Saint John, le parcours pendant deux heures du cortège d'une centaine de voitures a été abondamment filmé.

Des milliers de curieux assistaient dans les rues au défilé, quelques détracteurs et beaucoup d'admirateurs. « *C'était le dernier des gangsters de légende* », « *Au moins le quartier était sûr quand il était là, vous n'aviez pas besoin de fermer votre porte à clé* », « *Il s'est battu seul contre tous* »... D'autres dénonçaient plus timidement « *le cinéma autour d'un vulgaire meurtrier* ».

John Gotti n'a pas eu droit à une messe funèbre, à

peine une prière au moment de sa mise en terre. Il y aura bien un office religieux, mais plus tard, discrètement. L'Eglise catholique américaine, secouée par les affaires de pédophilie, a préféré éviter un nouveau scandale. John Gotti repose maintenant en bonne compagnie, à quelques dizaines de mètres des tombes de mafieux aussi célèbres que Charles « Lucky » Luciano, Vito Genovese, Carmine Galante, Joe Colombo et « Big » Paul Castellano, qu'il a fait assassiner en 1985 pour lui succéder à la tête de la « famille Gambino ». Elle fut un temps la plus puissante de New York avant de sombrer, victime de la notoriété de Don Dappler.

LÉGENDE DOUTEUSE

En satisfaisant sa soif de célébrité, en paradant dans des costumes chics en compagnie de vedettes du spectacle, en plaisantant avec les journalistes, en jouant au « Robin des bois » dans certains quartiers du Queens, il a précipité le déclin de la Mafia en général et de la famille Gambino en particulier. A force de faire la « une » des tabloïds new-yorkais, il a focalisé sur lui et son clan l'attention, la rancœur et les moyens de la police et du FBI. Il a fini par tomber en 1992 pour racket et six meurtres.

La famille Gambino comptait 300 « permanents » en 1985. Elle en aurait aujourd'hui à peine plus d'une dizaine. Son fils John (junior) Gotti, désigné comme son successeur, se trouve derrière les barreaux, tout comme ses frères Peter et Gene. Il reste la légende douteuse d'un mafieux dont le numéro deux aujourd'hui repenti, Salvatore « Sammy » le taureau » Gravano, avait avoué 19 assassinats il y a dix ans. Nul doute que Hollywood saura bientôt exploiter le filon.

Eric Leser



Recrutez aujourd'hui vos collaborateurs de demain !

Avec 1800 apprentis le CFA SUP 2000 est le leader de la formation universitaire en APPRENTISSAGE dans les domaines **du commerce, de la gestion, de la comptabilité, de l'informatique, de l'assurance et des techniques industrielles.**

Pour en savoir plus sur l'apprentissage universitaire appelez Virginie au 01 43 53 6795

CFA SUP 2000

Vous savez où vous mettez les pieds.

Les sociaux-démocrates remportent les élections législatives tchèques

Avec l'appoint des chrétiens-démocrates et des libéraux, Vladimir Spidla devrait disposer d'une majorité pour achever les négociations d'adhésion à l'Union européenne

PRAGUE

de notre correspondant

Conduit par son nouveau président Vladimir Spidla, le Parti social-démocrate tchèque, qui dirigeait au cours de la précédente législature un gouvernement minoritaire, a remporté les élections législatives des 14 et 15 juin, en obtenant 30,2 % des voix. Avec 70 des 200 sièges au parlement, M. Spidla peut espérer, pour achever les négociations d'adhésion à l'Union européenne, former un gouvernement avec les chrétiens-démocrates du KDU et les libéraux de l'Union de la liberté (US).

Ces deux formations, qui s'étaient alliées pour l'élection, ont réalisé une contre-performance en ne récoltant que 14,3 % des suffrages. Mais leurs 31 sièges sont suffisants pour servir d'appoint aux sociaux-démocrates afin de mettre sur pied une coalition majoritaire.

Les sociaux-démocrates ont devancé leur grand rival, le Parti démocratique civique (ODS) de l'ancien premier ministre Vaclav Klaus, un libéral eurosceptique qui a donné le ton à une campagne très marquée par ses accents nationalistes. M. Klaus a enregistré un cuisant revers avec 24,5 % des suffrages (58 sièges). La surprise a été créée par le Parti communiste (KSCM) qui est devenu la troisième force du pays avec 18,5 % des suffrages et 41 députés. Les vingt-quatre autres listes n'ont totalisé que 12,5 % des voix. Seules deux, l'Union des indépendants et les Verts ont dépassé 1,5 % des suffrages qui les assurent de voir leurs frais de campagne remboursés.

Le scrutin, comme la campagne, a laissé de marbre les Tchèques qui l'ont largement boudé. Seulement 58 % des quelque huit millions d'électeurs inscrits se sont rendus aux urnes. La participation a chuté de 16 points par rapport aux élec-

tions de 1998. Cette abstention record qui avait été pressentie par les instituts de sondages est, de l'avis de tous les commentateurs, la conséquence du « contrat d'opposition » conclu il y a quatre ans par les sociaux-démocrates avec leurs rivaux de l'ODS. Aux termes de ce contrat, M. Klaus, qui présidait le parlement, a permis au cabinet social-démocrate minoritaire du premier ministre sortant Milos Zeman de gouverner en échange de postes-clés dans les institutions.

CHUTE DE LA PARTICIPATION

Les enquêtes d'opinion montrent depuis plusieurs années que les citoyens tchèques sont particulièrement critiques envers la situation et leur classe politique. Il semble que plus de 40 % d'entre eux ont appliqué la consigne sous-entendue dans le slogan placardé à

travers le pays par des anonymes : « Votez pour tel ou tel parti, de toute façon ils s'entendront sans vous ». Avec la chute de la participation, chaque parti démocratique a perdu un demi-million de partisans par rapport aux précédentes élections.

Seul le parti communiste tchèque qui, à la différence des partis frères de l'ex-bloc soviétique, ne s'est pas réformé, a gagné quelque 200 000 suffrages. Vendredi et samedi, près de 900 000 Tchèques ont donné leur voix aux communistes. C'est à peu près le nombre de membres que le parti comptait à la fin 1989.

« Douze ans à peine après la chute du communisme, cela fait froid dans le dos », n'en revient pas le jésuite Petr Kolar. « C'est une défaite de tous les partis démocratiques », a estimé pour sa part Vaclav Klaus, qui partagera les mêmes bancs

d'opposition que les députés communistes.

Le président Vaclav Havel a convié, dimanche 16 juin, les chefs des principaux partis pour connaître leurs intentions. Comme à son habitude, il a cependant refusé d'associer à ce tour de table le chef du parti communiste, Miroslav Grebeníček, fils d'un ancien agent de la police politique communiste poursuivi pour tortures commises dans les années 1950 sur des opposants.

M. Havel a demandé à M. Spidla de mener les consultations pour la formation d'un gouvernement capable d'obtenir la confiance du parlement, soit au moins 101 voix. La coalition pro-européenne envisagée par le leader social-démocrate disposerait tout juste de cette majorité qualifiée.

Martin Plichta

PROFIL VLADIMIR SPIDLA, DES CONVICTIONS ANCRÉES À GAUCHE

Le chef du Parti social-démocrate tchèque Vladimir Spidla, que le président Vaclav Havel a chargé de former le prochain gouvernement, est un homme de conviction, profondément ancré à gauche. Le cheveu gris et court, le regard vif accentué par de petites lunettes cerclées, il est souvent comparé à Lionel Jospin, dont il partage une certaine austérité et les idées.

Intègre, détestant l'affairisme et le relativisme politiques qui règnent à Prague, y compris dans son parti, il entend contribuer à un changement de génération et de comportement. A 51 ans, cet homme de dossiers qui, ces dernières années, prenait tous les matins des cours d'anglais et de français avant de commencer sa journée, est l'exemple d'homme politique que le président Vaclav Havel appelle de ses vœux.

Originaire de Bohême du sud, où il a vécu après des études d'histoire et d'archéologie à l'Université Charles de Prague, M. Spidla, qui n'était pas membre du parti, a eu, sous le régime communiste, des métiers divers avant d'entrer comme spécialiste des affaires sociales dans l'administration régionale de Bohême. Après la chute des communistes, il devient directeur du bureau du travail (l'équivalent de l'ANPE) de Jindřichov Hradec, ce qui le conduira à prendre un peu plus

tard la direction du département du travail au ministère du même nom à Prague. Cofondateur du Parti social-démocrate dans sa région en 1989, il est l'auteur, à partir de 1996, du programme de sa formation sur les questions sociales.

Le président des sociaux-démocrates, Milos Zeman, en a fait son premier vice-premier ministre, chargé des affaires sociales et du travail, dans le gouvernement minoritaire qu'il a dirigé depuis 1998. En 2001, il a succédé à son mentor à la tête du Parti social-démocrate. M. Zeman a déclaré au quotidien *Lidové Noviny* avoir apprécié chez Vladimir Spidla sa « force de caractère, son abnégation pour le travail et sa capacité d'argumenter son désaccord ». Son expérience de coureur de fonds et son calme à toute épreuve lui ont été d'un grand renfort dans la campagne électorale. A défaut d'être brillant orateur comme son rival libéral Vaclav Klaus, il s'est révélé redoutable duelliste. Il a battu sans conteste, lors des deux débats télévisés qui ont précédé le scrutin, le chef de l'ODS, désarçonné par le parler simple et franc, le maniement habile des chiffres et des arguments de son adversaire.

M. Pa

Manifestations au Pays basque contre la loi visant Batasuna

MADRID. Sans débordement et en silence, 85 000 personnes, en grande majorité des militants nationalistes basques, mais aussi des syndicalistes, artistes et intellectuels, ont défilé, samedi 15 juin à Bilbao, derrière une unique banderole qui proclamait : « Non à l'interdiction. Tous les projets, toutes les idées, toutes les personnes. » La manifestation avait été organisée pour protester contre l'adoption par le gouvernement espagnol d'une nouvelle loi régissant les partis politiques, destinée presque exclusivement à mettre « hors la loi » Batasuna, la coalition indépendantiste radicale « vitrine politique » de l'organisation séparatiste armée ETA.

La manifestation a reçu l'appui de Batasuna et des syndicats nationalistes LAB et ELA ainsi que de la formation nationaliste modérée Eusko Alkartasuna. De hauts dirigeants du Parti nationaliste basque (PNV, le parti modéré au pouvoir au Pays basque depuis vingt ans) ont également participé à titre personnel. — (Corresp.)

Le G7 s'accorde pour attribuer plus de dons aux pays pauvres

HALIFAX. Les pays très pauvres, principalement africains, bénéficieront de la seule mesure concrète sur laquelle les ministres des finances du G7 se sont mis d'accord lors de leur réunion, les 15 et 16 juin à Halifax : faire qu'un dollar sur cinq distribués par la Banque mondiale soit désormais un don et non un prêt. Américains et Européens s'opposaient sur l'aide financière apportée par l'Association internationale du développement (AID), l'antenne de la Banque mondiale. Les Etats-Unis voulaient que 50 % des aides soient des dons, et non plus seulement 5 %. Premiers contributeurs à l'aide aux pays en développement, les Européens estimaient que trop de dons remettraient en cause l'équilibre financier puisque les remboursements sont réutilisés par l'AID. Le compromis trouvé prévoit une fourchette de 18 % à 21 % de dons. Ils seront consacrés à lutter contre le sida, à appuyer les secteurs sociaux et à surmonter les effets de conflits dévastateurs. Ils seront également consentis aux nations victimes de catastrophes naturelles. — (AFP.)

Washington prépare un plan pour renverser Saddam Hussein

WASHINGTON. Le président américain, George W. Bush, a demandé au début de l'année à la CIA de mettre au point un plan secret global, incluant le recours à la force, pour renverser le président irakien, Saddam Hussein, a rapporté dimanche 16 juin le *Washington Post*. La CIA a également été invitée à examiner un éventuel renforcement de l'aide à l'opposition irakienne à l'intérieur et hors d'Irak, et à collecter des informations sur les membres du gouvernement, les commandants de l'armée et les dirigeants des services de sécurité irakiens, indique le *Post*.

Des millions de dollars ont été alloués à ce programme secret, écrit le journal, selon lequel les éléments de la CIA et des unités spéciales engagés éventuellement sur le terrain seraient autorisés à tuer M. Hussein s'ils se trouvaient en cas de légitime défense. — (AFP.)



L'ÉTÉ
du ClubAffaires
RENAULT

JUSQU'À **3000€**

D'ÉQUIPEMENTS
POUR 1€ DE PLUS*

O

U

JUSQU'À

REPRISE ARGUS +
3000€

NEW
RENAULT
DEAL

PAYEZ DANS
3 MOIS
CRÉDIT DIAC
TEG 6,95%
SUR 37 MOIS

*Twingo : 900€ d'équipements pour 1€ de plus ou reprise Argus + 900€. Clio : 1000€ d'équipements pour 1€ de plus ou reprise Argus + 1000€. Kangoo : 1200€ d'équipements pour 1€ de plus ou reprise Argus + 1200€. Mégane, Scénic, Laguna : 3000€ d'équipements pour 1€ de plus ou reprise Argus + 3000€.

[1] Exemple de crédit Diac sur 37 mois avec engagement de reprise en fin de contrat : Twingo 2002 avec l'équipement 2002 (prix de vente au public de 21 520 €) au 29/04/2002 au 26 100 € (soit 17 264,78 €) avec un apport comptant de 3 220 € (soit 34 263,96 €), pour un montant financé de 23 880 € (soit 136 963,82 €), vous remboursez 34 mensualités de 409,11 € (soit 2 683,39 €) dont la première à 90 jours et 1 mensualité de 10 440 € (soit 68 481,91 €) en fin de contrat ou reprise de votre Espace Authentique 2.0i 16v pour ce montant diminuez vos éventuels frais de reprise. Pour standard et des kilomètres supplémentaires selon conditions générales Argus. Le montant de la reprise sera à valoir sur votre crédit. Coût du crédit : 3 469,74 € (soit 22 791,11 €) (TTC) (taux de 9,99 %). TEG mensuel 6,95%. Sous réserve d'acceptation par DIAC, S.A. du Capital de 51 000 000 €, 14, rue du Parc Neuf - 93 158 Noisy le Grand Cedex. Site : 772 002 221 RCS Boulogne. Offre réservée aux particuliers sur l'ensemble de la gamme Renault neuve de l'été 2002 dans tous les points de vente Renault agréés. Renault New Deal est le seul qui vous proposez des avantages de 3000 €. [2] Conditions générales Argus mises en ligne sur www.renault.fr et des brochures. Frais de remise à l'étranger standard. Kilomètres [2] et [3], non cumulables. Réservés aux particuliers et valables du 15 au 29 juin 2002.

DU 1^{ER} AU 29 JUIN DANS LE RESEAU RENAULT
CONCESSIONNAIRES ET AGENTS PARTICIPANTS

DISPARITIONS

Comte Jean de Beaumont

Un homme de relations publiques

ADMINISTRATEUR de nombreuses sociétés et président du Comité national olympique et sportif français (CNOF) de 1967 à 1971, le comte Jean de Beaumont est mort mercredi 12 juin à l'âge de 98 ans.

Né le 13 janvier 1904 à Paris, Jean Bonnin de la Bonninière, comte de Beaumont, descendant de Colbert, a commencé sa carrière comme journaliste, avant d'être député de la Cochinchine de 1936 à 1944. Touche-à-tout, il se lance ensuite dans les affaires et entre à la banque Rivaud en 1949. Une immersion facilitée, il est vrai, par son mariage en 1928 avec Paule de Rivaud de La Raffinière, fille d'Olivier de Rivaud, banquier fondateur du groupe financier Rivaud. Il en deviendra associé en 1960 avant d'être président d'honneur de la banque Rivaud, reprise en 1997 par Vincent Bolloré. Il n'exerce plus à cette époque de rôle opérationnel dans le groupe. Mais il reste un actionnaire de poids dans les nombreuses sociétés de contrôle du groupe.

C'est son gendre, Edouard de Ribes, proche du RPR, qui progressivement s'impose comme l'hom-

me de la finance et qui financera les campagnes gaullistes à partir des années Pompidou.

Homme de relations publiques, le comte de Beaumont a quant à lui présidé ou participé également à de nombreux conseils d'administration. Il a aussi été un sportif éclectique : ancien international universitaire de football et d'athlétisme, il a pratiqué le tir, l'escrime et l'équitation.

Membre du Comité international olympique (CIO) depuis 1951, il a été élu en 1967 à la présidence du CNOF avec l'objectif de créer une organisation efficace avant les Jeux de Grenoble. En 1972, lors des Jeux de Munich, il se présente à la succession d'Avery Brundage à la tête du CIO. Mais Lord Michael Killanin obtient plus de voix que lui lors de l'élection. Il devient premier vice-président, poste qu'il occupe jusqu'en 1974.

Ces dernières années, le comte Jean de Beaumont était encore président (depuis 1975) du très fermé Cercle interallié, cercle militaire fondé après la première guerre mondiale par le maréchal Foch.

Joël Morio
et Serge Bolloch

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet), le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du samedi 15 juin est publié :

● **Explosifs** : un décret modifiant la réglementation relative aux autorisations de production, de vente, de transfert, d'importation et d'exportation des produits et substances explosifs à usage civil.

DOCUMENTS OFFICIELS

Le Parlement européen publie un rapport sur la création d'un institut européen d'études de police.

www2.europarl.eu.int/omk/sipade2?PUBREF=-//EP//TEXT+REPORT+A5-2002-0166+O+D OC+SGML+Vo//FR

Le Parlement européen publie un rapport sur la création d'un réseau européen de protection des personnalités.

www2.europarl.eu.int/omk/sipade2?PUBREF=-//EP//TEXT+REPORT+A5-2002-0167+O+DOC+SGML+Vo//FR

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Agnès et Lionel ARCIER, et leur fille, Léonore, sont heureux de faire part de la naissance de

Aurélien,

le 23 mai 2002.

Fontenay-sous-Bois.

— Chez Nathalie et Daniel-Odon HUREL,

Thaïs

a rejoint

Armance-Marie, Ambroise et Ephrem,

le 13 juin 2002.

Décès

— Hélène Andreeva, sa fille, Rolande Caboche et Robert Barthel, ses beaux-enfants et leurs conjoints,

Anne, sa petite-fille et Rémi, Julie, son arrière-petite-fille, ont la douleur de faire part du décès de

Liliane BARTHEL, née BATOLOVA,

à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le vendredi 14 juin 2002.

On rappelle le souvenir de son père

Constantin BATOLOFF, ambassadeur de Bulgarie en France, et ministre des affaires étrangères du royaume de Bulgarie,

ainsi que celui de sa mère

Antoinette née TONY-REVILLON.

Ayant fait don de son corps à la médecine, il n'y aura pas d'obsèques.

— Mme Annette Centner, son épouse, Martine Centner, sa fille, Madeleine Rehberger, sa belle-sœur, Ses neveux, nièces, Et tous les membres de sa famille, Ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de

Léon CENTNER, résistant, humaniste, cofondateur des éditions Edhis,

survenu à Paris, le 13 juin 2002, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 19 juin, à 14 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

On se réunira à l'entrée principale.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

— Mme Bertrand Goldschmidt, son épouse, M. et Mme Claude Brice, M. et Mme Paul Goldschmidt, M. et Mme David Machover, ses enfants, Anne et Felix, Thomas et Béatrice, Olivia, Mathilde, Edouard, Philippe, Louise, ses petits-enfants, Arthur, Théodore, Achille, ses arrière-petits-enfants, Mme Maurice Stern, sa sœur, M. François Goldschmidt, son frère, et leurs enfants, Mme Jane Hickman, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bertrand GOLDSCHMIDT, commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre du Mérite,

survenu le 11 juin 2002, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial, le mercredi 19 juin, à 11 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— L'administrateur général du CEA, Le haut-commissaire à l'énergie atomique, Le personnel du CEA, ont la tristesse de faire part du décès de

Bertrand GOLDSCHMIDT, commandeur de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 11 juin 2002, à Paris.

L'inhumation aura lieu le mercredi 19 juin, à 11 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e.

— Ses enfants, Sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

Albert JURGENSON,

survenu en son domicile, le 12 juin 2002.

La cérémonie du recueillement aura lieu le mardi 18 juin, à 11 h 45, au crématorium du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux, Paris-20^e.
(Le Monde du 17 juin)

— Nicole Lapière et Edwy Plenel, sa fille et son gendre, Yona Cottin et Thierry Gelinotte, Eric Benoît et Anne Yarmola-Benoît, Eve Plenel, ses petits-enfants, Pierre et Rémi Gelinotte, Merlin et Elvire Benoît, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Elie Jean LAPIÈRE,

survenu le 14 juin 2002, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux (porte principale), le mardi 18 juin, à 14 h 30.

Ni fleurs, ni couronnes.

9, rue de Montevideo 75016 Paris.

— Mme Eva Strzelecka, M. Frédéric Harsant, ses parents, Théo et Félix, ses frères, Mme Helena Strzelecka, M. et Mme Robert Cousson, ses grands-parents, Et toute la famille, ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Marguerite,

survenu le 14 juin 2002, dans sa sixième année, à Paris.

La levée de corps aura lieu le mercredi 19 juin 2002, à 10 h 15, à l'Institut Curie, 25, rue d'Ulm, Paris-5^e, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille, au cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy, à Bagneux (Hauts-de-Seine), à 11 h 15.

9, rue Camille-Pelletan, 92120 Montrouge.

— Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Ses enfants, Ses petits-enfants, Et ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Constant MENNESSIER,

survenu le 14 juin 2002, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu ce lundi 17 juin, en l'église de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Chamond (Loire).

— Le comité régional d'Alsace de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (Anacr), Et les Amis de la Résistance, ont la grande tristesse de faire part du décès, le 14 juin 2002, de leur président,

Roland NETTER.

Ses obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Une cérémonie du souvenir sera organisée ultérieurement.

— L'Association Jean-Chièze pour l'encouragement à la gravure sur bois vient d'avoir la douleur de perdre son fondateur et président honoraire

Georges OBERTI, membre correspondant de l'Académie des beaux-arts,

décédé le 7 juin 2002, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité la plus stricte.

L'association sait ce qu'elle doit à sa générosité, à sa compétence et à son dynamisme.

Mme Oberti et l'association remercient tous ceux qui ont répondu par un témoignage de sympathie à l'amitié que le défunt leur portait.

Association Jean-Chièze, 11, rue Berryer, 75008 Paris.

— Sa famille a la douleur d'annoncer le décès de

Edmond SECHAN, cinéaste,

survenu le 7 juin 2002.

— Françoise, Michèle, Christine, ses filles, Olivier, son petit-fils, Et ses proches, ont la tristesse de faire part du décès de

Marcel ZAMFIRESCU,

survenu le 14 juin 2002, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques seront célébrées le mardi 18 juin, à 15 heures, en l'église Sainte-Hélène, à Nice.

52, avenue Félix-Faure, 75015 Paris.

Condolences

— Le service de psychologie clinique et de psychiatrie de liaison,

Ainsi que le service d'orthopédie de l'Hôpital européen Georges-Pompidou, s'associent pour transmettre à la famille de

Chantal Ophélie BAUDRY

toute leur sympathie à l'occasion de sa disparition récente.

Conférences

Les bibles judéo-espagnoles

Haïm-Vidal Sepilha, professeur émérite, université Paris-III,

mercredi 19 juin, à 20 heures,

Musée d'art et d'histoire du judaïsme, 71, rue du Temple, Paris-3^e. Métros : Rambuteau - Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-53-01-86-48.

Communications diverses

— Le comité Unicef 92 recherche des bénévoles enseignants à la retraite.

Pour assurer notre mission d'éducation au développement au sein des établissements scolaires, nous recrutons des bénévoles enseignants à la retraite, ou ayant un peu de temps. Il s'agit essentiellement d'animer des clubs d'élèves jumelés avec une école du tiers-monde, pour les éveiller à la solidarité Nord-Sud. Une formation sera assurée par l'Unicef.

Téléphoner au 01-46-66-93-82.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble

Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance

Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro

Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. Le Monde s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :



J'ai bien noté que je peux faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : 0 825 022 021

(0,15 € TTC/min)

Devenez Citoyen du Monde

Abonnez-vous pour seulement

26,35 €* par mois



... Et entrez dans un espace privilégié d'information et de réflexion : actualité internationale, économique et politique, technologies, médias, sciences, art et culture... Chaque jour, passionnez-vous pour *Le Monde*

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 01/06/2002.

BULLETIN D'ABONNEMENT

OUI, je désire m'abonner au Monde pour seulement 26,35 € par mois (172,84 F) par prélèvement automatique

Important: merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M. Mme Mlle 201MQ01E

Prénom:

Nom:

Adresse:

Code Postal: [] [] [] [] [] Ville:

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires:

Vous vous abonnez au Monde : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : Société Editrice du Monde
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom:

Prénom:

N°:rue

Code postal [] [] [] [] [] Ville:

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N°:rue

Code postal [] [] [] [] [] Ville:

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Établissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

ENTREPRISES

JUSTICE

Il aura fallu dix jours de délibérations aux **12 JURÉS TEXANS** pour juger le cabinet américain Arthur Andersen LLP coupable du crime d'« **OBSTRUCTION** à la justice ». Ils ont finalement réussi à se mettre tous d'accord pour juger coupable une même salariée d'Andersen, **NANCY TEMPLE**, d'avoir planifié la destruction de milliers de documents relatifs aux comptes d'Enron, craignant que l'enquête lancée par la SEC ne met-

te aussi en cause le cabinet. Celui-ci a annoncé son intention de faire **APPEL**, contestant « *les instructions fautivees données au jury* ». Le département de la justice avait besoin de faire rapidement **UN EXEMPLE**

pour démontrer l'impartialité du gouvernement. Les **QUATRE GRANDS COMMISSAIRES AUX COMPTES RESTANTS** n'échappent pas aux critiques, aux soupçons et aux investigations des autorités de marché.

Andersen a été jugé coupable d'obstruction à la justice

Après dix jours de délibérations, les jurés ont identifié l'instigateur, au cabinet d'audit, de la destruction de milliers de documents dans l'affaire Enron. Ce verdict de culpabilité signe l'arrêt de mort de la société, qui a déjà perdu en quelques semaines 800 de ses 2 300 clients

NEW YORK

de notre correspondant

Il aura fallu dix jours et soixante-douze heures de délibérations aux douze jurés texans (neuf hommes et trois femmes) pour juger le cabinet américain Arthur Andersen LLP coupable du crime d'« obstruction à la justice ». Un marathon inhabituel au point d'user la patience du juge Melinda Harmon, des avocats et des procureurs.

L'incapacité du jury à établir un verdict unanime a trouvé son explication jeudi 13 juin. « *Si chacun de nous considère qu'un salarié d'Andersen a en connaissance de cause agi de façon criminelle, devons-nous tous croire qu'il s'agit de la même personne ? Ou un juré peut-il estimer qu'il s'agit du salarié A, un autre du B et encore un autre du C ?* », demandaient les jurés dans une note adressée au juge (*Le Monde* daté 16-17 juin). En répondant, vendredi soir, qu'ils n'avaient pas forcément à se mettre d'accord sur le nom de l'auteur du crime, à condition de tous considérer qu'un employé d'Andersen en a commis un, Melinda Harmon a débouqué la situation. Il a suffi de quelques heures, samedi, pour parvenir à un consensus. Les jurés ont même réussi à se mettre tous d'accord pour juger coupable un même salarié d'Andersen, la juriste Nancy Temple. Le juge établira la sentence le 11 octobre.

« *Ce verdict se résume à un principe simple : quand vous attendez la police, ne détruisez pas les preuves* », a déclaré le procureur

Andrew Weissman. Selon le Département de la justice, des responsables d'Andersen ont orchestré la destruction de milliers de documents relatifs aux comptes d'Enron craignant que l'enquête lancée par la SEC (Securities and Exchange Commission), l'autorité des marchés, ne les mette aussi en cau-

« **Quand vous attendez la police, ne détruisez pas les preuves** »

M. WEISSMAN, PROCUREUR

se. Dans un communiqué publié samedi, le cabinet annonce son intention de faire appel, contestant « *les instructions fautivees données au jury et des règles erronées de présentation des preuves* ».

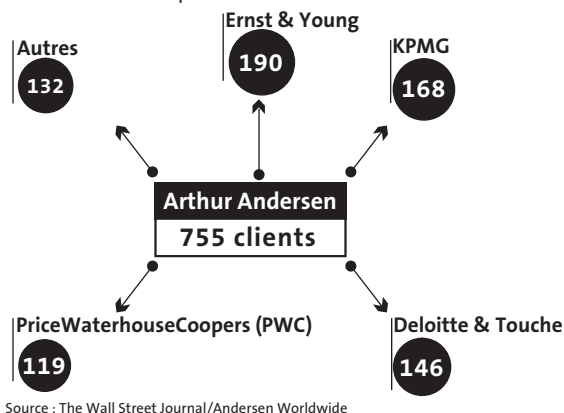
Paradoxalement, ce procès était plus important encore pour le département de la justice que pour Andersen, dont le destin est déjà scellé. Le verdict de culpabilité signifie, bien sûr, la mort du cabinet. Selon la loi américaine, une personne physique ou morale condamnée dans une affaire criminelle n'a plus le droit de certifier les comptes d'une société cotée. Le cabinet a d'ailleurs annoncé samedi soir son intention de cesser de travailler avant le 31 août pour des sociétés faisant appel public à l'épargne. Mais même s'il-

avait été acquitté par le tribunal, Andersen était déjà condamné économiquement. Aux Etats-Unis, le cabinet a perdu – pour l'essentiel depuis le 14 mars et l'annonce des poursuites – plus de 800 de ses 2 300 clients. Ses meilleures équipes ont partout été récupérées par des concurrents. Le nombre de ses salariés est tombé, aux Etats-Unis, de 27 000 au début de l'année à moins de 10 000 aujourd'hui.

Le département de la justice avait absolument besoin de faire rapidement un exemple à l'occasion du premier procès lié à la faillite d'Enron, la plus importante de l'histoire des Etats-Unis. Il s'agissait aussi de démontrer l'impartialité du gouvernement, compte tenu des liens étroits entre des membres de l'administration Bush et

L'EXPLOSION D'UN RÉSEAU D'AUDIT ET DE CONSEIL MONDIAL

Nombre de clients perdus par Andersen aux Etats-Unis au profit de ses concurrents



Source : The Wall Street Journal/Andersen Worldwide

Cabinets d'audit Andersen ayant quitté le réseau international

Ernst & Young	Deloitte & Touche	KPMG	PWC
<ul style="list-style-type: none"> Argentine Australie Pays baltes Europe centrale Chili CIS Finlande France Allemagne Grèce Autriche Indonésie Israël Luxembourg Malaisie Moyen-Orient Pérou Philippines 	<ul style="list-style-type: none"> Pologne Nouvelle-Zélande Norvège Russie Singapour Suisse Belgique Bésil Canada Colombie Danemark Guatemala Italie Corée Mexique Nouvelle-Zélande Portugal Espagne Suède Taiwan Royaume-Uni 	<ul style="list-style-type: none"> Irlande Japon Nigéria Afrique du Sud 	<ul style="list-style-type: none"> Chine Hongkong

les dirigeants d'Enron. « *Si le gouvernement avait perdu, cela aurait eu pour effet de rendre très difficiles les poursuites engagées contre Kenneth Lay* [fondateur et ancien président d'Enron] *ou Jeffrey Skilling* [ancien directeur général], *le vrai procès de la banqueroute*, explique Jack Coffee, professeur de droit à l'université Columbia. *Juger les intentions criminelles de la destruction de documents est nettement plus simple que de déterminer les responsabilités et les fautes de MM. Lay et Skilling.* »

L'accusation s'est pourtant trouvée souvent en difficulté durant les vingt-quatre jours d'audience. Les procureurs fédéraux ont eu du mal à démontrer que les destructions avaient pour objet de nuire aux investigations de la SEC.

L'autorité des marchés a envoyé à Andersen une réquisition le 8 novembre 2001. Les destructions, commencées le 23 octobre, ont immédiatement cessé. L'accusation n'a pu formellement prouver qu'Andersen était informé avant le 8 novembre de l'existence d'une enquête sur Enron, même si certains salariés en avaient manifestement le soupçon.

Le gouvernement a eu aussi fort à faire avec Rusty Hardin, l'avocat de la défense. Avec son style haut en couleur, il a réussi à polariser l'attention, quitte au passage à s'expliquer parfois violemment avec le juge et à traiter les procureurs de « *boy-scouts* ». Il a fait tourner en sa faveur la déposition du témoin-clé de l'accusation, David Duncan, partenaire d'Andersen à Houston et responsable de l'audit des comptes d'Enron. M. Duncan a plaidé coupable le 9 avril et décidé de coopérer avec l'accusation. Selon ses déclarations d'alors, la destruction massive de pièces comptables d'Enron visait bien à nuire à la SEC. Mais devant le tribunal M. Duncan a affirmé que les documents détruits étaient pour la plupart sans importance et que, au contraire, ceux nécessaires aux enquêtes, ont été préservés !

Les procureurs ont *in extremis* repris l'avantage en s'interrogeant sur la raison pour laquelle « *le bureau d'Andersen à Houston s'est mis subitement à la fin du mois d'octobre à détruire une tonne et demie de documents par jour au lieu de 35 kg en moyenne dans l'année* ». Ils ont aussi apporté de nouvelles pièces, notamment une lettre de Nancy Temple demandant à David Duncan qu'il retire son nom d'un document résumant une réunion, tenue le 16 octobre, où des doutes sérieux avaient été émis sur les pratiques comptables d'Enron : « *Cela risque d'accroître les chances que je devienne témoin*, écrivait-elle, *et je préfère l'éviter.* »

Samedi soir, lors d'une conférence de presse, un certain nombre de jurés ont déclaré qu'au fur et à mesure de leurs délibérations, M^{me} Temple est apparue à leurs yeux comme « *le corrupteur* », la personne ayant planifié les efforts d'Andersen pour faire obstruction à la justice.

Eric Leser

La fin d'une histoire de 89 ans bâtie sur la rigueur

ARTHUR ANDERSEN, le fondateur du cabinet du même nom, doit se retourner dans sa tombe. En créant en 1913 le cabinet d'expertise comptable Andersen, DeLany and Co, le jeune homme âgé de 28 ans avait érigé la rigueur et l'excellence comme principes de base. Valeurs mises à rude épreuve depuis 2001, à la suite de l'enquête de la SEC (autorité boursière américaine) menée sur la faillite du géant de l'énergie, Enron. Le destin bascule pour Andersen, objet lui aussi d'une enquête judiciaire, ouverte en mars, pour avoir détruit « *des tonnes de documents* » se rapportant à son client.

L'histoire de cette société n'en reste pas moins exceptionnelle. Son fondateur, parallèlement à ses affaires, enseigne la comptabilité à l'université Northwestern de Chicago et conseille Henry Ford sur la valorisation de l'action de la célèbre Ford Motor Company. Après la crise boursière de 1929, l'homme prônera les comptes annuels certifiés et l'établissement de normes comptables, afin de redonner de la confiance aux investisseurs boursiers. Le développement de nouveaux secteurs porteurs en services financiers et juridiques, dicté par la conjoncture, favorise alors Andersen, tout comme les perspectives offertes par l'Europe en reconstruction.

La première menace vient avec la mort du fondateur, en 1947. Un risque de dissolution est écarté par l'un des associés, Leonard Spacek, qui mobilise autour de lui les autres partenaires. Andersen va ensuite prospérer au gré des oppor-

tunités offertes par un monde dont les marchés s'internationalisent et qui devient de plus en plus technique.

À PARTIR DE 1993...

Le cabinet dénonce des affaires frauduleuses et revendique une déontologie sans faille. Ainsi, en 1963, Beethleem Steel sera accusée par Leonard Spacek de gonfler ses profits de plus de 60 %. En vingt ans, Arthur Andersen intègre de nombreux partenaires mondiaux et devient, en 1979, la plus grande société de services aux entreprises. Les effectifs et le chiffre d'affaires atteignent des sommets, la réputation du cabinet et ses valeurs sont reconnues, souvent qualifiées de « *militaires* » par les professionnels.

A partir de 1993, néanmoins, l'entreprise voit sa réputation entachée par des scandales d'envergure, notamment deux affaires où elle aurait, déjà, dissimulé des pièces comptables de ses clients, Sun-

beam Corp et Waste Management Inc.

Cette ascension sera brutalement stoppée par l'ouragan provoqué par l'affaire Enron. Entre le mois d'octobre 2001 et le mois de janvier 2002, le prestigieux cabinet d'audit verra de nombreux clients le quitter. Ainsi, alors qu'il réalise en 2001 un chiffre d'affaires de 9,3 milliards de dollars et compte 85 000 employés à travers le monde, le réseau sombre en quelques semaines. Six mois auront suffi pour jeter le discrédit sur le cabinet à la réputation internationale.

L'image des 500 comptables « *arthuriens* » vêtus de tee-shirt portant l'inscription « *I'm Andersen* » et défilant devant la cour fédérale de Houston pour défendre leur société aura marqué les esprits. Sans doute les salariés de cette institution ont-ils été les plus meurtris par ce naufrage aussi soudain que celui du *Titanic*.

Martine Fuxa

Le discrédit touche toute la profession comptable

NEW YORK

de notre correspondant

La disparition, aujourd'hui inévitable, du cabinet Andersen, dont le nom était il y a encore quelques années le plus respecté des commissaires aux comptes américains, jette le discrédit dans ce pays sur l'ensemble de la profession comptable. Depuis la faillite d'Enron, le 2 décembre 2001, les scandales se suivent et avec eux les doutes sur la qualité et la sincérité des comptes des entreprises américaines. Des groupes aussi prestigieux que General Electric et Microsoft n'ont pas été épargnés. Les quatre grands commissaires aux comptes restants, Deloitte Touche Tohmatsu, Ernst & Young, KPMG et Pricewaterhouse Coopers, n'échappent pas aux critiques, aux soupçons et aux investigations des autorités de marché.

Ainsi, KPMG fait l'objet d'une enquête de la SEC (Securities and Exchange Commission) à la suite de la révision des comptes de Xerox. Le cabinet certifiait les bilans du groupe informatique, qui a finalement accepté de payer une amende de 10 millions de dollars pour avoir surévalué pendant plusieurs années ses profits, pour un total de 1,5 milliard de dollars.

Deloitte Touche Tohmatsu contrôlait de son côté les bilans d'une autre société ayant pris des libertés avec la loi, Adelphia Communications. L'action Adelphia a été retirée ce mois-ci du Nasdaq. Des membres de la famille du fondateur et ancien président d'Adelphia,

John Rigas, auraient utilisé des fonds de la société pour rembourser des dettes. Ils auraient aussi obtenu des contrats avec Adelphia leur rapportant des millions de dollars. La SEC a ouvert une enquête afin de savoir ce que le cabinet comptable savait de ces opérations et ce qu'il en a dit aux administrateurs de la société. Le conseil d'Adelphia a décidé le 7 juin de se séparer de Deloitte Touche Tohmatsu.

QUATRE SURVIVANTS

PricewaterhouseCoopers est le commissaire aux comptes de MicroStrategy. Cette société aussi a dû réviser les comptes publiés depuis trois ans. Ils font apparaître maintenant des pertes plutôt que des bénéfices. Une enquête a été ouverte par la SEC. Enfin, Ernst & Young est accusé d'avoir transgressé les obligations d'un auditeur indépendant en développant et commercialisant des logiciels avec PeopleSoft, dont par ailleurs il contrôlait les comptes.

Le cabinet rejette ces accusations, mais pourrait tout simplement, s'il était reconnu coupable, se voir interdire de certifier les bilans de sociétés cotées. Une hypothèse jugée peu vraisemblable, tant elle créerait le chaos dans la profession comptable. Les quatre survivants éprouvent déjà les pires difficultés pour reprendre en quelques mois les milliers de clients d'Andersen.

E. L.

Climat de crise au Salon de l'armement terrestre

Eurosatory 2002 réunit 830 exposants de 130 pays

MICHÈLE ALLIOT-MARIE, ministre de la défense, devait inaugurer, lundi 17 juin, le Salon Eurosatory 2002 des industries d'armement terrestre, qui s'achèvera le vendredi 21 juin au parc des expositions de Paris-Nord, à Villepinte (Seine-Saint-Denis). Ce Salon, qui n'est pas ouvert au public, a lieu tous les deux ans, en alternance avec l'exposition aéronautique du Bourget. Cette année, au titre d'une quarantaine de pays, 830 exposants, dont les deux tiers étrangers, y participent. Parmi les nouveaux venus, l'Australie, l'Estonie, l'Inde et la Yougoslavie.

La France a invité des délégations officielles – la plupart emmenées par les chefs d'état-major des armées, voire, mais plus rarement, les ministres de la défense – de cent-trente pays. Javier Solana, le haut représentant du conseil des ministres de l'Union européenne pour la sécurité et la défense, a prévu de visiter le Salon jeudi 20 juin.

Cette manifestation intervient alors que l'industrie française de l'armement terrestre connaît de sérieuses difficultés. Entre 1991 et 2000, elle a perdu la moitié de son chiffre d'affaires (2,74 milliards d'euros en 2000), 58,7 % du montant de ses contrats à l'exportation (950 millions d'euros), et 53,6 % de ses effectifs (aujourd'hui, de l'ordre de 20 200 salariés).

OFFENSIVE DES ÉTATS-UNIS

« *Le secteur*, explique Jacques Texier, président du groupement des industries des matériels de défense terrestre, *est dans un état de fragilité inquiétant* », qui entrave sa compétitivité pour l'équipement des forces étrangères et qui résulte, selon lui, d'un effort budgétaire national « *très insuffisant* » conduisant aux carences opérationnelles constatées lors du déploiement du dispositif militaire français dans les Balkans ou pour l'Afghanistan. Les industriels français enregist-

trent, dans le même temps, une « *offensive* » politico-commerciale des Etats-Unis, qui cherchent à contrôler l'organisation industrielle et les marchés en Europe. C'est le cas en Suède, en Espagne, en Autriche ou en Suisse, avec l'acquisition de sociétés d'armement terrestre par des groupes américains alliés ou non à des entreprises britanniques ou allemandes.

De sorte que l'outil industriel français, encore relativement dispersé ou insuffisamment « *resserré* », selon le PDG de GIAT Industries, Luc Vigneron, a du mal à s'intégrer dans des restructurations en Europe dont il n'est pas l'élément moteur. L'Etat français – en venant combler les déficits de gestion pour sauvegarder l'emploi – continue de jouer un rôle de premier plan, à la différence de ce qui se passe chez nombre de ses alliés où la loi du marché triomphe.

Jacques Isnard

TF1, M6 et Canal+ exigent la « suspension » de la TNT

TF1, M6, CANAL+ et des associations de producteurs audiovisuels et de réalisateurs ont demandé, lundi 17 juin, dans un communiqué commun, la « *suspension* » du processus de la télévision numérique terrestre (TNT). Le texte est signé notamment par TF1, M6, Canal+, l'Union des producteurs de films (UPF), le Syndicat des producteurs indépendants (SPI), la Société civile des auteurs, réalisateurs et producteurs (ARP), la société des réalisateurs de films (SRF) et la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD). Les signataires demandent que le processus de la TNT soit « *suspendu jusqu'à ce que l'ensemble du paysage audiovisuel français soit stabilisé* » et que « *la viabilité économique de la TNT soit vérifiée* ». Le CSA a décidé de repousser de fin juillet à fin octobre le choix des chaînes de la TNT et a par ailleurs cédé aux instances du nouveau ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, qui demandait une concertation sur la TNT.

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORT AÉRIEN** : le conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a indiqué qu'il avait approuvé la création d'un régime mondial d'assurance aérienne couvrant les risques de guerre, qui comblerait le vide en cas de retrait, partiel ou total, des assureurs privés, après les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

■ **RAILTRACK** : la société privée chargée du réseau ferroviaire britannique, retirée le 8 octobre, après sa mise en force et son placement sous tutelle administrative, de la cote de la Bourse de Londres, devrait la réintégrer très prochainement.



AUJOURD'HUI

SPORTS

La 70^e édition des 24 Heures du Mans s'est terminée dimanche 16 juin par **UN TRIPLÉ** de l'écurie Audi. La firme d'Ingolstadt (Allemagne) remporte pour la troisième fois d'affilée l'épreuve organisée sur le circuit

de la Sarthe. La domination annoncée avant le début de la course de la firme aux anneaux n'a pas empêché les quelque cinquante voitures présentes sur la ligne de départ **D'ASSURER LE SPECTACLE**. Les véhi-

cules de l'écurie française Oreca ont ainsi réussi à se classer aux cinquième et sixième places dans **UNE COMPÉTITION DIFFICILE**. Les spectateurs présents sur le circuit ont eu le privilège de voir aussi parmi les

bolides engagés au départ une voiture bleue, **LA VAILLANTE**, reproduction de celle créée par Jean Graton pour la bande dessinée de la série Michel Vaillant. Luc Besson préparait son prochain film.

L'écurie Audi signe une nouvelle victoire aux 24 Heures du Mans

Pour la première fois dans l'histoire de la plus ancienne course d'endurance du monde, un même équipage remporte l'épreuve trois ans d'affilée sur la même voiture. Le constructeur automobile allemand a placé trois voitures sur le podium

LE MANS

de notre envoyé spécial

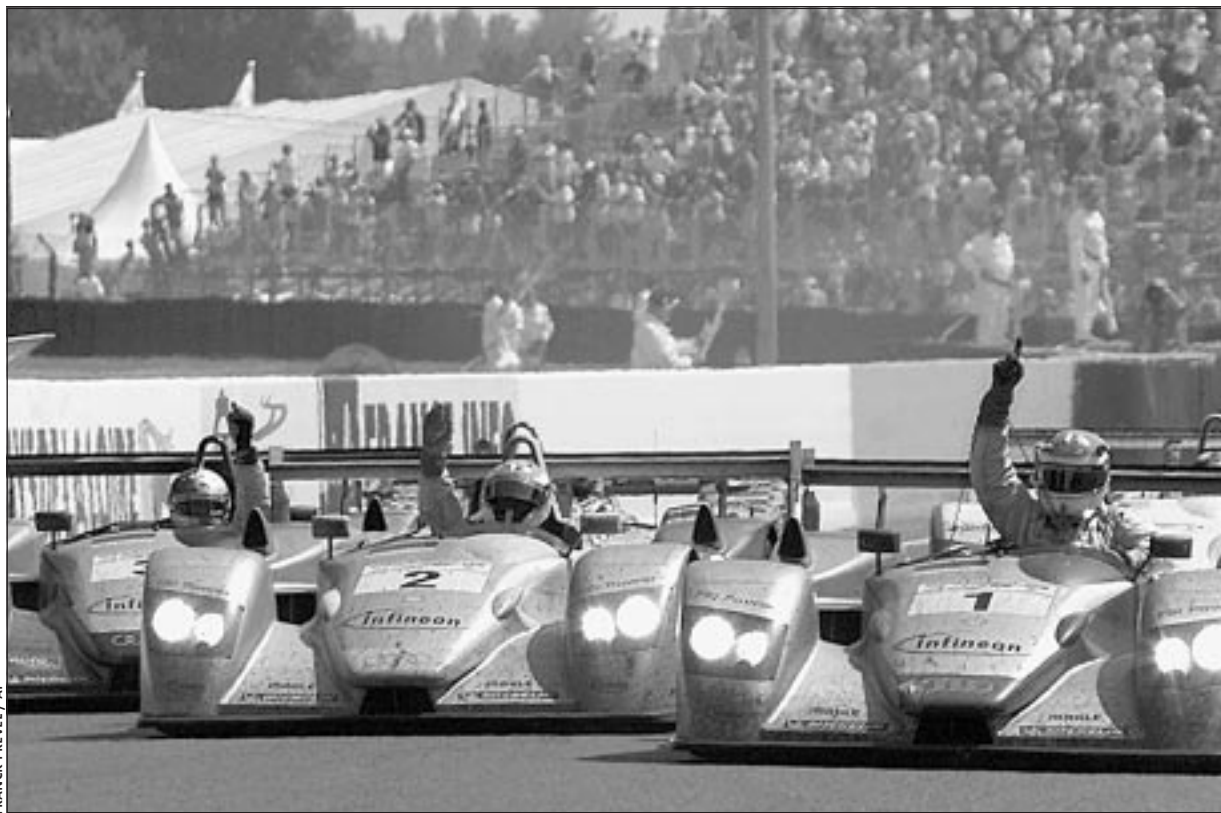
Elles portaient les numéros 1, 2 et 3, elles ont fait dans cet ordre la course en tête, et dans cet ordre elles ont rejoint l'arrivée. Dimanche 16 juin, en remportant pour la troisième fois d'affilée les 24 Heures du Mans, l'équipage de l'Audi R8 numéro 1, composé par l'Allemand Frank Biela, le Danois Tom Kristensen et l'Italien Emanuele Pirro, a fait entrer le constructeur automobile allemand dans la légende de l'endurance. Et comme le veut l'usage, ce triplé permet à Audi de conserver en son siège d'Ingolstadt le trophée de la 70^e édition. Parmi les plus prestigieux précédents ayant réussi cette performance sur le circuit de la Sarthe figurent notamment les noms de Bentley, Alfa Romeo, Ferrari, Matra et Porsche, des références auxquelles il faudra dorénavant ajouter la marque aux quatre anneaux.

Les débordements bon enfant du public ont accompagné les héros

En parcourant 375 tours des 13,61 kilomètres du circuit, l'équipage gagnant a battu son propre record de l'année 2000 de quelque sept tours, réalisant une moyenne de 213 km/heure. « Gagner une fois, c'est génial, deux fois, c'est fantastique, mais réussir le coup du chapeau, c'est incroyable », se réjouissait Frank Biela, également auteur du meilleur temps en course. « Le rêve est devenu réalité, s'enthousiasmait Tom Kristensen. Tout le monde nous disait que nous en étions capables. Tout a marché parfaitement. Nous avons réussi à résoudre tous les problèmes ».

Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, le jury du Prix de la communication des 24 Heures du Mans a attribué sa récompense annuelle à Petra van Oyen, responsable du service de la communication d'Audi, « compte tenu des progrès réalisés au fil de ses trois participations, tant en efficacité qu'en convivialité ».

En ce dimanche après-midi, alors que de nombreux spectateurs ont peu ou pas dormi de la nuit, le soleil a donné un éclat particulier à cette victoire, alors que la pluie



Les trois Audi, comme à la parade, franchissent la ligne d'arrivée du circuit des 24 Heures du Mans. La voiture numéro 1, pilotée par l'Allemand Frank Biela, le Danois Tom Kristensen et l'Italien Emanuele Pirro, remporte sa troisième victoire d'affilée. Un record dans l'histoire de la plus ancienne course d'endurance du monde.

avait quelque peu gâché la fête de la précédente édition. Les débordements bon enfant du public, enfin libéré de derrière les grilles de protection, ont accompagné les héros, tous les héros, jusqu'au pied du podium. Les uns déguisés, les autres grimés, il y avait de la fantaisie dans l'air après que le directeur de course eut agité le drapeau à damier et que la foule put, enfin,

elle aussi, se répandre sur la piste. La domination annoncée d'Audi pouvait faire craindre que la course ne perde de son intérêt. Cela ne fut pas totalement vrai. Avec cinquante voitures présentes sur la ligne de départ, regroupées en deux catégories principales (prototypes et grand tourisme), elles même subdivisées, la diversité des stratégies et des moyens mis en

œuvre par chacun, la disparité des équipages en lice impliquaient une multitude de scénarios. Bien qu'elles évoluent sur la même piste, on ne peut comparer le parcours d'une Chevrolet Corvette, assez proche du modèle que l'on peut voir dans la rue, à celui, atypique, d'un prototype le plus souvent réalisé en petit nombre et que les écuries ourdissent dans le plus grand secret.

Dans cette course qui ne connaît pas de temps mort, il y a ceux qui courent pour gagner ou pour tenter de faire mentir la prédiction allemande. Parmi eux, Oreca, qui est parvenu à placer ses deux voitures aux cinquième et sixième places, faisant la démonstration de son professionnalisme et d'un potentiel qui ne demande qu'à croître. L'écurie française mérite-

rait d'être associée à un grand constructeur afin de donner une plus large mesure à ses ambitions.

Il y a aussi ceux dont l'objectif secret est d'arriver au bout de l'épreuve. Dans le tourniquet quasi perpétuel du Mans - 24 heures qui s'agrègent minute après minute, c'est parfois long -, il y a plusieurs courses dans la course. Celle des leaders, qui n'en fut pas vraiment une, mais aussi celles que se livrent les humbles, les candidats aux places d'honneur.

Le spectacle sportif ne fut pas d'ailleurs pas le seul à susciter l'intérêt du public. Luc Besson avait choisi l'ambiance des 24 Heures du Mans pour tourner certaines scènes de son prochain film, adaptation à l'écran des aventures du pilote de course Michel Vaillant, personnage de bande dessinée créé par Jean Graton à la fin des années 1950. Une voiture bleue, la Vaillante, et une rouge, celle de Leader, l'adversaire sans foi ni loi du héros de papier, étaient engagées aux côtés des vrais concurrents. Avec la complicité d'un commentateur qui exhortait la foule à s'agiter pour les besoins de son film, Luc Besson a électrisé l'ambiance des tribunes qui font face aux stands durant les premières et dernières heures de la course, donnant une réplique ludique au travail de fourni des mécaniciens dans la lumière blafarde des lampes halogènes et dans l'odeur acre de la gomme fondue.

Jean-Jacques Larrochelle

La puissance régnante de l'écurie d'Ingolstadt

LE MANS

de notre envoyé spécial

Ici, tout n'est qu'ordre et sophistication. Installé dans de vastes locaux immaculés à quelques mètres du feu orange qui libère les bolides au bout de la ligne des stands du circuit, Audi fait figure de parent riche dans le monde du sport d'endurance. L'écurie allemande a remporté les trois dernières éditions des 24 Heures, privilège qui lui permet de conserver à demeure le légendaire trophée sarthois. Alors qu'elle s'était payé le luxe d'un triplé en 2001, elle est parvenue à rééditer cet exploit pour la 70^e édition de la plus populaire des courses automobiles.

Comme pour les années précédentes, l'intersaison a été mise à profit. Malgré son entière domination sur les principales épreuves d'endurance, notamment sur la Série Le Mans qui se court le plus souvent sur des circuits amé-

ricains, dont le plus célèbre est à Sebring, en Floride, Audi a continué de travailler pour améliorer la performance de ses équipages. Les efforts ont porté sur des gains en vitesse de pointe, sur une réduction de la consommation grâce à un système d'injection directe - le FSI, exploité dans certaines des modèles de tourisme de la marque -, sur l'optimisation de l'habitacle des pilotes et sur une meilleure accessibilité des composants mécaniques : autant d'atouts qui ont rapidement tué le suspense en tête de la course, sinon celui de créer une course à l'intérieur même de l'écurie où, jure-t-on, les consignes ne sont pas de mise. Seule marque à disposer de trois voitures identiques, les R8 de l'équipe de Reinhold Joest, responsable de course, donnent l'impression de ne jamais souffrir des conditions extrêmes de l'épreuve. Quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, les arrêts au stand se

font de manière métronomique. Avec un budget supérieur à la concurrence, les hommes en rouge préfèrent l'échange standard immédiat d'un élément défaillant au rafistolage, fût-il ingénieux. Audi a pu ainsi remplacer le train arrière de l'une de ses voitures en quatre minutes, là où d'autre mettraient six fois plus de temps.

L'AVANTAGE GRÂCE À LA TECHNOLOGIE

Chez Audi, on ne perd pas non plus son temps à nettoyer un pare-brise : on le change. Chargé notamment d'aider les pilotes lors des changements de volant, le mécanicien préposé à cette tâche dégage comme une arme de l'étui qu'il porte accroché à son mollet la pièce de Plexiglas censée améliorer la visibilité du coureur. Audi, qui suit en temps réel la position de chacune de ses voitures sur la piste, n'utilise plus de système de panneautage classique

brandi à bout de bras depuis le muret. Dorénavant, la transmission directe des messages aux pilotes se fait grâce à un système luminescent piloté par ordinateur qui se déploie automatiquement lors de leurs passages devant la ligne des stands.

« Vorsprung durch Technik » (l'avantage grâce à la technologie) : tel est le slogan que la firme ne souhaite pas limiter à ses seuls engins de compétition. « L'optimisation des performances, une faible consommation et une fiabilité élevée sont aussi importantes sur le circuit du Mans que dans la production de voitures de tourisme, rappelle Wolfgang Ulrich, le patron d'Audi Sport. Avec un marché américain en expansion, le slogan est aussi devenu une arme commerciale pour affronter les autres constructeurs, surtout allemands, Mercedes et BMW en tête.

J.-J. L.

Le XV de France s'incline devant les Argentins

Rugby • Premier test manqué pour des Bleus bousculés par des Pumas très agressifs

AU LIEU d'un France-Argentine attendu par les bookmakers en Asie, c'est autour d'un ballon ovale que les représentants des deux nations se sont retrouvés samedi 15 juin. Prologue d'une tournée partie en catimini au lendemain de la finale du championnat de France, direction l'Australie (tests samedi 22 et 29 juin à Melbourne et Sydney) via Buenos Aires. « Un périple encore plus risqué que celui de l'an dernier en Afrique du Sud et en Nouvelle-Zélande, annonçait Jo Maso, le manager des Bleus, avant le départ. Nos joueurs, cette fois, sont attendus. Par les Argentins, qui ne nous ont plus battus depuis dix ans (20-24, à Nantes en novembre 1992), et par l'Australie, qui espère prendre la revanche de son match perdu à l'automne à Marseille (13-14) ».

Jo Maso craignait l'embuscade dans laquelle s'engageait un XV de France lésé d'un grand chelem et d'un habit de favori qu'il porte souvent trop large. Les Pumas (qui évoluent en majorité dans les championnats anglais et français), marqués par la crise économique qui secoue leur pays, ont mis un terme à dix années de disette rugbyistique face aux Français, en s'imposant d'un point sur la pelouse du stade Velez-

Sarsfield de Buenos Aires (28-27). Avant que les coussins des tribunes ne volent jusqu'au centre de l'arène pour fêter la victoire, Gérald Merceyron avait raté l'estocade : une pénalité à 40 mètres, à droite des poteaux adverses.

UNE STRATÉGIE ÉLABORÉE

Vainqueurs à l'automne de l'Ecosse, du pays de Galles et n'ayant lâché prise face aux Néo-Zélandais que dans les arrêts de jeu (20-24), les joueurs argentins ont confirmé, selon leur entraîneur, Marcelo Lof-freda, qu'ils avaient, sinon une stratégie élaborée, du moins « une identité très affirmée ». Fondée sur une mêlée surpuissante, avec à sa tête Omar Hasan, qui a posé des difficultés à son coéquipier agenais, Jean-Jacques Crenca. Appuyée également sur une agressivité défensive, incarnée par l'ouvreur Felipe Contepomi.

Fabien Galthié expliquait dernièrement à l'hebdomadaire *Midi-Olympique* qu'un des enjeux de cette équipe de France serait de « progresser dans sa capacité à s'adapter à l'adversaire ». Elle s'en est révélée incapable devant des Pumas qui l'ont pressée très haut, obligeant ses attaquants, et surtout Damien Traille, à

se séparer du ballon au pied, en première mi-temps. « Nous avons été pris sur l'agressivité et le combat », a résumé Bernard Laporte, peu convaincu de l'apport du Toulousain Christian Labit en troisième ligne et de la prestation du remplaçant de Pieter De Villiers, Jean-Baptiste Poux. L'entraîneur tricolore avait cependant souligné avant ce premier test, que, faute d'une préparation sérieuse, son équipe partait vers l'inconnu. Elle s'élançait sur tout sans son capitaine, Fabien Galthié, victime depuis le mois d'avril d'une infection à la main, et sans Pieter De Villiers, considéré comme le meilleur pilier droit de la planète.

Etablie depuis quatre ans par le Board, cette tournée arrive aussi au terme d'une saison aussi glorieuse qu'éprouvante pour les Tricolores. Au soir de sa finale victorieuse avec le Biarritz olympique, Serge Betsen ne voulait pas « s'alarmer des absences de Galthié ou de De Villiers, parce que des joueurs de talent vont les remplacer, nous permettant d'évoluer avec le même état d'esprit ». Pierre Mignoni, qui dans cette tournée joue sa carte pour la future Coupe du monde (en Australie), n'a pourtant pas prouvé derrière un pack, il est vrai chahuté en mêlée fermée,

qu'il avait la maturité requise pour diriger le jeu des Bleus. Sa vivacité ne parvient décidément pas à combler son manque d'autorité.

« Pendant une heure, on a vu une équipe de France bousculée sur les plans individuel et collectif. Heureusement que les Argentins n'étaient pas mieux organisés », a analysé Bernard Laporte, furieux que ses joueurs aient rendu quatorze ballons à leurs adversaires dans le jeu courant, et, plus préjudiciable encore, sur des mauvais lancers en touche de Raphaël Ibanez, capitaine intérimaire.

En milieu de seconde période, les Français ont encaissé trois essais en huit minutes (Mendez (60'), Albane-se (64') et Contepomi (68')). Le sur-saut offensif de la paire de centres que Merceyron est parvenu, enfin, à lancer dans les intervalles n'a pu faire oublier le manquement des Bleus dans un secteur qui, selon Bernard Laporte, est seul capable de faire exister l'équipe à ce niveau. « C'est un très mauvais départ pour la tournée, a conclu le sélectionneur. J'espère seulement que nous aurons retrouvé notre véritable niveau de jeu au bout des trois semaines. »

François Aubel (avec AFP)

Lance Armstrong remporte le Dauphiné libéré

LANCE ARMSTRONG (US POSTAL) a remporté, dimanche 16 juin à Genève, le Critérium du Dauphiné libéré devant son coéquipier Floyd Landis et le Français Christophe Moreau (Crédit Agricole). Après son succès au Midi libre (du 22 au 26 mai), cette nouvelle victoire dans une course par étapes fait de l'Américain le grand favori du prochain Tour de France (Le Monde daté 16-17 juin). Samedi 15 juin, il avait conforté son avance de leader en gagnant l'étape de montagne reliant Albertville à Morzine, franchissant une ligne d'arrivée en vainqueur pour la première fois cette saison. « Je ne sais pas si je suis tout à fait prêt pour le Tour, mais mon équipe l'est, et à une exception près je crois que tous les gars présents ici seront sur le Tour », a-t-il déclaré. Handicapé en début de saison par une clavicule cassée, Christophe Moreau a retrouvé sa confiance. « C'était important pour moi qui suis un rouleur-né et qui ai fini 4^e du Tour de France (en 2000) de savoir où j'en étais par rapport au meilleur dans la montagne, a expliqué le coureur.

DÉPÊCHES

■ **MOTO** : l'Italien Valentino Rossi et son coéquipier, le Japonais Tohru Ukawa, ont réalisé un doublé gagnant, dimanche 16 juin, sur leur Honda V5 lors du Grand Prix de Catalogne, sixième des seize épreuves du Championnat du monde.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 48 effectués samedi 15 juin. Premier tirage : 2, 21, 30, 34, 42, 45 ; numéro complémentaire : 15. Rapports pour 6 numéros : 1 201 313 € ; 5 numéros et le complémentaire : 14 034,20 € ; 5 numéros : 1 187,90 € ; 4 numéros et le complémentaire : 53 € ; 4 numéros : 26,50 € ; 3 numéros et le complémentaire : 5,20 € ; 3 numéros : 2,60 €. Second tirage : 23, 28, 33, 40, 42, 45 ; numéro complémentaire : 21. Rapports pour 6 numéros : 2 000 000 € ; 5 numéros et le complémentaire : 14 034,20 € ; 5 numéros : 1 223,70 € ; 4 numéros et le complémentaire : 51,80 € ; 4 numéros : 25,90 € ; 3 numéros et le complémentaire : 5 € ; 3 numéros : 2,50 €.

AUJOURD'HUI

Toujours un grand soleil

MARDI 18 JUIN

Le lever du soleil à Paris : 5 h 48
Coucher du soleil à Paris : 21 h 55

Un anticyclone est situé sur l'Europe tandis qu'une dépression est centrée au large de l'Irlande.

Le soleil s'imposera sur la majeure partie du pays. Toutefois, une perturbation ondulera sur l'ouest, des nuages orageux se développeront en fin de journée sur les massifs montagneux et le quart nord-est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel sera très nuageux le matin puis le soleil fera son grand retour avec de belles éclaircies. Il fera environ 20 degrés au meilleur de la journée.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les nuages seront nombreux le matin. Des averses orageuses pourraient éclater du Nord au Centre. Les températures restent élevées : de 25 à 32 degrés, du Nord-Pas de Calais au Centre.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Un soleil généreux dominera. Les températures maximales restent élevées, proches des 35 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Malgré d'importants passages nuageux, le soleil sera prédominant avec des températures maximales proches de 25 à 32 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les passages de nuages élevés n'empêcheront pas le soleil de briller largement. Il fera 30 à 35 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil brillera largement toute la journée avec des températures maximales qui avoisineront 28 à 32 degrés au meilleur moment de la journée.

18 JUIN 2002 PRÉVISIONS
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Madrid	19/34 S	
Ajaccio	17/28 S	
Biarritz	16/19 N	
Bordeaux	19/25 N	
Bourges	19/29 N	
Brest	13/17 S	
Caen	14/17 P	
Cherbourg	14/18 P	
Clermont-F.	18/35 N	
Dijon	17/35 N	
Grenoble	21/34 N	
Lille	21/30 N	
Limoges	19/27 N	
Lyon	21/36 N	
Marseille	18/31 S	
Nancy	18/35 S	
Nantes	15/22 N	
Nice	20/25 S	
Paris	21/33 N	
Pau	17/24 N	
Perpignan	18/26 S	
Rennes	16/23 N	
St-Etienne	18/35 N	
Strasbourg	19/36 S	
Toulouse	20/26 N	
Tours	19/27 N	

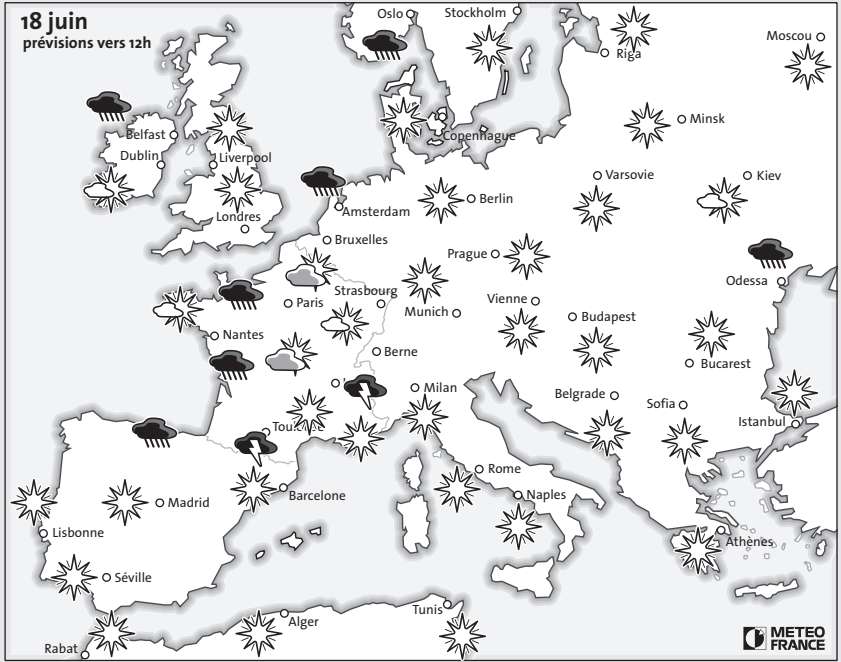
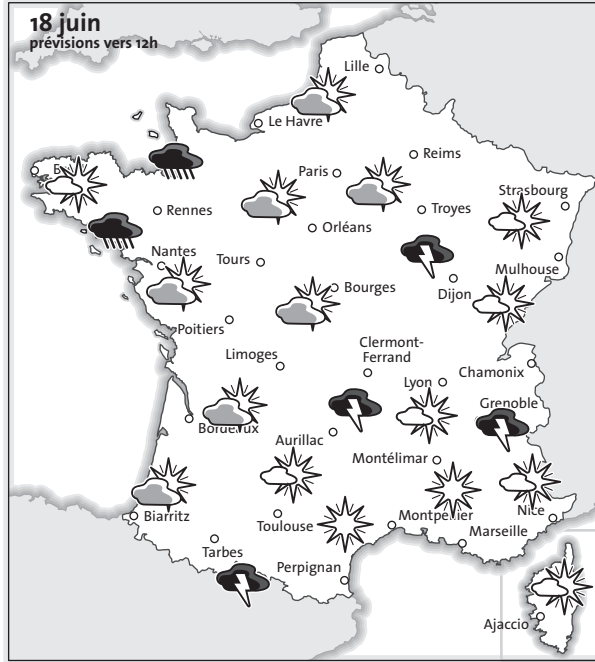
FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	23/29 P	
Fort-de-Fr.	28/30 P	
Nouméa	23/28 C	
Papeete	21/28 P	
Pointe-à-P.	24/31 P	
St Denis Réu.	20/24 P	

EUROPE		
Amsterdam	15/22 P	
Athènes	23/31 S	
Barcelone	17/25 S	
Belfast	12/16 P	
Belgrade	19/29 S	
Berlin	18/31 S	
Berne	17/33 S	
Bruxelles	15/26 P	
Bucarest	15/27 S	
Budapest	18/30 S	
Copenhague	15/24 S	
Dublin	12/17 S	
Francfort	20/34 S	
Genève	20/33 S	
Helsinki	13/23 S	
Istanbul	20/24 S	
Kiev	15/21 S	
Lisbonne	16/24 S	
Liverpool	12/17 S	
Londres	13/22 S	
Luxembourg	19/29 S	

AMÉRIQUES		
Brasilia	14/26 S	
Buenos Aires	4/13 S	
Caracas	25/29 P	
Chicago	14/26 S	
Lima	16/18 S	
Los Angeles	17/24 S	
Mexico	9/27 S	
Montréal	12/18 P	
New York	16/24 S	
San Francisco	12/20 S	
Santiago Ch.	1/13 S	
Toronto	12/22 S	
Washington DC	17/27 S	

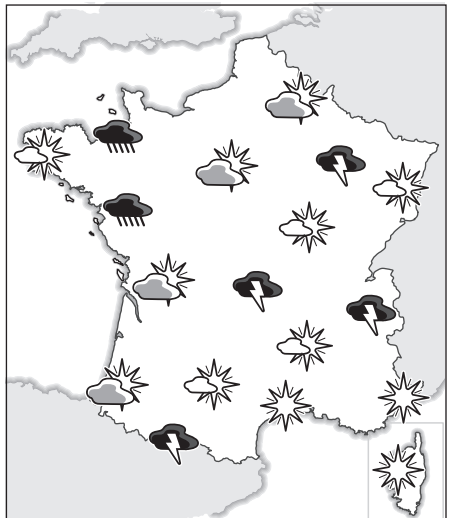
AFRIQUE		
Alger	16/31 S	
Dakar	24/28 S	
Kinshasa	19/30 S	
Le Caire	22/35 S	
Nairobi	13/22 S	
Pretoria	5/20 S	
Rabat	17/24 S	
Tunis	18/33 S	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	27/34 P	
Beyrouth	22/28 S	
Bombay	28/30 P	
Djakarta	24/30 P	
Dubaï	29/41 S	
Hanoï	28/36 P	
Hongkong	27/28 P	
Jérusalem	15/28 S	
New Delhi	30/35 P	
Pékin	23/33 P	
Séoul	20/28 S	
Singapour	26/31 P	
Sydney	11/15 P	
Tokyo	17/23 P	



18 juin prévisions vers 12h

Soleil
 Peu nuageux
 Couvert
 Brèves éclaircies
 Averses
 Pluie
 Orage
 Neige
 Brouillard
 Vent fort



PRÉVISIONS LE 19 JUIN À 0 HEURE TU

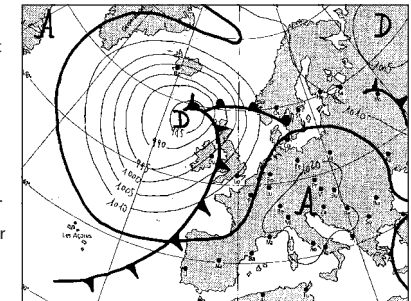
de -20% à -30%

AIR FRANCE

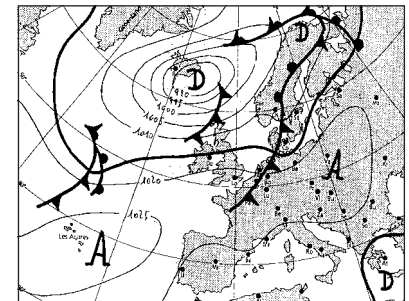
Sur tous les vols domestiques avec la Carte d'abonnement.

Mercredi 19 juin

Le ciel sera souvent nuageux de la frontière belge au littoral atlantique. Des averses sont possibles sur ces régions. Dans le Sud-Est, le soleil continuera à briller. Les températures seront en baisse sur le Nord-Ouest.



SITUATION LE 17 JUIN À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS LE 19 JUIN À 0 HEURE TU

Habitants du zodiaque : le Sagittaire

ASTRONOMIE
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

DOTÉ de la même étymologie que le mot « zoo », le zodiaque est un étrange bestiaire céleste où se mêlent animaux et personnages de la mythologie gréco-romaine, avec la présence d'un intrus inanimé, la Balance. Toutes ces figures du firmament ont pour point commun d'être traversées par l'écliptique, cette ligne imaginaire retraçant le parcours apparent du Soleil dans le ciel. Tout au long de l'année à venir, notre étoile et cette chronique ren-

dront donc visiter à cette guirlande de protagonistes, que l'on croit douze mais qui, on le verra, par une subtilité de la géographie cosmique, sont en réalité treize.

LA FIGURE DE CHIRON
Humains et animaux se partagent la ceinture zodiacale. Un des personnages n'est cependant ni l'un ni l'autre ou, plutôt, il est les deux à la fois : le Sagittaire. Traditionnellement, cet archer céleste est représenté sous la forme d'un centaure, mi-homme, mi-cheval. Il ne faut cependant pas confondre le Sagittaire avec la constellation australe du Centaure, préviennent Geoffrey Cornelius et Paul Devereux dans leur ouvrage - malheureusement épuisé - *Le Langage secret des étoiles et des planètes* (éditions Solar) : « Il s'agit de deux personnages mythologiques bien distincts. Contrairement au Centaure austral, fort pacifique, le Sagittaire est farouche et guerrier. Dans la mythologie mésopotamienne, il est apparu sous la forme de l'archer Nergal, qui dominait Mars, la planète

guerrière. » La mythologie grecque a, quant à elle, dessiné dans le ciel le personnage de Chiron, le plus célèbre, le plus sage et le plus savant des centaures. Fruit de l'union entre Cronos (qui s'était métamorphosé en cheval) et une fille d'Océan, ce héros positif, ami des hommes, éleva notamment Achille, Jason et Asclépios. Il enseignait la médecine, la morale, la musique, mais aussi l'art de la chasse et celui de la guerre. Le voir armé d'un arc n'est donc pas un contresens et fait référence à un épisode de la légende d'Orion. Celui-ci succomba à une piqûre de scorpion et, pour le venger, Chiron tua l'arthropode d'une flèche. D'ailleurs, dans le ciel de juin - fort bas, hélas, sur l'horizon pour un pays comme la France -, le Sagittaire vise la rouge Antarès, derrière laquelle palpète le cœur du Scorpion. La constellation du Sagittaire abrite, quant à elle, un autre cœur, celui de notre galaxie, la Voie lactée. Le trou noir qui trône en son centre se cache à quelques degrés au-dessus de la flèche de Chiron.

C'est une autre flèche qui vint à bout de ce dernier, raconte la mythologie grecque. Chiron combattait au côté d'Héraclès contre les Centaures. Ceux-ci furent massacrés par le célèbre héros mais, au cours de la lutte, une des flèches d'Héraclès blessa accidentellement Chiron. Or l'auteur des douze travaux avait trempé ses traits dans le sang empoisonné de l'Hydre de Lerne, et toute blessure infligée par ces flèches ne se pouvait guérir. Rompu à l'art de la médecine, Chiron tenta de se soigner seul en appliquant un onguent sur sa plaie, mais en vain. Toutefois, le centaure, qui appartenait à la même génération que Zeus, ne pouvait mourir et était condamné à souffrir éternellement. La solution fut trouvée par Prométhée, qui offrit à Chiron son droit à l'au-delà en échange de son immortalité. Ainsi, le centaure, réfugié dans sa grotte de Thessalie, put rendre son dernier soupir.



Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 143

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													

HORIZONTALEMENT
I. Est passée à l'écran pour garder son travail. - II. Pour les amateurs de coupe fine. Dans le coup. - III. Grande à la frontière mexicaine. Cours du Nord. Porte mal le deuil. - IV. Pour mettre les épreuves au format. - V. Œuvres de la rue. Expressionniste belge. - VI. Le diable est toujours prêt à l'acheter. Arrive parmi nous. - VII. Pleins après une bonne récolte. Voisin

de la daurade. - VIII. En peine. Stocké en barres. Pour les amateurs de petit bain. D'un excellent rapport. - IX. S'ouvre sur l'extérieur. Entraîna toute une génération sur la route. - X. Occupe le terrain.
VERTICALEMENT
1. Coup monté. - 2. Forêt de conifères. C'est quand il est petit qu'il fait plaisir. - 3. Supprime les

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

bourgeois inutiles. Un début d'aventure. - 4. Propos d'enfant. Bonne carte. Donna son appréciation. - 5. Alliance internationale. Sa prise fait du bien. - 6. Bandeau royal. Demi kilo. - 7. Voyelles. Sans expressions. - 8. Pour les amateurs de hors-pistes. Bien solides. - 9. Opposition poétique. Etouffe avant de manger. - 10. Pris les affaires en main. Ouverture de compte. - 11. Beauté infernale. Frappai à contresens. - 12. Fait tourner la machine.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 142

Horizontalement
I. Enchérisseur. - II. Carapace. Vue. - III. Hiératique. - IV. Avanie. Ur. Ah. - V. Né. As. Déesse. - VI. Pi. Tes. - VII. Rouse. Tabac. - VIII. USA. Aterar (ratera). - IX. Nouage. Été. - X. Extériorisée.
Verticalement
1. Echancre. - 2. Naïve. Os. - 3. Créa. Puant. - 4. Harnais. OE. - 5. Epais. Saur. - 6. Rate. Tétaï. - 7. Ici. Dé. Ego. - 8. Séquestrer. - 9. Ure. Aa. - 10. Eve. Sabrés. - 11. Uu. As. Te. - 12. Recherchée.

AFFAIRE DE LOGIQUE N° 278

La loterie

« APPROCHEZ, APPROCHEZ ! Choisissez un total et, pour 1 euro, tirez un billet ! Si la somme des chiffres figurant sur votre billet est égale au total que vous avez choisi, vous gagnerez 10 euros ! Tous les numéros entre 100 et 999 ont la même probabilité de sortir ! » Quel total choisirez-vous ? Et

quelle est votre probabilité de gagner 10 euros ?
Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2002

Solution du jeu n° 277 paru dans Le Monde du 4 juin.
La division compte 2 517 soldats.
Le nombre N de soldats est forcément impair. Posons $N = 2p + 1$.
● $p - 1$ est divisible par 3 (et donc $p + 2$).
● $p - 2$ est divisible par 2 (et donc $p + 2$).
● $p - 3$ est divisible par 5 (et donc $p + 2$).
● $p - 4$ est divisible par 4 (et donc $p + 2$).

● $p - 5$ est divisible par 7 (et donc $p + 2$).
● $p - 6$ est divisible par 4 (et donc $p + 2$).
● $p - 7$ est divisible par 9 (et donc $p + 2$).
● $p - 8$ est divisible par 5 (et donc $p + 2$).
p + 2 est donc divisible par 4, par 9, par 5 et par 7, donc par leur produit 1 260.
Seule la valeur $p = 1 258$, qui entraîne $N = 2 517$, conduit à un résultat inférieur à 5 000.

LE MONDE ARGENT
avec **Le Monde**
DATÉ DIM./LUNDI

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10, 15 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 16 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Alors que l'engouement suscité par le groupe Buena Vista Social Club est retombé, la sixième édition du Salon professionnel de la musique cubaine, le Cubadisco, compte sur un bûcheron devenu chanteur, nouvelle coqueluche du pays, pour relancer les ventes à l'étranger

Cuba perd la tête pour l'antistar Polo Montanez



Polo Montanez, un paysan qui chantait dans un restaurant, a fait la conquête du public colombien puis cubain.

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Il distribue baisers et autographes, pose pour la photo souvenir. Une bouteille de rhum circule de main en main. On l'entoure, le flatte, le congratule. Dans la salle qui tient lieu de loge, Polo Montanez sourit de toute cette effervescence autour de lui, savoure le moment avec un certain détachement. Il vient de clore la sixième édition du Cubadisco, qui s'est tenue dans la capitale cubaine du 20 au 26 mai. Ce Salon professionnel est organisé depuis 1997 sous l'égide de l'Institut de la musique, ponctué de conférences, de distributions de prix, façon Victoires de la musique, et de spectacles.

Conçu comme une vitrine de l'industrie discographique cubaine, le Cubadisco attire les professionnels étrangers. Malgré la présence de la SGAE, société de protection des droits d'auteur en Espagne, les Espagnols sont moins nombreux cette année. Ils furent les premiers à prendre leurs marques lorsque le pays s'est ouvert à partir de 1993 en autorisant l'usage du dollar dans les opérations commerciales. « Un tassement dû peut-être à un certain engorgement du marché en Espagne », explique Pedro de la Hoz, journaliste culturel à *Granma*, l'organe officiel du comité central du Parti communiste cubain. On notera tout de même cette fois encore la présence de nombreux observateurs, producteurs et distributeurs venant d'Europe ou d'Amérique latine. « C'est

une occasion privilégiée d'essayer de comprendre le fonctionnement de la production cubaine », souligne Dominique Leguern, directrice du Midem, dont c'est la première visite au Cubadisco. « J'ai décelé chez les Cubains énormément d'attentes par rapport à l'exportation de leurs artistes. »

Des attentes encore plus urgentes aujourd'hui, depuis que le tourisme, la première source de devises du pays, a connu une chute vertigineuse après les attentats du 11 septembre. L'espoir peut-il venir de la France ? Pas évident, souligne le Franco-Cap-Verdien José Da Silva, producteur de Cesaria Evora, qui a signé Polo Montanez sur son label Lusafrika. La poussée de fièvre qu'a suscitée, ces cinq dernières années, la musique cubaine, née dans le sillage du Buena Vista Social Club, est retombée. « Aujourd'hui, on a un mal fou à organiser des concerts pour les artistes cubains de notre catalogue, et les médias font blocage. » Une production pléthorique, la multiplication à outrance des concerts semble avoir débouché sur une certaine saturation.

BOUCHE-À-OREILLE

« Pour Polo Montanez, le bouche-à-oreille suffira peut-être à créer une rumeur favorable. Si l'on prend en exemple ce qui se passe à Miami actuellement avec lui : bien qu'interdit de radio [en tant qu'artiste vivant et travaillant à Cuba], il est numéro un des ventes dans tous les magasins. »

Manifestation prétexte à de nombreux concerts, le Cubadisco attire chaque soir une foule conséquente au Parque Morro, de l'autre côté de la baie, face à la vieille ville, quand la pluie ne vient pas jouer les trouble-fête. Que les organisateurs aient choisi Polo Montanez pour l'ultime concert cette année, rien d'étonnant. Alors qu'il présente au Cubadisco son nouvel album *Guitarra mia* (disponible en France à la rentrée), il est la coqueluche de tous les

Cubains depuis plusieurs mois. Les radios le jouent en boucle, et rares sont les chauffeurs de taxi qui n'ont pas sa cassette à portée de main. Démentant ceux qui voient dans le rap et la musique électronique le futur de la musique cubaine, Polo Montanez réunit toutes les générations.

Ce succès a presque valeur d'énigme. Sa voix ne bouleverse pas, il n'invente rien, interprète des chansons sentimentales, du son, des boleros,

des *guajiras*, du *guaguano*. Sur scène, il n'est pas de ces artistes dont le charme foudroie, il s'agit un peu pataud plus qu'il ne danse. Mais il sait le secret des paroles simples qui vont droit au cœur, il a l'art des mélodies fluides, familières dès la première écoute. Le visage buriné, à la ville comme à la campagne coiffé du chapeau qui le protège du soleil dans ses collines, pas fier pour deux sous, il est le prototype de l'antistar. En moins d'un an, pourtant, « Polo des montagnes », de son vrai nom Fernando Borrego Linares, a capté vers lui tous les regards.

« Le déclin est venu de Colombie », explique José Da Silva. Il a rencontré Polo Montanez par hasard. C'était en 1999, non loin du coin où celui-ci est né voilà quarante-sept ans. Dans un restaurant, à Las Terrazas, un site touristique au cœur de la campagne verdoyante de la Sierra del Rosario, à une soixantaine de kilomètres de La Havane. Il a été d'emblée séduit par cet homme à la poignée de main chaleureuse, qui interprétait des chansons entendues nulle part ailleurs. Point de *Guantanamera*, *Lagrimas Negras* et autres *Chan Chan*, les habituels refrains au répertoire dans les restaurants de Cuba, rien que ses compositions propres.

Trois mois plus tard, José Da Silva revient pour enregistrer le nouvel album de l'Orquesta Aragon. Entre deux prises, « on en a profité pour mettre en boîte *Guajiro Natural*, le premier disque de Polo ». Une maquette glissée dans la main du direc-

teur de MTM, le distributeur en Colombie de Lusafrika, et voilà bientôt l'humble paysan chanteur cubain, ancien bûcheron reconverti dans la chanson, fêté en Colombie. « Les radios cubaines, qui jusqu'alors faisaient peu de cas de sa personne, ont alors commencé à s'intéresser à lui, poursuit José Da Silva. Quand il est passé à la télévision, les gens ont découvert un type gai, sympathique, vrai. Tout le pays a craqué. »

Il fallait maintenant sortir le disque à Cuba, où le support de prédilection des amateurs reste la cassette. « On a été confrontés à un problème juridique. Les cassettes sont vendues en peso, la monnaie nationale. Les sociétés étrangères n'ont pas le droit de faire du commerce dans cette monnaie. Après des mois de tractations, mon distributeur cubain, Artex, a reçu l'autorisation. Evidemment, entre-temps, les pirates avaient occupé le terrain. »

En avril, cette année, Polo Montanez a effectué une tournée dans toutes les provinces, se produisant à chaque fois devant des dizaines de milliers de personnes. A Santiago, dans l'est de l'île, il a volé la vedette à l'une des grandes figures musicales locales, Eliades Ochoa, protagoniste du fameux projet collectif Buena Vista Social Club. « Il l'a mangé », dit cette *Santiaguera* anonyme croisée au hasard des rues. Elle espère que l'homme restera toujours comme il est, « un paysan simple et vrai ».

Patrick Labesse

TROIS QUESTIONS À... HUMBERTO MORENO

1 Vous êtes directeur de la compagnie discographique colombienne MTM, créée en 1991. Qu'est-ce qui motive votre présence au Cubadisco ?

Cette manifestation est l'occasion de rencontrer les professionnels de la production musicale à Cuba et de nouer de nouveaux contacts. Je souhaitais également assister au lancement du nouvel album de Polo Montanez. Je l'ai connu par son producteur, José Da Silva, qui m'avait remis la maquette de son premier disque au Midem. Lorsque je suis rentré à Bogota, je l'ai fait écouter à des amis programmeurs de radio. Tout le monde a accroché. J'ai décidé de le signer en licence.

2 Aujourd'hui, Polo Montanez est une vedette en Colombie. Comment ce succès s'est-il construit ?

Nous avons commencé à promouvoir un premier titre à partir de mai 2000, puis un second quelques mois après. Les résultats au niveau des ventes ont commencé quand il est venu en mars 2001. A partir de là, sa popularité n'a cessé de grandir. Les gens ont apprécié sa chaleur, sa spontanéité. Le titre *Un monton de estrellas*, numéro un dans tous les hit-parades radio, a été élu chanson de l'année, et l'album *Guajiro natural* est aujourd'hui disque de platine (plus de 40 000 ventes).

3 Quelle est la place de la musique cubaine en Colombie ?

Elle est très appréciée par la population colombienne. Sur les côtes caraïbe et pacifique d'abord, mais aussi à Medellin, Cali et Bogota. Certains Cubains

disent même que les Colombiens connaissent mieux la musique cubaine que les Cubains eux-mêmes. Elle a donc un réel potentiel chez nous, autant que les musiques locales. Cet attachement ne date pas d'aujourd'hui, mais existe depuis 1940, l'époque où la radio CMQ de La Havane était la station la plus écoutée dans certaines régions de notre pays. Nous-mêmes, à MTM, parmi les quelque mille références de notre catalogue, nous avons beaucoup d'artistes cubains, notamment Osdalgia, Orquesta Aragon, Cubanismo, Leyanis Lopez, Asere, Silvio Rodriguez, Los Van Van, AfroCuban All Stars, Peruchin, Marta Valdés et Pedrito Calvo.

Propos recueillis par P. La.

A voir et à entendre

● Disques :

Guajiro natural, Polo Montanez, Lusafrika BMG.
Fanfare cubaine II, Banda de musica municipal de Santiago, Buda Records-Universal.
Mi corazon y yo, Leyanis Lopez, Lusafrika - BMG.
Estoy como nunca, Eliades Ochoa, Virgin.
KmO, Sin Palabras, Naïve.
Tremenda Rumba, Maraca, Warner Jazz.
Emigrante, Orishas, EMI.
Sentire, Omar Sosa, Night & Day.

● Concerts :

Polo Montanez le 21 juin à Antony, le 6 juillet à Bordeaux.
Celia Cruz le 29 juin à Paris (Zénith).
Eliades Ochoa le 4 juillet à Paris (Théâtre des Champs-Élysées), le 16 à Martignes, le 27 à Béziers.
Maraca le 5 juillet à Paris (La Défense).

PACIFIC COMPAGNIE
LE TECK EN DIRECT

Mobilier de jardin en teck
Canapés et sièges en racine de jacinthe d'eau
Meubles et objets de Chine, d'Inde et d'Indonésie

20 bis, av. Mac-Mahon 75017 Paris
Tél : 01 44 09 85 55 Fax : 01 44 09 03 37
www.pacific-compagnie.com - info@pacific-compagnie.com
Livraison France et étranger

La seconde vie de la fanfare municipale de Santiago

SANTIAGO DE CUBA

de notre envoyé spécial
« Quand ton père se dispute avec le voisin, même si c'est le voisin qui a raison, tu te ranges toujours du côté de ton père. » Par une pirouette astucieuse, Alcides Castillo Pénalver évacue toute question qui aborderait de près ou de loin la politique.

Le discours de Jimmy Carter retransmis à la télévision ? Pas de commentaire. En revanche, il ne se lasse pas de raconter l'histoire de la Banda de Santiago, cette vénérable fanfare qui donna son premier concert officiel le 19 septembre 1900 et qu'il dirige depuis 1974. Sa mémoire ne trébuche jamais, il connaît les dates par cœur, les anecdotes, les hauts faits, et aime à rappeler pourquoi il y a déclenché une petite révolution.

Deuxième fanfare créée à Cuba, après celle de La Havane, où elle remporte en 1908 le pre-

mier prix du Concours national de bandas, la Banda de musica municipal de Santiago aura pour pensionnaire une future célébrité : Compay Segundo y fait ses débuts à la clarinette en 1929. Après la révolution, elle anime des concerts populaires et gratuits. Le répertoire évolue, un peu seulement. La fanfare reste très sage. L'essentiel de ses fonctions étant les commémorations, les cérémonies officielles.

UN NOUVEAU RÉPERTOIRE

Lorsqu'il prend la direction de la Banda, Castillo décide alors de lui donner une image plus jeune et plus dynamique. Il recrute donc de jeunes musiciens, intègre dans son répertoire du son, de la trova, des compositions espagnoles, portoricaines ou bien brésiliennes. Aujourd'hui, la Banda interprète toujours systématiquement l'hymne national et la *Marche du 26-juillet* parmi les auba-

des qu'elle offre chaque semaine aux habitants de la ville de Santiago, mais elle sait aussi s'emparer d'un *danzon*, d'une *habanera*, relire la *Petite Cantate* de Barbara. Bientôt, les *Santiagueros* pourraient même peut-être découvrir Brassens.

Rayonnant, Castillo consulte le livret du nouveau disque de la Banda, qu'il vient de recevoir. Une insolite et délicate gourmandise pour les oreilles, toute de délicatesse, de légèreté, et chargée d'âme. A la page 5 figure *Les Passantes*, arrangé par Cyrius Martinez. « Tout ce que nous enregistrons sur disque, nous pouvons le reprendre au cours des concerts. Le programme joué en public comprend aussi bien du classique (Bizet, Strauss) que de la musique cubaine ou du jazz. »

Le chef de la Banda reçoit dans le local de répétitions. Il ronchonne un peu contre la vétusté de l'endroit où sa petite bande s'en-

tasse quatre fois par semaine. C'est exigü, le téléphone qu'il réclame depuis des années n'est toujours pas installé, les partitions, jaunies, écornées, certaines très anciennes, donc rares et précieuses, s'entassent dans une armoire. Au mur, des affiches témoignent de la nouvelle vie de la Banda depuis quelques années. Des tournées en Europe, des rencontres avec d'autres fanfares à Sète, Céret ou Venise. Il y a également un tableau noir. A la craie, Castillo y a inscrit le répertoire du concert de samedi prochain, au Parque Céspedes : *Carmen*, *Manoleta*, *Summertime*, *Lagrimas Negra*.

Par les fenêtres ouvertes sur un balcon en fer forgé, on aperçoit les toits de tuiles rouges, l'église San Francisco, et puis, plus loin, les montagnes de la Sierra Maestra.

P. La.

Danse Pina Bausch chante le Brésil en mouvement



MAARTEN VANDEN ABEEL

PARIS Avoir une place ou pas. Telle est la question ! On pressent la difficulté qu'il y aura à obtenir des places pour voir Pina Bausch et son incroyable Tanztheater de Wuppertal. Tous les Brésiliens de Paris et de France trépigent déjà sur un rythme de samba rien qu'à l'idée de voir *Agua*. Créée en résidence à Rio, à Sao Paulo et surtout à Bahia, cette chorégraphie charrie un Brésil en perpétuel mouvement et remue-ménage d'images, avec des

moments de nonchalance quand on sent physiquement, en regardant les postures des danseurs, qu'il fait même trop chaud pour aller à la plage. Tout bouge sur le plateau : la mer, bien sûr, les grands fleuves, les animaux de la jungle, la végétation inquiétante. Tout est cliché, et rien ne l'est : un travail magnifique entre la réalité et l'imaginaire, traités à égalité de réalisme.

Regina Advento, dont l'anatomie mettrait tous les chirurgiens esthétiques de Rio sur la paille, laisse éclater sa « brésilianité » en maillot rouge. On devrait citer tous les interprètes, car il n'y a ni petit ni grand rôle chez Pina Bausch, mais une communauté d'hommes et de femmes tels qu'ils sont réellement. A égalité.

Entre les syncopes des tambours et les déluges aquatiques, on ressort lavé, léger comme un bébé. *Agua* irrigue le cerveau, désintoxique... Profitons de la présence de Pina Bausch pour revenir sur le livre que Norbert Servos consacre à la chorégraphe (*L'Arche*, 29,50 €, traduit de l'allemand par Dominique Le Parc). Intitulé *Pina Bausch ou l'art de dresser un poisson rouge*, les premières pages, mais pas seulement, sont brillantes parce qu'elles expliquent dans le contexte allemand du théâtre et de la danse l'émergence du théâtre dansé, et en quoi il se différencie des chorégraphes de l'expressionnisme des années 1930. En quoi il est rupture, invention. Un autre intérêt du livre, et non des moindres, est de dévoiler des clés que le spectateur étranger à la culture allemande ignore : la place des composites dans l'éducation des enfants, les sources littéraires et musicales.

Norbert Servos s'est converti à la danse après avoir vu un spectacle de Pina Bausch. Pour

devenir chorégraphe, il a tout quitté, alors qu'il avait déjà une vingtaine d'années. Depuis cette rencontre stupéfiante, il n'a jamais cessé d'écrire sur la création du Tanztheater de Wuppertal. C'est pourquoi tous ses textes réunis, ici, revus, corrigés, annotés, mis à jour, forment le premier ouvrage consistant sur l'artiste, alors que les livres de photos abondent. Mais *L'Art de dresser un poisson rouge*, fidèle au sens général de l'œuvre, tout en décortiquant chaque pièce, énonce une vérité simple : pour être heureux, l'homme doit reconnaître ce qu'il porte en lui, sans aller chercher dans les lointains utopiques. Ce qui a été de l'ordre de la révélation pour Norbert Servos est aussi ce qui touche en un même élan le corps et l'esprit du spectateur.

Pourquoi Pina Bausch rencontre-t-elle un pareil succès quel que soit le pays où sa compagnie est invitée ? Tout simplement parce que ses spectacles apprennent à vivre. Et s'ils nous démasquent, ils nous encouragent aussi. Cet essai peut servir d'initiation. Pour ceux qui connaissent leur Bausch par cœur, il ajoute le plaisir de la mémoire. Très précis dans les détails et l'analyse, il fait resurgir le souffle de trente créations, analysées l'une après l'autre par ordre chronologique. L'épopée commence avec *Le Sacre du printemps* et s'achève sur *Agua*. De quoi consoler les spectateurs qui se battent en vain pour obtenir ne serait-ce qu'une « marche ».

Dominique Fréard

Agua, du 18 juin au 30 juin, à 20 h 30. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. Tél. : 01-42-74-22-77. De 22 € à 29 €. Photo : © Maarten Vanden Abeele.

Théâtre

PARIS Monty Python's Flying Circus

Rémy Renoux, producteur des *Monologues du vagin* (pièce créée à New York en 1996 par son auteur, Eve Ensler, puis à Paris en 2000), présente, au Palais des glaces, jusqu'au 28 septembre, *Monty Python's Flying Circus*, un spectacle mis en scène par Thomas Le Douarec. Marie Parouty, Charles Ardillon, Grégoire Bonnet, Yvan Garouel et Philippe Vieux interprètent une trentaine de sketches et chansons des Monty Python, à leurs débuts, à la télévision britannique (BBC). Le *Flying Circus* a dynamité la BBC – l'un de ses « plus grands succès » – durant cinq ans (d'octobre 1969 à décembre 1974).

Palais des glaces, 37, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-10^e. M^e République. Tél. : 01-42-02-27-17. Jusqu'au 28 septembre, à 21 heures. De 20 € à 26 €.

PARIS Opéra savon

L'auteur de la pièce, Jean-Daniel Magnin, appelle cela « farce à thèse ». La « thèse » renvoie dos à dos artistes conceptuels purs et durs et feuilletonnistes télévisuels

télécommandés par une grande marque de cosmétiques, pour laisser toute sa place à l'Amour, en une très libre adaptation du *Legs* de Marivaux. La troupe de la Comédie-Française se régale de la farce, de ses masques et de ses frasques, sous la direction précise de Sandrine Anglade.

Comédie-Française - Vieux Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6^e. M^e Saint-Sulpice. Tél. : 01-44-39-87-00. Mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures ; dimanche, à 16 heures. Jusqu'au 26. De 9 € à 25 €.

Architecture

BERLIN 21^e congrès de l'Union internationale des architectes

Le 21^e congrès de l'Union internationale des architectes (UIA), marathon trisannuel de la profession, aura lieu à Berlin du 22 au 26 juillet 2002 avec un thème général à consonance écologique : « Architecture-Ressource ». Les précédents avaient eu lieu à Barcelone (1996) et à Pékin (1999), réunissant autour de thèmes aussi bien culturels que techniques plusieurs milliers d'architectes et d'étudiants venus de tous les pays du monde, les débats étant souvent animés par

des personnalités prestigieuses. En marge de la conférence, qui a lieu dans l'énorme mais peu élégant Centre international des congrès (ICE), sont organisés des expositions, des visites, des festivals. La manifestation est aussi l'occasion de faire le point sur les transformations des capitales-hôtes. Les droits d'inscription sont, jusqu'au 31 juin, de 460 € (290 € pour les étudiants) et augmentent de 20 % à partir du 1^{er} juillet.

Renseignements en Allemagne : www.uia-berlin2002.com (ou par tél. : 00-49-30 27-87-34-40) ; au siège de l'UIA, en France : uia-architectes.org (ou par tél. : 01-45-24-02-78).

Musique

PARIS Kle-Z

Les sept musiciens de Kle-Z remettent ça, les revoici en piste pour du klezmer en pleine forme, de la nostalgie à la loufoquerie, entrecoupé de tchatches façon café-théâtre, histoire de se faire rire et de faire rire les autres. Presque tous venus du jazz, les Kle-Z ont à cœur de faire évoluer la musique traditionnelle des juifs d'Europe centrale vers d'autres tempos, d'autres harmonies et d'autres lieux. Un voyage dans le temps, dans l'espace, et surtout dans la vie.

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20^e. M^e Gambetta. Tél. : 01 40-33-30-60. Les 18, 19, 20, 22, à 20h30 ; le 23, à 17 h 30.

Prolongations

La Mouette, d'Anton Tchekhov, mise en scène par Philippe Calvario au Théâtre des Bouffes du Nord, est prolongée jusqu'au 30 juin. Le rôle de Nina sera interprété, à partir du 18 juin, par Julie Harnois, en remplacement d'Irène Jacob. Tél. : 01-46-07-34-50.

Mars, de Fritz Zorn, mis en scène par Darius Peyamiras au Centre culturel suisse, avec pour interprète Jean-Quentin Châtelain, se prolonge jusqu'au 29 juin. Tél. : 01-42-71-38-38.

La neuvième édition du festival électronique catalan a concilié succès public et artistique

Sonar 2002 célèbre les retrouvailles du rock et de l'électro

BARCELONE

de notre envoyée spéciale

La neuvième édition du festival Sonar s'est terminée le 16 juin au matin, après trois jours et trois nuits d'expériences sonores et visuelles. Avec 88 000 entrées, professionnels compris, le Sonar affiche une croissance maîtrisée d'environ 10 % du nombre de spectateurs. Celui-ci avait brutalement augmenté, passant de 55 000 en 2000 à 80 000 en 2002, sans qu'aucune explication ait pu être trouvée au phénomène, selon Ricard Robles, l'un des trois organisateurs de la manifestation. Un public jeune, bien campé sur ses bases catalanes, mais très européen, a fréquenté le Sonar *de dia* (de jour), organisé au Musée d'art contemporain (Macba) et au CCCB, à deux pas des Ramblas, autant que le Sonar *de noche* (de nuit), éloigné dans la zone franche de Montjuïc 2.

La coupure entre les musiques de jour, plus expérimentales, et celles de la nuit, festives, longtemps en cours au Sonar, n'est plus de mise. Certains parmi les 45 000 spectateurs du jour ont dansé avec le DJ new-yorkais François K ou les rythmes latins de Gav Smith, tandis que les 43 000 usagers de la nuit ont suivi, par exemple, le concert romantique de Yo La Tengo, illustrant huit films naturalistes de Jean Painlevé – la danse des hippocampes, les amours des poules, etc. Pour les réfractaires à la vie marine, deux autres scènes proposaient au même moment (au Sonarpub) le minimalisme du Belge Soul Center, l'un des rares chouchous blancs des as de la techno noire de Detroit, et, au Sonarclub, les bricolages technodisco du Finlandais Luomo.

Ainsi, vues d'ici, les musiques électroniques se portent à mer-

veille : elles ont résisté aux interdictions, à l'affadissement, en gardant leur philosophie première – celle de l'emprunt –, telle que définie par le Canadien John Oswald, pionnier du pillage de copyright, invité en mars des Nuits électroniques du Lieu Unique de Nantes, un festival, qui, sans avoir l'ampleur du Sonar, n'en propose pas moins une réflexion festive sur le mouvement électronique.

A Barcelone comme à Nantes, le phénomène musical n'est pas coupé de ses corollaires : les images, le graphisme, les manipulations par ordinateur, l'art du détournement et du vol. Les expositions proposées par Sonar, « Sonic Process » au Macba, « Viva Helsinki » au CCCB, consacré aux nouvelles marges artistiques de la capitale finlandaise, les installations sonores de Christian Marclay, contemporain de John Oswald, au Centre d'art Santa Monica, n'ont pas désempli.

Dans cet impressionnant foisonnement, impossible de tout voir. Il faut donc se laisser porter par la rumeur, quitter à se heurter à un mur humain (pour le mariage de Peaches, star post-punk du label berlinois Kitti-Yo, avec le dub glacial du Finlandais Pan Sonic). Ou encore suivre une tendance, quitter à délaissier les DJ rois des nuits dansantes. A noter, en 2002, le retour en force de la guitare électrique (du Japonais WEG aux Français prometteurs de M83, en passant par les Américains Chessie). Elle est bien sûr triturée, déstructurée. Mais, inversant l'idée que le rock emprunte aujourd'hui à l'électronique, d'excellents groupes, tels les Californiens Dntel, pillent allégrement les préceptes des *indies*, le rock indépendant, sa révolte, sa marginalité, ses étrangetés.

Véronique Mortaigne

Sélection revues

E pur si muove

La réplique est attribuée à Galilée : « *Et pourtant elle tourne.* » Celle qui tourne, *si muove*, et s'impose ici, c'est la marionnette. Une créature dont la taille varie de la dimension du pouce à celle de l'hippopotame, et qui est en passe de devenir une vedette des scènes contemporaines, au même titre que les nouvelles technologies, auxquelles elle est parfois associée. On a pu le vérifier au Théâtre de la Colline à Paris, dans *Les Paravents* (Genet-Fisbach), ou au Théâtre national de Strasbourg, dans *Le Festin de Pierre* (Molière-Corsetti). L'Union internationale de la marionnette (Unima) est à l'origine de ce nouveau semestriel trilingue (franco-anglo-espagnol), qui explore, dans une maquette originale de l'Atelier Michel Bouvet, à la fois le patrimoine des marionnettes (celui des Middleton au début du XIX^e siècle en Angleterre, par exemple) et ses manifestations contemporaines (*Penthesilée*, mise en scène par Eloi Recoing). D'éminents contributeurs témoignent des dernières manifestations de ces créatures universelles, du Mali en Russie via les Amériques. – J.-L. P.

E pur si muove, 104 p., 12 €. Unima, 10, cours Briand, BP 402, 08107 Charleville-Mézières.

Cahiers

Jean Cocteau

Voici une nouvelle série de *Cahiers Jean Cocteau*, désormais publiés par les éditions Passage du Marais. C'est Pierre Bergé, président des Amis de Jean Cocteau, qui présente ce premier numéro de la revue annuelle, dont la rédaction en chef sera assurée par deux spécialistes de Cocteau, Pierre Caizergues et Pierre Chanel. Cette livraison propose un passionnant dossier, réalisé par Pierre Héron, sur l'amitié entre Cocteau et Genet, avec notamment des lettres, et des dessins réalisés par Cocteau pour une édition hors commerce de *Querelle de Brest*. En outre, Pierre Caizergues et Pierre Chanel ont rassemblé des textes inédits ou retrouvés : des poèmes écartés par Cocteau lors de la publication de son premier recueil, *La Lampe d'Aladin* (et ne figurant pas dans « La Pléiade ») ; des textes autour du suicide ; deux articles pour empêcher la destruction de l'hôtel Biron (aujourd'hui Musée Rodin) et des poèmes épars, inaccessibles au moment de l'édition des œuvres de Cocteau dans « La Pléiade ». – Jo. S.

Nouvelle série, n° 1, éd. Passage du Marais, 40, rue des Blancs-Manteaux, 75004 Paris, 240 p., 20,21 €.

Mojo

Dans le roman *Haute fidélité*, de Nick Hornby, l'un des passe-temps des personnages consiste à dresser le palmarès des meilleurs et des pires solos de guitares, face B de 45-tours ou albums. Dans son numéro de juin, le magazine britannique rock *Mojo* fait aussi la liste des « cent musiques de film les plus cool », depuis les airs de la comédie musicale *Stormy Weather* en 1943 jusqu'à la bande-son de la comédie de Wes Anderson, *The Royal Tenenbaums*, récemment sortie. L'ensemble combine des partitions indiscutables de John Barry, Georges Delerue, Henry Mancini ou Isaac Hayes et des choix audacieux (*Les Stances de Sophie*, de Moshe Mizrahi avec les interventions de l'Art Ensemble of Chicago ou la partition psyché/r'n'b' de Will Malone pour le film de série Z *Death Line*...). On trouvera aussi une passionnante étude de Ben Edmonds sur l'enregistrement de *Superfly* par Curtis Mayfield, les péripéties du tournage de *The Great Rock'n'Roll Swindle*, de Julian Temple avec et à propos des Sex Pistols. Egalement un nouveau rendez-vous : un 32-pages consacré aux raretés et objets du rock. – S. Si. *Mojo*, n° 103, 186 p., 3,50 £ (7,50 €). Rayons presse étrangère des kiosques et librairies spécialisées. www.mojo4music.com

Gilles Clément, jardinier planétaire

Dans « Eloge des vagabondes », l'inventeur du jardin en mouvement pourfend les nostalgiques du paysage figé et les extrémistes de l'écologie

POUR ATTEINDRE son atelier, près de l'hôpital Saint-Antoine, il faut emprunter un boyau sombre, encombré de caisses et de cartons. Gilles Clément apparaît en haut d'un escalier, vêtu de son éternel pantalon de cuir noir. Par terre traîne un casque de moto. Comme pour rappeler son état de vagabondage chronique que trahit l'ameublement de la pièce : piano de fortune, hamac, vieille malle recouverte d'un tapis, canapés fatigués, plantes sous un vasistas, étagères débordantes – des strates de passages. Derrière son bureau, une carte du monde est épinglée. Elle indique les grandes zones climatiques de la planète : le champ d'exploration de cet ingénieur agronome, jardinier paysagiste et entomologiste. On le rencontre aussi bien au Chili qu'en Afrique du Sud, en Chine ou en Californie. Entre deux escales, il trouve le temps d'écrire de faux romans qui sont de vrais essais (*Thomas et le voyageur*, Albin Michel éd.) et des traités proches de la poésie (*Traité succinct de l'art involontaire*, Sens et Tonka éd.). Il vient de publier un *Eloge des vagabondes* (Nil éd.) où il prend à partie les nostalgiques d'un paysage figé à jamais et les ayatollahs de l'écologie. Un livre à la fois savant, lyrique, pratique, anecdotique et ironique. A l'image de cet homme perpétuellement sur la brèche.

Si Gilles Clément bouge sans cesse, il a un pôle : sa Creuse natale où, depuis un quart de siècle, il expérimente ce « jardin en mouvement », aujourd'hui sujet d'étude de nombreux lycées agricoles. Le principe en est simple. Le paysagiste constate qu'une friche végétale évolue en une trentaine d'années vers un climat – sous nos latitudes tempérées, la forêt. A chaque étape de la friche correspond une nouvelle génération de végétaux qui apparaît, se déplace et dépérit selon un cycle qui lui est propre, tandis que s'installent des espèces plus pérennes. L'intervention du jardinier doit se borner à canaliser ce « mouvement » spontané avec discrétion, à mettre en valeur tel sujet, à limiter les débordements. Il doit se comporter comme un judoka, en appuyant les points forts, en surveillant les déséquilibres. « Mon jardin en mouvement n'est pas un modèle universel, précise-t-il. Plutôt une philosophie : agir à travers la complexité avec le moins de coercition possible. »

Un tel travail, simple en apparence, requiert des qualités d'observation hors pair, une patience sans limite et des connaissances botaniques approfondies. Un tel jardin est désormais installé à Paris sur les bords de la Seine, dans le parc Citroën. Ce qui n'empêche pas Gilles Clément d'intervenir aussi au parc du Rayol, dans le midi de la France, où il met en évidence le rôle du feu dans l'évolution de la

BIOGRAPHIE

► **1943**
Naissance à Argenton-sur-Creuse.

► **1967**
Diplôme de l'Ecole nationale supérieure d'horticulture de Versailles.

► **1977**
Jardin en mouvement dans la Creuse.

► **1999**
Exposition « Le jardin planétaire ».

► **2002**
Publie « Eloge des vagabondes ».

végétation méditerranéenne ; d'élaborer des jardins stables, dans un cadre historique (à Blois) ou dans un environnement plus contemporain (derrière l'Arche de la Défense et à Nanterre). Enfin, il est chargé d'inventer l'écrin végétal du futur musée du quai Branly voué aux arts « primitifs ». Mais pour cet ancien élève de l'Ecole d'horticulture de Versailles, le jardin n'est pas seulement un espace végétal architecturé, un lieu d'excellence où le vivant est confronté au temps qui passe, c'est aussi un théâtre d'explication, un endroit où l'on peut mettre en scène – et comprendre – la complexité de la biosphère.

RESPECT DU VIVANT

Ce n'est pas un hasard si la formation de Gilles Clément – né en 1943, à Argenton-sur-Creuse, d'un père négociant en vin – est d'abord scientifique. En 1967, il obtient un diplôme d'ingénieur agronome à l'Ecole d'horticulture de Versailles, aujourd'hui Ecole nationale supérieure du paysage, où il enseigne encore. Tout de suite, il se met à l'épreuve du terrain. Le jardin était loin d'être un thème dans le vent : « On ne trouvait ni plantes ni livres sur ce sujet », se souvient-il. Il travaille d'abord pour des propriétaires privés – « ce qui était très mal vu ».

Sa première commande publique sera la

recréation des jardins de l'abbaye de Valloire, dans la Somme, en 1984. L'année suivante, il est colauréat du concours organisé pour le parc Citroën, à Paris. « C'est l'époque où le public découvre les jardins historiques que l'on commence à remettre en état. » Une vogue s'ensuit, avec la création de festivals, dont le plus connu reste celui de Chaumont-sur-Loire. « On y voit des choses amusantes, innovantes, même si ces manifestations, parfois irritantes, rapprochent trop le jardin du land art et de la performance horticole. » Cette mode engendre, pour le meilleur et pour le pire, tout un commerce, quantité de revues et d'innombrables publications. « Le jardin peut n'être qu'un passage, du décor, un jeu, du paraître, poursuit Gilles Clément. Il raconte aussi une histoire, celle de notre temps, et implique des commanditaires, des acteurs. Dans le meilleur des cas, la compréhension du jardin débouche sur celle des êtres vivants et la nécessité de les respecter ; il peut favoriser la naissance d'une conscience écologique. » A condition que l'amateur de jardin sorte de son enclos.

C'est ce que fait Gilles Clément en 1999, en présentant à La Villette son « Jardin planétaire », une exposition qui fera date. Son « projet politique d'écologie humaniste » sera visité par plus de 300 000 personnes. Et, aujourd'hui encore, l'infatigable pédagogue multiplie les

conférences et les rencontres sur ce thème, aussi bien à l'Ecole du Louvre que dans un lycée marocain, à Malaga et à San Francisco. Inlassablement, il met en évidence la réalité de la mondialisation et son corollaire, la nécessité d'avoir une vision planétaire de ses problèmes. Ce qui ne l'empêche pas de refuser le modèle néolibéral dominant. Il s'insurge contre la prise en compte des réalités biologiques de la Terre sous l'angle unique du profit.

Comme il rejette les discours des intégristes de l'écologie, qui au nom de la biodiversité, veulent éradiquer de leur sol les plantes exogènes. « Les végétaux interdits, c'est la version talibane de l'agriculture », explique-t-il dans son *Eloge des vagabondes*. Il insiste encore : « Les plantes bougent depuis toujours. Le cocotier parti de l'Asie du Sud-Est a fait le tour de la terre bien avant l'apparition de l'homme. Ce dernier a accéléré le mouvement en mettant en contact des plantes qui ne pouvaient se rencontrer. Mais cette dissémination est liée à l'altération des milieux où elles se fixent. Des sols infestés de nitrate vont accueillir des plantes avides de nitrates. Plutôt que d'éradiquer une espèce avec du pesticide, il vaut mieux requalifier les terrains. Le vagabondage des plantes n'est que le témoin de notre propre agitation. »

Emmanuel de Roux



MARIE CLÉMIN

LES GENS DU MONDE

■ Il y a trente-quatre ans, Mick Jagger se demandait que faire d'autre, à Londres, à part chanter dans un orchestre de rock'n'roll (*Street Fighting Man*). On peut également rejoindre les rangs de la noblesse de cour, vient de lui répondre Elizabeth II, qui a anobli le chanteur des Rolling Stones. Après avoir remarqué publiquement qu'il ne voyait pas pourquoi le bassiste des Beatles, Sir Paul McCartney, avait été distingué et pas lui, l'éternel insatisfait a été fait chevalier à l'occasion du jubilé de la reine. Parmi les autres personnalités distinguées à cette occasion, on trouve le dramaturge Harold Pinter, fait compagnon d'honneur.

■ Une autre institution britannique vient au secours d'un sexagénaire du rock. La filiale cinéma de la BBC va coproduire *Masked and Anonymous*, premier long métrage de Larry Charles. Ce film racontera comment, dans un pays imaginaire en proie à la guerre civile, un chanteur vieillissant se prépare à donner un concert en faveur de la paix. Le rôle principal sera tenu par Bob Dylan et quarante minutes de *Masked and Anonymous* seront consacrées au concert lui-même, pour lequel Dylan a écrit de nouvelles chansons. Aux côtés de celui qui fut acteur pour Sam Peckinpah, on retrouvera Jessica Lange, Penelope Cruz, Jeff Bridges ou Val Kilmer.

■ Les Lola sont à l'Allemagne ce que les Césars sont à la France. Décernés vendredi 14 juin, ces prix ont récompensé *Nirgendwo in Afrika* (Nulle part en Afrique, d'après le récit de Stefanie Zweig), qui relate l'émigration d'une famille juive en 1938, de *Caroline Link*, Lola d'or ; *Halbe Treppe*, comédie d'Andreas Dresen, un réalisateur venu de l'ex-RDA, et *Heaven*, film en anglais avec Cate Blanchett et Giovanni Ribisi, signé Tom Twyker, qui avait réalisé *Cours, Lola, cours*, se sont partagé le Lola d'argent. La part de marché du cinéma allemand en son pays a atteint 19 %, son plus haut niveau depuis trente ans, ce dont le chancelier Gerhard Schröder, présent à la cérémonie, s'est félicité.

■ Le « David », violon Guarneri légué par Jascha Heifetz à la ville de San Francisco, sera entendu régulièrement ces trois prochaines années. Alexander Barantschik, le chef du San Francisco Symphony, a en effet annoncé que l'instrument, qui doit son nom au violoniste du XIX^e siècle Ferdinand David, serait utilisé dans tous les concerts de musique symphonique ou de chambre auxquels participera Barantschik pendant les trois ans à venir. A sa mort, en 1987, Heifetz avait stipulé que seuls des « interprètes de valeur » seraient en mesure de jouer de cet instrument, fabriqué en 1742 par Guarneri et dont le prix est estimé à 6 millions de dollars (6,36 millions d'euros).

DOMINIQUE DHOMBRES

Petits bonheurs

CETTE FOIS, pas de surprises. Le bleu horizon, tant annoncé, envahissait dès 20 heures les hémicycles dessinés sur les écrans de télévision. L'Union pour la majorité présidentielle obtenait la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Le Parti socialiste connaissait une défaite « honorable », selon la formule de François Hollande. Le Front national n'aurait pas un seul député dans la nouvelle Assemblée. La soirée s'annonçait donc tracée d'avance.

L'événement était certes considérable puisque, pour la première fois depuis trente-quatre ans, un seul parti, à droite, détenait tous les pouvoirs. Mais ce résultat était tellement anticipé que les débats des différentes chaînes se traînaient un peu. TF 1 en tirait la conclusion logique en laissant la place plus tôt que prévu, dès 22 h 15, à un vieux James Bond, d'ailleurs assez poussif, lui aussi.

Jean-Pierre Raffarin, le héros du jour, n'abusait pas du temps de parole auquel il avait droit. On l'a plus longuement vu s'avancer, serrant des mains et se frayant un chemin au milieu de la foule de ses partisans, que s'exprimer à la tribune. « Nous travaillerons à simplifier et à améliorer la vie des Français », concluait-il, le cou rentré dans les

épaules et les lunettes descendues jusqu'au bout du nez. On ne saurait faire plus modeste. Pas de proclamation tonitruante de victoire.

Seulement l'évocation des « nombreux petits bonheurs » vécus « sur le terrain ». Alain Jupé, le grand marionnettiste de ces « petits bonheurs », avait l'air agacé, comme toujours, par les questions qu'on lui posait. C'est tellement évident qu'il veut être, et qu'il sera sans doute, président de l'UMP. Nicolas Sarkozy accomplissait, avec sa tête de bon élève, cet exercice, toujours un peu baroque, qui consiste, pour le ministre de l'intérieur en place, à feindre l'objectivité pour résumer les résultats d'une élection. « Nombre de dirigeants de gauche sont battus », disait-il.

Les défaites de Martine Aubry, Robert Hue ou Jean-Pierre Chevènement étaient en effet l'envers des « petits bonheurs » savourés par la droite, à moins qu'ils n'en fassent partie intégrante. Martine Aubry était au bord des larmes. L'émotion de Robert Hue, qu'on voyait très tard dans la soirée sur France 3, se traduisait par un débit un peu haletant. Seul Jean-Pierre Chevènement affichait un sourire imperturbable qui ne paraissait pas très naturel.

RADIO

Les voix d'un poète

Depuis le 17 juin et jusqu'au vendredi 28, France-Culture consacre une programmation spéciale au poète et romancier Louis Aragon, décédé il y aura bientôt vingt ans, le 24 décembre 1982, et dont l'œuvre colossale (quelque 80 titres) a brassé le XX^e siècle. Un cycle proposé et orchestré par Daniel Bounouh (coresponsable, avec Olivier Barbarant, de la publication en cours des œuvres complètes de l'écrivain dans « La Pléiade », chez Gallimard). Cette série comprend notamment des archives sonores inédites de l'INA. Aragon s'y exprime au sujet du *Fou d'Elsa*, long poème épique publié en 1963 (du 17 au 28 juin, à 11 heures). Il entreprend également avec Robert Mallet une histoire du style français (du 17 au 21, à 8 h 30) ou s'entretient avec le poète Jean Ristat, son héritier et légataire (le mercredi 19, à 22 h 30).

Les rapports multiformes de la musique – chanson, jazz, bel canto – avec son œuvre sont aussi envisagés (du 17 au 21, à 10 h 30), des extraits de sa poésie lus par des comédiens, dont Jean-Louis Barrault et Antoine Vitez (mêmes dates, à 14 h 55 et 20 h 25). Ce mardi en particulier, de 22 h 30 à minuit, est diffusée une riche soirée de débat intitulée « Un amour d'Aragon », conçue par Daniel Bounouh. – Lo. R.

« Aragon, le goût amer de l'infini », du lundi 17 au vendredi 28 juin, France-Culture.

TÉLÉVISION

MARDI 18 JUIN

► **Côté labo, côté cuisine**
8 h 35, France 5
Avec Hervé This, titulaire de la chaire de gastronomie moléculaire au Collège de France, vingt émissions pour apprendre comment garder verts les haricots à la cuisson, conserver toutes les vertus d'une vitamine, ou comment

rendre les frites moins grasses et comment accorder à la purée une insoutenable légèreté.

► **Carte blanche à Etienne Daho**
15 h 10, CineClassics
Le chanteur compositeur Etienne Daho se prête à l'exercice de la « Carte blanche » – un choix de six films, que l'invité commente au cours d'un entretien avec Jean-Jacques Bernard. Un florilège de curiosités underground des années 1970.

MARDI 18 JUIN

► **La matinée des autres**
9 h 05, France-Culture
Simone Douek s'interroge sur le sens et le pouvoir des larmes à travers les époques, en compagnie de l'historienne Anne Vincent-Buffault, auteur d'une *Histoire des larmes* (éd. Payot).

► **Tout un programme**
14 h 00, France-Musiques
Autour de la musique religieuse de Lully.

► **Le vif du sujet**
15 h 00, France-Culture
A quelques semaines de la fin de la deuxième saison de « Loft story » sur M6, dans l'indifférence générale des intellectuels et des commentateurs qui s'étaient enflammés en 2001 pour le premier opus

de cette émission, la radio culturelle pose la question : « Le Loft : tous téléguidés ? » Parmi les invités, David Dufresne, le chroniqueur télé de *Libération*, auteur de *Toute sortie est définitive* (éd. Bayard), François Jost, pour *L'Empire du Loft* (éd. La Dispute), et le cinéaste Jean-Jacques Beinex, réalisateur de *Loft paradox*, documentaire diffusé récemment sur Arte.

► **L'humeur vagabonde**
20 heures, France-Inter
Avec Emmanuel Hogg, président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA).

► **Jazz live**
21 heures, TSF
La radio jazz propose ce soir Diana Krall à l'Olympia, concert enregistré à Paris en 2001.

ESPRIT

Juin 2002

France, Europe :
la tentation du populisme

☎ 01 48 04 08 33 – www.esprit.presse.fr

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 17 JUIN

TF1

13.20 Football (8^e de finale). Brésil - Belgique. A Kobé (Japon). En direct **15.30** Dingue de toi Série **16.05** Pacific Blue Série **17.00** Melrose Place Série **17.50** 7 à la maison Série **18.45** Tous ensemble **20.00** Journal, Météo.



20.55 **JOSÉPHINE, ANGE GARDIEN** Une mauvaise passe. Série. Avec Mimie Mathy, Olivia Brunaux, Valérie Vogt, Patrick Catalfo, Laura Martel. 3989765 *La nouvelle mission de Joséphine l'envoie à Bruxelles pour aider une veuve et ses deux filles. Criblée de dettes elle n'a plus aucun espoir en son avenir...* **22.43** Tous ensemble Résumé.

22.45 **CONFESSIONS INTIMES** Magazine présenté par Géraldine Carré. 2435982

0.30 Rallye Rallye de l'Acropole. Résumé 2670031 **1.10** C'est quoi l'amour ? Magazine.

2.20 Reportages Le combat du père Pedro **2.45** Aimer vivre en France Le terroir [1/2] **3.45** Histoires naturelles Je suis juste un joueur de guitare. Documentaire **4.40** Musique (20 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

20.55 Enemy (version longue) ■■ Wolfgang Petersen (Etats-Unis, 1985, 105 min). **21.00** Thelma et Louise ■■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1991, 124 min) **21.00** Ils vont tous bien ■■ Giuseppe Tornatore (France - Italie, 1990, 125 min). **22.15** La Discrète ■■ Christian Vincent (France, 1990, 105 min). **22.20** Billy The Kid ■■ King Vidor (Etats-Unis, 1930, N., 95 min). **22.30** De l'amour ■■ Jean-François Richet (France, 2001, 80 min) **22.30** Wonderland ■■ Michael Winterbottom. Avec Shirley Henderson (Grande-Bretagne, 1999, v.m., 105 min) **22.30** Mort à Venise ■■ Luchino Visconti (Italie - France, 1971, 135 min) **22.35** Les Tueurs de la lune de miel ■■ Leonard Kastle (Etats-Unis, 1969, N., 105 min) **22.40** Le Train ■■ Pierre Granier-Deferre (France - Italie, 1972, 100 min). **22.40** Donnie Brasco ■■ Mike Newell (Etats-Unis, 1996, v.m., 125 min) **23.05** Masques ■■ Claude Chabrol (France, 1987, 95 min).

FRANCE 2

16.00 Des chiffres et des lettres **16.35** En quête de preuves **18.20** Questions pour un champion **18.50** Qui est qui ? **18.05** JAG JAG-TV. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** ET 0.00 Journal, Météo.



20.55 **LA CHANSON DU MAÇON** Téléfilm. Nina Companeez. Avec Jean-Pierre Cassel, Michel Duchaussoy, Jacques Sereys, Valentine Varela, Eric Ruf (Fr., 2001). 4854562 *La maison des « trois ours » va être le lieu d'une romance entre une jeune parisienne et un maçon ébéniste...*

22.35 **COMPLÉMENT D'ENQUÊTE** L'INDUSTRIE DU TOURISME. Magazine. Invités : Gilles de Robien, Jacques Maillot, Jean-Bernard Bros, Steven Howarth. 4504833 **0.30** Musiques au cœur.

1.45 Mezzo Emmanuel Krivine, croisé de la musique **2.15** On aura tout lu ! **3.05** Contre-courant Vingt ans... à Paris **4.00** 24 heures d'info **4.25** Rome, ville impériale **4.45** Euro-cops Dernière réunion. Série (45 min).

FRANCE 3

16.35 To3 **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, **Météo** **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix... ce soir.



20.55 **C'EST MON CHOIX** Saurez-vous deviner qui vit avec qui ? Magazine présenté par Evelyn Thomas. 5625949

23.10 Météo **23.15** Soir 3.

23.35 **STRIP-TEASE** Magazine proposé par Jean Libon et Marco Lamensch. Au sommaire : Ma petite chérie ; Tirer un coup ; Maison close **0.8465017** **0.35** Ombre et lumière Invité : Max Gallo.

1.05 Aléas Le cauchemar américain **2.00** C'est mon choix... ce soir **2.25** Soir 3 **2.50** Pièces à conviction Délinquance, la punition **4.25** Côté maison **4.55** Un jour en France Magazine. Invité : Eric Tanguy (35 min).

CANAL+

18.00 L'Art (délicat) de la séduction Film. Richard Berry (Fr., 2001) **0.21** En clair jusqu'à 21.00 **19.35** + de cinéma **19.40** Journal **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** + de sport **20.55** Le Carnet d'Aimé.



21.00 **SOIRÉE GEORGE CLOONEY - EN PLEINE TEMPÊTE** Film. Wolfgang Petersen. Avec George Clooney, Mark Wahlberg, John C. Reilly, Diane Lane, William Fichtner. *Catastrophe* (EU, 2000) **0.37291** *Un chalutier est pris dans une tempête redoutable. Un film catastrophe à la psychologie sommaire...* **23.00** Minute en + Spécial George Clooney.

23.10 **SOIRÉE GEORGE CLOONEY - O'BROTHER** Film. Joel Coen. Avec George Clooney, John Turturro, Tim Blake Nelson, John Goodman, Holly Hunter. *Comédie* (Etats-Unis, 2000, v.o.) **0.3944807**

0.55 En aparté Spécial Jamel 5805925 **1.40** Surprises **2.05** Le Deuxième Souffle ■■ Film. Jean-Pierre Melville. Avec Lino Ventura, Paul Meurisse, Raymond Pellegrin (France, 1966, 155 min).

FRANCE 5 / ARTE

16.35 A la poursuite des pierres précieuses **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Sylva, des arbres et des hommes **19.45** De Séoul à Yokohama, c'est pour demain **19.50** Arte info, Météo **20.15** La tragédie angolaise.



20.45 **LE FILS PRÉFÉRÉ** Film. Nicole Garcia. Avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau, Jean-Marc Barr, Roberto Herlitzka, Margherita Buy. *Drame* (Fr., 1994) **0.539122** *Un homme en quête d'argent pour réaliser une affaire retrouve ses deux frères. La confrontation révélera d'anciennes rancœurs. Un portrait psychologique bien servi par les comédiens.*

22.25 **GRAND FORMAT - SUR LA POINTE DU CŒUR** Documentaire. Anne Lévy-Morelle (Belgique, 2001). 3145543 *Un homme en réflexion sur le temps, la vie humaine, ses souffrances...*

23.50 Court-circuit (le magazine) Spécial Coupe du monde de football **0.45** L'Impitoyable Lune de miel ■■ Film. B. Plympton. *Animation* (EU, 1997, v.o.) 9277470 **1.55** Music Planet **2Nite** Mercury Rev rencontre Miossec (55 min).

M6

17.10 Cœur Caraïbes Madinina, l'île aux fleurs. Série **18.05** Le Clown Vengeance masquée. Série **19.00** ET **20.40** Loft Story **19.45** Caméra café Série **19.50** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série.



20.50 **SEXES FAIBLES !** Film. Serge Meynard. Avec Valérie Lemerrier, Francis Cluzet, André Wilms, Michel Amont, Isabelle Nanty. *Comédie* (Fr., 1992) **0.975185** *Un jeune fonctionnaire doit convaincre la femme du maire d'un petit village d'accepter le passage du TGV sur sa propriété. Une comédie aux ressorts vaudevillesques paresseux.*

22.25 **LE DÉMON DANS L'ÎLE** Film. Francis Leroy. Avec Anny Duperey, Jean-Claude Brialy, Pierre Santini, Cerise, Caroline Sihol. *Fantastique* (Fr., 1983) **0.6214938** **0.10** Loft Story Divertissement 4188895.

0.50 Jazz 6 Dianne Reeves. Concert donné lors du festival Jazz-à-Vienne 99 8713499 **1.50** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (310 min) 63944876.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.05** Du jour au lendemain. **0.40** Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Christopher Hogwood (v.o.) **22.30** En attendant la nuit. **23.00** Jazz, suivez le thème. **0.00** Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Concerto pour harpe et orchestre en ut majeur, de Boieldieu ; Œuvre de Saint-Saëns.* 20.40 Thomas Bernhard et la musique. Œuvres de Mozart, Haydn, R. Strauss, Brahms, Verdi. **22.40** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Bruckner, Bach, Berg. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. Thème : Penser avec Hannah Arendt. Invité : Pierre Bourdrez. LCI

MAGAZINES

16.55 Les Lumières du music-hall. Bernard Lavilliers. Michel Jonsaz. Paris Première **18.55** J'y étais. Invités : Catherine Jentille ; Jean-Jacques Gauthier ; Sam Stourdez. Match TV **19.00** Explorer. Volcans d'Islande. L'ours des Andes. Déluge au Brésil. National Geographic **19.10** L'Invité de PLS. José Rossi. LCI **19.45** Entretien avec Etienne Daho. CineClassics **20.45** Match magazine. De l'autre côté des murs. Chine : le dernier des maoïstes. France : skier au-delà de la peur. Tchétchénie : les enfants condamnés de Grozny. Ramallah, la dernière tranchee d'Arafat. Match TV **23.05** La Route. Invitées : Bernadette Lafont et Yamina Benguigui. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

18.20 L'Enigme Rommel. Histoire **18.25** Nazisme, un avertissement de l'histoire. [1/6]. Histoire **19.00** Pilot Guides. La Thaïlande et Le Laos. Planète **19.00** Les Grands Compositeurs. Vivaldi. Chaîne Histoire

19.45 Femmes fatales. Glenn Close. TPS Star **20.00** Au cœur de la vie sauvage africaine. Nat. Geographic **20.00** Pierre Nora. [2/4]. Des bibliothèques. Histoire **20.15** Civilisations perdues. Tibet. La Chaîne Histoire **20.15** Hollywood Stories. [1/2]. Rock Hudson. Paris Première **20.45** Ronaldo. Planète **21.00** Ella Fitzgerald. Something to live for. Mezzo **21.00** Voyage à l'intérieur de la Terre. National Geographic **21.00** Rock galerie. [3/7]. Patti Smith. Histoire **21.30** Sur les traces de Robinson Crusoe. Nat. Geographic **22.00** A la recherche du sous-marin I-52. Nat. Geographic **23.00** Pilot Guides. La Basse-Californie. Voyage **23.25** Le Trésor de guerre des nazis. Histoire **0.00** Conte de la langouste. National Geographic **0.20** Les Grands Batailles. Trafalgar 1805. Chaîne Histoire **0.20** Pédophilie. Cinq ans après l'affaire Dutroux. Odyssée

COUPE DU MONDE 2002

13.30 Football. 8^e de finale : Brésil - Belgique. A Kobé (Japon). En direct. RTBF 1

MUSIQUE

17.00 Didon et Enée. Opéra de Henry Purcell. Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence 1998. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Académie européenne de musique, dir. David Stern. Mezzo

MARDI 18 JUIN

TF1

13.00 Journal **13.30** Football (8^e de finale, 1^{er} groupe D - 2^e groupe G). Corée du Sud - Italie. A Daejeon (Japon). En direct **15.30** Dingue de toi Première rencontre. Série **16.05** Pacific Blue Permises d'expulser demandé. Série **17.00** Melrose Place Jane à la dérive. Série **17.50** 7 à la maison Chacun cherche sa chacune. Série **18.45** Tous ensemble **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 **DAYLIGHT** Film. Rob Cohen. Avec Sylvester Stallone, Amy Brenneman, Viggo Mortensen, Stan Shaw, Jay O'Sanders. *Catastrophe* (Fr. - It., 1997) **0.4821234** *Un irascible patron essaie de retrouver un employé licencié avant que ses concurrents ne l'embauchent. Le burlesque de Robert Dhéry commençait à s'épuiser.*

23.05 **LE DROIT DE SAVOIR** Accidentés de la vie : la rage de vivre. Magazine présenté par Charles Villeneuve. 4559383

0.25 Affaires non classées La marque du diable **0.1** et 2/2. Série 8096451 - 8669432.

2.10 Reportages Gascon, Tourangeau, Poitevin... Compagnons du devoir **2.40** Très chère **3.30** Aimer vivre en France Le terroir [2/2] **4.25** Histoires naturelles La tendresse aux grives dans les Ardennes **4.55** Musique (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

18.50 La Fureur de vivre ■■■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1955, v.m., 110 min). **20.45** Bird ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, 155 min) **20.45** Quinze jours ailleurs ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1962, v.m., 120 min). **20.45** La vie est belle ■■ Frank Capra (Etats-Unis, 1946, N., 125 min) **21.00** Luke la main froide ■■ Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1967, 125 min) **22.20** Shining ■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1980, v.m., 120 min) **22.30** Les Pleins Pouvoirs ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1997, 120 min) **22.35** Une nouvelle vie ■■ Olivier Assayas (France, 1993, 120 min) **22.35** The Hit ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, v.m., 95 min) **22.45** L'Esclave libre ■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1957, 125 min). **22.50** L'Ecole du crime ■■ Lewis Seiler (Etats-Unis, 1938, N., 85 min) **22.55** Outrages ■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1989, 110 min) **23.00** Roberto Succo ■■ Cédric Kahn (France, 2000, 120 min) **23.05** Les Diaboliques ■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1954, N., 113 min) **0.25** Loft Story Divertissement 4143722 **1.04** Météo **1.05** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (355 min) 33928616.

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.50** Expression directe **13.55** Inspecteur Derrick Un cadavre sur les bras. Série **14.55** Un cas pour deux le moment favorable. Série **16.00** Des chiffres et des lettres **16.35** En quête de preuves Le grand saut. Série **17.25** Qui est qui ? No Jazz. **18.05** JAG La princesse et le quartier-maître. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.



20.55 **LE PETIT BAIGNEUR** Film. Robert Dhéry. Avec Louis de Funès, Robert Dhéry, Colette Brosset, Andréa Parisy, Franco Fabrizi. *Comédie burlesque* (Fr. - It., 1967) **0.4821234** *Un irascible patron essaie de retrouver un employé licencié avant que ses concurrents ne l'embauchent. Le burlesque de Robert Dhéry commençait à s'épuiser.*

22.35 **Y'A UN DÉBUT À TOUT** ... même aux vacances. Magazine présenté par Daniela Lumbroso et Nathalie Corré. 3123147

0.40 Journal de la nuit, Météo.

1.05 Ciné-club - Woodstock ■■ Film. Michael Wadleigh. Avec Joan Baez, Joe Cocker. *Musical* (EU, 1970, v.o.) 13720548 **4.15** 24 heures d'info **4.35** Une vie c'est trop peu Documentaire **4.55** Chanter la vie (60 min).

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix **15.00** Victime de la rage Téléfilm. Armand Mastroianni. Avec Jaclyn Smith, Brad Johnson (EU, 1994) **0.1635** To3 Cédric ; Titeuf ; La Double vie d'Edy Mc Dowd **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, **Météo** **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix... ce soir.



20.50 **VIE PRIVÉE, VIE PUBLIQUE** Les meilleurs moments. Magazine présenté par Mireille Dumas. 437302

22.50 Météo **23.00** Soir 3.

23.25 **CŒUR DE TONNERRE** Film. Michael Apted. Avec Val Kilmer, Sam Shepard, Graham Greene, Fred Ward, Sheila Tousey. *Policier* (EU, 1992). 2030654 *Un agent du FBI enquête sur une meurtre au sein de la communauté indienne du Sud Dakota. Une adaptation honorable d'un roman policier de Tony Hillerman.*

1.20 Libre court *Baignade obligatoire* 2740056 **1.45** Ombre et lumière Invitée : Agnès b **2.15** C'est mon choix... ce soir **2.35** Soir 3 **3.00** Strip-tease **3.55** Aléas **4.55** Un jour en France Invité : Manu Dibango (35 min).

CANAL+

14.00 Un aller simple Film. L. Heynemann. *Comédie* (Fr., 2000) **0.1530** Little Nicky ■■ Film. Steven Brill. *Comédie* (EU, 2000) **0.1700** Dans la nature avec Stéphane Peyron **18.00** De l'amour ■■ Film. J.-F. Richet. *Drame* (Fr., 2001) **0.21** En clair jusqu'à 21.05 **19.15** + de cinéma **19.40** Journal **19.55** Les Guignols **20.05** La Grande Course **20.10** Burger Quiz **20.50** + de sport, Le Carnet d'Aimé.



21.05 **PERPÈTE** Film. Ted Demme. Avec Eddie Murphy, Martin Lawrence, Obba Babatundé, Nick Cassavetes, Anthony Anderson. *Comédie* (EU, 1999) **0.2972418** *Deux détenus condamnés à perpétuité deviennent amis. Une comédie grinçante sur un sujet grave.*

22.50 **X-MEN** Film. Bryan Singer. Avec Hugh Jackman, Patrick Stewart, Ian McKellen, Famke Janssen, James Marsden. *Fantastique* (EU, 2000, v.o.) **0.5273128** *Des mutants dotés de super-pouvoirs s'affrontent pour le contrôle de l'humanité.* **0.35** Bob le flambeur ■■ Film. Jean-Pierre Melville. Avec Roger Duchesne, Isabelle Cyriaque. *Policier* (Fr., 1955) **0.2263093**.

2.15 Jeu de cons Film. J.-M. Verner. *Policier* (Fr., 2001) **0.330** L'Aventure de Denchu Kozo Téléfilm. S. Tsukamoto (Japon, 1987, v.o.) **0.425** La Saison des hommes ■■ Film. Moufida Tlatli. *Drame* (Fr. - Tun., 2000, v.o., 115 min) **0.21** Loft Story Divertissement 4143722 **1.04** Météo **1.05** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (355 min) 33928616.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Etoiles du cinéma Kevin Costner **14.35** Aux origines de l'Amazonie **15.35** Andie MacDowell **16.35** Sur la route [3/14]. La route de Tanami **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède **19.45** De Séoul à Yokohama, c'est pour demain **19.50** Arte info, Météo **20.15** Reportage Enquêtes à haut risque.



20.45 **THEMA : SPÉCIAL COUPE DU MONDE DE FOOTBALL - À L'OMBRE DE L'OM.** Documentaire. Nicolas Pascariello (France, 2002). 1792673 *Au cœur d'un club de football mar-seillais amateur, coïncé entre l'esprit du sport et le règne de l'argent.* **21.35** Théma - Esprit du sport, est-tu là ? Invité : Pierre Albaladéo. 853296

22.05 **THEMA (SUITE) - SPÉCIAL COUPE DU MONDE DE FOOTBALL** JO : L'ESSENTIEL, C'EST DE PARTI-CIPER. Documentaire. Laurent Segal (France, 2002). 1070321 *Le combat d'un skieur sénégalais pour l'idéal olympique.* **23.00** Nés quelque part Téléfilm. Malik Chibane. Avec Samy Bouajila, Nozha Khoudra (France, 1997) 581586.

0.25 Coup de tête ■■ Film. Jean-Jacques Annaud. Avec Patrick Dewaere, France Dougnac. *Comédie dramatique* (Fr., 1978) 4113451 **1.55** Music Planet **2Nite** Music Made in Manchester. Documentaire (50 min) 3752628.

M6

13.35 Un alibi parfait Téléfilm. Kevin Meyer. Avec Teri Garr, Alex McArthur (EU, 1995) **0.1515** Les Anges du bonheur **17.10** L'ultime rencontre. Série **16.05** M6 Music **17.10** Cœur Caraïbes Madinina, l'île aux fleurs. Série **18.05** Le Clown Vengeance masquée. Série **19.00** ET **20.40** Loft Story **19.45** Caméra café Série **19.50** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Roi d'un soir. Série.



20.50 **LES MEILLEURS MOMENTS DE VÉRITÉ** Magazine présenté par Laurent Boyer. Au sommaire : David Douillet aux Jeux olympiques de Sydney ; Michael Youn et la boîte à images ; Raphaël Mezrahi et Gérard Hernandez ; Fou rire aux J.O. de Sydney ; Treponem pal, un groupe de rock hors du commun ; Les dessous des castings Popstars ; etc. 853296

22.40 **LE PLAN DIABOLIQUE** Téléfilm. Nikolai Müllerschön. Avec Nicolette Krebitz, Marco Leonardi, Matt McCoy, Marita Geraghty (EU - All., 1995) **0.5729031** *Une jeune Berlinoise qui vient juste d'accoucher est engagée comme fille au pair par un riche couple américain. Lors d'un voyage au Mexique la jeune femme est enlevée, et son enfant remis au couple qui l'employait.*

0.25 Loft Story Divertissement 4143722 **1.04** Météo **1.05** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (355 min) 33928616.

RADIO</

PIERRE GEORGES

Une parfaite bleuité

UNE VAGUE BLEUE. Une grosse vague bleue, d'une abracadabrantesque – et donc rimbaldienne, car Arthur, un fameux chiraquien celui-là !, inventa ce second mot aussi – « bleuité ».

Errant par les couloirs et les dictionnaires dans cette nuit à la recherche d'une explication, non sur le phénomène lui-même, mais sur son étrange appellation, on s'en fut consulter les coloristes et mémorialistes. Pourquoi bleue ? Pourquoi la droite est-elle dite bleue, sinon de tendre azur ? Bien sûr, la réponse tomba immédiatement, qu'on connaissait déjà : bleu comme « bleu horizon ». La fameuse Chambre de droite de 1919, ainsi qualifiée par référence à l'uniforme sacré ainsi qu'à l'union du même nom. Donc, depuis ces temps-là, la droite fut peinte et dite en bleu. Un peu abusivement, certes. Mais il en est ainsi dans les facilités classificatrices du vocabulaire politique sans peine.

Car c'est un pays assez simple, la France. A chaque élection, les commentateurs font de la layette. Après que les sondages eurent passé la nation à l'échographie et que les électeurs eurent fait leur devoir électoral – ce qui, soit dit en passant, montre bien l'inversion dangereuse du processus de reproduction par élections ! –, la presse tricote du résultat : si c'est gauche, c'est rose ; si c'est droite, c'est bleu. Et si c'est une majorité dodue, c'est une « vague ».

Donc, sauf à avoir la berluce ce dimanche, c'est une France d'une parfaite et massive « bleuité » qui est sortie de l'onde comme de la vague. Tenez, cela fait penser à cette très jolie et musicale phrase de Jacques Prévert, jouant comme vieux matou de Montmartre avec les jurons : « Palsambleu, morbleu, ventre-

bleu, jarnibleu ! Dieu aussi a eu son époque bleue. »

La France a son époque bleue qui commence. Cinq ans d'un de ces beaux camemberts infographiques qui font les délices des étudiants en sciences politiques, un camembert deux gros tiers bleus, un petit tiers rose-rouge et une pointe d'asperge verte. En route vers de nouvelles aventures, le peuple peintre a choisi ! Ici on pense à la proposition, diamétralement inversée, de Picasso : « Quand je n'ai pas de bleu, je mets du rouge. »

Quand on n'a plus de rose... La vie en bleu ! En ces temps de Berezina sportive qui fit que cette belle couleur, scandée sur l'air des champions, commençait vraiment à nous sortir quelque peu par les yeux autant que par les oreilles, voici donc que, sur nous, des bleus totalement bleus, et même, pour certains, de la plus innocente bleuisse, s'avancent en rangs serrés. Au pas doublement cadencé de la victoire totale et de la réforme en devenir.

Des bleus. A l'âme, ici, car quand même, la gauche, si elle a sauvé quelques meubles précieux, a subi un fort dégât de vague. Au pouvoir, là, car la droite est partout désormais, chez nous comme chez elle.

La vie en bleu ! Alternance chromatique massive ! Regardant la télé plus que ne l'écouant vraiment hier soir, on s'est surpris à voir des hommes en bleu partout. Physiquement costumés de bleu marine sur fond de décor bleu ciel. Jean-Pierre Raffarin, en bleu ! Alain Juppé, en super-bleu ! Nicolas Sarkozy, en bleu Beauvau. Et tous les autres, en un prodigieux conte bleu dont nous n'avons pas fini de goûter les charmes et sortilèges.

« Les réformes impopulaires vont enfin pouvoir être lancées »

LE BEAUSSET (Var)
de notre envoyée spéciale

A 69 ans, l'âge de Chirac à quelques mois près, Marc Chiappero n'a, semble-t-il, rien perdu de sa détermination. Celle nécessaire au vétérinaire qu'il fut pour passer vingt-cinq ans de sa vie « au cul des vaches, dans la solitude des Causses lozériennes ». Parmi « les besogneux, dit-il, les petits paysans et artisans qui font vivre la France et que le pouvoir de l'administration opprime ». Pour eux, son cœur va depuis longtemps à droite, et, à la veille du second tour, il se réjouissait déjà du résultat. La triangulaire qui se jouait au Beausset, où il réside (6^e circonscription du Var), entre Josette Pons, la candidate UMP-DL, suivie par Hélène Turdy du FN et le socialiste Guy Menut, ne l'inquiétait plus et Josette a bien gagné avec 46,4 % des voix : « Les réformes nécessaires vont enfin pouvoir être prises. »

Que souhaite-t-il vraiment ? Marc Chiappero défend une vision personnelle du programme de l'UMP, qu'il livre volontiers sur Internet dans les forums de discussion en ligne. Il veut d'abord remettre les gens au travail. « En allégeant la loi sur les 35 heures, qui a fait trop perdre en pouvoir d'achat aux petites gens. » Puis baisser les impôts, « pour inciter les gens à entreprendre » : « Je ne suis pas rigide sur les 5 % dont parle l'UMP. On pourrait baisser davantage pour les bas salaires. Par contre, on devrait supprimer l'impôt sur les grandes fortunes. Il rapporte peu à l'Etat, car ces fortunes sont toutes parties en Suisse ! » Il attend aussi du gouvernement « qu'il cesse enfin de favoriser l'emploi public qui mange 50 % du PIB français ».

Deuxième chantier prioritaire : la justice. Marc Chiappero veut la même justice pour tous et la fin des zones de non-droit. « Je suis contre l'indépendance totale des juges, il faudrait qu'ils puissent être sanctionnés par une instance supérieure afin que cessent les distorsions de jugement. C'est à cause de ces der-



Marc est membre du RPR depuis 1988. Il est certain que le président appliquera son programme.

nières que les gens votent Front national. Ils en ont marre que l'on relaxe des caïds de banlieue sous le prétexte qu'ils ne sont pas solvables ! » Il compte enfin sur Luc Ferry pour restaurer le respect dû au maître à l'école. « Il faut réintroduire des tabous à l'âge tendre. Au début de son développement, l'enfant, comme tout petit mammifère, explore le monde qui l'entoure. Il touche à tout, il se croit tout permis. A l'école, il faut lui taper sur les doigts. On pourrait aussi reconverter nos casernes vides. Les sous-officiers reprendraient du service. Les jeunes délinquants y seraient enrôlés dans des brigades de travaux punitifs. »



s'abstienne ou même vote Front national ! Quant à l'argument qui consiste aujourd'hui à dire que la droite concentrerait trop de pouvoirs entre ses mains, il est vraiment minable. Nous retournerons juste à la situation normale d'une V^e République sans cohabitation. » Marc Chiappero garde une dent contre cette « gauche de l'énarchie qui a instauré la discrimination positive des immigrés, empêchant leur assimilation, les victimisant. Ici, dans le Var, toute l'activité économique est tenue par des Piémontais, qui, comme mon père, sont venus s'installer après la première guerre mondiale. Pourquoi la gauche n'a-t-elle pas su vanter ces réussites ? Elle comptait beaucoup sur le vote de ces gens qu'elle transformait en prolétaires de substitution. Manque de chance, ils ont voté Front national. C'est pourquoi je remercie sincèrement le FN de nous avoir fait gagner. »

Cécile Ducourtioux
(Le Monde interactif)

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Point d'ironie

J'AVAIS ÉCRIT dans un récent billet, à propos des prêtres-ouvriers : « Si on se laisse aller ainsi, d'évêques-contremaîtres en cardinaux-artisans, nous verrons l'Eglise s'encanailler jusqu'à se choisir pour guide un pêcheur, un berger ou un charpentier. » Là-dessus des lecteurs indignés m'écrivirent : « Impie et ignorant que vous êtes, il y avait justement des ouvriers parmi les apôtres, et – tenez-vous bien – Pierre était pêcheur et Jésus

charpentier. » Et de lancer, flèche du Parthe, cette conclusion admirable : « Le Monde, décidément, est bien mal renseigné depuis quelque temps. » Sincèrement, je crois que Le Monde n'est pas totalement dénué d'informations sur cette très vieille histoire de pêcheurs, de bergers et de charpentiers. Et je jure que j'en avais moi-même quelque idée. Croira-t-on que ce n'est point par un malheureux hasard que j'avais écrit le mot pêcheur et

le mot charpentier ? Car je croyais aussi, parce qu'on me l'avait appris, que les Français entendaient et goûtaient une certaine manière de dire les choses. Je commence à croire maintenant à l'utilité de ce signe de ponctuation proposé jadis et repoussé comme attentatoire à notre esprit de finesse : le point d'ironie.

Yves Florenne
(18 juin 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Baccalauréat.** Les corrigés des épreuves de français L, ES, S sur www.lemonde.fr/examens. Les résultats le 5 juillet sur lemonde.fr.

■ **Copyright.** Une nouvelle approche de la propriété intellectuelle propose aux artistes une alternative au copyright pour favoriser la collaboration et la création artistique. <http://interactif.lemonde.fr>

■ **Législatives.** Les résultats détaillés par circonscription et les rappels des scrutins précédents. <http://elections.lemonde.fr>

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 15
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>
► **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
► **DOCUMENTATION**
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► **COLLECTION**
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-09-43-21
Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30
► **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Sur la piste de Ben Laden ».

■ Tirage du Monde daté dimanche 16-17 juin 2002 : 581 176 exemplaires. 1-3
Nos abonnés trouveront avec ce numéro un encart publicitaire Dell.

“Un petit bijou d'humour et de sensibilité, le meilleur film de Klapisch. A voir et à revoir sans modération.” Studio ★★★

Première ★★★ Ciné Live ***

ROMAIN DURIS
JUDITH GODRÈCHE
AUDREY TAUTOU
CÉCILE DE FRANCE

CANAL+

SORTIE LE 19 JUIN

EUROPE 2

Co qui me veut présente

L'auberge espagnole

UN FILM DE CÉDRIC KLAPISCH

Dès mardi soir en avant-première à Paris

LE GRAND REX : 20H30 - EN PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE DU FILM

UGC CINE CITE LES HALLES
19H40 - 22H10

MK2 ODEON
19H30 - 21H55

UGC ODEON
19H10 - 21H45

LA PAGODE
19H15 - 21H40

GAUMONT AMBASSADE
19H10 - 21H50

UGC NORMANDIE
18H50 - 21H35

LES 5 CAUMARTIN
20H30

GAUMONT OPERA France
20H00 - 22H00

UGC OPERA
19H20 - 21H50

LA BASTILLE
20H00 - 22H00

MK2 NATION
19H35 - 21H45

UGC CINE CITE BERCY
19H30 - 22H10

UGC LYON BASTILLE
19H30 - 22H00

ESCURIAL
19H00 - 21H30

GAUMONT GOBELINS RODIN
19H45 - 22H05

MISTRAL
19H00 - 21H30

GAUMONT PARNASSE
19H15 - 21H50

GAUMONT AQUABOULEVARD
19H30 - 22H15

MK2 BEAUGRENELLE
19H30 - 21H55

UGC CONVENTION
19H00 - 21H35

MAJESTIC PASSY
19H00 - 21H30

UGC MAILLOT
19H30 - 21H55

PATHE WEPLER
20H00 - 22H20

MK2 QUAI DE SEINE
19H35 - 22H00

MK2 GAMBETTA
20H00 - 22H10

UGC MONTPARNASSE
19H10 - 21H45

Egalement en banlieue et en province

Le Mondial

2002

MARDI 18 JUIN 2002

www.lemonde.fr/mondial2002



Pas de danse sénégalais après le premier but d'Henri Camara, dimanche 16 juin, dans le stade d'Oita (Japon), lors du huitième de finale Suède-Sénégal (1-2).

LA CHRONIQUE

JACQUES BUOB

Teranga !

La journée de samedi avait été soporifique. Les favoris allemands et anglais ont été les premiers à se qualifier pour les quarts de finale, aux dépens des Paraguayens et des Danois, mais quel ennui ! A regarder, en bâillant, les partenaires de David Beckham marquer trois buts aux Danois, on se demandait comment l'équipe de France avait pu perdre un match contre des adversaires aussi transparents. D'un rapide calcul mental (sachant que la France a perdu 0-2 contre le Danemark, et que le Danemark a perdu 0-3 contre l'Angleterre, quel aurait été le score de France-Angleterre ?) on concluait qu'il valait mieux, finalement, que nos Bleus aient choisi d'avancer leurs dates de vacances.

Heureusement, il y eut ce dimanche, les Sénégalais et les Irlandais. Les Lions de la Teranga, nos autres tombeurs du premier tour, ont livré eux, face aux Suédois, un match encore plein de joie de vivre, mais aussi de discipline et de talent, qui leur a ouvert la voie des quarts de finale après le suspense qu'il fallait : prolongation et « but en or ». Du bonheur.

Pour ceux qui l'ignorent, il est nécessaire de préciser que la Teranga n'est pas une contrée où le roi des animaux dicterait sa loi. Pas du tout. La traduction généralement avancée de ce mot wolof est « hospitalité », mais c'est un peu court. La Teranga, c'est aussi ce sentiment de plénitude que l'on ressent entre amis, en famille, à épouser avec autrui les moments de la vie. C'est aussi le souvenir des jours heureux dans le partage des choses. Surnommer une équipe de football ainsi est à la fois plein d'humour et très poétique. Rien à voir avec les noms de guerre choisis par d'autres : les Lions indomptables du Cameroun ou les Super Eagles du Nigeria. Les Lions de la Teranga définissent une autre philosophie du football. Et, jusqu'à présent, les Sénégalais y ont été fidèles, joueurs comme supporters. Que les marabouts les protègent.

Les Irlandais développent une autre conception de la fête et du football. Mais pas moins sympathique. Il fallait voir dans les tribunes, à l'issue d'une défaite contre l'Espagne consommée aux tirs au but, c'est-à-dire sur un coup de dés, leurs supporters continuer de chanter aussi fort que s'ils étaient vainqueurs, aussi heureux que s'ils étaient champions, et saluer leur équipe. Celle-ci, comme toujours, avait tout donné d'elle-même. Les joueurs pouvaient quitter la compétition l'âme en paix. So long !

TEMPS FORTS

Dakar

► La capitale sénégalaise a fêté comme il se doit, dans une liesse indescriptible, l'exploit des Lions. p. 18

Espagne

► Au terme d'un match à rebondissements et de la séance des tirs au but, dimanche, les Espagnols sont venus à bout d'héroïques Irlandais. p. 19

Angleterre

► Les Japonais ont découvert que les supporters anglais n'étaient pas tous des hooligans. Et ils se sont pris d'affection pour David Beckham et ses coéquipiers, qui ont nettement dominé le Danemark (3-0), samedi. p. 20

Huitièmes

► La Corée du Sud et le Japon jouent mardi leur avenir dans la compétition qu'ils organisent. La première rencontre l'Italie en huitièmes de finale, alors que le second a une belle carte à jouer face à la Turquie. p. 21

Rien n'arrête le Sénégal

■ 8^e de finale : Suède-Sénégal 1-2. Les Lions de la Teranga se sont qualifiés grâce à un « but en or » d'Henri Camara dans la prolongation

■ Après le Cameroun en 1990, c'est la deuxième fois qu'une équipe africaine atteint les quarts de finale d'une Coupe du monde

Allongés sur la pelouse, une serviette sur les yeux, les Suédois ont mis de longues minutes avant de rejoindre les vestiaires du Big Eye Stadium d'Oita (Japon). Éliminés de la Coupe du monde (2-1) dans la prolongation, par un « but en or » signé par l'attaquant sénégalais Henri Camara à la 104^e minute, ils ne voulaient pas voir les Sénégalais effectuer un tour d'honneur et esquiver à chaque angle du terrain quelques pas de danse devant une poignée de supporters qui, pendant toute la durée du match, n'ont pas arrêté de faire entendre leurs tambours en criant « *Sénégal ! Sénégal !* ».

Sortis en tête du « groupe de la mort » devant l'Argentine, l'Angleterre et le Nigeria, les joueurs entraînés par Lars Lagerback et Tommy Soderberg n'avaient pourtant rien à se reprocher. Malgré l'absence de leur milieu de terrain d'Arsenal, Fredrik Ljungberg, laissé sur la touche à cause d'une hanche meurtrie, les Suédois ont ouvert la marque dès la 11^e minute, par Henrik Larsson, de la tête. Ils se sont procuré de multiples occasions, notamment en fin de partie grâce à l'attaquant de l'Ajax Amsterdam, Zlatan Ibrahimovic.

Dans les premières minutes de la prolongation, Anders Svensson, auteur du but contre l'Argentine au premier tour, a même raté d'un

cheveu le « but en or », d'une frappe puissante en pivot qui s'est écrasée sur le poteau de la cage de Tony Sylva. Mais, en cet après-midi du dimanche 16 juin, la chance était avec les Lions de la Teranga. Plus à l'aise que leurs adversaires dans la chaleur étouffante du Big Eye, les Sénégalais, pourtant privés de Khalilou Fadiga et Salif Dia, tous deux suspendus, ont, après une entame difficile, dominé la plus grande partie de la rencontre.

Avec Ferdinand Coly et Aliou Cissé – d'abord incertains mais finalement titularisés –, ainsi que Pape Thiaw, aligné au côté des attaquants El-Hadji Diouf et Henri Camara, le sélectionneur français Bruno Metsu avait opté pour une formule très offensive. Cela n'a pas empêché les Lions de la Teranga d'être menés rapidement au score. Ils réagissaient cependant avec Pape Bouba Diop, qui, servi par un centre du futur attaquant de Liverpool El-Hadji Diouf, se voyait refuser un but pour hors-jeu (25').

Présents sur tous les ballons et très percutants sur les côtés, les Sénégalais arrivaient finalement à trouver la faille dans le mur suédois grâce à Henri Camara, qui, d'une frappe croisée, trompait le gardien Magnus Hedman (37') et remettait les deux équipes à égalité. En seconde période, Pape Thiaw, l'attaquant de Strasbourg, le feu follet El-Hadji Diouf et Hen-

ri Camara, qui allait être désigné « homme du match », semaient de plus en plus le désordre dans la défense suédoise, visiblement éprouvée par la chaleur, mais sans arriver à faire la différence.

A la 104^e minute de la prolongation – la première de ce Mondial –, Henri Camara, en pleine confiance, embarquait toute la défense suédoise et propulsait le Sénégal en quarts de finale de la Coupe du monde d'un tir croisé. « *Le coach*

« On est en train d'assister à la naissance d'une grande équipe »

BRUNO METSU

m'avait dit qu'il n'y a que la gagne qui compte. On a gagné, il n'y a donc rien à ajouter, se contentait-il d'expliquer à la fin du match. « *Nous avons réussi un exploit, ce n'est pas le fait du hasard. On est en train d'assister à la naissance d'une grande équipe, indiquait, plus polix, Bruno Metsu. Ce match a été complètement fou, très beau.* »

Pour sa part, El-Hadji Diouf, qui s'attendait à « un match de guerriers », rappelait que « la vedette de l'équipe, c'est le collectif ». Il

ajoutait : « *On a montré encore une fois qu'on est une bande de frères, une bande de copains qui veulent aller au bout, même si on est toujours la petite équipe du Sénégal.* » L'ex-attaquant de Lens, qui avait déclaré avant le match que lui et ses équipiers étaient une sorte d'« *équipe de France bis* », précisait que, désormais, ils se battraient « *pour le Sénégal, pour l'Afrique et pour la France* ».

Pour leur première participation à une phase finale de Coupe du monde, les Lions de la Teranga ont déjà marqué la compétition. Avec cette victoire, le Sénégal devient la deuxième équipe africaine à atteindre les quarts de finale de l'épreuve, après le Cameroun en 1990. Sorti deuxième de son groupe après avoir battu la France (1-0) lors du match d'ouverture, il crée une nouvelle sensation dans ce Mondial, décidément imprévisible, en se glissant parmi les huit meilleures équipes du monde, au côté de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Espagne.

Son prochain adversaire, samedi 22 à Osaka, sera le Japon ou la Turquie, qui doivent se départager, mardi, à Miyagi. Très fair-play, l'attaquant suédois Henrik Larsson affirmait, après la défaite de son équipe : « *Le Sénégal dispose d'une technique terrible. S'ils peuvent aller loin ? Je l'espère...* »

Daniel Psenny (à Oita)

Le Monde
DE LA COUPE
Europe J

Retrouvez chaque jour les journalistes du « Monde » sur l'antenne d'Europe 1

8h40 : nos envoyés spéciaux en direct du Japon et de la Corée du Sud
12h15 : un autre regard sur le Mondial
20h-22h30 : spécial Europe Sport



Henri Camara, des Sangliers aux Lions

■ L'auteur des deux buts du Sénégal est un « anonyme » du championnat de France, qui évolue sous le maillot de Sedan

■ Victime d'un transfert rocambolesque au RC Strasbourg, il est toujours en procès avec le club alsacien

DÉPÊCHES

300 Sénégalais sur les Champs

► Près de 300 supporters sénégalais ont défilé sur les Champs-Élysées, dimanche 16 juin, après la victoire du Sénégal face à la Suède (2-1) en huitièmes de finale. D'autres manifestations de joie ont éclaté dans différents quartiers de Paris, où, dans la foulée du « but en or » d'Henri Camara, des dizaines de jeunes sont descendus dans la rue fêter les Lions de Teranga.

Le Mozambique salue le Sénégal

► Le congrès du Front de libération du Mozambique (Frelimo), le parti au pouvoir à Maputo, a interrompu ses travaux, dimanche 16 juin, pour saluer la victoire du Sénégal. Selon un journaliste de l'AFP, une immense clameur s'est élevée à l'annonce de la qualification des Lions de Teranga dans la salle où étaient réunis le millier de délégués du Frelimo. Joaquim Chissano, chef de l'Etat mozambicain, a tenu lui-même à féliciter les Sénégalais.

Les épouses turques ne viendront pas

► Contrairement à ce qui était prévu, les femmes des joueurs turcs ne rejoindront pas leurs époux au Japon. Les joueurs eux-mêmes ont préféré différer ces retrouvailles, afin de ne pas perturber la concentration du groupe qui affrontera, mardi 18 juin, le Japon en huitièmes de finale.

Les deux buts inscrits par Henri Camara, dimanche 16 juin, face à la Suède, témoignent d'une vérité parfois vite oubliée : il existe, dans le championnat de France de D1, des footballeurs peu connus mais gagnant à l'être davantage. Après une prestation comme celle-ci, l'attaquant sénégalais du CS Sedan-Ardenne est bien parti pour être l'une des révélations de cette Coupe du monde.

Ce que les deux superbes buts d'Henri Camara ne disent pas, c'est qu'ils ont été marqués par un footballeur africain qui est arrivé en France dans des conditions rocambolesques. Un litige l'oppose, depuis un an, au RC Strasbourg, le club qui est à l'origine de sa venue en D1. Jugée en première instance au conseil des prud'hommes de Sedan, l'affaire « illustre bien la manière dont sont parfois traités les footballeurs africains par les clubs français », estime M^e Serge Pautot, l'avocat d'Henri Camara.

« PACTE DE PRÉFÉRENCE »

L'histoire commence en juillet 2000. Après une saison passée au club suisse de Xamax Neuchâtel, Henri Camara débarque en Alsace dans l'espoir de se faire embaucher par le RC Strasbourg, comme le lui ont promis ses dirigeants un an plus tôt. Mais l'opération ne peut se faire : le club alsacien, qui vient d'engager le Paraguayen José Luis Chilavert, a déjà atteint son quota de trois joueurs extracommunautaires. Henri Camara est donc une nouvelle fois renvoyé vers Neuchâtel, un club « ami ». Redoutant de voir le joueur répondre aux offres d'un autre club de D1, le RC Strasbourg monte alors un stratagème en proposant à Henri Camara

de signer une « convention sous seing privé », également appelée « pacte de préférence ».

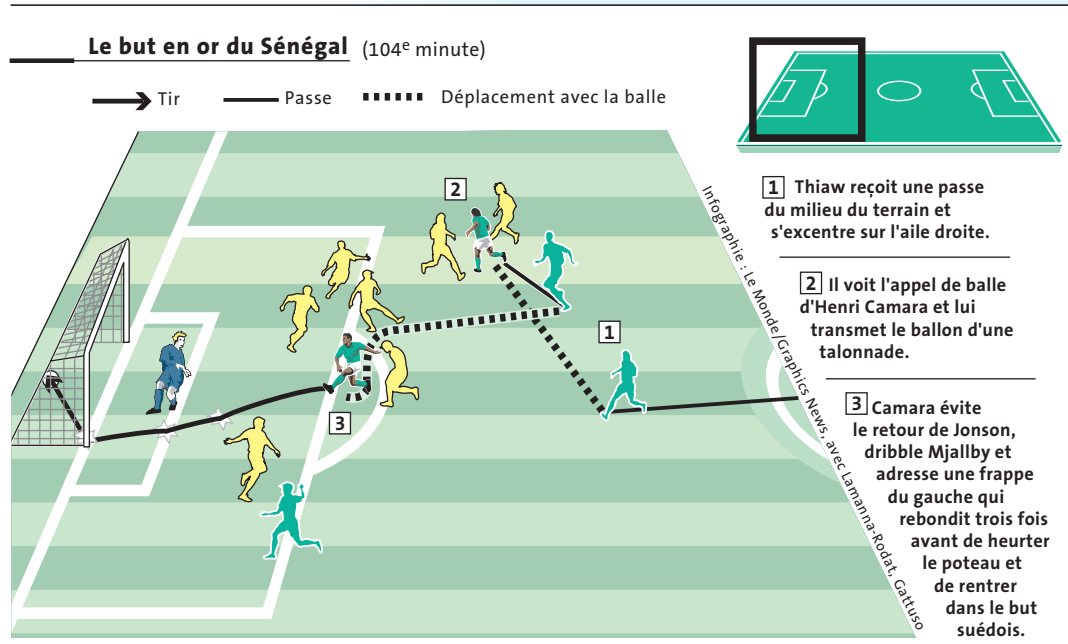
Par ce document, le club alsacien garantit un contrat professionnel au Sénégalais, avec un salaire mensuel de 100 000 francs brut (15 244 euros), si tôt qu'une place d'extracommunautaire sera libre. En contrepartie, Henri Camara s'engage à ne pas signer dans un autre club français, sous peine de se voir réclamer une indemnité vertigineuse de 12,5 millions de francs (1 905 612 euros) ! « Grand cœur », le club alsacien lui attribue 50 000 francs par mois (7 622 euros) afin de rehausser sa rémunération à Neuchâtel, équivalant à 10 000 francs (1 524 euros). Ces vrai-faux « compléments de salaire » ne doivent toutefois pas lui être versés directement, car aucun contrat de travail n'a été établi. Ils doivent donc passer par un agent suisse, Nicolas Geiger.

L'attaquant sénégalais ne percevra jamais cet argent. En juillet 2001, il décide d'accepter l'offre du CS Sedan-Ardenne : un contrat de quatre ans avec un salaire mensuel de 200 000 francs (30 489 euros). Le RC Strasbourg contre-attaque. Son président, Patrick Proisy, réclame l'indemnité réparatrice de 12,5 millions de francs (1 905 612 euros) au joueur et saisit les prud'hommes. Mais ces derniers déboutent le club alsacien. Le RC Strasbourg fait appel.

Les choses en sont là aujourd'hui. Ces attermoissements n'ont pas empêché Henri Camara de faire une bonne saison avec les Sangliers de Sedan et un début de Coupe du monde tonitruant avec le Sénégal.

F. P.

		SUÈDE	1	2	SÉNÉGAL	Huitièmes de finale	
Dimanche 16 juin • 15 h 30, heure locale, temps ensoleillé, terrain en bon état • Public : 39 747 spectateurs • Arbitre : M. Aquino (Paraguay).							
Les équipes	SUÈDE	Hedman • Lucic ; Mjallby, cap. ; Jakobsson ; Mellberg • Ma. Svensson (Jonson, 100 ^e) ; A. Svensson ; Linderöth ; Alexandersson (Ibrahimovic, 76 ^e) • Allback (A. Andersson, 65 ^e) ; Larsson. Sélec. : Tommy Söderberg et Lars Lagerbäck.					
	SÉNÉGAL	Sylva • Daf ; M. Diop (Beye, 66 ^e) ; Diatta ; Coly • Bouba Diop ; A. Cissé, cap. ; Faye • Thiaw ; Diouf ; H. Camara. Sélec. : Bruno Metsu.					
Buts	SUÈDE	Larsson (11 ^e , reprise de la tête au premier poteau sur un corner venant de la gauche).					
	SÉNÉGAL	H. Camara (37 ^e , aux vingt mètres, frappe sèche croisée du pied droit à ras de terre, puis 104 ^e , voir infographie).					
Avertissements	SÉNÉGAL	Coly (73 ^e , jeu irrégulier), Thiaw (94 ^e , comportement antisportif).					
	TOKYO						
Occasions	SUÈDE	36 positions d'attaque dans les 30 m (14 + 16 + 6) dont 9 occasions (3 + 4 + 2).					
	SÉNÉGAL	64 positions d'attaque dans les 30 m (27 + 29 + 8) dont 14 occasions (6 + 5 + 3).					
Arrêts de jeu	SUÈDE	23 coups francs (14 + 8 + 1) dont 2 hors-jeu (2 + 0 + 0), 3 corners (2 + 1 + 0).					
	SÉNÉGAL	25 coups francs (14 + 7 + 4) dont 5 hors-jeu (3 + 1 + 1), 8 corners (5 + 3 + 0).					
Nombre de tirs	Suède		1 ^{er} mi-temps		2 ^e mi-temps		Prolongation
	Sénégal		1 ^{er} mi-temps		2 ^e mi-temps		
Possession de la balle	Suède		Sénégal		Suède		Sénégal
	Sénégal		Suède		Sénégal		



A 8 h 30, une clameur s'élève à Dakar

■ Une marée humaine parée des couleurs du Sénégal a salué le nouvel exploit des joueurs de Bruno Metsu

Il est 8 h 30 du matin à Dakar, dimanche 16 juin. Henri Camara vient de marquer le « but en or », offrant à son équipe la qualification pour les quarts de finale du Mondial. De la ville, jusque-là silencieuse, s'élève une immense clameur. Et une marée humaine aux couleurs du Sénégal, vert, jaune et rouge, déferle sur les routes menant au centre de la capitale. Sur l'avenue Cheikh-Anta-Diop, grands et petits marchent, en pleine extase. Comme cette adolescente qui tient par la main sa sœur âgée d'à peine cinq ans. « On va à la RTS », clame-t-elle fièrement. Le siège de la radio-télévision sénégalaise est bien à 4 kilomètres de là. Elle veut y aller, comme les autres.

« On va jouer la finale », s'époumone Fatou, la tête couverte d'un bandana vert, jaune et rouge. « Inch Allah ! » (Si Dieu le veut !), ajoute-t-elle aussitôt. Pour l'instant, Dieu doit avoir un œil sur les Sénégalais qui, ivres de bonheur, sont assis sur le toit des voitures filant vers le centre.

Dans la cohorte des marcheurs, des drapeaux sont brandis à bout de bras. Il y a aussi des photos de Cheikh Amadou Bamba. « C'est grâce à lui qu'on a gagné », assure une supportrice qui tient un portrait du fondateur de la confrérie musulmane des mourides. « C'est le marabout d'El-Hadji Diouf », précise-t-elle. Si Henri Camara est le héros de la victoire contre la Suède, El-Hadji Diouf reste l'idole des jeunes Sénégalaises. « Regardez ma mascotte, elle est de la couleur

des cheveux d'El-Hadji », dit Khadija, avec un sourire radieux. Elle tient à la main un petit lion en peluche orange, la couleur de laquelle le joueur se teint les cheveux.

Plus près du centre, sur la route de la corniche, une camionnette de la police est arrêtée. Les hommes en uniforme se délectent du spectacle des supporters. Les Dakarais ont rivalisé d'ingéniosité pour arborer des tenues complètes aux couleurs des Lions. La jeune Mata est vêtue d'une tunique et d'une jupe taillées dans le tissu tricolore. Elle porte des boucles d'oreille, un collier et des bracelets qu'elle a fabriqués avec des perles de verre, vertes, jaunes et rouges. Comble du raffinement,

elle a passé des rubans aux trois couleurs dans ses tresses.

Tous les Dakarais veulent désormais soutenir les Lions. Des drapeaux sont accrochés aux devantures des magasins, aux fenêtres des maisons. Dans quelques rues du quartier populaire de la Médina, une grande opération de nettoyage a été menée. Après le début du Mondial, des habitants avaient décidé d'embellir leur rue et de peindre le rebord des trottoirs, en

vert, jaune et rouge, bien entendu. Dimanche, après la nouvelle victoire du Sénégal, tout le monde s'y est mis dans la rue 7. « On est motivés par les Lions, nous aussi on fait ce qu'on doit faire », explique le jeune Kader. Une sono installée au milieu de la rue diffuse de la musique à tue-tête, des filles dansent tandis que des gamins jouent au ballon.

A toute cette ferveur, Oumar Bâ, un retraité qui a lancé l'opération « nettoyage » dans la rue 9, trouve une explication. « C'est le président Wade qui a joué un rôle essentiel dans cette histoire de football, dit-il. Il a su exploiter le djom, un mot wolof [la langue la plus parlée au Sénégal] qui signifie le dépassement, aller toujours plus loin, et il a gonflé les jeunes. » En politicien avisé, Abdoulaye Wade a compris tout le parti qu'il pouvait tirer de la victoire des Lions.

Dimanche, comme il devait partir pour New York, il n'a pu sillonner Dakar au milieu de la foule en délire, comme après la victoire contre la France. Il a cependant tenu à rappeler que la victoire du Sénégal était celle de toute l'Afrique et que « les Lions jouent également pour la France, dont ils ont battu l'équipe nationale mais où ils évoluent presque tous ». En son absence, la fête a continué. Sur la promenade des Lions, qu'il a fait aménager dans le centre, les Dakarais ont pu revoir le match contre la Suède sur grand écran et revivre l'extase de la victoire.

Brigitte Breuillac (à Dakar)



Entre cavalier tous les jours...



... et galoper chaque jour, j'ai choisi !

LA MAYENNE, TOUTE LA VIE À PORTÉE DE MAIN

Ils se sont installés au cœur du Grand Ouest, à 1h30 de Paris en TGV, dans un cadre aux charmes rêvés, loin du tumulte et du stress. Ils ont trouvé cet équilibre qui leur ressemble. Le dynamisme économique qu'ils recherchaient, un environnement préservé, un habitat chaleureux, de nombreuses activités culturelles et sportives et la promesse d'un avenir serein pour leurs enfants. Tous les soirs, ils se retrouvent en famille. C'est pépinière au grand air, dîner sous la glycine ou spectacle.

Ils sont heureux.

Ils ont choisi de vivre en Mayenne.

www.cg53.fr
02 43 66 53 53

LA MAYENNE
CONSEIL GÉNÉRAL

L'Espagne passe, mais pas sans casse

■ 8^e de finale : Espagne-Eire 1-1 (3 t.a.b. à 2). Alors qu'elle avait facilement dominé la première période, la sélection ibérique, ensuite dépassée physiquement, a dû attendre les tirs au but pour se qualifier. Raul et Albelda sont sortis sur blessure

Madre de Dios, quel effroi ! Quelle terreur, à la fin ! Le commentateur de la radio publique espagnole RNE, José Casamayor Abad, qui n'avait cessé de hurler deux heures durant, n'avait plus qu'un filet de voix chuchotant, étioilé, presque déjà vaincu. L'Espagne allait perdre. Réduits à dix, dans une prolongation suffocante, ses joueurs se traînaient sur la pelouse, ne pensant qu'à renvoyer la balle le plus loin possible de leur cage. Et les Irlandais, frais comme des gardons, qui revenaient à la charge. Qui rataient l'immanquable. Et dire que certains Espagnols, avant ce match, avaient regretté – les prétentieux – de ne pas jouer en huitièmes de finale un adversaire plus « gros », pour enfin jauger leur vraie valeur !

L'Espagne a gagné et, demain, tout sera oublié. Oubliées les erreurs de coaching de José Antonio Camacho, qui remplaça Morientes par le milieu défensif Albelda alors qu'il restait près de vingt-cinq minutes à jouer, optant pour une tactique frileuse alors que son équipe ne sait bien jouer qu'en attaquant. Camacho, qui a changé trois joueurs lorsque son équipe ne menait que un à zéro, oubliant qu'en cas de blessure ses joueurs seraient obligés de jouer à dix – ce qui arriva. Oubliée, la stupidi-

té du vieux capitaine Fernando Hierro, qui s'est permis de ceinturer son adversaire en pleine surface sous les yeux de l'arbitre à la 89^e minute, offrant à l'Irlandais Robbie Keane l'occasion d'égaliser sur penalty.

Jamais, au grand jamais, l'Espagne n'aurait pourtant dû en arriver là. Sa première période fut exceptionnelle. Et dire que certain doutent que ce jeu soit un art ! A ce niveau, il en est du football comme de la littérature : il est très compliqué de faire simple. Mais quand on évite la trivialité, les stéréotypes, la sophistication inutile, rien n'est plus harmonieux, plus émouvant que la simplicité. Le pre-

Rien ne sert de partir à point, encore faut-il courir jusqu'à la dernière minute (proverbe gaélique)

mier but, marqué par Fernando Morientes, fut un classique d'école, de ceux qu'on enseigne aux pupilles : débordement de Puyol, centre parfait, tête piquée du n° 9, le ballon au fond des filets. On n'en n'était qu'à la 8^e minute et on se disait qu'à ce rythme les Irlandais allaient vite en prendre quatre ou cinq. Les Espagnols faisaient à peu près ce qu'ils voulaient sur le terrain, jouant à la passe à dix pour s'engouffrer soudainement dans la moindre faille à une rapidité stupéfiante. Seulement, voilà, ils jouaient très bien, mais ils ne marquaient pas.

Car les Irlandais ont, eux aussi, été à l'école. Certes, de moindre renommée, mais on y apprend trois règles de base. Un : le hors-jeu. Pour l'avoir oublié, les Espagnols s'y firent prendre treize fois ! Trois fois en première mi-temps ils se virent refuser un but, et trois autres fois Raul et Morientes, seuls devant le gardien, interrompirent leur action, dégoûtés. Deuxième règle : balancer le ballon à grands coups de pied dans la surface adverse en espérant que le talent des attaquants fasse le reste, et il faut admettre qu'à partir de la seconde mi-temps Damien Duff et Robbie Keane furent excellents. Dernière règle, ne jamais lâcher, l'adversaire s'épuise avant vous. Et voilà comment des Ibériques, qui auraient dû être à l'abri depuis longtemps, commencèrent à baisser physiquement de pied après le premier quart



Le défenseur espagnol Carles Puyol (premier plan), à l'instar de ses coéquipiers, a eu des difficultés à contenir les assauts des joueurs irlandais pendant la seconde période, puis lors de la prolongation.

d'heure de la seconde mi-temps. On vit alors des Irlandais, jusque-là totalement dépassés techniquement, prendre l'ascendant physique.

Plus le match avançait, plus la voix de José Abad se faisait angoissée. Qu'est-ce qu'un but d'avance dans un match éliminatoire ? Une première fois, Iker Casillas sauva son camp, à la 61^e minute, en repoussant un penalty de Harte, généreusement accordé par l'arbitre pour une faute de Juanfran sur Duff. Avertissement sans frais ? Les Espagnols n'avaient plus de force, et les Irlandais, pas effondrés pour autant, repartaient de plus belle, poussaient, poussaient, soutenus par un public où leurs compatriotes faisaient quatre fois plus de bruit que les Espagnols. A la 80^e, Duff échouait d'un millimètre. Cela sentait de plus en plus le roussi. Depuis longtemps le valeureux Luis Enrique, laminé, ne se repliait plus. Raul, blessé, sortait,

remplacé par Luque, désormais totalement esseulé devant, à attendre un ballon qui n'arrivait plus jamais. Quand l'arbitre suédois, Anders Frisk, accorda un second penalty aux Irlandais, celui-là éminemment valable, à une minute de la fin, chacun put tirer la moralité qui s'imposait : rien ne sert de partir à point, encore faut-il courir jusqu'à la dernière minute (proverbe gaélique).

Comment des Espagnols abasourdis, handicapés par la sortie non remplacée du milieu Albelda, barricadés devant leur gardien, tinrent trente minutes supplémentaires sans que les Irlandais, renvoyant sans cesse le cuir devant, parviennent à marquer ? Seul saint Patrick le sait. Dans les tribunes, les chœurs irlandais chantaient à tue-tête, et le pauvre José Abad n'avait plus de voix. Par deux fois Keane et Connolly étaient au bord de conclure. Le but en or ne venait toujours pas

Lorsque l'arbitre siffla la fin de leur calvaire, on se dit que les Espagnols avaient sans doute fait le plus dur. Aux tirs au but, les Irlandais cafouillaient trois fois, les Espagnols deux. Puis vint le dernier tireur, Gaizka Mendieta. José Abad s'est tu, épuisé. Mendieta, joueur exceptionnel jusqu'à son transfert à Rome où il a perdu cette année toute sa confiance. Mendieta, rentré à la 65^e minute, transparent jusque-là. Mendieta qui, après Casillas, a sauvé l'Espagne et les Espagnols. José Abad, instantanément, a retrouvé : « On a gagné ! On va la gagner cette Coupe. » Une minute après, les joueurs espagnols, fourbus, incroyables et miraculés, rentraient à pas menus au vestiaire. Les Irish, eux, avaient encore la force de faire en courant le tour du stade pour saluer leurs supporters. Rigolards et inusables.

Sylvain Cypel (à Suwon)

ESPAGNE-EIRE 1-1 (3 t.a.b. à 2)

Espagne qualifiée
Huitièmes de finale

- Stade de Suwon (Corée du Sud)
- 38 926 spectateurs
- Arbitre : M. Frisk (Suède).

BUTS

ESPAGNE : Morientes (8^e).

EIRE : Robbie Keane (90^e, s.p.).

TIRS AU BUT

ESPAGNE :

Réussis : Hierro, Baraja, Mendieta.

Manqués : Juanfran, Valeron.

EIRE :

Réussis : Robbie Keane ; Finnan.

Manqués : Holland, Connolly, Kilbane.

AVERTISSEMENTS

ESPAGNE : Juanfran (62^e), Baraja (88^e), Hierro (90^e).

LES ÉQUIPES

• ESPAGNE (sélectionneur : Camacho)

Casillas • Juanfran ; Helguera ; Hierro, cap. ; Puyol • De Pedro (Mendieta, 66^e) ;

Valeron ; Luis Enrique ; Baraja • Raul (Luque, 80^e) ; Morientes (Albelda, 71^e).

• EIRE (sélectionneur : McCarthy)

Given • Staunton, cap. (Cunningham, 50^e) ;

Breen ; Finnan • Kinsella ; Holland ;

G. Kelly (Quinn, 55^e) ; Harte (Connolly, 82^e)

Kilbane • Robbie Keane ; Duff.



DIRECTION TECHNIQUE

AIMÉ JACQUET

Veillez à la récupération !

On ne peut être qu'admiratif. Face à la Suède, le Sénégal a mérité sa qualification. Les joueurs de Bruno Metsu, même s'ils ont réalisé un début de rencontre plutôt timide, m'ont surpris par leur puissance et leur détermination. J'ai admiré cette fougue, cette envie permanente d'aller de l'avant. Henri Camara, auteur des deux buts, et El Hadji Diouf, véritable poison pour la défense nordique, ont selon moi bien illustré cette soif de vaincre.

La recette qui fait gagner le Sénégal est bien connue. Tactiquement, cette équipe s'appuie sur une solide base défensive. Sur ce plan-là, les consignes de Bruno Metsu sont suivies de manière stricte, et c'est l'une des clés du succès. Les joueurs font toujours l'effort de se repositionner. Je remarque aussi qu'ils sont solidaires, qu'il y en a toujours un pour couvrir, au cas où. Cette rigueur défensive et la sérénité qu'elle génère sont absolument indispensables pour porter le jeu vers l'avant.

Les Sénégalais vont rencontrer des oppositions de plus en plus rigoureuses

Les bonnes performances de cette équipe font aussi plaisir, car elles montrent la qualité de notre championnat, parfois mise en doute. Si une équipe composée presque exclusivement de joueurs évoluant en France parvient à rivaliser avec les meilleurs du monde, cela prouve le bon niveau de la compétition dans laquelle ils évoluent toute l'année. Les joueurs du Sénégal ont donc une culture qui vient aussi de Lens, Sedan ou Auxerre.

Mais on ne peut évoquer la réussite du Sénégal sans évoquer la bonne humeur qui règne au sein de cette formation. Dans une telle compétition, il est indispensable de créer une ambiance, un état d'esprit. Bruno Metsu a réussi à laisser à ses joueurs une certaine autogestion, en veillant toutefois à ce qu'ils ne dépassent pas certaines limites.

Il est parvenu à laisser ses hommes s'exprimer librement, mais dans un cadre de vie bien précis. S'amuser, c'est bien, à condition de respecter le collectif ! Il n'existe aucune recette pour créer une ambiance dans une équipe. Elle est le résultat d'une alchimie complexe, souvent liée à la présence d'hommes de caractère.

Dans l'euphorie de leur victoire, les Sénégalais doivent maintenant veiller à la récupération. Méfiance sur ce plan : les oppositions qu'ils vont rencontrer seront de plus en plus rigoureuses. Un match comme celui qu'ils ont livré face à la Suède va marquer les organismes, déjà fatigués après le premier tour. Le fait que l'équipe de Suède ait disputé trois matches de très haut niveau, face à l'Angleterre (1-1), au Nigeria (2-1) et à l'Argentine (2-1), est certainement l'une des causes majeures de son élimination.

L'Espagne, l'une des grandes favorites, aura également laissé des plumes face à l'Eire. Cette formation ibérique présente deux visages. Le premier est rassurant, avec une circulation fluide du ballon et un duo d'attaquants, composé de Raul et Morientes, redoutablement efficace. Puis il arrive que le jeu se grippe, que l'équipe, devenue subitement laxiste, commette des fautes et que, croyant avoir gagné, elle se fasse remonter. Finalement, l'Espagne s'est imposée, mais en puisant dans ses forces au lieu de s'économiser. Elle pourrait le payer cher. Comme pour le Sénégal, elle doit donc désormais penser à la récupération.

L'Allemagne rêve discrètement du titre

Samedi 15 juin, Oliver Kahn a passé l'une de ces soirées qui marquent une existence. Le gardien de but allemand a soufflé les 33 bougies de son gâteau d'anniversaire dans un palace de l'île de Jeju, sur la côte sud de la Corée, en savourant la victoire de son équipe sur le Paraguay en huitièmes de finale du Mondial.

Un succès arraché dans la douleur, à deux minutes de la fin du temps réglementaire, par un but du remuant Oliver Neuville, l'attaquant du Bayer Leverkusen. La rencontre a fait bâiller d'ennui les spectateurs du stade de Seogwipo. Les sifflets ont même accompagné les joueurs à leur sortie du terrain.

Rudi Völler, l'entraîneur de la Mannschaft, n'a pas fait mystère de son embarras devant la médiocrité du spectacle, assurant en conférence de presse que « la première période n'a ressemblé en rien à un match de football, les deux équipes se contentant d'envoyer la balle vers l'avant ».

IMPRESSION TROMPEUSE

Mais Oliver Kahn n'a retenu que l'essentiel, le résultat. « Les gens se souviendront de la victoire, ils oublieront le reste », assure-t-il. L'Allemagne a peu fait parler d'elle depuis le début du Mondial. Tout juste a-t-on remarqué l'ampleur de sa victoire sur l'Arabie saoudite, en tout début de compétition : un éloquent 8 buts à 0 entré dans l'histoi-

re du tournoi au titre du succès le plus largement acquis au cours d'une phase finale. Son nouvel avant-centre, le filiforme Miroslav Klose, a lui aussi attiré le regard des experts. Avec cinq buts, l'attaquant de Kaiserslautern s'est installé seul sur le fauteuil de meilleur marqueur du Mondial.

Pour le reste, on peine à deviner dans les rangs de cette équipe l'ombre d'un candidat au titre. De près comme de loin, l'Allemagne version 2002 inspire plus l'ennui que la fascination. Mais l'impression est forcément trompeuse. La Mannschaft n'a jamais eu besoin de génie pour remplir ses poches de victoires sur un terrain de football. Elle s'est même fait une spécialité de l'emporter en se servant du minimum. Oliver Kahn l'a encore admis, à sa sortie des vestiaires, après la victoire sur le Paraguay : « On n'a pas vraiment dominé nos adversaires, mais on a été capables de trouver le petit plus, tout juste 10 %, pour faire la différence. »

Du coup, les Allemands observent maintenant la suite du chemin avec des airs gourmands. Ils se prennent même à penser tout haut à un quatrième titre mondial. « Ce groupe est solidaire, il peut aller très loin », assure Rudi Völler. « On a fait tous le même rêve, celui de continuer jusqu'au bout », martèle Oliver Kahn.

Alain Mercier (à Seogwipo)

LA REVUE DE PRESSE

DE MICHEL GROSSIORD, EUROPE 1

L'autre « opium du peuple » ?

Face à l'impondérable « vérité du terrain », la plus ferme des idéologies pèse peu. Le journal du Parti communiste du Vietnam, *Nhân Dân*, ne s'est donc pas hasardé à édicter une résolution sur la finale de la Coupe du monde de football, alors que la compétition entrait dans les huitièmes de finale. Il s'est contenté de prononcer un vœu : « Une ultime rencontre opposant l'Allemagne et le Brésil, deux équipes au style très différent, serait idéale. »

Le parcours accompli jusque-là par la Corée du Sud et le Japon, « dont les équipes ont joué passionnément, avec le cœur », a été salué par le journal, heureux de souligner les « pas de géant » du football asiatique, qui est parvenu à supplanter des équipes comme celles de la France, de l'Argentine ou de la Russie. Avant même cette performance des équipes des deux pays hôtes, la passion du foot avait saisi les habitants du Vietnam, regroupés devant des grands écrans, comme celui du Hanoi Fashion Café. Au cours des semaines précédentes, les ventes de téléviseurs avaient été stimulées, la compagnie d'électricité de la capitale promettant de tout mettre en œuvre pour éviter la moindre coupure durant toute la durée de la compétition... Le « fleau des paris clandestins », qui s'est vite répandu, a été dénoncé avec virulence par le quotidien du Parti communiste ; des « sanctions sévères » ont été réclamées dans ses colonnes contre les coupables, dont les activités « affectent profondément l'ordre social et entraînent d'innombrables délits sociaux ». Le journal des sports, *The Thao*, avait noté que, les matches ayant lieu cette année en Asie, « les Vietnamiens, pour la première fois, n'ont pas à veiller pour suivre la Coupe du monde ».

Il leur suffit de rester plantés devant la télé durant les heures de travail... Le journal a mis en garde contre « l'inertie générale de la production dans le service public, où les travailleurs sont tentés de régler rapidement leurs affaires dans la matinée pour pouvoir passer le reste de la journée devant la télévision. » Le ton était également alarmiste dans le journal anglophone *Vietnam Investment Review* : « Combien d'employés de bureaux et d'entreprises arrêtent de travailler pour regarder les matches, et combien cela coûte à la productivité et à l'économie nationale ? » Les étudiants aussi ont été montrés du doigt, par le journal *Tien Phong* (Avant-Garde).

DÉPÊCHE

Les joueurs coréens exemptés de service national

► En récompense de leur qualification pour les huitièmes de finale, les joueurs de la sélection sud-coréenne devraient être exemptés des vingt-six mois de service militaire obligatoire, a annoncé le ministère de la défense, samedi 15 juin. Cette décision répond à la fois, selon le texte, au désir du peuple coréen de récompenser l'équipe pour sa performance et à la nécessité pour les joueurs de s'entraîner sans interruption pour le Mondial 2006. Cette décision intervient au lendemain de la suggestion faite en ce sens par le président coréen, Kim Dae-jung, à l'issue de la victoire des Diables rouges contre le Portugal (1-0). « Aujourd'hui est le plus beau jour de l'histoire du pays », avait déclaré le président.



DÉPÊCHES

Le programme

► **Mardi 18 juin**
Huitièmes de finale

Japon-Turquie, 8 h 30 (heure française), à Miyagi (Japon) ; Corée du Sud - Italie, 13 h 30, à Taejon (Corée).

LES BUTEURS DU MONDIAL

Classement arrêté au 16 juin

Noms	Buts
1 Miroslav Klose (All)	5
2 Ronaldo (Bre) Tomasson (Dan)	4
4 Wilmots (Bel), Rivaldo (Bre), Keane (Irl), Vieri (Ita), Pauleta (Por), Bouba Diop (Sen), Raul (Esp), Larsson (Sue), Morientes (Esp)	3
14 Gomez (Costa Rica), Inamoto (Jap), Borgetti (Mex), Cuevas (Par), Camara (Sen), Hierro (Esp), Sas (Tur)	2

82 joueurs ont marqué 1 but

Hauts et bas pour les sélectionneurs

► Cesare Maldini et Mirko Jozic, entraîneurs respectifs du Paraguay (groupe B) et de la Croatie (groupe G), ont d'ores et déjà annoncé leur départ. Si la presse portugaise réclame la démission d'Antonio Oliveira, Winfried Schäfer, entraîneur allemand du Cameroun, pourrait voir son contrat prolongé de deux ans. En Argentine, Diego Maradona a proposé de reprendre gratuitement les rênes de la sélection nationale. Très satisfaites du parcours de leur sélection, les autorités de Séoul sont disposées à accorder la nationalité coréenne « quand il le veut » au Néerlandais Guus Hiddink. Les règles sont d'ordinaire très strictes : tout étranger désirant devenir Coréen doit notamment résider au moins cinq ans dans le pays, en maîtriser la langue et en connaître l'histoire.

Décès de l'arbitre de la finale 1998

► L'arbitre international marocain Saïd Belqola, qui avait dirigé la finale de la Coupe du monde 1998 entre la France et le Brésil (3-0), est décédé samedi 15 juin à Rabat, des suites d'une longue maladie.

Luis Figo accusé de tricherie

► Le Portugais Luis Figo, sachant qu'un match nul entre son équipe et la Corée permettait aux deux formations d'accéder aux huitièmes de finale, aurait demandé aux Asiatiques de « lever le pied et de jouer le nul » à la mi-temps de ce match décisif, alors que le score n'était encore que de 0 à 0. C'est en substance ce qu'a déclaré le défenseur Lee Young-pyo à l'agence sud-coréenne Yonhap, dimanche 16 juin. La rencontre s'est achevée par la victoire de la Corée (1-0) et l'élimination du Portugal.

Larsson ne jouera plus pour la Suède

► L'attaquant suédois Henrik Larsson, auteur de trois buts lors de ce Mondial, a déclaré qu'il mettait un terme à sa carrière internationale, après l'élimination de la Suède. « C'est très dur de quitter sa famille et son domicile pendant une durée aussi longue », a-t-il expliqué.

Les joyeux compères de Beckham

■ 8^{es} de finale : Danemark-Angleterre 0-3. Une mi-temps a suffi aux Anglais pour assommer les Danois

■ Suivis par un cortège de supporters bon enfant, le capitaine David Beckham et ses coéquipiers sont très populaires au Japon

Marquer deux buts au Danemark. La France en a rêvé, il n'y pas si longtemps. L'Angleterre l'a fait sans problèmes, samedi 15 juin, en huitièmes de finale, au stade du Grand Cygne de Niigata. Il n'a pas fallu plus de vingt-deux minutes aux coéquipiers de David Beckham pour trouver deux fois la défense danoise et démontrer que cette garde rouge, si imperméable aux assauts des Bleus de Roger Lemerre, le 11 juin, n'était qu'une forteresse de papier, un monstre de fébrilité devant une ligne d'attaque aussi puissante et dynamique que celle de l'Angleterre.

Rio Ferdinand a ouvert le score sur une tête qu'il a lui-même qualifiée de « merdique », en profitant d'une énorme boulette du gardien danois Thomas Sorensen (5^e minute). Puis Michael Owen a doublé la marque à la faveur d'une subtile déviation de Nicky Butt à l'entrée de la surface de réparation (22^e). « Cela fait toujours du bien d'inscrire un but, surtout si cela se passe très tôt dans le match, parce que cela aide à calmer les nerfs de tout le monde », explique Michael Owen, auteur de son premier but en quatre matches. En fin de première mi-temps, son coéquipier de Liverpool, Emile Heskey, a profité à son tour d'une faute défensive, un mauvais renvoi de la tête, pour tromper Thomas Sorensen (44^e). Les Danois, dominateurs maladroits en seconde mi-temps, n'ont jamais pu renverser la situation. Ils ne retrouveront pas le Brésil en quarts de finale, comme en 1998, ni la Belgique. Les Anglais, eux, évi-



Dès la 5^e minute, Rio Ferdinand (absent sur la photo) a trompé le gardien danois, alors que Michael Owen (à droite) était encore en embuscade.

tent de se réjouir trop bruyamment. Ils savent, avec leur capitaine David Beckham, que leur large victoire (3-0) ne suffit pas à cacher quelques approximations.

LES HOOLIGANS REFOULÉS

« Et un, et deux, et trois zéro » n'est plus un refrain français en ce mois de juin 2002. Ce n'est pas encore au répertoire des supporters anglais, qui ont déjà plus d'une chanson dans leur sac, à la gloire de la reine et de toute l'Angleterre ou à l'intention de l'adversaire, toujours moqué avec inso-

lence et parfois avec drôlerie. Privés de leurs éléments les plus turbulents, les hooligans – une douzaine d'entre eux ont été reconnus puis refoulés vers Londres depuis le début du Mondial –, les supporters du football anglais sont ce qui se fait de mieux au monde. Ils sont plus de 7 000 à suivre les pérégrinations japonaises du grand cirque des Fabulous Beckham Boys. Des hommes plutôt que des femmes, des trentenaires plutôt que des tout jeunes, tous habillés du maillot blanc et rouge de l'Angleterre ou enroulés dans une étoffe

blanche barrée de la croix de Saint-Georges. David Beckham et ses hommes ne manquent jamais d'aller les saluer longuement à l'issue des matches. Et s'ils oublient, comme contre la Suède, le 2 juin, le capitaine et gendre idéal de toute l'Angleterre se fend d'un mea culpa public : « Cela ne se reproduira plus jamais. »

AGENTS D'AMBIANCE

La folle colonie anglaise donne actuellement le meilleur divertissement étranger visible au Japon. Et les Japonais, qui avaient appris à se méfier de ces supporters en voyant et revoyant leurs pires scènes d'exaction lors de la Coupe du monde 1998, ont découvert avec grand plaisir ces incomparables agents d'ambiance. Partout où passe l'équipe d'Angleterre, trains, bus, métros et stades sont bondés de Japonais affublés des couleurs anglaises. « A chaque instant, dans les aéroports, dans les halls d'hôtel, à l'entrée des stades, de nombreux fans nous attendent pour nous féliciter, a remarqué l'entraîneur des Anglais, Sven-Goran Eriksson. Nous sommes tous très agréablement surpris. »

Selon la journaliste d'un quotidien japonais dédié au football, cette immense popularité doit beaucoup à la séduction opérée par Michael Owen et David Beckham auprès des jeunes filles. « Elles sont très nombreuses à s'intéresser aux joueurs plutôt qu'au football, explique-t-elle. Elles se comportent de la même manière avec l'équipe du Japon. Elles ont découvert les joueurs européens dans les magazines de football, qu'elles achè-

tent pour admirer Nakata ou Inamoto. Et comme Nakata joue en Italie depuis quatre ans, elles connaissent encore mieux les Italiens, et ce sont eux leurs vrais chouchous étrangers. » Mais, après avoir soulevé la passion chez les midinettes de Sendai pendant quinze jours, Francesco Totti et sa bande d'ingrats sont partis poursuivre leur aventure en Corée. Ils sont déjà oubliés, et remplacés par David Beckham et ses England Boys.

Eric Collier (à Niigata)

DANEMARK-ANGLETERRE 0-3

Huitièmes de finale

- Stade de Niigata (Japon)
- 40 582 spectateurs
- Arbitre : M. Merk (Allemagne).

BUTS

ANGLETERRE : Ferdinand (5^e), Owen (22^e), Heskey (44^e).

AVERTISSEMENTS

DANEMARK : Tofting (24^e).
ANGLETERRE : Mills (50^e).

LES ÉQUIPES

- DANEMARK (sélectionneur : Olsen)
Sorensen • N. Jensen ; Laursen ; Henriksen, cap. ; Helveg (Bogelund, 7^e)
• Gronkjaer ; Tofting (C. Jensen, 58^e) ; Gravesen ; Rommedahl • Sand ; Tomasson.
- ANGLETERRE (sélectionneur : Eriksson)
Seaman • A. Cole ; Ferdinand ; Campbell ; Mills • Sinclair ; Scholes (Dyer, 49^e) ; Butt ; Beckham, cap. • Heskey (Sheringham, 69^e) ; Owen (Fowler, 46^e).

Une journée record pour les limonadiers anglais

■ Tout ce que l'Angleterre compte de pubs a vibré aux exploits de l'équipe nationale. Bilan : 35 millions de pintes consommées

« Et maintenant, faites venir le Brésil ! » C'est un cri du cœur à travers le royaume. Lancé du Japon par David Beckham, le capitaine anglais, juste après la victoire, repris à Londres dans l'allégresse par des milliers de supporters, il ornait les manchettes des journaux britanniques du dimanche. Comme un appel au combat, un rien provocateur, dont la presse tabloïd, euphorique, et ultra-chauvine comme souvent, anticipe déjà l'issue : « Nous les écraserons ! »

LONDRES, VILLE FANTÔME

Samedi, peu avant le match contre le Danemark, un silence religieux s'est emparé de Londres, devenue ville fantôme, rues désertes et magasins vides. L'Angleterre tout entière donne l'impression, à l'heure du déjeuner, de s'être rassemblée chez elle, devant la télé, ou dans l'un de ses 53 212 pubs.

Au sous-sol du Prince Edward, à deux pas de Kensington Gardens, une centaine de fans, l'œil fixé sur un écran géant, attendent

avec impatience, un verre à la main, le début de la rencontre. Certains sont venus en famille, bébés compris. D'autres, arrivés à l'heure du breakfast, se sont déjà abondamment humectés la gorge. Ce sera une journée record pour les limonadiers anglais : 35 millions de pintes de bière absorbées dans les pubs, soit 80 millions de livres, dépensées « en liquide ».

Sur les murs du Prince Edward s'étaient d'immenses drapeaux anglais, frappés de cette croix de Saint-Georges – rouge sur fond blanc – qu'on voit désormais partout dans le pays, jubilé de la reine et Mondial aidant. Les professionnels assurent en avoir vendu 34 millions, petits et grands. Cette bannière, apparue à l'époque des croisades et de Richard Cœur de Lion, était, il y a peu encore, l'emblème de l'extrême droite. Le peuple en a repris possession, grâce au ballon rond.

L'émotion, fille de l'angoisse, ne régnera qu'une vingtaine de minutes. L'ouverture rapide du score par Rio Ferdinand, le défen-

seur de Leeds, calme les plus anxieux ; le tir réussi de Michael Owen soulage les autres ; et son coéquipier de Liverpool, Emile Heskey, chasse, avant la pause, les dernières peurs. Les prières pour l'Angleterre, dites, la veille, dans certaines mosquées, ont été exaucées.

« GO, GO BECKS ! »

Dès lors, on peut remplir les verres sans crainte, s'offrir une seconde mi-temps pour le pur plaisir du foot, encourager à pleins poumons le capitaine « Go, Go, Beck's ! », et brocarder, sans trop de méchanceté – à quoi bon ? – les passes ratées des piteux Vikings. Histoire d'entretenir l'ambiance. Il pleut dru sur Niigata, mais peu importe : Beckham et ses copains, à Manchester, en ont l'habitude.

A peine scellée la victoire anglaise, la liesse se déverse dans la rue. La foule laisse éclater sa joie sur Trafalgar Square, se masse au pied de la colonne Nelson. Les plus enthousiastes s'enroulent dans les drapeaux, entament une conga ou plongent dans la fontaine. A Little

Heath, au nord de Londres, le mariage de Vern et de Debbie, retardé de deux heures, peut enfin avoir lieu. A Southampton, un étudiant indifférent au foot ressort de la salle de cinéma, où il vient de voir, unique spectateur, *Spider-Man*. Un commentateur assure que l'Angleterre est « probablement la meilleure équipe du monde ». Un autre écrit qu'elle « ose enfin croire à son rêve », remporter la Coupe, qu'elle n'a gagnée qu'une fois, en 1966, chez elle, à Wembley.

Chez les bookmakers de la place, la cote de l'équipe anglaise est en forte hausse, donnée gagnante du Mondial, à 7 contre 2, le Brésil restant favori. Les candidats au voyage vers le Japon font le siège de British Airways. Un journaliste de *l'Observer*, en guise d'adieu aux Danois, cite *Hamlet*, le plus célèbre d'entre eux : « Oh ! je meurs, Horatio. Je ne supporte plus d'entendre les nouvelles d'Angleterre... Le reste est silence. »

Jean-Pierre Langellier (à Londres)



LA PHOTOGRAPHIE DE
DAVID DARE PARKER

Groupies

L'équipe d'Angleterre a trouvé des fans au Japon. Ici, à Niigata, où les Anglais ont battu le Danemark (3-0), un groupe de supporters est venu avec banderole (« We Love England »), enfants et appareil photo.

L'Italie veut encore croire à ses étoiles

■ **Corée du Sud - Italie (8^{es} de finale, mardi, 13 h 30).** Miraculeusement qualifiée, la Squadra azzurra compte sur ses attaquants vedettes pour dominer les surprénants Coréens. L'heure de Del Piero, buteur providentiel contre le Mexique, va-t-elle sonner ?

Après la qualification miraculeuse de l'Italie pour les huitièmes de finale, Giovanni Trapattoni a enfin livré son secret. Lors d'une conférence de presse tenue samedi 15 juin à Cheonan, le nouveau camp de base de la Squadra azzurra en Corée du Sud, il a avoué avoir recours à la prière et à l'eau bénite, un cadeau de sa sœur, qui est dans les ordres. Le « Trap » indique en avoir fait usage (sans grand effet) avant le match perdu face à la Croatie (1-2) et surtout contre le Mexique, que l'Italie devait battre pour se qualifier. Les joueurs de Trapattoni n'ont pas terrassé les Sud-Américains (1-1), mais ses prières ont été exaucées : la Croatie, en embuscade, s'est fait éliminer par l'Équateur, laissant ainsi la deuxième place salvatrice aux Italiens.

« LA JUSTICE EXISTE »

Après cette qualification sur le fil, l'Italie doit rencontrer, mardi 18 à Taejon, la surprenante Corée du Sud, qui a terminé première de son groupe en éliminant le Portugal. « La justice et Dieu existent, j'en suis persuadé, a affirmé le sélectionneur italien, en évoquant les trois buts italiens refusés par les arbitres depuis le début du Mondial. Quand une équipe se crée cinq ou six occasions, je pense qu'elle mérite de passer. »

Face aux Coréens, Giovanni Trapattoni devra-t-il utiliser toute sa bouteille d'eau bénite ? « Cela va être une partie vraiment délicate, mais le plus important pour nous était d'éviter le Portugal, qui nous était dans ses rangs des joueurs très dangereux comme Figo, Rui Costa ou Conceição, dit-il. La Corée n'est pas une équipe à sous-évaluer. Elle



Giovanni Trapattoni (au fond, de face) à l'entraînement avec ses joueurs. Le sélectionneur italien s'attend à « une partie vraiment délicate » mais se dit soulagé de ne pas avoir à rencontrer le Portugal.

a de la classe, de la technique, de l'enthousiasme à revendre et joue très vite. Ils seront en plus maîtres du lieu avec leur public. » Le « Trap » n'a pas oublié le Nord-Coréen Pak Doo-ik, qui, lors de la Coupe du monde de 1966, en Angleterre, avait éliminé l'Italie (0-1).

UN VRAI CASSE-TÊTE

Giovanni Trapattoni prévoit donc un match très physique face aux Coréens. Et, comme chaque fois, le sélectionneur laisse planer

le doute sur l'équipe qu'il alignera. Entre le traditionnel 4-4-2 qui lui est cher et le 3-4-1-2 avec le « trident » Vieri-Inzaghi-Totti, Trapattoni hésite, d'autant qu'il a l'embaras du choix pour composer son attaque. Entre Marco Delvecchio, Vincenzo Montella et Alessandro Del Piero, il y a même pléthore. Del Piero ? Un vrai casse-tête dont se serait volontiers passé Trapattoni. Entré un quart d'heure avant la fin du match contre le Mexique en remplacement de Totti, très en demi-teinte ce soir-là, l'attaquant

de la Juventus Turin a inscrit de la tête le but libérateur sur un centre de Montella, qui avait lui-même remplacé Inzaghi.

Consigné sur le banc de touche depuis le début du tournoi (il n'a joué que vingt minutes, contre l'Équateur), « Ale », une véritable star au Japon, revendique désormais une place de titulaire. « Des joueurs qui rentrent et qui marquent, j'en ai déjà géré des centaines, balaie de la main le « Trap » en répondant aux questions pressantes des journalistes italiens. Et

je voudrais vous rappeler que le plus grand défenseur de Del Piero pendant les qualifications a été Trapattoni. » Tombé en disgrâce au mois de mai, à Prague, pour avoir refusé de jouer au milieu de terrain à la place de Totti lors d'un match amical, l'attaquant de la Juve déclarait, goguenard, après son seizième but en équipe nationale, inscrit face aux Mexicains : « J'affirme n'avoir jamais abordé un tournoi dans une telle forme. » Alors, Totti ? Inzaghi ? Del Piero ? Comme à chaque fois, le « Trap » met tout le monde en ballottage jusqu'au dernier moment : « Dans un Mondial, et particulièrement celui-là, nous avons vu qu'il n'y a jamais de parties faciles. Nous devons utiliser notre expérience et notre habileté tactique. » Comprenez qui pourra.

DÉFENSEURS BLESSÉS

En revanche, il sait déjà qu'en défense il devra se passer de Fabio Cannavaro, suspendu pour deux avertissements, et peut-être d'Alessandro Nesta, l'autre pilier de la Lazio Rome, qui n'est pas entièrement rétabli de sa blessure au pied droit. Leurs places pourraient être prises par Francesco Coco (FC Barcelone), Mark Iuliano (Juventus Turin) ou Marco Materazzi (Inter Milan), guère performant face à la Croatie. Là aussi, Trapattoni possède une pléthore de talents.

En cas de qualification pour les quarts de finale, les Italiens retrouveront, samedi 22 à Kwangju (Corée), les Espagnols, qui ont difficilement battu l'Irlande. Face à cette équipe qui n'est pas composée que d'enfants de chœur, le « Trap » aura bien besoin de son eau bénite.

Daniel Psenny (à Oita)

Le Japon et la Turquie se disputent le même rêve

■ **Japon-Turquie (8^{es} de finale, mardi, 8 h 30).** Les deux équipes jouent leur premier huitième de finale de Coupe du monde. Celle qui s'imposera rencontrera le Sénégal en quart, dans une partie de tableau où tous les espoirs sont permis

Les rues d'Ankara et d'Istanbul résonnent encore des concerts de klaxons et des cris de joie des supporters turcs. Depuis la qualification de la Turquie pour les huitièmes de finale du Mondial, ses 65 millions d'habitants se prennent à rêver du titre suprême. Pour un pays plongé dans une grave crise économique, le sport, et en particulier le football, est devenu un exutoire, une bulle d'oxygène.

Pour la première fois de son histoire, la Turquie va donc participer aux huitièmes de finale d'une Coupe du monde. Elle y rencontrera, mardi 18 juin à Miyagi (Japon), l'un des deux pays organisateurs, le Japon. Ses chances de poursuivre sa route sont réelles, même si les joueurs asiatiques ont affiché des progrès considérables depuis le début de la compétition. En cas de victoire sur la formation dirigée

par le Français Philippe Troussier, la Turquie affronterait en quart de finale, samedi 22 à Osaka, l'équipe surprise de ce Mondial, le Sénégal. Avec en point de mire une éventuelle demi-finale contre le Brésil ou l'Angleterre, si la hiérarchie est respectée.

TACTIQUE DÉFENSIVE

La presse turque s'y voit déjà. Mais les joueurs de Senol Gunes, le sélectionneur, devront venir à bout d'une équipe japonaise virevoltante et créative, et de ses deux joueurs vedettes, Hidetoshi Nakata (Parma, division 1 italienne) et Junichi Inamoto (Arsenal, division 1 anglaise). Le style de jeu élaboré par Senol Gunes, en froid avec la presse turque, qui lui reproche ses approches tactiques défensives, risque d'être mis à mal par la vivacité des joueurs nippons.

Lors du premier tour, les coéquipiers de l'attaquant vedette Hakan Sukur, qui évolue à Parme, ont frôlé une élimination précoce, faute d'avoir su contenir les assauts des attaquants costaricains et brésiliens. Pour son entrée en lice face au Brésil, dans le groupe C, la Turquie a craqué dans les dernières minutes d'un match dont elle avait ouvert le score (2-1).

Pour sa deuxième rencontre, elle s'est laissée balloter par le jeu à une touche de balle du Costa Rica et a cédé une nouvelle fois à cinq minutes de la fin (1-1). Sa qualification s'est jouée sur son dernier match, face à une Chine faible et déjà éliminée. Les joueurs turcs se trouvaient tributaires du résultat de l'autre rencontre du groupe C, Brésil-Costa Rica. Leur victoire face à la formation asiatique (3-0), combinée à celle du Brésil, leur a

ouvert les portes des huitièmes de finale. Sans génie mais solide, la formation du Bosphore confirme malgré tout les progrès réalisés depuis 1996 et sa participation à l'Euro anglais. Absente du Mondial 1998, elle a profité néanmoins des performances de ses clubs (Galatasaray, Fenerbahçe, Besiktas) dans les coupes européennes et de l'expérience accumulée par ses joueurs exilés dans les plus grands championnats européens.

EXPLOITS EUROPÉENS

L'année 2000 a été particulièrement fructueuse, avec la victoire de Galatasaray (club d'un quartier stambouliote) en Coupe de l'UEFA face au club anglais d'Arsenal. Dans la foulée, la sélection nationale a participé à l'Euro, aux Pays-Bas et en Belgique, où elle a enregistré le meilleur résultat de son

histoire, s'inclinant seulement en quart de finale face au Portugal. Depuis, la Turquie est 22^e au classement de la Fédération internationale de football (FIFA).

Qualifiés pour le Mondial 2002 après une facile victoire face à l'Autriche en barrage, les Turcs ont abordé cette compétition confiants, prêts à en découdre pour leur deuxième participation à une phase finale de Coupe du monde, après celle de 1954. « Le Japon est fort, mais la Turquie va gagner », a affirmé Senol Gunes, le sélectionneur, dont le nom signifie « soleil » en turc. Un signe qui devrait rassurer les supporters des rives du Bosphore et de la Cappadoce, avides de voir le football turc s'éveiller définitivement au pays du Soleil-Levant.

Yohann Hautbois (avec AFP)

Les soirées d'Europe 1

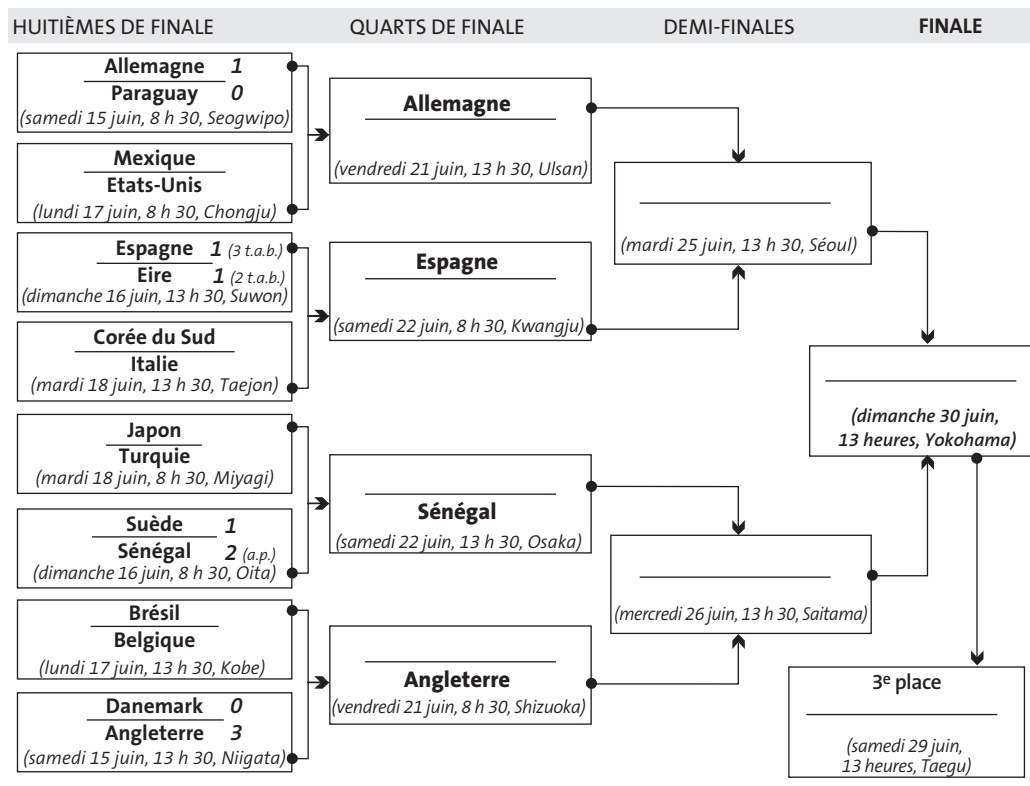
Dans quarante secondes, les enfants ! Il est 21 h 40, et Pierre-Louis Basse rameute ses troupes, parties faire une pause : Guillaume Durand et Arlette Chabot (Europe 1), Patrick Poivre d'Arvor (TF1), Tony Parker, basketteur français prodige, Joseph-Antoine Bell, ancien gardien de but du Cameroun... Une passion commune unit les invités de l'émission « Le match de la Coupe du monde » (du lundi au samedi de 20 h 30 à 22 h 30, sur Europe 1), celle du football. « C'est avant tout le rendez-vous de la différence, une volonté de susciter des mélanges », assure son animateur. Au côté de spécialistes comme Thierry Hubac (Onze-Mondial) ou Cyril Linette (Canal+), on y croise l'ancien rugbyman Pierre Albaladejo, Glenn Hoag, entraîneur du club Paris Volley, Yves Bigot (France 2), Thierry Bretagne (VSD) et Olivier Biffaud, secrétaire général de la rédaction du Monde. Ce dernier représente chaque soir le quotidien dans le cadre du partenariat conclu entre

Europe 1 et Le Monde pour la durée du Mondial. L'alliance entre la spontanéité de la radio et le recul de la presse écrite « tire le sport vers le haut, car nous n'abordons pas seulement l'aspect sportif », assure Pierre-Louis Basse. « Nous démontrons que des intellectuels, des profs, des cadres peuvent lire Le Monde et aimer le football », reprend cet ancien khâgneux.

La convivialité règne à l'antenne, et, quand l'un des invités montre des connaissances limitées en football, il n'est pas pour autant réduit au silence. Au rythme des discussions, des interventions des envoyés spéciaux d'Europe 1, des interviews des consultants (Laurent Blanc, Guy Roux, Robert Pires), « Le match de la Coupe du monde » arrive à son terme tranquillement. A 22 h 30, Pierre-Louis Basse, qui dit avoir particulièrement apprécié depuis le début du Mondial le comportement des joueurs coréens, clôt les débats.

Y. H.

LE TABLEAU FINAL



Y A PAS PÉNO

JEAN-MICHEL NORMAND

Indigestion de ballon

Une fois rentrés à la maison, les battus du premier tour comme les recalés des huitièmes de finale suivront sans doute la suite de la compétition avec, comment dire, un certain détachement. Dans la langue du ballon rond, en avoir ras la casquette et ne plus vouloir entendre parler de foot sous aucun prétexte se traduit par l'expression « prendre du recul ».

Certains ne parviendront jamais à prendre cette distance. Pour d'autres, et ils sont probablement plus nombreux qu'on ne le pense, le détachement vis-à-vis des choses du football est une seconde nature. Ainsi, beaucoup de joueurs ne se rendent au stade que pour y jouer. Le matin, en arrivant à l'entraînement, ils ignorent l'issue de l'importante rencontre européenne retransmise la veille à la télévision. Quant à la gazette des transferts, ils s'en soucient comme de leur premier contrat. Le 12 juillet 1998, Nicolas Anelka se trouvait dans l'Eurostar à destination de Londres lorsqu'il apprit la victoire des Bleus en finale de la Coupe du monde.

Au fond, on les comprend. La préparation physique, tactique et psychologique des professionnels peut virer au bourrage de crâne. Derrière l'image toujours vivace du schéma tactique déployé sur le tableau noir planté dans un coin du vestiaire se cachent des disques durs d'ordinateur bourrés de statistiques et des piles entières de cassettes vidéo qu'il faut visionner afin de décortiquer dans leurs moindres détails les dernières prestations de l'équipe et le jeu de son prochain adversaire. « Les entraîneurs travaillent beaucoup plus avec la vidéo qu'avant. Cela désencombre les joueurs en les dissuadant d'une démarche individuelle », soupireait en février Raymond Domenech, le coach de l'équipe de France Espoirs, dans les colonnes du Journal du dimanche. A l'issue de leurs matches amicaux, tous les membres de l'équipe de France ont reçu une cassette réalisée avec une caméra qui les avait individuellement filmés pendant l'intégralité de leur partie. Pas sûr qu'ils l'aient visionnée le soir même.

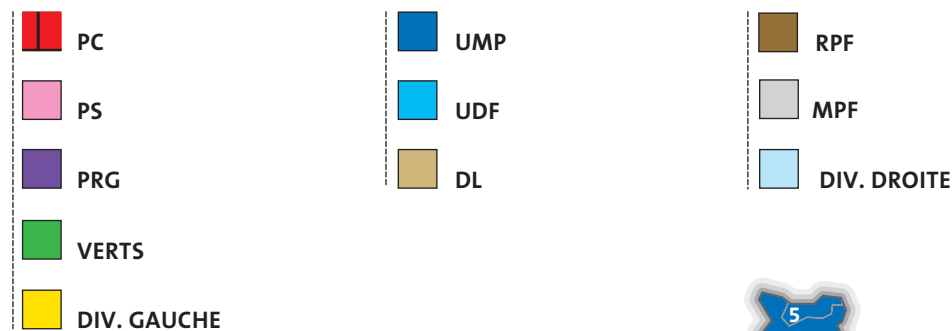
Jeunes millionnaires blasés, les joueurs sont généralement tout sauf des encyclopédies du foot, capables de vous réciter par cœur la composition de l'AS Saint-Etienne lors de la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions perdue en 1976 contre le Bayern Munich (0-1). A cela, on rétorquera que leur niveau d'études a fortement progressé (on compte parmi les « pros » français des diplômés de l'enseignement supérieur) et, surtout, que ces « désimpliqués » apparents sont d'excellents joueurs. Si ce n'était pas le cas, cela se saurait. Tout compte fait, cette prise de hauteur constitue un double acte de résistance. Contre le football stakhanoviste et son calendrier démentiel mais aussi contre le football tayloriste, celui qui parcellise les tâches et étouffe la créativité.

Le Monde DE LA COUPE Europe

Retrouvez tous les soirs de 20 heures à 22 h 30 dans l'émission « Europe Sport spécial Coupe du monde », autour de Pierre-Louis Basse et Olivier Biffaud, Laurent Blanc, Robert Pires, Guy Roux ainsi que les envoyés spéciaux et les invités d'Europe 1 et du « Monde »

Le second tour des élections législatives

L'étiquette du candidat arrivé en tête dans chaque circonscription

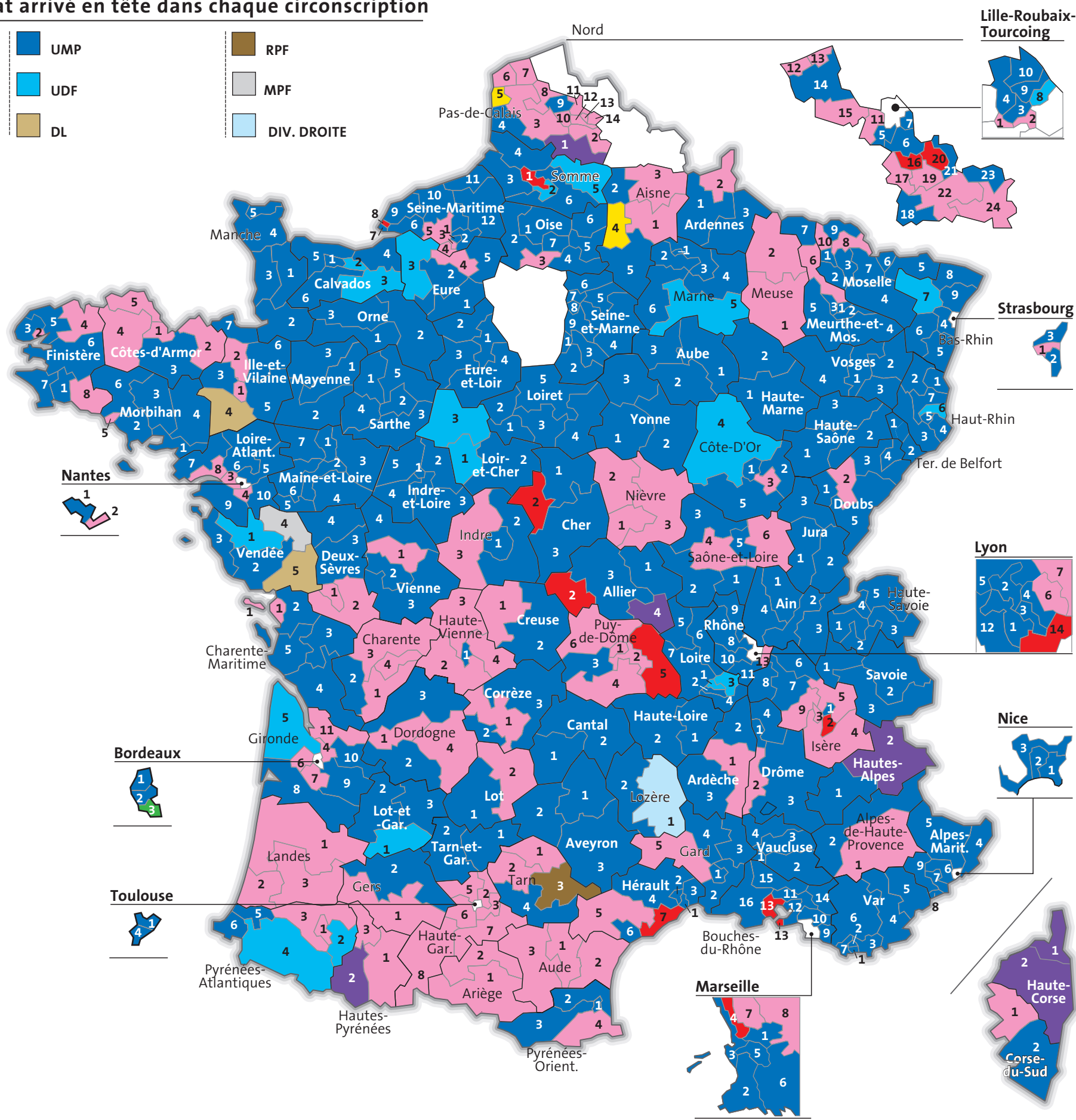


SI l'Assemblée nationale a largement changé de couleur à l'issue de ces élections législatives, elle accueillera, en revanche, tout aussi peu de femmes, en dépit de la loi sur la « parité » entrée en vigueur en 2000. En 1997, soixante-deux femmes avaient été élues ; six de plus, seulement, font leur entrée au Palais-Bourbon. En ce qui concerne le renouvellement des députés, cent quatre-vingt-deux d'entre eux siègeront pour la première fois parmi les deux cent quarante-huit nouveaux élus.

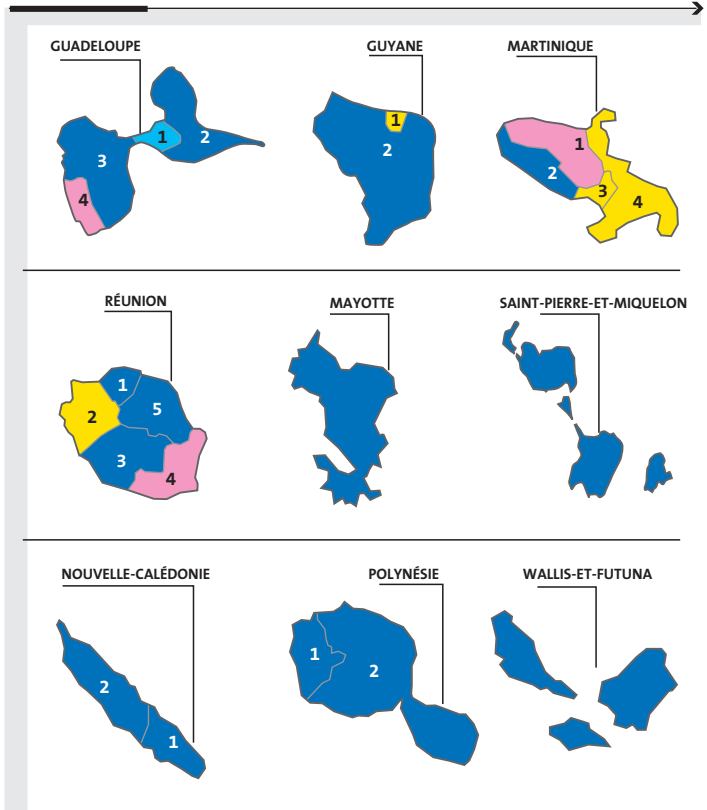
Reste l'ample victoire de la majorité présidentielle, annoncée dès le premier tour. La gauche ne parvient à préserver ses zones d'influence que le long des contreforts pyrénéens, sur les pourtours du Massif central, dans le Nord-Pas-de-Calais, et une partie de l'ex-« ceinture rouge ». En revanche, elle parvient à conserver une majorité de sièges à Paris, confirmant ainsi les résultats des élections municipales : la capitale, décidément, ne vote pas au diapason du pays.

L'Alsace, en accordant plus de 70 % de ses suffrages, au second tour, aux représentants de la majorité présidentielle, s'inscrit comme la région la plus ancrée à droite. L'UMP, qui recueille près de la moitié des suffrages exprimés au second tour (48,88 %), remporte 321 des 519 sièges qui restaient à pourvoir. Avec les 48 députés qu'elle avait obtenus dès le premier tour, elle détient désormais largement la majorité absolue : 369 sièges, selon le décompte effectué par *Le Monde*. Le scrutin législatif a ainsi permis d'entériner le choix qui s'était imposé à l'issue de l'élection présidentielle.

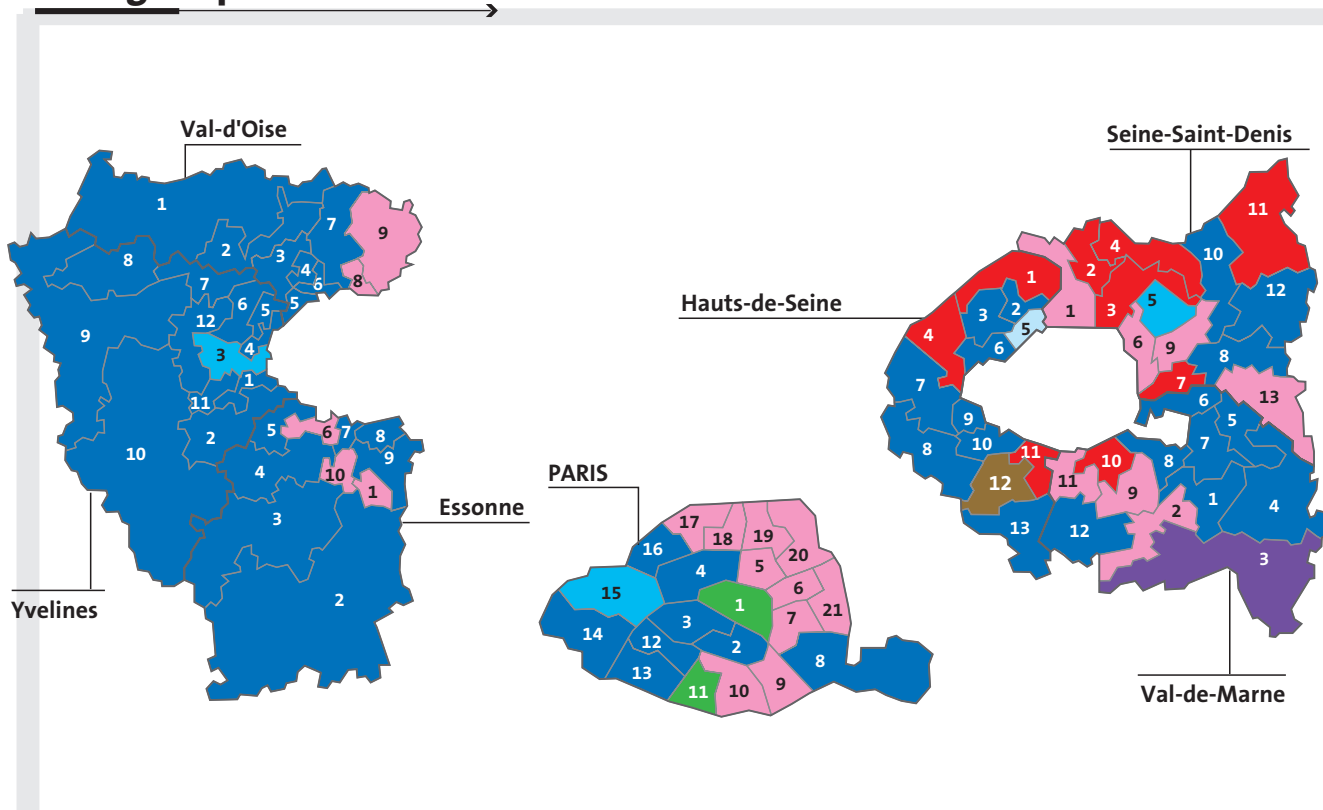
Patrick Roger



dans les DOM-TOM



en région parisienne



Pour la troisième fois sous la V^e République, un parti détient la majorité absolue

A elle seule, l'Union pour la majorité présidentielle compte 369 députés. Elle ne sera donc pas dépendante de l'UDF de François Bayrou.

Le large succès de la droite valide la stratégie de rassemblement des fondateurs de l'UMP

EN ÉLISANT à l'Assemblée nationale 399 députés appartenant à la majorité présidentielle contre 178 en faveur de la gauche, les électeurs ont confirmé, dimanche 16 juin, la vague bleue qui se profilait au soir du premier tour des élections législatives. La droite n'égale pas son triomphe de 1993, où le RPR et l'UDF totalisaient 472 des 577 sièges mais, pour la première fois depuis 1981, elle dirige les principales institutions de l'Etat.

Le nouveau record d'abstention pour un scrutin législatif (39,71 %), marqué par un pic en Alsace (48,99 %), n'a pas altéré la dynamique engagée par l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), qui a réuni, dimanche, 47,25 % des voix dans les circonscriptions métropolitaines encore en lice. Le parti du président détient, à lui seul, la majorité absolue à l'Assemblée avec 369 élus alors que la droite, tous courants confondus, n'en totalisait que 246 sous la onzième législature. C'est la troisième fois sous la V^e République qu'une famille politique obtient seule la majorité au Palais-Bourbon après les gaullistes de l'UDR en 1968 et le PS en 1981.

François Bayrou a assuré la pérennité de son groupe avec 22 élus (contre 67 dans l'Assem-

blée sortante) et peut-être plus, si des députés investis par l'UMP revenaient dans le giron centriste. En attendant, M. Bayrou peut se féliciter d'avoir rajeuni ses cadres avec les victoires de Nicolas Perruchot (Loir-et-Cher), Jean-Christophe Lagarde (Seine-Saint-Denis) ou Rodolphe Thomas (Calvados), tous trois maires nouvellement élus en 2001, respectivement à Blois, Drancy et Hérouville-Saint-Clair.

Le large succès de la droite s'explique, également, par le faible nombre de candidats du Front national (FN) présents au second tour : 37 seulement contre 132 en 1997. L'extrême droite, qui n'aura pas de député, a, très souvent, reculé par rapport au premier tour. Avec 42,37 %, Jacques Bompard (Vaucluse) a obtenu le meilleur score des candidats FN. La droite a surtout bénéficié d'un bon report de voix des électeurs de l'extrême droite du premier tour. C'est par exemple le cas de Jean-Pierre Grand (UMP-RPR), qui a profité d'une grande partie des suffrages de Jean-Louis Pelletier (FN) pour évincer l'une des vice-présidentes de l'Assemblée, Christine Lazerges (PS). Le même scénario a privé Michel Vauzelle, président socialiste de Provence-Alpes-Côte d'Azur,

de sa réélection face à Roland Chassain (UMP-RPR), et Jean-Marie Bockel (PS) d'un nouveau mandat au bénéfice d'Arlette Grosskost (UMP-RPR) dans le Haut-Rhin.

D'une manière générale, l'Alsace et la Lorraine ont mis en évidence la porosité entre l'extrême droite et la droite. La percée de cette dernière conforte également les victoires aux élections municipales de 2001. Exemples parmi d'autres : dans l'Eure-et-Loir, Jean-Pierre Georges (UMP-DL) a renouvelé son succès de la municipale de Chartres face au sortant socialiste Georges Lemoine et, à Montauban, la nouvelle maire, Brigitte Barèges (UMP-RPR), a battu à nouveau Roland Garrigues (PS). A noter encore la victoire historique de la droite dans la 1^{re} circonscription du Lot où le maire (UMP-UDF) de Cahors, Michel Rouleux succède au radical Bernard Charles qui ne se représentait pas.

Le paysage politique s'en trouve largement renouvelé. En Aquitaine, la droite conduite par Alain Jupé a repris 10 sièges à la gauche et en détient à présent 15 sur 27, détrônant notamment Gilbert Miterrand (PS) en Gironde et réalisant le grand chelem dans le Lot-et-Garonne où les trois PS sont

défaits. En Rhône-Alpes, 10 circonscriptions ont basculé à droite, qui compte 38 des 49 circonscriptions. L'UMP et l'UDF ont emporté tous les sièges dans l'Ain, la Haute-Savoie, la Loire et la Savoie. La domination de la majorité présidentielle est encore plus manifeste en Provence-Alpes-Côte d'Azur, où la droite passe de 24 à 34 députés sur 40 circonscriptions. Dans le Var, les 3 socialistes ont été vain-

L'échec de M^{me} Aubry vaut symbole du revers des socialistes, qui perdent une centaine de sièges

cus et le seul représentant de la gauche dans les Alpes-Maritimes, André Aschieri (Verts), a subi le même sort.

Parmi les ministres du gouvernement Raffarin qui se sont présentés à ces élections, seule Dominique Versini, secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et à l'exclusion, a dû s'incliner face à Yves Cochet (Verts) dans la 11^e circons-

cription de Paris, alors que six anciens ministres de Lionel Jospin ont été recalés dimanche soir. A cet égard, l'échec de Martine Aubry dans la 5^e circonscription du Nord vaut symbole du revers des socialistes, qui perdent une centaine de sièges en passant de 248 à 141 députés. S'y ajoutent 7 radicaux de gauche et 6 divers gauche. Parmi les évincés de marque voisinent le président sortant de l'Assemblée Raymond Forni (Territoire de Belfort), le porte-parole du PS Vincent Peillon (Somme), Marie-Noëlle Lienemann (Pas-de-Calais), Pierre Moscovici (Doubs), Florence Parly (Yonne), François Rebsamen (Côte-d'Or), François Patriat (Côte-d'Or), Louis Mexandeau (Calvados) ou encore Marisol Touraine (Indre-et-Loire).

Pour François Hollande, qui a conservé son siège en Corrèze, la défaite de la gauche est « honorable ». Julien Dray (Essonne), Laurent Fabius (Seine-Maritime), Jean Glavany (Hautes-Pyrénées), Elisabeth Guigou (Seine-Saint-Denis), Jack Lang (Pas-de-Calais), Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire), Ségolène Royal (Deux-Sèvres), Dominique Strauss-Kahn (Val-d'Oise) et Daniel Vaillant (Paris) Jean-Jack Queyranne (Rhône) ont résisté à l'air du temps. Dans

l'Aude et les Landes, le PS a gardé ses 3 sièges et en Isère tout comme dans le Limousin elle a conservé 5 des 9 circonscriptions. Joël Giraud (PRG) a créé la surprise en s'adjugeant le siège des Hautes-Alpes laissé vacant par Patrick Ollier (UMP-RPR). Manuel Valls s'impose dans l'Essonne face au sortant (UMP-RPR) Serge Dassault. La Corse a voté à contre-courant en élisant 3 députés de gauche au détriment, notamment, de José Rossi (UMP-DL). Une situation qui s'est répétée à Paris où la gauche gagne 3 sièges grâce à l'élection des candidats Verts, Yves Cochet et Martine Billard, et de la candidate PS Annick Lepetit.

Le PCF a évité le pire en maintenant en vie son groupe avec 21 députés (contre 35 auparavant) mais la défaite de son président, Robert Hue (Val-d'Oise), confirme son déclin. Les Verts sans Dominique Voynet, battue dans le Jura, ont été délestés de 4 de leurs 7 députés. La disparition du Pôle républicain et de son chef de file Jean-Pierre Chevènement, après vingt-neuf ans de règne, dans le Territoire de Belfort ne fait que renforcer la solitude du PS, plus que jamais en panne d'alliés.

Elie Barth

La lassitude face à la succession des scrutins conduit à un nouveau record d'abstention

SIX RENDEZ-VOUS électoraux en un peu plus d'un an, depuis les municipales de 2001 ! Il faut le reconnaître, avant de constater qu'un nouveau record d'abstention a été battu - 39,71 % des inscrits (2,64 % de votes blancs ou nuls) : les électeurs ont été ces derniers mois sollicités avec une fréquence inhabituelle. La lassitude a fini sans doute par se mettre de la partie.

En admettant que l'histoire politique française interprète la succession de scrutins qui vient de s'achever comme un lent désaveu de la « gauche plurielle », sur ce point, les jeux semblaient faits dès le 21 avril avec l'élimination de Lionel

situer très légèrement au-dessous du score de 30 % (29,53 %).

En 1997, l'abstention s'établissait à 28,87 % au second tour. Autre différence avec 1997 et, du reste, avec une tendance générale observée depuis 1969 : il n'y a pas eu d'effet correctif du second tour par rapport au premier (35,5 % le 9 juin tandis qu'en 1997 l'abstention avait atteint 32,04 %, au premier tour). La situation n'a qu'un seul précédent, celui des législatives de 1993, où, dans le cadre d'un raz-de-marée de la droite, l'abstention du second tour avait dépassé celle du premier (respectivement 30,8 % et 32,4 %). On peut avancer l'hypothèse

populiste (Berg), paru peu après la présidentielle, le rejet grandissant dans le « peuple » de la version dite « minimaliste » d'une démocratie réduite à des procédures ou à la gestion d'un marché mondialisé ? Y a-t-il une rationalité « sociologique » qu'aurait fait apparaître les scrutins de ce printemps, l'abstention se concentrant massivement chez les jeunes et dans les secteurs défavorisés ?

« LOGIQUE POLITIQUE »

Dans un entretien réalisé pour le site de la Sofres, Françoise Subileau, directrice de recherche au Cevipof, refuse cette vision des choses. Pour elle, les taux de participation obéissent à une « logique politique » et non à une causalité purement sociale ou économique. Beaucoup de spécialistes demandent ainsi que l'on en finisse avec l'image d'un électeur engoncé dans un pesant déterminisme socio-culturel, et incapable de choix politiques au sens plein du terme. C'est ainsi que certains chercheurs en sciences politiques distinguent désormais entre une abstention de sortie du système et une abstention de protestation, « sélective et stratégique », qui peut à l'occasion le réintégrer (*Le Monde* du 18 mars). Celle-ci est le fait d'électeurs potentiels, répartis dans toutes les catégories de la population, que lie de moins en moins aux partis traditionnels un sentiment d'appartenance automatique, et ne votent que si l'enjeu leur semble en valoir la chandelle. « Pour faire barrage à *Le Pen* », par exemple. Dans le cadre de ce civisme par à-coups, on pourrait tout aussi bien rapporter l'abstention record de ce dimanche à des motifs purement « politiques » : le rejet de la cohabitation, la volonté de sanctionner une gauche qui aurait « déçu », etc.

La montée du flot abstentionniste n'est sans doute pas une fatalité. Pas plus que l'abstention ne remet forcément en cause la légitimité des institutions démocratiques, certes désormais moins bien élues, comme le montre l'exemple de l'Amérique où la faible participation aux scrutins n'entraîne pas de crises de régime. Il n'en reste pas moins que la baisse tendancielle de la participation traduit une modification profonde des comportements électoraux, après l'effondrement des repères de la guerre froide et l'affaiblissement des grandes médiations entre la société et le monde politique que constituaient l'Eglise ou le Parti communiste. Nul doute qu'une telle évolution donne, elle aussi, matière à méditer une « refondation ».

Nicolas Weill

En 2002, il n'y aura que six femmes de plus qu'en 1997 dans l'hémicycle

TROIS CHIFFRES résument l'échec de la loi sur la parité aux élections législatives de 2002. Sur les 3 284 candidates à la députation, 250 ont franchi le cap du premier tour et 68 ont été élues dimanche 16 juin, sur un total de 577 députés : 36 UMP, 23 PS, 4 PCF, les députées sortantes Anne-Marie Idrac (UDF, Yvelines), Huguette Bello (PCR, Réunion), Christiane Taubira (PRG, Guyane), Chantal Robin-Rodrigo (PRG, Hautes-Pyrénées) et la nouvelle députée Martine Billard (Verts, Paris).

Le taux de féminisation de l'Assemblée nationale passe de 10,91 % en 1997 (62 élues) à 11,78 % aujourd'hui. Un pas de fourmi : la loi sur la parité du 6 juin 2000 oblige les partis à présenter 50 % de candidates aux législatives, à une unité près, sous peine d'une sanction financière. Visiblement, les partis ont préféré passer à la caisse. Alors que l'UMP a investi à peine 20 % de candidates, c'est elle qui obtient le plus grand nombre d'élues, profitant de la vague bleue, comme certaines socialistes ont bénéficié de la vague rose de 1997. Quant au Front national, qui misait sur les femmes pour « dédramatiser » les idées de l'extrême droite, il n'obtient aucune élue, ni aucun député.

La droite a perdu une seule députée sur les 10 élues sortantes : Nico-

LA DROITE PAIERA L'ADDITION LA PLUS FORTE

Partis politiques	% de candidates	% de pénalité financière	montant de la pénalité en euros
LO	50,18	0	0
LCR	50,12	0	0
PCF	43,95	6,05	119 160,45
PS	36,13	13,87	1 323 722,30
Verts	49,78	0	0
Pôle républicain	44,80	5,2	24 937,54
CPNT	45,93	4,08	26 779,21
UDF	19,68	30,32	582 419,70
DL	20,00	30	50 723,63
UMP	19,93	30,07	4 027 151,43
RPF	22,22	27,8	40 696,91
FN	48,85	1,15	51 340,13
MNR	41,03	8,97	38 781,10

Source : Ministère de l'Intérieur, 2002 - Observatoire de la parité

Marme), Claude Greff (UMP-RPR, Indre-et-Loire), ou Nadine Morano (UMP-UDF, Meurthe-et-Moselle), qui vient de battre la sortante Nicole Feidt, maire (PS) de Toul.

La dynamique des élections municipales n'a pas vraiment joué en faveur des femmes de gauche : élue maire (PS) de Charleville-Mézières en 2001, la sortante

présidente de l'Assemblée, Catherine Tasca (Yvelines), ancienne ministre de la culture, Catherine Trautmann, ex-maire de Strasbourg. Une quinzaine ont réussi à sauver leur siège, comme Odile Saugues (Puy-de-Dôme), Martine Lignières-Cassou (Pyrénées-Atlantiques), présidente de la délégation aux droits des femmes.

CIRCONSCRIPTIONS DIFFICILES

Même si le PS a davantage joué le jeu de la parité en investissant plus de 36 % de candidates, celles-ci se sont souvent retrouvées dans des circonscriptions difficiles, voire ingagnables, comme Anne Mansouret, qui se présentait face à Jean-Louis Debré (UMP-RPR), à Evreux (Eure), ou Isabelle Galesne qui s'attaquait, à Angers (Maine-et-Loire), à Roselyne Bachelot (UMP-RPR), nouvelle ministre de l'écologie.

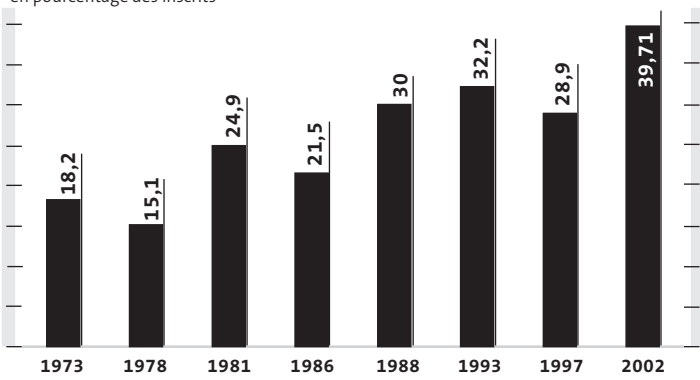
Les anciennes conseillères de Lionel Jospin à Matignon, Clotilde Valter, candidate à Lisioux (Calvados), et Danièle Jourdain-Menninger (Manche), ont échoué. En revanche, la conseillère technique de l'Elysée, Valérie Pécresse, prend la suite de Franck Borotra (Yvelines).

Par comparaison, le dispositif paritaire mis en place lors des municipales de 2001, beaucoup plus contraignant, s'est révélé autrement efficace : dans les communes de plus de 3 500 habitants, les partis devaient présenter 50 % de candidates, par tranche de six élus, sous peine du rejet de la liste en préfecture. Résultat : le taux de femmes conseillères municipales a quasiment doublé pour atteindre 47,5 %.

Clarisse Fabre

DE 1973 À 2002, UN TAUX MULTIPLIÉ PAR DEUX

Taux d'abstention aux précédentes élections législatives (2nd tour), en pourcentage des inscrits



Source : Le Monde et La France aux urnes (Documentation française)

Jospin. Quant à l'effet de regain civique observé entre les deux tours de la présidentielle (l'abstention était alors retombée à 19,86 %, dimanche 5 mai), il n'a pas été engrangé durablement. Cinquante-huit circonscriptions avaient été pourvues dès le premier tour des législatives. Le chiffre de l'abstention a été calculé sur la base du corps électoral quelque peu réduit convoqué pour le deuxième tour, et, cette fois, le pourcentage est plus significatif que le nombre de voix manquant à l'appel (un peu plus de 14 millions des inscrits).

48,99 % EN ALSACE

Dans sept régions, le pourcentage d'abstention passe la barre des 40 % comme Champagne-Ardenne, la Lorraine ou Provence-Alpes-Côte d'Azur (malgré la présence, en PACA, dans 18 circonscriptions de candidats Front national au second tour). L'Alsace caracole en tête avec 48,99 %. On est en passe d'atteindre des scores « à l'américaine ». Si l'on rapporte en effet ces chiffres, non aux inscrits mais au total des électeurs en âge de voter, on peut avancer que près de la moitié des citoyens n'ont pas participé à la consultation. Il n'y a qu'une seule région, le Limousin, pour se

se que la défaite prévisible de la gauche a, aujourd'hui comme à l'époque, dissuadé bon nombre de ses électeurs de faire le déplacement...

Désormais, seule une menace comme celle de l'extrême droite semble en mesure de réveiller de leur sommeil civique des citoyens de plus en plus réticents à aller voter ! Les enjeux de la démocratie dite apaisée, eux, drainent de moins en moins d'électeurs vers les urnes, illustrant ce paradoxe pointé, dès le début des années 1990, par le philosophe Marcel Gauchet dans un article repris dans un recueil intitulé *La Démocratie contre elle-même* (Gallimard) : « La démocratie triomphe donc. Mais dans le temps même où elle s'installe dans l'incontestable, on la découvre en proie à un profond malaise. Elle se voit frappée par un mouvement de désertion civique que l'abstention électorale et le rejet du personnel politique en place sont loin de suffire à mesurer. »

Face à l'évidence massive du phénomène, chercheurs, politistes et intellectuels se divisent. Faut-il voir dans l'abstention un symptôme d'une crise plus générale de la représentation politique ? Doit-on pointer, à l'instar du sociologue Pierre-André Taguieff dans son *Illusion*

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La nouvelle Assemblée ne comprendrait que quatre groupes

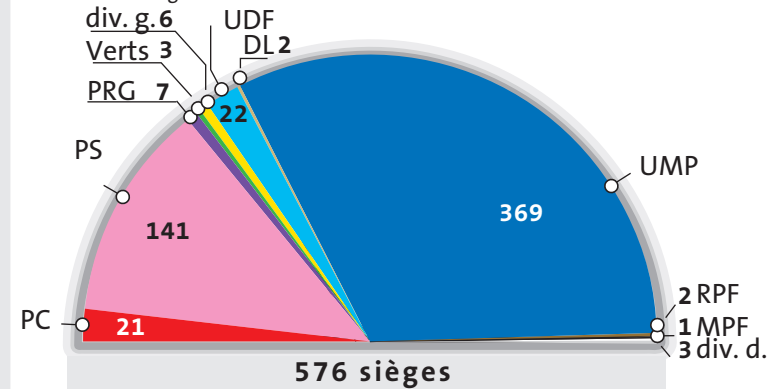
Seuls l'UMP, l'UDF, le PS et le PCF seraient en mesure de constituer un groupe parlementaire. La bataille pour les présidences commence dès maintenant. Edouard Balladur a annoncé sa candidature pour le perchoir

Le PCF parvient à conserver un groupe au Palais-Bourbon

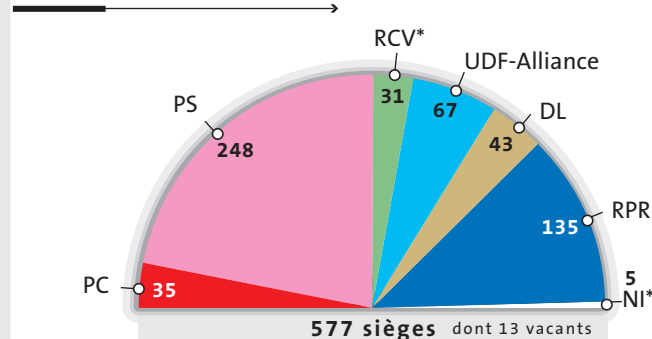
L'UNION POUR LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE TOTALISE 369 SIÈGES

La nouvelle Assemblée

en nombre de sièges



L'Assemblée sortante



*RCV : Radical, citoyen, Vert ; NI : non inscrit

Nombre d'élus par étiquette politique

Nouvelle Assemblée	Après le premier tour		Après le second tour		TOTAL	Assemblée sortante	
	Réélus	Elus	Réélus	Elus			
PC	-	-	17	4	21	PC	35
PS	1	1	108	31	141	PS	248
PRG	-	-	2	5	7	RCV	31
Verts	-	-	1	2	3		
Pôle républicain	-	-	-	-	-		
Divers gauche	-	-	5	1	6		
TOTAL GAUCHE	1	1	133	43	178	TOTAL GAUCHE	314
UDF	6	-	5	11	22	UDF	67
DL	1	-	1	-	2	DL	43
UMP	45	3	136	185	369	RPR	135
RPF	-	-	-	2	2		
MPF	1	-	-	-	1		
DLC	-	-	-	-	-		
Divers droite	-	-	-	3	3		
TOTAL DROITE	53	3	142	201	399	TOTAL DROITE	245
						Non inscrits	5
FN	-	-	-	-	-	Sièges vacants	13

Source : Assemblée nationale

« ON NE TIENDRA PAS salle Colbert ! » La plaisanterie qui courait dans les rangs de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), depuis le premier tour des législatives est en passe de se vérifier. Cette salle, qui peut accueillir 300 personnes, est traditionnellement réservée au groupe le plus important de l'Assemblée nationale. Elle aura du mal à contenir les 369 députés de l'UMP, alors qu'elle était souvent jugée « comble » par les quelque 250 députés socialistes de la législature 1997-2002.

La majorité étant fixée à 289 sièges, l'UMP jouit d'une assise confortable, sans avoir besoin de la vingtaine de députés de l'UDF. Cette chambre, qui compte 399 députés de droite et 178 de gauche, est l'une des plus « bleues » de la V^e République. Elle ne trouve d'équivalent qu'en 1968, ou lors de la vague de droite de 1993. C'est aussi l'une des Assemblées où le rapport de forces, au

sein de la droite, est le plus défavorable aux centristes. L'UDF, amputée de Démocratie libérale depuis mai 1998, représente à peine 8 % des forces de droite. En 1978, cette proportion s'élevait à 43 %, en 1981 à 41 % et en 1986 à 45 %. La nouvelle Assemblée confirme aussi, à droite, l'arrivée de la « génération terrain », pour la plupart des quadragénaires, élus aux municipales de mars 2001. C'est le cas de Nicolas Perruchot à Blois, de Brigitte Barèges à Montauban, de Jean-Christophe Lagarde à Drancy ou de Rodolphe Thomas dans le Calvados. Au total, la droite engrange 156 nouveaux députés, dont 143 pour l'UMP.

Après cette victoire massive, la semaine qui s'ouvre doit surtout servir à la répartition des postes. Dès dimanche soir, Edouard Balladur a annoncé sa candidature pour le perchoir, même si l'élection du président de l'Assemblée nationale n'in-

tervient que le 25 juin. Jean-Louis Debré (RPR) et Philippe Douste-Blazy (UDF) sont également sur les rangs. Ce dernier, président du groupe UDF sous la précédente législature, assez mal réélu à Toulouse, se verrait bien aussi président du groupe UDF. Mais le poste est également guigné par le centriste Jacques Barrot.

Les affaires de la gauche sont plus compliquées, en particulier pour les alliés du PS. Il est vrai qu'il n'y a pas grand-chose à se partager. Le Parti socialiste passe de 248 membres à 141. La défaite historique de 1993 mise à part, c'est le plus mauvais résultat obtenu par les socialistes depuis l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République. Jamais depuis 1981, quand 274 députés PS étaient arrivés à l'Assemblée, ils n'étaient descendus en dessous du seuil de 200 élus. Le groupe, que Jean-Marc Ayrault, élu dès le premier tour, n'a pas exclu de

présider à nouveau, compte à peine une vingtaine de nouvelles têtes, telles Annick Lepetit et Danièle Hoffman-Rispal, à Paris, ou Patrick Roy à Valenciennes.

Ce groupe, que Laurent Fabius, ancien président de l'Assemblée nationale, ne dédaignerait pas, lui non plus, de présider, a perdu des personnalités de premier plan, mais aussi une partie de la « jeune génération » jospiniste : le porte-parole du PS, Vincent Peillon (Somme), Jérôme Cahuzac (Lot), Marisol Touraine (Indre-et-Loire) ou encore la benjamine de l'Assemblée, Cécile Helle (Vaucluse). Si le fondateur de la Convention pour la VI^e République (C6R), Arnaud Montebourg, est réélu haut la main, plusieurs membres actifs de son association sont battus, comme Jean Codognès (Pyrénées-Orientales), François Colcombet (Allier) ou Monique Collange (Tarn).

Le PS reste cependant largement hégémonique à gauche, où la vraie surprise est venue de la bonne tenue des communistes – alliés historiques – qui conservent leur groupe. Avec trois députés au lieu de sept, la présence des Verts s'est réduite comme peau de chagrin. Avec huit députés (en comptant Christiane Taubira, élue sous l'étiquette Walwari en Guyane) au lieu de douze, le Parti radical de gauche parvient à peine à sauver les meubles. Les chevronnés disparaissent purement et simplement. Du même coup, le groupe RCV (Radical, citoyen, Vert), vole en éclats.

La question est de savoir sous quelle bannière ces rescapés de la gauche plurielle vont se réfugier.

Noël Mamère a rencontré voilà quelques jours Jean-Michel Baylet, le président du PRG. Les deux hommes ont évoqué l'idée de rejoindre le groupe communiste, mais n'en ont pas encore parlé aux intéressés. « Il n'est pas question de nous laisser assimiler par le groupe PS, même si nous devons notre victoire à l'alliance avec les socialistes », a déclaré au Monde M. Mamère, tout en reconnaissant que c'était « une posture difficile ». De son côté, l'ancien minis-

La question est de savoir sous quelle bannière ces rescapés de la gauche plurielle vont se réfugier

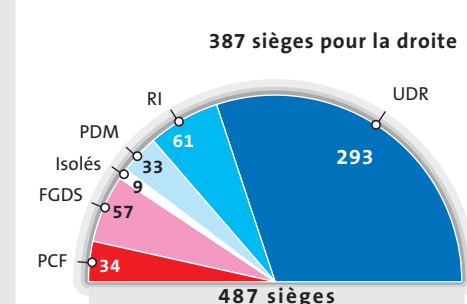
tre de la recherche Roger-Gérard Schwartzberg (PRG), réélu dans le Val-de-Marne, se livre à de savants calculs. Huit PRG, plus trois Verts, plus quelques divers gauche, plus Simon Renucci, élu à Ajaccio sous une étiquette crypto-socialiste, auxquels il faudrait ajouter des dissidents du PS, égalent... un nouveau groupe !

Le grand perdant est le Front national, qui n'a aucun élu. Entré fugitivement à l'Assemblée nationale en 1986 avec 35 députés, il ne concrétise pas le score de Jean-Marie Le Pen à la présidentielle, mais aura contribué à la victoire de la droite.

Béatrice Gurrey

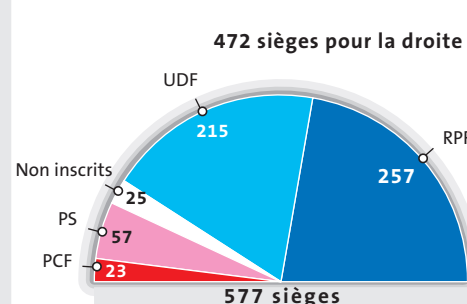
LES AUTRES « CHAMBRES BLEUES » DE LA V^e RÉPUBLIQUE

L'Assemblée de 1968-1973



Source : Assemblée nationale

L'Assemblée de 1993-1997



En maintenant la présence de l'UDF, M. Bayrou assure l'avenir du courant centriste

Son parti peut d'ores et déjà compter sur un groupe de vingt-deux élus dans l'Hémicycle

L'EXISTENCE d'un groupe UDF à l'Assemblée nationale a été préservée, et François Bayrou a apporté la preuve de la persistance d'un courant centriste en France. Certes, ses troupes sortent de ce combat très amoindries : 67 députés UDF à la veille du premier tour, 22 une semaine plus tard. Le train de vie de son parti va se trouver considérablement diminué du fait de la réduction de près de 50 % de la dotation publique annuelle. Cette diminution drastique en hommes et en moyens pourrait paraître sonner le glas du courant de pensée que Valéry Giscard d'Estaing était parvenu à unifier en 1974. Pourtant, l'UDF s'est offert un nouveau sursis.

En plaçant son combat sous le signe de la résistance aux chirurgiens de l'UMP, M. Bayrou a su réactiver le réflexe identitaire des centristes. Alors que les idées défen-

dues par l'UDF sont désormais largement partagées à droite, il a su s'appuyer sur ce qui fonde aussi l'existence de son parti : la volonté de contrer l'hégémonie du RPR, devenu l'épine dorsale de la nouvelle Union pour la majorité présidentielle. Ce réflexe a déjà joué à plusieurs reprises. Avec à chaque fois le même résultat : un succès personnel pour François Bayrou au détriment de son parti. Aux régionales de 1998, François Bayrou prend prétexte de « l'ambiguïté » du parti gaulliste et des libéraux face au Front national – notamment dans la région Rhône-Alpes – pour fonder la nouvelle UDF et se séparer d'Alain Madelin et des libéraux. L'année suivante, lors des élections européennes, il refuse de faire liste commune avec les libéraux et avec le RPR au motif que le message européen de l'UDF serait trop origi-

nal pour se fondre dans l'union à droite. Il fait de son score (9,28 %) un triomphe. Lors du premier tour de l'élection présidentielle, le 21 avril 2002, sa chevauchée une nouvelle fois solitaire s'achève sur un résultat (6,84 %) qu'il parviendra une fois encore à présenter comme un succès. Enfin, le résultat obtenu dimanche 16 juin lui permet une nouvelle fois de sauver la face. Et son parti.

FORCE MARGINALE

Mais le score étriqué obtenu par l'UDF ne lui permettra pas de peser comme il l'aurait souhaité sur la majorité. De force d'appoint qu'elle pouvait constituer l'UDF est devenue, pour l'instant, une force marginale. Le rêve d'un « parti charnière » semble avoir – momentanément ? – vécu. Pourtant, la survie du groupe à l'Assemblée offre à

François Bayrou et à ses amis un support médiatique et des moyens financiers non négligeables. L'implantation de ses députés dans les circonscriptions traditionnelles acquises au centre lui permet de continuer de justifier l'existence d'une « UDF maintenue » et sa persévérance à revendiquer sa « liberté de parole ». Aux côtés d'une UDF pléthorique et qui sera, de ce fait, difficile à gérer, l'UDF entend devenir un « pôle de stabilité et de conviction ». « L'UMP porte le germe de son implosion future », a expliqué, dimanche soir au Monde, le député européen Jean-Louis Bourlanges, en pointant « la culture différente et la mentalité utilitariste » des élus composant le nouveau parti majoritaire.

François Bayrou, qui prévoit déjà que des députés centristes, élus sous l'étiquette UMP, rejoindront

bientôt leur famille d'origine, fait le pari que les thèmes constitutifs de l'UDF (Europe, décentralisation, etc.) ne pourront s'exprimer dans un groupe dominé par les parlementaires gaullistes et qu'il lui reviendra alors de les faire exister. Un éventuel échec de M. Raffarin pourrait aussi lui offrir un « nouvel espace ». Enfin, la prochaine élection présidentielle pourrait entraîner une « repolarisation » des élus centristes derrière leur chef de file. D'ici là, M. Bayrou devra se méfier de sa proposition à réaliser des « coups ». Les 1 263 353 voix obtenues par l'UDF au premier tour des législatives, alors que le parti ne présentait des candidats que dans une circonscription sur cinq, peuvent se révéler, à l'avenir, son meilleur socle de reconquête.

Philippe Ridet

Caroline Monnot

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les 577 députés élus et réélus de la nouvelle Assemblée nationale

VOICI la liste des députés composant la nouvelle Assemblée nationale, qui se réunira en séance publique, mardi 25 juin, pour l'élection de son président. Mercredi 26 juin, les vice-présidents, questeurs et secrétaires seront nommés en séance publique. Le lendemain, jeudi 27 juin, les six commissions permanentes (affaires culturelles, familiales et sociales ; affaires étrangères ; défense nationale et forces armées ; finances, économie générale et plan ; lois ; production et échanges) élront leur bureau, puis la Conférence des présidents se réunira avant le début de la séance publique qui verra le début éventuel des travaux de la nouvelle Assemblée.

Le nom des nouveaux députés est précédé d'une flèche ; celui des élus du premier tour est précédé d'une étoile.

21 PC

Pierre Goldberg (Allier, 2°)
► Frédéric Dutoit (Bouches-du-Rhône, 4°)
Michel Vaxes (Bouches-du-Rhône, 13°)
Jean-Claude Sandrier (Cher, 2°)
François Liberti (Hérault, 7°)
Gilbert Biessy (Isère, 2°)
Georges Hage (Nord, 16°)
Alain Bocquet (Nord, 20°)
► André Chassaing (Puy-de-Dôme, 5°)
André Gerin (Rhône, 14°)
Daniel Paul (Seine-Maritime, 8°)
Maxime Gremetz (Somme, 1°)
► Jacques Brunhes (Hauts-de-Seine, 1°)
Jacqueline Fraysse (Hauts-de-Seine, 4°)
Janine Jambu (Hauts-de-Seine, 11°)
Patrick Braouezec (Seine-Saint-Denis, 2°)
Muguette Jacquaint (Seine-Saint-Denis, 3°)
► Marie-George Buffet (Seine-Saint-Denis, 4°)
Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis, 7°)
François Asensi (Seine-Saint-Denis, 11°)
Jean-Claude Lefort (Val-de-Marne, 10°)

3 Verts

Noël Mamère (Gironde, 3°)
► Martine Billard (Paris, 1°)
► Yves Cochet (Paris, 11°)

141 PS

René Dosière (Aisne, 1°)
Jean-Pierre Balligand (Aisne, 3°)
Jean-Louis Bianco (Alpes-de-Haute-Provence, 1°)
Pascal Terrasse (Ardèche, 1°)
Philippe Vuilque (Ardennes, 2°)
Augustin Bonrepaux (Ariège, 1°)
Henri Nayrou (Ariège, 2°)
Jean-Claude Pérez (Aude, 1°)
Jacques Bascou (Aude, 2°)
Jean-Paul Dupré (Aude, 3°)
Sylvie Andrieux (Bouches-du-Rhône, 7°)
► Christophe Masse (Bouches-du-Rhône, 8°)
Jean-Claude Viollet (Charente, 1°)
Jérôme Lambert (Charente, 3°)
Jean-Claude Beauchaud (Charente, 4°)
Maxime Bono (Charente-Maritime, 1°)
François Hollande (Corrèze, 1°)
► Claude Darciaux (Côte-d'Or, 3°)
Danielle Bousquet (Côtes-d'Armor, 1°)
Jean Gaubert (Côtes-d'Armor, 2°)
► Marie-Renée Oget (Côtes-d'Armor, 4°)
Alain Gouriou (Côtes-d'Armor, 5°)
Michel Vergnier (Creuse, 1°)
Michel Dasseux (Dordogne, 1°)
Germinal Peiro (Dordogne, 4°)
► Paulette Guinchard-Kunstler (Doubs, 2°)
Eric Besson (Drôme, 2°)
François Loncle (Eure, 4°)
► Patricia Adam (Finistère, 2°)
► Marylise Lebranchu (Finistère, 4°)
Gilbert Le Bris (Finistère, 8°)
► Simon Renucci (Corse-du-Sud, 1°)
Damien Alary (Gard, 5°)
Gérard Bapt (Haute-Garonne, 2°)
Pierre Cohen (Haute-Garonne, 3°)
Françoise Imbert (Haute-Garonne, 5°)
Hélène Mignon (Haute-Garonne, 6°)
Patrick Lemasle (Haute-Garonne, 7°)
Jean-Louis Idiart (Haute-Garonne, 8°)
► Philippe Martin (Gers, 1°)
Conchita Lacuey (Gironde, 4°)
Michel Sainte-Marie (Gironde, 6°)
Pierre Ducout (Gironde, 7°)
Bernard Madrelle (Gironde, 11°)
► Kléber Mesquida (Hérault, 5°)
Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine, 1°)
► Philippe Tourtelier (Ille-et-Vilaine, 2°)
Jean-Paul Chanteguet (Indre, 3°)
Michel Destot (Isère, 3°)
Didier Migaud (Isère, 4°)
François Brottes (Isère, 5°)
André Vallini (Isère, 9°)
Alain Vidalies (Landes, 1°)
Jean-Pierre Dufau (Landes, 2°)
Henri Emmanuelli (Landes, 3°)
Marie-Françoise Clergeau

(Loire-Atlantique, 2°)
★ Jean-Marc Ayrault (Loire-Atlantique, 3°)
► Jacques Floch (Loire-Atlantique, 4°)
Claude Evin (Loire-Atlantique, 8°)
Jean Launay (Lot, 2°)
Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle, 6°)
François Dosé (Meuse, 1°)
Jean-Louis Dumont (Meuse, 2°)
Jean-Yves Le Drian (Morbihan, 5°)
Jean-Marie Aubron (Moselle, 8°)
Michel Liebgott (Moselle, 10°)
► Martine Carillon-Couvreur (Nièvre, 1°)
Gaëtan Gorce (Nièvre, 2°)
► Christian Paul (Nièvre, 3°)
Bernard Roman (Nord, 1°)
Bernard Derosier (Nord, 2°)
Yves Durand (Nord, 11°)
Jean Le Garrec (Nord, 12°)
► Michel Delebarre (Nord, 13°)
Jean Delobel (Nord, 15°)
Marc Dolez (Nord, 17°)
► Patrick Roy (Nord, 19°)
Christian Bataille (Nord, 22°)
Marcel Dehoux (Nord, 24°)
Michel Françaix (Oise, 3°)
Catherine Génisson (Pas-de-Calais, 2°)
Jean-Claude Leroy (Pas-de-Calais, 3°)
► Jack Lang (Pas-de-Calais, 6°)
Gilles Coquempot (Pas-de-Calais, 7°)
Michel Lefait (Pas-de-Calais, 8°)
Serge Janquin (Pas-de-Calais, 10°)
Marcel Cabiddu (Pas-de-Calais, 11°)
Jean-Pierre Kucheida (Pas-de-Calais, 12°)
Jean-Claude Bois (Pas-de-Calais, 13°)
Albert Facon (Pas-de-Calais, 14°)
Odile Saugues (Puy-de-Dôme, 1°)
Alain Néri (Puy-de-Dôme, 2°)
Jean-Paul Bacquet (Puy-de-Dôme, 4°)
Jean Michel (Puy-de-Dôme, 6°)
Martine Lignières-Cassou (Pyrénées-Atlantiques, 1°)

► David Habib (Pyrénées-Atlantiques, 3°)
Pierre Forgues (Hautes-Pyrénées, 1°)
► Jean Glavany (Hautes-Pyrénées, 3°)
Henri Sicre (Pyrénées-Orientales, 4°)
Armand Jung (Bas-Rhin, 1°)
► Nathalie Gautier (Rhône, 6°)
► Jean-Jack Queyranne (Rhône, 7°)
Martine David (Rhône, 13°)
Didier Mathus (Saône-et-Loire, 4°)
Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire, 6°)
Tony Dreyfus (Var, 7°)
► Daniele Hoffman-Rispal (Paris, 6°)
Patrick Bloche (Paris, 7°)
Jean-Marie Le Guen (Paris, 9°)
Serge Blisko (Paris, 10°)
► Annick Lepetit (Paris, 17°)
Christophe Caresche (Paris, 18°)
► Daniel Vaillant (Paris, 19°)
Jean-Christophe Cambadélis (Paris, 20°)
Michel Charzat (Paris, 21°)
Pierre Bourguignon (Seine-Maritime, 3°)
► Laurent Fabius (Seine-Maritime, 4°)
Jean-Claude Bateux (Seine-Maritime, 5°)
Geneviève Perrin-Gaillard (Deux-Sèvres, 1°)
► Ségolène Royal (Deux-Sèvres, 2°)
Paul Quiles (Tarn, 1°)
Thierry Carcenac (Tarn, 2°)
Alain Claeys (Vienne, 1°)
Jean-Paul Dupré (Haute-Vienne, 2°)
Marie-Françoise Pérol-Dumont (Haute-Vienne, 3°)
Alain Rodet (Haute-Vienne, 4°)
► Manuel Valls (Essonne, 1°)
François Lamy (Essonne, 6°)
Julien Dray (Essonne, 10°)
Bruno Le Roux (Seine-Saint-Denis, 1°)
► Claude Bartolone (Seine-Saint-Denis, 6°)
► Elisabeth Guigou (Seine-Saint-Denis, 9°)
Michel Pajon (Seine-Saint-Denis, 13°)
Laurent Cathala (Val-de-Marne, 2°)
René Rouquet (Val-de-Marne, 9°)
► Jean-Yves Le Bouillonnet (Val-de-Marne, 11°)
Dominique Strauss-Kahn (Val-d'Oise, 8°)
Jean-Pierre Blazy (Val-d'Oise, 9°)
► Victorin Lurel (Guadeloupe, 4°)
► Louis-Joseph Manscour (Martinique, 1°)
► Christophe Payet (Réunion, 4°)

7 PRG

Gérard Charasse (Allier, 4°)
► Joël Giraud (Hautes-Alpes, 2°)
► Emile Zuccarelli (Haute-Corse, 1°)
► Paul Giacobbi (Haute-Corse, 2°)
Jean-Pierre Défontaine (Pas-de-Calais, 1°)
► Chantal Robin-Rodrigo (Hautes-Pyrénées, 2°)
► Roger-Gérard Schwarzenberg (Val-de-Marne, 3°)

6 divers gauche

3 div. g.
Jacques Desallangre (Aisne, 4°)
Guy Lengagne (Pas-de-Calais, 5°)
► Pierre Samot (Martinique, 3°)

1 MIM

Alfred Marie-Jeanne (Martinique, 4°)

1 PCR

Huguette Bello (Réunion, 2°)

1 Wal.
Christiane Taubira (Guyane, 1°)

22 UDF

► Rodolphe Thomas (Calvados, 2°)
► Claude Leteurtre (Calvados, 3°)
★ François Sauvadet (Côte-d'Or, 4°)
Hervé Morin (Eure, 3°)
► Jean-François Régère (Gironde, 5°)
► Nicolas Perruchot (Loir-et-Cher, 1°)
★ Maurice Leroy (Loir-et-Cher, 3°)
► Gilles Artigues (Loire, 1°)
François Rochebloine (Loire, 3°)
► Jean Dionis du Séjour (Lot-et-Garonne, 1°)
★ Charles de Courson (Marne, 5°)
► Gérard Vignoble (Nord, 8°)
► François Bayrou (Pyrénées-Atlantiques, 2°)
► Jean Lassalle (Pyrénées-Atlantiques, 4°)
★ Emile Blessig (Bas-Rhin, 7°)
Francis Hillmeyer (Haut-Rhin, 6°)
Gilbert Gantier (Paris, 15°)
Anne-Marie Idrac (Yvelines, 3°)
★ Gilles de Robien (Somme, 2°)
► Stéphane Demilly (Somme, 5°)
★ Jean-Luc Prél (Vendée, 1°)
► Jean-Christophe Lagarde (Seine-Saint-Denis, 5°)

3 divers droite

2 div. d.
► Patrick Balkany (Hauts-de-Seine, 5°)
► Eric Jalton (Guadeloupe, 1°)

1 RPR diss.

► Francis Saint-Léger (Lozère, 1°)

369 UMP

11 UMP
► Jacques Domergue (Hérault, 2°)
► Laurent Hénart (Meurthe-et-Moselle, 1°)
► Nadine Morano (Meurthe-et-Moselle, 5°)
► Jean-Louis Christ (Haut-Rhin, 2°)
► Maryvonne Briot (Haute-Saône, 2°)
Christine Boutin (Yvelines, 10°)
► Jean-Baptiste Vialatte (Var, 7°)
Dominique Caillaud (Vendée, 2°)
► Jean-Jacques Gaultier (Vosges, 4°)
► Bertho Audifax (Réunion, 5°)
► Béatrice Vernaudon (Polynésie-Française, 2°)

15 UMP-div.d

► Yves Simon (Allier, 3°)
► Maryse Joissains-Masini (Bouches-du-Rhône, 14°)
► Irène Tharin (Doubs, 4°)
► Camille De Rocca-Serra (Corse-du-Sud, 2°)
► Jean-Charles Taugourdeau (Maine-et-Loire, 3°)
► Céleste Lett (Moselle, 5°)
► Jean-Pierre Decool (Nord, 14°)
► Jean-François Mancel (Oise, 2°)
► Georges Fenech (Rhône, 11°)
► Denis Merville (Seine-Maritime, 6°)
► Maurice Giro (Vaucluse, 2°)
Jean Rodet (Haute-Vienne, 4°)
► Manuel Valls (Essonne, 1°)
Jean-Pierre Rolland (Yonne, 2°)
► Joël Beaugendre (Guadeloupe, 3°)
★ André Thien-An-Kooh (Réunion, 3°)

57 UMP-DL

► Etienne Blanc (Ain, 3°)
► Jérôme Rivière (Alpes-Maritimes, 1°)
► Michèle Tabarot (Alpes-Maritimes, 9°)
► Serge Roques (Aveyron, 2°)
Roland Blum (Bouches-du-Rhône, 1°)
★ Jean-François Mattei (Bouches-du-Rhône, 2°)
Jean Roatta (Bouches-du-Rhône, 3°)
Guy Teissier (Bouches-du-Rhône, 6°)
Bernard Deflesselles (Bouches-du-Rhône, 9°)
► Richard Mallié (Bouches-du-Rhône, 10°)
► Hervé Mariton (Drôme, 3°)
► Jean-Pierre Gorges (Eure-et-Loir, 1°)
Marcelle Ramonet (Finistère, 1°)
► Max Roustan (Gard, 4°)
► Gérard Dubrac (Gers, 2°)
► Jean-Jacques Descamps (Indre-et-Loire, 3°)
► Hervé Novelli (Indre-et-Loire, 4°)
Alain Moynet-Bressand (Isère, 6°)
Georges Colombier (Isère, 7°)
Yves Nicolin (Loire, 5°)
★ Pascal Clément (Loire, 6°)
Jean Proriot (Haute-Loire, 2°)
Antoine Carré (Loiret, 1°)
► Pierre Morel à l'Huissier (Lozère, 2°)
Marc Laffineur (Maine-et-Loire, 7°)
Claude Gatignol (Manche, 4°)
► Luc Chatel (Haute-Marne, 1°)
★ François D'Aubert (Mayenne, 1°)
► Yannick Favennec (Mayenne, 3°)
François Goulard (Morbihan, 1°)
Aimé Kerguéris (Morbihan, 2°)
Denis Jacquat (Moselle, 2°)
► Pierre Lang (Moselle, 6°)
► Sébastien Huyghe (Nord, 5°)
► François-Michel Gonnot (Oise, 6°)
★ Jean-Claude Lenoir (Orne, 2°)

★ Sylvia Bassot (Orne, 3°)
► François Calvet (Pyrénées-Orientales, 3°)
► Philippe Cochet (Rhône, 5°)
Bernard Perrut (Rhône, 9°)
★ Gérard Voisin (Saône-et-Loire, 1°)
★ Pierre Hellier (Sarthe, 1°)
Dominique Dord (Savoie, 1°)
► Martial Saddier (Haute-Savoie, 3°)
★ Claude Goasguen (Paris, 14°)
► Daniel Fidelin (Seine-Maritime, 9°)
► Chantal Brunel (Seine-et-Marne, 8°)
★ Pierre Lequiller (Yvelines, 4°)
Pierre Cardo (Yvelines, 7°)
► Jacques Briat (Tarn-et-Garonne, 2°)
► Josette Pons (Var, 6°)
► Michel Zumkeller (Territoire de Belfort, 2°)
★ Michel Herbillon (Val-de-Marne, 8°)
► Gérard Vignoble (Nord, 8°)
► Philippe Houillon (Val-d'Oise, 1°)
► Axel Poniatowski (Val-d'Oise, 2°)
Francis Delattre (Val-d'Oise, 4°)

4 UMP-RPF

Lionnel Luca (Alpes-Maritimes, 6°)
★ Jean-Claude Lemoine (Manche, 1°)
Jacques Myard (Yvelines, 5°)
Jean-Jacques Guillet (Hauts-de-Seine, 8°)

205 UMP-RPR

► Jean-Michel Bertrand (Ain, 1°)
Lucien Guichon (Ain, 2°)
► Xavier Bertrand (Aisne, 2°)
► Pierre-André Périssol (Allier, 1°)
► Daniel Spagnou (Alpes-de-Haute-Provence, 2°)
► Henriette Martinez (Hautes-Alpes, 1°)
► Muriel Marland (Alpes-Maritimes, 2°)
Jean-Claude Guibal (Alpes-Maritimes, 4°)
Christian Estrosi (Alpes-Maritimes, 5°)
Bernard Brochand (Alpes-Maritimes, 8°)
► Gérard Weber (Ardèche, 2°)
► Jean-Claude Flory (Ardèche, 3°)
► Bérengère Poletti (Ardennes, 1°)
★ Jean-Luc Warsmann (Ardennes, 3°)
► Jean-Claude Mathis (Aube, 2°)
François Baroin (Aube, 3°)
Jacques Godfrain (Aveyron, 3°)
Renaud Muselier (Bouches-du-Rhône, 5°)
► Eric Diard (Bouches-du-Rhône, 12°)
Léon Vachet (Bouches-du-Rhône, 15°)
► Roland Chassain (Bouches-du-Rhône, 16°)
► Brigitte Le Brethon (Calvados, 1°)
► Jean-Yves Cousin (Calvados, 6°)
★ Alain Marleix (Cantal, 2°)
► Jean-Louis Léonard (Charente-Maritime, 2°)
Didier Quentin (Charente-Maritime, 5°)
Yves Fromion (Cher, 1°)
► Louis Cosyngs (Cher, 3°)
► Frédéric Soulier (Corrèze, 2°)
Jean-Pierre Dupont (Corrèze, 3°)
► Bernard Depierre (Côte-d'Or, 1°)
Jean-Marc Nudant (Côte-d'Or, 2°)
► Alain Suguenot (Côte-d'Or, 5°)
► Marc Le Fur (Côtes-d'Armor, 3°)
Jean Auclair (Creuse, 2°)
► Daniel Garrigue (Dordogne, 2°)
► Frédéric de Saint-Sernin (Dordogne, 3°)
► Claude Girard (Doubs, 1°)
► Jean-Marie Binétruy (Doubs, 5°)
► Patrick Labaune (Drôme, 1°)
► Gabriel Bianchéri (Drôme, 4°)
Jean-Louis Debré (Eure, 1°)
► Jean-Pierre Nicolas (Eure, 2°)
► Franck Gilard (Eure, 5°)
Gérard Hamel (Eure-et-Loir, 2°)
► Alain Venot (Eure-et-Loir, 4°)
► Jacques Le Guen (Finistère, 5°)
► Hélène Tanguy (Finistère, 7°)
► Etienne Mourrut (Gard, 2°)
► Jean-Marc Roubaud (Gard, 3°)
► Chantal Bourragué (Gironde, 1°)
Alain Juppé (Gironde, 2°)
► Marie-Hélène des Esgaulx (Gironde, 8°)
► Philippe Dubourg (Gironde, 9°)
► Jean-Paul Garraud (Gironde, 10°)
► Christian Jeanjean (Hérault, 3°)
► Jean-Pierre Grand (Hérault, 3°)
► Paul-Henri Cugnenc (Hérault, 6°)
► Claude Greff (Indre-et-Loire, 2°)
Philippe Briand (Indre-et-Loire, 5°)
Richard Cazenave (Isère, 1°)
★ Jacques Pélissard (Jura, 1°)
Jean Charroppin (Jura, 2°)
Patrice Martin-Lalande (Loir-et-Cher, 2°)
Christian Cabal (Loire, 2°)
► Dino Cinieri (Loire, 4°)
Alain Moynet-Bressand (Loire-Atlantique, 1°)
► Jean-Pierre Le Ridant (Loire-Atlantique, 1°)
★ Michel Hunault (Loire-Atlantique, 6°)
► Christophe Priou (Loire-Atlantique, 7°)
★ Serge Poignant (Loire-Atlantique, 10°)
► Serge Grouard (Loiret, 2°)
► Pierre Morel à l'Huissier (Lozret, 4°)
Jean-Paul Charié (Loiret, 5°)
► Michel Diefenbacher (Lot-et-Garonne, 2°)
Roselyne Bachelot-Narquin (Maine-et-Loire, 1°)
★ René André (Manche, 2°)
Alain Cousin (Manche, 3°)
► Jean Lemièrre (Manche, 5°)
► Francis Falala (Marne, 1°)
► Catherine Vautrin (Marne, 2°)
Jean-Claude Thomas (Marne, 3°)
★ Bruno Bourg-Broc (Marne, 4°)

Philippe Martin (Marne, 6°)
François Cornut-Gentille (Haute-Marne, 2°)
► Marc Bernier (Mayenne, 2°)
► Gérard Léonard (Meurthe-et-Moselle, 2°)
François Guillaume (Meurthe-et-Moselle, 4°)
► Gérard Lorgeoux (Morbihan, 3°)
► François Grosdidier (Moselle, 1°)
Marie-Jo Zimmermann (Moselle, 3°)
► Alain Marty (Moselle, 4°)
André Berthol (Moselle, 7°)
Jean-Marie Demange (Moselle, 9°)
► Christian Decocq (Nord, 3°)
Thierry Lazaro (Nord, 6°)
★ Patrick Delnatte (Nord, 9°)
► Christian Vanneste (Nord, 10°)
► François-Xavier Villain (Nord, 18°)
► Olivier Dassault (Oise, 1°)
► Eric Woerth (Oise, 4°)
Lucien Degauchy (Oise, 5°)
Yves Deniaud (Orne, 1°)
► André Flajolet (Pas-de-Calais, 9°)
Michèle Alliot-Marie (Pyrénées-Atlantiques, 6°)
► Arlette Franco (Pyrénées-Orientales, 2°)
André Schneider (Bas-Rhin, 3°)
Bernard Schreiner (Bas-Rhin, 9°)
★ Gilbert Meyer (Haut-Rhin, 1°)
★ Jean-Luc Reitzer (Haut-Rhin, 3°)
Jean Uebersschlag (Haut-Rhin, 4°)
► Arlette Grosskost (Haut-Rhin, 5°)
► Michel Sordi (Haut-Rhin, 7°)
► Emmanuel Hamelin (Rhône, 2°)
Jean-Michel Dubernard (Rhône, 3°)
★ Robert Lamy (Rhône, 8°)
Jean Besson (Rhône, 10°)
★ Michel Terrot (Rhône, 12°)
► Alain Joyandet (Haute-Saône, 1°)
► Michel Raison (Haute-Saône, 7°)
► Jean-Paul Anciaux (Saône-et-Loire, 3°)
★ Robert Lamy (Rhône, 8°)
Jean Besson (Rhône, 10°)
★ Michel Terrot (Rhône, 12°)
► Alain Joyandet (Haute-Saône, 1°)
► Michel Raison (Haute-Saône, 7°)
► Jean-Paul Anciaux (Saône-et-Loire, 3°)
Dominique Perben (Saône-et-Loire, 5°)
Jean-Marie Geveaux (Sarthe, 2°)
► Béatrice Pavy (Sarthe, 3°)
★ François Fillon (Sarthe, 4°)
► Dominique Le Mener (Sarthe, 5°)
★ Hervé Gaymard (Savoie, 2°)
Michel Bouvard (Savoie, 3°)
Bernard Accoyer (Haute-Savoie, 1°)
Jean-Marc Chavanne (Haute-Savoie, 5°)
Jean Tiberi (Paris, 2°)
Martine Aurillac (Paris, 3°)
★ Pierre Lellouche (Paris, 4°)
Jean de Gaulle (Paris, 8°)
★ Edouard Balladur (Paris, 12°)
★ René Galy-Dejean (Paris, 13°)
► Françoise de Panafieu (Paris, 16°)
Jean-Yves Besselat (Seine-Maritime, 7°)
► Alfred Trassy-Paillogues (Seine-Maritime, 10°)
► Edouard Leveau (Seine-Maritime, 11°)
► Michel Lejeune (Seine-Maritime, 12°)
Jean-Claude Mignon (Seine-et-Marne, 1°)
Didier Julia (Seine-et-Marne, 2°)
► Yves Jego (Seine-et-Marne, 3°)
Christian Jacob (Seine-et-Marne, 4°)
Guy Drut (Seine-et-Marne, 5°)
► Jean-François Copé (Seine-et-Marne, 6°)
Charles Cova (Seine-et-Marne, 7°)
► Guy Geoffroy (Seine-et-Marne, 9°)
Etienne Pinte (Yvelines, 1°)
► Valérie Pécresse (Yvelines, 2°)
Pierre Morange (Yvelines, 6°)
► Pierre Bédier (Yvelines, 8°)
Henri Cuq (Yvelines, 9°)
► Jean-Michel Fourgous (Yvelines, 11°)
Jacques Masdeu-Arus (Yvelines, 12°)
► Jérôme Bignon (Somme, 3°)
► Joël Hart (Somme, 4°)
► Bernard Carayon (Tarn, 4°)
► Brigitte Barèges (Tarn-et-Garonne, 1°)
► Philippe Vitel (Var, 2°)
Jean-Pierre Giran (Var, 3°)
Jean-Michel Couve (Var, 4°)
► Georges Ginesta (Var, 5°)
► Marie-Josée Roig (Vaucluse, 1°)
Jean-Michel Ferrand (Vaucluse, 3°)
Thierry Mariani (Vaucluse, 4°)
★ Louis Guédon (Vendée, 3°)
► Jean-Yves Chamard (Vienne, 2°)
Arnaud Lepercq (Vienne, 3°)
► Alain Marsaud (Haute-Vienne, 1°)
► Michel Heinrich (Vosges, 1°)
► Gérard Cherpion (Vosges, 2°)
François Vannson (Vosges, 3°)
Philippe Auberger (Yonne, 3°)
► Damien Meslot (Territoire de Belfort, 1°)
Franck Marlin (Essonne, 2°)
► Geneviève Colot (Essonne, 3°)
Pierre Lasbordes (Essonne, 5°)
Jean Marsaudon (Essonne, 7°)
★ Nicolas Dupont-Aignan (Essonne, 8°)
Georges Tron (Essonne, 9°)
► Manuel Aeschlimann (Hauts-de-Seine, 2°)
★ Jacques Kossowski (Hauts-de-Seine, 3°)
★ Nicolas Sarkozy (Hauts-de-Seine, 6°)
► Patrick Ollier (Hauts-de-Seine, 7°)
Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine, 13°)
Robert Pandraud (Seine-Saint-Denis, 8°)
Jean-Claude Abrioux (Seine-Saint-Denis, 10°)
► Eric Raoult (Seine-Saint-Denis, 12°)
Gilles Carrez (Val-de-Marne, 5°)
► Patrick Beaudoin (Val-de-Marne, 6°)
► Marie-Anne Montchamp (Val-de-Marne, 7°)

► Richard Dell'Agnola (Val-de-Marne, 12°)
Jean Bardet (Val-d'Oise, 3°)
► Georges Mothron (Val-d'Oise, 5°)
► Jérôme Chartier (Val-d'Oise, 7°)
► Gabrielle Louis-Carabin (Guadeloupe, 2°)
► Alfred Almont (Martinique, 2°)
Léon Bertrand (Guyane, 2°)
► René-Paul Victoria (Réunion, 1°)
► Mansour Kamardine (Mayotte, 1°)
Victor Brial (Wallis-et-Futuna, 1°)
★ Michel Buillard (Polynésie-Française, 1°)
Jacques Lafleur (Nouvelle-Calédonie, 1°)
Pierre Frogier (Nouvelle-Calédonie, 2°)

77 UMP-UDF

Michel Voisin (Ain, 4°)
Renaud Dutreil (Aisne, 5°)
Rudy Salles (Alpes-Maritimes, 3°)
★ Jean Leonetti (Alpes-Maritimes, 7°)
Pierre Micaux (Aube, 1°)
► Yves Censi (Aveyron, 1°)
Christian Kert (Bouches-du-Rhône, 11°)
► Jean-Marc Lefranc (Calvados, 5°)
Yves Coussain (Cantal, 1°)
► Jacques Bobe (Charente, 2°)
► Xavier De Roux (Charente-Maritime, 3°)
Dominique Bussereau (Charente-Maritime, 4°)
► Marcel Bonnot (Doubs, 3°)
► Patrick Hoguet (Eure-et-Loir, 3°)
► Marguerite Lamour (Finistère, 3°)
► Christian Ménard (Finistère, 6°)
► Yvan Lachaud (Gard, 1°)
Philippe Douste-Blazy (Haute-Garonne, 1°)
► Jean Diebold (Haute-Garonne, 4°)
► Robert Lecou (Hérault, 4°)
► Philippe Rouault (Ille-et-Vilaine, 3°)
★ Pierre Mehaignerie (Ille-et-Vilaine, 5°)
Marie-Thérèse Boisseau (Ille-et-Vilaine, 6°)
★ René Couanau (Ille-et-Vilaine, 7°)
► Jean-Yves Hugon (Indre, 1°)
Nicolas Forissier (Indre, 2°)
Renaud Connedieu de Vabres (Indre-et-Loire, 1°)
► Jacques Remilier (Isère, 8°)
► Jean-Marie Sermier (Jura, 3°)
Jean-François Chossy (Loire, 7°)
Jacques Barrot (Haute-Loire, 1°)
Edouard Landrain (Loire-Atlantique, 5°)
Pierre Hériaud (Loire-Atlantique, 9°)
Jean-Louis Bernard (Loiret, 3°)
► Michel Roumégoux (Lot, 1°)
► Alain Merly (Lot-et-Garonne, 3°)
► Dominique Richard (Maine-et-Loire, 2°)
► Michel Piron (Maine-et-Loire, 4°)
► Gilles Bourdouleix-Rondaert (Maine-et-Loire, 5°)
Hervé De Charette (Maine-et-Loire, 6°)
Claude Gaillard (Meurthe-et-Moselle, 3°)
► Edouard Jacque (Meurthe-et-Moselle, 7°)
Loïc Bouvard (Morbihan, 4°)
★ Jacques Le Nay (Morbihan, 6°)
★ Marc-Philippe Daubresse (Nord, 4°)
► François Vercamer (Nord, 7°)
Jean-Louis Borloo (Nord, 21°)
Jean-Claude Decagny (Nord, 23°)
► Edouard Courtial (Oise, 7°)
Léonce Déprez (Pas-de-Calais, 4°)
► Louis Giscard d'Estaing (Puy-de-Dôme, 3°)
► Jean Grenet (Pyrénées-Atlantiques, 5°)
► Daniel Mach (Pyrénées-Orientales, 1°)
Marc Reymann (Bas-Rhin, 2°)
★ Yves Bur (Bas-Rhin, 4°)
► Antoine Herth (Bas-Rhin, 5°)
★ Alain Ferry (Bas-Rhin, 6°)
★ François Loos (Bas-Rhin, 8°)
► Anne-Marie Comparini (Rhône, 1°)
► Christian Philip (Rhône, 4°)
► Jean-Marc Nesme (Saône-et-Loire, 2°)
Bernard Bosson (Haute-Savoie, 2°)
Claude Birraux (Haute-Savoie, 4°)
Patrick Herr (Seine-Maritime, 1°)
Pierre Albertini (Seine-Maritime, 2°)
★ Jean-Marie Morisset (Deux-Sèvres, 3°)
Dominique Paillé (Deux-Sèvres, 4°)
► Alain Gest (Somme, 6°)
► Geneviève Levy (Var, 1°)
Jean-Pierre Abelin (Vienne, 4°)
Pierre-André Wiltzer (Essonne, 4°)
★ Pierre-Christophe Baguet (Hauts-de-Seine, 9°)
► André Santini (Hauts-de-Seine, 10°)
Henri Plagnol (Val-de-Marne, 1°)
► Jacques-Alain Benisti (Val-de-Marne, 4°)
► François Scellier (Val-d'Oise, 6°)
Gérard Grignon (Saint-Pierre-et-Miquelon, 1°)

2 DL

Alain Madelin (Ille-et-Vilaine, 4°)
★ Joël Sarlot (Vendée, 5°)

1 MPF

★ Philippe De Villiers (Vendée, 4°)

2 RPF

► Philippe Folliot (Tarn, 3°)
► Phiippe Pémenez (Hauts-de-Seine, 12°)

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'abécédaire des nouveaux élus

A

Patricia Adam
PS (Finistère, 2^e)

Née le 15 avril 1953 à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), titulaire du diplôme d'assistante de service social et cadre d'action sociale, Patricia Adam est conseillère municipale, adjointe au maire de Brest depuis 1989, et conseillère générale du canton de Brest-Saint-Marc depuis 1998. Elle est vice-présidente du conseil général.

Manuel Aeschlimann
UMP-RPR (Hauts-de-Seine, 2^e)

Né à Asnières en 1964, titulaire d'un DEA de droit public et d'un DEA de sciences politiques, Manuel Aeschlimann a adhéré au RPR en 1987. Elu avec la majorité municipale en 1989, il prête main-forte, la même année, à Franz Taïttinger pour mettre en minorité Michel-Maurice Bokanowski (RPR), l'indéboulonnable maire d'Asnières depuis 1959. Elu conseiller général en 1994, reconduit avec l'équipe municipale en 1995, il prend les rênes de la ville en cours de mandat, lorsque le maire décide de se retirer, en janvier 1999, pour des raisons de santé. Surnommé le « petit Sarkozy », dont il est proche, il a remporté les élections municipales en 2001 et conservé son siège de conseiller général.

Alfred Almont
UMP-RPR Martinique, 2^e)

Jean-Paul Anciaux
UMP-RPR (Saône-et-Loire, 3^e)

Né le 17 juillet 1946 au Creusot (Saône-et-Loire), Jean-Paul Anciaux travaille dans la gestion qualité de l'assurance industrielle. Conseiller municipal de plusieurs communes depuis 1977, il est conseiller régional de Bourgogne depuis 1986 mais avait perdu son siège de député en 1997. De 1988 à 1998, il a été vice-président du conseil régional de la Bourgogne. Il est président de la communauté de communes du « Cœur de territoire de l'Aunois-Morvan ».

Gilles Artigues
UDF (Loire, 1^{er})

Né le 4 janvier 1965 à Saint-Etienne (Loire), professeur certifié de mathématiques, Gilles Artigues est adjoint au maire de Saint-Etienne depuis 1995. Colistier de François Bayrou pour les élections européennes en 1999, il a été battu aux élections cantonales de 1998.

Bertho Audifax
UMP (La Réunion, 5^e)

Né le 5 mars 1946 à Saint-Benoît, où il est médecin généraliste depuis 1972, adhérent de l'UDF depuis 1974, Bertho Audifax a été adjoint au maire de Saint-Benoît de 1997 à 1981 et conseiller régional de 1983 à 1998. Il a été élu maire en 2001 et est conseiller général du premier canton de cette commune.

B

Patrick Balkany
div. d. (Hauts-de-Seine, 5^e)

Né le 16 août 1948 à Neuilly-sur-Seine, Patrick Balkany, docteur ès sciences économiques, obtient son premier mandat en 1982 en étant élu conseiller général des Hauts-de-Seine. Il devient maire de Levallois-Perret en 1983 et est réélu jusqu'en 1995. Il entre à l'Assemblée nationale en 1988 et y siège jusqu'en 1997. En 1996, il est condamné à quinze mois de prison avec sursis, deux ans d'inéligibilité, 200 000 francs d'amendes et 900 000 francs de dommages-intérêts pour avoir employé des salariés municipaux dans sa résidence privée. M. Balkany reconquiert en 2001 le siège de maire que lui avait ravi Olivier de Chazeaux en 1995. Les résultats de ces élections municipales ont été annulés par le tribunal administratif, mais M. Balkany a fait appel de cette décision.

Brigitte Barèges
UMP-RPR (Tarn-et-Garonne, 1^{er})

Née le 1^{er} mai 1953, Brigitte Barèges exerce la profession d'avocate. Après avoir adhéré aux idées du Vendéen Philippe de Villiers, elle rejoint le RPR en 1993, dont elle devient secrétaire départementale en 1999. En 2001, elle crée la surprise en conquérant la mairie de Montauban.

Claude Bartolone
PS (Seine-Saint-Denis, 6^e)

Né le 29 juillet 1951 à Tunis, Claude Bartolone commence sa carrière dans l'industrie pharmaceutique avant de faire de la politique. Depuis 1981, il est député de Seine-Saint-Denis. En 1995, il est élu maire du Pré-Saint-Gervais. En 1998, il abandonne tous ses mandats pour devenir ministre délégué à la ville au sein du gouvernement de Lionel Jospin.

François Bayrou
UDF (Pyrénées-Atlantiques, 2^e)

Né le 25 mai 1951 à Bordères (Basses-Pyrénées, devenues Pyrénées-Atlantiques), François Bayrou est agrégé de lettres classiques. Entré au cabinet de Pierre Méhaignerie, alors ministre de l'Agriculture, en 1979, il exerce des responsabilités au sein de la formation centriste depuis 1980. Conseiller régional d'Aquitaine de 1982 à 1986, conseiller municipal de Pau de 1998 à 1992, il devient président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques en 1992. Elu député en 1986, réélu en 1988, 1993 et 1997, il a été ministre de l'éducation nationale de 1993 à 1995, puis de 1995 à 1997, et a été élu au Parlement européen en 1999. Candidat à l'élection présidentielle, le 21 avril, il a recueilli 6,86 % des suffrages.

Patrick Baudoûin
UMP-RPR (Val-de-Marne, 6^e)

Né le 7 avril 1953, à Brienne (Eure), Patrick Baudoûin a fait des études de comptabilité. Collaborateur de Robert-André Vivien, dont il a été l'attaché parlementaire de 1986 à

1988, il est aujourd'hui délégué général de l'Association professionnelle du savoir-faire horticole français après avoir été consultant en communication et en stratégie décisionnelle. Il est l'auteur d'une bande dessinée destinée à l'instruction civique dans les écoles : *Dis, Monsieur le Maire, à quoi ça sert Marianne ?* (Ed. ESC). Conseiller municipal de Saint-Mandé depuis 1983, il en a été élu maire en 1995 à la suite de Robert-André Vivien, auquel il avait déjà succédé au conseil général du Val-de-Marne, en 1988, où il siège depuis. Il était, depuis 1995, suppléant du député Michel Giraud.

Joël Beaugendre
UMP-div. d. (Guadeloupe, 3^e)

Pierre Bédier
UMP-RPR (Yvelines, 8^e)

Né le 30 septembre 1957 à Mont-de-Marsan (Landes), Pierre Bédier, diplômé à l'Essec, a dirigé plusieurs sociétés de communication avant de créer la sienne en 1986. Militant RPR, d'abord dans les Hauts-de-Seine puis dans les Yvelines, il est élu conseiller régional

(Hauts-de-Seine), Martine Billard est licenciée en économie et titulaire d'un certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire. Membre des Verts depuis 1993, elle a été élue conseillère de Paris du 20^e arrondissement en 1995. Porte-parole des Verts Paris de 1996 à 1997, elle a été, en 1999, élue au conseil national de ce parti et est devenue porte-parole nationale et membre du collège exécutif, chargée des questions économiques et sociales. M^{me} Billard a été candidate des Verts dans la 6^e circonscription de Paris aux élections législatives de 1997 et candidate aux élections municipales dans le 1^{er} arrondissement en mars 2001.

Jean-Marie Binétruy
UMP-RPR (Doubs, 5^e)

Né le 17 juillet 1946 à Villers-le-Lac (Doubs), titulaire d'une licence de lettres modernes et enseignant dans un lycée professionnel, Jean-Marie Binétruy est conseiller municipal de Morteau depuis 1983. Il a été élu maire en 1995, date à laquelle il est devenu président de la communauté de communes du Val de Morteau.

PATRICK BALKANY
Divers droite,
Hauts-de-Seine

BRIGITTE BARÈGES
UMP-RPR,
Tarn-et-Garonne
MARIE-GEORGES BUFFET
Parti communiste
Seine-Saint-Denis

Etienne Blanc
UMP-DL (Ain, 3^e)

Né le 29 août 1954 à Givors (Rhône), Etienne Blanc est avocat au barreau de Bourg-en-Bresse depuis 1980. Membre du Parti républicain depuis 1974, aujourd'hui passé à Démocratie libérale, il a effectué toute sa carrière politique dans le sillage de Charles Millon, qu'il remplace aujourd'hui dans la 3^e circonscription. Conseiller municipal d'opposition de Bourg-en-Bresse de 1983 à 1989, il a été élu maire de Divonne-les-Bains, en janvier 1991, à la faveur d'une élection partielle. Trésorier de l'association des maires de l'Ain, président de la communauté de communes du Pays de Gex depuis 1996, il a été élu au conseil régional Rhône-Alpes en 1992, puis réélu en 1998.

Jacques Bobe
UMP-UDF (Charente, 2^e)

Né le 1^{er} janvier 1936 à Touzac (Charente), Jacques Bobe est titulaire d'une maîtrise de sciences économiques et diplômé de l'École nationale d'industrie laitière. Il a fait toute sa carrière professionnelle au Crédit agricole. Après avoir été chargé de mission économique pendant un an par le président du conseil général de Charente (RPR), Pierre Rémy-Houssin, il est élu conseiller général de Châteauneuf-sur-Charente en 1994, réélu en 1998, et devient président du conseil général de la Charente la même année, à la suite de la démission de M. Houssin. Il est maire adjoint de Châteauneuf et président de la communauté de communes.

Marcel Bonnot
UMP-UDF (Doubs, 3^e)

Né le 25 mai 1946 à Remondans (Doubs), diplômé de la faculté de droit et de sciences économiques de Rennes (Ille-et-Vilaine), Marcel Bonnot est avocat au barreau de Montbéliard (Doubs). Elu maire de Remondans en 1970, il est devenu conseiller municipal de Montbéliard en 1995 et premier adjoint au maire de cette ville en 2001. Elu en 1998 au conseil régional de Franche-Comté, il est vice-président délégué chargé du développement économique.

Gilles Bourdoleix-Rondaert
UMP-UDF (Maine-et-Loire, 5^e)

Né le 15 avril 1960 à Angers (Maine-et-Loire), Gilles Bourdoleix-Rondaert est licencié en droit, lettres modernes et sciences du langage. Depuis 1986, il est chargé de cours de droit constitutionnel à l'université d'Angers. Il fut, de 1985 à 1995, directeur du cabinet de Maurice Ligot (UDF), député et maire de Cholet. Elu maire de Cholet en 1995, avec le soutien modéré du maire sortant, il s'opposa sans succès à ce dernier aux législatives de 1997. Il fut cependant réélu maire sans difficultés en 2001. Proche d'Hervé de Charette, il est également conseiller régional depuis 1998.

Chantal Bourragué
RPR (Gironde, 1^{er})

Née le 3 mars 1946 à Angoulême (Charente), diplômée en sciences économiques, Chantal Bourragué fut, de 1971 à 1996, fondée de pouvoir à la banque Paribas à Bordeaux. Investie dans le milieu associatif, elle est également présente dans les conseils d'administration de plusieurs organismes HLM locaux et nationaux. Avant de devenir, en 2001, adjointe au maire de Bordeaux chargée de l'administration générale, l'élue débute en tant que conseillère municipale (1977-1985), devient adjointe de 1985 à 2001, déléguée à l'enseignement puis à la politique de l'habitat et du logement. En 1992, elle est élue conseillère générale du deuxième canton de la Gironde. Depuis 1997, elle était la suppléante de Jean Valleix, député sortant (RPR) de la 1^{re} circonscription et ancien maire du Bouscat.

Jacques Briat
UMP-DL (Tarn-et-Garonne, 2^e)

Né le 18 janvier 1948 à Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne), docteur en pharmacie, titulaire d'un DESS de sciences économiques et d'un diplôme de l'Institut d'administration des entreprises, Jacques Briat est pharmacien à Valence-d'Agen. Conseiller municipal de Valence-d'Agen, il a été élu député en 1993,

avant d'être battu en 1997. Il est conseiller régional et a été président départemental de l'UDF avant de rallier Démocratie libérale.

Philippe Brillaut
div. d. (Yvelines, 3^e)

Né le 4 décembre 1951 à Versailles (Yvelines), Philippe Brillaut est médecin. Après avoir exercé la médecine libérale, il a travaillé comme assistant des urgences et réanimation de l'hôpital André-Mignot du Chesnay (Yvelines). Depuis 1989, il est directeur d'un établissement de santé privé. Membre du RPR depuis 1983, il a été élu maire du Chesnay en 1989 et, depuis lors, toujours réélu.

Chantal Brunel
UMP-DL (Seine-et-Marne, 8^e)

Née le 9 septembre 1948, Chantal Brunel, après une formation à l'Institut d'études politiques de Paris, a été conseillère technique au cabinet de divers ministres (MM. Chalandon, Poniatowski et Bonnet). Depuis 1989, elle exerce une activité de chef d'entreprise dans le secteur de l'imprimerie. Elle a été élue conseillère régionale d'Île-de-France en 1998 sur la liste RPR-UDF de Seine-et-Marne.

Jacques Brunhes
PC (Hauts-de-Seine, 1^{er})

Né le 7 octobre 1934 à Paris, Jacques Brunhes est professeur de lettres de formation. Il est député communiste des Hauts-de-Seine entre 1978 et 1986 et depuis 1998. Depuis 1987, il est maire de Gennevilliers. Entre 1985 et 1988, il a également été conseiller général des Hauts-de-Seine.

Marie-Georges Buffet
PC (Seine-Saint-Denis, 4^e)

Née le 7 mai 1949 à Sceaux (Hauts-de-Seine), Marie-Georges Buffet est membre du Parti communiste français depuis 1969. En 1997, elle est élue députée de Seine-Saint-Denis et cède d'emblée son siège à Daniel Feurtet pour être ministre de la jeunesse et des sports au sein du gouvernement de Lionel Jospin.

C

François Calvet
UMP-DL (Pyrénées-Orientales, 3^e)

Né le 1^{er} avril 1953 à Perpignan, François Calvet est titulaire d'une maîtrise en droit public et d'un DEA en sciences politiques. Avocat, il devient conseiller municipal de Perpignan de 1989 à 1995, conseiller régional de 1992 à 1998, et est élu député de 1993 à 1997. Elu maire du Soler en 1995, il est réélu en 2001. Il est président départemental de DL depuis 1999.

Bernard Carayon
UMP-RPR (Tarn, 4^e)

Né le 1^{er} octobre 1957 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Bernard Carayon est depuis 1997 consultant en stratégie industrielle dans un cabinet d'avocats. Après avoir été plusieurs fois chargé de mission, notamment au cabinet du maire de Paris de 1984 à 1986, il a exercé les fonctions de directeur adjoint du cabinet de Charles Pasqua à la présidence du conseil général des Hauts-de-Seine. Député du Tarn de 1993 à 1997, conseiller général de 1994 à 2001, il est maire de Lavaur depuis 1995 et conseiller régional de Midi-Pyrénées depuis 1995.



Martine Carillon-Couvreur
PS (Nièvre, 1^{er})

Née le 21 mars 1948 à Lyon, Martine Carillon-Couvreur est directrice d'un institut médico-éducatif à Marzy. Adjointe au maire de Nevers, depuis mars 2001, elle est chargée des secteurs de l'enfance, de l'éducation et de la citoyenneté. Militante de longue date dans le milieu associatif, son engagement au PS date des années 1990.

Yves Censi
UMP-UDF (Aveyron, 1^{er})

Né en février 1964 à Rodez, Yves Censi est le fils du maire de Rodez, Marc Censi. Après des études de droit international, il a collaboré à la Française des jeux. Aujourd'hui conseiller de Jacques Chirac à l'Elysée, il a obtenu l'investiture de l'UMP pour ces législatives. Entré à l'UDF en 1980, il n'avait jamais brigué de mandat.

Jean-Yves Chamard
UMP-RPR (Vienne, 2^e)

Né le 14 décembre 1942 à Tours (Indre-et-Loire), Jean-Yves Chamard est agrégé de mathématiques. Il a été maître assistant puis maître de conférences de mathématiques à l'université de Poitiers. Elu député de la circonscription de Poitiers-Sud en 1988, il a conservé ce siège jusqu'en 1997. Lors de son dernier mandat, il était vice-président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Il est actuellement vice-président du conseil général de la Vienne chargé des finances.

Jérôme Chartier
UMP-RPR (Val d'Oise, 7^e)

Né le 4 novembre 1966 à Paris, conseiller de direction générale de profession, Jérôme Chartier est entré au RPR en 1993. Il est secrétaire du RPR dans le Val-d'Oise depuis 1998. Elu maire de Domont en 1995 et réélu en 2001, il est également président de la communauté de communes de l'ouest de la Plaine de France.

André Chassaing
PCF (Puy-de-Dôme, 5^e)

Né le 2 juillet 1950 à Clermont-Ferrand, André Chassaing est professeur de lettres, histoire-géographie, principal du collège de Saint-Amant-Roche-Savine et maire de cette localité depuis 1983. Elu conseiller général depuis 1979, il est membre du bureau du comité fédéral PCF du Puy-de-Dôme et du bureau de l'Association nationale des élus communistes et républicains. Il a été conseiller régional d'Auvergne de 1998 à 2000.

Roland Chassain
UMP-RPR (Bouches-du-Rhône, 6^e)

Né le 5 février 1947 à Aurillac (Cantal), Roland Chassain est détenteur d'un CAP des métiers de viande. Il bat le socialiste Hubert Manaud au canton des Saintes-Maries-de-la-Mer d'abord, dès le premier tour en 1994, puis à la mairie des Saintes, détenue par la gauche depuis la Libération, qu'il emporte également dès le premier tour en 1995. En 2001, il est réélu maire et conseiller général, les deux fois au premier tour. Il est vice-président du parc naturel régional de Camargue.

Luc Chatel
UMP-DL (Haute-Marne, 1^{er})

Né le 15 août 1964 à Bethesda (Maryland, Etats-Unis), Luc Chatel est directeur des ressources humaines au groupe L'Oréal. Après des études à la Sorbonne, où il a obtenu une maîtrise de gestion et un DESS en marketing, il est conseiller municipal de Chaumont depuis 1996, premier vice-président du conseil régional de Champagne-Ardenne depuis 1998, chargé du développement économique.

Gérard Cherpion
UMP-RPR (Vosges, 2^e)

Né le 15 mars 1948 à Dombasle (Vosges), Gérard Cherpion est pharmacien à Fraize (Vosges). Elu président de la chambre de commerce de Saint-Dié en 1992, il est réélu en 1997 avant d'accéder à la présidence de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Lorraine en 1998. Membre du RPR depuis 1997, M. Cherpion a été élu au conseil régional de Lorraine en 1992, dont il est actuellement le vice-président. Il a été député de cette circonscription de 1993 à 1997.

Jean-Louis Christ
UMP (Haut-Rhin, 2^e)

Agé de 51 ans, Jean-Louis Christ, qui dirige une petite entreprise de fabrication de jouets en bois, est maire de Ribeauvillé depuis mars 2001. Il a été auparavant conseiller municipal de cette commune, à partir de 1989 et a assumé les fonctions d'adjoint au maire chargé du développement économique et technique, de 1989 à 1995. Membre de l'UDF depuis le début des années 1990, il a été candidat aux élections régionales de 1998 en Alsace, sur la liste présentée par ce parti, mais n'a pas été élu.

Dino Cinieri
UMP-RPR (Loire 4^e)

Né le 9 juillet 1955 à Firminy, Dino Cinieri crée, en 1979, une société de gardiennage qui, après diversification dans la télésurveillance et les transports de fonds, devient un des pre-

YVES COCHET
Verts
Paris

ANNE-MARIE COMPARINI
UMP-UDF
Rhône
OLIVIER DASSAULT
UMP-RPR
Oise

miers groupes de sécurité en France et emploie 1 500 salariés. Conseiller municipal de Firminy de 1989 à 1995, il est élu conseiller régional en 1998 et soutient contre la majorité de son groupe Anne-Marie Comparini (UDF) à la présidence de la région Rhône-Alpes. En mars 2001, il est élu maire de Firminy à la tête d'une liste ouverte à des élus de gauche et obtient une vice-présidence de la communauté d'agglomération de Saint-Etienne.

Philippe Cochet
UMP-DL (Rhône 5^e)

Né le 23 mai 1961 à Lyon, Philippe Cochet est titulaire d'un diplôme de technicien supérieur de commerce international. Il est dirigeant d'une société spécialisée dans la métallurgie. En 1989, il devient conseiller municipal de Caluire-et-Cuire (Rhône) puis, en 1995, adjoint chargé des réformes et des projets et, depuis 2001, délégué à l'urbanisme. M. Cochet est également délégué général de DL dans le Rhône.

Yves Cochet
Verts (Paris, 11^e)

Né le 15 février 1946 à Rennes (Ille-et-Vilaine), Yves Cochet est docteur ès mathématiques et a été professeur d'informatique à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Rennes. Membre du conseil national interrégional (CNIR) des Verts depuis 1986, M. Cochet a été député au Parlement européen de 1988 à 1991, député (Verts) de la 7^e circonscription du Val-d'Oise de 1997 à 2001 et ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement du gouvernement Jospin de juillet 2001 à mai 2002. M. Cochet a été vice-président de l'Assemblée nationale de juin 1997 à juillet 2001.

Geneviève Collot
UMP-RPR (Essonne, 3^e)

Née le 22 juin 1950 à Gommegnies (Nord),

Geneviève Collot est maire de Saint-Cyr-sous-Dourdan depuis treize ans. Suppléante de Jean de Boishue, elle a siégé pendant deux ans à l'Assemblée nationale lorsque celui-ci est entré au gouvernement Juppé. M^{me} Collot, conseillère régionale d'Île-de-France depuis un an, est candidate pour la première fois à des législatives.

Anne-Marie Comparini
UMP-UDF (Rhône, 1^{er})

Née le 11 juillet 1947 à Orange, (Vaucluse) Anne-Marie Comparini est titulaire d'une licence de droit public et droit du travail. Entrée à l'ORTF en 1971, elle devient administrateur de l'Institut national de l'audiovisuel en 1975. De 1978 à 1995, elle est l'attachée parlementaire du député (app UDF) de la 4^e circonscription du Rhône, Raymond Barre. Lorsque ce dernier conquiert la mairie de Lyon en 1995, M^{me} Comparini est nommée adjointe, chargée de l'enseignement supérieur et de la politique de la ville. En 1997, elle devient la suppléante de la députée (app. UDF) de la 1^{re} circonscription du Rhône, Bernadette Isaac-Sibille. Elue au conseil régional de Rhône-Alpes en 1988, elle accède à la présidence de cette assemblée en 1999, succédant à Charles Millon.

Jean-François Copé UMP-RPR
(Seine-et-Marne, 6^e)

Né le 5 mai 1964 à Boulogne-Billancourt, Jean-François Copé est le porte-parole du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin. Cet énarque a commencé sa vie professionnelle à la Caisse des dépôts et consignations puis au Crédit local de France. Entre 1993 et 1995, il est directeur du cabinet de Roger Romani, ministre délégué aux relations avec le Sénat. Depuis 1995, il est maire de Meaux. En 1995, il devient député de Seine-et-Marne, en remplacement de Guy Drut, nommé au gouvernement. En 1997, il est battu aux élections législatives par Nicole Bricq (PS). Depuis 1998, il est conseiller régional d'Île-de-France. Au RPR, il était secrétaire général adjoint chargé de l'élaboration du programme pour les élections de 2002.

Louis Cosyons
UMP-RPR (Cher, 3^e)

Né le 29 septembre 1952 à Saint-Amand-Montrond (Cher), agent d'assurances, Louis Cosyons a été élu conseiller municipal de Dun-sur-Auron en 1989. Il est conseiller général depuis 1994 et maire de Dun-sur-Auron depuis 1995.

Edouard Courtial
UMP-UDF (Oise, 7^e)

Né le 28 juin 1973 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), titulaire d'une maîtrise de gestion de l'université Paris-Dauphine et d'un master de l'Essec, Edouard Courtial, consultant en stratégie, est conseiller national de l'UDF depuis 1994 et vice-président de la fédération UDF de l'Oise depuis 2001.

Jean-Yves Cousin
UMP-RPR (Calvados, 6^e)

Né le 23 février 1949 à Périer (Manche), Jean-Yves Cousin est inspecteur-principal des impôts à Saint-Lô. Adhérent du RPR comme son frère André Cousin, député de la Manche (circonscription de Coutances-Granville), il sera d'abord conseiller-général du canton de Vire en 1988 et maire de cette ville, depuis 1989. En 2001, il retrouve son mandat de conseiller général qu'il avait perdu depuis 1994 au profit d'Olivier Stim. Il a été conseiller régional de Basse-Normandie de 1998 à 2001.

D

Claude Darciaux
PS (Côte-d'Or, 3^e)

Née le 18 octobre 1942 à Besançon (Doubs), professeur de mathématiques en collège, militante syndicale et associative, Claude Darciaux a été élue conseillère municipale à Longvic en 1983. Elle est première adjointe au maire de cette commune depuis 1995, en charge des finances et de l'urbanisme.

Olivier Dassault
UMP-RPR (Oise)

Né le 1^{er} juin 1951 à Boulogne-Billancourt, Olivier Dassault, petit-fils de Marcel Dassault et fils de Serge Dassault, est ingénieur de l'air. Conseiller municipal de Paris de 1977 à 1989, il devient député de l'Oise de 1988 à 1997. Il est conseiller municipal de Beauvais de 1989 à 1997 et vice-président du conseil régional de Picardie de 1992 à 1993.

Christian Decocq
UMP-RPR (Nord, 3^e)

Né le 3 janvier 1945 à Calais, titulaire d'un diplôme d'études supérieures en sciences politiques, Christian Decocq a longtemps exercé différentes responsabilités au sein de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, dont celle de directeur adjoint, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite anticipée en 2001. Conseiller général du canton de Lille-centre depuis 1989, il fut conseiller régional de 1993 à 2000 avant de démissionner pour se mettre en règle avec la loi sur le cumul des mandats. Lors des municipales de 2001, il a conduit la liste de l'union de la droite à Lille mais a dû s'incliner face à Martine Aubry.

Jean-Pierre Decool
UMP-div.d (Nord, 14^e)

Né le 19 octobre 1952 à Deurnou (Nord), Jean-Pierre Decool est devenu conseiller municipal de Bruckerque en 1983 avant de devenir le maire de cette petite commune du dunkerquois en 1990. Depuis, cet enseignant a été régulièrement réélu. Il est également conseiller général du canton de Bourbourg depuis 1994. M. Decool préside l'Association des maires du Nord depuis 1996. Il est, par ailleurs, le président d'une communauté de communes.

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Suite de la page 33

Michel Delebarre
PS (Nord, 13^e)

Né le 27 août 1946 à Bailleul (Nord), Michel Delebarre a une formation de géographe. Nommé secrétaire général de la mairie de Lille en 1980, il suit Pierre Mauroy à Matignon comme chargé de mission puis comme directeur du cabinet. Nommé ministre du travail du gouvernement Fabius en juillet 1984, il est élu député en mars 1986, puis en juin 1988 dans la 13^e circonscription du Nord. Jusqu'à la seconde cohabitation, il est de tous les gouvernements du second septennat de Mitterrand. En 1989, il remporte la mairie de Dunkerque, où il est réélu depuis. Lors des élections régionales de 1992, il voit la présidence de région lui échapper au profit de la Verte Marie-Christine Blandin. Il s'emparera de ce mandat en mars 1998, avant de démissionner en 2001 pour cause de cumul des mandats. Lors des législatives de 1993, il tente sa chance dans la 12^e mais échoue. En 1997, il repart à la conquête de la 13^e et la ravit à la droite. Ce siège sera néanmoins repris par la droite un an plus tard, lors d'une partielle.

Richard Dell'Agnola
UMP-RPR (Val-de-Marne, 12^e)

Né le 6 février 1949, à Rabat (Maroc), Richard Dell'Agnola est diplômé du cycle préparatoire de l'ENA. Il est attaché principal d'administration centrale au ministère de la justice. Maire de Thiais depuis 1983, il a siégé au conseil général du Val-de-Marne de 1985 à 1993, devenant cette année-là député de la 12^e circonscription. Lors de son mandat parlementaire, il avait été chargé par le premier ministre de rédiger un rapport sur l'« exécution des peines de prison ». Il est également l'auteur d'un rapport parlementaire sur la conduite automobile sous l'emprise des drogues illicites et psychotropes. En 1997, il avait été battu par Patrick Sève (PS), sur lequel il vient de prendre sa revanche. Il est aussi conseiller régional depuis 1998.

Stéphane Demilly
UDF (Somme, 5^e)

Né le 23 juin 1963 à Albert (Somme), diplômé de l'école supérieure de commerce d'Amiens et conseil en communication, Stéphane Demilly est maire de sa commune natale depuis 1989 et conseiller régional de Picardie depuis 1993.

Bernard Depierre
UMP-RPR (Côte-d'Or, 1^e)

Né le 6 juin 1945 à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), diplômé de l'Institut d'administration des entreprises de Dijon, ancien directeur des ressources humaines, Bernard Depierre dirige un cabinet de conseil depuis 1997. Il s'est engagé dans la vie politique aux côtés de Jean-Poujade, l'ancien maire de Dijon (1971-2001). Conseiller municipal, adjoint au maire, il est aussi conseiller général du canton de Dijon 7 depuis 1994.

Jean-Jacques Descamps
UMP-DL (Indre-et-Loire, 3^e)

Né à Lille le 20 mars 1935, ingénieur des Ponts et Chaussées, Jean-Jacques Descamps a mené une carrière de cadre dirigeant, notamment dans l'industrie textile, avant de s'engager dans la vie politique. Il crée la section lilloise du club giscardien Perspectives et réalités en 1965. Il devient conseiller municipal d'opposition à Lille en 1983, puis député du Nord (UDF) en 1986. Il est secrétaire d'Etat chargé du tourisme dans le gouvernement de Jacques Chirac de 1986 à 1988. Elu



MICHEL DELEBARRE
Parti socialiste
Nord
JEAN GLAVANY
Parti socialiste
Hautes-Pyrénées
ELISABETH GUIGOU
Parti socialiste
Seine-Saint-Denis

député (UDF) de la 3^e circonscription d'Indre-et-Loire en 1993, il se rallie à Démocratie Libérale, puis gagne la mairie de Loches en 1995. En 1997, il perd son siège de député. En 1998, il est élu conseiller régional (DL) du Centre.

Eric Diard
UMP-RPR (Bouches-du-Rhône, 12^e)

Né le 21 juillet 1965 à Marseille, titulaire d'une maîtrise de droit, Eric Diard est maire de Sausset-les-Pins depuis 2001. Il est entré au RPR en 1997.

Jean Diebold
UMP-UDF (Haute-Garonne, 4^e)

Né le 22 avril 1939 à Rennes (Ille-et-Vilaine), Jean Diebold est ingénieur aéronautique. Chef Aerospatiale, il a notamment travaillé à la fin des années 1960 sur le projet Concorde. Proche de Dominique Baudis puis de Philippe Douste-Blazy, dont il a été tour à tour l'adjoint à la mairie de Toulouse, il a rejoint le RPR et commencé une carrière politique locale au début des années 1980. Conseiller général de Toulouse depuis 1985, conseiller municipal depuis 1989, il a déjà été à deux reprises député de Toulouse, de 1986 à 1988 et de 1993 à 1997.

Michel Diefenbacher
UMP-RPR (Lot-et-Garonne, 2^e)

Né le 15 juillet 1947 à Sarrebourg (Moselle), Michel Diefenbacher est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, et ancien élève de l'ENA (1972-1974). Il a démarré sa carrière en Polynésie française, avant d'être préfet dans plusieurs départements de l'Hexagone puis préfet de région. Pressenti pour être directeur de campagne du candidat Jacques Chirac à l'élection présidentielle, il avait décliné l'offre pour rester labourer le terrain à Marmande. Depuis mars 2001, il est conseiller général RPR du canton de Marmande-Ouest.

Jean Dionis du Séjour
UDF (Lot-et-Garonne, 1^{re})

Né à Agen, cet ingénieur âgé de 45 ans s'est engagé dans la vie de la cité sur les pas de Paul Chollel, l'ancien député-maire UDF d'Agen, battu aux élections municipales en 2001 par le PS Alain Veyret. Adjoint au maire et vice-président de la communauté d'agglomération de 1995 à 2001, M. Dionis du Séjour est aujourd'hui chef de file de l'opposition municipale.

Jacques Domergue
UMP (Hérault, 2^e)

Né le 25 Mars 1953 à Perpignan, Jacques Domergue est chef du service de chirurgie digestive à l'hôpital Saint-Eloi de Montpellier. Nouveau venu en politique, il briguaît à son premier mandat.

Jean-Pierre Door
UMP-RPR (Loiret, 4^e)

Né le 1^{er} avril 1942, à Sully-sur-Loire (Loiret), Jean-Pierre Door est cardiologue. Entré au conseil municipal de Montargis en 1983, il a été élu maire en 2001, en battant les communistes qui dirigeaient depuis douze ans. Il est conseiller régional depuis 1998 et préside la communauté d'agglomération de Montargis depuis 2001.

Philippe Dubourg
UMP-RPR (Gironde, 9^e)

Né le 9 juillet 1938 à Bordeaux, Philippe Dubourg est le maire d'Illats, une petite commune proche de Bordeaux, depuis vingt-cinq ans. Ce chirurgien-dentiste avait été député de Gironde de 1993 à 1997, après s'être présenté sans succès aux législatives de 1988. En 1982, il a été élu conseiller général (RPR) du canton de Podensac.

Gérard Dubrac
UMP-DL (Gers, 2^e)

Né le 10 octobre 1952 à Azéables (Creuse), pharmacien, Gérard Dubrac a été élu conseiller municipal de Condom, sous-préfecture gersoise, en 1983. Il en est le maire depuis 1995. Il est également conseiller général du canton de Condom depuis 2001.

Frédéric Dutoit
PCF (Bouches-du-Rhône, 4^e)

Né le 26 mai 1956 à Marseille (Bouches-du-Rhône), agent administratif de collectivité territoriale, Frédéric Dutoit a été premier adjoint de Guy Hermier de 1995 à 2001 dans le 8^e secteur de Marseille dans les quartiers Nord. Il l'a remplacé à la tête de la mairie du 8^e secteur, après son décès, en août 2001. Dans son testament politique, M. Hermier avait investi ce fidèle pour lui succéder au Palais Bourbon, et non pas son suppléant Jean Dufour. Frédéric Dutoit a été élu conseiller régional en 1998.

E

Marie-Hélène des Esgaulx
UMP-RPR (Gironde, 8^e)

Née le 26 mai 1950 à Dax (Landes), Marie-Hélène des Esgaulx est titulaire d'une maîtrise en sciences économiques. Ancienne conseillère juridique, elle est avocate à la cour depuis 1992. De 1983 à 1992, elle est la première adjointe au maire (div. d.) de Gujan-Mestras, commune du bassin d'Arcachon. Lors d'une élection municipale partielle, en 1992, elle présente une liste dissidente. Elle sera élue jusqu'en 2001 en tant que conseillère municipale... d'opposition. L'avocate redevient première adjointe, sans délégation, à partir de 2001. Elle est conseillère régionale depuis 1986 et présidente du groupe RPR d'Aquitaine depuis 1998. Proche de Michèle Alliot-Marie, elle est nommée, en 1999, secrétaire départementale

de Rennes (1980). Directeur de cabinet du député-maire de Laval, François d'Aubert depuis 1997 il a été assistant parlementaire (1980-1985 et 1988-1991, conseiller technique chargé des relations avec le parlement au cabinet de François Léotard (1986-1988) ainsi que chef de cabinet de la secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Christine Chauvet. Membre des jeunes giscardiens (1975-1978), M. Favennec a ensuite adhéré au Parti républicain. Il a occupé la fonction de directeur des relations extérieures de la société informatique Bull de 1991 à 1995.

Georges Fenech
UMP (Rhône, 11^e)

Né le 26 octobre 1954 à Soussse (Tunisie), Georges Fenech est diplômé de l'Ecole nationale de la magistrature. En 1980, il est nommé substitut du procureur de Vienne, puis en 1982 substitut à Point à Pitre. Il sera en suite successivement juge d'instruction à Lyon en 1984, procureur adjoint à Bourg-en-Bresse en 1995 et substitut général auprès la cour d'appel de Lyon en 1996. De 1995 à 1998, M. Fenech devient président de l'Association professionnelle des magistrats (APM) puis en 1999 président du syndicat indépendant des magistrats. Depuis le 1^{er} décembre 2001, il est en disponibilité. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la Justice.

Daniel Fidelin
UMP-DL (Seine-Maritime, 9^e)

Né le 15 mai 1948 à Fécamp (Seine-Maritime), agent général d'assurances, Daniel Fidelin est maire de Manneville depuis 1989 et conseiller général du canton de Montivilliers depuis 1991.

André Flajolet
UMP-RPR (Pas-de-Calais, 9^e)

Né le 6 décembre 1946 à Saint-Floris (Pas-de-Calais), André Flajolet, ancien professeur de philosophie, est conseiller général depuis 1985, maire de Saint-Venant depuis 1989 et conseiller régional depuis 1992. Il est également le président départemental du RPR.

Jacques Floch
PS (Loire-Atlantique, 4^e)

Né le 28 février 1938 à Bihorel (Seine-Maritime), Jacques Floch a vécu plusieurs carrières - fonctionnaire, politicien, avocat à la cour d'appel de Paris depuis 2001. Conseiller régional des Pays-de-la-Loire de 1974 à 1988, maire de Rezé de 1978 à 1999, député de Loire-Atlantique de 1981 à 1986, puis de 1988 à 1997, il avait été nommé secrétaire d'Etat aux anciens combattants du gouvernement Jospin en septembre 2001. Indigné par la suppression de cette charge, pour la première fois depuis 1920, par le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, il avait été reçu le 15 mai 2002 à ce sujet par le nouveau ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie.

Jean-Claude Flory
UMP-RPR (Ardèche, 3^e)

Né le 7 mars 1966 à Valence (Drôme), diplômé de l'Institut d'études politiques de Lyon, Jean-Claude Flory est conseiller en gestion et développement des collectivités locales, il a été élu maire de Vals-les-Bains en 1993, conseiller général du canton de Vals de 1994 à 2001 et conseiller régional en 1998.

Philippe Folliot
RPF (Tarn, 3^e)

Né le 14 juillet 1963 à Albi (Tarn), diplômé de l'Institut d'études politiques de Toulouse et titulaire d'un DEA de sciences politiques, Philippe Folliot est directeur général d'un groupe spécialisé dans le financement du logement social. Premier magistrat de Saint-Pierre-de-Trivisy de 1988 à 2000, il est conseiller général depuis 1993 et conseiller régional depuis 1997. Il a quitté le RPR au début des années 1990 pour fonder « Agir pour demain ».

Jean-Michel Fourgous
UMP-RPR (Yvelines, 11^e)

Né le 30 septembre 1953 à Montreuil (Seine-Saint-Denis), Jean-Michel Fourgous est ingénieur de formation, docteur en psychologie et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Chercheur au CNRS jusqu'en 1985, il crée une entreprise développant des logiciels de gestion. M. Fourgous est élu député RPR des Yvelines en 1993 sans avoir jusqu'alors exercé aucun mandat politique. En 1997, il est battu aux législatives par Catherine Tasca, qui devient ministre de la culture du gouvernement Jospin. Depuis 1996, à l'occasion d'élections municipales partielles, il est maire d'Elancourt.

Arlette Franco
UMP-RPR (Pyrénées-Orientales, 2^e)

Née le 1^{er} octobre 1939 à Perpignan, Arlette Franco est professeur de lettres et de philosophie. Elue conseillère municipale de Canet-en-Roussillon en 1971, elle devient maire de cette commune en 1989, et réélue en 1995 et en 2001. Elle est conseillère régionale de Languedoc-Roussillon en 1992, elle est réélue en 1998.

G

Jean-Paul Garraud
UMP-RPR (Gironde, 10^e)

Né le 27 février 1956 à Toulouse, ce magistrat a fait toutes ses études à Bordeaux. A la sortie de l'Ecole nationale de la magistrature, en 1983, il devient juge au tribunal de grande instance (TGI) de La Rochelle, de 1983 à 1985, puis juge d'instruction au TGI de Toulouse (1985-1992), et président du TGI des Sables-d'Olonne, de 1992 à 1996. En 1994, il rédige un rapport, remis au garde des sceaux, sur un projet de réforme de l'ENM. Depuis janvier 1997, il est directeur adjoint de l'ENM, chargé de la formation initiale et du recrutement. Depuis décembre 2001, M. Garraud est nommé vice-président du TGI de PARIS, mis à la disposition du président du Sénat, François Poncelet (RPR), en qualité de conseiller sur les questions juridiques. Pendant la campagne présidentielle Jacques Chirac, il a été le porte-parole de son comité de soutien girondin. Il se présentait pour la première fois à une élection législative.

Daniel Garrigue

UMP-RPR (Dordogne 2^e) Né le 4 avril 1948 à Talence (Gironde), Daniel Garrigue est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et licencié en droit public. Adhèrent de l'UDF depuis 1974, il se présente aux municipales à Bergerac en 1989 mais doit attendre 1995 pour arracher la mairie aux socialistes. De 1992 à 1998, il a été conseiller général. En 1993 il n'a pas l'investiture commune RPR-UDF mais décide de se présenter en dissident aux législatives. Il est élu député jusqu'en 1997. Depuis cette date, il est président départemental du RPR.

Jean-Jacques Gaultier
UMP-RPR (Vosges, 4^e)

Né le 13 juillet 1963 à Epinal (Vosges), Jean-Jacques Gaultier est médecin à Vitte. Candidat aux élections cantonales de 2001, à Vitte, il a été battu au second tour par René Blein (div. d.).

Nathalie Gautier
PS (Rhône, 6^e)

Née le 23 septembre 1951 à La Tronche (Isère), Nathalie Gautier est titulaire d'une maîtrise de géographie à l'Institut de géographie alpine de Grenoble et d'une maîtrise de sciences politiques à l'Institut d'études politiques de Grenoble ainsi que d'un DEA d'urbanisme et d'aménagement et du Capes d'ingénierie



PAULETTE GUINCHARD-KUNSTLER
Parti socialiste
Doubs
SÉBASTIEN HUYGHE
UMP-DL
Nord
MARYLISE LEBRANCHU
Parti socialiste
Finistère

de formation. Elle est conseillère en formation continue. Depuis 1983, M^{me} Gautier est adjointe à la mairie de Villeurbanne, chargée successivement des espaces verts, de l'urbanisme puis des paysages urbains. Conseillère à la communauté urbaine de Lyon depuis 1989, elle est aussi, depuis 1990, conseillère générale du canton de Villeurbanne-sud.

Guy Geoffroy
UMP-RPR (Seine-et-Marne, 9^e)

Né le 26 mai 1949 à Paris, titulaire d'un DESS de sciences politiques, Guy Geoffroy est professeur du lycée professionnel de Villeneuve-Saint-Georges, après avoir occupé divers postes dans l'éducation nationale et dans des collectivités. De 1992 à 1998, il a été conseiller général du canton de Combes-la-ville, dont il est le maire depuis 1995.

Alain Gest
UMP-UDF (Somme, 6^e)

Né le 27 décembre 1950 à Amiens (Somme), titulaire d'une maîtrise de droit privé, Alain Gest a été chargé de mission au Parti républicain de 1978 à 1981 avant de travailler dans le secteur privé. Consultant en formation professionnelle depuis 1997, il a été élu au conseil général de la Somme en 1985 et en est le président depuis 2001. Conseiller régional entre 1986 et 1993 et depuis 1998, il a été député de la Somme de 1993 à 1997. Il est membre de la mission interministérielle de lutte contre les sectes.

Paul Giacobbi
PRG (Haute-Corse, 2^e)

Né le 4 juin 1957 à Courbevoie (Hauts-de-Seine), Paul Giacobbi, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA, est membre de l'Assemblée de Corse depuis 1986 et président du conseil général de Haute-Corse depuis 1998. Fils de l'ancien sénateur François Giacobbi, il a été conseiller technique au cabinet du ministre du commerce et de l'artisanat de 1988 à 1990. Il a été maire de Vénaco de 1982 à 2001.

Georges Ginesta
UMP (Var, 5^e)

Agé de 59 ans, Georges Ginesta est ingénieur de l'Ecole de travaux publics de Paris. Maire de Saint-Raphaël, où il est né, depuis 1995, et président du RPR du Var, il va occuper le siège de François Léotard, député démissionnaire, dont il était le suppléant aux législatives de 1997. Il est président de la communauté de communes de Fréjus-Saint-Raphaël depuis 1999, et premier vice-président du conseil général du Var depuis 2001. Avant le premier tour des législatives, M. Ginesta s'était dit hostile à « un front républicain » pour faire barrage à l'extrême droite, se prononçant pour le maintien des candidats de l'UMP au second tour « même s'ils sont arrivés en troisième position », en cas de triangulaire avec le FN et la gauche.

Claude Girard
UMP-RPR (Doubs, 11^e)

Né le 5 août 1952 à Emagny (Doubs), diplômé de l'école nationale de Rambouillet et zootechnicien, Claude Girard est conseiller général du canton d'Audeux depuis 1982 et président du conseil général du Doubs depuis 1999. Député du Doubs entre 1993 et 1997, il a été élu au conseil régional de Franche-Comté en 1992 et en est actuellement vice-président, rapporteur général du budget.

Joël Giraud
PRG (Hautes-Alpes, 2^e)

Né le 14 octobre 1959 à Gap (Hautes-Alpes), Joël Giraud, diplômé de l'Ecole nationale supérieure des postes et télécommunications (ENSPPT) et de l'ENA, est administrateur civil hors classe. Conseiller municipal radical de gauche de l'Argentière-la-Bessée en 1986, élu maire en 1989 et réélu en 2001, il est également président de la communauté de communes.

Maurice Giro
UMP-DL (Vaucluse, 2^e)

Né le 28 avril 1932 à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), Maurice Giro débute dans le secteur bancaire, avant de fonder un groupe d'achat de magasins de bricolage.

Maire de Cavaillon (25 000 habitants) depuis dix ans, élu du conseil général du Vaucluse depuis 1988 où il siégeait parmi les divers-droite, il n'a adhéré à un parti, Démocratie libérale, qu'au début de l'année 2002. Il se présentait pour la première fois à un scrutin national.

Louis Giscard d'Estaing
UMP-UDF (Puy-de-Dôme, 3^e)

Né le 20 octobre 1958 à Paris, Louis Giscard d'Estaing est directeur général fondateur des éditions spécialisées « Etalons ». Diplômé de l'école supérieure de commerce de Rouen, d'un DESS de défense et d'un MBA, il est adjoint au maire de Chamalières depuis 2001, après avoir été conseiller municipal de Royat (1995-2001) et milité dans à Génération sociale et libérale, créée sous l'impulsion de Jean-Pierre Raffarin et de Dominique Bussereau. Militant de l'UDF depuis 1978, le fils de « VGE » marche sur les traces de son père. Il fait partie du bureau politique national de l'UDF depuis le congrès d'Angers en 2000.

Jean Glavany
PS (Hautes-Pyrénées, 3^e)

Né le 14 mai 1949 à Sceaux (Hauts-de-Seine), Jean Glavany a été chef de cabinet de François Mitterrand entre 1981 et 1988. Entre 1992 et 1993, il est secrétaire d'Etat à l'ensei-

gnement technique. En 1998, il devient le ministre de l'agriculture et de la pêche de Lionel Jospin.

Serge Grouard
UMP-RPR (Loiret, 2^e)

Né le 19 mars 1959 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'un DEA de sciences politiques, Serge Grouard a été administrateur civil au ministère de la défense puis maître de conférences à Sciences Po de 1990 à 1994. Il fut aussi conseiller technique de Jacques Chirac à la Mairie de Paris entre 1993 et 1995. Conseiller municipal d'opposition à Orléans depuis 1995, il en a été élu maire en 2001, après avoir battu le socialiste Jean-Pierre Sueur.

Elisabeth Guigou
PS (Seine-Saint-Denis, 9^e)

Née le 6 août 1946 à Marrakech (Maroc), Elisabeth Guigou a été conseillère technique au cabinet du président de la République François Mitterrand entre 1982 et 1988. De 1988 à 1990, elle est chargée de mission auprès du président. De 1990 à 1993, elle est ministre déléguée chargée des affaires européennes. Entre 1994 et 1997, elle est députée européenne. En 1997, elle est élue députée du Vaucluse. Elle n'exercera pas son mandat pour être garde des Sceaux entre 1997 et 2000 puis ministre de l'emploi et de la solidarité dans le gouvernement de Lionel Jospin.

Paulette Guinchard-Kunstler
PS (Doubs, 2^e)

Née le 3 octobre 1949 à Reugney (Doubs), Paulette Guinchard-Kunstler, titulaire d'un diplôme d'infirmière en psychiatrie, devient adjointe au maire de Besançon en 1983. Elle est élue conseillère régionale de Franche-Comté en 1986, et devient députée en 1997. En 2001, elle est nommée secrétaire d'Etat aux personnes âgées dans le gouvernement de Lionel Jospin.

H

David Habib
PS (Pyrénées Atlantiques, 3^e)

Né le 16 mars 1961 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux et cadre de PME, David Habib est suppléant du député (PS) André Labarrère. Il est président de la communauté de communes de Lacq depuis 1989, conseiller général de Lagor depuis 1992 et maire de Mourenx depuis 1995.

Emmanuel Hamelin
UPM-RPR (Rhône, 2^e)

Né le 28 décembre 1957 à Oullins (Rhône), Emmanuel Hamelin est diplômé de l'Institut de promotion du commerce. Il a été directeur général d'une société de communication avant d'exercer des fonctions de consultant puis de créer sa propre entreprise de conseil et formation en entreprise. En 1997, M. Hamelin devient le suppléant du député (RPR) Henry Chabert et entre en 1998 au conseil régional de Rhône-Alpes.

Joël Hart
UMP-RPR (Somme, 4^e)

Né le 13 juillet 1945 à Villers-Campart (Somme), instituteur puis professeur de collège, Joël Hart a été maire d'Arguel de 1971 à 1995, date à laquelle il a été élu maire d'Abbeville. Conseiller général du canton de Bernaville et conseiller régional de Picardie depuis 1982, il a été député à deux reprises, de 1986 à 1988 et de 1993 à 1997.

Michel Heinrich
UMP-RPR (Vosges, 11^e)

Né le 15 février 1946 à Thann (Haut-Rhin), Michel Heinrich exerce la profession de pharmacien à Epinal (Vosges). Conseiller municipal d'Epinal de 1983 à 1989, puis adjoint au maire, il devient le maire de la ville à partir de 1997 quand Philippe Séguin décide de quitter Epinal pour se lancer à la conquête de Paris. M. Heinrich est réélu en 2001 et accède à la vice-présidence de la communauté de communes Epinal-Golbey. Il est également membre du bureau du conseil national des villes.

Laurent Hénart
UMP (Meurthe-et-Moselle, 11^e)

Né le 15 octobre 1968 à Laxou (Meurthe-et-Moselle), Laurent Hénart est juriste. Secrétaire national de l'UDF, où il est chargé de la jeunesse et des associations, M. Hénart a fondé et présidé les jeunes radicaux de 1990 à 2008. Conseiller municipal de Nancy depuis 1995, il est devenu en 2001 adjoint au maire chargé de la culture et de la jeunesse.

Antoine Herth
UMP-UDF (Bas-Rhin, 5^e)

Né le 14 février 1963 à Séléstat (Bas-Rhin), Antoine Herth, titulaire d'un BTS de gestion agricole, gère l'entreprise familiale à Artolsheim (Bas-Rhin), dont il est adjoint au maire. Président du conseil départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) en 1993, il est élu secrétaire national du CNJA de 1994 à 1996, puis vice-président de 1996 à 1998, date à laquelle il devient secrétaire de la FDSJA. Il a été membre du Conseil économique et social de 1996 à 1998.

Danièle Hoffmann-Rispal
PS (Paris, 6^e)

Née le 22 juin 1951, Danièle Hoffman-Rispal est secrétaire-comptable de formation. Adhrente du PS depuis 1974, elle siège dans les instances fédérales depuis 1983. Aux élections législatives de 1988 et de 1993, elle a été la suppléante de Patrick Bloche, député (PS) de la 7^e circonscription. Elle est conseillère de Paris (PS) du 11^e arrondissement depuis mars 2001, adjointe au maire de Paris, chargée des personnes âgées.

Patrick Hoguet
UMP-UDF (Eure-et-Loir, 3^e)

Né le 23 mai 1940 à Montmirail (Sarthe), licencié en droit, diplômé des Hautes études commerciales (HEC), Patrick Hoguet est administrateur principal au bureau parisien de la Commission européenne. Député entre 1993 et 1997, conseiller général entre 1995 et 1998, conseiller régional en 1992 et 1993, il a été conseiller municipal à Nogent-le-Rotrou entre 1983 et 2001.

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES


Jean-Yves Hugon
UMP-UDF (Indre, 1^{er})

Né le 16 mai 1949 à Aurillac (Corrèze), M. Hugon fait son entrée en politique à l'occasion de ces élections législatives. Ce professeur certifié d'allemand au lycée Jean-Giraudoux, au centre universitaire de Châteauroux et à l'IUT d'Issoudun n'a jamais assuré de mandat d'élu. Il figurait en fin de la liste conduite par Jean-François Mayet (div. d.) qui a battu le socialiste Jean-Yves Gateaud aux municipales de 2001 à Châteauroux.

Sébastien Huyghe
UMP-DL (Nord, 5^e)

Né le 25 octobre 1969 à Béthune (Pas-de-Calais), Sébastien Huyghe est clerc de notaire et exerce dans la métropole lilloise. Il est titulaire d'un DESS de construction, urbanisme et environnement et d'un diplôme équivalent de gestion de l'Institut de l'Administration des entreprises. Jusqu'alors, il n'avait jamais brigué un mandat électif mais M. Huyghe a été le responsable régional des jeunes de DL et membre fédéral de ce parti pour le département du Nord.

Edouard Jacque
UMP-UDF (Meurthe-et-Moselle, 7^e)

Né en 1964, Edouard Jacque, directeur commercial, est maire de Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle), commune rurale du canton de Longwy, et conseiller général de Meurthe-et-Moselle depuis mars 2001.

Eric Jalton
div. d. (Guadeloupe, 1^{er})

Né le 6 février 1942 à Montpellier (Hérault), docteur en droit et administrateur de biens, Christian Jeanjean est maire de Palavas-les-Flots depuis 1989.

Yves Jégo
UMP-RPR (Seine-et-Marne, 3^e)

Né le 17 avril 1961 à Besançon (Doubs), Yves Jégo est diplômé d'études politiques. Il a occupé divers postes dans des collectivités et organismes. Elu maire de Montereau en 1995 et réélu depuis, il devient conseiller général du canton en 1998 et est invalidé l'année suivante. Il a fondé et préside l'Association nationale des villes-zones franches ainsi que l'association Seine en partage, qui fédère une cinquantaine de communes d'Ile-de-France impliquées dans la gestion du fleuve.

Maryse Joissains-Masini
UMP-div. d. (Bouches-du-Rhône, 14^e)

Née le 15 août 1942 à Toulon, titulaire d'un DESS de droit privé et de criminologie, avocate au barreau d'Aix-en-Provence, Maryse Joissains-Masini a été élue conseillère régionale dans la majorité de Jean-Claude Gaudin de 1983 à 1986. Elue, et première adjointe au maire d'Aix dans la même période, elle emporte la mairie en 2001.

Alain Joyandet
UMP-RPR (Haute-Saône, 1^{er})

Né le 15 janvier 1954 à Dijon, Alain Joyandet a été salarié de l'hebdomadaire local *La Presse de Gray* avant d'en devenir le patron et de créer en 1984 un groupe de presse à partir de cette base. Conseiller général de Vesoul-ouest depuis 1992, il est maire de Vesoul depuis juin 1995. Sénateur de Haute-Saône depuis septembre 1995, il est devenu l'homme fort de la droite dans ce département après les ennuis judiciaires de son parrain en politique, Christian Bergelin, dont il est le successeur dans la circonscription de Vesoul-Gray.

Mansour Kamardine
UMP-RPR (Mayotte, 1^{er})

Né le 23 mars 1959, Mansour Kamardine, ancien inspecteur de police, entre en politique comme secrétaire de mairie dans la commune d'Accoua en 1978. Il est élu maire de Sada en 1983. Devenu avocat, il se présente aux cantonales de 1994, est élu et reconduit en mars 2001. Premier vice-président du conseil général de Mayotte, il avait été battu aux législatives de 1997.

Patrick Labaune
UMP-RPR (Drôme, 1^{er})

Né le 13 juin 1951 à Paris, Patrick Labaune est enseignant. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, titulaire d'un doctorat en sciences politiques à Paris, il a enseigné à l'IEP de Grenoble. Maire de Valence depuis 1995, élu député la même année, jusqu'à la dissolution de 1997, il avait alors abandonné son poste de conseiller général pour éviter le cumul des mandats.

Yvan Lachaud
UDF (Gard, 1^{er})

Né en mars 1954, Yvan Lachaud, certifié en mathématiques et directeur d'un établissement privé d'enseignement supérieur à Nîmes, est le premier adjoint au maire RPR de Nîmes, Jean-Paul Fournier, avec lequel il a enlevé en 2001 cette mairie au Parti communiste. Président de la fédération UDF du Gard, il revendique son indépendance et n'a pas intégré le groupe municipal UMP constitué avant les législatives par la majorité municipale nimoise, préférant attendre la constitution nationale du mouvement à l'automne. Candidat malheureux aux législatives de 1997, il est devenu conseiller régional en 1998.

Jean-Christophe Lagarde
UDF (Seine-Saint-Denis, 5^e)

Né le 4 octobre 1967 à Châtelleraut (Vienne), licencié d'histoire, ancien collaborateur parlementaire de Marc-Philippe Daubresse, Jean-Christophe Lagarde est élu conseiller municipal de Drancy en 1989, réélu en 1995. Devenu conseiller régional d'Ile-de-France en 1998, il

conquiert Drancy au premier tour aux élections municipales de 2001 et est élu dans le canton du Bourget en 2001.

Marguerite Lamour
UMP-UDF (Finistère, 3^e)

Née le 12 juin 1956 à Ploudalmezeau (Finistère), capacitaine en droit et assistante administrative, Marguerite Lamour a été élue conseillère municipale de Ploudalmezeau en 1989. Devenue adjointe au maire en 1995, chargée de l'enfance et des affaires scolaires, elle a été élue conseillère régionale en 1998 et maire en 2001.

Jack Lang
PS (Pas-de-Calais, 6^e)

Né le 2 septembre 1939 à Mirecourt (Vosges), l'ancien ministre de l'Éducation nationale de Lionel Jospin prend la relève du député sortant, Dominique Dupilet (PS), qui a choisi de ne pas se représenter dans son fief, le littoral de Boulogne à Calais, ancré à gauche. L'ancien maire de Blois a, lui, renoncé à solliciter un nouveau mandat de député dans la 1^{re} circonscription du Loir-et-Cher, après son échec aux municipales en mars 2001. Ministre de la culture de tous les gouvernements socialistes de François Mitterrand, M. Lang a dirigé le Théâtre universitaire de Nancy, de 1963 à 1972, puis le Théâtre national de Chaillot, de 1972 à 1974.

Pierre Lang
UMP-DL (Moselle, 8^e)

Né le 13 juin 1947 à Creutzwald (Moselle), Pierre Lang, pharmacien et directeur d'un laboratoire d'analyses médicales, est maire, depuis 1995, de Freyming-Merlebach et président du district. Député de Moselle de 1993 à 1997, il est devenu conseiller régional de Lorraine en octobre 2001.

Jean Lassalle
UDF (Pyrénées-Atlantiques, 4^e)

Né le 3 mai 1955 à Lourdiols-Ichères (Pyrénées-Atlantiques), technicien agricole, Jean Lassalle est maire de sa commune natale depuis 1977, conseiller général du canton d'Accous depuis 1982, vice-président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques. Depuis 2001, il préside l'association des maires du département.

Jean-Yves Le Bouillonnet
PS (Val-de-Marne, 11^e)

Né en septembre 1950 à Cachan, Jean-Yves Le Bouillonnet en est aujourd'hui le maire et le conseiller général. Titulaire d'une maîtrise en droit, il est avocat. Adjoint au maire depuis 1983, premier adjoint depuis 1992, il a succédé à Jacques Carat (PS) en 1998. Il est également vice-président de la communauté d'agglomérations du Val de Bièvre, chargé de la politique de la ville. Il préside l'OPAC du Val-de-Marne et siège au conseil d'administration de l'Association des maires de France.

Marylise Lebranchu
PS (Finistère, 4^e)

Née le 25 avril 1947 à Loudéac (Côtes-du-Nord), Marylise Lebranchu est députée du Finistère depuis 1997. Mais elle n'aura finalement pas exercé son mandat puisqu'elle a passé les cinq années suivantes au sein du gouvernement de Lionel Jospin dont elle est d'abord secrétaire d'Etat aux PME avant d'en être la garde des sceaux à partir de 2000. En 1995 et en 2001, M^{me} Lebranchu a été élue maire de Morlaix.

Brigitte Le Brethon
UMP-RPR (Calvados, 1^{er})

Née le 8 mars 1951 à Campeaux (Calvados), Brigitte Le Brethon est professeur d'économie dans un lycée privé de Caen. Militante de l'Union des jeunes pour le progrès dès l'âge de 17 ans elle est maire-adjointe chargée des affaires sociales à partir de 1984 puis élue maire de Caen aux municipales de mars 2001. Conseillère régionale de Basse-Normandie depuis 1998, elle en est vice-présidente, elle a en outre siégé au conseil général du Calvados de 1985 à 1998.

Robert Lecou
UMP-UDF (Hérault, 4^e)

A 51 ans, Robert Lecou s'est imposé dans l'un des bastions socialistes du département. Ce licencié en histoire-géographie a été secrétaire général de la mairie de Lodève de 1976 à 1989, avant de rejoindre le privé pour diriger une clinique de la ville pendant trois ans. Elu premier adjoint au maire de Lodève en 1990, il est tête de liste UDF aux municipales de 1995 et l'emporte au premier tour. Réélu maire en 2001, il est également conseiller général.

Jean-Marc Lefranc
UMP-UDF (Calvados, 5^e)

Né le 29 février 1947, Jean-Marc Lefranc est conseiller général du Calvados depuis 2001. Il a été maire de Grandcamp-Maisy (Calvados) de 1989 à 2001. Conseiller régional de Basse-Normandie depuis 1998, il y est président de la commission chargée de l'agriculture, de l'environnement, des parcs et du littoral.

Marc Le Fur
UMP-RPR (Côtes-d'Armor, 3^e)

Né le 28 novembre 1956 à Dakar (Sénégal), diplômé de l'ENA, Marc Le Fur est sous-préfet. Il a été député de Lamballe-Loudéac entre 1993 et 1997. Il est conseiller régional de Bretagne depuis 1998 et conseiller général de Quintin depuis 2001.

Jacques Le Guen
UMP-RPR (Finistère, 5^e)

Né le 8 mars 1958, Jacques Le Guen est conseiller général du canton de Pouescat depuis 1998 et adjoint au maire de Plounevez-Lochrist.

Michel Lejeune
UMP-RPR (Seine-Maritime, 12^e)

Né le 21 août 1946 à Auvers-le-Hamon (Sarthe), diplômé de l'École vétérinaire de Maisons-Alfort, Michel Lejeune est conseiller municipal de Forges-les-Eaux depuis 1983, maire depuis juin 1995 et conseiller général du canton de Forges-les-Eaux depuis 1994.

Dominique Le Mener
UMP-RPR (Sarthe, 5^e)

Né le 12 novembre 1958 au Mans, Dominique Le Mener est vice-président du conseil régional des Pays de la Loire, président de la commission du développement économique et vice-président du conseil général de la Sarthe. Assistant parlementaire de 1983 à 1992, il a été conseiller municipal du Mans de 1989 à 2001.

Jean Lemièrre
UMP (Manche, 5^e)

Né le 9 octobre 1946 à Cherbourg, Jean Lemièrre a fait son apparition dans le paysage politique cherbourgeois en 2001, année où il a été élu conseiller général RPR de la Manche dans le canton de Cherbourg-Octeville. Depuis 2001, il est aussi conseiller municipal de l'opposition dans cette même ville et conseiller communautaire de la communauté urbaine de Cherbourg-Octeville. Directeur de l'IUT de Cherbourg-Octeville depuis dix ans, M. Lemièrre est agrégé de lettres et enseignant depuis 1972.

Gérard Léonard
UMP-RPR (Meurthe-et-Moselle, 2^e)

Né le 1^{er} juillet 1945 à Lyon, M. Léonard a été assistant à la faculté de droit de Nancy. Maire de Saint-Max depuis 1983, il est élu député en 1986 et siège jusqu'en 1997. Membre de la commission des lois, il est désigné en 1993 par le groupe RPR comme rapporteur pour avis du budget de la police. Il préside par ailleurs le groupe Amitié France-Liban de 1993 à 1997. Elu conseiller régional de Lorraine en 1992, réélu en 1998, il est vice-président délégué à l'aménagement du territoire et aux sports.

Jean-Louis Léonard
UMP-RPR (Charente-Maritime, 2^e)

Né le 24 juillet 1950 à Besançon (Doubs), ingé-


MARIE-JOSÉE ROIG

UMP-RPR
 Vaucluse
SÉGOLENE ROYAL
 Parti socialiste
 Deux-Sèvres
VALÉRIE PÉCRESSÉ
 UMP-RPR
 Yvelines

Gabrielle Louis-Carabin
UMP-RPR (Guadeloupe, 2^e)
M
Daniel Mach
UMP-UDF (Pyrénées-Orientales, 1^{er})

Né le 4 décembre 1955 à Perpignan, autodidacte, Daniel Mach est agent commercial. Il est élu conseiller municipal de Pollestres en 1989 et devient maire de cette commune en 1995, réélu en 2001.

Richard Mallié
UMP-DL (Bouches-du-Rhône, 10^e)

Né le 26 octobre 1948, chirurgien-dentiste, Richard Mallié a été élu conseiller municipal d'opposition de Bouc-Bel-Air, petite cité entre Aix et Marseille, en 1983. Il en est le maire depuis 1989. En 2001, il a été élu conseiller général d'un canton qui était détenu par les communistes.

Jean-François Mancel
UMP-div. d. (Oise, 2^e)

Né le 1^{er} mars 1948 à Beauvais, Jean-François Mancel, ancien élève de l'ENA, a été élu député pour la première fois en 1978. Député européen de 1984 à 1986, de nouveau député de l'Oise de 1986 à 1997, il a été secrétaire général adjoint du RPR de 1994 à 1995. Il a été exclu du parti gaulliste à la suite de son rapprochement avec le Front national aux élections cantonales de 1998.

Louis-Joseph Manscour
PS (Martinique, 1^{er})
Hervé Mariton
UMP-DL (Drôme, 3^e)

Né le 5 novembre 1958 à Alger, Hervé Mariton est ingénieur en chef des instruments de mesure. Diplômé de l'École polytechnique et de l'Institut d'études politiques de Paris, il est conseiller régional depuis 1986 et maire de Crest depuis 1995. Député de la 3^e circonscription de la Drôme de 1993 à 1997, il a été le plus proche défenseur de Charles Millon lors de son alliance avec le FN, en 1998, pour tenter de conserver la présidence de la région Rhône-Alpes.

Muriel Marland-Militello
UMP-RPR (Alpes-Maritimes, 2^e)

Née le 17 juillet 1943, Muriel Marland-Militello a une maîtrise de droit public et un DESS de sciences politiques. Elle est l'épouse du préfet Philippe Marland, actuel directeur de cabinet de la ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, et ancien préfet des Alpes-Maritimes (1995-1999) puis préfet de la région Alsace. De 1995 à 1999, M^{me} Marland-Militello s'implique dans la vie culturelle de Nice tout en apportant son soutien à plusieurs associations caritatives.

Alain Marty
UMP (Moselle, 4^e)

Agé de 55 ans, Alain Marty est gynécologue à Sarrebourg. Il a succédé en 1989 à l'ancien premier ministre gaulliste Pierre Messmer à la mairie de Sarrebourg, après avoir été son premier adjoint entre 1983 et 1989. Candidat malheureux aux élections législatives de 1993 et 1997, M. Marty est devenu conseiller général du canton de Sarrebourg en 1998. Il avait commencé sa carrière politique en 1971 comme conseiller municipal à Vic-sur-Seille (Moselle).

Alain Marsaud
UMP-RPR (Haute-Vienne, 1^{er})

Né le 8 mars 1949 à Limoges (Haute-Vienne),

d'une société d'armement de grande pêche, Edouard Leveau est conseiller municipal de Dieppe depuis 1983 et a été élu maire en 2001. Conseiller général du canton de Dieppe-ouest depuis 1989, M. Leveau a été député de la 11^e circonscription de la Seine-Maritime de 1993 à 1997.

Geneviève Lévy
UMP-DL (Var, 1^{er})

Née à Marseille en 1948, Geneviève Lévy a vécu à La Seyne-sur-Mer avant d'obtenir une maîtrise de droit privé à la faculté d'Aix-en-Provence, puis un diplôme d'études juridiques appliquées à la construction et à l'habitation à Paris. Suppléante d'un candidat UDF dissident aux législatives de 1997 dans la 2^e circonscription du Var, elle a ensuite adhéré à DL, avant de décrocher son premier mandat aux élections municipales de 2001. Elle est depuis un an la deuxième adjointe au maire de Toulon, Hubert Falco (DL), son mentor, tombé de l'ancien maire Jean-Marie Le Chevallier (ex-FN). Cette expert immobilier, toute fraîche en politique, est chargée de la mairie du patrimoine et de la solidarité et elle est conseillère au sein de la communauté de communes Toulon-Provence Méditerranée.

Gérard Lorgeoux
UMP-div. d. (Morbihan, 3^e)

Né le 21 août 1943 à Plumelin (Morbihan), Gérard Lorgeoux dirige plusieurs hebdomadaires, dont La Gazette du Centre Morbihan, Le Plôermelais, Le Pontivy Journal et Le Courrier indépendant à Loudéac (Groupe Ouest-France). Gérard Lorgeoux est également maire RPR de Locminé (Morbihan) depuis 1995. Conseiller général (RPR) du Morbihan, élu dans le canton de Locminé depuis 1992, il succède à Jean-Charles Cavallé, député RPR devenu président du conseil général du Morbihan, qui ne se représentait pas.

magistrat, procureur et juge d'instruction, Alain Marsaud a été appelé, en 1986, par Charles Pasqua, ministre de l'intérieur de la première cohabitation, à diriger le service central de lutte antiterroriste. Entre 1989 et 1992, il a été conseiller du président du Sénat, Alain Poher, pour les affaires de sécurité intérieure et extérieure. Député de la Haute-Vienne de 1993 à 1997, conseiller général de Limoges depuis 1993, il a été conseiller municipal d'opposition de 1995 à 2001. Il s'est mis en disponibilité pour intégrer le groupe Vivendi.

Philippe Martin
PS (Gers, 1^{er})

Né le 22 novembre 1953 à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine), titulaire d'un DEA de droit des affaires, Philippe Martin a exercé différentes responsabilités dans des cabinets ministériels socialistes à partir de 1983. Son arrivée dans le Gers date du 28 octobre 1992, date à laquelle il est nommé préfet avant d'être « muté » dans le département voisin des Landes, le 1^{er} septembre 1994. Nommé préfet hors cadre en octobre 1995, ce fabiussien a été élu conseiller général de Valence-sur-Baise en 1998 et, dans la foulée, président du conseil général du Gers.

Henriette Martinez
UMP-RPR (Hautes-Alpes, 1^{er})

Née le 10 juillet 1949 à Laragne (Hautes-Alpes), Henriette Martinez a été professeur certifié d'italien jusqu'en 1993. Conseillère municipale de Laragne-Montéglin en 1989, elle en est devenue maire en 1991, à la mort de son prédécesseur, auquel elle a également succédé au conseil général. Conseillère régionale en 1992, élue en 1993 première femme députée des Hautes-Alpes, elle avait été battue en 1997.

Christophe Masse
PS (Bouches-du-Rhône, 8^e)

Né le 16 novembre 1963 à Marseille, titulaire d'une licence de droit, Christophe Masse a été élu conseiller général des Bouches-du-Rhône en 1998, dans le canton voisin de celui de son père Marius, dont il brigue la succession à l'Assemblée nationale pour la première fois. Son grand-père, Jean Masse, fut aussi conseiller général, municipal et député. Christophe Masse est conseiller municipal de Marseille.

Jean-Claude Mathis
UMP-RPR (Aube, 2^e)

Né le 15 août 1939 à Bouzonville (Moselle), ingénieur de formation, Jean-Claude Mathis dirige une société vinicole aux Riceys, commune dont il est le maire depuis 1989. Conseiller général de l'Aube depuis 1998, conseiller régional entre 1998 et 2001, il préside l'organisme HLM de l'Aube. Il est secrétaire de l'association des maires du département.

Christian Ménard
UMP-UDF (Finistère, 6^e)

Né le 7 avril 1946 à Quimper (Finistère), médecin, Christian Ménard est maire de Châteaufort-du-Faou depuis 1989 et conseiller régional depuis 1998.

Alain Merly
UMP-UDF (Lot-et-Garonne, 3^e)

Né en 1954, Alain Merly, agent technico-commercial et ancien troisième ligne du SU Agen, est maire de Prayssas depuis 1995, conseiller général depuis 1992 et vice-président du conseil général depuis 1998.

Denis Merville
UMP-div. d. (Seine-Maritime, 6^e)

Né le 16 mars 1947 à Saint-Laurent-de-Brévedent (Seine-Maritime), licencié en sciences économiques, inspecteur des impôts et diplômé de l'École nationale des impôts, Denis Merville a été conseiller technique auprès d'Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat d'octobre 1976 à mai 1978, puis chargé de mission


JEAN-JACK QUEYRANNE

Parti socialiste
 Rhône
ERIC RAOULT
 UMP-RPR
 Seine-Saint-Denis
NICOLAS PERRUCHOT
 UDF
 Loir-et-Cher

auprès de Jacques Legendre, secrétaire d'Etat de mai 1978 à mai 1981. Maire de Sainneville-sur-Seine depuis 1977, conseiller général du canton de Saint-Romain-de-Colobos depuis 1982, conseiller régional de mai 1985 à avril 1991, député de la 6^e circonscription de Seine-Maritime de 1993 à 1997, M. Merville est secrétaire général adjoint de l'Association des maires de France.

Damien Meslot
UMP (Territoire de Belfort, 1^{er})

Né le 11 novembre 1964 à Belfort, M. Meslot, diplômé d'un DESS de droit, est conseiller municipal de Belfort depuis 1995. Cadre de banque, il est aussi conseiller général depuis 1992. De 1993 à 1997, il est suppléant du député (RPR) Jean Rosselot.

Kléber Mesquida
PS (Hérault, 5^e)

Né le 3 août 1945 à Douaouda (Algérie), ingénieur de formation, Kléber Mesquida a été maire du village de Creissan de 1977 à 1995. Il est vice-président du conseil général de l'Hérault et maire de Saint-Pons-de-Thomières depuis 1995.

Marie-Anne Montchamp
UMP-RPR (Val-de-Marne, 7^e)

Née en 1957, à Tulle (Corrèze), Marie-Anne Montchamp est titulaire d'un DESS de ressources humaines et de maîtrises de linguistique. Elle dirige une société de conseil en ressources humaines. Elue au conseil municipal de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) en 2001, elle est première adjointe au maire et vice-présidente de la communauté d'agglomération de la vallée de la Marne, chargée du développement économique et de l'insertion.

Nadine Morano
UMP-UDF (Meurthe-et-Moselle, 5^e)

Née en 1964, titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) d'information, communication et organisation des entreprises, Nadine Morano est responsable depuis 1999 de la communication du parc naturel de Lorraine. Elle a été déléguée des Jeunes RPR du département de 1986 à 1989 et assistante du responsable régional du RPR, Gérard Léonard, de 1992 à 1999.

Pierre Morel à L'Huissier
UMP-DL (Lozère, 2^e)

Né le 21 décembre 1958 à Strasbourg (Bas-Rhin), titulaire d'un DEA de droit public et de sciences politiques, avocat de formation spécialisée dans le droit des collectivités locales, Pierre Morel à L'Huissier a enseigné à la faculté de droit de Montpellier de 1983 à 1985 puis travaillé dans une entreprise de Nîmes, de 1985 à 1986. Il est depuis 1986 le collaborateur de Jacques Blanc à la présidence du conseil régional de Languedoc-Roussillon. Elu conseiller général de Fournels (Lozère) en 1998, il en est maire depuis mars 2001.

Georges Mothron
UMP-RPR (Val-d'Oise, 5^e)

Né le 5 avril 1948 à Argenteuil, responsable des ventes dans plusieurs entreprises, Georges Mothron est membre du RPR depuis 1977. Elu député en 1993, il est battu par Robert Hue en 1997. Conseiller régional d'Ile-de-France depuis 1998, il a enlevé au PCF la municipalité d'Argenteuil en 2001. Il a été membre du Conseil économique et social de 1997 à 1998.

Etienne Mourrut
UMP-RPR (Gard, 2^e)

Né en 1940, ancien employé à la Compagnie des Salins du Midi d'Aigues-Mortes, commerçant, Etienne Mourrut est maire du Grau-du-Roi depuis 1983. Conseiller général du canton d'Aigues-Mortes depuis 1985, il a été conseiller régional du Languedoc-Roussillon de 1986 à 1992. Il a été élu, le 16 juin, député de la 2^e circonscription du Gard, celle de Beaucaire-Saint-Gilles.

N
Jean-Marc Nesme
UMP-UDF (Saône-et-Loire, 2^e)

Né le 23 mars 1943 à Lyon, Jean-Marc Nesme est sous-directeur de la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, en disponibilité. Licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Suite de la page 35

Christophe Payet
PS (Réunion, 4^e)

Né le 10 janvier 1940 à Cilaos, cet enseignant, militant socialiste de longue date, est élu maire de Petite-Ile en 1983 et conseiller général en 1988. En 1994, il est élu président du conseil général. Réélu aux cantonales de 2001, il perd la présidence au profit de la droite.

Valérie Péresse
UMP-RPR (Yvelines, 2^e)

Née le 14 juillet 1967 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Valérie Péresse est membre du Conseil d'Etat. Diplômée de l'Ecole des hautes études commerciales, ancienne élève de l'ENA (1990-1992), elle a été auditrice au Conseil d'Etat (1992), maître des requêtes (1995), commissaire du gouvernement près l'Assemblée du contentieux (1995-1998).



SIMON RENUCCI
Partisocialiste
Corse-du-Sud
FRÉDÉRIC DE SAINT-SERNIN
UMP-RPR
Dordogne
JEAN-MARIE SERMIER
UMP-UDF
Jura

Secrétaire général du conseil supérieur de l'Agence France-Presse, M^{me} Péresse est, depuis 1998, chargée de mission à l'Elysée, où elle traite des questions liées à la société de l'information, à la politique de la ville et à la réforme de l'Etat.

Philippe Pémezec
UMP-RPF (Hauts-de-Seine, 12^e)

Né le 25 septembre 1955 à Granville (Manche), Philippe Pémezec est titulaire d'une maîtrise de droit fiscal. Ancien chef de cabinet de Patrick Devedjian à Antony, il conquiert en 1989 la mairie du Plessis-Robinson, fief communiste depuis 1946. Elu conseiller général en 1992, il est depuis 1998 vice-président de l'Assemblée départementale et a rejoint en 1999 le RPF de Charles Pasqua.

Pierre-André Périssol
UMP-RPR (Allier, 1^{er})

Né le 30 avril 1947 à Nice (Alpes-Maritimes), polytechnicien et ingénieur des Mines, Pierre-André Périssol a toujours travaillé sur les questions de logement. L'ancien conseiller (CDS) de Paris passé au RPR a été nommé dans le gouvernement Juppé, de 1995 à 1997, comme ministre délégué au logement. Auteur d'une loi qui porte son nom, député de l'Allier (1993-1995), maire de Moulins depuis 1995, vice-président du conseil régional d'Auvergne depuis 1998, il a publié *En mal de toit* (L'Archipel, 1995) et *A bonne école* (Plon, 2002).

Nicolas Perruchot
UDF (Loir-et-Cher, 1^{er})

Né le 9 juillet 1966 à Paris, Nicolas Perruchot est diplômé d'une école de commerce et titulaire d'un Master of business administration de l'université de Washington. Consultant en stratégie d'entreprise, il entre au conseil municipal de Blois en octobre 1998 à la suite du décès d'un élu de la liste d'opposition de droite. Elu conseiller général du canton de Blois-3 en octobre 2000 lors d'une élection partielle, il devient maire de Blois en mars 2001 après avoir réalisé l'union des droites entre les deux tours : dans une triangulaire avec le Front national, il l'emporte de 37 voix sur le maire sortant et ministre de l'éducation, Jack Lang.

Christian Philip
UMP-UDF (Rhône, 4^e)

Né le 2 octobre 1948 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Christian Philip est diplômé de l'IEP de Paris, docteur en droit de l'université Paris-II et agrégé de droit public. Il fut professeur à la faculté de droit du Mans, administrateur provisoire de l'université du Maine, membre du jury du concours de l'ENA, et professeur à Lyon-III. En 1986, M. Philip a été nommé directeur des enseignements supérieurs au ministère de l'éducation nationale et, en 1989, recteur de l'académie de Reims, puis, en 1992, de Clermont-Ferrand. De 1993 à 1995, il a été le directeur du cabinet du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon. Conseiller régional en Rhône-Alpes de 1986 à 1989, il est nommé, en 1995, premier adjoint de Raymond Barre à la mairie de Lyon. En 1998, il devient conseiller général. En mars 2001, après la défaite de la droite aux élections municipales de Lyon, il emporte la mairie du 3^e arrondissement de Lyon.

Michel Piron
UMP-UDF (Maine-et-Loire, 4^e)

Né le 15 mars 1943 à Saumur (Maine-et-Loire), Michel Piron est titulaire d'une licence de philosophie. Professeur de français au collège de Thouarcé, il devient maire de cette commune en 1983 et a été depuis régulièrement réélu. En 1989, il crée une entreprise d'emballages qu'il a revendue en 2000, avant son élection au conseil général en 2001. M. Piron préside l'association des maires du département. Son investiture par l'UMP a été décidée en concertation avec l'ancien garde des sceaux d'Edouard Balladur, Pierre Méhaignerie. Avant le premier tour des législatives, il avait passé un accord avec le RPR Jean-Paul Hugot, pour éviter le scénario de la triangulaire de 1997, qui avait profité au Vert Jean-Michel Marchand.

Bérengère Poletti
UMP-RPR (Ardennes, 1^{er})

Née le 15 octobre 1959 à Biencourt-sur-Orge (Meuse), sage-femme de profession, Bérengère Poletti est conseillère municipale de Charleville-Mézières depuis 1995 et vice-présidente du conseil régional de Champagne-Ardenne depuis 1998.

Axel Poniatowski
UMP-DL (Val-d'Oise, 2^e)

Né le 3 août 1951 à Rabat (Maroc), Axel Poniatowski devient maire de l'Isle-Adam en 1999, succédant à son père, Michel Ponia-

towski, démissionnaire. Il est réélu en 2001. Il est élu conseiller général du canton en octobre 1999 à la faveur de la démission, pour raisons de santé, de Jean-Paul Nombrot, et réélu en 2001.

Josette Pons
UMP-DL (Var, 6^e)

Née en 1947, Josette Pons a été élue maire de Saint-Cyr-sur-Mer en 1985, après avoir été successivement conseillère municipale (1977) puis adjointe (1983). Elle est conseillère générale du Var depuis 1988 et maire du Beausset depuis 1995. Elle est également vice-présidente du conseil général du Var et vient de battre, dans la 6^e circonscription de ce département, le député PS sortant, Guy Menut.

Christophe Priou
UMP-RPR (Loire-Atlantique, 7^e)

Né le 2 mai 1958 à Nantes, M. Priou est diplômé

Catherine Réveillon
UMP-RPR (Tarn, 2^e)

Née le 22 avril 1950 à Bourg-en-Bresse (Ain), autodidacte, Catherine Réveillon est actuellement directrice générale d'une entreprise de matériel médical. Elle est conseillère régionale de Midi-Pyrénées depuis 1998.

Dominique Richard
UMP-UDF (Maine-et-Loire, 2^e)

Né le 29 novembre 1954 à Cholet (Maine-et-Loire), Dominique Richard, titulaire d'une maîtrise de droit public, s'est d'abord engagé au Mouvement des jeunes démocrates sociaux. Assistant parlementaire du sénateur Jean Sauvage (CDS) de 1978 à 1983, il l'a suivi comme directeur du cabinet à la présidence du conseil général jusqu'en 1994 et a conservé le même poste avec Edmond Alphandéry jusqu'en 1996. Il occupe, depuis, un poste de chargé de communication au ministère de la recherche. Elu conseiller régional sur la liste d'Hervé de Charette (UDF) en 1998, il a été battu aux municipales, à Angers, en 2001.

Jérôme Rivière
UMP-DL (Alpes-Maritime, 1^{er})

Né le 8 juillet 1964, Jérôme Rivière est chef d'entreprise. Il fonde en 1988 le Mouvement des jeunes républicains, dont il devient secrétaire général. En 1989, François Léotard lui demande de rejoindre son cabinet comme chargé de mission. Il sera chef adjoint de son cabinet au ministère de la défense (1993-1995), puis chef de son cabinet à la présidence de l'UDF (1996-1997). Suppléant du doyen de l'Assemblée nationale élue en 1997, Charles Ehrmann, il siège au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 1998.

Chantal Robin-Rodrigo
PRG (Hautes-Pyrénées, 2^e)

Née le 4 août 1948, directrice du Crédit immobilier des Pyrénées depuis 1979, Chantal Robin-Rodrigo a été conseillère municipale à Tarbes entre 1983 et 2001. Suppléante de Jean Glavany dans la 3^e circonscription, elle est entrée à l'Assemblée nationale en novembre 1998 à la faveur de la nomination du député socialiste au gouvernement. Conseillère générale du canton de Tarbes-2 depuis 1998, elle vient d'enlever le siège de la 2^e circonscription.

Camille de Rocca-Serra
div. d. (Corse-du-Sud, 2^e)

Né le 21 mai 1954 à Porto-Vecchio (Corse-du-Sud), Camille de Rocca-Serra est administrateur de sociétés. Conseiller général de Porto-Vecchio depuis 1992, il devient maire de la commune en 1998. Conseiller territorial depuis 1998, M. de Rocca-Serra est président du groupe Le Rassemblement de l'Assemblée de Corse depuis 1998. Membre du RPR, il n'a pas obtenu l'investiture de l'UMP, qui lui a préféré le député sortant, Roland Francisci.

Marie-Josée Roig
UMP-RPR (Vaucluse, 1^{er})

Née le 12 mai 1938 à Perpignan (Pyrénées-Orientales), ancien professeur de lettres, Marie-Josée Roig a été conseillère municipale d'opposition pendant douze ans avant d'enlever la mairie d'Avignon au PS en 1995. Elle a été très largement réélue maire d'Avignon en mars 2001 en battant M^{me} Guigou (63 % contre 36 %), devenant une figure emblématique de la génération de terrain vantée par le chef de l'Etat. Elle vient de récupérer le siège de députée que lui avait ravi de justesse la socialiste Elisabeth Guigou en 1997. M^{me} Roig, qui a souvent dénoncé « la ringardise du cumul des mandats », va devoir abandonner son mandat de conseillère régionale de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Jean-Marie Rolland
UMP-div. d. (Yonne, 2^e)

Né le 25 septembre 1950, Jean-Marie Rolland s'est installé comme médecin à Vermenton (Yonne) en 1978. Il devient maire de Vermenton en 1989 et a été constamment réélu depuis. Il est élu conseiller général du canton de Vermenton en 1992 et réélu dès le premier tour en 1998.

Serge Roques
UMP-DL (Aveyron, 2^e)

Né le 11 juin 1947 à Albi, Serges Roques est médecin hospitalier. Maire de Villefranche-de-Rouergue depuis 2001, il a déjà exercé un mandat de député de 1993 à 1997.

Philippe Rouault
UMP-UDF (Ille-et-Vilaine, 3^e)

Né le 17 décembre 1962 à Rennes (Ille-et-Vilaine), titulaire d'un DEA d'agronomie, ingénieur en protection de l'environnement, Philippe Rouault est maire de Pacé depuis 1995 et conseiller général du canton de Rennes-nord-ouest depuis 2001.

Jean-Marc Roubaud
UMP-RPR (Gard, 3^e)

Né le 18 juin 1951 à Alger, pharmacien, Jean-Marc Roubaud est devenu conseiller municipal de Villeneuve-lès-Avignon en 1989, avant d'être élu maire de cette ville en 1995 et réélu en 2001.

Michel Roumégoux
UDF (Lot, 1^{er})

Né le 10 janvier 1948 à Figeac (Lot), vétérinaire, Michel Roumégoux a été élu conseiller municipal d'opposition à Cahors en 1989, avant de devenir maire de cette ville, en 2001. Conseiller général depuis 1992, il vient de prendre sa revanche sur les législatives de 1997 en battant Bernard Charles (PRG).

Max Roustan
UMP-DL (Gard, 4^e)

Né le 29 septembre 1944 à Saint-Julien-les-Rosiers, professeur dans l'enseignement technique, Max Roustan est maire d'Alès depuis 1995. Député de 1993 à 1997, il est vice-président du conseil régional depuis 1998.

Xavier de Roux
UMP-UDF (Charente-Maritime, 3^e)

Né le 4 décembre 1940 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), avocat d'affaires, Xavier de Roux a été député de la Charente-Maritime entre 1993 et 1997. Il est maire de Chantiers, près de Saintes (Charente-Maritime).

Patrick Roy
PS (Nord, 10^e)

Né le 30 août 1957 à Denain (Nord), Patrick Roy est titulaire d'un DUT de gestion. Après avoir travaillé dans une menuiserie industrielle de Cambrai, il est devenu instituteur en 1982, métier qu'il exerce toujours à Denain. Adjoint au maire communiste de la ville, M. Roy a été élu aux cantonales de mars 2001 au détriment d'un candidat du PCF. Il est secrétaire de la section socialiste de Denain et membre du conseil fédéral du PS dans le Nord.

Ségolène Royal
PS (Deux-Sèvres, 2^e)

Née le 22 septembre 1953 à Dakar, Ségolène Royal est députée des Deux-Sèvres depuis 1988, avec des interruptions pour avoir participé à plusieurs gouvernements. Entre 1992 et 1993, elle est ministre de l'environnement, entre 1997 et 2000, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, avant d'être ministre déléguée à la famille et à l'enfance au sein du gouvernement de Lionel Jospin.

S

Martial Sadiet
UMP-DL (Haute-Savoie, 3^e)

Né le 15 octobre 1969 à Bonneville (Haute-Savoie), titulaire d'un brevet de technicien supérieur en production agricole et horticole, Martial Sadiet a passé dix ans à la chambre d'agriculture avant de devenir directeur de l'organisation des producteurs de fruits de Haute-Savoie. Elu conseiller municipal de Bonneville en 1995, il en est devenu maire en 2001.

Francis Saint-Léger
RPR-diss. (Lozère, 1^{er})

Né le 22 février 1957 à Mende (Lozère), Francis Saint-Léger est ingénieur des Arts et Métiers. Directeur des services techniques de la commune de Mende, il est maire de Rieurtort-de-Randon (Lozère) depuis 1989 et conseiller général de Saint-Amans depuis 1992. Il est secrétaire départemental du RPR en Lozère.

Frédéric de Saint-Sernin UMP-RPR (Dordogne, 3^e)

Né le 14 février 1958 à Reims, Frédéric de Saint-Sernin est licencié en droit de l'université de Paris-2. En 1988, il est chargé de la communication au conseil régional d'Ille-de-France. Membre du conseil national du RPR, conseiller d'Alain Juppé, il est chargé de mission, de 1989 à 1993, auprès de Jacques Chirac. En 1993, il devient secrétaire national du RPR et est élu député de la 3^e circonscription de la Dordogne. Battu en 1997, il est de nouveau chargé de mission auprès du président de la République. Premier adjoint à la mairie de Nontron depuis 1995, il a été conseiller général du canton de Mareuil de 1996 à 2001.

Pierre Samlot
div. g. Martinique, 3^e)

François Scellier
UMP-UDF (Val-d'Oise, 6^e)

Né le 7 mai 1936 à Amiens (Somme), directeur des impôts à la retraite, François Scellier adhère au Parti radical valoisien en 1969, et suit son parti en 1976 au sein de l'UDF. Maire de Saint-Gratien depuis 1983, il laisse sa place à une candidate UDF en 2001. Il est conseiller général depuis 1985, et président du conseil général depuis 1997.

Jean-Marie Sermier
UMP-UDF (Jura, 3^e)

Né le 5 mars 1961 à Nozeroy, M. Sermier est viticulteur. Conseiller municipal de Villers-Farlay, depuis 1983, il en est le maire depuis 1989. Il est élu conseiller général en 1992. En 1998, il devient vice-président du conseil général, chargé des affaires rurales



MANUEL VALLS

Parti socialiste
Essonne
BÉATRICE VERNAUDON
UMP-RPR
Polynésie française
MICHEL ZUMKELLER
UMP-DL
Territoire de Belfort

et de l'environnement du conseil général, puis, en 2001, premier vice-président.

Sophie Simon
UMP-RPR (Ille-et-Vilaine, 1^{er})

Née le 3 février 1973 à Rennes (Ille-et-Vilaine), diplômée de l'Institut d'études politiques de Rennes et titulaire d'un DEA en administration économique et sociale, enseignante à l'université, Sophie Simon a été élue conseillère municipale de Saint-Jacques-de-la-Lande en 1995. Tête de liste de l'opposition, elle a été réélue conseillère municipale de cette commune en 2001.

Michel Sordi
UMP-RPR (Haut-Rhin, 7^e)

Né en 1954, cadre dans une grande entreprise fabriquant du béton, le RPR Michel Sordi, qui a ravi, le 16 juin, sous les couleurs de l'UMP, la 7^e circonscription du Haut-Rhin (Guebwiller) au député sortant (PS) Jean-Pierre Baeuimler, a été élu conseiller municipal de Cernay (10 800 habitants) en 1983. Il en est maire depuis 1995.

Daniel Spagnou
UMP-RPR (Alpes-de-Haute-Provence, 2^e)

Né le 22 septembre 1940 à Barcelonnette, Daniel Spagnou est directeur de caisse d'épargne honoraire. Maire adjoint radical de gauche de Barcelonnette, de 1971 à 1983, avant de se rapprocher du RPR et d'être élu maire de Sisteron en 1983, il est réélu au premier tour en 1989, 1995 et 2001. En 1985, il est élu conseiller général du canton de Sisteron et garde son siège en 1988 et en 1994. Conseiller régional depuis 1992, M. Spagnou est président de l'Association des maires des Alpes-de-Haute-Provence depuis 1995.

Alain Suguenot
UMP-RPR (Côte-d'Or, 5^e)

Né le 17 septembre 1951 à Troyes (Aube), avocat, Alain Suguenot a fait ses premières armes en politique dans la Nièvre, où il a été élu conseiller régional en 1986, avant de s'installer à Beaune. Réélu au conseil régional de la Bourgogne en 1992 et 1998, député entre 1993 et 1995, il est maire de Beaune depuis sept ans.

T

Michèle Tabarot
UMP-DL (Alpes-Maritimes, 9^e)

Née le 10 octobre 1962, Michèle Tabarot s'engage très tôt contre le programme de François Mitterrand et adhère au Parti républicain en 1982. En 1983, elle est élue au conseil municipal du Cannet. Conseillère générale des Alpes-Maritimes en 1994, elle devient maire du Cannet en 1995. Le 11 mars 2001, elle est reconduite dans ces deux mandats au premier tour et est élue vice-présidente du conseil général des Alpes-Maritimes.

Hélène Tanguy
UMP-RPR (Finistère, 7^e)

Née le 26 juin 1949 à Vannes (Morbihan), titulaire d'une maîtrise de lettres et d'un DESS de gestion, Hélène Tanguy a été responsable de communication dans une chambre consultative. Elue au conseil régional en 1992, elle en est vice-présidente depuis 1998. Maire du Guilvinec depuis 1995, elle est présidente de la communauté de communes du pays bigouden sud depuis 2001. Elle est vice-présidente, depuis novembre 2001, de l'Association des maires de France.

Jean-Charles Taugourdeau
UMP-div. d. (Maine-et-Loire, 3^e)

Né le 17 juillet 1953 à Dreux (Loir-et-Cher), département dont son père, Martial, récemment décédé, fut président du conseil général et sénateur, Jean-Charles Taugourdeau est diplômé de l'école d'ingénieurs horticoles de Gembloux (Belgique). Cadre dans une entreprise grainière, puis dans une jardinerie, il a créé son entreprise horticole en 1981 à Beaufort-en-Vallée, où il succède au maire décédé, Roger Serreau, en 1991, puis devient conseiller général. Il se rapproche de Philippe de Villiers (MPF) lors de l'élection présidentielle de 1995, puis revient dans le giron du chiraquisme, sans toutefois reprendre sa carte du RPR.

Irène Tharin
UMP-div. d. (Doubs, 4^e)

Née le 18 juillet 1938 à Audincourt (Doubs), Irène Tharin a été élue conseillère municipale de Seloncourt en 1983. Nommée première adjointe en 1987, elle est devenue maire en 1993 et a été constamment réélue depuis. Elle est suppléante, depuis 1998, du sénateur (RPR) du Doubs Georges Gruillot.

Rodolphe Thomas
UDF (Calvados, 2^e)

Né le 8 août 1962 à Falaise (Calvados), Rodolphe Thomas est garagiste. Il est élu maire d'Hérouville-Saint-Clair en mars 2001, à la faveur d'une triangulaire et de la désunion de la gauche, après avoir été conseiller municipal d'opposition depuis 1995.

Philippe Tourtelier
PS (Ille-et-Vilaine, 2^e)

Né le 29 juillet 1948 à Saffré (Loire-Atlantique), agrégé de lettres et professeur, Philippe Tourtelier a été adjoint au maire de La Chapelle-des-Fougères de 1977 à 1983. Il en est maire depuis 1983. Il est conseiller général du canton de Betton depuis 1994 et premier vice-président de Rennes-Métropole depuis 1989.

Alfred Trassy-Paillogues
UMP-RPR (Seine-Maritime, 10^e)

Né le 15 juillet 1950 à Rouen (Seine-Mariti-

me), ingénieur civil des Ponts et Chaussées, ancien président d'une entreprise de travaux publics, Alfred Trassy-Paillogues est maire de Yerville depuis 1983, conseiller général du canton de Yerville depuis 1982, conseiller régional de 1986 à 1993, député de la 10^e circonscription de la Seine-Maritime de 1993 à 1997. Il est l'auteur d'un rapport sur la réforme des marchés publics (1995).

MANUEL VALLS

Parti socialiste
Essonne
BÉATRICE VERNAUDON
UMP-RPR
Polynésie française
MICHEL ZUMKELLER
UMP-DL
Territoire de Belfort

me), ingénieur civil des Ponts et Chaussées, ancien président d'une entreprise de travaux publics, Alfred Trassy-Paillogues est maire de Yerville depuis 1983, conseiller général du canton de Yerville depuis 1982, conseiller régional de 1986 à 1993, député de la 10^e circonscription de la Seine-Maritime de 1993 à 1997. Il est l'auteur d'un rapport sur la réforme des marchés publics (1995).

Eric Woerth
UMP-RPR (Oise, 4^e)

Né le 29 janvier 1956 à Creil (Oise), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de HEC, Eric Woerth est conseiller régional de Picardie depuis 1986 et maire de Chantilly depuis 1995. Conseiller municipal de Creil (1983 à 1989), conseiller parlementaire à l'Alain Juppé à Matignon (1995-1997), M. Woerth a été directeur associé chez Arthur Andersen. Il s'est ensuite mis en disponibilité pour devenir mandataire financier de la campagne de Jacques Chirac.

Z

Emile Zuccarelli
PRG (Haute-Corse, 2^e)

Né le 4 août 1940 à Bastia, Emile Zuccarelli, ancien élève de l'Ecole polytechnique, est élu député de la Haute-Corse en 1986 et cède son siège à Roger Franzoni, en 1992, pour entrer au gouvernement comme ministre des Postes et Télécommunications. Maire de Bastia de 1989 à 1997, et depuis 2000, il est réélu député en 1997 et cède de nouveau son siège à Roger Franzoni pour entrer au gouvernement de Lionel Jospin, comme ministre de la fonction publique, jusqu'en 2000.

Michel Zumkeller
UMP-DL (Territoire de Belfort, 2^e)

Né le 21 janvier 1966, M. Zumkeller, comptable, est président départemental de DL depuis 1998. En mars 2001, il est élu conseiller municipal de Valdôis (Territoire de Belfort). En 1998, il avait été battu dans ce canton par le socialiste Yves Ackermann. En octobre 2000, c'est Jean-Pierre Chevènement qui le bat lors d'une législative partielle dans la 1^{re} circonscription.

UMP-UDF (Nord, 7^e)

Né le 10 mai 1958 à Lille, François Vercamer est diplômé des hautes études industrielles de Lille. Cet ingénieur a longtemps dirigé une PME de cosmétiques dans l'agglomérationilloise. Conseiller municipal de Hem en 1989, il devient adjoint aux finances et à l'économie en 1995 avant de devenir le maire de la ville en 1998. En 2001, il a été élu dès le premier tour aux élections municipales. M. Vercamer est vice-président de la communauté urbaine de Lille. Il était en 1997 le suppléant de Michel Gysel (RPR), qui fut battu aux législatives par Guy Hascoët (Verts).

Béatrice Vernaudon
UMP-RPR (Polynésie française, 2^e)

Née le 27 octobre 1953 à Papeete, issue d'une famille catholique pratiquante, Béatrice Vernaudon est diplômée de l'école du service social de la Croix-Rouge de Bordeaux et licenciée en sciences sociales. Elle obtient son premier mandat en étant élue conseillère municipale, en avril 2000, lors des élections partielles à la mairie de Pirae, où elle est réélue en mars 2002. Elue conseillère territoriale à l'Assemblée de Polynésie, en mai 2001, elle préside la commission des affaires sociales et de la commission féminine.

Jean-Sébastien Vialatte
UMP-RPR (Var, 7^e)

Né en 1951, biologiste, Jean-Sébastien Vialatte est l'héritier légitime par le député sortant Arthur Paecht (UDF). Originaire de la Loire, il s'installe en 1988 à Six-Fours-les-Plages (Var), commune balnéaire de l'agglomération toulonnaise, dont il est devenu maire en 1995, pour être réélu au premier tour en 2001. Il est depuis 1998 conseiller général, et depuis 2001 vice-président du conseil général du Var.

René-Paul Victoria
UMP-RPR (Réunion 1^{er})

Né le 2 août 1954 à Sainte-Suzanne, directeur d'école à La Montagne, un quartier de Saint-Denis, René-Paul Victoria (RPR) commence sa carrière politique en 1983 au sein du conseil municipal de cette commune, où le maire, Auguste Legros (RPR), en fait un de ses adjoints. En 1989, le PS prend la mairie du chef-lieu. M. Victoria la reconquiert en 2001. Il démissionne alors de son mandat au conseil régional, où il était entré en 1998, année depuis laquelle il siège également au conseil général.

Gérard Vignoble
UDF (Nord, 8^e)

Né le 29 octobre 1945 à Roubaix, Gérard Vignoble est

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

ALSACE

(16 sièges)

Prés. 2002 : Chirac, 78,63.

Le député socialiste sortant, Armand Jung, réélu dans la 1^{re} circonscription du Bas-Rhin, a fait échec au grand chelem de la droite en Alsace en devançant de 121 voix Robert Grossmann, président de la communauté urbaine et premier adjoint de la mairie de Strasbourg. Les deux autres élus du PS, Jean-Marie Bockel et Jean-Pierre Baeumler, ont été battus dans le Haut-Rhin par leurs adversaires de l'UMP. Catherine Trautmann, qui tentait un pari délicat face au sortant André Schneider (UMP-RPR), a été largement battu. Le FN, présent dans une seule circonscription, a été nettement battu à Mulhouse-Nord.

BAS-RHIN (9)

Réélus : Armand Jung, PS (1^{er}) ; Marc Reymann, UMP-UDF (2^e) ; André Schneider, UMP-RPR (3^e) ; Bernard Schreiner, UMP-RPR (9^e).

Élu : Antoine Herth, UMP-UDF (5^e).
Élus au 1^{er} tour : Yves Bur, UMP-UDF (4^e) ; Alain Ferry, UMP-UDF (6^e) ; Emile Blessig, UDF (7^e) ; François Loos, UMP-UDF (8^e).

Sortants : Armand Jung, PS, suppléant de Catherine Trautmann ; Marc Reymann, UMP-UDF ; André Schneider, UMP-RPR ; Yves Bur, UMP-UDF ; Germain Gengenwin, UDF, n.s.r.p. ; Alain Ferry, UMP-UDF ; Emile Blessig, UDF ; François Loos, UMP-UDF ; Bernard Schreiner, UMP-RPR.

L'unique député socialiste sortant du département, Armand Jung, sauve son siège de 121 voix, battant de façon inespérée Robert Grossmann (UMP-RPR), premier adjoint du maire (UDF) de Strasbourg, Fabienne Keller. C'est un revers sérieux pour le duo qui a emporté la mairie en 2001, d'autant plus que M^{me} Keller avait choisi d'être suppléante de M. Grossmann. Les deux anciens maires socialistes de Strasbourg, Catherine Trautmann et Roland Ries, qui avait assuré son intérim pendant qu'elle était ministre de la culture, ne réussissent pas leur retour. Il manque 271 voix à M. Ries pour déboulonner Marc Reymann (UMP-UDF) et près de 5 500 à M^{me} Trautmann pour inquiéter le sortant André Schneider (UMP-RPR). A Sélestat, le duel RPR-UDF tourne nettement à l'avantage d'Antoine Herth, bénéficiaire de l'étiquette UMP. Cet agriculteur de 39 ans succédera donc à Germain Gengenwin (UDF), qui ne se représentait pas. Enfin à Haguenau, où Jean-Claude Alther était le seul candidat du Front national à accéder au second tour, il ne pouvait inquiéter le sortant Bernard Schreiner (UMP-RPR). Mais le FN améliore son score de près de 2 000 voix et plus de 3 000 électeurs ont voté blanc ou nul dans ce duel.

1^{re} - Strasbourg-Centre

I., 49 330 ; V., 28 916 ; A., 41,38 ; B. et N., 675 ; E., 28 241.

Réélu : Armand Jung, c.g., PS, 14 181 (50,21).

Robert Grossmann, c.r., adj. m. de Strasbourg, UMP-RPR, 14 060 (49,79).

1^{er} tour : A., 36,96 ; E., 30,81. Grossmann, UMP-RPR, 11 492 (37,30) ; Jung, PS, 10 333 (33,54) ; Auray, FN, 2 193 (7,12) ; Fritz, Verts, 1 221 (3,96) ; Beaufère, UDF, 1 078 (3,50) ; Forrer, div. d., 943 (3,06) ; Gwiazdzinski, div. g., 739 (2,40) ; Cordonnier, ext. d., 616 (2,00) ; Ridelin, LCR, 379 (1,23) ; Kling-Moreau, P. rép., 318 (1,03) ; Amann, MEL, 317 (1,03) ; Probst, div. d., 297 (0,96) ; Grosse, PC, 274 (0,89) ; Whitechurch, PT, 204 (0,66) ; Paillet, MPF, 202 (0,66) ; Morinaud, LO, 155 (0,50) ; Prigent, PF, 50 (0,16).

Lég. 1997 : A., 31,71. Trautmann, PS, 15 964 (50,16) ; Lapp, UDF-RP, 15 865 (49,84).

Prés. 2002 : A., 20,46. Chirac, 32 661 (87,35).

2^e - Strasbourg-Sud

I., 48 372 ; V., 26 599 ; A., 45,01 ; B. et N., 602 ; E., 25 997.

Réélu : Marc Reymann, UMP-UDF, 13 134 (50,52).

Roland Ries, c.r., c.m. de Strasbourg, PS, 12 863 (49,48).

1^{er} tour : A., 40,40 ; E., 28,48. Reymann, UMP-UDF, 11 104 (38,99) ; Ries, PS, 9 509 (33,39) ; Spierler, ext. d., 3 656 (12,84) ; Panzer, Verts, 1 148 (4,03) ; Petitdémange, div. g., 1 036 (3,64) ; Bisiaux, div. g., 501 (1,76) ; Bunner, P. rép., 310 (1,09) ; Metz, PC, 287 (1,01) ; Richez, LCR, 258 (0,91) ; Broussolle, PT, 244 (0,86) ; Robert, LO, 214 (0,75) ; Rognon, ED, 141 (0,50) ; Dubois, PF, 72 (0,25).

Lég. 1997 : A., 34,40. Reymann, UDF-FD, 16 216 (53,32) ; Petitdémange, PS, 14 197 (46,68).

Prés. 2002 : A., 22,45. Chirac, 29 877 (83,43).

3^e - Strasbourg-Nord

I., 61 396 ; V., 33 710 ; A., 45,09 ; B. et N., 831 ; E., 32 879.

Réélu : André Schneider, m. de Hoenheim, UMP-RPR, 19 177 (58,33).

Catherine Trautmann, c.m. de Strasbourg, a. min., a.d., a.m., PS, 13 702 (41,67).

1^{er} tour : A., 40,90 ; E., 35,84. Schneider, UMP-RPR, 13 172 (36,75) ; Trautmann, PS, 11 461 (31,97) ; Codderens, FN, 4 052 (11,30) ; Hirtz, UDF, 2 250 (6,28) ; Bourhis, MNR, 1 318 (3,68) ; Kutner, div. g., 1 085 (3,03) ; Munchenbach, RND, 1 010 (2,82) ; Meyer, LCR, 330 (0,92) ; Lechêne, LO, 322 (0,90) ; Leclerc, PC, 293 (0,82) ; Plancon, NE, 193 (0,54) ; Benchoha-Sadarnac, UDF, 155 (0,43) ; Valet, RCF, 127 (0,35) ; Gonther, PF, 76 (0,21) ; Welschinger, P. rép., 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 38,86. Schneider, RPR, 23 833 (70,36) ; Bourhis, FN, 10 039 (29,64).

Prés. 2002 : A., 22,45. Chirac, 37 071 (81,51).

5^e - Sélestat

I., 92 984 ; V., 43 983 ; A., 52,70 ; B. et N., 4 315 ; E., 39 668.

Élu : Antoine Herth, adj. m. d'Artolsheim, UMP-UDF, 22 437 (56,56).

Alfred Becker, c.g., m. de Saint-Pierre, div. d., 17 231 (43,44).

1^{er} tour : A., 41,16 ; E., 53,104. Herth, UMP-UDF, 14 242 (26,82) ; Becker, div. d., 12 895 (24,28) ; Cotelte, FN, 7 335 (13,81) ; Hamman, PS, 7 215 (13,59) ; Simler, div. d., 4 726 (8,90) ; Gartner, Verts, 1 556 (2,93) ; Dantz, MEL, 846 (1,59) ; Hager, MNR, 799 (1,50) ; Dutler, LO, 788 (1,48) ; Kretz, P. rép., 544 (1,02) ; Jaeg, RCF, 420 (0,79) ; Schultz, MPF, 408 (0,77) ; Waag, RPS, 355 (0,67) ; Hemmerlé, PC, 343 (0,65) ; Freixinos, div., 259 (0,49) ; Hurstel, PF, 209 (0,39) ; Pierrat, GE, 164 (0,31).

Lég. 1997 : A., 30,23. Gengenwin, UDF-FD, 28 339 (48,87) ; Renaudet, PS, 18 075 (31,17) ; Cotelte, FN, 11 575 (19,96).

Prés. 2002 : A., 20,03. Chirac, 54 528 (77,96).

9^e - Haguenau

I., 97 787 ; V., 45 942 ; A., 53,02 ; B. et N., 3 054 ; E., 42 888.

Réélu : Bernard Schreiner, c.g., UMP-RPR, 33 184 (77,37).

Jean-Claude Alther, FN, 9 704 (22,63).

1^{er} tour : A., 42,21 ; E., 55,165. Schreiner, UMP-RPR, 24 042 (43,58) ; Alther, FN, 7 821 (14,18) ; Kern, UDF, 7 421 (13,45) ; Witzmann, PS, 5 067 (9,19) ; Garcia, div. g., 2 390 (4,33) ; Jensen, Verts, 2 101 (3,81) ; Leiser, MNR, 1 594 (2,89) ; Freys, div., 1 451 (2,63) ; Gillig, P. rép., 867 (1,57) ; Baud-Berthier, LO, 584 (1,06) ; Bitterlin, MEL, 426 (0,77) ; Blanchard, MPF, 418 (0,76) ; Gunay, PC, 367 (0,67) ; Bresse-Falk, RPS, 348 (0,63) ; Neumann, div. d., 148 (0,27) ; Meyer, div., 120 (0,22).

Lég. 1997 : A., 32,67. Schreiner, RPR, 36 852 (66,78) ; Schultz, FN, 18 335 (33,22).

Prés. 2002 : A., 19,64. Chirac, 57 192 (77,07).

HAUT-RHIN (7)

Réélus : Jean Ueberschlag, UMP-RPR (4^e) ; Francis Hillmeyer, UDF (6^e).

Élus : Jean-Louis Christ, UMP (2^e) ; Arlette Grosskost, UMP-RPR (5^e) ; Michel Sordi, UMP-RPR (7^e).

Élus au 1^{er} tour : Gilbert Meyer, UMP-RPR (1^{er}) ; Jean-Luc Reitzer, UMP-RPR (3^e).

Sortants : Gilbert Meyer, UMP-RPR ; Marc Dumoulin, app. RPR, Incarcéré. Condamné le 17 octobre 2001 à 3 ans de prison ferme pour viols sur mineure ; Jean-Luc Reitzer, UMP-RPR ; Jean Ueberschlag, UMP-RPR ; Jean-Marie Bockel, PS ; Francis Hillmeyer, UDF ; Jean-Pierre Baeumler, PS.

Il n'y a plus de député de gauche dans le Haut-Rhin, où la droite gagne les sept sièges, dont six pour l'UMP. Jean-Marie Bockel et Jean-Pierre Baeumler ont été emportés par la vague bleue. Dans la 5^e circonscription, Arlette Grosskost (UMP) a nettement battu le maire (PS) de Mulhouse, obtenant près de 56 % des suffrages. Cette avocate fiscaliste, qui se présentait pour la première fois aux législatives devient, à 48 ans, la première députée du Haut-Rhin. Arrivé en tête au premier tour, M. Bockel n'a pas réussi à mobiliser les nombreux absentionnistes. Autre nouvel élu, avec 53,79 % des voix, Michel Sordi (UMP), maire de Cernay depuis 1995, qui a ravi la 7^e circonscription au député socialiste sor-

tant, M. Baeumler, maire de Thann. Troisième nouveau député du département, Jean-Louis Christ (UMP) est sorti vainqueur du duel droite-droite à Ribeauvillé, face à Pierre Husherr. Jean Ueberschlag (UMP) a été réélu facilement à Huningue, face à une candidate socialiste, tout comme Francis Hillmeyer (UDF) dans la 6^e circonscription, face à une candidate FN. Deux députés UMP, Jean-Luc Reitzer, à Altkirch, et Gilbert Meyer, à Colmar, avaient été élus au premier tour.

2^e - Kayserberg

I., 71 489 ; V., 33 379 ; A., 53,31 ; B. et N., 4 187 ; E., 29 192.

Élu : Jean-Louis Christ, m. de Ribeauvillé, UMP, 17 398 (59,60).

Pierre Husherr, m. d'Eguisheim, div. d., 11 794 (40,40).

1^{er} tour : A., 38,39 ; E., 42 827. Christ, UMP, 10 119 (23,63) ; Husherr, div. d., 5 498 (12,84) ; Speitel, div. d., 4 517 (10,55) ; Ingold, FN, 4 345 (10,15) ; Loëss, PRG, 4 138 (9,66) ; Daessle, div. d., 3 926 (9,17) ; Hartmann, Verts, 2 841 (6,63) ; Chaton, MNR, 2 782 (6,50) ; Ciofi, P. rép., 1 111 (2,59) ; Buecher, PC, 725 (1,69) ; Pillet, MEL, 610 (1,42) ; Talles, NE, 608 (1,42) ; Husser, MPF, 582 (1,36) ; Michea, LO, 547 (1,28) ; Toscani, PF, 241 (0,56) ; Monnot, CPNT, 237 (0,55).

Lég. 1997 : A., 34,67. Dumoulin, div. d., 21 768 (58,82) ; Fuchs, UDF-FD, 15 242 (41,18).

Prés. 2002 : A., 17,93. Chirac, 43 632 (79,08).

4^e - Huningue

I., 68 864 ; V., 34 335 ; A., 50,14 ; B. et N., 1 388 ; E., 32 947.

Réélu : Jean Ueberschlag, m. de Saint-Louis, UMP-RPR, 23 488 (71,29).

Fabienne Pernot, PS, 9 459 (28,71).

1^{er} tour : A., 40,20 ; E., 40 509. Ueberschlag, UMP-RPR, 18 706 (46,18) ; Pernot, PS, 5 314 (13,12) ; Curan, FN, 4 709 (11,62) ; Johaneck, div., 4 298 (10,61) ; Striby, div. d., 3 245 (8,01) ; Arnold, Verts, 1 328 (3,28) ; Delmond, CAP 21, 680 (1,68) ; Knibihler, MNR, 561 (1,38) ; Neunlist, PF, 560 (1,38) ; Pluskota, MEL, 386 (0,95) ; Calmels, P. rép., 376 (0,93) ; Pires Serra, LO, 346 (0,85).

Lég. 1997 : A., 34,91. Ueberschlag, RPR, 27 094 (74,01) ; Tresch, FN, 9 513 (25,99).

Prés. 2002 : A., 20,36. Chirac, 41 460 (79,94).

5^e - Mulhouse-Est, Ouest, Sud

I., 51 772 ; V., 29 167 ; A., 43,66 ; B. et N., 860 ; E., 28 307.

Élu : Arlette Grosskost, c.r., c.m. de Mul-

house, UMP-RPR, 15 816 (55,87).

Jean-Marie Bockel, s., m. de Mulhouse, PS, 12 491 (44,13).

1^{er} tour : A., 41,90 ; E., 30 576. Bockel, PS, 10 507 (34,36) ; Grosskost, UMP-RPR, 8 756 (28,64) ; Weber, UDF, 3 162 (10,34) ; Binder, FN, 3 135 (10,25) ; Freulet, MNR, 2 683 (8,77) ; Schieber, MEL, 876 (2,86) ; Ruch, LO, 343 (1,12) ; Hestin, LCR, 324 (1,06) ; Schellinger, PC, 270 (0,88) ; Ehlinger, MPF, 193 (0,63) ; Hoffmann, PT, 121 (0,40) ; Benlahehal, div. g., 105 (0,34) ; Hodbert, PF, 68 (0,22) ; Porro, div., 33 (0,11).

Lég. 1997 : A., 29,63. Bockel, PS, 14 584 (41,66) ; Klifa, UDF-FD, 11 179 (31,94) ; Freulet, FN, 9 242 (26,40).

Prés. 2002 : A., 22,77. Chirac, 29 739 (78,78).

6^e - Mulhouse-Nord

I., 70 648 ; V., 33 748 ; A., 52,23 ; B. et N., 2 571 ; E., 31 177.

Réélu : Francis Hillmeyer, m. de Pfafstatt, UDF, 23 487 (75,33).

Cécile Haller, FN, 7 690 (24,67).

1^{er} tour : A., 43,08 ; E., 39 145. Hillmeyer, UDF, 17 869 (45,65) ; Haller, FN, 7 190 (18,37) ; Sonzogni, Verts, 6 913 (17,66) ; Gross, MNR, 2 189 (5,59) ; Boeglin, P. rép., 1 168 (2,98) ; Doucet, PC, 1 144 (2,92) ; Rolandez, LO, 883 (2,26) ; Bitterlin, MEL, 878 (2,24) ; Metzger, SEGA, 709 (1,81) ; Seifert, PF, 202 (0,52).

25 juin 2000 : A., 66,45. Hillmeyer, UDF, 12 388 (56,35) ; Spiegel, PS, 9 597 (43,65).

14 décembre 1997 : A., 56,80. Weber, UDF-FD, 16 381 (58,29) ; Spiegel, PS, 11 721 (41,71).

Lég. 1997 : A., 28,91. Weber, UDF-FD, 19 566 (41,49) ; Spiegel, PS, 18 915 (40,11) ; Zasio, FN, 8 677 (18,40).

Prés. 2002 : A., 22,04. Chirac, 38 827 (74,79).

7^e - Cernay

I., 70 988 ; V., 39 015 ; A., 45,04 ; B. et N., 1 422 ; E., 37 593.

Élu : Michel Sordi, m. de Cernay, UMP-RPR, 20 220 (53,79).

Jean-Pierre Baeumler, s., m. de Thann, PS, 17 373 (46,21).

1^{er} tour : A., 38,36 ; E., 42 744. Sordi, UMP-div. d., 16 617 (38,88) ; Baeumler, PS, 13 949 (32,63) ; Benoît, FN, 6 416 (15,01) ; Rudolf, MNR, 1 801 (4,21) ; Chateaudon, MEL, 1 660 (3,88) ; Sensé, LO, 883 (2,07) ; Peter, PC, 701 (1,64) ; Brochart, MPF, 484 (1,13) ; Mayeur, PF, 233 (0,55).

Lég. 1997 : A., 26,22. Baeumler, PS, 20 406 (43,27) ; Habig, RPR, 17 929 (38,02) ; Schneider, FN, 8 824 (18,71).

Prés. 2002 : A., 19,32. Chirac, 39 759 (74,30).



AQUITAINE

(27 sièges)

Prés. 2002 : Chirac, 84,62.

La droite passe de cinq à quinze députés, et ce aux dépens du PCF et du Pôle républicain, qui perdent chacun leur sortant en Dordogne, et du PS, qui ne retrouve que 11 des 19 circonscriptions qu'il détenait en 1997. Si le PS garde ses trois élus landais, en revanche il perd ses trois sièges du Lot-et-Garonne, quatre en Gironde dont celui détenu par Gilbert Mitterrand et un dans les Pyrénées-Atlantiques. Le RPR, derrière Alain Juppé et Michèle Alliot-Marie, passe de quatre à neuf députés et l'UDF avec François Bayrou progresse de un à quatre sièges, sans compter deux nouveaux élus UMP-UDF. Enfin Noël Mamère est réélu en Gironde.

MODE D'EMPLOI

LES RÉSULTATS du second tour des élections législatives sont présentés par région. Pour chaque région sont indiqués le nombre de sièges à pourvoir et le score du candidat arrivé en tête au second tour de l'élection présidentielle, le 5 mai.

Au sein de chaque région, les départements sont classés par ordre alphabétique. Pour chaque département, suivi du nombre de sièges à pourvoir, nous présentons la liste des députés réélus ou élus, par ordre des circonscriptions. Après le commentaire envoyé par notre correspondant, sont rappelés les députés sortants, en mentionnant ceux qui ne se représentaient pas ou qui se représentaient comme suppléant.

Pour chaque circonscription, les résultats sont suivis, le cas échéant, du rappel des résultats d'élections législatives partielles intervenues depuis mai 1997, du second tour des élections législatives du 25 mai 1997 et des résultats du second tour de l'élection présidentielle du 21 avril.

MANDATS

a.d. : ancien député.
adj. m. : adjoint au maire.
a. m. : ancien ministre.
a. pr. min. : ancien premier ministre.
c. m. : conseiller municipal.
c. g. : conseiller général.
c. r. : conseiller régional.
d. e. : député européen.
d. s. : député sortant.
m. : maire.
min. : ministre.
pr. c. g. : président de conseil général.
pr. c. r. : président de conseil régional.
sén. : sénateur.
s. d'E. : secrétaire d'Etat

ÉTIQUETTES POLITIQUES

Législatives 1997

4J : Union pour la semaine de 4 jours.

AREV : Alliance rouge et verte.

aut. : autonomistes.

CAP : Convention pour une alternative progressiste.

CPNT : Chasse, pêche, nature et traditions.

div. : divers inclassables.

div. d. : divers droite.

div. g. : divers gauche.

EC : Ecologie citoyenne.

écol. : divers écologistes.

ext. d. : extrême droite.

ext. g. : extrême gauche.

FN : Front national.

GE : Génération Ecologie.

Ind. : indépendantistes

IR : Initiative républicaine.

LCR : Ligue communiste révolutionnaire.

LDI-CNIP : La Droite indépendante-Centre national des indépendants et paysans.

LDI-MPF : La Droite indépendante-Mouvement pour la France.

LO : Lutte ouvrière.

MDC : Mouvement des citoyens.

MDR : Mouvement des réformateurs.

MEI : Mouvement écologiste indépendant.

nat. : nationalistes.

NE : Le Trèfle-Nouveaux Ecologistes du rassemblement nature et animaux.

PC : Parti communiste.

PCG : Parti communiste guadeloupéen.

</

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DORDOGNE (4)

Réélus : Michel Dasseux, PS (1^{er}) ; **Germinial Peiro**, PS (4^e).
Élus : Daniel Garrigue, UMP-RPR (2^e) ; **Frédéric de Saint-Sernin**, UMP-RPR (3^e).

Sortants : Michel Dasseux, PS ; Michel Suchod, P. rép. ; René Dutin, PC ; Germinial Peiro, PS.

La droite récupère 2 des 4 sièges qu'elle avait perdus en 1997. Dans la 2^e circonscription, Daniel Garrigue (UMP-RPR) retrouve le siège que lui avait ravi, en 1997, Michel Suchod, candidat malheureux du Pôle républicain éliminé au premier tour. De même, Frédéric de Saint-Sernin, le « M. Sondages » de Jacques Chirac, prend sa revanche sur le sortant communiste, René Dutin qui l'avait battu il y a cinq ans. Mais à Sarlat, l'ancien ministre des DOM-TOM, Jean-Jacques de Peretti, échoue en ne retrouvant pas son fauteuil perdu en 1997, face à Germinial Peiro qui bénéficie d'un excellent report des voix de gauche et même de la LCR. A Périgueux, le socialiste sortant Michel Dasseux a confirmé l'avance prise au premier tour sur la radicale Nathalie Delattre dont c'était la première bataille électorale.

1^{er} - Périgueux

L., 72 919 ; V., 50 036 ; A., 31,38 ;
B. et N., 2 590 ; E., 47 446.

Réélu : Michel Dasseux, m. de Coulou-nieux-Chamiers, PS, 24 775 (52,22).
Nathalie Delattre, UMP-UDF, 22 671 (47,78).

1^{er} tour : A., 29,82 ; E., 49 530. Dasseux, PS, 16 405 (33,12) ; Delattre, UMP-UDF, 13 619 (27,50) ; Cornet, DL, 5 204 (10,51) ; Chambre, PC, 3 942 (7,96) ; Cartier, PS, 3 682 (7,43) ; Labrousse, Verts, 2 018 (4,07) ; Picher, LCR, 1 003 (2,03) ; Montelil, CPNT, 836 (1,69) ; Pongy, PPDA, 603 (1,22) ; Torres, LO, 566 (1,14) ; Clauzure, P. rép., 431 (0,87) ; Debever, MNR, 389 (0,79) ; Zillhardt, MPF, 326 (0,66) ; Aguilou, MEI, 267 (0,54) ; Bonnaval, div., 239 (0,48).
Lég. 1997 : A., 20,72. Dasseux, PS, 29 219 (54,73) ; Roussel, RPR, 24 173 (45,27).

Prés. 2002 : A., 16,51. Chirac, 48 887 (86,74).

2^e - Bergerac

L., 77 490 ; V., 52 145 ; A., 32,71 ;
B. et N., 2 376 ; E., 49 769.

Élu : Daniel Garrigue, m. de Bergerac, a.d., UMP-RPR, 27 178 (54,61).

Cécile Labarthe, PS, 22 591 (45,39).

1^{er} tour : A., 30,26 ; E., 52 694. Garrigue, UMP-RPR, 20 917 (39,70) ; Labarthe, PS, 12 901 (24,48) ; Suchod, P. rép., 5 043 (9,57) ; Peyret-Lacombe, FN, 5 018 (9,52) ; Durin, MNR, 2 877 (5,46) ; Duppi, CPNT, 1 568 (2,98) ; Peny, LCR, 1 236 (2,35) ; Vincent, Verts, 1 087 (2,06) ; Ferdy, CAP 21, 895 (1,70) ; Rousseau, LO, 586 (1,11) ; Ducouronne, div. écol., 284 (0,54) ; Pontalier, RPS, 282 (0,54).
Lég. 1997 : A., 22,23. Suchod, MDC, 27 474 (50,68) ; Garrigue, RPR, 26 732 (49,32).

Prés. 2002 : A., 16,34. Chirac, 49 283 (81,97).

3^e - Nontron

L., 71 044 ; V., 53 154 ; A., 25,18 ;
B. et N., 2 344 ; E., 50 810.

Élu : Frédéric de Saint-Sernin, adj. m. de Nontron, a.d., UMP-RPR, 25 471 (50,13).

René Dutin, s., c.g., PC, 25 339 (49,87).

1^{er} tour : A., 25,14 ; E., 51 647. de Saint-Sernin, UMP-RPR, 20 446 (39,59) ; Dutin, PC, 11 207 (21,70) ; Debet, PS, 10 053 (19,46) ; de Laborie, FN, 3 031 (5,87) ; Bonnet, PRG, 1 476 (2,86) ; Chanseau, Verts, 1 199 (2,32) ; Duez, DDC, 1 045 (2,02) ; Boyard, LCR, 1 019 (1,97) ; Graindorge, CPNT, 945 (1,83) ; Decoupy, LO, 519 (1,00) ; Druon, MNR, 362 (0,70) ; Verdier, MPF, 345 (0,67).
Lég. 1997 : A., 17,04. Dutin, PC, 30 198 (54,11) ; de Saint-Sernin, RPR, 25 612 (45,89).

Prés. 2002 : A., 14,15. Chirac, 49 267 (87,01).

4^e - Sarlat-la-Canéda

L., 82 977 ; V., 61 328 ; A., 26,09 ;
B. et N., 2 777 ; E., 58 551.

Réélu : Germinial Peiro, c.g., m. de Castellaud, PS, 30 856 (52,70).

Jean-Jacques De Peretti, m. de Sarlat, a.d., UMP-RPR, 27 695 (47,30).

1^{er} tour : A., 26,38 ; E., 59 522. De Peretti, UMP-RPR, 20 969 (35,23) ; Peiro, PS, 19 134 (32,15) ; Auzou, PC, 7 029 (11,81) ; Pujol, FN, 4 007 (6,73) ; Laurent, UDF, 1 513 (2,54) ; Darchen, CPNT, 1 221 (2,05) ; Patriat, Verts, 1 202 (2,02) ; Vallette, LCR, 1 181 (1,98) ; Roux, DDC, 829 (1,39) ; Bondeunau, P. rép., 623 (1,05) ; Mercier, LO, 417 (0,70) ; Grenier, MHAN, 387 (0,65) ; Laflaquière, MNR, 348 (0,58) ; Blaineau, MPF, 251 (0,42) ; Gilbert, RND, 240 (0,40) ; Alves, PT, 171 (0,29).

Lég. 1997 : A., 18,00. Peiro, PS, 35 031 (56,27) ; de Peretti, UMP-RPR, 27 221 (43,73).

Prés. 2002 : A., 14,18. Chirac, 57 556 (87,07).

GIRONDE (11)

Réélus : Alain Juppé, UMP-RPR (2^e) ; Noël Mamère, Verts (3^e) ; **Conchita Lacuey**, PS (4^e) ; **Michel Sainte-Marie**, PS (6^e) ; **Pierre Ducoat**, PS (7^e) ; **Bernard Madrelle**, PS (11^e).

Élus : **Chantal Bourragué**, UMP-RPR (1^{er}) ; **Jean-François Régère**, UDF (5^e) ; **Marie-Hélène des Esgaulx**, UMP-RPR (8^e) ; **Philippe Dubourg**, UMP-RPR (9^e) ; **Jean-Paul Garraud**, UMP-RPR (10^e).
Sortants : Jean Valleix, RPR, Ancien maire du Bouscat ; Alain Juppé, UMP-RPR ; Noël Mamère, Verts ; Conchita Lacuey, PS ; Pierre Brana, PS ; Michel Sainte-Marie, PS ; Odette Duprat, PS ; François Deluga, PS ; Pierre Trupin, PS ; Gilbert Mitterrand, PS ; Bernard Madrelle, PS.

Sur les onze circonscriptions que compte la Gironde, la droite avait perdu 7 des 9 sièges qu'elle détenait aux législatives de 1997. Elle n'en regagne que 4 cette fois. Avec cinq députés réélus, la gauche perd donc quatre députés, à commencer par Gilbert Mitterrand, qui, élu depuis 1981, est battu par le candidat UMP-RPR, Jean-Paul Garraud, magistrat parachuté dans la 10^e circonscription. Deuxième échec : celui de Pierre Brana, sortant du Médoc, victime des reports de voix des chasseurs de CPNT sur le candidat UDF, Jean-François Régère, qui se présentent pour la première fois. Dans la 8^e circonscription, c'est une avocate UDF qui bat le sortant socialiste, tan-

dis que dans la 9^e, c'est un RPR qui sort la députée (PS), Odette Trupin, élue en 1997, avec 313 voix d'avance et ce malgré le bon report des voix communistes. Pas de surprise en revanche dans les deux premières circonscriptions de Bordeaux, historiquement à droite : le maire (RPR) de la ville, Alain Juppé, est largement réélu, malgré une légère érosion en voix par rapport au second tour des législatives de 1997 et même au premier tour de celles de 2002. Quant à Noël Mamère (Verts), il conserve son siège dans la troisième circonscription, grâce à un exemplaire report des voix communistes.

1^{er} - Bordeaux-Nord

L., 72 885 ; V., 43 478 ; A., 40,35 ;
B. et N., 1 353 ; E., 42 125.

Élu : Chantal Bourragué, c.g., adj. m. de Bordeaux, UMP-RPR, 25 151 (59,71).
Beatrice Desaignes, PS, 16 974 (40,29).

1^{er} tour : A., 32,48 ; E., 48 540. Bourragué, UMP-RPR, 23 285 (47,97) ; Desaignes, PS, 12 379 (25,50) ; Colombier, FN, 4 202 (8,66) ; Noël, Verts, 2 140 (4,41) ; Maurin, PC, 1 656 (3,41) ; Seguin, CPNT, 721 (1,49) ; Larroquet, LCR, 701 (1,44) ; Delouette, C. cic., 595 (1,23) ; Fournier, P. rép., 562 (1,16) ; de Boucaud, MPF, 528 (1,09) ; Lacoste, LO, 408 (0,84) ; Caron, MHAN, 308 (0,63) ; Paluteau, MNR, 284 (0,59) ; Duplantier, RND, 211 (0,43) ; Gendre, GE, 199 (0,41) ; Roche, C. cic., 188 (0,39) ; Suijs, Cipda, 98 (0,20) ; Méric, PF, 75 (0,15) ; Boisseau, PSP, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 28,66. Valleix, RPR, 26 175 (54,99) ; Desaignes, PS, 21 425 (45,01).

Prés. 2002 : A., 19,18. Chirac, 48 878 (87,29).

2^e - Bordeaux-Centre

L., 52 179 ; V., 29 900 ; A., 42,70 ;
B. et N., 846 ; E., 29 054.

Réélu : Alain Juppé, m. de Bordeaux, a. pr. min., UMP-RPR, 16 122 (55,49).

Marion Paoletti, PS, 12 932 (44,51).

1^{er} tour : A., 34,35 ; E., 33 827. Juppé, UMP-RPR, 16 331 (48,28) ; Paoletti, PS, 10 262 (30,34) ; Bernard, FN, 2 362 (6,98) ; Dufour, Verts, 1 921 (5,68) ; Mellier, PC, 771 (2,28) ; Couturier, LCR, 660 (1,95) ; Capdet, P. rép., 443 (1,28) ; Martin, CPNT, 327 (0,97) ; Coat, GE, 229 (0,68) ; Dupont, LO, 219 (0,65) ; Durin, MNR, 121 (0,36) ; Collenot, PF, 77 (0,23) ; Rossard, div. g. s. 0 (0,15) ; Authié, div. d., 34 (0,10) ; Jacques, div. d., 21 (0,06) ; Darrouqy, div. g., 9 (0,03) ; Burnt, PSP, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 32,06. Juppé, RPR, 17 827 (53,99) ; Savary, PS, 15 190 (46,01).

Prés. 2002 : A., 21,22. Chirac, 34 816 (88,97).

3^e - Bordeaux-Sud

L., 64 918 ; V., 41 435 ; A., 36,17 ;
B. et N., 2 132 ; E., 39 303.

Réélu : Noël Mamère, m. de Bègle, Verts, 21 475 (54,64).

Alain Cazabonne, m. de Talence, UDF, 17 828 (45,36).

1^{er} tour : A., 31,49 ; E., 43 604. Mamère, Verts, 16 787 (38,50) ; Cazabonne, UDF, 15 193 (34,84) ; Paris, PC, 4 262 (9,77) ; Sanchez, FN, 3 255 (7,46) ; Bergeon, CPNT, 926 (2,12) ; Brosse, LCR, 665 (1,53) ; Villot, P. rép., 657 (1,51) ; Porteous, MEI, 420 (0,96) ; Piantou, Bicho, LO, 399 (0,92) ; Jacquiel, MPF, 349 (0,80) ; Blanchard, MNR, 308 (0,71) ; Lung, GE, 203 (0,47) ; Deligey, PT, 180 (0,41) ; Boulie, PSP, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 28,87. Mamère, EC, 25 515 (60,91) ; Bar-ran, RPR, 16 375 (39,09).

Prés. 2002 : A., 18,52. Chirac, 43 684 (87,67).

4^e - Cenon

L., 77 040 ; V., 44 126 ; A., 42,72 ;
B. et N., 2 055 ; E., 42 071.

Réélu : Conchita Lacuey, m. de Floirac, PS, 24 942 (59,29).

Hugues Martin, d.e., c.g., adj. m. de Bordeaux, UMP-RPR, 17 129 (40,71).

1^{er} tour : A., 35,58 ; E., 48 543. Lacuey, PS, 19 558 (40,29) ; Martin, UMP-RPR, 13 526 (27,86) ; Renucci, FN, 5 451 (11,23) ; Maestro, PC, 2 294 (4,73) ; Boutheau, Verts, 1 800 (3,71) ; Puyjalon, CPNT, 1 514 (3,12) ; Couderc-Delorge, LCR, 809 (1,67) ; Prêt, LO, 642 (1,32) ; Clastre, div. d., 565 (1,16) ; Roudieries, RPF, 556 (1,15) ; Meynard, MHAN, 453 (0,93) ; Sondaguer, div., 434 (0,89) ; Blancan, MNR, 431 (0,89) ; Maugeat, PT, 250 (0,52) ; Rautzier, RPS, 197 (0,41) ; Le Roy, PSP, 63 (0,13).

Lég. 1997 : A., 28,43. Lacuey, PS, 30 715 (63,71) ; Favroul, RPR, 17 498 (36,29).

Prés. 2002 : A., 20,17. Chirac, 47 779 (82,80).

5^e - Blanquefort

L., 86 231 ; V., 54 577 ; A., 36,71 ;
B. et N., 2 729 ; E., 51 848.

Élu : Jean-François Régère, c.g., m. de Talais, UDF, 27 427 (52,90).

Pierre Brana, s., m. d'Eysines, PS, 24 421 (47,10).

1^{er} tour : A., 32,84 ; E., 56 859. Brana, PS, 17 652 (31,05) ; Régère, UDF, 16 474 (28,97) ; Sabarot, CPNT, 7 249 (12,75) ; Lemoine, FN, 6 515 (11,46) ; Maillé, Verts, 1 801 (3,17) ; Cerutti, RPF, 1 685 (2,96) ; Gardel-Per, LCR, 1 346 (2,37) ; Cahour, DDC, 1 085 (1,91) ; Copin, LCR, 640 (1,13) ; Brivary, LO, 605 (1,06) ; Bernard, P. rép., 591 (1,04) ; Massé, MNR, 395 (0,69) ; Micars, MPF, 372 (0,65) ; Dalla Santa, ED, 349 (0,61) ; Bouquet, RPS, 100 (0,18).

Lég. 1997 : A., 24,88. Brana, PS, 31 013 (54,89) ; Pin-tud, UDF-PR, 25 489 (45,11).

Prés. 2002 : A., 17,90. Chirac, 52 347 (79,48).

6^e - Mérignac

L., 80 087 ; V., 52 086 ; A., 34,96 ;
B. et N., 1 479 ; E., 50 607.

Réélu : Michel Sainte-Marie, m. de Mérignac, PS, 26 108 (51,59).

Pierre Favre, m. de Saint Jean-d'Illac, a.d., UMP-DL, 24 499 (48,41).

1^{er} tour : A., 29,71 ; E., 55 447. Sainte-Marie, PS, 21 362 (38,53) ; Favre, UMP-DL, 20 365 (36,73) ; Colombier, FN, 4 358 (7,86) ; Chausset, Verts, 2 221 (4,01) ; Demannes, CPNT, 1 511 (2,73) ; Peron, PC, 1 359 (2,45) ; Benaben, LCR, 909 (1,64) ; Colson-Blanche, P. rép., 753 (1,36) ; Queyraud, CAP 21, 641 (1,16) ; Malaty, LO, 582 (1,05) ; Taveau, RPF, 563 (1,02) ; Durin, DDC, 509 (0,92) ; Jamettti, MNR, 314 (0,57).

Lég. 1997 : A., 26,18. Sainte-Marie, PS, 28 962 (55,75) ; Favre, UDF-PR, 22 991 (44,25).

Prés. 2002 : A., 15,85. Chirac, 55 491 (87,36).

7^e - Pessac

L., 90 665 ; V., 57 150 ; A., 36,97 ;
B. et N., 1 759 ; E., 55 391.

Réélu : Pierre Ducoat, m. de Cestas, PS, 31 657 (57,13).

Michel Dufranc, m. de La Brède, UMP-RPR, 23 734 (42,85).

1^{er} tour : A., 31,05 ; E., 61 411. Ducoat, PS, 26 474 (43,11) ; Dufranc, UMP-RPR, 20 931 (34,08) ; Le Gentil, FN, 4 612 (7,51) ; Le Lann, Verts, 3 023 (4,92) ; Dumignon, CPNT, 1 630 (2,65) ; Eyssautier, PC, 1 529 (2,49) ; Barthelemy, LCR, 948 (1,54) ; Le Hécho, P. rép., 802 (1,31) ; de Peretti, MNR, 505 (0,82) ; Durand, LO, 480 (0,78) ; Gautheron, RND, 266 (0,43) ; Barbarjoul, PT, 211 (0,34).

Lég. 1997 : A., 27,45. Ducoat, PS, 34 873 (60,68) ; Dufranc, RPR, 22 599 (39,32).

Prés. 2002 : A., 17,42. Chirac, 61 854 (87,79).

8^e - Arcachon

L., 104 736 ; V., 69 021 ; A., 34,10 ;
B. et N., 2 412 ; E., 66 609.

Élu : Marie-Hélène des Esgaulx, c.r., adj. m. de Gujan-Mestras, UMP-RPR, 34 982 (52,52).

Francois Deluga, s., m. du Teich, PS, 31 627 (47,48).

1^{er} tour : A., 31,11 ; E., 71 555. Deluga, PS, 22 736 (31,77) ; des Esgaulx, UMP-RPR, 19 234 (26,88) ; Foulon, RPR diss., 11 400 (15,93) ; Calichon, FN, 6 630 (9,27) ; Alca-raz, CPNT, 3 719 (5,20) ; Daverat, Verts, 1 600 (2,24) ; Dambrain, PC, 1 237 (1,73) ; Cahour, DDC, 1 189 (1,66) ; Lucine, RPF, 659 (0,92) ; Nicolas, LCR, 612 (0,86) ; Haye, P. rép., 599 (0,84) ; Texier, LO, 505 (0,71) ; Fraiche, MHAN, 464 (0,65) ; Thuillier, MNR, 435 (0,61) ; Marty, div., 330 (0,46) ; Delebecque, MPF, 206 (0

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

CANTAL (2)

Réélu : Yves Coussain, UMP-UDF (1^{er}).
Élu au 1^{er} tour : Alain Marleix, UMP-RPR (2^e).

Sortants : Yves Coussain, UMP-UDF ; Alain Marleix, UMP-RPR.

La majorité présidentielle a obtenu les deux sièges du département, comme en 1997. Yves Coussin (UMP-UDF), député sortant de la circonscription d'Aurillac, a été largement réélu au second tour avec 57,05 % des voix. Nettement majoritaire en zone rurale, et en ballottage très favorable au premier tour, M. Cousin a bénéficié du bon report des voix de la droite et de l'extrême droite (4,2 % au premier tour). Face à lui, René Souchon (PS) a fait le plein des voix de gauche et de l'extrême gauche (1,8 % au premier tour), mais il n'a pas réussi à ravir la circonscription d'Aurillac, dont il est maire. Au premier tour, le député de la circonscription de Saint-Flour-Mauriac, Alain Marleix (UMP-RPR), avait été facilement réélu avec 55,96 % des voix dans un secteur traditionnellement gaulliste.

1^{er} Aurillac

*L., 64 053 ; V., 43 545 ; A., 32,02 ;
B. et N., 2 088 ; E., 41 457.*

Réélu : Yves Coussain, UMP-UDF, 23 652 (57,05).

René Souchon, c.r., m. d'Aurillac, a. min., a.d., PS, 17 805 (42,95).

1^{er} tour : A., 30,10 ; E., 43 659. Coussain, UMP-UDF, 13 198 (30,23) ; Souchon, PS, 12 829 (29,38) ; Vermande, div. d., 5 055 (11,58) ; Meiniel, RPR diss., 3 295 (7,55) ; Bec, P. rép., 2 715 (6,22) ; Bessat, FR, 1 671 (3,8) ; Roume, P., 1 162 (2,66) ; Berot, Verts, 1 031 (2,36) ; Schmid, DDC, 907 (2,08) ; Vermenouze, CAP 21, 484 (1,11) ; Chevrier, LCR, 448 (1,03) ; Squizzato, RPS, 249 (0,57) ; Dauvillier, LO, 231 (0,53) ; Lacroix, MNR, 159 (0,36) ; Bazelle, PT, 150 (0,34) ; Nicolas, div., 75 (0,17).
Lég. 1997 : A., 22,94. Coussain, UDF-PPDF, 23 403 (50,43) ; Souchon, PS, 23 006 (49,57).
Prés. 2002 : A., 16,20. Chirac, 45 114 (89,04).

HAUTE-LOIRE (2)

Réélus : Jacques Barrot, UMP-UDF (1^{er}) ; Jean Proriot, UMP-DL (2^e).

Sortants : Jacques Barrot, UMP-UDF, candidat UMP - député depuis 1967 ; Jean Proriot, UMP-DL, candidat UMP (ex DL - député depuis 1978).

Les deux députés sortants, de droite, ont été réélus. Ce second tour a été marqué par une augmentation de l'abstention (7,5 % pour une circonscription et 5 % pour l'autre) et par un assez bon report des voix à gauche. Pour son dixième mandat, l'ancien ministre Jacques Barrot (UMP-UDF) obtient un score supérieur (63,9 %) à celui réalisé en 1997 (54,71 %). Dans le même temps, son concurrent, Jean-Jacques Orfeuvre (Verts), est loin du score du socialiste il y a cinq ans : 36,91 % contre 45,29 %. Jean Proriot (UMP-DL), qui, lui, commence son septième mandat, gagne 5 points (57,81 % contre 52,58 %) et distance la socialiste Arlette Arnaud-Landau (42,09 %), qui fait 5 points de moins que son homologue de 1997 (47,42 %), après avoir pourtant conquis la ville du Puy-en-Velay, aux municipales de mars 2001.

1^{er} - Le Puy-Est

*L., 87 652 ; V., 52 156 ; A., 40,50 ;
B. et N., 2 608 ; E., 49 548.*

Réélu : Jacques Barrot, pr. c.g., UMP-UDF, 31 258 (63,09).

Jean-Jacques Orfeuvre, c.g., c.m. du Puy-en-Velay, Verts, 18 290 (36,91).

1^{er} tour : A., 32,03 ; E., 57 642. Barrot, UMP-UDF, 28 837 (49,25) ; Orfeuvre, Verts, 13 488 (23,40) ; Guillard, FN, 7 797 (13,53) ; Ganne, LCR, 1 455 (2,52) ; Allriot, RPS, 1 206 (2,09) ; Dubouchet, CPNT, 1 152 (2,00) ; Aubry, LO, 1 116 (1,94) ; Brule, MNR, 985 (1,71) ; Moreau, MPF, 797 (1,38) ; Cochet, MEI, 775 (1,34) ; Pierre, GE, 484 (0,84).
Lég. 1997 : A., 25,62. Barrot, UDF-FD, 30 220 (54,71) ; Thivel, PS, 25 014 (45,29).
Prés. 2002 : A., 16,60. Chirac, 54 825 (80,06).

2^e - Le Puy-Ouest

*L., 78 789 ; V., 49 016 ; A., 37,79 ;
B. et N., 2 343 ; E., 46 673.*

Réélu : Jean Proriot, c.r., m. de Beauzac, UMP-DL, 27 030 (57,91).

Arlette Arnaud-Landau, m. du Puy-en-Velay, PS, 19 643 (42,09).

1^{er} tour : A., 32,68 ; E., 51 647. Proriot, UMP-DL, 21 603 (41,83) ; Arnaud-Landau, PS, 15 236 (29,50) ; Vigier, div. d., 6 312 (12,22) ; le Guézennec, FN, 4 023 (7,79) ; Grandjean, CPNT, 855 (1,66) ; Hugon, MEI, 842 (1,63) ; Mollaz, LCR, 767 (1,49) ; Tavernier, PT, 760 (1,47) ; Mazurier, LO, 540 (1,05) ; Parnenin, MNR, 373 (0,72) ; Serre, MPF, 336 (0,65).

Lég. 1997 : A., 26,76. Proriot, UDF-PR, 27 854 (52,58) ; Roure, PS, 25 117 (47,42).
Prés. 2002 : A., 18,11. Chirac, 50 287 (83,82).

PUY-DE-DÔME (6)

Réélus : Odile Saugues, PS (1^{er}) ; Alain Néri, PS (2^e) ; Jean-Paul Bacquet, PS (4^e) ; Jean Michel, PS (6^e).
Sortants : Odile Saugues, PS ; Alain Néri, PS ; Valéry Giscard d'Estaing, UDF, nommé, le 15 décembre 2001, président de la Convention sur l'avenir de l'Europe ; Jean-Paul Bacquet, PS ; Maurice Adevah-Poefuf, PS, n.s.r.p. ; Jean Michel, PS.

Dans ce département où l'abstention est plus importante qu'au 1^{er} tour, Louis Giscard d'Estaing (UMP) succède à son père dans la circonscription laissée vacante par l'ancien président de la République. Ailleurs, le Puy-de-Dôme résiste bien à la vague bleue : la gauche

conserve les 5 autres circonscriptions à une nuance – de taille – près : pour la deuxième fois depuis la Libération, le Puy-de-Dôme a un député communiste, André Chassaigne, conseiller général et maire de Saint-Amant-Roche-Savine, qui s'est emparé de Thiers, dont le député socialiste sortant ne se représentait pas. Mal placé pour le deuxième tour, il a bénéficié d'un parfait report des voix de l'électorat socialiste dont la candidate s'était désistée en sa faveur. Son adversaire de l'UMP, Marie-Gabrielle Gagnadre, en revanche, n'a pas bénéficié des voix de l'électorat du Front national dont le candidat avait obtenu 9,17 %. Dans la 3^e circonscription (Clermont-Montagne), Louis Giscard d'Estaing l'a finalement emporté sur la candidate des Verts, Danielle Auroi, qui a toutefois réalisé un score très honorable (46,25 %). Ailleurs, les députés socialistes sortants l'ont emporté confortablement.

1^{er} - Clermont-Ferrand-Nord

*L., 58 699 ; V., 33 561 ; A., 42,83 ;
B. et N., 1 273 ; E., 32 288.*

Réélue : Odile Saugues, adj. m. de Clermont-Ferrand, PS, 17 721 (54,88).

Anne Courtillé, UMP-RPR, 14 567 (45,12).
1^{er} tour : A., 36,86 ; E., 36 300. Saugues, PS, 13 261 (36,53) ; Courtillé, UMP-RPR, 8 598 (23,69) ; Faget, UDF, 5 429 (14,96) ; Lalanne de Haut, FN, 2 858 (7,87) ; Laffont, LCR, 1 740 (4,79) ; Aucouturier, PC, 1 228 (3,38) ; Matasse, Verts, 851 (2,34) ; Pascual, P. rép., 686 (1,89) ; Seguy, LO, 539 (1,48) ; Barrière, MNR, 337 (0,93) ; Naudier, MEI, 259 (0,71) ; Gestraud, MPF, 228 (0,63) ; Despalle, GE, 154 (0,42) ; Marouani, div., 132 (0,36).
Lég. 1997 : A., 30,18. Saugues, PS, 21 883 (58,04) ; Faget, UDF-AD, 15 818 (41,96).
Prés. 2002 : A., 19,69. Chirac, 38 860 (87,57).

2^e - Clermont-Ferrand-Sud

*L., 72 686 ; V., 45 529 ; A., 37,36 ;
B. et N., 1 666 ; E., 43 863.*

Réélu : Alain Néri, c.g., m. de Beauregard-l'Evêque, PS, 25 141 (57,32).

Paul Suss, UMP, 18 722 (42,68).

1^{er} tour : A., 32,40 ; E., 47 949. Néri, PS, 19 681 (41,05) ; Suss, UMP, 11 488 (23,62) ; Prononce, div. d., 6 747 (14,07) ; Janton, FN, 3 259 (6,80) ; Rajewski, PC, 1 824 (3,80) ; Vignal, Verts, 1 273 (2,65) ; Chenouf-Terrasse, LCR, 911 (1,90) ; Bonnet, P. rép., 770 (1,61) ; Mainville, LO, 595 (1,24) ; Lamy, MNR, 373 (0,78) ; Piszok, MEI, 285 (0,59) ; Lefranc, CPNT, 238 (0,50) ; Testi, GE, 224 (0,47) ; Lecat, PT, 224 (0,47) ; Gilles, div., 53 (0,11) ; Mermoz, DL, 2 (0,00) ; Aunac, RPF, 2 (0,00).
Lég. 1997 : A., 26,93. Néri, PS, 28 197 (59,99) ; Carlaud, UDF-PPDF, 18 802 (40,01).
Prés. 2002 : A., 17,02. Chirac, 49 559 (87,58).

3^e - Chamalières

*L., 71 771 ; V., 45 135 ; A., 37,11 ;
B. et N., 2 507 ; E., 42 628.*

Élu : Louis Giscard d'Estaing, adj. m. de

Chamalières, UMP-UDF, 22 913 (53,75).
Danielle Auroi, d.e., c.m. de Clermont Ferrand, Verts, 19 715 (46,25).

1^{er} tour : A., 31,31 ; E., 48 388. Auroi, Verts, 13 109 (27,09) ; Giscard d'Estaing, UMP-UDF, 11 907 (24,61) ; Boyer, DL, 9 590 (19,82) ; Turpin, div. d., 5 734 (11,85) ; Guibert, FN, 2 380 (4,92) ; Bohner, LCR, 1 409 (2,91) ; Cregut, PC, 1 233 (2,55) ; Miguet, P. rép., 885 (1,83) ; Dufour, LO, 581 (1,20) ; Marcelin, MHAN, 516 (1,07) ; Jaffrès, MNR, 501 (1,04) ; Barragan, CPNT, 382 (0,79) ; Grignon, div. g., 161 (0,33) ; Foresti, RPF, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 28,18. Giscard d'Estaing, UDF, 25 147 (53,80) ; Auroi, Verts, 21 593 (46,20).

Prés. 2002 : A., 17,04. Chirac, 50 664 (89,69).

4^e - Issoire

*L., 73 562 ; V., 48 581 ; A., 33,96 ;
B. et N., 1 713 ; E., 46 868.*

Réélu : Jean-Paul Bacquet, m. de Coudes, PS, 26 285 (56,08).

1^{er} tour : A., 31,49 ; E., 49 333. Bacquet, PS, 21 124 (42,82) ; Pascalon, UMP-RPR, 18 782 (38,07) ; Wilwertz, FN, 3 094 (6,27) ; Russier, Verts, 1 404 (2,85) ; Artusi, PC, 1 383 (2,80) ; Goyeau, LCR, 1 166 (2,36) ; Bouzon, CPNT, 680 (1,38) ; Aufrère, P. rép., 636 (1,29) ; Savre, LO, 622 (1,26) ; Picard, MNR, 442 (0,90) ; Bagel, RPF, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 24,04. Bacquet, PS, 28 431 (56,92) ; Pascalon, RPR, 21 514 (43,08).

Prés. 2002 : A., 16,55. Chirac, 50 050 (87,29).

5^e - Thiers

*L., 64 957 ; V., 42 356 ; A., 34,79 ;
B. et N., 1 560 ; E., 40 796.*

Élu : André Chassaigne, c.g., m. de Saint-Amant-Roche-Savine, PC, 20 944 (51,34).
Marie-Gabrielle Gagnadre, c.g., m., UMP-UDF, 19 852 (48,66).

1^{er} tour : A., 33,56 ; E., 41 942. Gagnadre, UMP-UDF, 16 999 (40,53) ; Chassaigne, PC, 9 604 (22,90) ; Munoz, PS, 8 282 (19,75) ; Chanet, FN, 3 848 (9,17) ; Mercier, LCR, 808 (1,93) ; Picouleau, CPNT, 698 (1,66) ; Capron, LO, 696 (1,66) ; Constancias, MEI, 634 (1,51) ; Bonnemaison, MNR, 373 (0,89) ; Dhuit, div. o (0,00).

Lég. 1997 : A., 25,80. Adevah-Poefuf, PS, 23 264 (53,13) ; Chartoire, UDF-AD, 20 526 (46,87).

Prés. 2002 : A., 18,98. Chirac, 40 314 (82,95).

6^e - Riom

*L., 84 906 ; V., 57 175 ; A., 32,66 ;
B. et N., 2 610 ; E., 54 565.*

Réélu : Jean Michel, m. de Lapeyrouse, PS, 28 015 (51,34).

Claude Liebermann, c.g., c.m. de Riom, UMP-UDF, 26 550 (48,66).

1^{er} tour : A., 31,67 ; E., 56 497. Michel, PS, 19 533 (34,57) ; Liebermann, UMP-UDF, 17 166 (30,38) ; Montfort, div. d., 6 673 (11,81) ; Faurot Sainte-Marie, FN, 3 939 (6,97) ; Godet, PC, 2 645 (4,68) ; Mollon, Verts, 1 534 (2,72) ; Patillon, LCR, 1 232 (2,18) ; Rousseau, CPNT, 1 148 (2,03) ; Régneaux, P. rép., 967 (1,71) ; Balsegur, LO, 709 (1,25) ; Joët, MEI, 532 (0,94) ; Dufresne, MNR, 419 (0,74).

Lég. 1997 : A., 23,64. Michel, PS, 31 730 (54,24) ; Boche, UDF-PR, 26 774 (45,76).

Prés. 2002 : A., 16,36. Chirac, 57 481 (86,77).

1^{er} tour : A., 36,34 ; E., 39 571. Brenot, UMP-CNI, 14 499 (36,64) ; Darciaux, PS, 13 375 (33,80) ; Cavin, FN, 5 597 (14,14) ; Falconnet, P. rép., 1 800 (4,55) ; Saunié, Verts, 1 473 (3,04) ; Patinet, LCR, 736 (1,86) ; Niang, LO, 495 (1,25) ; Mathiasin, div., 452 (1,14) ; Gros, MNR, 349 (0,88) ; Monot, CPNT, 303 (0,77) ; Müller, MEI, 277 (0,70) ; Guillaume, PT, 218 (0,55) ; Mercier, GE, 174 (0,44) ; Dudrage, Gipda, 93 (0,24).

Lég. 1997 : A., 27,96. Carraz, MDC, 22 046 (53,64) ; Brenot, LDI-CNIP, 19 053 (46,36).

Prés. 2002 : A., 18,19. Chirac, 39 230 (81,76).

5^e - Beaune

*L., 77 573 ; V., 49 114 ; A., 36,69 ;
B. et N., 1 607 ; E., 47 507.*

Élu : Alain Suguenot, a.d., UMP-RPR, 24 313 (51,18).

François Patriat, c.g., adj. m. de Pouilly-en-Auxois, a. min., a.d., PS, 23 194 (48,82).

1^{er} tour : A., 34,44 ; E., 49 929. Suguenot, UMP-RPR, 20 410 (40,88) ; Patriat, PS, 18 770 (37,59) ; Jaboulet-Vercherre, FN, 6 446 (12,91) ; Couturier, CPNT, 735 (1,47) ; André, LCR, 594 (1,19) ; de Truchis, MPF, 502 (1,01) ; Essayan, MEI, 476 (0,95) ; Thomas, SEGA, 464 (0,93) ; Petet, LO, 442 (0,89) ; Alexant, MNR, 385 (0,77) ; Faccini, GE, 274 (0,55) ; Bouhey, div., 231 (0,46) ; Charau, Gipda, 117 (0,23) ; Boucher, PF, 83 (0,17) ; Roux, div. o (0,00).

Lég. 1997 : A., 26,26. Patriat, PS, 27 853 (53,84) ; Suguenot, RPR, 23 877 (46,16).

Prés. 2002 : A., 18,38. Chirac, 47 021 (79,58).

NIÈVRE (3)

Réélu : Gaëtan Gorce, PS (2^e).

Élus : Martine Carillon-Couvreur, PS (1^{er}) ; Christian Paul, PS (3^e).

Sortants : Didier Boulaud, PS, élu sénateur en septembre 2001, siège vacant ; Gaëtan Gorce, PS ; François Perrot, PS, suppléant de Christian Paul (PS).

La vague bleue s'est arrêtée aux portes de la Nièvre. Le Parti socialiste conserve trois représentants à l'Assemblée nationale, avec une nouvelle élue dans la 1^{er} circonscription : Martine Carrillon-Couvreur qui prend la place de Didier Boulaud, maire de Nevers, élu sénateur en septembre 2001. Christian Paul, ancien secrétaire d'Etat à l'outre-mer, récupère le mandat de la 3^e circonscription qu'il avait laissé à son suppléant, François Perrot, en entrant au gouvernement de Lionel Jospin. Il siègera sur les bancs de gauche avec Gaëtan Gorce, le rapporteur socialiste de la loi portant sur la réduction du temps de travail qui se représentait dans la 2^e circonscription. Les candidats du PS, malgré une forte abstention, ont bénéficié d'une importante mobilisation de l'électorat de gauche.

1^{er} - Nevers

*L., 55 358 ; V., 32 805 ; A., 40,74 ;
B. et N., 1 463 ; E., 31 342.*

Élu : Martine Carillon-Couvreur, adj. m. de Nevers, PS, 17 291 (55,17).

Daniel Rostein, c.g., UMP-RPF, 14 051 (44,83).

1^{er} tour : A., 37,42 ; E., 33 602. Carillon-Couvreur, PS, 12 005 (35,73) ; Rostein, UMP-RPF, 8 233 (24,50) ; Morel, UDF, 4 015 (11,95) ; de la Croix-Vaubois, FN, 3 369 (10,09) ; Surieuf, PC, 1 853 (5,51) ; Verin, Verts, 1 121 (3,34) ; Lemoine, LO, 766 (2,28) ; Balacé, CPNT, 668 (1,99) ; Malewski, LCR, 496 (1,48) ; Legrain, P. rép., 448 (1,33) ; Mahu, MNR, 239 (0,71) ; Laveau, div., 196 (0,58) ; Gomy, MEI, 193 (0,57).
Lég. 1997 : A., 29,89. Boulaud, PS, 23 696 (64,83) ; Sollogoub, UDF-AD, 12 856 (35,17).
Prés. 2002 : A., 22,20. Chirac, 33 602 (83,84).

2^e - Cosne-Cours-sur-Loire

*L., 59 835 ; V., 36 452 ; A., 39,08 ;
B. et N., 1 892 ; E., 34 560.*

Réélu

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

fait défaut à une droite qui est loin de retrouver les succès de 1993, où elle avait emporté 4 sièges. La majorité présidentielle doit ses gains à Marc Le Fur (Lamballe-Loudéac), qui fait fond sur des querelles intestines à gauche. Les états-majors de droite devront s'interroger sur leurs stratégies, notamment à Saint-Brieuc, où leur échec est patent.

1^{er} - Saint-Brieuc

L, 83 801 ; V, 56 014 ; A, 33,16 ;
B. et N., 1 841 ; E., 54 173.

Réélu : Danielle Bousquet, c.m. de Saint-Brieuc, PS, 29 804 (55,02). Mireille Dubois, adj. m. de Plerin, UMP-RPR, 24 369 (44,98).

1^{er} tour : A., 32,22 ; E., 55 794. Bousquet, PS, 19 519 (34,98) ; Dubois, UMP-RPR, 14 126 (25,32) ; Le Faucheur, UDF, 7 235 (12,97) ; Tardivel, PC, 4 244 (7,61) ; Marcais, FN, 2 910 (5,22) ; Ollivro, Verts, 2 582 (4,63) ; Renard, LCR, 1 270 (2,28) ; Paraire, P. rép., 861 (1,54) ; Pedron, RPS, 852 (1,53) ; Le Fol, LO, 800 (1,43) ; Masse, MPF, 426 (0,76) ; Cherbonnet, GE, 406 (0,73) ; Le Cerf, MNR, 370 (0,66) ; Gauthier, PT, 193 (0,35).

Lég. 1997 : A., 25,75. Bousquet, PS, 33 069 (57,79) ; Daniel, RPR, 24 157 (42,21).

Prés. 2002 : A., 16,94. Chirac, 59 173 (89,82).

2^e - Dinan

L, 86 069 ; V, 61 115 ; A, 28,99 ;
B. et N., 1 758 ; E., 59 357.

Réélu : Jean Gaubert, c.g., c.m. de Pluduno, PS, 29 752 (50,12).

Michel Vaspard, c.g., m. de Plouhéné-sur-Rance, m. arr., UMP-RPR, 29 605 (49,88).

1^{er} tour : A., 29,43 ; E., 59 334. Vaspard, UMP-RPR, 23 583 (39,75) ; Gaubert, PS, 22 164 (37,35) ; du Boishamon, FN, 3 508 (5,91) ; Lucas, Verts, 2 359 (3,98) ; Faucheur, PC, 1 477 (2,49) ; Louapere, div. d., 919 (1,55) ; Desjardins, LCR, 901 (1,52) ; Meheyst, CPNT, 786 (1,32) ; Leroux, LO, 757 (1,28) ; Guérin, RPS, 553 (0,93) ; Gravier, MPF, 503 (0,85) ; Jaffrain, MNR, 470 (0,79) ; Montagnon, ext. d., 467 (0,79) ; Hestry, GE, 399 (0,67) ; Desvaux, CNL, 246 (0,41) ; Ollivier, PT, 222 (0,41).

Lég. 1997 : A., 22,99. Josselin, PS, 35 806 (60,18) ; Lechien, UDF-FD, 23 693 (39,82).

Prés. 2002 : A., 15,15. Chirac, 59 413 (86,91).

3^e - Lamballe

L, 83 253 ; V, 60 315 ; A, 27,55 ;
B. et N., 1 653 ; E., 58 662.

Élu : Marc Le Fur, c.r., c.g., a.d., UMP-RPR, 30 923 (52,71).

Didier Chouat, s., PS, 27 739 (47,29).

1^{er} tour : A., 28,38 ; E., 58 477. Le Fur, UMP-RPR, 25 521 (43,64) ; Chouat, PS, 20 947 (35,82) ; Launay, FN, 2 944 (5,03) ; Le Helloco, P. rép., 2 346 (4,01) ; Grall, Verts, 2 069 (3,54) ; Prunaud, PC, 1 826 (3,12) ; Ermel, LCR, 870 (1,49) ; Collet, LO, 757 (1,28) ; Rolland, RPS, 590 (1,01) ; Bourva, MNR, 352 (0,60) ; Delarue, GE, 255 (0,44).

Lég. 1997 : A., 18,29. Chouat, PS, 34 036 (53,38) ; Le Fur, RPR, 29 728 (46,62).

Prés. 2002 : A., 14,50. Chirac, 59 189 (88,60).

4^e - Guingamp

L, 79 114 ; V, 56 091 ; A, 29,10 ;
B. et N., 1 897 ; E., 54 194.

Élu : Marie-Renée Oget, c.r., m. de Treffrin, PS, 30 253 (55,82).

Jean-Pierre Le Goux, c.g., m. de Lanrodec, UMP-div. d., 23 941 (44,18).

1^{er} tour : A., 29,27 ; E., 54 778. Oget, PS, 14 360 (26,21) ; Le Goux, UMP-div. d., 11 352 (20,72) ; Pennec, div. d., 10 446 (19,07) ; Lahellec, PC, 8 670 (15,83) ; de Coatparquet, FN, 2 816 (5,14) ; Balbot, Verts, 2 272 (4,15) ; Jourden, LCR, 1 594 (2,91) ; Bras-Caillear, RPS, 1 223 (2,23) ; Thoraval, LO, 769 (1,40) ; Choron, CPNT, 678 (1,24) ; Perrot, MNR, 335 (0,61) ; Garipeuy, GE, 263 (0,48).

Lég. 1997 : A., 18,82. Leyzour, PC, 34 404 (56,88) ; Pennec, app. RPR, 26 086 (43,12).

Prés. 2002 : A., 15,57. Chirac, 54 753 (88,19).

5^e - Lannion

L, 97 504 ; V, 67 251 ; A, 31,03 ;
B. et N., 1 926 ; E., 65 325.

Réélu : Alain Gouriou, m. de Lannion, PS, 33 266 (50,92).

Jean-Renaud Saleün, m. de Paimpol, UMP-div. d., 32 059 (49,08).

1^{er} tour : A., 30,78 ; E., 66 340. Gouriou, PS, 23 971 (36,13) ; Saleün, UMP-div. d., 22 368 (33,72) ; Lopez, div. d., 4 776 (7,20) ; Ferrer, FN, 3 890 (5,86) ; Metayer, Verts, 2 933 (4,42) ; Fejean, PC, 2 324 (3,50) ; Morvan, RPS, 1 477 (2,23) ; Menguy, LO, 1 375 (1,62) ; Vital, SEGA, 969 (1,46) ; Choron, CPNT, 719 (1,08) ; Bligny, P. rép., 565 (0,85) ; Boqueho, GE, 479 (0,72) ; Blanc, MNR, 361 (0,54) ; Studler, MPF, 253 (0,38) ; Le Pivert, PT, 180 (0,27).

Lég. 1997 : A., 24,53. Gouriou, PS, 36 657 (54,63) ; Bonnot, UDF-FD, 30 446 (45,37).

Prés. 2002 : A., 16,98. Chirac, 67 493 (88,05).

FINISTÈRE (8)

Réélu : Marcelle Ramonet, UMP-DL (1^{er}) ; Gilbert Le Bris, PS (8^e).

Élus : Patricia Adam, PS (2^e) ; Marguerite Lamour, UMP-UDF (3^e) ; Marylise Lebranchu, PS (4^e) ; Christian Ménard, UMP-UDF (6^e) ; Hélène Tanguy, UMP-RPR (7^e).

Élu au 1^{er} tour : Jacques Le Guen, UMP-RPR (5^e).

Sortants : Marcelle Ramonet, UMP-DL ; Jean-Noël Kerdraon, PS, n.s.r.p. ; François Cuillandre, PS ; Yvon Abiven, PS, Suppléant de Marylise Lebranchu (PS) ; Charles Miossec, RPR, n.s.r.p. ; Kofi Yamgnane, PS ; Jacqueline Lazard, PS ; Gilbert Le Bris, PS.

Avec une participation comparable à celle du 1^{er} tour, la vague bleue a touché la pointe de Bretagne, puisque le PS ne détient plus que 3 sièges. L'UMP lui en ravit 3 et totalise 5 élus. Marylise Lebranchu (PS) gagne à Morlaix, mais Kofi Yamgnane perd son siège de 166 voix, distancé par Christian Ménard (UMP-UDF). Marcelle Ramonet (UMP-DL) gagne sans surprise à Quimper où toutefois Daniel Le Bigot (Vert), soutenu par le PS et le PRG, réalise un score honorable (48,10 %). Comme prévu, à Douarenez, Hélène Tanguy (UMP-RPR) élimine Jacqueline Lazard (PS), qui n'avait gagné que d'une courte tête en 1997 sur l'UDF Ambroise Guellec. Maire du Guilvinec, Hélène Tanguy obtient 63,02 % des suffra-

ges dans sa commune. Gilbert Le Bris est réélu à Concarneau, circonscription détenue par la gauche depuis 1973. Le maire est légèrement distancé dans sa ville, mais fait la différence à Mellac et à Quimperlé, zones où son prédécesseur, Louis Le Pensec, est bien implanté. A Brest-Ouest le maire (PS) François Cuillandre est battu. Il n'avait gagné que de justesse en 1997 sur une terre traditionnellement à droite. En revanche, à Brest-Centre, la candidate PS Patricia Adam réussit à conserver le siège du sortant.

1^{er} - Quimper

L, 79 406 ; V, 56 242 ; A, 29,17 ;
B. et N., 1 628 ; E., 54 614.

Réélu : Marcelle Ramonet, adj. m. de Quimper, UMP-DL, 28 344 (51,90).

Daniel Le Bigot, Verts, 26 470 (48,10).

1^{er} tour : A., 30,32 ; E., 54 341. Le Bigot, Verts, 13 979 (25,72) ; Ramonet, UMP-DL, 13 647 (25,11) ; Lecomte, UMP-RPR, 9 395 (17,29) ; Andro, div. g., 6 884 (12,67) ; Corler, FN, 2 376 (4,37) ; de Pimodan, div. d., 1 814 (3,34) ; Rainero, PC, 1 491 (2,74) ; Le Douguet, UDF, 928 (1,71) ; Le Gars, RPS, 711 (1,31) ; Carrasco, LCR, 677 (1,25) ; Garguet, CPNT, 578 (1,06) ; Coustans, GE, 520 (0,96) ; Hardy, LO, 480 (0,88) ; Dupont-Tingaud, MNR, 379 (0,70) ; Le Loch, P. rép., 368 (0,68) ; Riou-Le Guellec, div., 114 (0,21).

Lég. 1997 : A., 23,05. Angot, RPR, 28 891 (52,94) ; Poignant, PS, 25 685 (47,06).

Prés. 2002 : A., 15,03. Chirac, 57 287 (89,62).

2^e - Brest-Centre

L, 68 033 ; V, 42 796 ; A, 37,10 ;
B. et N., 896 ; E., 41 900.

Élu : Patricia Adam, c.g., adj. m. de Brest, PS, 22 085 (52,71).

Claudine Péron, c.m. de Brest, UMP-UDF, 19 815 (47,29).

1^{er} tour : A., 35,82 ; E., 43 173. Adam, PS, 14 895 (34,50) ; Péron, UMP-UDF, 11 437 (26,49) ; Berthelot, div. d., 6 642 (15,38) ; Sellier, FN, 2 137 (4,95) ; Appréz, ext. g., 2 098 (4,86) ; Loussauron, Verts, 2 035 (4,71) ; Abily, PC, 985 (2,28) ; Hue, P. rép., 645 (1,49) ; Divard, RPS, 569 (1,32) ; Calves, LCR, 558 (1,29) ; Cherblanc, LO, 384 (0,89) ; Maigne, MPF, 345 (0,80) ; Morize, MNR, 269 (0,62) ; Cava-rec, div., 174 (0,40).

Lég. 1997 : A., 30,31. Kerdraon, PS, 25 424 (54,99) ; Berthelot, RPR, 20 806 (45,01).

Prés. 2002 : A., 20,28. Chirac, 46 822 (90,57).

3^e - Brest-Ouest

L, 86 631 ; V, 57 095 ; A, 34,09 ;
B. et N., 1 287 ; E., 55 808.

Élu : Marguerite Lamour, c.r., m. de Plou-dalmézeau, UMP-UDF, 28 931 (51,84).

François Cuillandre, s., m. de Brest, PS, 26 877 (48,16).

1^{er} tour : A., 34,09 ; E., 56 285. Cuillandre, PS, 19 788 (35,16) ; Lamour, UMP-UDF, 12 527 (22,26) ; Coroller, UMP-RPR, 7 892 (14,02) ; Pelliccano, div. d., 3 544 (6,30) ; Larssonneur, FN, 2 948 (5,24) ; Augereau, Verts, 2 939 (5,22) ; Jour, div. d., 1 814 (3,22) ; Alayse, PC, 952 (1,69) ; Casac, LCR, 886 (1,57) ; Goge, RPS, 656 (1,17) ; Baudy, LO, 568 (1,01) ; de Kermenguy, MPF, 515 (0,91) ; David, P. rép., 442 (0,79) ; Le Bot, MEI, 351 (0,62) ; Léal, MNR, 278 (0,49) ; Sage, PT, 185 (0,33).

Lég. 1997 : A., 26,95. Cuillandre, PS, 29 329 (50,31) ; Lamour, RPR, 28 969 (49,69).

Prés. 2002 : A., 17,80. Chirac, 60 431 (89,08).

4^e - Morlaix

L, 75 341 ; V, 53 331 ; A, 29,21 ;
B. et N., 1 066 ; E., 52 265.

Élu : Marylise Lebranchu, c.m. de Morlaix, a. min., a.d., PS, 27 697 (52,99).

Gilles Caroff, c.m. de Morlaix, UMP-div. d., 24 568 (47,01).

1^{er} tour : A., 30,72 ; E., 53 611. Lebranchu, PS, 23 393 (43,63) ; Caroff, UMP-div. d., 21 618 (40,32) ; Le Saint, Verts, 2 018 (3,76) ; Jouan, FN, 2 000 (3,73) ; Doré, PC, 1 088 (2,03) ; Roudaut, LO, 688 (1,28) ; Gouicem-Folgavec, RPS, 593 (1,11) ; Rassin, CPNT, 540 (1,01) ; de Lannurien, MPF, 480 (0,90) ; Hell, LCR, 409 (0,76) ; Belbéoch, ext. d., 392 (0,60) ; Morize, MNR, 247 (0,46) ; Métayer, GE, 215 (0,40).

Lég. 1997 : A., 22,47. Lebranchu, PS, 30 022 (52,65) ; Cazin d'Hoincthun, UDF-FD, 27 004 (47,35).

Prés. 2002 : A., 16,94. Chirac, 55 884 (90,61).

6^e - Châteaulin

L, 85 609 ; V, 61 428 ; A, 28,25 ;
B. et N., 1 533 ; E., 59 895.

Élu : Christian Ménard, c.r., m. de Châteauneuf-du-Faou, UMP-UDF, 30 031 (50,14).

Kofi Yamgnane, s., c.g., a. min., PS, 29 864 (49,86).

1^{er} tour : A., 29,13 ; E., 59 905. Yamgnane, PS, 18 668 (31,16) ; Ménard, UMP-UDF, 14 662 (24,48) ; Troadec, RPS, 6 759 (11,82) ; Cozan, div. d., 6 167 (10,29) ; Cap, div. d., 5 673 (9,47) ; Haas, FN, 2 685 (4,48) ; Borvon, Verts, 1 411 (2,36) ; Laporte, PC, 1 251 (2,09) ; Goettel, CPNT, 767 (1,28) ; Guillou, LO, 472 (0,79) ; Réhault-Rousselet, CAP 21, 315 (0,53) ; Hamon-Dorsaix, P. rép., 274 (0,46) ; Clouennec, MNR, 260 (0,43) ; Wagmann, PT, 218 (0,36) ; Chabrol, MEI, 201 (0,34) ; Bruillett, GE, 122 (0,20).

Lég. 1997 : A., 20,97. Yamgnane, PS, 33 649 (53,75) ; Cozan, UDF-AD, 28 957 (46,25).

Prés. 2002 : A., 16,44. Chirac, 59 210 (87,79).

7^e - Douarenez

L, 76 665 ; V, 53 020 ; A, 30,84 ;
B. et N., 1 447 ; E., 51 573.

Élu : Hélène Tanguy, c.r., m. du Guilvinec, UMP-RPR, 27 489 (53,30).

Jacqueline Lazard, s., PS, 24 084 (46,70).

1^{er} tour : A., 31,37 ; E., 51 872. Lazard, PS, 16 795 (32,38) ; Tanguy, UMP-RPR, 15 707 (30,28) ; Canévet, UDF, 9 604 (18,51) ; Storz, FN, 2 261 (4,36) ; Tupin, PC, 1 888 (3,64) ; Moriceau, Verts, 1 565 (3,02) ; Parinet, CPNT, 884 (1,70) ; Griveau, LCR, 807 (1,56) ; Jardin, RPS, 674 (1,30) ; Basset, DL, 446 (0,86) ; Defrance, LO, 417 (0,80) ; Delignière, CAP 21, 276 (0,53) ; Guillemot, MNR, 201 (0,39) ; Le Bris, MPF, 179 (0,35) ; Dugué, GE, 168 (0,32).

Lég. 1997 : A., 25,26. Lazard, PS, 26 849 (50,12) ; Guellec, UDF-FD, 26 724 (49,88).

Prés. 2002 : A., 18,37. Chirac, 52 821 (89,22).

8^e - Concarneau

L, 77 808 ; V, 53 224 ; A, 31,60 ;
B. et N., 1 664 ; E., 51 560.

Réélu : Gilbert Le Bris, m. de Concarneau, PS, 26 278 (50,97).

Jeanne-Yvonne Triché, c.g., adj. m. de Scaër, UMP-div. d., 25 282 (49,03).

1^{er} tour : A., 32,86 ; E., 51 315. Le Bris, PS, 19 850 (38,68) ; Triché, UMP-div. d., 19 124 (37,27) ; Penn, FN, 2 879 (5,61) ; Lalloue, Verts, 2 537 (4,94) ; Ranou, PC, 2 492 (4,86) ; Le Bris, CPNT, 1 334 (2,60) ; Coateval, LO, 824 (1,61) ; Moign, RPS, 759 (1,48) ; Kerléo, MNR, 552 (1,08) ; Le Reste, MPF, 549 (1,07) ; Dufflet, GE, 417 (0,81).

Lég. 1997 : A., 27,01. Le Pensec, PS, 30 669 (59,21) ; Lomenech, app. RPR, 21 126 (40,79).

Prés. 2002 : A., 18,47. Chirac, 52 686 (88,16).

ILLE-ET-VILAINE (7)

Réélus : Jean-Michel Boucheron, UMP-DL (1^{er}) ; Alain Madelin, DL (4^e) ; Marie-Thérèse Boisseau, UMP-UDF (6^e).

Élus : Philippe Tourtelier, PS (2^e) ; Philippe Rouault, UMP-UDF (3^e).

Étus au 1^{er} tour

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

2^e - Issoudun

*L., 64 277 ; V., 43 710 ; A., 32,00 ;
B. et N., 1 610 ; E., 42 100.*

Réélu : Nicolas Forissier, m. de La Châtre, UMP-UDF, 24 096 (57,24).

André Laignel, m. de Issoudin, a. min., a.d., PS, 18 004 (42,76).

1^{er} tour : A., 29,84 ; E., 44 046. Forissier, UMP-UDF, 20 595 (46,76) ; Laignel, PS, 15 012 (34,08) ; D'Orgny, FN, 3 544 (8,05) ; Fradet, PC, 1 669 (3,79) ; Giraud, Verts, 1 260 (2,86) ; Caffin, CPNT, 898 (2,04) ; Sorin, LO, 737 (1,67) ; Gallot, MNR, 331 (0,75).

Lég. 1997 : A., 22,22. Forissier, UDF-PR, 23 787 (50,43) ; Laignel, PS, 23 379 (49,57).

Prés. 2002 : A., 17,51. Chirac, 41 296 (83,87).

3^e - Le Blanc

*L., 57 190 ; V., 39 060 ; A., 31,70 ;
B. et N., 1 631 ; E., 37 429.*

Réélu : Jean-Paul Chanteguet, m. de Le Blanc, PS, 18 754 (50,11).

Gilles Peyrot des Gachons, UMP, 18 675 (49,89).

1^{er} tour : A., 30,66 ; E., 38 560. Chanteguet, PS, 12 968 (33,63) ; Peyrot des Gachons, UMP, 9 415 (24,42) ; Blanchet, UDF, 4 176 (10,83) ; Lemaitre, FN, 3 808 (9,88) ; Chabot, div. d., 3 081 (7,99) ; Richard, CPNT, 1 532 (3,97) ; Faure, PC, 1 205 (3,13) ; Menanteau, Verts, 901 (2,34) ; Moreau, LO, 581 (1,51) ; Zemenio, P. rép., 360 (0,93) ; Cotte, MNR, 246 (0,64) ; Poirier, MPF, 228 (0,59) ; Bouillot, PF, 59 (0,15).

Lég. 1997 : A., 23,20. Chanteguet, PS, 23 153 (55,74) ; Chabot, RPR, 18 382 (44,26).

Prés. 2002 : A., 17,01. Chirac, 35 777 (80,93).

INDRE-ET-LOIRE (5)

Réélus : **Renaud Donnedieu de Vabres**, UMP-UDF (1^{er}) ; **Philippe Briand**, UMP-RPR (5^e).

Élus : **Claude Greff**, UMP-RPR (2^e) ; **Jean-Jacques Descamps**, UMP-DL (3^e) ; **Hervé Novelli**, UMP-DL (4^e).

Sortants : Renaud Donnedieu de Vabres, UMP-UDF ; Jean-Jacques Filleul, PS ; Marisol Touraine, PS ; Yves Dauge, PS, élu au sénat en septembre 2001, siège vacant ; Philippe Briand, UMP-RPR.

Le Parti socialiste perd ses 3 sièges. Le maire de Montlouis, Jean-Jacques Filleul (PS), qui avait gagné le siège d'Amboise convoité alors par Bernard Debré en 1995, a dû le céder à Claude Greff (RPR), conseiller municipale de Tours depuis 2001. A Montbazon, Marisol Touraine, qui avait réussi son parachutage en 1997, rend son siège à Jean-Jacques Descamps (DL), maire de Loches, ancien ministre. Le siège de Joué-lès-Tours, vacant depuis l'élection au Sénat, à l'automne 2001, d'Yves Dauge, maire socialiste de Chinon, n'a pu être gardé par la gauche. Hervé Novelli (DL), directeur de campagne d'Alain Madelin à la présidentielle, s'en est emparé aux dépens de Philippe Le Breton, maire de Joué-lès-Tours (PS). Les deux autres sièges ont été gardés par la droite. Très facilement pour Philippe Briand (RPR), maire de Saint-Cyr-sur-Loire, un proche de Jacques Chirac. En revanche, Renaud Donnedieu de Vabres, ministre délégué aux affaires européennes (qui reste mis en examen après la validation récente par la Cour de cassation de l'instruction du dossier du financement du Parti républicain), est réélu avec moins de voix qu'en 1997, même s'il gagne un demi-point de pourcentage.

1^{er} - Tours

*L., 53 768 ; V., 30 829 ; A., 42,66 ;
B. et N., 1 270 ; E., 29 559.*

Réélu : Renaud Donnedieu de Vabres, c.m. de Tours, UMP-UDF, 15 244 (51,57). Jean-Patrick Gille, adj. m. de Tours, PS, 14 315 (48,43).

1^{er} tour : A., 39,13 ; E., 32 197. Donnedieu de Vabres, UMP-UDF, 13 350 (41,46) ; Gille, PS, 10 657 (33,10) ; Verdon, FN, 2 758 (8,57) ; Martin, Verts, 1 645 (5,1) ; Cuvier, PC, 693 (2,15) ; Lillo, P. rép., 547 (1,70) ; Carrat, LCR, 525 (1,63) ; Lemme, CAP 21, 492 (1,53) ; Gouasque, MPF, 392 (1,22) ; Cherblanc, LO, 323 (1,00) ; Aït-Mohamed, div. g., 306 (0,95) ; Denoyelle, MNR, 199 (0,62) ; Goubard, CPNT, 128 (0,40) ; Maublanc, RCF, 123 (0,38) ; Morgillo, PF, 59 (0,18) ; Toulouse, div. o (0,00).

Lég. 1997 : A., 33,80. Donnedieu de Vabres, UDF-PR, 16 998 (51,08) ; Gille, PS, 16 280 (46,92).

Prés. 2002 : A., 24,06. Chirac, 34 395 (88,05).

2^e - Amboise

*L., 85 120 ; V., 54 202 ; A., 36,32 ;
B. et N., 1 717 ; E., 52 485.*

Élu : Claude Greff, c.m. de Tours, UMP-RPR, 27 947 (53,25).

Jean-Jacques Filleul, s., m. de Montlouis, PS, 24 538 (46,75).

1^{er} tour : A., 33,88 ; E., 54 668. Filleul, PS, 19 129 (34,99) ; Greff, UMP-RPR, 17 818 (32,59) ; Guimard, FN, 5 892 (10,78) ; Saint-Etienne, UDF, 4 191 (7,67) ; Mery, Verts, 1 752 (3,20) ; Touraine, PC, 1 181 (2,16) ; Thiebaut, LO, 868 (1,59) ; Boissy, CPNT, 795 (1,45) ; Bournais, LCR, 761 (1,39) ; Costa, MNR, 534 (0,98) ; Guertin, PRG, 412 (0,75) ; Mery, PT, 271 (0,50) ; Coudert, P. rép., 271 (0,50) ; Larcher, div. d., 259 (0,47) ; Laloup, RCF, 249 (0,46) ; Garrigue, PF, 167 (0,31) ; Sylvestre, RND, n8 (0,22).

Lég. 1997 : A., 25,63. Filleul, PS, 28 768 (52,44) ; Debré, RPR, 26 088 (47,56).

Prés. 2002 : A., 17,51. Chirac, 55 689 (84,00).

3^e - Montbazon

*L., 87 871 ; V., 57 111 ; A., 35,01 ;
B. et N., 1 801 ; E., 55 310.*

Élu : Jean-Jacques Descamps, c.r., m. de Loches, a.d., UMP-DL, 28 586 (51,68). Marisol Touraine, s., c.g., PS, 26 724 (48,32).

1^{er} tour : A., 32,36 ; E., 58 188. Descamps, UMP-DL, 21 408 (36,79) ; Touraine, PS, 19 476 (33,47) ; Touzot, FN, 5 055 (8,69) ; Turco, div. d., 3 893 (6,63) ; Launay, PC, 1 984 (3,41) ; Moulin, Verts, 1 732 (2,98) ; Delhommeais, CPNT, 1 051 (1,81) ; Bourbon, LCR, 831 (1,43) ; Deguet, LO, 725 (1,25) ; Moroy, P. rép., 538 (0,92) ; Coutrot, div., 461 (0,79) ; Burggraf, MPF, 383 (0,66) ; Paccard, MNR, 373 (0,64) ; Diesnis, RND, 184 (0,32) ; leclerc, PF, 94 (0,16).

Lég. 1997 : A., 25,44. Touraine, PS, 31 835 (53,49) ; Descamps, UDF-PPDF, 27 686 (46,51).

Prés. 2002 : A., 17,29. Chirac, 57 914 (84,73).

4^e - Joué-lès-Tours

*L., 82 131 ; V., 50 421 ; A., 38,61 ;
B. et N., 1 851 ; E., 48 570.*

Élu : Hervé Novelli, d.e., adj. m. de Riche-

lieu, a.d., UMP-DL, 26 067 (53,67).

Philippe Le Breton, c.g., m. de Joué-lès-Tours, PS, 22 503 (46,33).

1^{er} tour : A., 35,75 ; E., 51 519. Novelli, UMP-DL, 17 149 (33,29) ; Le Breton, PS, 15 976 (31,01) ; Gantier, FN, 4 479 (8,66) ; Blanchecotte, div. d., 3 860 (7,49) ; Sigonneau, div. d., 3 382 (6,56) ; Pachet, Verts, 1 242 (2,41) ; Lepezel, PC, 1 237 (2,40) ; Prod'homme, LO, 832 (1,61) ; Collard-Bouteiller, LCR, 809 (1,57) ; Duval, CPNT, 644 (1,25) ; Bataille, MPF, 401 (0,78) ; Sautereau, MHAN, 373 (0,72) ; Perony, MNR, 344 (0,67) ; Gérard, P. rép., 337 (0,65) ; Borfiga, MEI, 259 (0,50) ; Auvinet, RND, 133 (0,26) ; Kbi-bech, PF, 62 (0,12).

Lég. 1997 : A., 28,27. Dauge, PS, 27 325 (50,85) ; Novelli, UDF-PR, 26 415 (49,15).

Prés. 2002 : A., 18,87. Chirac, 53 321 (84,57).

5^e - Saint-Cyr-sur-Loire

*L., 73 570 ; V., 45 146 ; A., 38,64 ;
B. et N., 1 539 ; E., 43 607.*

Réélu : Philippe Briand, m. de Saint-Cyr-sur-Loire, UMP-RPR, 25 269 (57,95).

Claude Roiron, c.g., adj. m. de Tours, PS, 18 338 (42,05).

1^{er} tour : A., 33,91 ; E., 47 555. Briand, UMP-RPR, 21 768 (45,77) ; Roiron, PS, 13 857 (29,14) ; Sellier, FN, 4 620 (9,72) ; Lison-Croze, Verts, 1 729 (3,64) ; Moreau, PC, 1 030 (2,17) ; Leyer, LO, 780 (1,64) ; Chailou, CPNT, 760 (1,60) ; Legvut, UDF, 511 (1,12) ; Devant, CAP 21, 500 (1,05) ; Bryche, NE, 487 (1,02) ; Motté, MPF, 465 (0,98) ; Chalvet, MNR, 368 (0,77) ; Trinquart, RND, 275 (0,58) ; Héricier, PT, 270 (0,57) ; Piochon, PF, 115 (0,24).

Lég. 1997 : A., 26,76. Briand, RPR, 24 294 (50,43) ; Roiron, PS, 23 879 (49,57).

Prés. 2002 : A., 17,75. Chirac, 48 164 (84,11).

LOIR-ET-CHER (3)

Réélu : **Patrice Martin-Lalande**, UMP-RPR (2^e).

Élu : **Nicolas Perruchot**, UDF (1^{er}).

Élu au 1^{er} tour : **Maurice Leroy**, UDF (3^e).

Sortants : Michel Fromet, PS ; Patrice Martin-Lalande, UMP-RPR ; Maurice Leroy, UDF.

Nicolas Perruchot (UDF), élu maire de Blois en 2001 avec 37 suffrages d'avance, emporte le siège de député de 622 voix, grâce aux zones rurales de la 1^{er} circonscription. L'homme de la « génération terrain » est toutefois devancé dans sa ville par le député sortant Michel Fromet (PS), ex-suppléant et adjoint de Jack Lang. C'est donc un deuxième siège pour l'UDF après la réélection, au premier tour, de Maurice Leroy dans la 3^e circonscription. En Sologne, le député sortant Patrice Martin-Lalande (RPR) l'emporte avec une avance plus nette qu'en 1997 et paraît avoir attiré une grande partie du vote d'extrême droite. Jeanny Lorgeoux (PS), maire de Romorantin, reste cependant nettement majoritaire sur sa ville avec 55,85 % des voix.

1^{er} - Blois

*L., 86 800 ; V., 53 993 ; A., 37,80 ;
B. et N., 2 139 ; E., 51 854.*

Élu : Nicolas Perruchot, c.g., m. de Blois, UDF, 26 238 (50,60).

Michel Fromet, s., c.m. de Blois, PS, 25 616 (49,40).

1^{er} tour : A., 34,62 ; E., 55 575. Perruchot, UDF, 21 133 (38,03) ; Fromet, PS, 18 536 (33,35) ; de Peyrecave, FN, 7 411 (13,34) ; Combrédet, Verts, 1 728 (3,1) ; Le Moing, PC, 1 555 (2,80) ; Poullain, CPNT, 950 (1,71) ; Petit-Hassan, LCR, 922 (1,66) ; Bontron, P. rép., 831 (1,50) ; Lacaille, MPF, 825 (1,48) ; Kergreiss, LO, 695 (1,25) ; Klein, MEI, 565 (1,02) ; Hariti-Corbeau, MNR, 424 (0,76).

Lég. 1997 : A., 26,82. Lang, PS, 30 516 (53,19) ; Gourraud, UDF-FD, 26 860 (46,81).

Prés. 2002 : A., 19,07. Chirac, 54 548 (82,40).

2^e - Romorantin-Lanthenay

*L., 76 927 ; V., 48 872 ; A., 36,47 ;
B. et N., 1 781 ; E., 47 091.*

Réélu : Patrice Martin-Lalande, c.g., UMP-RPR, 26 767 (56,84).

Jeanny Lorgeoux, c.g., m. de Romorantin, a.d., PS, 20 324 (43,16).

1^{er} tour : A., 32,62 ; E., 50 779. Martin-Lalande, UMP-RPR, 21 786 (42,90) ; Lorgeoux, PS, 16 226 (31,95) ; Pelletier, FN, 6 117 (12,05) ; Chéry, PC, 1 981 (3,90) ; Moreau, CPNT, 1 301 (2,56) ; Grauhouille, DDC, 872 (1,72) ; Bienvenu, LO, 774 (1,52) ; Bourgeois, MEI, 608 (1,20) ; Lemesse, P. rép., 395 (0,78) ; Le Nagat, MNR, 371 (0,73) ; de Ferron, MPF, 283 (0,56) ; Watrin, PF, 65 (0,13).

Lég. 1997 : A., 24,33. Martin-Lalande, RPR, 26 455 (50,13) ; Lorgeoux, PS, 26 313 (49,87).

Prés. 2002 : A., 18,04. Chirac, 47 310 (79,84).

LOIRET (5)

Réélus : **Antoine Carré**, UMP-DL (1^{er}) ; **Jean-Louis Bernard**, UMP-UDF (3^e) ; **Jean-Paul Charié**, UMP-RPR (5^e).

Élus : **Serge Grouard**, UMP-RPR (2^e) ; **Jean-Pierre Door**, UMP-RPR (4^e).

Sortants : Antoine Carré, UMP-DL ; Eric Doligé, RPR, élu au Sénat en septembre 2001, siège vacant ; Jean-Louis Bernard, UMP-UDF ; Xavier Deniau, app. RPR, n.s.r.p. ; Jean-Paul Charié, UMP-RPR.

Il n'y avait déjà plus de suspense au soir du 9 juin. La droite conserve ses cinq sièges, régnant à nouveau sans partage sur le département. Même au plus fort de la vague rose, en 1997, elle avait déjà réalisé le grand chelem. Mais, cette fois, les hommes changent quelque peu. Après avoir battu le socialiste Jean-Pierre Sueur à la mairie d'Orléans en mars 2001, Serge Grouard (UMP-RPR) poursuit son ascension politique en s'octroyant le siège de député, délaissé par Eric Doligé (RPR), élu au Sénat en septembre 2001. M. Grouard l'emporte à Orléans-Ouest face à Christophe Chaillou (PS), maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle. Dans la 4^e circonscription, après quatre décennies de mandat, Xavier Deniau (apparenté RPR) cède la place à Jean-Pierre Door

(UMP-RPR), maire de Montargis, qui s'est facilement imposé face à la socialiste Liliane Berthelier. Ailleurs, les sortants renouvellent leur bail : Jean-Paul Charié (UMP-RPR) est élu pour un sixième mandat dans la 5^e circonscription ; à Orléans-Sud, Antoine Carré (UMP-DL), face à Jean-Pierre Delport (PS), est réélu, ainsi que Jean-Louis Bernard (UMP-UDF), à Orléans-Est, malgré le report convenable des voix à gauche sur le candidat des Verts, Jean-François Laval.

1^{er} - Orléans-Sud

*L., 77 720 ; V., 48 128 ; A., 38,08 ;
B. et N., 1 703 ; E., 46 425.*

Réélu : Antoine Carré, c.g., UMP-DL, 27 604 (59,46).

Jean-Pierre Delport, c.g., c.m. d'Orléans, PS, 18 821 (40,54).

1^{er} tour : A., 33,50 ; E., 50 765. Carré, UMP-DL, 23 880 (47,04) ; Delport, PS, 14 218 (28,01) ; Legros, FN, 4 482 (8,83) ; Dupieux, Verts, 1 636 (3,22) ; Bynholve, PC, 1 590 (3,13) ; Makhchan, P. rép., 830 (1,63) ; Petit, CPNT, 810 (1,60) ; Meaudo, CAP 21, 651 (1,28) ; Hauchère, LO, 604 (1,19) ; Miclin, LCR, 578 (1,14) ; Gallard, MPF, 494 (0,97) ; Chéron, MNR, 458 (0,90) ; Grandière, RCF, 345 (0,68) ; Beley, GE, 189 (0,37).

Lég. 1997 : A., 25,80. Carré, UDF-PR, 26 166 (51,13) ; Sueur, PS, 25 005 (48,87).

Prés. 2002 : A., 17,22. Chirac, 52 494 (85,93).

2^e - Orléans-Ouest

*L., 77 448 ; V., 46 701 ; A., 39,70 ;
B. et N., 1 659 ; E., 45 042.*

Élu : Serge Grouard, m. d'Orléans, UMP-RPR, 25 939 (57,59).

Christophe Chaillou, c.g., m. de St-Jean-de-la-Ruelle, PS, 19 103 (42,41).

1^{er} tour : A., 34,87 ; E., 49 436. Grouard, UMP-RPR, 21 893 (44,29) ; Chaillou, PS, 14 137 (28,60) ; Lacapelle, FN, 5 845 (11,82) ; Daudin, PC, 3 427 (6,93) ; Duval, CAP 21, 1 009 (2,04) ; Delarocque, CPNT, 986 (1,99) ; Ruiz, LCR, 637 (1,29) ; Dumerain, LO, 589 (1,19) ; Hari, MNR, 477 (0,96) ; Gayola, RCF, 342 (0,69) ; Dhée, PF, 94 (0,19).

Lég. 1997 : A., 29,11. Doligé, RPR, 25 926 (53,02) ; Dupieux, Verts, 22 971 (46,68).

Prés. 2002 : A., 19,34. Chirac, 49 337 (83,47).

CHAMPAGNE-ARDENNE

(14 sièges)

Le Parti socialiste réalise un grand chelem en Champagne-Ardenne. Elle remporte tous les sièges sauf un : la 2^e circonscription des Ardennes revient à Philippe Vuilque (PS). Dans la Marne, elle gagne les 6 sièges, dont 5 pour l'UMP et 1 pour l'UDF. Dans la

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

reprend ainsi le siège occupé par son père, Jean-Paul, de 1962 à 1998, après son grand-père Camille. Il a bénéficié de beaucoup plus de voix de gauche que son adversaire, Robert Feliciaggi, ne lui en a pris à droite.

1^{er} - Ajaccio

L., 41 173 ; *V.*, 25 588 ; *A.*, 37,85 ; *B. et N.*, 1 203 ; *E.*, 24 385.

Élu : Simon Renucci, c.t., m. d'Ajaccio, PS, 13 916 (57,07).

José Rossi, s., pr. c.r., UMP-DL, 10 469 (42,93).

1^{er} tour : A., 40,83 ; E., 23 991. Renucci, PS, 7 800 (32,51) ; Rossi, UMP-DL, 5 835 (24,32) ; Marcange-lli, div. d., 4 222 (17,60) ; Luciani, PC, 1 737 (7,24) ; Terramorsi, FN, 1 650 (6,88) ; Alfonsi, aut., 889 (3,71) ; Laudato, div. d., 586 (2,44) ; Poggioli, nat., 564 (2,35) ; Laredo, Verts, 358 (1,49) ; Nicolai-Santoni, nat., 179 (0,75) ; Schembrì, MNR, 100 (0,42) ; Antolini, LO, 71 (0,30).

Lég. 1997 : A., 32,82. Rossi, UDF-RP, 12 509 (52,19) ; Renucci, PS, 11 461 (47,81).

Prés. 2002 : A., 30,07. Chirac, 21 155 (78,13).

2^e - Sartène

L., 45 363 ; *V.*, 25 692 ; *A.*, 43,36 ; *B. et N.*, 2 665 ; *E.*, 23 027.

Élu : Camille De Rocca-Serra, c.t., c.g., m. de Porto-Vecchio, UMP-div. d., 13 248 (57,53).

Robert Feliciaggi, c.t., m. de Pila-Canale, div. d., 9 779 (42,47).

1^{er} tour : A., 35,98 ; E., 28 445. De Rocca-Serra, div. d., 4 841 (17,02) ; Feliciaggi, div. d., 4 412 (15,51) ; Francisci, UMP-RPR, 4 361 (15,33) ; Bucchini, PC, 3 725 (13,10) ; Polverini, div. d., 2 934 (10,31) ; Ciabrinì, PS, 1 519 (5,34) ; Grime-Vinci, FN, 1 512 (5,32) ; De Rocca-Serra, div. d., 1 469 (5,16) ; Angelini, aut., 1 367 (4,81) ; Di Giacomo, div. d., 1 071 (3,77) ; Bègue-Tramoni, Verts, 427 (1,50) ; Filoni, P. rep., 324 (1,14) ; Susini, nat., 261 (0,92) ; Mondoloni, MNR, 91 (0,32) ; Tucci, GE, 75 (0,26) ; Dutruge, LO, 56 (0,20).

Lég. 1997 : A., 25,06. De Rocca-Serra, RPR, 10 738 (34,88) ; de Rocca-Serra, div. d., 10 249 (33,29) ; Bucchini, PC, 9 798 (31,83).

Prés. 2002 : A., 31,61. Chirac, 22 402 (77,30).

HAUTE-CORSE (2)

Élus : Emile Zuccarelli, PRG (1^{er}) ; Paul Giacobbi, PRG (2^e).

Sortants : Roger Franzoni, PRG, Ancien suppléant d'Emile Zuccarelli (PRG), n.s.r.p. ; Paul Patriarche, UMP-DL.

FRANCHE-COMTÉ (13 sièges)

Prés. 2002 : Chirac, 79,89.

La Franche-Comté n'est plus le pays de la gauche plurielle. A l'exception de Paulette Guinchart-Kunstler, ex-secrétaire d'Etat aux personnes âgées, les ministres de M. Jospin comme Pierre Moscovici (PS) ont été battus, tout comme le président socialiste de l'Assemblée nationale, Raymond Forni. Jean-Pierre Chevènement perd le siège conquis en 1973, et, avec la défaite de Jean-Pierre Michel en Haute-Saône, la Franche-Comté entre dans le Pôle républicain et le Mouvement des citoyens, né il y a dix ans. Enfin, Dominique Voynet, secrétaire nationale des Verts, nommée au ministère de l'environnement après sa victoire, en 1997, ne siègera pas à l'Assemblée nationale.

DOUBS (5)

Élus : Claude Girard, UMP-RPR (1^{er}) ; Paulette Guinchart-Kunstler, PS (2^e) ; Marcel Bonnot, UMP-UDF (3^e) ; Irène Tharin, UMP-div. d. (4^e) ; Jean-Marie Binétruy, UMP-RPR (5^e).

Sortants : Jean-Louis Fousseret, PS ; Michel Bourgeois, PS, suppléant de Paulette Guinchart-Kunstler ; Joseph Parrenin, PS ; Joseph Tyrode, PS, suppléant de Pierre Moscovici ; Roland Vuillaume, RPR, n.s.r.p.

Seule Paulette Guinchart-Kunstler (PS) a survécu au basculement du Doubs à droite. Réélue dans la circonscription de Besançon-Est, qu'elle avait conquis en juin 1997, l'ex-secrétaire d'Etat aux personnes âgées, qui a toujours bénéficié d'une image personnelle positive, a pu s'attirer des électeurs de droite. En revanche, Pierre Moscovici (PS), ex-ministre délégué aux affaires européennes de Lionel Jospin, est battu de moins de 200 voix à Montbéliard-Est (Audincourt) par Irène Tharin, maire UMP-DVD de Seloncourt. La victoire de cette mère de famille dans un « pays Peugeot » traditionnellement acquis à la gauche, mais où Jean-Marie Le Pen avait recueilli plus de 30 % des voix dans certaines communes, consacre la coupure entre le PS et la classe ouvrière. L'élection, à une large majorité, de Jean-Marie Binétruy (maire UMP-RPR de Morteau) à Pontarlier, fief de droite jugé « imperdable », était attendue, tout comme la défaite à Besançon-Ouest de Jean-Louis Fousseret, député sortant et maire PS de Besançon, face à Claude Girard, président UMP-RPR du conseil général. L'échec à Montbéliard-Ouest du député sortant, Joseph Parrenin, battu par Marcel Bonnot (UMP-UDF), vice-président du conseil régional, était également attendu.

1^{er} - Besançon-Ouest

L., 65 446 ; *V.*, 41 615 ; *A.*, 36,41 ; *B. et N.*, 1 905 ; *E.*, 39 710.

Élu : Claude Girard, pr. c.g., c.r., a.d., UMP-RPR, 20 730 (52,20).

Jean-Louis Fousseret, s., m. de Besançon, PS, 18 980 (47,80).

1^{er} tour : A., 32,71 ; E., 43 102. Girard, UMP-RPR, 16 881 (39,17) ; Fousseret, PS, 14 776 (34,28) ; Sennerich, FN, 4 978 (11,55) ; Mercier, Verts, 1 914

Le parti radical de gauche remporte les deux sièges du département de Haute-Corse. A Bastia, les deux candidats en lice doublent leur score du premier tour, mais, malgré une abstention en progression de cinq points, Emile Zuccarelli, ancien ministre du gouvernement de Lionel Jospin, qui avait soutenu Jean-Pierre Chevènement lors de l'élection présidentielle, profite des suffrages de la droite et devance le maire (PRG) de Furiani, François Vendasi, de 753 voix. A Corte-Calvi, le sortant, Paul Patriarche (UMP-DL), est battu à plate couture par le PRG Paul Giacobbi. La victoire du président du conseil général de Haute-Corse témoigne de l'alliance des forces de gauche et des nationalistes en faveur d'un des initiateurs du processus de Matignon.

1^{er} - Bastia

L., 47 657 ; *V.*, 29 951 ; *A.*, 37,15 ; *B. et N.*, 2 152 ; *E.*, 27 799.

Élu : Emile Zuccarelli, m. de Bastia, a. min., a.d., PRG, 14 276 (51,35).

François Vendasi, c.g., m. de Furiani, div. g., 13 523 (48,65).

1^{er} tour : A., 32,94 ; E., 31 290. Vendasi, div. g., 7 788 (24,89) ; Zuccarelli, PRG, 6 437 (20,57) ; Gandolfi-Scheit, UMP-div. d., 5 417 (17,31) ; Baggioni, div. d., 4 348 (13,90) ; Stefani, PC, 1 464 (4,68) ; Chiarelli, div. d., 1 428 (4,56) ; Albertini, FN, 1 168 (3,73) ; Valery, PS, 980 (3,13) ; Giovannini, nat., 769 (2,46) ; Pieri, div. g., 378 (1,21) ; Paoli, CPNT, 345 (1,10) ; Vuillamier, Verts, 301 (0,96) ; Leonard, MNR, 219 (0,70) ; Ramelet, nat., 149 (0,48) ; Josue, LO, 99 (0,32).

Lég. 1997 : A., 29,28. Zuccarelli, PRS, 15 813 (54,31) ; Albertini, RPR, 13 302 (45,69).

Prés. 2002 : A., 30,09. Chirac, 25 597 (81,94).

2^e - Corte, Calvi

L., 57 290 ; *V.*, 36 907 ; *A.*, 35,58 ; *B. et N.*, 1 135 ; *E.*, 35 772.

Élu : Paul Giacobbi, pr. c.g., c.r., PRG, 20 615 (57,63).

Paul Patriarche, s., c.r., m. de Novella, UMP-DL, 15 157 (42,37).

1^{er} tour : A., 39,72 ; E., 33 856. Giacobbi, PRG, 13 449 (39,72) ; Patriarche, UMP-DL, 12 090 (35,71) ; Acquaviva, nat., 2 330 (6,88) ; Jacob dit Luzie, FN, 1 722 (5,09) ; Riolacci, PC, 1 489 (4,40) ; Carloti, PS, 1 417 (4,19) ; Graziani, Verts, 430 (1,27) ; Segaux, div. d., 362 (1,07) ; Lefevre, nat., 347 (1,02) ; Piazza, MNR, 113 (0,33) ; Duffoy, LO, 107 (0,32).

Lég. 1997 : A., 31,86. Patriarche, div. d., 19 535 (55,63) ; Giacobbi, PRS, 15 584 (44,37).

Prés. 2002 : A., 36,02. Chirac, 27 557 (81,23).



tel, FN, 8 053 (9,61) ; Adami, PC, 972 (2,37) ; Mouquand, P. rep., 953 (2,32) ; Vola, GE, 764 (1,86) ; Kvatkshava, LO, 628 (1,53) ; Jeannin, PT, 478 (1,16) ; Rayot, MNR, 470 (1,14) ; Sébillie, ext. d., 372 (0,91) ; Graff, CPNT, 355 (0,86) ; Louëns, GR, 296 (0,72) ; Bonnot, RP, 175 (0,43).

Lég. 1997 : A., 25,58. Moscovici, PS, 25 771 (58,15) ; Geney, RPR, 18 545 (41,85).

Prés. 2002 : A., 19,59. Chirac, 37 256 (76,53).

5^e - Pontarlier

L., 70 530 ; *V.*, 41 013 ; *A.*, 41,85 ; *B. et N.*, 2 272 ; *E.*, 38 741.

Élu : Jean-Marie Binétruy, m., UMP-RPR, 27 022 (69,75).

Robert Hugot, Verts, 11 719 (30,25).

1^{er} tour : A., 33,60 ; E., 45 237. Binétruy, UMP-RPR, 21 438 (47,39) ; Hugot, Verts, 7 069 (15,63) ; Faivre-Pierret, FN, 5 372 (11,88) ; Faivre, UDF, 3 783 (8,36) ; Bazile, P. rep., 1 466 (3,24) ; Vuillaume, PC, 1 407 (3,11) ; Cuenot, LO, 921 (2,04) ; Mars, CPNT, 817 (1,81) ; Girardet, div. écol., 740 (1,64) ; Roussel, MPF, 713 (1,58) ; Vivot, MNR, 474 (1,05) ; Delsau, MEI, 468 (1,03) ; Da Silva, GE, 314 (0,69) ; Anguenot, PF, 255 (0,56).

Lég. 1997 : A., 25,69. Vuillaume, RPR, 26 325 (57,28) ; Bouday, PS, 19 634 (42,72).

Prés. 2002 : A., 15,04. Chirac, 47 009 (83,76).

JURA (3)

Réélu : Jean Charroppin, UMP-RPR (2^e).

Élu : Jean-Marie Sermier, UMP-UDF (3^e).

Sortants : Jacques Pellissard, UMP-RPR ; Jean Charroppin, UMP-RPR ; André Vauchez, PS, n.s.r.p.

En ballottage difficile, Dominique Voynet n'a pas réussi à reconquérir le siège qu'elle avait acquis en 1997 en battant le maire de Dole, Gilbert Barberier (UDF). La secrétaire nationale des Verts est mise en échec dans la 3^e circonscription du Jura par Jean-Marie Sermier (UMP-UDF), un viticulteur peu connu, bien que premier vice-président du conseil général du Jura. L'écart entre les deux adversaires est de 10,68 points dans l'ensemble de la circonscription. Jean-Marie Sermier arrive en tête dans la ville de Dole ainsi que dans les zones rurales, où son score atteint 57,43 %, tandis que la chute de la participation n'a pas permis à M^{me} Voynet de bénéficier du sursaut espéré. Dans la 2^e circonscription, le maire de Champagnole, Jean Charroppin (UMP-RPR), retrouve son siège, avec 54,40 % des voix. Il bat pour la seconde fois le socialiste Denis Vuillermoz.

2^e - Saint-Claude

L., 53 718 ; *V.*, 31 266 ; *A.*, 41,80 ; *B. et N.*, 1 465 ; *E.*, 29 801.

Réélu : Jean Charroppin, m. de Champagnole, UMP-RPR, 16 213 (54,40).

Denis Vuillermoz, c.g., PS, 13 588 (45,60).

1^{er} tour : A., 36,43 ; E., 33 268. Charroppin, UMP-RPR, 12 730 (38,27) ; Vuillermoz, PS, 9 189 (27,62) ; Vuillemin, FN, 4 044 (12,16) ; Millet, MPF, 2 509 (7,54) ; Lahaut, PC, 1 645 (4,94) ; Dealbert, MEI, 817 (2,46) ; Vincent, PT, 517 (1,55) ; Coron, CPNT, 399 (1,20) ; Coulon, MNR, 396 (1,19) ; Guyon, LO, 385 (1,16) ; Fournol, div. d., 301 (0,90) ; Mendilli, GE, 219 (0,66) ; Godard, PF, 117 (0,35).

Lég. 1997 : A., 26,88. Charroppin, RPR, 17 795 (51,81) ; Vuillermoz, app. PS, 16 552 (48,19).

Prés. 2002 : A., 18,87. Chirac, 32 675 (80,79).

3^e - Dole

L., 65 417 ; *V.*, 43 084 ; *A.*, 34,14 ; *B. et N.*, 2 034 ; *E.*, 41 050.

Élu : Jean-Marie Sermier, c.g., m. de Cramans, UMP-UDF, 22 716 (55,34).

Dominique Voynet, c.g., c.m. de Dole, a. min., a.d., Verts, 18 334 (44,66).

1^{er} tour : A., 32,42 ; E., 43 126. Sermier, UMP-UDF, 16 742 (38,82) ; Voynet, Verts, 14 082 (32,65) ; Batail, FN, 5 294 (12,28) ; Beaujard, div. g., 2 299 (5,33) ; Mars, CPNT, 859 (1,99) ; Bejean, MNR, 851 (1,97) ; Revoy, LO, 813 (1,89) ; Bordat, MEI, 619 (1,44) ; Berthault, PT, 580 (1,34) ; Picot d'Aligny, CNI, 558 (1,29) ; Desvignes, C. cic., 327 (0,76) ; Nurdin, PF, 102 (0,24).

Lég. 1997 : A., 21,21. Voynet, Verts, 25 847 (55,95) ; Barbier, UDF-AD, 20 347 (44,05).

Prés. 2002 : A., 16,42. Chirac, 40 676 (80,37).

HAUTE-SAÔNE (3)

Élus : Alain Joyandet, UMP-RPR (1^{er}) ; Maryvonne Briot, UMP (2^e) ; Michel Raison, UMP-RPR (3^e).

Sortants : Christian Bergelin, RPR, n.s.r.p. ; Jean-Pierre Michel, div. g. ; Jean-Paul Mariot, PS.

La droite réalise le grand chelem en Haute-Saône, alors qu'elle n'avait obtenu en 1997 qu'un seul député dans ce département qui compte 3 circonscriptions. Comme prévu, le sénateur Alain Joyandet (UMP-RPR) est élu confortablement à Vesoul-Gray avec 59,9 % des voix. A Luxeuil-Jussey, les résultats du premier tour laissaient aussi deviner l'élection de Michel Raison (UMP-RPR) à la place du député socialiste sortant Jean-Paul Mariot. La surprise vient de la circonscription de Lure-Héricourt. Jean-Pierre Michel, député depuis 1981, pilier du MDC, qui concourait sous l'étiquette divers gauche, avec le soutien du PS, est le grand perdant de la Haute-Saône. Alors qu'il la devançait de 2 points au premier tour, il est finalement battu par Maryvonne Briot (UMP), qui, bénéficiant des voix du FN en zone rurale et de l'abstention de la gauche, a recueilli 51,09 % des suffrages.

1^{er} - Vesoul

L., 62 029 ; *V.*, 40 447 ; *A.*, 34,79 ; *B. et N.*, 1 913 ; *E.*, 38 534.

Élu : Alain Joyandet, s.n., c.g., m. de Vesoul, UMP-RPR, 23 095 (59,93).

Martine Sylvain, c.m. de Vesoul, PS, 15 439 (40,07).

1^{er} tour : A., 30,93 ; E., 41 869. Joyandet, UMP-RPR, 19 199 (45,85) ; Sylvain, PS, 9 881 (23,60) ; Grogno, FN, 5 630 (13,45) ; Cheviet, P. rep., 1 789 (4,27) ; Bernabé, PC, 1 667 (3,98) ; Chatelain, Verts, 905 (2,16) ; Renard, CPNT, 800 (1,91) ; Bris-

saud, MNR, 528 (1,26) ; Garret, LO, 476 (1,14) ; Durand-Migeon, MEI, 388 (0,93) ; Osstyn, MPF, 270 (0,64) ; Paz, GE, 174 (0,42) ; Forestier, PF, 162 (0,39).

Lég. 1997 : A., 23,41. Bergelin, RPR, 23 031 (53,68) ; Niepceyron, PS, 19 872 (46,32).

Prés. 2002 : A., 19,70. Chirac, 37 045 (77,81).

2^e - Lure

L., 61 238 ; *V.*, 39 781 ; *A.*, 35,04 ; *B. et N.*, 2 503 ; *E.*, 37 278.

Élu : Maryvonne Briot, c.m. de Lure, UMP, 19 044 (51,09).

Jean-Pierre Michel, s., c.g., m. d'Héricourt, div. g., 18 234 (48,91).

1^{er} tour : A., 33,89 ; E., 39 078. Michel, div. g., 12 999 (33,26) ; Briot, UMP, 12 124 (31,03) ; Thiébaud, FN, 7 650 (19,58) ; Lazar, PC, 2 041 (5,22) ; Hennequin, LO, 848 (2,17) ; Sevilla, CPNT, 766 (1,96) ; Habert, Verts, 719 (1,84) ; Robert, MEI, 576 (1,47) ; Brouillard, MNR, 546 (1,40) ; Méra, MPF, 418 (1,07) ; Kmoch, GE, 234 (0,60) ; Devillers, PF, 157 (0,40).

Lég. 1997 : A., 22,82. Michel, MDC, 21 843 (51,99) ; Roy, UDF-rad., 13 577 (32,32) ; Brissaud, FN, 6 591 (15,69).

Prés. 2002 : A., 18,51. Chirac, 33 933 (74,66).

3^e - Luxeuil-les-Bains

L., 51 577 ; *V.*, 35 499 ; *A.*, 31,17 ; *B. et N.*, 1 945 ; *E.*, 33 554.

Élu : Michel Raison, c.r., m. de Saponcourt, UMP-RPR, 17 273 (51,48).

Jean-Paul Mariot, s., c.g., m. de Port-sur-Saône, PS, 16 281 (48,52).

1^{er} tour : A., 32,79 ; E., 33 428. Raison, UMP-RPR, 12 723 (38,06) ; Mariot, PS, 12 260 (36,68) ; Jeanmougin, FN, 4 969 (14,86) ; Cavagnac, CPNT, 606 (1,81) ; Rouillon, LO, 583 (1,74) ; Dumora, PC, 559 (1,67) ; Batlogg, MEI, 540 (1,62) ; Ligney, MNR, 526 (1,57) ; Jeanmougin, PT, 273 (0,82) ; Bouget, GE, 192 (0,57) ; Jacques, PF, 127 (0,38) ; Alain, Gidpa, 70 (0,21).

Lég. 1997 : A., 21,87. Mariot, div. g., 19 388 (52,46) ; Legras, RPR, 17 573 (47,54).

Prés. 2002 : A., 18,86. Chirac, 28 175 (74,56).

TERRITOIRE DE BELFORT (2)

Élus : Damien Meslot, UMP-RPR (1^{er}) ; Michel Zunkeller, UMP-DL (2^e).

Sortants : Raymond Forni, PS, président sortant de l'Assemblée nationale ; Jean-Pierre Chevènement, P. rep.

Avec la double défaite de Jean-Pierre Chevènement et de Raymond Forni, le Territoire de Belfort change de bord et d'époque. Pour la première

fois depuis 1968, les deux sièges du département seront détenus par la droite. La victoire de Damien Meslot (UMP-RPR), qui a obtenu plus de 53 % des suffrages face au président de l'Assemblée nationale sortante, était prévisible. En revanche, celle de Michel Zunkeller (UMP-DL), avec le même pourcentage de 53 % devant Jean-Pierre Chevènement, apparaît plus surprenante. La défaite du « Che », qui avait été continuellement réélu depuis 1973, est due à un mauvais report des voix à gauche. Les Verts n'avaient pas appelé à voter pour le président du Pôle républicain, et seule une partie des électeurs socialistes semble avoir suivi la consigne de vote lancée par Yves Ackermann (PS).

1^{er} - Belfort-Centre

L., 43 970 ; *V.*, 29 187 ; *A.*, 33,62 ; *B. et N.*, 1 439 ; *E.*, 27 748.

Élu : Damien Meslot, c.g., c.m. de Belfort, UMP-RPR, 14 770 (53,23).

Raymond Forni, s., m. de Delle, PS, 12 978 (46,77).

1^{er} tour : A., 33,54 ; E., 28 424. Meslot, UMP-RPR, 10 738 (37,78) ; Forni, PS, 9 732 (34,24) ; Pflieger, FN, 4 107 (14,45) ; Drouet, P. rep., 1 604 (5,64) ; Petitot, LO, 561 (1,97) ; Couqueberg, PC, 489 (1,72) ; Freyburger, GE, 458 (1,61) ; Lajeane, MNR, 445 (1,57) ; Roussel, MPF, 274 (0,96) ; Dufay, PF, 16 (0,06).

Lég. 1997 : A., 25,39. Forni, PS, 14 762 (51,52) ; Roselot, RPR, 13 890 (48,48).

Prés. 2002 : A., 18

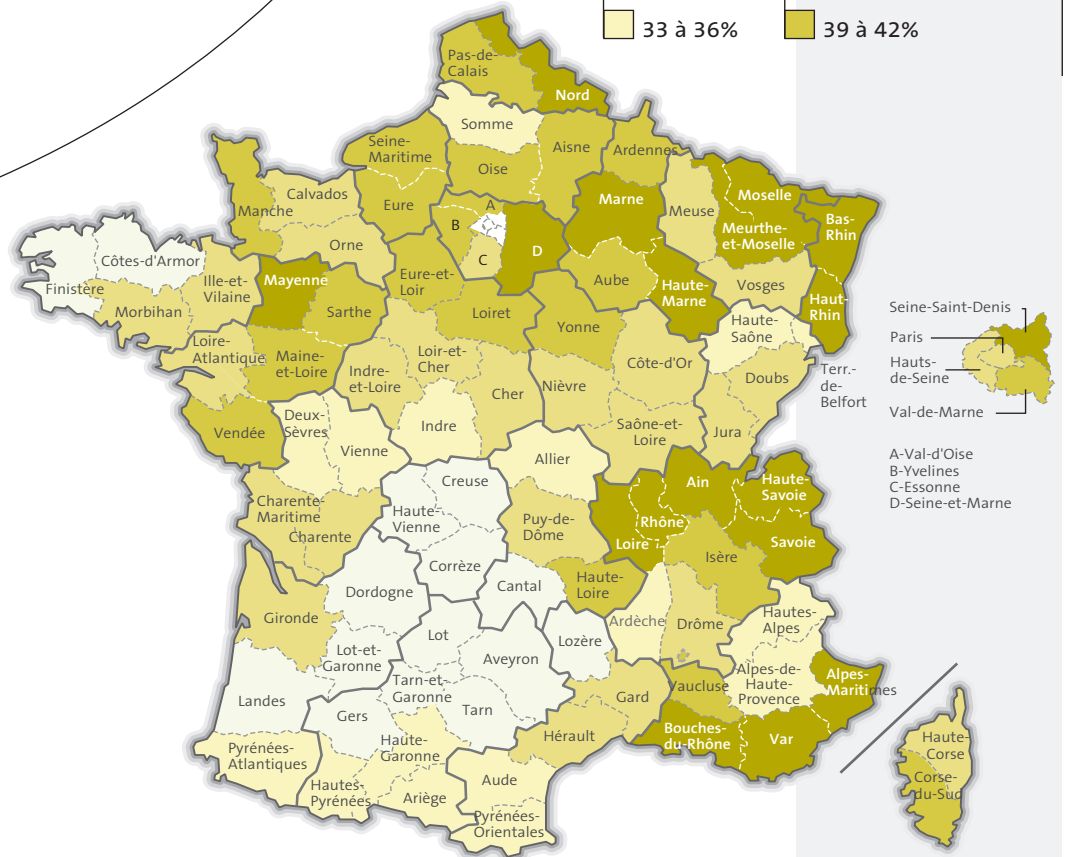
LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La gauche n'a pas réussi à mobiliser les abstentionnistes

Législatives 2002 ABSTENTION

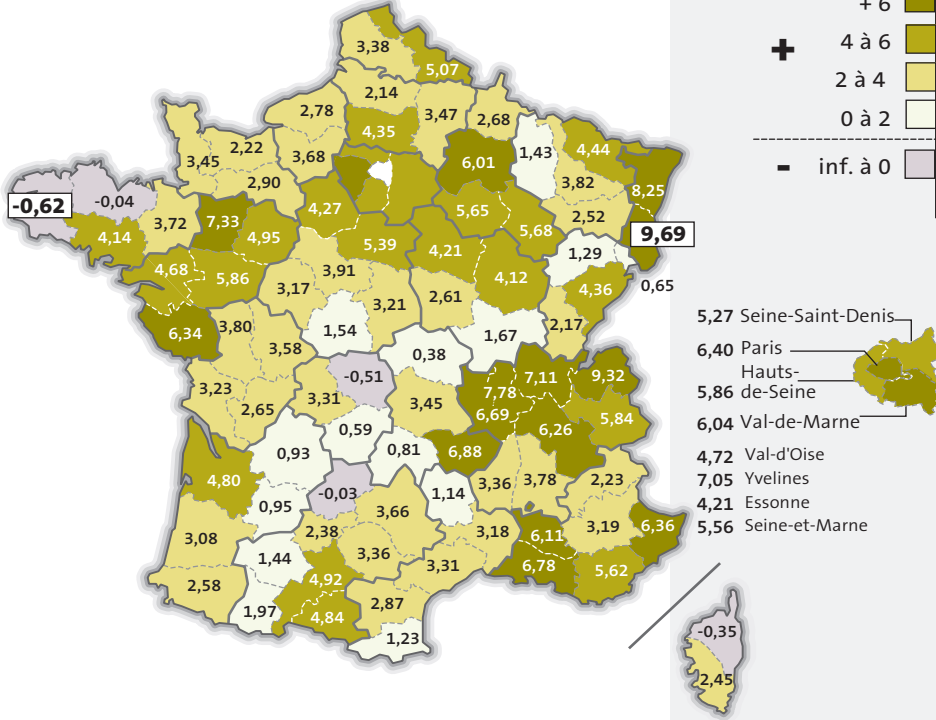
second tour en % des inscrits

- inf. à 33%
- 33 à 36%
- 36 à 39%
- 39 à 42%
- + 42%



gains/pertes ABSTENTION

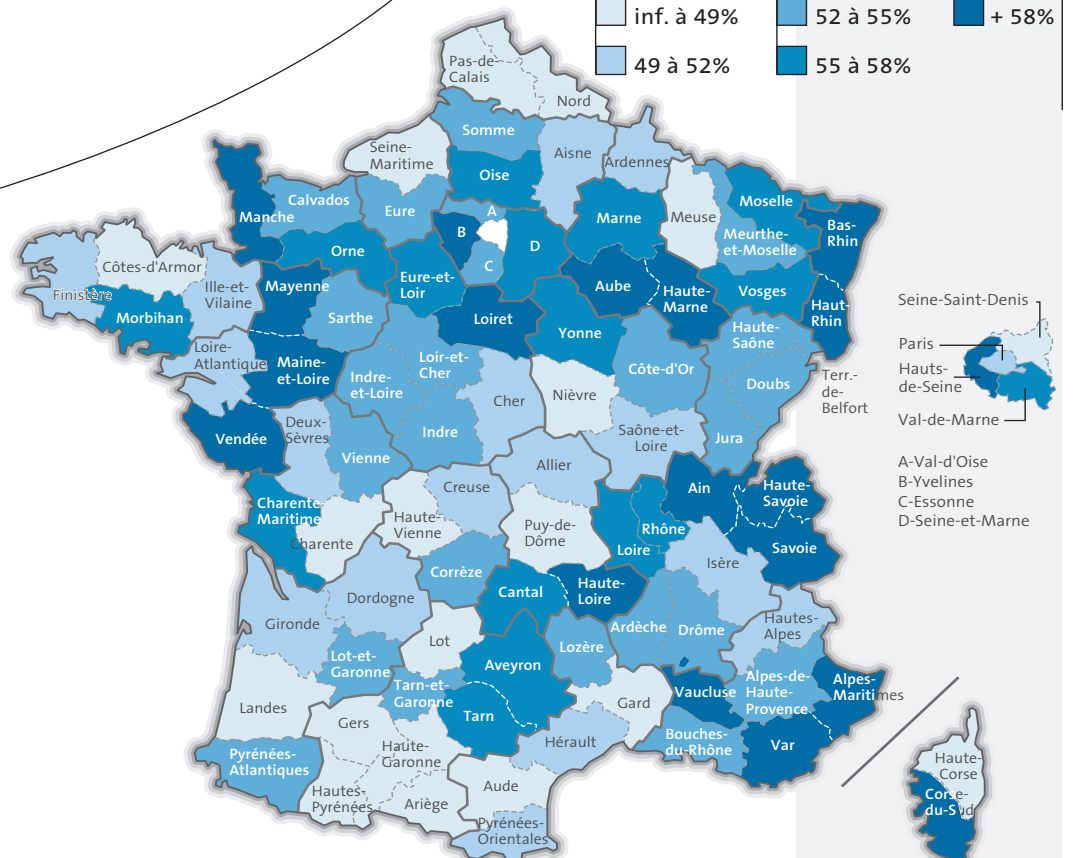
écarts entre le 1^{er} tour et le 2nd tour, en points



Législatives 2002 DROITE

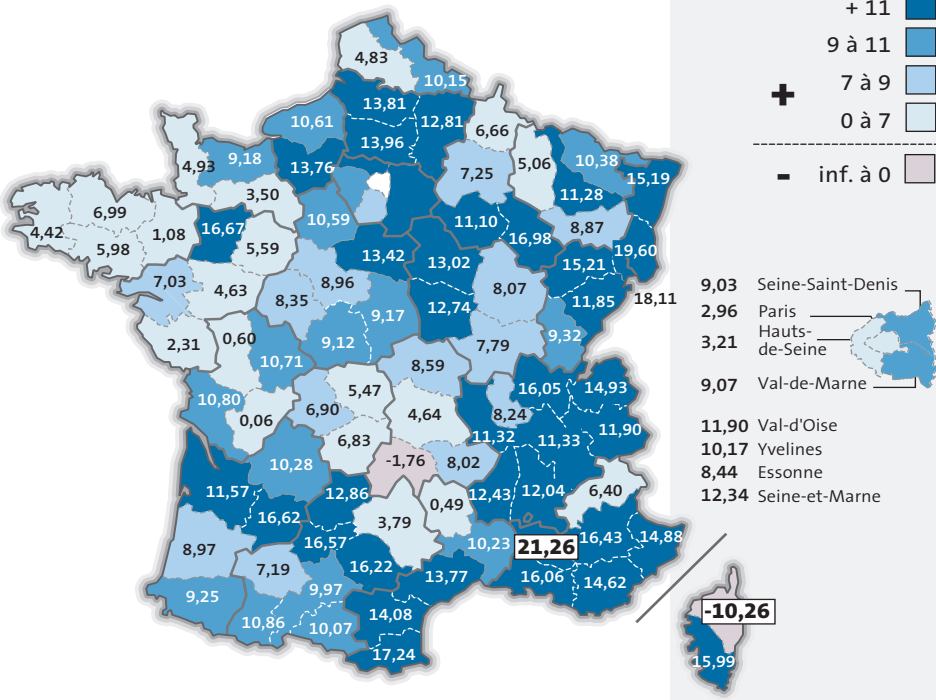
second tour en % des suffrages exprimés

- inf. à 49%
- 49 à 52%
- 52 à 55%
- 55 à 58%
- + 58%



gains/pertes DROITE

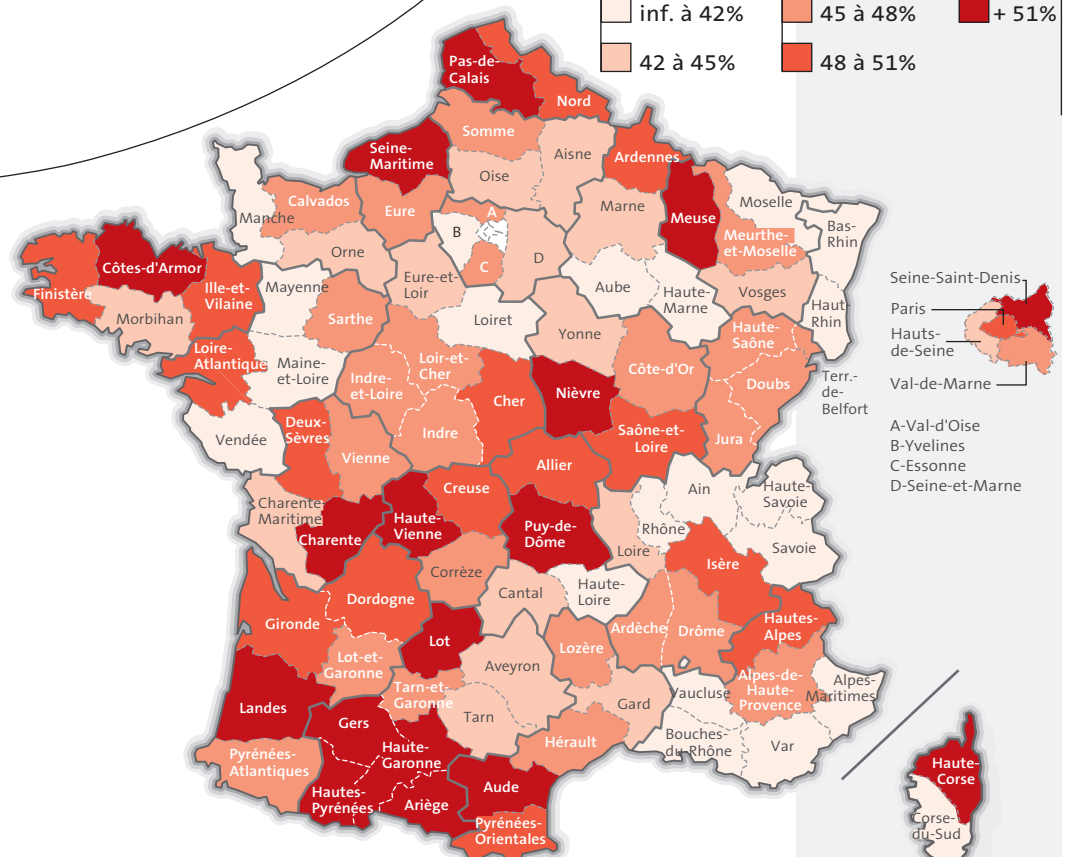
écarts entre le 1^{er} tour et le 2nd tour, en points



Législatives 2002 GAUCHE

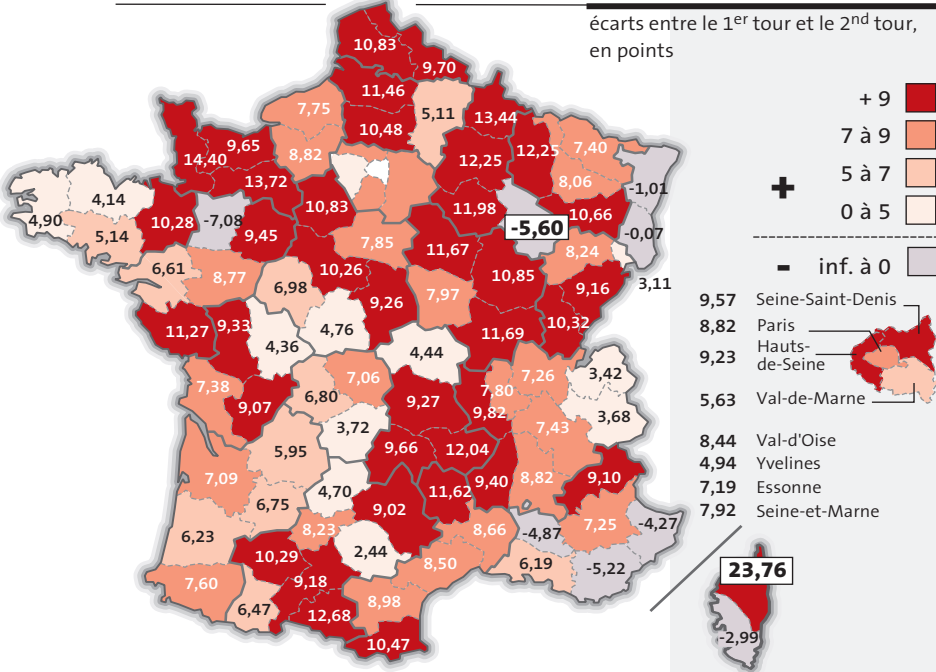
second tour en % des suffrages exprimés

- inf. à 42%
- 42 à 45%
- 45 à 48%
- 48 à 51%
- + 51%



gains/pertes GAUCHE

écarts entre le 1^{er} tour et le 2nd tour, en points



LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

(0,71) ; Monniaux, LO, 184 (0,44) ; de Quemper, MNR, 182 (0,43) ; Gautier, PT, 149 (0,35) ; Piot, SEGA, 138 (0,33) ; Mariage, RND, 135 (0,32) ; Roux-Zes, MEL, 130 (0,31) ; Thomas, GE, 122 (0,29) ; Nabet, div, 95 (0,23) ; Diacre, CPNT, 38 (0,09) ; Gobillon, PF, 23 (0,05) ; Brisbaert, Gpdp, 19 (0,05).

Lég. 1997 : A., 28,99. Blisko, PS, 21 039 (51,46) ; Toubon, RPR, 19 844 (48,54).

Prés. 2002 : A., 15,60. Chirac, 43 022 (90,95).

11^e - Partie du 14^e arrondissement
 L, 53 790 ; V., 36 780 ; A., 31,62 ; B. et N., 769 ; E., 36 011.

Élu : Yves Cochet, a. min., a.d., Verts, 18 666 (51,83).

Dominique Versini, c.r., UMP-RPR, 17 345 (48,17).

1^{er} tour : A., 28,70 ; E., 37 965. Cochet, Verts, 14 453 (38,07) ; Versini, UMP-RPR, 9 469 (24,94) ; Catala, RPR diss., 5 206 (13,71) ; de Coatgouren, FN, 2 359 (6,21) ; Oge, UDF, 1 840 (4,85) ; Calvo, PC, 1 006 (2,65) ; Danglot, LCR, 621 (1,64) ; Majorel, CAP, 21 529 (1,39) ; Gonneau, P. rép., 481 (1,27) ; Mahe, RPF, 396 (1,04) ; Amar, ED, 363 (0,96) ; Pradier, MEI, 326 (0,86) ; Vinciguerra, LO, 250 (0,66) ; Courbierre, MNR, 178 (0,47) ; Barbin, RND, 154 (0,41) ; Pieroni, PT, 96 (0,25) ; Toninni, RCF, 72 (0,19) ; Corsin, Gidpa, 70 (0,18) ; Mery, CPNT, 48 (0,13) ; Vesval, div. d., 48 (0,13).

Lég. 1997 : A., 30,56. Catala, RPR, 18 553 (50,44) ; Castagnou, PS, 18 231 (49,56).

Prés. 2002 : A., 16,49. Chirac, 39 043 (90,47).

15^e - Partie du 16^e arrondissement
 L, 38 592 ; V., 20 160 ; A., 47,76 ; B. et N., 958 ; E., 19 202.

Réélu : Gilbert Gantier, c.m. de Paris, UDF, 10 195 (53,09).

Laurent Dominati, d., c.m. de Paris, UMP-DL, 9 007 (46,91).

1^{er} tour : A., 33,86 ; E., 25 304. Dominati, UMP-div. d., 8 193 (32,38) ; Gantier, UDF, 7 574 (29,93) ; Khiani, PS, 2 344 (9,26) ; Smahi, FN, 1 434 (5,67) ; Alphand, div. d., 1 356 (5,36) ; Gaboriau, DL, 1 313 (5,19) ; Fain, UDF, 893 (3,53) ; Vandeville, ED, 544 (2,15) ; Dubois, Verts, 337 (1,33) ; Cabrol, RPF, 226 (0,89) ; de Saint Louvent, MPF, 209 (0,83) ; Brocard, MNR, 171 (0,68) ; Jacouty, P. rép., 155 (0,61) ; Moustardier, CAP, 21 149 (0,59) ; Galardini, NE, 94 (0,37) ; Laroche, LO, 67 (0,26) ; Souleau-Joffre, CPNT, 58 (0,23) ; Tabarly, RND, 54 (0,21) ; Torche, RCF, 43 (0,17) ; George, MEI, 32 (0,13) ; Janssen, GE, 29 (0,11) ; Gobillon, PF, 19 (0,08) ; Alby, Gidpa, 10 (0,04).

Prés. 2002 : A., 17,46. Chirac, 26 691 (87,93).

16^e - Partie du 17^e arrondissement
 L, 49 695 ; V., 22 622 ; A., 54,48 ; B. et N., 3 934 ; E., 18 688.

Élu : Françoise de Panafieu, d., c.m. de Paris, UMP-RPR, 18 688 (100,00).

1^{er} tour : A., 29,36 ; E., 34 817. de Panafieu, RPR, 14 217 (40,83) ; Pons, UMP-RPR, 7 779 (22,34) ; Oehlhaeffen, PS, 5 414 (15,55) ; Lancon, FN, 2 124 (6,10) ; Perifan, div. d., 1 737 (4,99) ; Cabral, Verts, 832 (2,39) ; Varaud, MPF, 719 (2,07) ; Borie, ED, 475 (1,36) ; Combe, PC, 288 (0,83) ; Tettu, P. rép., 286 (0,82) ; Saverin, RPF, 179 (0,51) ; Boyer, MNR, 166 (0,48) ; Bauer, LO, 131 (0,38) ; Hlavard, GE, 128 (0,37) ; Moullets, RND, 93 (0,27) ; Olivier, CPNT, 71 (0,20) ; Cariot, div, 68 (0,20) ; Cousin, CEI, 60 (0,17) ; Lafond de Marsac, C. cic., 43 (0,12) ; Momont, Gidpa, 6 (0,02) ; Malquin, C. cic., 1 (0,00).

Prés. 2002 : A., 16,52. Chirac, 35 482 (88,91).

17^e - Parties des 17^e et 18^e arr.
 L, 48 290 ; V., 30 108 ; A., 37,65 ; B. et N., 840 ; E., 29 268.

Élu : Annick Lepetit, c.r., m. arr., PS, 14 712 (50,27).

Patrick Stefanini, c.r., UMP-RPR, 14 556 (49,73).

1^{er} tour : A., 33,08 ; E., 31 907. Lepetit, PS, 10 664 (33,42) ; Stefanini, UMP-RPR, 10 537 (32,46) ; Reveau, FN, 2 842 (8,91) ; Augier de Cremiers, UDF, 2 423 (7,59) ; Knowles, Verts, 1 660 (5,20) ; Levron, div. d., 824 (2,58) ; Rizzi, PC, 668 (2,09) ; Mermoz, LCR, 629 (1,97) ; Fouache, P. rép., 493 (1,55) ; Marty, LO, 262 (0,82) ; Bess, MNR, 256 (0,80) ; Duval, CAP, 21 201 (0,63) ; Rincourt, RCF, 117 (0,37) ; Delarue, Gidpa, 110 (0,34) ; Thielle, RND, 106 (0,33) ; Recher, MEI, 95 (0,30) ; Degans, CEI, 82 (0,26) ; Caire, GE, 74 (0,23) ; Brissard, CPNT, 44 (0,14) ; Frouard, RPF, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 35,64. de Panafieu, RPR, 16 247 (52,55) ; Lepetit, PS, 14 669 (47,45).

Prés. 2002 : A., 19,31. Chirac, 33 108 (88,20).

18^e - Partie du 18^e arrondissement
 L, 48 673 ; V., 31 610 ; A., 35,06 ; B. et N., 848 ; E., 30 762.

Réélu : Christophe Caresche, adj. m. de Paris, PS, 17 649 (57,37).

Xavier Chinaud, UMP-DL, 13 113 (42,63).

1^{er} tour : A., 30,58 ; E., 33 473. Caresche, PS, 12 779 (38,18) ; Chinaud, UMP-DL, 10 386 (31,03) ; Combe, FN, 2 656 (7,93) ; Anding, Verts, 2 483 (7,42) ; Sylla, PC, 1 129 (3,37) ; Régis, RPF, 952 (2,84) ; Leclerc, LCR, 815 (2,43) ; Jouis, P. rép., 615 (1,84) ; Maillard, CAP, 21 380 (1,14) ; Duval, C. cic., 332 (0,99) ; Lecesne, LO, 222 (0,66) ; Berrue, MNR, 163 (0,49) ; Koskas, Gidpa, 140 (0,42) ; Dupuis, RND, 139 (0,42) ; Nazarian, CNI, 105 (0,31) ; Gille, IR, 72 (0,22) ; Fouquet, C. cic., 68 (0,20) ; Vattier, CPNT, 37 (0,11) ; Bouvier, UDF, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 31,17. Caresche, PS, 16 782 (51,8) ; Stéfanini, RPR, 15 751 (48,42).

Prés. 2002 : A., 17,93. Chirac, 34 535 (89,64).

19^e - Parties des 18^e et 19^e arr.
 L, 40 107 ; V., 23 826 ; A., 40,59 ; B. et N., 784 ; E., 23 042.

Élu : Daniel Vaillant, c.m. de Paris, a. min., a.d., PS, 13 447 (58,36).

Roxane Decorte, c.m. de Paris, UMP-RPR, 9 595 (41,64).

1^{er} tour : A., 35,68 ; E., 25 423. Vaillant, PS, 9 396 (36,69) ; Decorte, UMP-RPR, 5 304 (20,86) ; Pierre-Bloch, UDF, 2 690 (10,58) ; Bilcl, FN, 2 136 (8,40) ; Sergent, Verts, 1 668 (6,56) ; Besancenot, LCR, 1 391 (5,47) ; Berlaimont, PC, 666 (2,62) ; Gaudou, P. rép., 483 (1,90) ; Berald, div., 418 (1,64) ; Brossat, LO, 243 (0,96) ; Vauzelle, MNR, 196 (0,77) ; Deroche, UDF, 168 (0,66) ; Gazal, SEGA, 148 (0,58) ; Mayaud, RND, 132 (0,52) ; Artaz, PT, 98 (0,39) ; Rolland, CAP, 93 (0,37) ; Ovion, SEGA, 63 (0,25) ; Ba, div, 36 (0,14) ; Coffin, CPNT, 35 (0,14) ; Gerbaud, IR, 28 (0,11) ; Di Ruzza, PH, 19 (0,07) ; Meho, Gidpa, 12 (0,05) ; Hitoto, PSP, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 34,13. Vaillant, PS, 14 629 (57,20) ; Pierre-Bloch, UDF-PDF, 10 944 (42,80).

Prés. 2002 : A., 20,35. Chirac, 27 071 (88,51).

20^e - Partie du 19^e arrondissement
 L, 54 981 ; V., 33 233 ; A., 39,56 ; B. et N., 1 327 ; E., 31 906.

Réélu : Jean-Christophe Cambadélis, PS, 17 984 (56,37).

1^{er} tour : A., 34,25 ; E., 35 688. Cambadélis, PS, 12 619 (35,36) ; Bulté, div. d., 5 760 (16,14) ; Asmani, UMP-DL, 4 070 (11,40) ; Mattei, div. d., 3 314 (9,29) ; Ferry, FN, 2 809 (7,87) ; Jomier, Verts, 2 511 (7,04) ; Durlach, PC, 1 540 (4,32) ; Bonneau, LCR, 669 (1,87) ; Le Floch, P. rép., 614 (1,72) ; Podgorny, LO, 273 (0,76) ; Yaffa, div. d., 214 (0,60) ; Hequet-Bonot, CAP, 21 213 (0,60) ; Le Henand, MNR, 168 (0,47) ; de Loubens, MPF, 158 (0,44) ; Luyckx, SEGA, 147 (0,41) ; Loubers, MEI, 135 (0,38) ; Navarro, PT, 122 (0,34) ; Piolle, RND, 102 (0,29) ; Sedakoff, GE, 72 (0,20) ; Joly, IR, 62

(0,17) ; Oulai, CEI, 42 (0,12) ; Guerard, PH, 39 (0,11) ; Lannoy-Duputel, CPNT, 35 (0,10) ; Cruz, PSP, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 32,68. Cambadélis, PS, 19 863 (54,07) ; Bulté, RPR, 16 876 (45,93).

Prés. 2002 : A., 18,78. Chirac, 38 261 (89,30).

21^e - Partie du 20^e arrondissement

L, 63 797 ; V., 39 837 ; A., 37,56 ; B. et N., 1 194 ; E., 38 643.

Réélu : Michel Charzat, m. arr., PS, 22 218 (57,50).

Raoul Delamare, UMP-RPR, 16 425 (42,50).

1^{er} tour : A., 32,93 ; E., 42 285. Charzat, PS, 16 157 (38,21) ; Delamare, UMP-RPR, 9 317 (22,03) ; Lehideux, FN, 3 343 (7,91) ; Arajol, RPF, 3 311 (7,83) ; Baupin, Verts, 2 926 (6,92) ; Votier, UDF, 2 045 (4,84) ; Mansat, PC, 1 832 (4,33) ; Lebrun, LCR, 786 (1,86) ; Chambon, P. rép., 685 (1,62) ; Pinochet, LO, 277 (0,66) ; Soullias, CAP, 21 209 (0,49) ; Pepin, SEGA, 186 (0,44) ; Redon, PT, 176 (0,42) ; Hanna, SEGA, 174 (0,41) ; Ventalon, MHAN, 168 (0,40) ; Almosnino, MNR, 164 (0,39) ; Maatouk, MEI, 91 (0,22) ; Perbost, RND, 83 (0,20) ; Carrale, CNI, 73 (0,17) ; Remy, NE, 66 (0,16) ; Marois, IR, 62 (0,15) ; Rebbañ-Naquet, Gidpa, 55 (0,13) ; Vasilic, CPNT, 55 (0,13) ; Piliull, PF, 23 (0,05) ; Zaremski, RND, 21 (0,05) ; Dobat, div., 0 (0,00).

5 décembre 1999 : A., 64,01. Charzat, PS, 11 177 (54,28) ; Bariani, UDF, 9 414 (45,72).

Lég. 1997 : A., 32,62. Carrion-Bastok, PS, 23 303 (54,66) ; Bariani, UDF-rad., 19 326 (45,34).

Prés. 2002 : A., 18,39. Chirac, 44 616 (89,12).

SEINE-ET-MARNE (9)

Réélus : Jean-Claude Mignon, UMP-RPR (1^{er}) ; Jean-Louis UMP-RPR (2^e) ; Christian Jacob, UMP-RPR (4^e) ; Guy Drut, UMP-RPR (5^e) ; Charles Cova, UMP-RPR (7^e).

Élus : Yves Jégo, UMP-RPR (3^e) ; Jean-François Copé, UMP-RPR (6^e) ; Chantal Brunel, UMP-DL (8^e) ; Guy Geoffroy, UMP-RPR (9^e).

Sortants : Jean-Claude Mignon, UMP-RPR ; Didier Julia, UMP-RPR ; Pierre Carassus, div. g. ; Christian Jacob, UMP-RPR ; Guy Drut, UMP-RPR ; Nicole Bricq, PS ; Charles Cova, UMP-RPR ; Daniel Vachez, PS ; Jacques Heudin, PS.

La Seine-et-Marne se retrouve dans la situation de 1993 avec l'ensemble de ses 9 circonscriptions à droite. La tendance du premier tour, un net effondrement de la gauche, se trouve donc confirmée en l'absence d'une mobilisation de son électorat. Or le département bat cette fois ses records d'abstention pour une législative puisque ce taux ne descend jamais au-dessous de 41 %. Après la défaite de Pierre Carassus (DVG), le député sortant de Melun-Nord, éliminé dès le premier tour, et remplacé par Yves Jégo (UMP-RPR), facile vainqueur de la candidate PS, la gauche perd les 3 sièges qu'elle détenait à Meaux-Nord, Torcy et Brié-Comte-Robert, où les sortants socialistes, Nicole Bricq, Daniel Vachez et Jacques Heudin, sont laminés par des scores sans appel. Ces résultats permettent à Jean-François Copé (RPR), porte-parole du gouvernement, Guy Geoffroy (RPR) et Chantal Brunel (DL) de faire leur entrée ou leur retour à l'Assemblée nationale. A noter que Jean-François Copé, s'il est confirmé à ses fonctions de secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, devrait laisser la place à son suppléant Roger Bouillonroy (RPR).

1^{er} - Melun-Sud
 L, 81 319 ; V., 45 636 ; A., 43,88 ; B. et N., 1 377 ; E., 44 259.

Réélu : Jean-Claude Mignon, m. de Dammarie-les-Lys, UMP-RPR, 26 372 (59,59).

Jean-Marc Brulé, Verts, 17 887 (40,41).

1^{er} tour : A., 37,60 ; E., 49 980. Mignon, UMP-RPR, 23 798 (47,62) ; Brulé, Verts, 14 404 (28,82) ; Magnien, FN, 5 760 (11,52) ; Poupard, PC, 1 500 (3,00) ; Desphilipon, LCR, 1 387 (2,78) ; Mouillieron, P. rép., 932 (1,86) ; Martin, MNR, 709 (1,42) ; Suder, MEI, 655 (1,31) ; Guerin, LO, 539 (1,08) ; Pomies, IR, 153 (0,31) ; Janelle, CPNT, 143 (0,29) ; Morino, GE, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 32,09. Mignon, RPR, 27 687 (54,11) ; Mouton, PS, 23 481 (45,89).

Prés. 2002 : A., 20,61. Chirac, 51 455 (83,81).

2^e - Fontainebleau
 L, 72 079 ; V., 42 026 ; A., 41,69 ; B. et N., 1 461 ; E., 40 565.

Réélu : Didier Julia, c.r., UMP-RPR, 26 353 (64,96).

Nelly Renaud-Touchard, PS, 14 212 (35,04).

1^{er} tour : A., 34,51 ; E., 46 510. Julia, UMP-RPR, 21 435 (46,09) ; Renaud-Touchard, PS, 11 034 (23,72) ; Berthier, FN, 6 050 (13,01) ; Tissot, div. d., 3 187 (6,85) ; Pays, Verts, 1 771 (3,81) ; Gouelle, LO, 697 (1,50) ; Perrin, P. rép., 683 (1,47) ; Pochon, MNR, 591 (1,27) ; Charpentier, CPNT, 429 (0,92) ; Zerbib, PT, 375 (0,81) ; Thouand, RCF, 257 (0,55) ; Pascal, GE, 1 (0,00).

Lég. 1997 : A., 30,38. Julia, RPR, 26 983 (58,87) ; Renaud-Touchard, PS, 18 855 (41,13).

Prés. 2002 : A., 18,57. Chirac, 44 718 (80,35).

3^e - Melun-Nord
 L, 71 056 ; V., 40 963 ; A., 42,35 ; B. et N., 1 620 ; E., 39 343.

Élu : Yves Jégo, m. de Montereau, UMP-RPR, 22 666 (57,61).

Danièle Chazarenc, c.m. de Meulun, PS, 16 677 (42,39).

1^{er} tour : A., 35,83 ; E., 44 247. Jégo, UMP-RPR, 16 122 (36,44) ; Chazarenc, PS, 7 342 (16,59) ; Carassus, div. g., 7 182 (16,23) ; Jalkh, FN, 6 104 (13,80) ; Sempiers, UDF, 4 321 (9,77) ; Bordenet, LCR, 616 (2,07) ; Laraqeu, MNR, 764 (1,73) ; Guerrier, LO, 610 (1,51) ; Faure, CPNT, 429 (0,97) ; Verlaine, RPF, 300 (0,68) ; Torrens, IR, 97 (0,22) ; Skadarka, GE, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 30,55. Carassus, MDC, 23 141 (50,52) ; Jégo, RPR, 22 667 (49,48).

Prés. 2002 : A., 19,58. Chirac, 43 073 (79,83).

4^e - Provins
 L, 76 281 ; V., 44 130 ; A., 42,15 ; B. et N., 2 194 ; E., 41 936.

Réélu : Christian Jacob, UMP-RPR, 26 108 (62,26).

1^{er} tour : A., 36,57 ; E., 47 545. Jacob, UMP-RPR, 20 913 (43,99) ; Binet, PS, 10 320 (21,71) ; Bruneau, FN, 8 156 (17,15) ; Jérôme, PC, 1 999 (4,20) ; Foy, Verts, 1 439 (3,03)

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

HAUTS-DE-SEINE (13)

Réélus : Jacqueline Fraysse, PC (4^e) ; Jean-Jacques Guillet, UMP-RPF (8^e) ; Janine Jambu, PC (11^e) ; Patrick Devedjian, UMP-RPR (13^e).

Élus : Jacques Brunhes, PC (1^{er}) ; Manuel Aeschlimann, UMP-RPR (2^e) ; Patrick Balkany, div. d. (5^e) ; Patrick Ollier, UMP-RPR (7^e) ; André Santini, UMP-UDF (10^e) ; Philippe Pémezec, RPF (12^e).

Élus au 1^{er} tour : Jacques Kossowski, UMP-RPR (3^e) ; Nicolas Sarkozy, UMP-RPR (6^e) ; Pierre-Christophe Baguet, UMP-UDF (9^e).

Sortants : Dominique Frelaut, PC, Suppléant de Jacques Brunhes (PC) ; Frantz Taittinger, RPR, n.s.r.p. ; Jacques Kossowski, UMP-RPR ; Jacqueline Fraysse, PC ; Olivier de Chazeaux, UMP-RPR ; Nicolas Sarkozy, UMP-RPR ; Jacques Baumel, RPR, n.s.r.p. ; Jean-Jacques Guillet, UMP-RPF ; Pierre-Christophe Baguet, UMP-UDF ; André Santini, UDF, a démissionné après son élection au conseil général, en mars 2001 ; Janine Jambu, PC ; Jean-Pierre Foucher, UMP-UDF ; Patrick Devedjian, UMP-RPR.

La vague bleue n'a pas bousculé les équilibres traditionnels des Hauts-de-Seine, qui continueront à compter trois députés de gauche et dix députés de droite. Grâce à une abstention partout en hausse et à un apparent mauvais report à droite des voix d'extrême droite, les trois représentants du Parti communiste sauvent – de justesse pour Jacqueline Fraysse, maire de Nanterre – leurs sièges. Le duel fratricide entre le député sortant Olivier de Chazeaux (UMP) et son rival Patrick Balkany (divers droite) se termine par une victoire sur le fil de ce dernier. Cinq ans après avoir été chassé de la circonscription et un an après son retour à l'hôtel de ville, le maire de Levallois-Perret inflige une seconde défaite à celui qui l'avait dépossédé de ses mandats. Dans la 12^e circonscription, réservée à ses alliés Verts par le PS, la porte-parole du mouvement de Dominique Voynet, Francine Bavay, n'est pas parvenue à s'imposer face à Philippe Pémezec (RPF), qui avait battu le député sortant Jean-Pierre Foucher (UDF) au 1^{er} tour. Avec Jean-Jacques Guillet, réélu dans la 8^e, le RPF compte déjà deux députés et peut-être bientôt un troisième puisque Georges Siffredi, suppléant du ministre Patrick Devedjian (UMP), réélu à Antony, appartient au mouvement de Charles Pasqua.

1^{er} - Colombes-Nord

L., 53 214 ; V., 27 110 ; A., 49,05 ;

B. et N., 829 ; E., 26 281.

Élus : Jacques Brunhes, c.m. de Gennevilliers, a.d., PC, 15 860 (60,35).

Cécile Barthe, adj. m. de Colombes, UMP-RPF, 10 421 (39,65).

1^{er} tour : A., 43,91 ; E., 29 339. Brunhes, PC, 9 208 (31,38) ; Barthe, UMP-RPF, 5 782 (19,71) ; Iobry, PS, 5 268 (17,96) ; Venchiarutti, FN, 2 837 (9,67) ; Camps-Vaquier, UDF, 2 236 (7,62) ; Le Gallou, MNR, 1 196 (4,08) ; Merra, Verts, 996 (3,39) ; Guichard, LCR, 456 (1,55) ; Breton, LO, 413 (1,41) ; Tanqueray, P. rép., 366 (1,23) ; Tharaud, GE, 170 (0,58) ; Moure, PT, 109 (0,37) ; Grimal, PC diss., 93 (0,32) ; Urbiztondo, IR, 50 (0,20) ; Kimfumu, CEI, 55 (0,19) ; Laffèche, C. cic., 43 (0,15) ; Mamimoué, div. écol., 34 (0,12) ; Gaillot, C. cic., 19 (0,06).

Lég. 1997 : A., 37,49. Brunhes, PC, 22 396 (68,54) ; Le Gallou, FN, 10 282 (31,46).

Prés. 2002 : A., 25,51. Chirac, 32 142 (85,02).

2^e - Asnières, Colombes-Sud

L., 52 436 ; V., 31 667 ; A., 39,61 ;

B. et N., 1 079 ; E., 30 588.

Élu : Manuel Aeschlimann, c.g., m. d'Asnières, UMP-RPR, 19 463 (63,63).

Dominique Riéra, c.g., c.m. d'Asnières, PS, 11 125 (36,37).

1^{er} tour : A., 32,63 ; E., 35 011. Aeschlimann, UMP-RPR, 16 567 (47,32) ; Riéra, PS, 7 887 (22,53) ; Hill, FN, 2 794 (7,98) ; Fischer, RPR diss., 2 752 (7,86) ; Bernard, Verts, 1 186 (3,39) ; Laigle, PC, 923 (2,64) ; Massol, MNR, 494 (1,41) ; Pigault, LCR, 440 (1,26) ; Beaumier, P. rép., 419 (1,20) ; Missoffe, ED, 367 (1,05) ; Baz, C. cic., 350 (1,00) ; Daridon, CAP 21, 251 (0,72) ; Goiset, LO, 195 (0,56) ; Arrestat, GE, 140 (0,40) ; Bohbot, CNI, 87 (0,25) ; Ronnet, RND, 76 (0,22) ; Vassal, IR, 56 (0,16) ; Boriodynsky, C. cic., 27 (0,08).

Lég. 1997 : A., 32,66. Taittinger, RPR, 20 136 (57,87) ; Frager, EC, 14 662 (42,13).

Prés. 2002 : A., 18,29. Chirac, 35 733 (86,81).

4^e - Nanterre

L., 60 239 ; V., 35 966 ; A., 40,29 ;

B. et N., 1 040 ; E., 34 926.

Réélu : Jacqueline Fraysse, m. de Nanterre, PC, 17 729 (50,76).

Christian Dupuy, m. de Suresnes, a.d., UMP-RPR, 17 197 (49,24).

1^{er} tour : A., 36,56 ; E., 37 733. Dupuy, UMP-RPR, 11 602 (30,75) ; Fraysse, PC, 9 896 (26,23) ; Respaud, PS, 5 775 (15,30) ; Creuzet, UDF, 3 736 (9,90) ; Tholey, FN, 3 281 (8,70) ; Le Touzé, Verts, 1 202 (3,19) ; Cassou, P. rép., 544 (1,44) ; Schweizer, LCR, 376 (1,00) ; Péchalrier, CAP 21, 287 (0,76) ; Fournier, MNR, 270 (0,72) ; Goin, LO, 212 (0,56) ; Eberhardt, div., 158 (0,42) ; Milliot, MEI, 148 (0,39) ; Cagnier, GE, 97 (0,26) ; Aucompte, IR, 68 (0,18) ; Vilotic, PT, 58 (0,15) ; Pelletier, GIPDA, 23 (0,06) ; Chestier, C. cic., 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 31,22. Fraysse, PC, 20 731 (53,16) ; Dupuy, RPR, 18 269 (46,84).

Prés. 2002 : A., 21,65. Chirac, 39 260 (87,08).

5^e - Levallois-Perret

L., 58 699 ; V., 37 755 ; A., 35,68 ;

B. et N., 879 ; E., 36 876.

Élu : Patrick Balkany, m. de Levallois-Perret, a.d., div. d., 12 713 (34,48).

Gilles Catoire, c.g., m. de Clichy, PS, 12 096 (32,80) ; Olivier de Chazeaux, s., m. de Levallois-Perret, UMP-RPR, 12 067 (32,72).

1^{er} tour : A., 33,10 ; E., 38 792. Balkany, div. d., 10 430 (26,89) ; de Chazeaux, UMP-RPR, 10 311 (26,58) ; Catoire, PS, 8 707 (22,45) ; Gallais, FN, 2 924 (7,54) ; Fournier, Verts, 1 103 (2,84) ; Mendez, PC, 886 (2,38) ; Levamis, div. d., 794 (2,05) ; Gittton, PRG, 772 (1,99) ; Morvan, P. rép., 379 (0,98) ; Terchi, PUR, 362 (0,93) ; Saint-VaI, LCR, 341 (0,88) ; Joubert, C. cic., 267 (0,69) ; Lambert, LO, 232 (0,60) ; Talles, NE, 217 (0,56) ; Cuculière, MNR, 206 (0,53) ; Lefebvre, CAP 21, 189 (0,49) ; Vassard, MPF, 121 (0,31) ; Carillon, RCF, 89 (0,23) ; Léger, GE, 79 (0,20) ; Loiseau, MEI, 76 (0,20) ; Faveur, PT, 70 (0,18) ; Pellacani, C. cic., 67 (0,17) ; Lennain, CPNT, 50 (0,13) ; Boutry-Primard, RND, 44 (0,11) ; Urbiztondo, IR, 40 (0,10) ; Delalande-Baizet, PF, 36 (0,09).

Lég. 1997 : A., 31,07. de Chazeaux, RPR, 17 332 (51,26) ; Lalumière, PRS, 16 477 (48,74).

Prés. 2002 : A., 18,90. Chirac, 39 793 (87,29).

7^e - Garches, Rueil-Malmaison

L., 79 066 ; V., 45 982 ; A., 41,84 ;

B. et N., 1 464 ; E., 44 518.

Élu : Patrick Ollier, adj. m. de Rueil-Malmaison, UMP-RPR, 30 505 (68,52).

Souhila Nador, c.m. de Rueil-Malmaison, PS, 14 013 (31,48).

1^{er} tour : A., 33,48 ; E., 52 078. Ollier, UMP-RPR, 25 444 (48,86) ; Nador, PS, 10 413 (20,00) ; Saussez, div. d., 6 562 (12,60) ; Naert, FN, 3 561 (6,84) ; Lagache, Verts, 1 139 (2,19) ; Giroud, P. rép., 794 (1,52) ; Galano, PC, 766 (1,47) ; Czarnnecki, CAP 21, 668 (1,28) ; Casalis, div. d., 550 (1,06) ; Juge, NE, 424 (0,81) ; Lagrange, MPF, 409 (0,79) ; Bornette, MNR, 367 (0,70) ; Getner, LCR, 365 (0,70) ; Brison, LO, 253 (0,49) ; Charpentier, RCF, 200 (0,38) ; Villeneuve, GE, 163 (0,31).

Lég. 1997 : A., 34,58. Baumel, RPR, 31 430 (67,10) ; Maulion, PS, 15 409 (32,90).

Prés. 2002 : A., 20,38. Chirac, 53 041 (88,13).

8^e - Meudon

L., 64 376 ; V., 39 944 ; A., 37,95 ;

B. et N., 1 736 ; E., 38 208.

Réélu : Jean-Jacques Guillet, c.r., UMP-RPF, 22 654 (59,29).

Jean Levain, m. de Chaville, PRG, 15 554 (40,71).

1^{er} tour : A., 30,61 ; E., 44 281. Guillet, UMP-RPF, 13 554 (30,61) ; Marseille, UDF, 10 934 (24,69) ; Levain, PRG, 10 373 (23,43) ; de Montalivet, FN, 2 813 (6,35) ; Cormerais, Verts, 1 530 (3,46) ; Bitker, ED, 969 (2,19) ; Jasse-rand, PC, 841 (1,90) ; Cretollier, div., 789 (1,78) ; Reghay, P. rép., 431 (0,97) ; Zidani, div., 426 (0,96) ; Tallès, NE, 399 (0,90) ; Debissichop, LCR, 376 (0,85) ; Castay, MNR, 264 (0,60) ; Lucet, LO, 215 (0,49) ; Vilain, GE, 206 (0,47) ; Suchard, PT, 121 (0,27) ; Riccio, div., 40 (0,09) ; Delpoort, PF, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 29,08. Guillet, RPR, 25 626 (59,19) ; Levain, PRS, 17 669 (40,81).

Prés. 2002 : A., 18,04. Chirac, 45 050 (89,16).

10^e - Issy-les-Moulineaux

L., 56 748 ; V., 35 572 ; A., 37,32 ;

B. et N., 965 ; E., 34 607.

Élu : André Santini, c.g., m. d'Issy-les-Moulineaux, a.d., UMP-UDF, 20 616 (59,57).

Lucile Schmid, PS, 13 991 (40,43).

1^{er} tour : A., 29,96 ; E., 39 338. Santini, UMP-UDF, 18 106 (46,03) ; Schmid, PS, 10 306 (26,20) ; Rousset, div. d., 3 587 (9,12) ; Terret, FN, 2 465 (6,27) ; Auger, Verts, 1 201 (3,05) ; Alezard, PC, 1 061 (2,70) ; Piétri, P. rép., 893 (1,48) ; Guyot, LCR, 492 (1,25) ; Dufour, CAP 21, 333 (0,85) ; Makowka, NE, 287 (0,73) ; Viguié, LO, 244 (0,62) ; Neel, MNR, 201 (0,51) ; George, SEGA, 160 (0,41) ; Ardyjian, GE, 139 (0,35) ; Kermin, PT, 95 (0,24) ; Tripet, IR, 78 (0,20) ; Lemonnier, C. cic., 0 (0,00) ; Mahler, C. cic., 0 (0,00) ; Hossenlopp, GIPDA, 0 (0,00) ; Santini, UDF, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 31,60. Santini, UDF-FD, 20 031 (56,22) ; Janvier, PS, 15 600 (43,78).

Prés. 2002 : A., 17,15. Chirac, 40 322 (89,44).

11^e - Bagneux

L., 59 550 ; V., 36 048 ; A., 39,47 ;

B. et N., 1 011 ; E., 35 037.

Réélu : Janine Jambu, m. de Bagneux, PC, 19 044 (54,35).

Jean-Loup Metton, c.r., m. de Montrouge, UDF, 15 993 (45,65).

1^{er} tour : A., 35,43 ; E., 37 998. Jambu, PC, 10 005 (26,33) ; Metton, UDF, 8 914 (23,46) ; Picard, PS, 7 512 (19,77) ; Matricon, UMP-RPR, 5 166 (13,60) ; Schmitt, FN, 2 778 (7,31) ; De Pablo, Verts, 1 111 (2,92) ; Barberousse, LCR, 700 (1,84) ; Cros-Rabaut, P. rép., 455 (1,20) ; Léandri, CAP 21, 302 (0,79) ; Galataeu, MNR, 288 (0,76) ; Pirois, LO, 284 (0,75) ; Tattetgairn, GE, 190 (0,50) ; Schuh, PT, 139 (0,37) ; Daridan, div. g., 64 (0,17) ; Ducroca, GIPDA, 38 (0,10) ; Dupré, PH, 33 (0,09) ; Julien, div., 19 (0,05).

Lég. 1997 : A., 34,87. Jambu, PC, 21 842 (57,43) ; Metton, UDF-PR, 16 188 (42,57).

Prés. 2002 : A., 21,92. Chirac, 39 066 (87,97).

12^e - Châtillon

L., 78 407 ; V., 50 288 ; A., 35,86 ;

B. et N., 1 516 ; E., 48 772.

Élu : Philippe Pémezec, c.g., m. de Plessis-Robinson, RPF, 26 155 (53,63).

Francine Bavay, c.r., Verts, 22 617 (46,37).

1^{er} tour : A., 32,32 ; E., 52 399. Bavay, Verts, 15 634 (29,84) ; Pémezec, RPF, 14 179 (27,06) ; Foucher, UMP-UDF, 12 923 (24,66) ; Le Berre, FN, 3 555 (6,78) ; Chillon, PC, 1 793 (3,42) ; Nicolai, P. rép., 927 (1,77) ; Agnès, LCR, 883 (1,69) ; Larcher, LO, 467 (0,98) ; Lecante, CAP 21, 461 (0,88) ; Waechter, MEI, 409 (0,78) ; Doz, ED, 383 (0,73) ; Lucien-Brun, MNR, 234 (0,45) ; Gril, GE, 210 (0,40) ; Lardoux, SP, 147 (0,28) ; Delorme, RND, 136 (0,26) ; Lebois, div. d., 58 (0,11).

Lég. 1997 : A., 28,31. Foucher, UDF-FD, 26 016 (51,05) ; Buchet, PS, 24 945 (48,95).

Prés. 2002 : A., 19,73. Chirac, 53 097 (88,04).

13^e - Antony, Sceaux

L., 78 803 ; V., 51 971 ; A., 34,05 ;

B. et N., 1 412 ; E., 50 559.

Réélu : Patrick Devedjian, min., m. d'Antony, UMP-RPR, 29 171 (57,70).

Pascal Le Néouanicq, c.m. d'Antony, PS, 21 388 (42,30).

1^{er} tour : A., 28,07 ; E., 56 054. Devedjian, UMP-RPR, 27 355 (48,80) ; Le Néouanicq, PS, 15 955 (28,46) ; Le Hot, FN, 3 705 (6,61) ; Bergognioux, PC, 1 757 (3,13) ; Boisgard, Verts, 1 590 (2,84) ; Lettron, P. rép., 981 (1,75) ; Quintin, CAP 21, 799 (1,43) ; Couderc-Lafférière, LCR, 718 (1,28) ; Marzuoli, ED, 685 (1,22) ; Le Douce, div., 592 (1,06) ; Mathieu, MPF, 509 (0,91) ; Juge, NE, 406 (0,72) ; Benlolo, LO, 285 (0,51) ; Nourry, MNR, 272 (0,49) ; Bollondi, GE, 184 (0,33) ; Frauger de Boyve, RND, 159 (0,28) ; Griffault, IR, 100 (0,18) ; Chenevotot, RCF, 2 (0,00).

Lég. 1997 : A., 29,24. Devedjian, RPR, 30 569 (55,86) ; Merle, PS, 24 160 (44,14).

Prés. 2002 : A., 15,46. Chirac, 56 975 (89,35).

SEINE-SAINT-DENIS (13)

Réélus : Bruno Le Roux, PS (1^{er}) ; Patrick Braouezec, PC (2^e) ; Muguette Jacquaint, PC (3^e) ; Jean-Pierre Brard, PC (7^e) ; Robert Pandraud, UMP-RPR (8^e) ; Jean-Claude Abrioux, UMP-RPR (10^e) ; François Asensi, PC (11^e) ; Michel Pajon, PS (13^e).

Élus : Marie-George Buffet, PC (4^e) ; Jean-Christophe Lagarde, UDF (5^e) ; Claude Bartolone, PS (6^e) ; Elisabeth Guigou, PS (9^e) ; Eric Raoult, UMP-RPR (12^e).

Sortants : Bruno Le Roux, PS ; Patrick Braouezec, PC ; Muguette Jacquaint, PC ; Daniel Feurtet, PC, suppléant de Marie-George Buffet (PC) ; Bernard Birsinger, PC ; Bertrand Kern, PS, suppléant de Claude Bartolone (PS) ; Jean-Pierre Brard, PC ; Robert Pandraud, UMP-RPR ; Véronique Niezert, PS, n.s.r.p. ; Jean-Claude Abrioux, UMP-RPR ; François Asensi, PC ; Alain Calmat, PS ; Michel Pajon, PS.

Menacé par la droite dans 3 de ses 5 circonscriptions, le Parti socialiste a bien résisté dans la 1^{re} (Épi-

nay) et la 13^e (Noisy-le-Grand), avec la réélection de deux de ses députés sortants, Bruno Le Roux et Michel Paj

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Pierre Blazy (PS). En revanche, Robert Hue (PCF) n'aura pas su rallier à sa cause les abstentionnistes de la 5^e circonscription, en plus grand nombre au second tour qu'au premier. Avec 244 voix d'avance, Georges Mothron, maire (RPR) d'Argenteuil, semble avoir bénéficié des voix d'extrême droite pour battre le président du Parti communiste, auquel Jean-Marie Le Pen avait d'ailleurs appelé à barrer la route. Les voix du Front national semblent d'ailleurs s'être reportées assez facilement sur les candidats de l'UMP. Autre défaite cuisante pour la gauche : celle de la socialiste Dominique Gillot, ancienne secrétaire d'Etat à la santé, battue par Axel Poniatowski (UMP-DL) dans la 2^e circonscription. Une revanche à caractère familial pour celui dont le père, Michel Poniatowski, avait été détrôné en 1978, dans cette même circonscription, par un jeune élu socialiste qui allait faire son chemin, Alain Richard, l'ancien ministre de la défense.

1^{er} - Pontoise

L., 69 995 ; V., 42 527 ; A., 39,24 ; B. et N., 1 464 ; E., 41 063.

Réélu : Philippe Houillon, m. de Pontoise, UMP-DL, 23 890 (58,18).

Valérie Battaglia, c.m. de Pontoise, Verts, 17 173 (41,82).

1^{er} tour : A., 34.01 ; E., 45 415. Houillon, UMP-DL, 20 373 (44,86) ; Battaglia, Verts, 13 104 (28,85) ; François, FN, 6 665 (14,68) ; Bureau, P. rép., 1 056 (2,33) ; Patry, LCR, 1 026 (2,26) ; Farjon, NE, 1 021 (2,25) ; Martel, LO, 656 (1,44) ; Pied, MNR, 475 (1,05) ; Chapron, RCF, 387 (0,85) ; Pujol, PT, 351 (0,77) ; Aknin, GE, 301 (0,66).

Lég. 1997 : A., 25,91. Houillon, UDF-PR, 21 183 (43,07) ; Béquet, PS, 20 641 (41,97) ; Philippe, FN, 7 362 (14,97).

Prés. 2002 : A., 17,59. Chirac, 44 090 (80,60).

2^e - Cergy

L., 98 921 ; V., 60 330 ; A., 39,01 ; B. et N., 1 621 ; E., 58 709.

Élu : Axel Poniatowski, c.g., m. de l'Isle-Adam, UMP-DL, 31 163 (53,08).

Dominique Gillot, c.g., m. d'Eragny sur Oise, a. min., a.d., PS, 27 546 (46,92).

1^{er} tour : A., 34,68 ; E., 63 300. Poniatowski, UMP-DL, 25 445 (40,20) ; Gillot, PS, 20 640 (32,64) ; Emié, FN, 7 105 (11,22) ; De Smet, Verts, 1 771 (2,80) ; Dumond, PC, 1 590 (2,51) ; Tibi, LCR, 1 090 (1,72) ; Vagner, P. rép., 993 (1,57) ; Zolotareff, div. g., 887 (1,40) ; Breton, NE, 682 (1,08) ; Nowak, div. d., 546 (0,86) ; Cassan, LO, 526 (0,83) ; Bertrand, MPF, 477 (0,75) ; Estrella, MNR, 368 (0,58) ; Quenton, PT, 322 (0,51) ; Obolo, MEI, 317 (0,50) ; Rateau, RCF, 289 (0,46) ; Pellegrino, GE, 170 (0,27) ; Gangneux, CNI, 58 (0,09).

Lég. 1997 : A., 29,52. Gillot, PS, 32 362 (51,84) ; Humbert, UDF-PR, 20 063 (48,16).

Prés. 2002 : A., 18,07. Chirac, 65 570 (85,03).

3^e - Taverny

L., 76 020 ; V., 44 578 ; A., 41,36 ; B. et N., 1 587 ; E., 42 991.

Réélu : Jean Bardet, c.r., UMP-RPR, 24 289 (56,50).

Philippe Doucet, c.m. de Corneilles-en-Parisis, PS, 18 702 (43,50).

1^{er} tour : A., 35,40 ; E., 48 250. Bardet, UMP-RPR, 20 357 (42,19) ; Doucet, PS, 13 666 (28,32) ; Busnel, FN, 6 249 (12,95) ; Lefebvre, PC, 2 639 (5,47) ; Pernot, P. rép., 962 (1,99) ; René, NE, 871 (1,81) ; Gracient, div. g., 558 (1,16) ; Rosticci, div. g., 509 (1,05) ; Daniau, LCR, 483 (1,00) ; Lemoine, MPF, 422 (0,87) ; Menissec, MNR, 380 (0,79) ; Recan, LO, 377 (0,78) ; Saez, GE, 300 (0,62) ; Corbi, RCF, 271 (0,56) ; Morel, PT, 206 (0,43).

Lég. 1997 : A., 28,96. Bardet, RPR, 24 643 (50,53) ; Boscavert, PS, 24 130 (49,47).

Prés. 2002 : A., 20,07. Chirac, 48 220 (83,28).

4^e - Franconville

L., 69 004 ; V., 40 186 ; A., 41,76 ; B. et N., 1 320 ; E., 38 866.

Réélu : Francis Delattre, m. de Franconville, UMP-DL, 22 263 (57,28).

Elisabeth Boyer, PRG, 16 603 (42,72).

1^{er} tour : A., 36,42 ; E., 43 143. Delattre, UMP-DL, 19 578 (45,38) ; Boyer, RPR, 13 510 (31,31) ; Guidon, FN, 5 239 (12,14) ; Pelletier, LCR, 976 (2,26) ; Behar, GE, 715 (1,66) ; Cayla, MPF, 555 (1,29) ; Sanchez, div. d., 488 (1,13) ; Crestey, MNR, 459 (1,06) ; L'Hommedet, LO, 428 (0,99) ; Joseph, P. rép., 381 (0,88) ; Fournier, RCF, 329 (0,76) ; Lorthiois, RND, 262 (0,61) ; Courbaron, PT, 223 (0,53).

Lég. 1997 : A., 31,24. Delattre, UDF-PR, 22 267 (50,20) ; Gayet, PRS, 22 089 (49,80).

Prés. 2002 : A., 21,40. Chirac, 43 214 (83,75).

LANGUEDOC-ROUSSILLON (21 sièges)

5^e - Argenteuil

L., 55 742 ; V., 32 956 ; A., 40,88 ; B. et N., 900 ; E., 32 056.

Élu : Georges Mothron, c.r., c.m. d'Argenteuil, a.d., UMP-RPR, 16 150 (50,38).

Robert Hue, s., m. de Montigny-les-Cormeilles, PC, 15 906 (49,62).

1^{er} tour : A., 39,24 ; E., 33 310. Hue, PC, 12 866 (38,63) ; Mothron, UMP-RPR, 11 835 (35,53) ; Bruna, FN, 4 790 (14,38) ; Mirsalis, LCR, 745 (2,24) ; Smaoum, P. rép., 677 (2,03) ; Crunil, LO, 547 (1,64) ; Alborghetti, NE, 421 (1,26) ; Serres, CAP 21, 248 (0,74) ; Depauw, RE, 248 (0,74) ; Bischoff, MNR, 227 (0,68) ; Gavillon, MEI, 172 (0,52) ; Martinec, GE, 162 (0,49) ; Desplantes, RCF, 138 (0,41) ; Lebeau, C. cic., 129 (0,39) ; Poincheval, PT, 105 (0,32).

Lég. 1997 : A., 33,41. Hue, PC, 20 974 (57,05) ; Mothron, RPR, 15 788 (42,95).

Prés. 2002 : A., 23,24. Chirac, 33 164 (81,61).

6^e - Enghien-les-Bains

L., 63 679 ; V., 37 116 ; A., 41,71 ; B. et N., 1 266 ; E., 35 850.

Élu : François Scellier, pr. c.g., adj. m. de Saïnt-Gratien, UMP-UDF, 21 959 (61,25).

Janine Haddad, c.r., c.m. de Sarcelles, PS, 13 891 (38,75).

1^{er} tour : A., 35,67 ; E., 40 397. Scellier, UMP-UDF, 14 849 (36,76) ; Haddad, PS, 8 839 (21,88) ; Paternotte, DL diss., 5 411 (13,39) ; Dubois, FN, 4 891 (12,11) ; Delcombe, Verts, 1 508 (3,73) ; Jeantils, PC, 1 366 (3,38) ; Khaldi, P. rép., 678 (1,68) ; Merle, LCR, 653 (1,62) ; Gayral, SEGA, 423 (1,03) ; Girard, NE, 419 (1,04) ; Tharreau, MPF, 310 (0,77) ; Romero-Neftia, LO, 272 (0,67) ; Olhaitz, MNR, 229 (0,57) ; Weissmann, CEI, 152 (0,38) ; Stocco, RCF, 152 (0,38) ; Rosier, PT, 147 (0,36) ; Bayot, Gipda, 69 (0,17) ; Almajeanu, div., 29 (0,07).

Lég. 1997 : A., 31,50. Delalande, RPR, 23 672 (56,19) ; Mayrargue, PS, 18 455 (43,81).

Prés. 2002 : A., 20,09. Chirac, 40 919 (84,00).

7^e - Sarcelles-Sud-Ouest

L., 73 125 ; V., 43 574 ; A., 40,41 ; B. et N., 1 357 ; E., 42 217.

Élu : Jérôme Chartier, m. de Domont, UMP-RPR, 24 363 (57,71).

Didier Arnal, s., PS, 17 854 (42,29).

1^{er} tour : A., 35,87 ; E., 46 315. Chartier, UMP-RPR, 17 638 (38,08) ; Arnal, PS, 13 021 (28,11) ; Eilman, FN, 6 755 (12,47) ; Noachovitch, UDF, 3 351 (7,24) ; Vodounnou, Verts, 1 346 (2,91) ; Lassot-Ferrari, PC, 1 299 (2,80) ; Lacoux, P. rép., 795 (1,72) ; Le Bescond, NE, 735 (1,59) ; Birling, LCR, 540 (1,17) ; Loridan, MNR, 410 (0,89) ; Bonhomme, LO, 379 (0,82) ; Schroeder, MPF, 340 (0,73) ; Brunebarbe, DLC, 285 (0,62) ; Vercoutere, RCF, 202 (0,44) ; Scalbert, PT, 199 (0,43).

Lég. 1997 : A., 27,19. Cochet, Verts, 22 918 (44,73) ; Lamontagne, RPR, 21 884 (42,71) ; Joly, FN, 6 436 (12,56).

Prés. 2002 : A., 18,70. Chirac, 47 287 (83,12).

8^e - Sarcelles-Nord-Est

L., 43 129 ; V., 22 476 ; A., 47,89 ; B. et N., 824 ; E., 21 652.

Réélu : Dominique Strauss-Kahn, adj. m. de Sarcelles, PS, 11 911 (55,01).

Sophie Jacquest, c.m. de Sarcelles, UDF, 9 741 (44,99).

1^{er} tour : A., 43,42 ; E., 23 979. Strauss-Kahn, PS, 9 259 (38,61) ; Jacquest, UDF, 4 065 (16,95) ; Doré, FN, 3 480 (14,51) ; Navarre, UMP-RPR, 2 350 (9,80) ; Parny, PC, 1 366 (5,70) ; Guénad, div. d., 812 (3,39) ; M'Bala-M'Bala, RDC, 523 (2,11) ; Verrechia, Verts, 475 (1,98) ; Adda, P. rép., 275 (1,15) ; Holin, MNR, 258 (1,08) ; Elia, LCR, 241 (1,01) ; Tousseint, MPF, 189 (0,79) ; Boughanda, div. g., 184 (0,77) ; El Marbati, LO, 175 (0,73) ; Pellegrino, GE, 93 (0,39) ; Moign, RPS, 70 (0,29) ; Isambert, IR, 67 (0,28) ; Bussy, CNI, 53 (0,22) ; Hurtus, RND, 44 (0,18).

1 avril 2001 : A., 66,44. Strauss-Kahn, PS, 7 218 (53,89) ; Jacquest, UDF, 6 175 (46,11).

Lég. 1997 : A., 34,07. Strauss-Kahn, PS, 16 967 (59,65) ; Montaldo, RPR, 11 477 (40,35).

Prés. 2002 : A., 23,30. Chirac, 26 398 (83,38).

9^e - Goussainville

L., 58 060 ; V., 32 625 ; A., 43,81 ; B. et N., 1 586 ; E., 31 039.

Réélu : Jean-Pierre Blazy, m. de Gonesse, PS, 16 939 (54,57).

Elisabeth Hermanville, m. de Goussainville, UMP-div. d., 14 100 (45,43).

1^{er} tour : A., 39,52 ; E., 34 374. Blazy, PS, 11 812 (34,36) ; Hermanville, UMP-div. d., 10 461 (30,43) ; Bontemps, FN, 5 938 (17,27) ; Messeant, ED, 1 100 (3,20) ; Boudou, Verts, 878 (2,55) ; Assou, DL diss., 658 (1,91) ; Jegou, LCR, 562 (1,63) ; Recco, P. rép., 525 (1,53) ; Lapeyre, NE, 416 (1,21) ; Crozet, RE, 409 (1,19) ; Abiet, LO, 387 (1,13) ; Lusinchi, MNR, 338 (0,98) ; Desouches, CNI, 291 (0,85) ; Marmet, RCF, 229 (0,67) ; Boulanger, CPNT, 204 (0,59) ; Tammaro, GE, 111 (0,32) ; Gorzela, PSP, 55 (0,16).

Lég. 1997 : A., 28,35. Blazy, PS, 17 869 (45,92) ; Porcher, RPR, 14 598 (37,51) ; de Coatgoueden, FN, 6 449 (16,57).

Prés. 2002 : A., 20,53. Chirac, 34 214 (78,05).



1^{er} - Nîmes

L., 77 125 ; V., 44 532 ; A., 42,26 ; B. et N., 2 139 ; E., 42 393.

Élu : Yvan Lachaud, c.r., adj. m. de Nîmes, UMP-UDF, 24 120 (56,90).

Alain Clary, s., c.m. de Nîmes, PC, 18 273 (43,10).

1^{er} tour : A., 38,73 ; E., 46 314. Lachaud, UMP-UDF, 16 947 (36,59) ; Clary, PC, 13 046 (28,17) ; Ruty, FN, 8 902 (19,22) ; Pezet-Romieux, PRG, 1 802 (3,89) ; Lacour, UDF, 808 (1,74) ; Pascal, MNR, 667 (1,44) ; Pastor, Verts, 636 (1,37) ; Lachaud, LCR, 420 (0,91) ; Morel-Deville, MPF, 381 (0,82) ; Pélissier, NE, 366 (0,79) ; Berkhaoui, div., 346 (0,75) ; Ral El Hassi, P. rép., 314 (0,68) ; Paton, CPNT, 300 (0,65) ; Crête, RE, 213 (0,46) ; Vidal, MEI, 181 (0,39) ; Terbeche, LO, 168 (0,36) ; Dary, MHAN, 164 (0,35) ; Louis, SEGA, 145 (0,31) ; Bérenguier, div., 115 (0,25) ; Milione, GE, 95 (0,21) ; Tonnelier, PT, 77 (0,17) ; Morin, CNI, 73 (0,16) ; Gros-Augier, RPS, 66 (0,14) ; Vilmin, C. cic., 56 (0,12) ; Provost, PF, 26 (0,06).

Lég. 1997 : A., 27,66. Clary, PC, 21 186 (41,20) ; Lachaud, UDF-FD, 20 819 (40,49) ; Martinez, FN, 9 413 (18,31).

Prés. 2002 : A., 22,03. Chirac, 42 163 (74,37).

2^e - Vauvert

L., 102 284 ; V., 62 408 ; A., 38,99 ; B. et N., 1 407 ; E., 61 001.

Élu : Etienne Mourrut, m. du Grau du Roi, UMP-RPR, 25 649 (42,05).

Alain Fabre-Pujol, s., c.m. de Nîmes, PS, 22 770 (37,33) ; Florence Berthezène, c.m. de Vauvert, FN, 12 582 (20,63).

1^{er} tour : A., 36,10 ; E., 63 903. Fabre-Pujol, PS, 17 806 (27,86) ; Berthezène, FN, 13 895 (21,74) ; Mourrut, UMP-RPR, 13 288 (20,79) ; André, div. d., 11 225 (17,57) ; Serre, UDF, 1 635 (2,56) ; Bizet, LCR, 1 060 (1,66) ; Servi-

efficace ». Le report des voix du FN n'a été que partiel.

1^{er} - Carcassonne

L., 65 669 ; V., 44 045 ; A., 32,93 ; B. et N., 2 707 ; E., 41 338.

Réélu : Jean-Claude Pérez, c.m. de Carcassonne, PS, 22 924 (55,46).

Gérard Larrat, adj. m. de Carcassonne, a.d., UMP-DL, 18 414 (44,54).

1^{er} tour : A., 29,93 ; E., 44 821. Pérez, PS, 16 191 (36,12) ; Larrat, UMP-DL, 13 016 (29,04) ; Morio, FN, 6 194 (13,82) ; Garino, PC, 3 011 (6,72) ; Bertrand, P. rép., 1 487 (3,32) ; Soleil, CPNT, 866 (1,93) ; Cornuet, Verts, 793 (1,77) ; Escortell, MNR, 747 (1,67) ; Desmoullins, LCR, 722 (1,61) ; Daraud, div., 496 (1,11) ; Gadier, LO, 385 (0,85) ; Diaz, PPDA, 370 (0,83) ; Fournié, CEI, 174 (0,39) ; Vieules, PT, 112 (0,25) ; Ribot, CEI, 98 (0,22) ; Mondini, GE, 85 (0,19) ; Silvani, RND, 76 (0,17) ; Fiquet, PSP, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 23,73. Perez, PS, 27 975 (60,71) ; Larrat, UDF-PR, 18 105 (39,29).

Prés. 2002 : A., 16,47. Chirac, 39 925 (78,52).

2^e - Narbonne

L., 99 717 ; V., 64 877 ; A., 34,94 ; B. et N., 3 626 ; E., 61 251.

Réélu : Jacques Bascou, c.m. de Narbonne, PS, 34 243 (55,91).

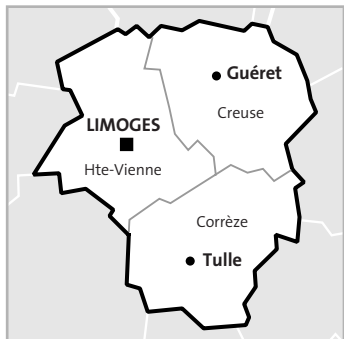
Michel Py, m. de Leucate, UMP-RPR, 27 008 (44,09).

1^{er} tour : A., 32,41 ; E., 65 785. Bascou, PS, 24 424 (37,13) ; Py, UMP-RPR, 19 581 (29,77) ; Beaudoin, FN, 10 296 (15,65) ; Sanchez, PC, 3 942 (5,99) ; Soulié, CPNT, 1 677 (2,55) ; Ar

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LIMOUSIN

(9 sièges)



Prés. 2002 : Chirac, 89,50.

Le Limousin est la seule région de France où le PS fait plus de 50 % des suffrages exprimés. Sur les sept députés socialistes sortants, trois étaient en situation délicate au terme du premier tour. Un seul d'entre eux sauve son siège : Michel Vergnier dans la 1^{re} circonscription de la Creuse. Avec 5 sièges, la gauche reste cependant majoritaire, mais la droite double sa représentation (4 députés). Comme cela était prévisible, François Hollande conserve son mandat dans la 1^{re} circonscription de la Corrèze. Ce résultat renforce la position du maire de Tulle aux commandes du Parti socialiste.

CORRÈZE (3)

Réélus : François Hollande, PS (1^{er}) ; Jean-Pierre Dupont, UMP-RPR (3^e).
Élu : Frédéric Soulier, UMP-RPR (2^e).
Sortants : François Hollande, PS ; Philippe Nauche, PS ; Jean-Pierre Dupont, UMP-RPR.

Dans la circonscription de Tulle, les reports de voix en faveur de François Hollande ont été presque parfaits. La petite hausse de participation a également profité au premier secrétaire du PS, qui a été plébiscité à Tulle, dont il est maire (59,05 % des voix, près de 6 points de plus qu'en 1997). La visite de Jean-Pierre Raffarin dans cette ville n'a pas profité au candidat de l'UMP. La réélection de Jean-Pierre Dupont (UMP) dans la circonscription d'Ussel était acquise au premier tour : il ne lui avait manqué que 255 voix pour gagner. Dans la circonscription de Brive, le jeune candidat de l'UMP, Frédéric Soulier, était lui aussi en ballottage favorable. Son score est toutefois inférieur à ce qu'il pouvait espérer. Explication possible : le candidat de l'UDF n'avait pas donné de consigne de vote.

1^{re} - Tulle

I., 65 465 ; V., 51 956 ; A., 20,64 ; B. et N., 1 578 ; E., 50 378.

Réélu : François Hollande, m. de Tulle, PS, 26 659 (52,92).
Jean-Pierre Decaie, c.g., m. de Lubersac, UMP-div. d., 23 719 (47,08).

1^{er} tour : A., 21,98 ; E., 49 822. Decaie, UMP-div. d., 20 360 (40,87) ; Hollande, PS, 19 684 (39,51) ; Grador, PC, 3 560 (7,15) ; Pinato, FN, 1 814 (3,64) ; Vinatier, CPNT, 1 413 (2,84) ; Lioroux, Verts, 799 (1,60) ; Bouysse, LCR, 550 (1,10) ; Chailoux, PC diss., 537 (1,08) ; Trannoy, P. rép., 379 (0,76) ; Coinaud, LO, 328 (0,66) ; Crouzevielle, PT, 224 (0,45) ; Rizzetto, MNR, 174 (0,35).

Lég. 1997 : A., 17,56. Hollande, PS, 27 472 (54,52) ; Aubert, RPR, 22 913 (45,48).

Prés. 2002 : A., 12,90. Chirac, 49 100 (92,03).

2^e - Brive

I., 66 322 ; V., 46 542 ; A., 29,82 ; B. et N., 1 747 ; E., 44 795.

Élu : Frédéric Soulier, adj. m. de Brive, UMP-RPR, 24 047 (53,68).

Philippe Nauche, s., c.g., m. de Brive, PS, 20 748 (46,32).

1^{er} tour : A., 28,83 ; E., 45 908. Soulier, UMP-RPR, 18 185 (39,61) ; Nauche, PS, 15 076 (32,84) ; Féral, FN, 3 050 (6,64) ; Deschamps, UDF, 2 705 (5,89) ; Pamboutzoglou, PC, 2 622 (5,71) ; Hironde, CPNT, 1 174 (2,56) ; Boisseau, Verts, 1 038 (2,26) ; Iguacel, LCR, 505 (1,10) ; Roborel de Climens, MPF, 424 (0,92) ; Ducreux, MNR, 386 (0,84) ; Pascal, LO, 330 (0,72) ; Gaut, P. rép., 218 (0,47) ; Lecante, PC diss., 195 (0,42).

Lég. 1997 : A., 21,49. Nauche, PS, 24 220 (51,92) ; Murat, RPR, 22 431 (48,08).

Prés. 2002 : A., 15,58. Chirac, 46 908 (89,25).

3^e - Ussel

I., 52 525 ; V., 38 659 ; A., 26,40 ; B. et N., 1 569 ; E., 37 090.

Réélu : Jean-Pierre Dupont, pr. c.g., UMP-RPR, 21 066 (56,80).

Bernadette Bourzaï, c.g., m. de Egletons, PS, 16 024 (43,20).

1^{er} tour : A., 23,91 ; E., 38 849. Dupont, UMP-RPR, 19 170 (49,34) ; Bourzaï, PS, 11 168 (28,75) ; Julien, PC, 2 316 (5,96) ; Vidal, FN, 1 686 (4,34) ; Nouaille, CPNT, 1 481 (3,81) ; Plazanet, PC diss., 718 (1,85) ; Humbert, Verts, 693 (1,78) ; Eymerie, P. rép., 526 (1,35) ; Cotton, LCR, 478 (1,23) ; Lacarrère, LO, 405 (1,04) ; D'Aguzzano, MNR, 208 (0,54).

Lég. 1997 : A., 19,61. Dupont, RPR, 21 649 (52,97) ; Bourzaï, PS, 19 222 (47,03).

Prés. 2002 : A., 13,23. Chirac, 38 983 (91,48).

CREUSE (2)

Réélus : Michel Vergnier, PS (1^{er}) ; Jean Auclair, UMP-RPR (2^e).

Sortants : Michel Vergnier, PS ; Jean Auclair, UMP-RPR.

Stabilité dans la Creuse, où les deux députés sortants retrouvent leur siège. La participation est un peu supérieure à celle du premier tour. Michel Vergnier, maire socialiste de Guéret, avec 55,78 % des voix, est mieux élu que Jean Auclair (RPR). Ce résultat est conforme aux prévisions avec de beaux reports pour la droite et pour la gauche. Bernard de Froment (UMP-RPR) n'a pas réussi son pari consistant à reprendre la 1^{re} circonscription même si les voix divers droite d'Yves Aumaitre ne lui ont pas fait défaut. Mais M. Vergnier a bien rassemblé autour de son nom les forces de gauche. Dans la 2^e circonscription, Michel Moine (PS), après une année de présence dans le département, a résisté

à M. Auclair, bien implanté. Il réussit dans le canton d'Aubusson et dans ceux du Sud.

1^{re} - Guéret

I., 51 313 ; V., 34 585 ; A., 32,60 ; B. et N., 1 293 ; E., 33 292.

Réélu : Michel Vergnier, m. de Guéret, PS, 18 570 (55,78).

Bernard de Froment, c.r., m. de Saint-Fiel, a.d., UMP-RPR, 14 722 (44,22).

1^{er} tour : A., 32,65 ; E., 33 683. Vergnier, PS, 13 833 (41,07) ; de Froment, UMP-RPR, 9 868 (29,30) ; Aumaitre, div. d., 3 842 (11,41) ; Chezeaud, PC, 1 742 (5,17) ; de la Chapelle, FN, 1 662 (4,93) ; Lainé, LCR, 674 (2,00) ; Nicand, Verts, 611 (1,81) ; Rigaud, CPNT, 578 (1,74) ; Faucon, LO, 303 (0,90) ; Moulin, P. rép., 246 (0,73) ; Neuville, MNR, 179 (0,53) ; Watrin, PF, 136 (0,40).

Lég. 1997 : A., 24,11. Vergnier, PS, 21 248 (56,73) ; de Froment, RPR, 16 208 (43,27).

Prés. 2002 : A., 19,61. Chirac, 34 577 (89,21).

2^e - Aubusson

I., 50 480 ; V., 35 590 ; A., 29,50 ; B. et N., 1 391 ; E., 34 199.

Réélu : Jean Auclair, c.g., m. de Cressat, UMP-RPR, 18 862 (55,15).

Michel Moine, m. d'Aubusson, PS, 15 337 (44,85).

1^{er} tour : A., 30,47 ; E., 34 021. Auclair, UMP-RPR, 15 278 (44,91) ; Moine, PS, 10 962 (32,22) ; Roux, FN, 1 723 (5,06) ; Teissède, PC, 1 378 (4,05) ; Ruinaud, div., 1 359 (3,99) ; Latour, MPF, 999 (2,94) ; Le Bihan, CPNT, 529 (1,55) ; N'Guyzen, LCR, 512 (1,50) ; Pont, Verts, 364 (1,07) ; Gorizutti, LO, 250 (0,73) ; Jacob, MNR, 243 (0,71) ; Trébuchet, MEI, 200 (0,59) ; Vvernault, PF, 123 (0,36) ; Fournieux, P. rép., 101 (0,30).

Lég. 1997 : A., 23,60. Auclair, RPR, 19 160 (51,66) ; Desrozier, PS, 17 928 (48,34).

Prés. 2002 : A., 18,39. Chirac, 33 737 (87,47).

HAUTE-VIENNE (6)

Réélus : Daniel Boisserie, PS (2^e) ; Marie-Françoise Pérol-Dumont, PS (3^e) ; Alain Rodet, PS (4^e).

Élu : Alain Marsaud, UMP-RPR (1^{er}).
Sortants : Claude Lanfranca, PS, Premier adjoint de Limoges ; Daniel Boisserie, PS ; Marie-Françoise Pérol-Dumont, PS ; Alain Rodet, PS.

L'ex-juge antiterroriste Alain Marsaud redonne à l'UMP la circonscription de Limoges-Centre qu'il avait conquise une première fois en 1993 et perdue en 1997. Il met ainsi fin à l'exclusivité socialiste de la représentation parlementaire en Haute-Vienne (4 députés et 2 sénateurs). Cette circonscription, qui englobe les quartiers commerçants et résidentiels de Limoges, était la plus vulnérable, et ce résultat n'a pas créé la surprise. Dans les trois autres circonscriptions, la gauche a bien résisté à la vague bleue. Les reports de voix dans les deux camps se sont correctement effectués et la forte hausse de l'abstention (3 points de plus qu'au premier tour, 11 points de plus qu'en 1997) n'a pas déséquilibré le rapport de force droite-gauche. Le département reste un bastion socialiste.

1^{er} - Limoges-Centre

I., 52 166 ; V., 35 170 ; A., 32,53 ; B. et N., 1 842 ; E., 33 328.

Élu : Alain Marsaud, c.g., a.d., UMP-RPR, 17 082 (51,25).

Claude Lanfranca, s., PS, 16 246 (48,75).

1^{er} tour : A., 29,01 ; E., 36 008. Lanfranca, PS, 11 737 (32,60) ; Marsaud, UMP-RPR, 10 340 (28,72) ; Gabouty, UDF, 6 009 (16,69) ; Devert, FN, 1 602 (4,45) ; Toulet, PC, 1 192 (3,31) ; Guédet, Verts, 1 092 (3,03) ; Clérembaux, LCR, 953 (2,65) ; Chapeau Blanc, P. rép., 937 (2,60) ; Orabona, MNR, 640 (1,78) ; Dumon, LO, 468 (1,30) ; Goubaud, CPNT, 307 (0,85) ; Piquet, CAP 21, 295 (0,82) ; Dufour, MPF, 228 (0,63) ; Cogneras, RPS, 122 (0,34) ; Gollion, GE, 86 (0,24).

Lég. 1997 : A., 24,74. Lanfranca, PS, 19 473 (52,19) ; Marsaud, RPR, 17 838 (47,81).

Prés. 2002 : A., 17,00. Chirac, 36 915 (90,27).

2^e - Saint-Junien

I., 72 609 ; V., 52 858 ; A., 27,20 ; B. et N., 2 386 ; E., 50 472.

Réélu : Daniel Boisserie, m. de Saint-Yrieix-La-Perche, PS, 27 576 (54,64).

Evelyne Guilhem, c.m. de Limoges, a.d., UMP-RPR, 22 896 (45,36).

1^{er} tour : A., 26,25 ; E., 51 581. Boisserie, PS, 18 996 (36,83) ; Guilhem, UMP-RPR, 18 583 (36,03) ; Dusouchaud, PC, 5 030 (9,75) ; Guyeau, FN, 3 043 (5,90) ; Wasiliewski, CPNT, 1 414 (2,74) ; Guérienne, Verts, 1 340 (2,60) ; Reveyard, LCR, 1 137 (2,20) ; Barthélémy, LO, 772 (1,50) ; Duteillet de Lamothe, MPF, 522 (1,01) ; Dautria, MEI, 412 (0,80) ; Desnoyer, MNR, 332 (0,64).

Lég. 1997 : A., 18,95. Boisserie, PS, 31 960 (58,89) ; Guilhem, RPR, 22 307 (41,11).

Prés. 2002 : A., 14,81. Chirac, 51 273 (88,66).

3^e - Bellac

I., 66 433 ; V., 44 555 ; A., 32,93 ; B. et N., 1 954 ; E., 42 601.

Réélu : Marie-Françoise Pérol-Dumont,

c.g., PS, 24 615 (57,78).
Béatrice Martineau, c.m. de Limoges, UMP-RPR, 17 986 (42,22).

1^{er} tour : A., 29,80 ; E., 45 162. Pérol-Dumont, PS, 18 932 (41,92) ; Martineau, UMP-RPR, 13 357 (29,58) ; Millon, FN, 2 905 (6,43) ; Normand, PC, 2 392 (5,30) ; Thoury, UDF, 2 337 (5,17) ; Clausse-Arthaud, LCR, 1 168 (2,59) ; Desenfant, CPNT, 1 158 (2,56) ; Lage, Verts, 1 032 (2,29) ; Mourmetas, LO, 702 (1,55) ; Guéret, MPF, 450 (1,00) ; Bertrand, MEI, 380 (0,84) ; Rougevin-Barville, MNR, 347 (0,77) ; Coussot, div. g., 2 (0,00).

Lég. 1997 : A., 23,71. Pérol-Dumont, PS, 28 464 (60,62) ; Faure, RPR, 18 489 (39,38).

Prés. 2002 : A., 16,70. Chirac, 45 664 (88,29).

LORRAINE

(23 sièges)

Prés. 2002 : Chirac, 79,31.

La gauche a perdu 10 des 15 sièges qu'elle détenait depuis 1997 sur les 23 circonscriptions de la Lorraine, où seule la Meuse a résisté au raz-de-marée de la majorité présidentielle. Le département a, en effet, réussi à conserver ses deux députés socialistes sortants. En Moselle, la droite a doublé son nombre de députés en passant de quatre à huit représentants. La gauche, qui détenait cinq des sept circonscriptions de la Meurthe-et-Moselle, n'en conserve qu'une seule. Enfin, la droite détient désormais les quatre circonscriptions des Vosges après le revers subi par deux députés socialistes.

MEURTHE-ET-MOSELLE (7)

Réélus : Claude Gaillard, UMP-UDF (3^e) ; François Guillaume, UMP-RPR (4^e) ; Jean-Yves Le Déaut, PS (6^e).

Élus : Laurent Hénart, UMP (1^{er}) ; Gérard Léonard, UMP-RPR (2^e) ; Nadine Morano, UMP (5^e) ; Edouard Jacque, UMP-UDF (7^e).

Sortants : Jean-Jacques Denis, PS ; René Mangin, PS ; Claude Gaillard, UMP-UDF ; François Guillaume, UMP-RPR ; Nicole Feidt, PS ; Jean-Yves Le Déaut, PS ; Jean-Paul Durieux, PS.

En Meurthe-et-Moselle, c'est la défaite de Jean-Paul Durieux (PS), qui brigait un sixième mandat à Longwy, fief historique de la gauche, qui a le plus atterré les socialistes du département. Il a perdu son siège pour 147 voix, face à Edouard Jacque, le jeune candidat de l'UMP. Pour la gauche, la défaite est cuisante dans un département où la participation est inférieure de 3,75 % au premier tour. Le PS, qui avait cinq députés aux dernières législatives, se retrouve avec un seul élu : Jean-Yves Le Déaut, député de Briey-Pont-à-Mousson. A Nancy, André Rossinot (UDF), grâce à sa stratégie d'agglomération, introduit une nouvelle génération avec l'élection de Laurent Hénart, et réussit la passe de trois. Outre M. Hénart qui reprend le siège conquis par Jean-Jacques Denis à M. Rossinot en 1997, Claude Gaillard est réélu aux dépens du candidat Vert, Jean-François Pasquet, tandis que Gérard Léonard retrouve son siège, ravi en 1997 par René Mangin. A Lunéville, Laurence Demonet (PS) est passée près de la victoire pour son premier combat : un avertissement pour François Guillaume. Enfin, à Toul, c'est la surprise. Nicole Feidt, députée et maire, a été battue de plus de 5 000 voix par Nadine Morano (UMP).

1^{er} - Nancy-Est, Nord, Sud

I., 48 584 ; V., 27 775 ; A., 42,83 ; B. et N., 788 ; E., 26 987.

Élu : Laurent Hénart, adj. m. de Nancy, UMP, 14 657 (54,31).

Jean-Jacques Denis, s., c.m. de Nancy, PS, 12 330 (45,69).

1^{er} tour : A., 38,79 ; E., 29 316. Hénart, UMP, 11 878 (40,52) ; Denis, PS, 9 059 (30,90) ; Moissette, FN, 2 508 (8,67) ; Lathier, RPF, 1 247 (4,25) ; Fischer, Verts, 1 057 (3,50) ; Chartier, LCR, 733 (2,50) ; Bauquel, PC, 660 (2,25) ; Lavigne, P. rép., 653 (2,23) ; Nimsgern, LO, 376 (1,28) ; Toillier, MNR, 355 (1,21) ; Pasquini, MHAN, 274 (0,93) ; Klos, GE, 259 (0,88) ; Nowakowski, MEI, 165 (0,56) ; Dimofski, CPNT, 122 (0,42).

Lég. 1997 : A., 33,83. Denis, PS, 15 468 (50,21) ; Rossinot, UDF-RP, 15 341 (49,79).

Prés. 2002 : A., 21,71. Chirac, 31 177 (86,02).

2^e - Vandœuvre-lès-Nancy

I., 74 888 ; V., 44 172 ; A., 41,02 ; B. et N., 1 481 ; E., 42 691.

Élu : Gérard Léonard, c.r., m. de Saint-Max, a.d., UMP-RPR, 22 631 (53,01).

René Mangin, s., c.m. de Vandœuvre, PS, 20 060 (46,99).

1^{er} tour : A., 37,15 ; E., 46 324. Léonard, UMP-RPR, 19 342 (41,75) ; Mangin, PS, 15 149 (32,70) ; Manoury, FN, 5 278 (11,39) ; Ducloy-Linassi, Verts, 1 185 (2,56) ; Barth, PC, 1 051 (2,27) ; Prugneau, P. rép., 850 (1,83) ; Petit, LCR, 732 (1,58) ; Blass, LO, 636 (1,37) ; Martinuzzi, CNI, 481 (1,04) ; Voïnesson, MNR, 407 (0,88) ; Liouchum, MEI, 279 (0,60) ; Gipson, CEI, 246 (0,53) ; Louyot, GE, 233 (0,50) ; Simoutre, CPNT, 214 (0,46) ; Besague, PT, 182 (0,39) ; Nectoux, RPF, 59 (0,13).

Lég. 1997 : A., 30,17. Mangin, PS, 25 157 (51,18) ; Léonard, RPR, 23 994 (48,82).

Prés. 2002 : A., 19,54. Chirac, 48 046 (84,07).

3^e - Laxou, Nancy-Ouest

I., 56 593 ; V., 32 096 ; A., 43,29 ; B. et N., 948 ; E., 31 148.

Réélu : Claude Gaillard, c.r., UMP-UDF, 17 887 (57,43).

Jean-François Pasquet, Verts, 13 261 (42,57).

1^{er} tour : A., 37,82 ; E., 34 663. Gaillard, UMP-UDF, 16 292 (47,00) ; Pasquet, Verts, 15 265 (46,58) ; Piton, FN, 3 485 (10,05) ; Génicot, PC, 1 334 (3,85) ; Bardelli, P. rép., 1 198 (3,46) ; Gérard, LCR, 921 (2,61) ; Boiché, MPF, 479 (1,38) ; Barbin, LO, 476 (1,33) ; Colnot, MEI, 443 (1,28) ; Bailly, MNR, 386 (1,11) ; Monzein, GE, 310 (0,89) ; Favier, CPNT, 124 (0,36).

4^e - Ambazac

I., 70 019 ; V., 45 806 ; A., 34,58 ; B. et N., 2 191 ; E., 43 615.

Réélu : Alain Rodet, m. de Limoges, PS, 28 156 (64,56).

Olivier Le Tarrasti, UMP-RPR, 15 459 (35,44).

1^{er} tour : A., 28,84 ; E., 48 354. Rodet, PS, 23 541 (48,68) ; Le Tarrasti, UMP-RPR, 11 802 (24,41) ; Dupuy, FN, 3 113 (6,44) ; Decan, PC, 2 843 (5,88) ; Duteillet, UDF, 1 789 (3,70) ; Lajamont, LCR, 1 315 (2,72) ; Jacquin, Verts, 1 024 (2,12) ; Frugier, CPNT, 914 (1,89) ; Roussie, LO, 804 (1,66) ; Daugan, MNR, 478 (0,99) ; Faure, MEI, 371 (0,77) ; Dupic, P. rép., 360 (0,74).

Lég. 1997 : A., 24,46. Rodet, PS, 32 624 (67,69) ; Geutier, RPR, 15 572 (32,31).

Prés. 2002 : A., 16,24. Chirac, 48 579 (88,81).



Prés. 2002 : Chirac, 79,31.

1^{er} - Bar-le-Duc

I., 78 703 ; V., 49 109 ; A., 37,60 ; B. et N., 2 025 ; E., 47 084.

Réélu : François Dosé, m. de Commercy, PS, 25 108 (53,33).

Alain Péréle, c.r., m. de Saint-Mihiel, UMP-RPR, 21 976 (46,67).

1^{er} tour : A., 36,10 ; E., 49 096. Dosé, PS, 17 715 (36,08) ; Péréle, UMP-RPR, 12 892 (26,26) ; Bilde, FN, 6 953 (14,16) ; Lombard, div. d., 6 479 (13,20) ;

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Lavau, a.d., UMP-RPR, 25 387 (51,58). Monique Collange, s., PS, 23 829 (48,42).

1^{er} tour : A., 25,72 ; E., 53 042. Collange, PS, 16 681 (31,45) ; Carayon, UMP-RPR, 12 731 (24,00) ; Laperrouze, UDF, 9 255 (17,45) ; Antony, FN, 6 234 (11,75) ; Odetti, PC, 1 492 (2,81) ; Philippou, CPNT, 1 469 (2,77) ; Rouanet, CNI, 1 107 (2,09) ; Guibaud, Verts, 895 (1,69) ; Darroman, LCR, 808 (1,52) ; Aubril, NE, 511 (0,96) ; Martin, LO, 441 (0,83) ; Cathalo, MNR, 430 (0,81) ; Fabris, MPF, 287 (0,54) ; Lafond, SEGA, 220 (0,41) ; Viaule, RPS, 213 (0,40) ; Andro, GE, 140 (0,26) ; Vallée, ED, 128 (0,24) ; Peauger, PSP, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 19,32. Collanges, PS, 26 915 (51,31) ; Carayon, RPR, 25 542 (48,69).

Prés. 2002 : A., 14,44. Chirac, 47 013 (80,41).

TARN-ET-GARONNE (2)

Élus : Brigitte Barèges, UMP-RPR (1^{er}) ; Jacques Briat, UMP-DL (2^e).

Sortants : Roland Garrigues, PS ; Jean-Paul Nunzi, PS.

Les deux candidats de l'UMP, Brigitte Barèges et Jacques Briat, ont concrétisé leur avance en battant l'un et l'autre les deux sortants socialistes. Brigitte Barèges, maire de Montauban, l'emporte dans la 1^{re} circonscription, devant facilement son adversaire Laurent Garrigues, de presque dix points. Avec un taux de participation de plus de 70 %, c'est en milieu rural que la candidate obtient son meilleur score. En effet, elle n'obtient dans sa ville que 52,6 % des suffrages, deux jours après la visite du premier ministre Jean-Pierre Raffarin. Dans la 2^e circonscription, Jacques Briat, le candidat UMP, fait encore

mieux face au sortant, le maire de Moissac, Jean-Paul Nunzi. Son résultat dépasse les 54 %. Dans la ville où il est pharmacien, à Valence-d'Agen, il recueille plus de 59 % des voix.

1^{er} - Montauban

L., 76 092 ; V., 53 876 ; A., 29,20 ; B. et N., 2 587 ; E., 51 289.

Élu : Brigitte Barèges, m. de Montauban, UMP-RPR, 27 774 (54,15).

Roland Garrigues, s., PS, 23 515 (45,85).
1^{er} tour : A., 27,57 ; E., 53 703. Barèges, UMP-RPR, 20 920 (38,95) ; Garrigues, PS, 17 371 (32,35) ; Garcia, FN, 6 461 (12,03) ; Cabanes, CPNT, 1 930 (3,59) ; Pujol, P. rép., 1 395 (2,60) ; Debaigt, Verts, 1 373 (2,56) ; Greder, PC, 1 113 (2,27) ; Grasso, DDC, 650 (1,21) ; Saddouk, LCR, 646 (1,20) ; Espinosa, LO, 450 (0,84) ; Ramon, MNR, 449 (0,84) ; Delbos, SEGA, 426 (0,79) ; Loezer, div., 273 (0,50) ; Grandin, RND, 166 (0,31) ; Janda, PSP, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 21,83. Garrigues, PS, 28 393 (52,08) ; Cave, UDF-FD, 26 128 (47,92).

Prés. 2002 : A., 15,22. Chirac, 47 998 (79,74).

2^e - Castelsarrasin

L., 78 007 ; V., 51 724 ; A., 33,69 ; B. et N., 2 778 ; E., 48 946.

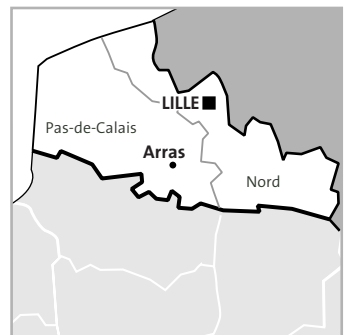
Élu : Jacques Briat, UMP-DL, 26 538 (54,22).

Jean-Paul Nunzi, s., PS, 22 408 (45,78).
1^{er} tour : A., 30,58 ; E., 52 393. Briat, UMP-DL, 18 836 (35,95) ; Nunzi, PS, 14 866 (28,37) ; Michel, FN, 7 993 (15,26) ; Delmas, CPNT, 2 334 (4,45) ; Bauchy, PC, 1 928 (3,68) ; Delfau, Verts, 1 408 (2,69) ; Carrara, LCR, 1 382 (2,64) ; Martinez, DDC, 1 154 (2,20) ; Bredillot, MNR, 690 (1,32) ; Damagieu, SEGA, 595 (1,14) ; Ratsimba, LO, 591 (1,13) ; Varella Da Vega, GE, 288 (0,55) ; Le Feuvre, RND, 181 (0,35) ; Duparc, div. d., 147 (0,28) ; Caplan, PSP, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 23,20. Nunzi, PRS, 27 439 (51,63) ; Briat, UDF-PR, 25 705 (48,37).

Prés. 2002 : A., 16,10. Chirac, 46 591 (77,08).

NORD-PAS-DE-CALAIS (38 sièges)



Prés. 2002 : Chirac, 78,11.

Si les socialistes du Pas-de-Calais ont résisté à la vague bleue en ne concédant qu'une seule circonscription – la 9^e – à leurs adversaires de l'UMP, la droite a réussi une percée dans le Nord, où elle était désormais 12 sièges sur 24. Dans le Pas-de-Calais, les socialistes parachutés ont subi des sorts contraires : Marie-Noëlle Lienemann a été battue, tandis que Jack Lang a été élu, sans difficulté, dans la 6^e circonscription de Boulogne-sur-Mer. Dans le Nord, l'ancienne gauche plurielle et gouvernementale a essayé deux défaites cuisantes : celle de la socialiste Martine Aubry, maire de Lille, et celle du Vert Guy Hascœt.

NORD (24)

1^{er} - Lille-Sud

L., 58 485 ; V., 29 655 ; A., 49,29 ; B. et N., 1 022 ; E., 28 633.

Réélu : Bernard Roman, adj. m. de Lille, PS, 16 003 (55,89).

Claude Olivier, adj. m. de Faches-Thumesnil, UMP-UDF, 12 630 (44,11).
1^{er} tour : A., 46,19 ; E., 30 889. Roman, PS, 12 215 (39,54) ; Olivier, UMP-UDF, 9 531 (30,86) ; Bernad, FN, 3 949 (12,78) ; Pheulpin, Verts, 1 128 (3,65) ; Cagnon, PC, 715 (2,31) ; Dal, P. rép., 676 (2,19) ; Baudrin, LO, 483 (1,56) ; Roger, LCR, 435 (1,41) ; Pote, PPDA, 384 (1,24) ; Sellani, div. g., 352 (1,14) ; Mahfoud, div. g., 275 (0,89) ; Deffrennes, MNR, 262 (0,85) ; Permanné, MEI, 150 (0,49) ; Mercier, SEGA, 141 (0,46) ; Rafai, GE, 100 (0,32) ; Lapan, CPNT, 93 (0,30).

Lég. 1997 : A., 37,26. Roman, PS, 19 415 (58,40) ; Codaccioni, RPR, 13 828 (41,60).

Prés. 2002 : A., 29,96. Chirac, 32 680 (83,32).

2^e - Lille-Est, Villeneuve-d'Ascq 7

L., 70 938 ; V., 39 677 ; A., 44,07 ; B. et N., 2 112 ; E., 37 565.

Réélu : Bernard Derosier, pr. c.g., PS, 20 501 (54,57).

Christian Carnois, c.m. de Villeneuve d'Ascq, UMP-UDF, 17 064 (45,43).
1^{er} tour : A., 38,69 ; E., 42 893. Derosier, PS, 12 792 (29,82) ; Carnois, UMP-UDF, 11 252 (26,47) ; Caudron, P. rép., 7 943 (18,52) ; Coolzaet, FN, 4 761 (11,10) ; Agbessi, Verts, 1 282 (2,99) ; El Hagggar, IR, 1 140 (2,66) ; Cuvelier, PC, 1 038 (2,42) ; Lauwerier, LCR, 640 (1,49) ; Rougée, LO, 541 (1,26) ; Hespel, MNR, 346 (0,81) ; Hyard, PPDA, 294 (0,66) ; Wozniak, MEI, 201 (0,47) ; Le Gall, ED, 195 (0,45) ; Rémy, CPNT, 178 (0,41) ; Ferreyrol, GE, 146 (0,34) ; Pessy, C. cit., 44 (0,10).

Lég. 1997 : A., 32,67. Derosier, PS, 27 268 (63,70) ; Roselle, RPR, 15 536 (36,30).

Prés. 2002 : A., 23,20. Chirac, 43 321 (83,69).

3^e - Lille-Centre, Nord

L., 60 045 ; V., 32 921 ; A., 45,17 ; B. et N., 1 242 ; E., 31 679.

Élu : Christian Decocq, c.g., m. de Lille, UMP-RPR, 17 063 (53,86).

Alain Cacheux, s., adj. m. de Lille, PS, 14 116 (46,14).
1^{er} tour : A., 41,23 ; E., 34 717. Decocq, UMP-RPR, 11 302 (32,55) ; Cacheux, PS, 10 417 (30,01) ; Petite, FN, 3 655 (10,53) ; Pauchet, UDF, 3 595 (10,36) ; Merlin, Verts, 1 414 (4,07) ; Taquet-Leroy, LCR, 820 (2,36) ; Hénaud, PC, 662 (1,91) ; Frémexaux, P. rép., 596 (1,72) ; Marsseguerra, LO, 491 (1,41) ; Castermans, MNR, 450 (1,30) ; Petit, PPDA, 419 (1,21) ; Prouvost, ED, 219 (0,63) ; Dubois, MEI, 148 (0,43) ; Deleclique, CPNT, 120 (0,35) ; Dhoulilly, div., 119 (0,34) ; Lambert, RND, 111 (0,32) ; Bouhadana, GE, 90 (0,26) ; Hryszkiewicz, roy., 89 (0,26).

Lég. 1997 : A., 36,48. Cacheux, PS, 17 436 (50,44) ; Dhinnin, RPR, 17 135 (49,56).

Prés. 2002 : A., 25,35. Chirac, 36 677 (85,29).

5^e - Haubourdin, Seclin

L., 83 592 ; V., 50 641 ; A., 39,42 ; B. et N., 2 699 ; E., 47 942.

Élu : Sébastien Huyghe, UMP-DL, 24 493 (51,09).

Martine Aubry, m. de Lille, a. min., a.d., PS, 23 449 (48,91).
1^{er} tour : A., 37,53 ; E., 50 899. Aubry, PS, 15 822 (31,09) ; Huyghe, UMP-DL, 10 591 (20,81) ; Wattebled, div. d., 7 185 (14,12) ; Ghyselincq, FN, 6 385 (12,54) ; Debreu, PC, 3 215 (6,32) ; Bourrez, MNR, 1 847 (3,65) ; Sergent, Verts, 1 487 (2,92) ; Lapièrre, LO, 1 030 (2,02) ; Moerman, CPNT, 686 (1,35) ; Debove, PPDA, 670 (1,32) ; Burgho, LCR, 627 (1,23) ;

Depraëtre, CAP 21, 353 (0,69) ; Réhby, div., 338 (0,66) ; Leroy, P. rép., 306 (0,60) ; Jacobs, MEI, 218 (0,43) ; Salerno, GE, 139 (0,27) ; Bayart, CPNT, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 28,10. Aubry, PS, 32 475 (60,81) ; Donnay, RPR, 20 932 (39,19).

Prés. 2002 : A., 20,82. Chirac, 49 545 (79,56).

6^e - Pont-à-Marcq

L., 76 947 ; V., 49 871 ; A., 35,19 ; B. et N., 1 910 ; E., 47 961.

Réélu : Thierry Lazarro, m. de Phalempin, UMP-RPR, 27 632 (57,61).

Dominique Bailly, c.r., adj. m. d'Orchies, PS, 20 329 (42,39).
1^{er} tour : A., 32,26 ; E., 50 971. Lazarro, UMP-RPR, 22 390 (43,93) ; Bailly, PS, 14 605 (28,65) ; Crowin, FN, 6 105 (11,98) ; Demory, PC, 1 541 (3,02) ; Boitez, PPDA, 1 203 (2,36) ; Faber-Rossi, Verts, 1 105 (2,17) ; Berchiche, LCR, 725 (1,42) ; Colin, PPDA, 674 (1,37) ; Pourbaix, ED, 496 (0,97) ; Dillies, MPF, 412 (0,81) ; Abdellouli, LO, 407 (0,80) ; Ceraert, MNR, 367 (0,72) ; Lebrun, MEI, 307 (0,60) ; Blanquart, RCF, 235 (0,46) ; Pierret, GE, 163 (0,32) ; Thibaut, IR, 128 (0,25) ; Gernigon, PF, 108 (0,21).

Lég. 1997 : A., 22,41. Lazarro, RPR, 26 013 (50,10) ; Bailly, PS, 25 908 (49,90).

Prés. 2002 : A., 16,67. Chirac, 49 398 (81,77).

7^e - Roubaix-Est

L., 68 409 ; V., 35 498 ; A., 48,11 ; B. et N., 1 413 ; E., 34 085.

Élu : François Vercaemer, m. de Hem, UMP-UDF, 17 316 (50,80).

Guy Hascœt, c.m. de Roubaix, Verts, 16 769 (49,20).
1^{er} tour : A., 44,20 ; E., 37 236. Vercaemer, UMP-UDF, 13 492 (36,23) ; Hascœt, Verts, 11 286 (30,31) ; Goddyn, FN, 7 158 (19,22) ; Delbarre, LO, 881 (2,37) ; Marichez, LCR, 838 (2,25) ; Maes, P. rép., 592 (1,59) ; Vanhoutte, PPDA, 582 (1,56) ; Kaddouchie, div. g., 531 (1,43) ; Phélieppeau, MNR, 483 (1,30) ; Rizoug, div. g., 405 (1,09) ; Hamdi, div. g., 263 (0,71) ; Delange, CNI, 214 (0,57) ; Carbonnet, MEI, 152 (0,41) ; Terrioux, GE, 149 (0,40) ; Legrain, CPNT, 123 (0,33) ; Legrand, CEI, 82 (0,22) ; Thilliez, PC, 5 (0,01) ; Klécha, div. o (0,00).

Lég. 1997 : A., 30,09. Hascœt, Verts, 21 090 (46,74) ; Ghysel, RPR, 15 288 (33,88) ; Guérard, FN, 8 742 (19,38).

Prés. 2002 : A., 25,05. Chirac, 38 303 (78,63).

8^e - Roubaix-Ouest

L., 68 057 ; V., 34 129 ; A., 49,85 ; B. et N., 1 163 ; E., 32 966.

Élu : Gérard Vignoble, c.r., m. de Wasquehal, a.d., UDF, 16 542 (50,18).

Dominique Baert, s., m. de Watreloles, PS, 16 424 (49,82).

1^{er} tour : A., 46,77 ; E., 35 548. Vignoble, UDF, 12 607 (35,46) ; Baert, PS, 12 248 (34,45) ; Langlois, FN, 5 505 (15,49) ; Tir, Verts, 1 050 (2,95) ; Lescouffe, LO, 697 (1,96) ; Dubus, MNR, 637 (1,79) ; Ovion, LCR, 584 (1,64) ; Marescaux, P. rép., 582 (1,64) ; Roseau, PPDA, 477 (1,34) ; Zaroui, div. g., 453 (1,27) ; Lepoutre, CNI, 351 (0,99) ; Netchenaf, MEI, 144 (0,41) ; Lairy, CPNT, 108 (0,30) ; Rafai, GE, 105 (0,30) ; Morant, PC, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 32,94. Baert, PS, 19 048 (43,57) ; Vignoble, UDF-FD, 16 970 (38,81) ; Lang, FN, 7 704 (17,62).

Prés. 2002 : A., 27,28. Chirac, 37 497 (79,63).

10^e - Tourcoing-Nord

L., 74 073 ; V., 40 215 ; A., 45,71 ; B. et N., 1 557 ; E., 38 658.

Élu : Christian Vanneeste, c.r., c.m. de Tourcoing, a.d., UMP-RPR, 21 806 (56,41).

Jean-Pierre Balduyck, s., m. de Tourcoing, PS, 16 852 (43,59).

1^{er} tour : A., 42,44 ; E., 41 702. Vanneeste, UMP-RPR, 13 503 (32,38) ; Balduyck, PS, 13 368 (32,06) ; Baekeroot, FN, 8 217 (19,70) ; Bacon, UDF, 2 837 (6,80) ; Scharly, Verts, 765 (1,83) ; Clouet, LO, 708 (1,70) ; Duriez, CPNT, 631 (1,52) ; Skiljan, LCR, 437 (1,05) ; Delobel, MNR, 291 (0,70) ; Maes, P. rép., 284 (0,68) ; Willemys, MEI, 261 (0,63) ; Turmel, GE, 213 (0,51) ; Willemets, SEGA, 162 (0,39) ; Nollet, PC, 23 (0,06) ; Hagar, PPDA, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 28,17. Balduyck, PS, 20 991 (42,55) ; Vanneeste, RPR, 18 733 (37,97) ; Baekeroot, FN, 9 610 (19,48).

Prés. 2002 : A., 24,48. Chirac, 41 286 (77,71).

11^e - Armentières

L., 84 288 ; V., 50 028 ; A., 40,65 ; B. et N., 2 332 ; E., 47 696.

Réélu : Yves Durand, m. de Lomme, PS, 24 237 (50,82).

Philippe Waymel, c.g., m. de la Bassée, UMP-div. d., 23 459 (49,18).

1^{er} tour : A., 37,17 ; E., 51 796. Durand, PS, 17 369 (33,53) ; Waymel, UMP-div. d., 13 144 (25,38) ; Pécharmant, FN, 7 840 (15,14) ; Vinckler, UDF, 3 212 (6,20) ; Bocquet, PC, 2 565 (4,95) ; Michaux, div. d., 1 609 (3,31) ; Crispyn, Verts, 1 229 (2,37) ; Martin, LO, 863 (1,67) ; Montagne, PPDA, 670 (1,27) ; Verpoest, LCR, 617 (1,19) ; Boussemart, RPF, 574 (1,11) ; Genelle, MPF, 514 (0,99) ; Hiltcher, MNR, 471 (0,91) ; Leurs, CPNT, 397 (0,77) ; Guillon, P. rép., 393 (0,76) ; Fomine, MEI, 176 (0,34) ; Serale, GE, 153 (0,30).

Lég. 1997 : A., 27,33. Durand, PS, 32 260 (59,11) ; Hostalter, UDF-PDF, 22 312 (40,89).

Prés. 2002 : A., 21,91. Chirac, 48 759 (87,67).

12^e - Dunkerque-Ouest

L., 69 727 ; V., 37 984 ; A., 45,52 ; B. et N., 3 047 ; E., 34 937.

Réélu : Jean Le Garrec, c.r., PS, 22 426 (64,19).

Marion Auffray, FN, 12 511 (35,81).

1^{er} tour : A., 41,12 ; E., 39 940. Le Garrec, PS, 12 162 (30,45) ; Auffray, FN, 7 146 (17,89) ; Hutin, P. rép., 6 841 (17,13) ; Surgers, UMP-UDF, 4 538 (11,36) ; Lorant, MNR, 1 776 (4,45) ; Szalkiewicz, CPNT, 1 453 (3,64) ; Bourel, LO, 1 071 (2,68) ; Larcy-Debril, div. d., 1 071 (2,68) ; Veignie, PC, 988 (2,47) ; Grassien, Verts, 954 (2,39) ; Roseau, PPDA, 608 (1,52) ; Molfese, LCR, 546 (1,37) ; Lepolard, DDC, 479 (1,20) ; Moret, SEGA, 174 (0,44) ; Stegner, GE, 133 (0,33).

Lég. 1997 : A., 27,85. Le Garrec, PS, 28 158 (64,25) ; Lorant, FN, 15 665 (35,75).

Prés. 2002 : A., 22,10. Chirac, 36 219 (71,46).

13^e - Dunkerque-Est

L., 64 969 ; V., 40 867 ; A., 37,10 ; B. et N., 2 508 ; E., 38 359.

Élu : Michel Delebarre, c.r., m. de Dunkerque, a. min., a.d., PS, 19 977 (51,61).

Franck Dhersin, s., UMP-DL, 18 562 (48,39).

1^{er} tour : A., 35,91 ; E., 40 828. Delebarre, PS, 15 522 (38,02) ; Dhersin, UMP-DL, 14 393 (35,25) ; Coolzaet, FN, 3 983 (9,76) ; Eymer, UDF, 2 336 (5,72) ; Rousselet, Verts, 884 (2,17) ; Fourmentel, PC, 668 (1,64) ; Sassy, CPNT, 630 (1,54) ; Volant, LO, 572 (1,40) ; Lefebvre, PPDA, 449 (1,10) ; Fossaert, LCR, 411 (1,01) ; Nicolet, P. rép., 366 (0,90) ; Odooux, SEGA, 180 (0,44) ; Diaïne, div., 175 (0,43) ; Lemaire, MEI, 142 (0,35) ; Groffier, GE, 117 (0,29).

Lég. 1997 : A., 54,79. Dhersin, DL, 14 134 (50,81) ; Delattre, PS, 13 681 (49,19).

Lég. 1997 : A., 29,40. Delebarre, PS, 24 262 (56,90) ; Dewees, RPR, 18 378 (43,10).

Prés. 2002 : A., 21,15. Chirac, 38 115 (79,39).

14^e - Bourbourg

L., 71 427 ; V., 48 085 ; A., 32,68 ; B. et N., 1 990 ; E., 46 095.

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

PC, 6 773 (16,45) ; Morchipont, FN, 5 871 (14,26) ; Duquenne, LO, 1 193 (2,90) ; Alexandre, CPNT, 775 (1,88) ; Morel, LCR, 773 (1,88) ; Voegelé, Verts, 755 (1,83) ; Lescour, PPDA, 692 (1,68) ; Baziuk, P. rép., 635 (1,54) ; Klock, RPF, 452 (1,10) ; Trouvilliez, MEL, 297 (0,72) ; Rignaux, MNR, 280 (0,68) ; Benyettou, GE, 130 (0,32) ; Knopik, div., 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 44,94. Janquin, PS, 29 280 (100,00). **Prés. 2002** : A., 24,56. Chirac, 39 521 (78,22).

11^e - Cambrin

I., 7 864 ; V., 51 674 ; A., 43,75 ; B. et N., 5 206 ; E., 46 468.

Réélu : Marcel Cabiddu, m. de Wingles, PS, 32 078 (69,03).

Eric Iorio, c.r., FN, 14 390 (30,97).

1^{er} tour : A., 38,73 ; E., 54 388. Cabiddu, PS, 16 404 (30,16) ; Iorio, FN, 10 047 (18,47) ; Wonterghem, UMP-DL, 7 322 (13,46) ; Auchédé, div. g., 6 303 (11,59) ; Delannoy, UDF, 4 899 (9,01) ; Dutrieur, div. g., 1 751 (3,22) ; Switalski, Verts, 1 423 (2,62) ; Scheenaerts, LO, 1 229 (2,26) ; Creton, CPNT, 960 (1,77) ; Burgeat, UDF, 902 (1,66) ; Duval, LCR, 835 (1,54) ; Part, MNR, 644 (1,18) ; Dury, MPF, 610 (1,12) ; Masson, PB, 573 (1,05) ; Lebrun, MEL, 304 (0,56) ; Stegner, GE, 182 (0,33).

Lég. 1997 : A., 41,88. Cabiddu, PS, 34 412 (100,00). **Prés. 2002** : A., 21,64. Chirac, 50 310 (75,28).

12^e - Liévin

I., 77 667 ; V., 41 573 ; A., 46,47 ; B. et N., 3 579 ; E., 37 994.

Réélu : Jean-Pierre Kucheida, m. de Liévin, PS, 28 147 (74,08).

Louis Lecoeuvre, FN, 9 847 (25,92).

1^{er} tour : A., 38,60 ; E., 44 145. Kucheida, PS, 19 294 (43,71) ; Lecoeuvre, FN, 7 085 (16,05) ; Duquesne, UMP-UDF, 5 556 (12,59) ; Apourceau, PC, 4 554 (10,32) ; Urbaniak, P. rép., 1 878 (4,25) ; Hubert, LO, 1 289 (2,92) ; Ludwиковski, Verts, 1 207 (2,73) ; Charles, LCR, 772 (1,75) ; Lefrancq, CPNT, 637 (1,44) ; Vasselie, MNR, 446 (1,01) ; Bailleul, MEL, 439 (0,99) ;

BASSE-NORMANDIE

(14 sièges)



Prés. 2002 : Chirac, 83,87.

Défaite complète de la gauche en Basse-Normandie, qui n'accorde que 28,68 % de ses suffrages au PS. La gauche perd ses six circonscriptions, dont les cinq acquises en 1997. Les 14 sièges reviennent à la droite. L'Orne reconduit, une fois de plus, ses trois sortants. La Manche réélit ses quatre députés et reprend l'unique siège ravi par le PS en 1997 à Cherbourg. Mais c'est le Calvados qui signe le désastre. La gauche y comptait 5 députés sur 6 (4 PS, 1 PRG). Elle n'en a désormais plus aucun. L'éviction la plus spectaculaire est celle de Louis Mexandeau, député socialiste de Caen-Est depuis 1973.

CALVADOS (6)

Élus : **Brigitte Le Brethon, UMP-RPR (1^{er})** ; **Rodolphe Thomas, UDF (2^e)** ; **Claude Leteurtre, UDF (3^e)** ; **Jean-Marc Lefranc, UMP-UDF (5^e)** ; **Jean-Yves Cousin, UMP-RPR (6^e)**.

Étue au 1^{er} tour : **Nicole Ameline, UMP-DL (4^e)**.

Sortants : Philippe Duron, PS ; Louis Mexandeau, PS ; Yvette Roudy, PS, n.s.r.p. ; Nicole Ameline, UMP-DL ; Laurence Dumont, PS, suppléante de Louis Mexandeau (PS), dans la 2^e circonscription du Calvados ; Alain Tourret, PRG.

Le Calvados, qui comptait cinq députés de gauche, a désormais six députés de droite sur six. Louis Mexandeau, député de Caen depuis 1973 et fidèle compagnon de route de François Mitterrand, est battu par le jeune maire d'Hérouville-Saint-Clair, l'UDF Rodolphe Thomas. Les électeurs de Caen-Est ont ainsi réglé une succession que le Parti socialiste n'a jamais su gérer. A Caen-Ouest, le député PS sortant, Philippe Duron, est battu par le maire de Caen, la RPR Brigitte Le Brethon, avec seulement 116 voix d'écart. A Vire, le député sortant Alain Tourret est, lui, largement battu par Jean-Yves Cousin, maire RPR de la ville et frère d'Alain Cousin, réélu député de Coutances-Granville, dans la Manche. A Lisieux-Falaise, ancienne circonscription d'Yvette Roudy (PS), Claude Leteurtre, maire UDF de Falaise, bat Clotilde Valter, l'ex-conseillère de Lionel Jospin, qui appartient à la génération montante du PS en Basse-Normandie. A Bayeux, Jean-Marc Lefranc (UMP-UDF), conseiller général du canton d'Isigny-sur-Mer, bat largement la candidate Vérée Marie-Anne Robert-Kerbrat. La députée PS sortante, Laurence Dumont, qui avait conquis la circonscription en 1997, était devenue la suppléante de Louis Mexandeau.

1^{er} - Caen-Ouest

I., 69 218 ; V., 42 583 ; A., 38,48 ; B. et N., 1 011 ; E., 41 572.

Étue : Brigitte Le Brethon, m. de Caen, UMP-RPR, 20 844 (50,14).

Philippe Duron, s., m. de Louvigny, PS, 20 728 (49,86).
1^{er} tour : A., 37,36 ; E., 42 911. Le Brethon, UMP-RPR, 18 402 (42,88) ; Duron, PS, 15 697 (36,58) ; Heuzé, FN, 2 463 (5,74) ; Adam, SEGA, 1 320 (3,08) ; Gobert, PC, 909 (2,12) ; Hersent-Lechatreux, C. cic., 788 (1,84) ; Frapier, CPNT, 725 (1,69) ; Bonneau, P. rép., 479 (1,12) ; du Boullay, MPF, 477 (1,1) ; Casewitz, LO, 427 (1,00) ; Chierier, GE, 414 (0,96) ; Duprés, MNR, 397 (0,93) ; Morin, div., 274 (0,64) ; Pierard, div., 92 (0,21) ; Goulet, ext. d., 47 (0,11) ; Matmati, div. g., 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 29,96. Duron, PS, 23 070 (52,62) ; Saint-Élier, UDF-PPR, 20 769 (47,38).

Prés. 2002 : A., 20,41. Chirac, 46 552 (88,41).

2^e - Caen-Est

I., 64 787 ; V., 38 630 ; A., 40,37 ; B. et N., 1 615 ; E., 37 015.

Étue : Rodolphe Thomas, m. d'Hérouville-Saint-Clair, UDF, 18 903 (51,07).

Louis Mexandeau, s., c.m. de Caen, PS, 18 112 (48,93).

Guffroy, PT, 404 (0,92) ; Parra, GE, 282 (0,64) ; Duriez, SEGA, 165 (0,37) ; Drelon, IR, 137 (0,31).

Lég. 1997 : A., 44,03. Kucheida, PS, 29 735 (100,00). **Prés. 2002** : A., 25,75. Chirac, 40 603 (75,64).

13^e - Lens

I., 71 596 ; V., 40 246 ; A., 43,79 ; B. et N., 2 270 ; E., 37 976.

Réélu : Jean-Claude Bois, adj. m. de Lens, PS, 25 710 (67,70).

Marine Le Pen, FN, 12 266 (32,30).

1^{er} tour : A., 39,57 ; E., 42 195. Bois, PS, 16 120 (38,20) ; Le Pen, FN, 10 228 (24,24) ; Druon, PC, 5 876 (13,93) ; Permyu, UMP-DL, 5 628 (13,34) ; Degrugillier, Verts, 772 (1,83) ; Stankowiak, LO, 753 (1,78) ; Nowak, PPDA, 625 (1,48) ; Ausart, P. rép., 558 (1,32) ; Krzykowski, LCR, 421 (1,00) ; Barbet, MNR, 403 (0,96) ; Thorel, MEL, 294 (0,70) ; Ben.Mohamed, CPNT, 284 (0,67) ; Vincent, SEGA, 146 (0,35) ; Nguyen-Van-Gam, div. écol., 87 (0,21).

Lég. 1997 : A., 45,13. Bois, PS, 28 880 (100,00). **Prés. 2002** : A., 25,81. Chirac, 37 020 (74,39).

14^e - Hénin-Beaumont

I., 74 065 ; V., 40 707 ; A., 45,04 ; B. et N., 2 895 ; E., 37 812.

Réélu : Albert Facon, m. de Courrières, PS, 25 683 (67,92).

Steeve Briois, c.r., c.m. de Hévin-Beaumont, FN, 12 129 (32,08).

1^{er} tour : A., 39,72 ; E., 43 718. Facon, PS, 11 469 (26,23) ; Briois, FN, 8 768 (20,06) ; Dalonjeville, P. rép., 6 314 (14,44) ; Urbaniak, UDF, 5 353 (12,24) ; Czerwinski, PC, 4 846 (11,08) ; Bury, UMP-RPR, 3 354 (7,67) ; Blanchard, Verts, 670 (1,53) ; Guidon, LO, 609 (1,39) ; Bugeat, PPDA, 587 (1,34) ; Cypyszczak, LCR, 438 (1,00) ; Deroo, CPNT, 333 (0,76) ; Maldonato, div. g., 288 (0,66) ; Martel, MEL, 248 (0,57) ; Benhamou, div., 235 (0,54) ; Monka, div., 206 (0,47) ; Cammillieri, GE, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 28,03. Facon, PS, 25 951 (52,34) ; Urbaniak, div. d., 15 719 (31,70) ; Briois, FN, 7 914 (15,96). **Prés. 2002** : A., 24,81. Chirac, 38 477 (73,53).

3^e - Granville

I., 73 403 ; V., 43 444 ; A., 40,81 ; B. et N., 1 632 ; E., 41 812.

Réélu : Alain Cousin, c.g., UMP-RPR, 25 777 (61,65).

Danièle Jourdain-Menninger, c.m. de Granville, PS, 16 035 (38,35).

1^{er} tour : A., 35,81 ; E., 46 217. Cousin, UMP-RPR, 19 097 (41,32) ; Jourdain-Menninger, PS, 10 007 (21,65) ; Beck, UDF, 7 210 (15,60) ; Saint-Simon, FN, 3 449 (7,46) ; Saint-Lô, CPNT, 2 201 (4,76) ; Durchon, Verts, 1 061 (2,30) ; Millet, LCR, 744 (1,61) ; Alary, PC, 610 (1,32) ; Millet, P. rép., 558 (1,21) ; Costeclade, LO, 546 (1,18) ; Bauduin, MEL, 322 (0,70) ; Gobi, MNR, 275 (0,60) ; Duvaleroy, GE, 137 (0,30).

Lég. 1997 : A., 31,39. Cousin, RPR, 25 683 (56,61) ; Boyer, PRS, 19 684 (43,39).

Prés. 2002 : A., 19,44. Chirac, 47 694 (84,65).

4^e - Valognes

I., 69 370 ; V., 40 645 ; A., 41,41 ; B. et N., 1 813 ; E., 38 832.

Réélu : Claude Gatignol, c.g., UMP-DL, 25 134 (64,72).

Alain Labbé, PC, 13 698 (35,28).

1^{er} tour : A., 37,89 ; E., 42 510. Gatignol, UMP-DL, 17 429 (41,00) ; Labbé, PC, 6 548 (15,40) ; Védie, RPR diss., 4 721 (11,11) ; Regnouf, FN, 3 632 (8,54) ; Foulon, CPNT, 2 931 (6,89) ; Anger, Verts, 2 287 (5,38) ; Cavellier, LCR, 1 408 (3,31) ; Mollet, div., 986 (2,32) ; Michel, P. rép., 803 (1,89) ; Lerouvillos, LO, 733 (1,72) ; Delahaye, RPF, 593 (1,39) ; Ladroue, MNR, 294 (0,69) ; Cherrier, GE, 145 (0,34).

Lég. 1997 : A., 32,05. Gatignol, UDF, 24 188 (59,25) ; Anger, Verts, 16 637 (40,75).

HAUTE-NORMANDIE

(17 sièges)



Prés. 2002 : Chirac, 81,22.

La gauche ne conserve que cinq députés (quatre PS, 1 PC) en Haute-Normandie. Elle détenait, depuis 1997, douze des dix-sept sièges de la région. François Loncle est le seul sortant socialiste de l'Eure à garder son mandat. Laurent Fabius retrouve sans problème son siège d'Elbeuf. Les socialistes Pierre Bourguignon et Jean-Claude Barentin sont aisément réélus respectivement à Sotheville les Rouen et à Barentin. Le communiste sortant Daniel Paul a réussi à conserver son siège du Havre-Nord. Ailleurs, la droite a récupéré des sièges perdus en 1997, notamment à Yvetot et à Lillebonne-Le Havre.

EURE (5)

Réélus : **Jean-Louis Debré, UMP-RPR (1^{er})** ; **Hervé Morin, UDF (3^e)** ; **François Loncle, PS (4^e)**.

Étus : **Jean-Pierre Nicolas, UMP-RPR (2^e)** ; **Franck Gilard, UMP-RPR (5^e)**.

Sortants : Jean-Louis Debré, UMP-RPR ; Alfred Recours, PS ; Hervé Morin, UDF ; François Loncle, PS ; Catherine Picard, PS.

La majorité présidentielle emporte 4 des 5 sièges du département de l'Eure. La gauche perd 2 des 3 circonscriptions conquises en 1997. Les scores obtenus par la droite, malgré une abstention en hausse par rapport au 9 juin, témoignent du report des voix des électeurs d'extrême droite. Le meilleur résultat est obtenu par un proche de François Bayrou, le sortant UDF Hervé Morin, qui bat à Bernay le président socialiste du conseil général, Jean-Louis Destans. Le RPR Jean-Louis Debré retrouve sans difficulté le siège de la 1^{er} circonscription, malgré un taux d'abstention en hausse de 5 points entre les deux tours. Son premier adjoint RPR à la mairie d'Evreux, Jean-Pierre Nicolas, bat le sortant socialiste Alfred Recours, maire de Conches-en-Ouche, qui avait remporté la circonscription en 1997. A Vernon, Franck Gilard, maire RPR des Andelys, reprend au PS la 5^e circonscription, perdue par la droite en 1997 à l'occasion d'une triangulaire avec un candidat du FN. A Louviers, le député socialiste François Loncle est le seul élu de gauche du département à sauver sa circonscription.

Prés. 2002 : A., 18,24. Chirac, 45 157 (83,64).

5^e - Cherbourg

I., 69 135 ; V., 43 462 ; A., 37,13 ; B. et N., 1 442 ; E., 42 020.

Étue : Jean Lemière, c.g., UMP-RPR, 21 388 (50,90).

Bernard Cazeneuve, s., m. de Cherbourg-Octeville, PS, 20 632 (49,10).

1^{er} tour : A., 38,37 ; E., 41 730. Cazeneuve, PS, 16 019 (38,39) ; Lemière, UMP-RPR, 15 601 (37,39) ; Lhullier, FN, 3 268 (7,83) ; Bosquet, Verts, 1 494 (3,58) ; Helye, CPNT, 1 231 (2,95) ; Lacombe, LCR, 1 187 (2,84) ; Baupin, DL, 817 (1,96) ; Mrowska, LO, 743 (1,78) ; Marti, MNR, 418 (1,00) ; Clément, PT, 360 (0,86) ; Legendre, MPF, 328 (0,79) ; Bidou, CNI, 264 (0,63) ; Lecardonnel, GE, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 30,37. Cazeneuve, PS, 26 416 (58,60) ; Bonnet, UDF-PPDF, 18 661 (41,40).

Prés. 2002 : A., 21,10. Chirac, 44 465 (86,40).

ORNE (3)

Réélu : **Yves Deniaud, UMP-RPR (1^{er})**. **Étus au 1^{er} tour** : **Jean-Claude Lenoir, UMP-DL (2^e)** ; **Sylvia Bassot, UMP-DL (3^e)**.

Sortants : Yves Deniaud, UMP-RPR ; Jean-Claude Lenoir, UMP-DL ; Sylvia Bassot, UMP-DL.

Pour son troisième mandat, Yves Deniaud (UMP-RPR) s'est offert son meilleur résultat. Malgré une participation plus faible qu'au premier tour. Avec 56,65 % des suffrages exprimés, il améliore de plus de trois points ses scores de 1993 et de 1997. Son résultat dépasse le simple report des voix d'Yves Héricourt (divers droite) et de Claudine Prod'homme (MPF). Le député sortant a très fortement mobilisé au sein de la droite, jusque chez les électeurs d'extrême droite. Le socialiste Joaquin Pueyo n'a pas réussi à mobiliser l'électorat de gauche, sauf à Alençon, où 50 voix seulement le séparent de M. Deniaud, contre 400 au premier tour. Même si sa défaite est plus forte qu'annoncée, M. Pueyo, conseiller général d'Alençon et maire de Livaie, apparaît comme le nouveau patron de la gauche dans l'Orne.

1^{er} - Alençon

I., 71 436 ; V., 44 382 ; A., 37,87 ; B. et N., 1 352 ; E., 43 030.

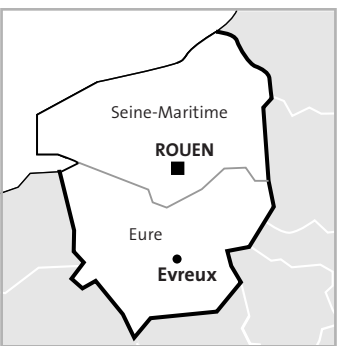
Réélu : Yves Deniaud, c.r., c.m. d'Alençon, UMP-RPR, 24 376 (56,65).

Joaquim Pueyo, c.g., m. de Livaie, PS, 18 654 (43,35).

1^{er} tour : A., 35,62 ; E., 45 010. Deniaud, UMP-RPR, 17 660 (39,24) ; Pueyo, PS, 13 274 (29,49) ; Héricourt, div. d., 5 574 (12,38) ; Goré, FN, 3 945 (8,76) ; Buard, Verts, 1 012 (2,25) ; Coulon, LCR, 693 (1,54) ; Dejean, CPNT, 485 (1,08) ; Prod'Homme, MPF, 455 (1,01) ; Scaglia, LO, 437 (0,97) ; Briere, PC, 435 (0,97) ; Vrakas, P. rép., 294 (0,65) ; Rei-chert, MNR, 276 (0,61) ; Lemée, MEL, 263 (0,58) ; Potier, GE, 140 (0,31) ; Vanwierst, IR, 67 (0,15).

Lég. 1997 : A., 28,79. Deniaud, RPR, 25 310 (53,20) ; Pueyo, PS, 22 266 (46,80).

Prés. 2002 : A., 17,35. Chirac, 47 372 (84,42).



1^{er} tour : A., 33,48 ; E., 47 886. Morin, UDF, 21 971 (45,88) ; Destans, PS, 13 602 (28,40) ; Le Tanneur, FN, 5 463 (11,41) ; Niel, CPNT, 1 194 (2,49) ; Bouquet, PC, 1 034 (2,16) ; Buffet, Verts, 907 (1,89) ; Buissou, DDC, 797 (1,66) ; Martin, LCR, 779 (1,63) ; Balleylevier, LO, 437 (0,91) ; Dru, div. d., 375 (0,78) ; Dieuleveult, P. rép., 334 (0,70) ; Contentin, CAP 21, 250 (0,52) ; Giangrande, MNR, 227 (0,47) ; Garnier, MPF, 186 (0,39) ; Flandre, RCF, 178 (0,37) ; Dupuis, div., 152 (0,32).

29 novembre 1998 : A., 51,41. Morin, UDF, 19 522 (59,22) ; Destans, PS, 13 442 (40,78).

Lég. 1997 : A., 25,70. Poniatowski, UDF-PR, 27 206 (55,60) </

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

11^e - Dieppe

L., 73 229 ; V., 46 284 ; A., 36,80 ; B. et N., 2 148 ; E., 44 136.

Élu : Edouard Leveau, c.g., m. de Dieppe, a.d., UMP-RPR, 23 078 (52,29).
Christian Cuvilliez, s., c.m. de Dieppe, PC, 21 058 (47,71).

1^{er} tour : A., 36,21 ; E., 45 677. Leveau, UMP-RPR, 17 152 (37,55) ; Cuvilliez, PC, 10 015 (21,93) ; Hurel, PS, 8 790 (19,24) ; Moreau, FN, 4 336 (9,49) ; Normand, CPNT, 1 594 (3,49) ; Petiteville, LO, 941 (2,06) ; Zanetti, Verts, 661 (1,45) ; Soubeyran, LCR, 575 (1,26) ; Sagnier, MEI, 554 (1,21) ; de Baillencourt, MPF, 415 (0,91) ; Riquie, PT, 323 (0,71) ; Blassiaux, MNR, 321 (0,70) ; Delecroix, div. d., 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 25,36. Cuvilliez, PC, 27 742 (55,56) ; Leveau, RPR, 22 191 (44,44).

Prés. 2002 : A., 19,14. Chirac, 45 664 (82,16).

12^e - Gournay-en-Bray

L., 70 330 ; V., 47 631 ; A., 32,27 ; B. et N., 1 209 ; E., 46 422.

Élu : Michel Lejeune, c.g., m. de Forges-les-Eaux, UMP-RPR, 23 428 (50,47).

Alain Le Vern, s., c.r., adj. m. de Saint-Saëns, PS, 22 994 (49,53).

1^{er} tour : A., 33,33 ; E., 46 021. Le Vern, PS, 17 391 (37,79) ; Lejeune, RPR diss., 16 080 (34,94) ; Moreau, FN, 4 567 (9,92) ; Turbier, UMP-CNI, 2 900 (6,30) ; Pepin, CPNT, 1 077 (2,34) ; Desjardins, Verts, 872 (1,89) ; Vibert, PC, 748 (1,63) ; Desjardins, LCR, 605 (1,31) ; Pitteloud, div. g., 533 (1,16) ; Miermont, LO, 478 (1,04) ; Rénier, MNR, 371 (0,81) ; Duclos, MPF, 240 (0,52) ; Giraud, P. rép., 92 (0,20) ; Soret, RND, 67 (0,15).

Lég. 1997 : A., 23,76. Le Vern, PS, 28 897 (59,68) ; Lejeune, RPR, 19 521 (40,32).

Prés. 2002 : A., 17,31. Chirac, 42 312 (77,00).



PAYS DE LA LOIRE (30 sièges)

Prés. 2002 : Chirac, 87,72 .

Bien que les Pays de la Loire soient la seule région de métropole où un député PS a été réélu au premier tour – le maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault –, le 16 juin s'est traduit par un franc succès pour l'UMP. Dans la Sarthe, en Vendée, ainsi que dans le Maine-et-Loire, la droite remporte l'ensemble des circonscriptions et parvient à en reconquérir deux en Loire-Atlantique. L'électorat de gauche s'est démobilisé face à ce qui s'apparentait à une victoire annoncée de la majorité présidentielle, ce que traduit un taux d'abstention de 39,90 % (il était légèrement inférieur à la moyenne nationale le 9 juin).

LOIRE-ATLANTIQUE (10)

Réélus : Marie-Françoise Clergeau, PS (2^e) ; Edouard Landrain, UMP-UDF (5^e) ; Claude Evin, PS (8^e) ; Pierre Hériaud, UMP-UDF (9^e).

Élus : Jean-Pierre Le Ridant, UMP-RPR (1^{er}) ; Jacques Floch, PS (4^e) ; Christophe Priou, UMP-RPR (7^e).

Élus au 1^{er} tour : Jean-Marc Ayrault, PS (3^e) ; Michel Hunault, UMP-RPR (6^e) ; Serge Poignant, UMP-RPR (10^e).

Sortants : Patrick Rimbart, PS ; Marie-Françoise Clergeau, PS ; Jean-Marc Ayrault, PS ; Dominique Raimbourg, PS, suppléant de Jacques Floch (PS) ; Edouard Landrain, UMP-UDF ; Michel Hunault, UMP-RPR ; René Leroux, PS ; Claude Evin, PS ; Pierre Hériaud, UMP-UDF ; Serge Poignant, UMP-RPR.

La droite reconquiert 2 sièges en Loire-Atlantique mais ne réussit pas l'implantation sur Nantes de François Pinte (UMP-RPR), qui espérait prendre date face à Jean-Marc Ayrault (PS), pour les prochaines élections municipales. Sur la côte nord du département, Christophe Priou (UMP-RPR) a battu le député sortant René Leroux (PS), redonnant à la droite la circonscription de La Baule et de la presqu'île guérandaise longtemps détenue par Olivier Guichard. Les députés sortants de droite, Pierre Herriaud (UMP-UDF) et Edouard Landrain (UMP-UDF), sont réélus sur des circonscriptions où l'on n'attendait guère de surprise. De même à gauche pour Claude Evin (PS) à Saint-Nazaire et Jacques Floch (PS) au sud de l'agglomération nantaise qui sont tous deux réélus. L'essentiel se jouait sur la 2^e circonscription. Le score obtenu par François Pinte, directeur de cabinet de François Fillon, lorsque celui-ci présidait le conseil général des Pays de la Loire, a peut-être souffert de la présence d'un candidat UDF. La réélection de Marie-Françoise Clergeau (PS) confirme le solide ancrage local du PS et de son leader Jean-Marc Ayrault, seul socialiste de métropole réélu au premier tour.

1^{er} - Nantes-Ouest

L., 69 238 ; V., 42 341 ; A., 38,85 ; B. et N., 772 ; E., 41 569.

Élu : Jean-Pierre Le Ridant, c.g., UMP-RPR, 21 469 (51,65).

Patrick Rimbart, s., adj. m. de Nantes, PS, 20 100 (48,35).

1^{er} tour : A., 39,27 ; E., 44 748. Le Ridant, UMP-RPR, 19 494 (43,56) ; Rimbart, PS, 16 664 (37,24) ; Blaie, FN, 2 435 (5,44) ; de Rugy, Verts, 1 902 (4,25) ; Valson, MPF, 739 (1,65) ; Gravoille, PC, 684 (1,53) ; Coutant, CAP 21, 544 (1,22) ; Guichard, LO, 465 (1,04) ; Guibert, SEGA, 353 (0,79) ; Ougdad-Douillard, RPS, 333 (0,74) ; Girel, NE, 329 (0,74) ; Meyer, P. rép., 275 (0,61) ; Kever, MNR, 219 (0,49) ; Douaud, CPNT, 172 (0,38) ; Houdbine, GE, 140 (0,31).

Lég. 1997 : A., 32,21. Rimbart, PS, 22 359 (50,52) ; Papon, UDF-FD, 21 901 (49,48).

Prés. 2002 : A., 21,22. Chirac, 47 261 (90,66).

2^e - Nantes-Sud

L., 76 572 ; V., 45 086 ; A., 41,12 ; B. et N., 778 ; E., 44 308.

Réélu : Marie-Françoise Clergeau, adj. m. de Nantes, PS, 22 316 (50,37).

François Pinte, UMP-RPR, 21 992 (49,63).
1^{er} tour : A., 36,33 ; E., 48 218. Pinte, UMP-RPR, 18 079 (37,49) ; Clergeau, PS, 17 698 (36,70) ; Bocher, UDF, 3 241 (6,72) ; Lussau, FN, 2 441 (5,06) ; Choquet, Verts, 1 749 (3,63) ; Chénard, P. rép., 981 (2,03) ; Vince, LCR, 722 (1,50) ; Hotry, PC, 690 (1,43) ; Mousallil, IR, 611 (1,27) ; Defrance, LO, 386 (0,80) ; Lefranc, MNR, 384 (0,80) ; Fougereon, RPS, 368 (0,76) ; Camus, MEI, 280 (0,58) ; Ratier, SEGA, 179 (0,37) ; Talvande, CPNT, 171 (0,35) ; Nouail, GE, 134 (0,28) ; Sauger, PT, 104 (0,22).

Lég. 1997 : A., 35,44. Clergeau, PS, 23 051 (50,82) ; Hubert, RPR, 22 307 (49,18).

Prés. 2002 : A., 22,96. Chirac, 50 929 (90,44).

4^e - Rezé

L., 73 867 ; V., 45 044 ; A., 39,02 ; B. et N., 1 105 ; E., 43 939.

Élu : Jacques Floch, a. min., a.d., PS, 25 274 (57,52).

div. d. (3^e) ; Michel Piron, UMP-UDF (4^e) ; Gilles Bourdouloux-Rondaert, UMP-UDF (5^e).

Sortants : Roselyne Bachelot-Narquin, UMP-RPR, ministre ; Hubert Grimaud, UDF-FD, n.s.r.p. ; Christian Martin, UDF-FD, n.s.r.p. ; Jean-Michel Marchand, Verts ; Maurice Ligot, UDF-AD, n.s.r.p. ; Hervé De Charette, UMP-UDF ; Marc Laffineur, UMP-DL.

L'UMP a imposé ses candidats dans les 7 circonscriptions d'un département traditionnellement ancré à droite. Dans l'ensemble, l'électorat de gauche, convaincu de la victoire annoncée de l'UMP, semble avoir été démobilisé. Ainsi le département retrouve-t-il le paysage qui était le sien avant la dissolution de 1997. Le maire (Vert) de Saumur, Jean-Michel Marchand, devancé dans sa propre ville, n'a pu conserver son mandat. L'étiquette UMP a été déterminante pour certains candidats. Dans la circonscription d'Angers-Sud, la seule dont le résultat était incertain, le conseiller régional UDF, Dominique Richard, rallié à l'UMP, s'est imposé de 2 800 voix, face au maire socialiste de Trélazé, Marc Goua. Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie et du développement durable, gagne 5 points par rapport à son score de 1997, face à la même adversaire. Selon toute vraisemblance, elle devrait céder son poste à son suppléant, René Bouin, maire (UMP-RPR) d'une commune rurale et peu connue. Hervé de Charette, ancien ministre, contraint à un second tour en raison d'un duel à droite, réalise le score le plus net en dépassant les 63 % face à Isabelle Corlay (PRG), elle aussi mal connue.

1^{er} - Angers-Centre,Est, Nord-Est

L., 75 323 ; V., 45 809 ; A., 39,18 ; B. et N., 1 696 ; E., 44 113.

Réélu : Roselyne Bachelot-Narquin, c.r., UMP-RPR, 25 703 (58,27).

Isabelle Galesne, c.r., c.m. d'Écouflant, PS, 18 410 (41,73).

1^{er} tour : A., 33,73 ; E., 48 891. Bachelot-Narquin, UMP-RPR, 23 192 (47,44) ; Galesne, PS, 13 910 (28,45) ; Bousseaud, FN, 3 147 (6,44) ; Michel, Verts, 1 776 (3,63) ; Bernier-Dupréelle, MPF, 1 571 (3,21) ; Caillard-Humeau, CAP 21, 1 193 (2,44) ; Plassard, PC, 1 029 (2,10) ; Delanoë, LO, 866 (1,77) ; Cicquel, LCR, 799 (1,63) ; Amjandhi, IR, 528 (1,08) ; Motte, MNR, 471 (0,96) ; Djelassi, P. rép., 409 (0,84).

Lég. 1997 : A., 29,74. Bachelot, RPR, 25 153 (53,10) ; Galesne, PS, 22 218 (46,90).

Prés. 2002 : A., 18,21. Chirac, 52 195 (89,04).

2^e - Angers-Sud, Trélazé

L., 80 042 ; V., 49 629 ; A., 38,00 ; B. et N., 1 898 ; E., 47 731.

Élu : Dominique Richard, c.r., c.m. d'Angers, UMP-UDF, 25 248 (52,90).

Marc Goua, c.g., m. de Trélazé, PS, 22 483 (47,10).

1^{er} tour : A., 33,62 ; E., 51 564. Richard, UMP-UDF, 15 646 (30,34) ; Goua, PS, 14 713 (28,53) ; Laureti, div. d., 8 346 (16,19) ; Gazeau, FN, 2 994 (5,81) ; Neveux-Couëdy, Verts, 1 620 (3,14) ; Denis, PC, 1 531 (2,97) ; Dufraisse-Rochard, MPF, 961 (1,86) ; Lebrun, LO, 955 (1,85) ; Ruel, LCR, 941 (1,82) ; Barbier, PT, 708 (1,37) ; Chrétien, P. rép., 677 (1,31) ; Arab, IR, 672 (1,30) ; Quélenec, MNR, 596 (1,16) ; Chauvin, NE, 581 (1,13) ; Faivet, MEI, 365 (0,71) ; Paumard, GE, 168 (0,33) ; Hingot, PF, 90 (0,17).

Lég. 1997 : A., 28,48. Grimaud, UDF-FD, 26 270 (51,75) ; Boyer, PS, 24 495 (48,25).

Prés. 2002 : A., 16,98. Chirac, 56 215 (89,51).

3^e - Longue-Jumelles

L., 64 287 ; V., 37 620 ; A., 41,48 ; B. et N., 1 345 ; E., 36 275.

Élu : Jean-Charles Taugourdeau, c.g., m. de Beaufort-en-Vallée, UMP-div. d., 22 762 (62,75).

Pierre Guibert, c.g., m. de Saint-Martin-d'Arcé, PS, 13 513 (37,25).

1^{er} tour : A., 35,78 ; E., 40 058. Taugourdeau, UMP-div. d., 17 642 (44,04) ; Guibert, PS, 8 907 (22,24) ; Lacalmette, FN, 3 051 (7,62) ; De La Bouillierie, CPNT, 2 051 (7,62) ; Mortier, MPF, 1 595 (3,98) ; Trillon, Verts, 1 220 (3,03) ; Daviau, PC, 1 052 (2,63) ; Auroy, LCR, 953 (2,38) ; Bellanger, LO, 859 (2,14) ; De Mandat-Grancey, CNI, 598 (1,49) ; Chédanne, MEI, 431 (1,08) ; Vigneault, P. rép., 393 (0,98) ; Desmales, MNR, 305 (0,76) ; Plouseau, div. o. (0,00).

Lég. 1997 : A., 29,05. Martin, UDF-FD, 20 871 (51,53) ; Guibert, PS, 19 632 (48,47).

Prés. 2002 : A., 18,89. Chirac, 41 175 (83,38).

4^e - Saumur-Sud, Thouarcé

L., 68 675 ; V., 42 203 ; A., 38,55 ; B. et N., 1 311 ; E., 40 892.

Élu : Michel Piron, c.g., m. de Thouarcé, UMP-UDF, 23 661 (57,86).

Jean-Michel Marchand, s., m. de Saumur, Verts, 17 231 (42,14).

1^{er} tour : A., 34,63 ; E., 43 894. Marchand, Verts, 13 077 (29,79) ; Piron, UMP-UDF, 12 731 (29,00) ; Hugot, RPR diss., 9 193 (20,94) ; Martin, FN, 3 484 (7,84) ; Lambert, MPF, 1 484 (3,38) ; Grillier, CPNT, 1 276 (2,91) ; Auroy, LCR, 776 (1,77) ; Leprou, LO, 530 (1,21) ; Godin, MEI, 444 (1,01) ; Leal Salvador, PC, 416 (0,95) ; Baillet, MNR, 323 (0,74) ; Houdbine, GE, 160 (0,36).

Lég. 1997 : A., 29,41. Marchand, Verts, 16 156 (36,57) ; Pohnu, RPR, 15 166 (34,32) ; Robineau, UDF-FD, 12 862 (29,11).

Prés. 2002 : A., 17,84. Chirac, 45 351 (84,66).

5^e - Cholet

L., 70 558 ; V., 41 327 ; A., 41,43 ; B. et N., 1 579 ; E., 39 748.

Élu : Gilles Bourdouloux-Rondaert, c.r., m. de Cholet, UMP-UDF, 24 280 (61,08).

Antoine Mouly, c.g., c.m. de Cholet, PS, 15 468 (38,92).

1^{er} tour : A., 33,90 ; E., 45 617. Bourdouloux-Rondaert, UMP-UDF, 18 028 (39,52) ; Mouly, PS, 11 216 (24,59) ; Coiffaud, UDF, 8 796 (19,28) ; Gros-Sauzeau, FN, 2 225 (4,88) ; Maillot, Verts, 914 (2,00) ; Sanceau, LCR, 716 (1,57) ; Cesieris, LO, 709 (1,55) ; Hérisse, MPF, 663 (1,45) ; Baudy, MNR, 590 (1,29) ; Veyll, PC, 551 (1,21) ; Serre, DDC, 441 (0,97) ; Portzenc, NE, 385 (0,84) ; Masse, P. rép., 251 (0,55) ; Leconte, GE, 132 (0,29).

Lég. 1997 : A., 30,30. Ligot, UDF-AD, 23 496 (53,22) ; Mouly, PS, 20 654 (46,78).

Prés. 2002 : A., 17,39. Chirac, 49 159 (89,18).

6^e - Angers-Ouest

L., 84 643 ; V., 49 902 ; A., 41,04 ; B. et N., 2 615 ; E., 47 287.

Réélu : Hervé De Charette, c.r., m. de Saint-Florent-le-Vieil, UMP-UDF, 30 014 (63,47).

Isabelle Corlay, PRG, 17 273 (36,53).

1^{er} tour : A., 32,89 ; E., 55 203. De Charette, UMP-UDF, 21 398 (38,76) ; Brossier, div. d., 11 583 (20,98) ; Corlay, PRG, 10 591 (19,19) ; Durafour, FN, 3 113 (5,64) ;

Bureau, Verts, 2 907 (5,27) ; Pécheul, MPF, 1 424 (2,58) ; Lartigaud, LCR, 1 040 (1,88) ; Lizé, LO, 920 (1,67) ; Ménard, PC, 684 (1,24) ; Claveau, PT, 571 (1,03) ; Ham, P. rép., 549 (0,99) ; Belin, MNR, 423 (0,77).

Lég. 1997 : A., 27,95. de Charette, UDF-PDF, 33 062 (62,12) ; Gendault, PS, 20 159 (37,88).

Prés. 2002 : A., 15,77. Chirac, 60 374 (89,28).

7^e - Angers-Nord, Segré

L., 66 223 ; V., 42 118 ; A., 38,26 ; B. et N., 1 143 ; E., 40 975.

Réélu : Marc Laffineur, m. d'Avrillé, UMP-DL, 23 859 (58,23).

Jean-Noël Gaultier, c.g., c.m. de Noyant-la-Gravoyère, PS, 17 116 (41,77).

1^{er} tour : A., 32,70 ; E., 44 756. Laffineur, UMP-DL, 21 863 (48,85) ; Gaultier, PS, 13 134 (29,35) ; de Maleprade, FN, 2 175 (4,86) ; Baudet-Pidou, Verts, 1 636 (3,66) ; Spiesser, MPF, 1 148 (2,57) ; Baujon, PC, 859 (1,92) ; Dupas, LO, 723 (1,62) ; Trottier, CPNT, 660 (1,47) ; Bellois, LCR, 657 (1,47) ; Bagouet, CNI, 557 (1,24) ; Barat, P. rép., 491 (1,10) ; Bidault, MNR, 405 (0,90) ; Tagaa, IR, 325 (0,73) ; Desmoulins, div. d., 123 (0,27).

Lég. 1997 : A., 27,83. Laffineur, UDF-AD, 23 935 (55,15) ; Chéret, PS, 19 463 (44,85).

Prés. 2002 : A., 16,16. Chirac, 48 649 (89,29).

MAYENNE (3)

Élus : Marc Bernier, UMP-RPR (2^e) ; Yannick Favennec, UMP-DL (3^e).

Élu au 1^{er} tour : François D'Aubert, UMP-DL (1^{er}).

Sortants : François D'Aubert, UMP-DL ; Henri De Gastines, RPR, n.s.r.p. ; Roger Lestas, UDF, n.s.r.p.

Dans la 1^{re} circonscription, François d'Aubert avait été élu au premier tour. Dans la 2^e, le duel entre Marc Bernier (UMP-RPR) et Didier Pillon (UDF) a tourné à l'avantage du premier. Malgré un taux de 47,44 % d'abstention, M. Bernier, maire de Vaiges, conseiller général de Sainte-Suzanne, a réalisé un bon score en zone rurale et a bien résisté à Château-Gontier. Dans la 3^e circonscription, Yannick Favennec s'est imposé assez facilement face à Claude Leblanc. Ce dernier ne devance son adversaire qu'à Mayenne (de 906 voix), la ville dont il est maire, ainsi que dans quelques rares communes. Dans les zones plus rurales et surtout dans le Nord-Ouest mayennais, le directeur de cabinet de François d'Aubert a été plébiscité, bénéficiant d'un excellent report des voix de droite.

2^e - Château-Gontier

L., 65 040 ; V., 34 187 ; A., 47,44 ; B. et N., 4 000 ; E., 30 187.

Élu : Marc Bernier, c.g., c.m. de Sainte-Suzanne, UMP-RPR, 15 722 (52,08).

Didier Pillon, c.r., c.m. de Château-Gontier, UDF, 14 465 (47,92).

1^{er} tour : A., 36,31 ; E., 40 024. Bernier, UMP-RPR, 11 541 (28,84) ; Pillon, UDF, 7 877 (19,68) ; Menn, PS, 6 919 (17,29) ; Doineau, UDF diss., 6 888 (17,21) ; Perrel, FN, 2 253 (5,63) ; Griot, Verts, 1 595 (3,99) ; Moitel, LCR, 601 (1,50) ; Amelin, LO, 462 (1,15) ; Michel, GE, 452 (1,13) ; Lefort, MPF, 400 (1,00) ; Lefebvre, PC, 277 (0,69) ; De Crozé, div., 246 (0,61) ; Rochefort, MNR, 204 (0,51) ; Lesage, RCF, 171 (0,43) ; Gueganou-Verheyden, P. rép., 138 (0,34).

Lég. 1997 : A., 30,65. de Gastines, RPR, 24 929 (62,35) ; Garot, PS, 15 052 (37,65).

Prés. 2002 : A., 17,63. Chirac, 45 389 (88,63).

3^e - Mayenne

<

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

gnier, div. g., 23 673 (54,63).
Edith Errasti, m. de Soissons, UMP-div. d., 19 662 (45,37).
1^{er} tour : A., 38,27 ; E., 46 182. Desallangre, div. g., 12 912 (27,96) ; Errasti, UMP-div. d., 10 410 (22,54) ; de Saint-Just, FN, 7 912 (17,13) ; Bouquillon, UDF, 5 715 (12,37) ; Bochand, PS, 5 235 (11,34) ; Ansart, Verts, 886 (1,92) ; Gauger, CPNT, 802 (1,74) ; Voisin, LO, 760 (1,56) ; Mussat, LCR, 571 (1,24) ; Samyng, MEI, 367 (0,79) ; Kubiak, MNR, 363 (0,79) ; Debret, MPF, 289 (0,63).

Lég. 1997 : A., 25,29. Desallangre, MDC, 32 557 (60,38) ; Bouquillon, UDF-FD, 21 365 (39,62).
Prés. 2002 : A., 21,65. Chirac, 41 866 (75,13).

5^e - Château-Thierry

L., 75 338 ; V., 42 738 ; A., 43,27 ; B. et N., 4 915 ; E., 37 823.
Réélu : Renaud Dutreuil, s.E., c.g., c.m. de Charly-sur-Marne, UMP-UDF, 27 758 (73,39).
Franc Friffaut, c.m. de Villers Cotterêts, FN, 10 065 (26,61).

1^{er} tour : A., 35,58 ; E., 47 677. Dutreuil, UMP-UDF, 22 090 (46,33) ; Friffaut, FN, 8 572 (17,98) ; Bourdat, PS, 5 827 (12,22) ; Potin, Verts, 4 670 (9,80) ; Allouic, PC, 1 931 (4,05) ; Bouche, LO, 1 097 (2,30) ; Rey, MEI, 835 (1,75) ; Chasseuil, LCR, 802 (1,68) ; Thomassin, P. rép., 621 (1,30) ; Passenhove, CPNT, 528 (1,11) ; Brézillon, MNR, 393 (0,82) ; Fraillon, MPF, 311 (0,65).

Lég. 1997 : A., 23,33. Dutreuil, UDF-RPR, 23 610 (43,71) ; Jourdain, PS, 22 518 (41,69) ; Fecci-Pinatel, FN, 7 890 (14,61).

Prés. 2002 : A., 18,78. Chirac, 43 016 (74,94).

OISE (7)

Réélus : Michel Français, PS (3^e) ; Lucien Degauchy, UMP-RPR (5^e).
Élus : Olivier Dassault, UMP-RPR (1^{er}) ; Jean-François Mancel, UMP-div. d. (2^e) ; Eric Woerth, UMP-RPR (4^e) ; François-Michel Gonnnot, UMP-DL (6^e) ; Edouard Courtial, UMP-UDF (7^e).

Sortants : Yves Rome, PS ; Béatrice Marre, PS ; Michel Français, PS ; Arhur Dehaine, RPR, n.s.r.p. ; Lucien Degauchy, UMP-RPR ; Patrice Carvalho, PC ; Jean-Pierre Braine, div. g.

Dans l'Oise, la victoire de la droite a des allures de revanche. Grâce à l'Union pour la majorité présidentielle (UMP) et au désistement de Caroline Cayeux (RPR-DISS) dans la première circonscription, la droite départementale a retrouvé 6 sièges sur 7, comme en 1993. Elle a repris au Parti socialiste, avec les mêmes candidats, 3 des 4 sièges perdus en 1997 et enlevé la circonscription de Clermont-Creil, que le PS contrôlait depuis 1988. Seule la circonscription de Creil est conservée par la gauche. Parmi les trois sortants qui paraissent avoir une chance de sauver leur siège, seul Michel Français a devancé de 341 voix son adversaire de l'UMP. Dans la 6^e, François-Michel Gonnnot a battu le député communiste sortant Patrice Carvalho. Et dans la 7^e, le candidat socialiste Gérard Weyn, préféré par les militants au député sortant Jean-Pierre Braine, a été battu par un jeune inconnu, jusqu'à présent sans mandat, investi par l'UMP. En dépit des efforts consentis pour mobiliser les abstentionnistes et pour persuader les électeurs de l'efficacité de la dynamique unitaire, la gauche plurielle n'a pu inverser la tendance lourde inscrite dans les résultats dès le premier tour.

1^{er} - Beauvais-Nord

L., 74 737 ; V., 46 153 ; A., 38,25 ; B. et N., 2 685 ; E., 43 468.

Élu : Olivier Dassault, a.d., UMP-RPR, 24 723 (56,88).
Yves Rome, s., c.g., m. de Bailleul-sur-Thérain, PS, 18 745 (43,12).

1^{er} tour : A., 34,46 ; E., 47 959. Dassault, UMP-RPR, 12 999 (27,10) ; Rome, PS, 12 066 (25,16) ; Cayeux, RPR, diss., 9 373 (19,54) ; Joly, FN, 4 870 (10,61) ; Aury, PC, 1 953 (4,07) ; Guillemant, LO, 830 (1,73) ; Vanhille, DDC, 675 (1,41) ; Petit, LCR, 673 (1,40) ; Rins, div. d., 594 (1,24) ; Caboche, CPNT, 572 (1,19) ; Pelenc, MPF, 429 (0,89) ; Rousseille, MNR, 308 (0,64).

Lég. 1997 : A., 21,08. Rome, PS, 23 856 (44,06) ; Dassault, RPR, 21 417 (39,56) ; Isoré, FN, 8 868 (16,38).
Prés. 2002 : A., 18,66. Chirac, 41 766 (73,26).

2^e - Beauvais-Sud

L., 79 722 ; V., 48 143 ; A., 39,61 ; B. et N., 2 955 ; E., 45 188.

Élu : Jean-François Mancel, pr. c.g., a.d., UMP-div. d., 24 851 (54,99).
Béatrice Marre, s., m. de Noailles, PS, 20 337 (45,01).

1^{er} tour : A., 35,47 ; E., 50 013. Mancel, UMP-div. d., 19 092 (38,17) ; Marre, PS, 13 885 (27,76) ; Brochard, FN, 9 212 (18,42) ; Giret, MPF, 1 727 (3,45) ; Renier, CPNT, 1 124 (2,25) ; Robin, MEI, 1 117 (2,23) ; Fedunczyk, div. d., 1 025 (2,05) ; Potchtovik, LO, 968 (1,94) ; Souday, LCR, 940 (1,88) ; Flury, MNR, 554 (1,11) ; Contant, P. rép., 369 (0,74).

Lég. 1997 : A., 22,65. Marre, PS, 23 734 (42,76) ; Mancel, RPR, 21 791 (39,26) ; Delcroix, FN, 9 984 (17,99).
Prés. 2002 : A., 18,18. Chirac, 45 998 (74,09).

3^e - Creil-Sud

L., 64 490 ; V., 35 525 ; A., 44,91 ; B. et N., 1 592 ; E., 33 933.

Réélu : Michel Français, m. de Chambly, PS, 17 137 (50,50).

Cécile Brémard, c.g., m. de Balagny-sur-Thérain, UMP-div. d., 16 796 (49,50).
1^{er} tour : A., 39,89 ; E., 37 867. Français, PS, 11 384 (30,06) ; Brémard, UMP-div. d., 10 015 (26,45) ; Guiniot, FN, 7 682 (20,29) ; Blanchard, PC, 3 114 (8,22) ; Picard, P. rép., 1 105 (2,92) ; Ribère, div. d., 1 073 (2,83) ; Naillou, MPF, 737 (1,95) ; Szpirko, LO, 674 (1,78) ; Rey, LCR, 646 (1,71) ; Steinhofner, MNR, 546 (1,44) ; Mignot, CPNT, 428 (1,13) ; Mathé, PT, 284 (0,75) ; Tourat, CNI, 179 (0,47) ; UDF, 0 (0,00).
Lég. 1997 : A., 28,12. Français, PS, 20 882 (46,92) ; Chénérié, RPR, 12 940 (29,08) ; Guiniot, FN, 10 679 (24,00).

4^e - Chantilly, Senlis

L., 83 653 ; V., 46 916 ; A., 43,92 ; B. et N., 1 743 ; E., 45 173.

Élu : Eric Woerth, c.r., m. de Chantilly, UMP-RPR, 28 973 (64,14).

Delphine Schwindenhammer, Verts, 16 200 (35,86).
1^{er} tour : A., 38,04 ; E., 50 877. Woerth, UMP-RPR,

22 700 (44,62) ; Schwindenhammer, Verts, 10 527 (20,69) ; Moutel, FN, 7 888 (15,50) ; Boulland, RCF, 2 399 (4,72) ; Canter, P. rép., 2 174 (4,27) ; Léonard, PC, 1 659 (3,26) ; Abrassart, LCR, 914 (1,80) ; Kubéra, LO, 820 (1,61) ; Durouchoux, MPF, 661 (1,30) ; Carlhian, MNR, 639 (1,26) ; Hédin, CPNT, 496 (0,97).
Lég. 1997 : A., 27,72. Dehaine, RPR, 26 161 (47,69) ; Dray, PS, 20 209 (36,84) ; Evrand, FN, 8 487 (15,47).
Prés. 2002 : A., 20,17. Chirac, 49 682 (78,58).

5^e - Compiègne-Sud

L., 65 788 ; V., 38 526 ; A., 41,44 ; B. et N., 1 273 ; E., 37 253.

Réélu : Lucien Degauchy, c.g., m. de Courtieux, UMP-RPR, 23 715 (63,66).

Laurence Rossignol, c.r., c.m. de Compiègne, PS, 13 538 (36,34).
1^{er} tour : A., 36,52 ; E., 41 066. Degauchy, UMP-RPR, 19 818 (48,21) ; Rossignol, PS, 9 677 (23,54) ; Burel, FN, 6 153 (14,97) ; Measure, PC, 1 536 (3,74) ; Danscoisne, Verts, 1 224 (2,98) ; Béchérini, LO, 567 (1,38) ; Joubert, LCR, 509 (1,24) ; Ganier, CPNT, 412 (1,00) ; Ciavatti, CNI, 350 (0,85) ; Bailloit, MPF, 273 (0,66) ; Udry, MNR, 252 (0,61) ; Chorowitz, PT, 192 (0,47) ; Tissot, P. rép., 143 (0,35).

Lég. 1997 : A., 24,31. Degauchy, RPR, 20 106 (43,75) ; Rossignol, PS, 19 418 (42,25) ; Letourneur, FN, 6 434 (14,00).
Prés. 2002 : A., 20,03. Chirac, 37 545 (75,88).

6^e - Compiègne-Nord, Noyon

L., 69 312 ; V., 44 310 ; A., 36,07 ; B. et N., 1 648 ; E., 42 662.

Élu : François-Michel Gonnnot, c.g., adj. m. de Compiègne, a.d., UMP-DL, 21 781 (51,05).

Patrice Carvalho, s., c.g., PC, 20 881 (48,95).
1^{er} tour : A., 34,32 ; E., 44 827. Gonnnot, UMP-DL, 17 094 (38,13) ; Carvalho, PC, 15 561 (34,71) ; Descaves, FN, 7 689 (17,15) ; Hellal, P. rép., 1 225 (2,73) ; Haquart, Verts, 1 125 (2,51) ; Létuvé, CPNT, 547 (1,22) ; Iskin, LO, 500 (1,12) ; Bayart, LCR, 431 (0,96) ; Andrieux, MPF, 299 (0,67) ; Deberghé, MNR, 244 (0,54) ; Teper, IR, 112 (0,25).

Lég. 1997 : A., 23,38. Carvalho, PC, 20 641 (42,15) ; Gonnnot, UDF-RPR, 20 038 (40,92) ; Descaves, FN, 8 293 (16,93).
Prés. 2002 : A., 19,87. Chirac, 38 219 (73,50).

7^e - Clermont, Creil

L., 69 935 ; V., 39 249 ; A., 43,88 ; B. et N., 1 968 ; E., 37 281.

Élu : Edouard Courtial, UMP-UDF, 18 958 (50,85).

Gérard Weyn, c.g., m. de Villiers-St-Paul, PS, 18 323 (49,15).

1^{er} tour : A., 39,07 ; E., 41 638. Weyn, PS, 9 891 (23,75) ; Courtial, UMP-UDF, 9 731 (23,37) ; Moreau, FN, 8 332 (20,01) ; Braine, div. g., 4 807 (11,54) ; Ricalens, RPF, 2 141 (5,14) ; Malaizé, div. d., 1 759 (4,22) ; Bouillon, Verts, 1 407 (3,38) ; Hallard, LO, 847 (2,03) ; Bevilacqua, LCR, 714 (1,71) ; Boquillet, MNR, 581 (1,40) ; Lemaire, CPNT, 508 (1,22) ; Guignes, div. d., 463 (1,11) ; Barra, MPF, 292 (0,70) ; Le Penru, RND, 91 (0,22) ; Bock, div. g., 74 (0,18).
Lég. 1997 : A., 26,05. Braine, PS, 22 002 (46,44) ; Antoine, UDF-FD, 14 798 (31,24) ; François, FN, 10 576 (22,32).
Prés. 2002 : A., 20,85. Chirac, 38 142 (73,58).

SOMME (6)

Réélu : Maxime Gremetz, PC (1^{er}).

Élus : Jérôme Bignon, UMP-RPR (3^e) ; Joël Hart, UMP-RPR (4^e) ; Stéphane Demilly, UDF (5^e) ; Alain Gest, UMP-UDF (6^e).

Élu au 1^{er} tour : Gilles de Robien, UDF (2^e).

Sortants : Maxime Gremetz, PC ; Gilles de Robien, UDF ; Vincent Peillon, PS ; Francis Hammel, PS ; Gautier Audinot, RPR, n.s.r.p. ; Jacques Fleury, PS.

La droite l'emporte dans 5 des 6 circonscriptions de la Somme, jusqu'à alors ancrée à gauche. C'est le communiste Maxime Gremetz, élu avec 54,77 % des voix, qui sauve l'honneur de la gauche dans la Somme et du PCF en Picardie. Privé de ses droits civiques pour deux ans, M. Gremetz n'a pu se représenter qu'à la suite de la grâce que lui a accordée Jacques Chirac le 16 mai. Echec pour Vincent Peillon dans la 3^e circonscription : malgré un bon score au premier tour, le porte-parole du PS a dû céder son siège à Jérôme Bignon (UMP). Le poids des chasseurs aura été fatal à Vincent Peillon. Conséquence identique au nord de la baie de Somme, dans la 4^e circonscription, où le député sor-

POITOU-CHARENTES (17 sièges)

POITIERS

La Rochelle

Niort

Charente-Maritime

Charente

Angoulême

Deux-Sèvres

Vienne

Deux-Sèvres

Charente-Maritime

Charente

Angoulême

Deux-Sèvres

Vienne

Deux-Sèvres

Charente-Maritime

Charente

Angoulême

Deux-Sèvres

Vienne

Deux-Sèvres

Charente-Maritime

Charente

Angoulême

Deux-Sèvres

Vienne

Deux-Sèvres

tant, Francis Hammel (PS), est battu par Joël Hart (UMP). Le maire d'Abbeville avait reçu, comme Jérôme Bignon, le soutien de CPNT. Les législatives, dans la Somme, auront été sans aucun doute influencées par la loi « Chasse », les inondations et le troisième aéroport. Alain Gest, président du conseil général, qui a battu Jacques Fleury, député sortant (PS), avait activement appuyé les associations antiaéroport. Élu au premier tour, Gilles de Robien (UDF), ministre des transports, devrait être remplacé par son suppléant, Olivier Jardé (UDF), à l'Assemblée.

1^{er} - Amiens-Nord

L., 57 348 ; V., 32 017 ; A., 44,17 ; B. et N., 1 468 ; E., 30 549.

Réélu : Maxime Gremetz, c.m., PC, 16 731 (54,77).
Jean-Yves Bourgeois, adj. m. d'Amiens, UDF, 13 818 (45,23).

1^{er} tour : A., 38,85 ; E., 34 328. Gremetz, PC, 8 369 (24,38) ; Bourgeois, UDF, 5 742 (16,73) ; Lecul, PS, 5 715 (16,65) ; Delarue, UMP-DL, 4 393 (12,80) ; Montigny, FN, 4 287 (12,49) ; Cayeux, CPNT, 1 930 (5,62) ; Debord, Verts, 809 (2,36) ; Abdellatif, div., 605 (1,76) ; Rabaud, LCR, 527 (1,54) ; Paleni, LO, 514 (1,50) ; Vallas, RPF, 461 (1,34) ; Laurent, DDC, 402 (1,17) ; Goffinon, P. rép., 294 (0,86) ; Michaud, MNR, 280 (0,82).
Lég. 1997 : A., 26,96. Gremetz, PC, 23 161 (60,65) ; Fouré, UDF-RPR, 15 026 (39,35).
Prés. 2002 : A., 21,83. Chirac, 33 584 (79,49).

3^e - Ault

L., 67 676 ; V., 48 949 ; A., 27,67 ; B. et N., 2 447 ; E., 46 502.

Élu : Jérôme Bignon, c.g., adj. m. de Bernesnil, a.d., UMP-RPR, 24 396 (52,46).

Vincent Peillon, s., PS, 22 106 (47,54).

1^{er} tour : A., 26,89 ; E., 48 398. Bignon, UMP-RPR, 15 961 (32,98) ; Peillon, PS, 12 429 (25,68) ; Lottin, CPNT, 7 173 (14,82) ; Roussel, PC, 5 666 (11,79) ; Lengele, FN, 4 175 (8,63) ; Georget, LO, 686 (1,42) ; Rohr, DDC, 612 (1,26) ; De Poorter, Verts, 551 (1,14) ; Eyckmans, LCR, 477 (0,99) ; Benoît, P. rép., 468 (0,97) ; Dauby, MNR, 200 (0,41).

Lég. 1997 : A., 17,00. Peillon, PS, 27 737 (53,82) ; Bignon, RPR, 23 802 (46,18).
Prés. 2002 : A., 16,83. Chirac, 40 579 (78,90).

4^e - Abbeville

L., 71 806 ; V., 47 202 ; A., 34,26 ; B. et N., 2 332 ; E., 44 870.

Élu : Joël Hart, adj. m. d'Abbeville, a.d., UMP-RPR, 26 361 (58,75).

Francis Hammel, s., c.m. d'Abbeville, PS, 18 509 (41,25).

1^{er} tour : A., 31,17 ; E., 47 904. Hart, UMP-RPR, 16 287 (34,00) ; Hammel, PS, 10 729 (22,40) ; Piliaki, CPNT, 6 374 (13,31) ; Bricour, FN, 4 612 (9,63) ; Lecuyer, UDF, 3 804 (7,94) ; Leblanc, PC, 2 529 (5,28) ; Van Elsdan, LCR, 867 (1,81) ; Santiago, DDC, 715 (1,49) ; Gatard, Verts, 640 (1,34) ; Palacio, LO, 612 (1,28) ; Defosse, P. rép., 451 (0,94) ; Rousseille, MNR, 284 (0,59).
Lég. 1997 : A., 21,26. Hammel, PS, 27 948 (54,18) ; Hart, RPR, 23 631 (45,82).
Prés. 2002 : A., 18,43. Chirac, 42 450 (77,53).

5^e - Albert, Péronne

L., 64 937 ; V., 40 968 ; A., 36,91 ; B. et N., 1 785 ; E., 39 183.

Élu : Stéphane Demilly, c.r., m. d'Albert, UDF, 22 160 (56,56).

Valérie Kumm, c.m. de Péronne, PS, 17 023 (43,44).

1^{er} tour : A., 34,46 ; E., 41 620. Demilly, UDF, 17 684 (42,49) ; Kumm, PS, 8 394 (22,40) ; Fournet, FN, 5 686 (13,66) ; Grévin, CPNT, 2 861 (6,87) ; Chapuis-Roux, PC, 2 100 (5,05) ; Launay, LO, 1 162 (2,79) ; Thierry, LCR, 1 000 (2,40) ; Galoo, Verts, 968 (2,33) ; Lefèvre, Gpd, 513 (1,23) ; Labour, DDC, 442 (1,06) ; Lalancé, P. rép., 412 (0,99) ; Michaud, MNR, 398 (0,96).
Lég. 1997 : A., 21,51. Audinot, RPR, 23 591 (50,27) ; Destenay, PS, 23 342 (49,73).
Prés. 2002 : A., 18,73. Chirac, 36 733 (74,72).

6^e - Corbie, Montdidier

L., 75 882 ; V., 50 215 ; A., 33,82 ; B. et N., 2 134 ; E., 48 081.

Élu : Alain Gest, pr. cong., c.r., a.d., UMP-UDF, 25 142 (52,29).

Jacques Fleury, s., m. de Roye, PS, 22 939 (47,71).

1^{er} tour : A., 31,97 ; E., 50 567. Gest, UMP-UDF, 19 581 (38,72) ; Fleury, PS, 16 142 (31,92) ; Dalrue, FN, 6 720 (13,29) ; Lisek, CPNT, 2 586 (5,11) ; Dacheux, Verts, 1 193 (2,36) ; Caron, PC, 1 176 (2,33) ; Aumasson, DDC, 992 (1,96) ; Evrand, LCR, 706 (1,40) ; Puig, LO, 667 (1,32) ; Daoust, P. rép., 446 (0,88) ; Marcel, MNR, 358 (0,7).
Lég. 1997 : A., 19,43. Fleury, PS, 29 415 (53,59) ; Gest, UDF-RPR, 25

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR (40 sièges)

Prés. 2002 : Chirac, 72,31.

La gauche n'est pas parvenue à mobiliser entre les deux tours : l'abstention atteint 42,5 % dans la région, auxquels s'ajoutent 6 % de votes blancs. Détenrice de 16 sièges sur 40 depuis 1997, la gauche (avec à peine plus de 30 % des voix) en perd 10 (8 PS, 1 PCF, 1 Vert) et elle n'a plus de député dans le Var, les Alpes-Maritimes et la Vaucluse. Avec plus de 56 % en sa faveur, la droite provençale retrouve sa situation hégémonique : elle comptera 34 députés à l'Assemblée. Elle a bénéficié de l'affaiblissement du Front national (12,5 % des exprimés), symbolisé par l'échec du maire d'Orange, Jacques Bompard.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (2)

Réélu : Jean-Louis Bianco, PS (1^{er}).

Élu : Daniel Spagnou, UMP-RPR (2^e).

Sortants : Jean-Louis Bianco, PS ; Robert Honde, PRG.

Jean-Louis Bianco (PS) retrouve son siège dans la circonscription de Digne, même s'il ne l'emporte que d'à peine plus de 500 voix sur Francis Galizi (UMP-UDF) alors qu'il l'avait distancé de plus de 1 700 suffrages en juin 1997. Malgré une abstention en hausse de plus de 2 points par rapport au premier tour, l'ancien ministre socialiste a fait le plein des voix de gauche, y compris celles qui s'étaient portées le 9 juin sur le candidat du Pôle républicain et maire de Château-Anoux, José Escanec ; ce dernier était pourtant resté silencieux au lendemain du premier tour. Dans la circonscription de Manosque, la surprise ne vient pas de la victoire du maire RPR de Sisteron, Daniel Spagnou, mais de l'écart de près de 20 points par lequel il distancie son rival, le député PRG sortant, Robert Honde.

1^{er} - Digne

*I., 53 747 ; V., 35 158 ; A., 34,59 ;
B. et N., 1 872 ; E., 33 286.*

Réélu : Jean-Louis Bianco, pr. c.g., adj. m. de Digne, PS, 16 907 (50,79).
Francis Galizi, c.g., m. de Peyruis, a.d., UMP-UDF, 16 379 (49,21).

1^{er} tour : A., 32,20 ; E., 35 501. Bianco, PS, 11 994 (33,78) ; Galizi, UMP-UDF, 10 603 (29,87) ; Signoret, FN, 4 322 (12,17) ; Escanec, P. rép., 2 031 (5,72) ; Jauffret, CPNT, 1 398 (3,94) ; Berrod, Verts, 1 233 (3,47) ; Tebar, UDF diss., 943 (2,66) ; Durey, LCR, 701 (1,97) ; Scaramelli, DDC, 600 (1,64) ; Golsard, UMP-UDF, 16 379 (49,21).

Lég. 1997 : A., 24,60. Bianco, PS, 18 671 (52,47) ; Galizi, UDF-AD, 16 914 (47,53).

Prés. 2002 : A., 17,45. Chirac, 32 537 (78,68).

2^e - Manosque

*I., 55 400 ; V., 35 956 ; A., 35,10 ;
B. et N., 1 900 ; E., 34 056.*

Élu : Daniel Spagnou, c.r., m. de Sisteron, UMP-RPR, 20 402 (59,91).

Robert Honde, s., PRG, 13 654 (40,09).
1^{er} tour : A., 31,12 ; E., 37 302. Spagnou, UMP-RPR, 15 072 (40,41) ; Honde, PRG, 8 388 (22,49) ; Le Cardinal, FN, 3 931 (10,54) ; Philippoigneau, PC, 2 752 (7,38) ; Pesce, CPNT, 1 359 (3,64) ; Starek, Verts, 1 213 (3,25) ; Laugier, UDF, 1 003 (2,69) ; Guieu, LCR, 758 (2,03) ; D'Ornano, MNR, 750 (2,01) ; Mollina, DDC, 445 (1,19) ; Bourcier, RE, 378 (1,01) ; Verschuere, ED, 309 (0,83) ; Berthe, MEI, 246 (0,66) ; Illy, LO, 236 (0,63) ; Raude, GE, 210 (0,56) ; Schmitt-Sallice, RPS, 150 (0,40) ; Martin, CNI, 102 (0,27) ; Delmar, RPR diss., 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 25,39. Honde, PRS, 18 062 (50,40) ; Delmar, RPR, 17 772 (49,60).

Prés. 2002 : A., 17,08. Chirac, 33 919 (78,98).

HAUTES-ALPES (2)

Élus : Henriette Martinez, UMP-RPR (1^{er}) ; Joël Giraud, PRG (2^e).

Sortants : Daniel Chevallier, PS ; Patrick Ollier, RPR, se représente dans la 7^e circonscription des Hauts-de-Seine.

Un siège pris à la droite : c'est la surprise du scrutin. Grâce à une forte mobilisation, Joël Giraud (PRG) est devenu député de la seconde circonscription avec près de 500 voix d'avance sur Jean-Yves Dusserre (UMP). La droite paie la mauvaise organisation de la succession du sortant, Patrick Ollier (RPR), qui a migré vers les Hauts-de-Seine. Les militants de DL, parti de M. Dusserre, avaient dans un premier temps rejeté sa candidature, préférant, en vain, que le président du conseil général, Alain Bayrou (DL), se présente. Dans la première circonscription, Henriette Martinez (UMP) retrouve le siège qu'elle occupait de 1993 à 1997. Battu, le député sortant, Daniel Chevallier (PS), a cependant mobilisé son électorat, puisque l'écart de voix ne traduit pas l'avance de la droite au premier tour.

1^{er} - Gap

*I., 55 839 ; V., 35 375 ; A., 34,29 ;
B. et N., 1 873 ; E., 33 502.*

Élu : Henriette Martinez, c.r., m. de Lorange-Montéglin, a.d., UMP-RPR, 17 655 (52,70).
Daniel Chevallier, s., c.m. de Gap, PS, 15 487 (47,30).

1^{er} tour : A., 30,71 ; E., 35 783. Chevallier, PS, 10 200 (28,51) ; Martinez, UMP-RPR, 8 337 (23,30) ; Arnaud, UDF, 5 876 (16,42) ; Lelièvre-Maaziz, FN, 2 778 (7,76) ; Geiger, DL diss., 2 723 (7,61) ; Ferrero, PC, 1 691 (4,73) ; Bouchez, Verts, 1 063 (2,97) ; Fau-

re, CPNT, 862 (2,41) ; Leroy, LCR, 515 (1,44) ; Devant, MNR, 340 (0,95) ; Bouffroy, DDC, 320 (0,89) ; Thomas, LO, 243 (0,68) ; Martin, RE, 226 (0,63) ; Daudon, C. cic., 220 (0,61) ; Zurluff, MEI, 174 (0,49) ; Mineo, GE, 94 (0,26) ; Janczak, RPS, 73 (0,20) ; Gimenez, CNI, 48 (0,13).

Lég. 1997 : A., 23,68. Chevallier, PS, 17 996 (51,31) ; Martinez, RPR, 17 074 (48,69).

Prés. 2002 : A., 16,74. Chirac, 33 736 (82,15).

2^e - Briançon

*I., 42 520 ; V., 28 237 ; A., 33,59 ;
B. et N., 836 ; E., 27 401.*

Élu : Joël Giraud, m. de l'Argentière-la-Bessée, PRG, 13 947 (50,90).

Jean-Yves Dusserre, c.g., m. de Chabottes, UMP-DL, 13 454 (49,10).

1^{er} tour : A., 33,05 ; E., 27 831. Dusserre, UMP-DL, 11 286 (40,55) ; Giraud, PRG, 9 675 (34,76) ; Samat, FN, 1 991 (7,15) ; Labande, Verts, 1 494 (5,37) ; Guardabascio, PC, 913 (3,28) ; Pierre, CPNT, 680 (2,44) ; Bouteille, MNR, 340 (1,22) ; Johsua, LCR, 325 (1,17) ; Gribout, DDC, 311 (1,12) ; Begue, NE, 204 (0,73) ; Poissonnier, LO, 164 (0,59) ; Cerdano, CNI, 151 (0,54) ; Vigilante, RE, 118 (0,42) ; Weldon, MEI, 105 (0,38) ; Leffre, GE, 74 (0,27) ; Russel, UDF, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 27,22. Ollier, RPR, 13 438 (51,03) ; Musson, PS, 12 896 (48,97).

Prés. 2002 : A., 18,19. Chirac, 27 020 (82,78).

ALPES-MARITIMES (9)

Réélus : Rudy Salles, UMP-UDF (3^e) ; Jean-Claude Guibal, UMP-RPR (4^e) ; Christian Estrosi, UMP-RPR (5^e) ; Lionel Luca, UMP-RPF (6^e) ; Bernard Brochand, UMP-RPR (8^e).

Élus : Jérôme Rivière, UMP-DL (1^{er}) ; Muriel Marland, UMP-RPR (2^e) ; Michèle Tabarot, UMP-DL (9^e).

Élu au 1^{er} tour : Jean Leonetti, UMP-UDF (7^e).

Sortants : Charles Ehrmann, DL, n.s.r.p. ; Jacqueline Mathieu-Obadia, div. d. ; Rudy Salles, UMP-UDF ; Jean-Claude Guibal, UMP-RPR ; Christian Estrosi, UMP-RPR ; Lionel Luca, UMP-RPF ; Jean Leonetti, UMP-UDF ; Bernard Brochand, UMP-RPR ; André Aschieri, Verts.

Dans les Alpes-Maritimes, où près d'un électeur sur deux n'est pas allé voter (54,79 % de participation), les candidats de l'UMP réalisent un sans-faute en remportant les neuf circonscriptions en jeu. Sur l'ensemble du département, l'Union pour la majorité présidentielle rassemble 55,36 % des suffrages, tandis que le Front national, avec 14,73 %, est en net recul par rapport au premier tour, où il obtenait 20,24 %. La seule triangulaire de ce deuxième tour tourne à l'avantage de la candidate UMP, Muriel Marland, qui réalise 46,09 %, devant le socialiste Patrick Mottard (33,29 %) et la FN Marie-France Stirbois (20,13 %). Le succès de l'UMP est aisé dans la 3^e circonscription (71 %), dans la 4^e (68,56 %), la 5^e (73,31 %), la 6^e (66,77 %) et la 8^e (72,11 %). Il faut dire que ces scores écrasants sont essentiellement réalisés par des députés sortants de droite et aux dépens de candidats du Front national. Seule la 9^e circonscription, celle de Grasse, est le théâtre d'un duel plus équilibré : en dépit d'une progression de près de 7 000 voix d'un tour à l'autre, le député Vert sortant André Aschieri ne s'y incline que de 606 voix devant la candidate UMP-DL Michèle Tabarot.

1^{er} - Nice-I, II, III, XII

*I., 61 563 ; V., 31 363 ; A., 49,06 ;
B. et N., 1 602 ; E., 29 761.*

Élu : Jérôme Rivière, UMP-DL, 17 303 (58,14).

Patrick Allemand, PS, 12 458 (41,86).

1^{er} tour : A., 43,97 ; E., 33 930. Rivière, UMP-DL, 9 015 (26,57) ; Allemand, PS, 8 827 (26,02) ; Argentié, FN, 7 691 (22,67) ; Stellardo, div. d., 4 110 (12,11) ; Victor, PC, 1 373 (4,05) ; Icart, div. d., 960 (2,83) ; Nguyen Van Gam, RE, 267 (0,79) ; François, MEI, 262 (0,77) ; Heim, MNR, 260 (0,77) ; Huet, P. rép., 211 (0,62) ; Rigolat, GE, 193 (0,57) ; Sillam, LCR, 190 (0,56) ; Ricerchi, div. g., 158 (0,47) ; Schliger, LO, 141 (0,41) ; Bouchard, SEGAs, 119 (0,35) ; Lisbona, CNI, 87 (0,26) ; Bellone, div. g., 65 (0,19) ; Governatori, MHAN, 1 (0,00) ; Gilbert, PPN, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 42,36. Ehrmann, UDF-PR, 19 360 (63,48) ; Gost, FN, 11 136 (36,52).

Prés. 2002 : A., 30,38. Chirac, 28 310 (69,85).

2^e - Nice-IV, V, VI, VII

*I., 67 634 ; V., 36 126 ; A., 46,59 ;
B. et N., 473 ; E., 35 653.*

Élu : Muriel Marland, UMP-RPR, 16 431 (46,09).

Patrick Mottard, PS, 12 046 (33,79) ; Marie-France Stirbois, a.d., FN, 7 176 (20,13).

1^{er} tour : A., 44,11 ; E., 37 172. Marland, UMP-RPR, 12 518 (33,68) ; Mottard, PS, 9 890 (26,61) ; Stirbois, FN, 8 556 (23,02) ; Mathieu-Obadia, div. d., 2 498 (6,72) ; Monticelli, PC, 768 (2,07) ; Mangiapan, div. d., 435 (1,17) ; Belin, div., 354 (0,95) ; Mar-

tinoux, MPF, 346 (0,93) ; Perez, MNR, 327 (0,88) ; Allègre, MEI, 226 (0,61) ; Sakhinis, NE, 213 (0,57) ; Le Boucher, MHAN, 180 (0,48) ; De Stefano, RE, 166 (0,45) ; Boure, LCR, 164 (0,44) ; Markiel, LO, 120 (0,32) ; Bourelly, GE, 101 (0,27) ; Picot, PPN, 88 (0,24) ; Martin-Pecheux, C. cic., 81 (0,22) ; Simeoni, IR, 73 (0,20) ; Sanchis, div., 68 (0,18).

29 novembre 1998 : A., 70,65. Mathieu-Obadia, RPR, 10 578 (56,39) ; Mottard, PS, 8 180 (43,61).

Lég. 1997 : A., 44,67. Peyrat, RPR, 22 352 (70,63) ; Desvignes, FN, 9 293 (29,37).

Prés. 2002 : A., 30,74. Chirac, 32 201 (72,64).

3^e - Nice-VIII, X, XI, XIII

*I., 72 584 ; V., 34 572 ; A., 52,37 ;
B. et N., 3 191 ; E., 31 381.*

Réélu : Rudy Salles, UMP-UDF, 22 280 (71,00).

Isabelle Gérard, FN, 9 101 (29,00).

1^{er} tour : A., 44,00 ; E., 39 964. Salles, UMP-UDF, 17 207 (43,06) ; Gérard, FN, 9 499 (23,77) ; Chesnel-Leroux, Verts, 7 996 (20,01) ; Billi, PC, 1 846 (4,62) ; Bertozzi, MNR, 436 (1,09) ; Picard, IR, 411 (1,03) ; Orsini, P. rép., 406 (1,02) ; Miran, MEI, 402 (1,01) ; Pardini, RE, 378 (0,95) ; Della Suda, SEGAs, 331 (0,83) ; Pereira, LO, 277 (0,69) ; Van Severen, MPF, 212 (0,53) ; Rigolat, GE, 183 (0,46) ; Buch, PPN, 120 (0,30) ; Holbecq, C. cic., 85 (0,21) ; Habay, PF, 68 (0,17) ; Leddet, Gipda, 67 (0,17) ; Dedieu, div., 40 (0,10).

Lég. 1997 : A., 42,65. Salles, UDF-PR, 23 639 (66,39) ; Schenardi, FN, 11 967 (33,61).

Prés. 2002 : A., 29,42. Chirac, 34 214 (70,49).

4^e - Menton

*I., 70 354 ; V., 37 158 ; A., 47,18 ;
B. et N., 3 932 ; E., 33 226.*

Réélu : Jean-Claude Guibal, m. de Menton, UMP-RPR, 22 780 (68,56).

Monique Mathieu, FN, 10 446 (31,44).

1^{er} tour : A., 38,41 ; E., 42 608. Guibal, UMP-RPR, 16 075 (37,73) ; Mathieu, FN, 8 507 (19,97) ; Beck, div. d., 6 923 (16,25) ; Gérard, PS, 6 866 (16,11) ; M6, PC, 1 601 (3,76) ; Ferruccio, LCR, 407 (0,96) ; Carvou, NE, 376 (0,88) ; Bella, MEI, 366 (0,86) ; Van de Velde, MNR, 270 (0,63) ; Pétaud, LO, 265 (0,62) ; Cavallion, MHAN, 229 (0,54) ; Granon, RE, 221 (0,52) ; Valin, ED, 166 (0,39) ; Trimaillé, RCF, 150 (0,35) ; Darque, GE, 103 (0,24) ; Bartoli, IR, 64 (0,15) ; Argyratos, PF, 19 (0,04) ; Benedetti, PSP, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 35,61. Guibal, RPR, 25 416 (67,67) ; de Gubernatis, FN, 12 145 (32,33).

Prés. 2002 : A., 23,33. Chirac, 35 717 (70,05).

5^e - Nice-IX, XV

*I., 83 333 ; V., 44 437 ; A., 46,68 ;
B. et N., 5 384 ; E., 39 053.*

Réélu : Christian Estrosi, c.g., UMP-RPR, 28 629 (73,31).

Jean Thierry, FN, 10 424 (26,69).

1^{er} tour : A., 38,30 ; E., 50 473. Estrosi, UMP-RPR, 22 979 (45,53) ; Thierry, FN, 10 321 (20,45) ; Cuturello, PS, 10 227 (20,26) ; Tibéri, PC, 3 952 (7,83) ; Ollivier, MNR, 474 (0,94) ; Blondel, LO, 402 (0,80) ; Gabry, MHAN, 384 (0,76) ; Slimane, P. rép., 356 (0,71) ; Hamecha, RE, 320 (0,63) ; Sackur, SEGAs, 268 (0,53) ; Monooloni, GE, 250 (0,50) ; Huids-tan, MEI, 202 (0,40) ; Marchal-Morelli, IR, 134 (0,27) ; Leconte, CEI, 122 (0,24) ; Ruzziconi, PPN, 82 (0,16).

Lég. 1997 : A., 37,38. Estrosi, RPR, 27 240 (66,71) ; Gazut, FN, 15 591 (33,29).

Prés. 2002 : A., 23,38. Chirac, 41 414 (69,11).

6^e - Cagnes-sur-Mer

*I., 95 017 ; V., 55 094 ; A., 42,02 ;
B. et N., 2 235 ; E., 52 859.*

Réélu : Lionnel Luca, UMP-RPF, 35 296 (66,77).

Antoine Damiani, PS, 17 563 (33,23).

1^{er} tour : A., 36,01 ; E., 59 861. Luca, UMP-RPF, 26 478 (44,23) ; Damiani, PS, 13 232 (22,10) ; Lartigue, FN, 11 659 (19,48) ; Gonella, PC, 1 609 (2,69) ; Malauessine, div. d., 1 305 (2,18) ; de Rocquigny, div. d., 1 144 (1,91) ; Cautucoli, MNR, 991 (1,66) ; Ollivier, MEI, 838 (1,40) ; Gendrot, NE, 571 (0,95) ; Schierano, LCR, 442 (0,74) ; Bouilleux, LO, 382 (0,64) ; Cascio, RE, 359 (0,60) ; Piacentini, CNI, 292 (0,49) ; Belli, GE, 174 (0,29) ; Morelli, IR, 170 (0,28) ; Martin, CEI, 135 (0,23) ; Guillaume, PF, 80 (0,13).

Lég. 1997 : A., 32,84. Luca, RPR diss., 35 835 (71,38) ; Ripoll, FN, 14 365 (28,62).

Prés. 2002 : A., 19,44. Chirac, 52 262 (72,02).

8^e - Cannes

*I., 60 983 ; V., 33 630 ; A., 44,85 ;
B. et N., 2 306 ; E., 31 324.*

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

3 mai 1998 : A., 50,39. Casanova, PS, 12 290 (50,07) ; Le Chevallier, FN, 12 257 (49,93).
Lég. 1997 : A., 34,71. Le Chevallier, FN, 16 420 (53,17) ; Casanova, PS, 14 463 (46,83).
Prés. 2002 : A., 24,35. Chirac, 26 090 (72,64).

2^e - Toulon-Nord

I., 53 302 ; V., 29 318 ; A., 45,00 ; B. et N., 1 642 ; E., 27 676.

Élu : Philippe Vitel, UMP-RPR, 17 108 (61,82).
 Robert Gaïa, s., PS, 10 568 (38,18).

1^{er} tour : A., 39,60 ; E., 31 607. Vitel, UMP-RPR, 13 003 (41,14) ; Gaïa, PS, 9 008 (28,50) ; Lunardelli, FN, 6 437 (20,37) ; Santini, RPF, 650 (2,06) ; Ghiotto, LO, 387 (1,22) ; Ruiz, RE, 387 (1,22) ; Caubit, MNR, 330 (1,04) ; Cancellata, NE, 329 (1,04) ; Cerato, CPNT, 275 (0,87) ; Salhi, P.rép., 240 (0,76) ; Senev, PT, 195 (0,62) ; Malpertuy, MEI, 190 (0,60) ; La Selva, GE, 142 (0,45) ; Fallot, div. g., 34 (0,11).
Lég. 1997 : A., 32,21. Gaïa, PS, 17 988 (52,68) ; Lunardelli, FN, 16 156 (47,32).
Prés. 2002 : A., 23,14. Chirac, 28 470 (73,43).

3^e - La Valette-du-Var

I., 103 444 ; V., 55 400 ; A., 46,44 ; B. et N., 6 130 ; E., 49 270.

Réélu : Jean-Pierre Giran, UMP-RPR, 33 453 (67,90).
 Philippe de David-Beauregard, c.r., FN, 15 817 (32,10).

1^{er} tour : A., 39,50 ; E., 20 538. Giran, UMP-RPR, 6 666 (32,46) ; de David-Beauregard, FN, 4 516 (21,99) ; Masson, UDF, 3 579 (17,43) ; Joffre, PS diss., 2 033 (9,90) ; Alberigo, Verts, 1 493 (7,27) ; Canapa, PC, 676 (3,29) ; Marchand, CPNT, 215 (1,05) ; Cancellata, NE, 214 (1,04) ; Cornilleau, MPF, 211 (1,03) ; Betuel, MNR, 142 (0,69) ; Messai, LO, 126 (0,61) ; Levy, RE, 125 (0,61) ; Jougnaux, P.rép., 101 (0,49) ; Lenoir, MEI, 97 (0,47) ; Prieur, MHAN, 85 (0,41) ; Morel, RCF, 84 (0,41) ; Brocard, GE, 67 (0,33) ; Grimda, IR, 48 (0,23) ; Virgilt, PT, 47 (0,23) ; Saulnier, PF, 13 (0,06).
Lég. 1997 : A., 33,05. Giran, RPR, 35 560 (64,19) ; David de Beauregard, FN, 19 834 (35,81).
Prés. 2002 : A., 19,95. Chirac, 56 431 (72,30).

4^e - Draguignan

I., 106 369 ; V., 65 123 ; A., 38,78 ; B. et N., 1 306 ; E., 63 817.

Réélu : Jean-Michel Couve, c.g., UMP-RPR, 32 268 (50,56).
 Christian Martin, c.r., PS, 19 911 (31,20) ; Michèle Dutoya, FN, 11 638 (18,24).

1^{er} tour : A., 36,64 ; E., 66 085. Couve, UMP-RPR, 28 339 (42,88) ; Martin, PS, 16 843 (25,49) ; Dutoya, FN, 13 301 (20,13) ; Francescon-Teza, CPNT, 1 389 (2,10) ; Sava, DDC, 783 (1,18) ; Donnat, LCR, 766 (1,16) ; Verhelst, P.rép., 719 (1,09) ; Carbou, NE, 620 (0,94) ; Pauthier, MPF, 545 (0,82) ; Parent, MNR, 523 (0,79) ; Marquet, MEI, 387 (0,59) ; Nightingale, RE, 381 (0,58) ; Mazars, LO, 366 (0,55) ; Michiels, RCF, 300 (0,45) ; Petit, div., 267 (0,40) ; Villard, GE, 228 (0,35) ; Rossignol, MHAN, 188 (0,28) ; Vané, CNI, 77 (0,12) ; Louvet, PF, 63 (0,10) ; Spada, div. d., 0 (0,00).
Lég. 1997 : A., 26,37. Couve, RPR, 31 405 (46,14) ; Martin, PS, 25 586 (37,59) ; Bouguereau, FN, 11 071 (16,27).
Prés. 2002 : A., 19,10. Chirac, 57 555 (71,10).

5^e - Fréjus

I., 95 182 ; V., 51 355 ; A., 46,05 ; B. et N., 5 343 ; E., 46 012.

Élu : Georges Ginesta, c.g., m., UMP-RPR, 32 502 (70,64).
 Evelyne Pierron, FN, 13 510 (29,36).

1^{er} tour : A., 38,88 ; E., 56 922. Ginesta, UMP-RPR, 26 694 (46,90) ; Pierron, FN, 12 891 (22,65) ; Jan, Verts, 9 294 (16,33) ; Barbagelata, PC, 1 721 (3,02) ; Ruiz, CPNT, 1 236 (2,17) ; Parent, MNR, 739 (1,30) ; Thomas, MPF, 595 (1,05) ; Poullain, CAP, 21, 586 (0,10) ; Fronty, LO, 545 (0,96) ; Le Gall, MHAN, 476 (0,84) ; Navarro, MEI, 403 (0,71) ; Benyagoub, RE, 394 (0,69) ; Aubry, RCF, 348 (0,61) ; Sanyas, RPS, 341 (0,60) ; Lombard, GE, 321 (0,56) ; Harmand, IR, 265 (0,47) ; Tessier, PF, 73 (0,13).
Lég. 1997 : A., 34,49. Léotard, UDF-PR, 30 200 (62,71) ; Risgalla, FN, 17 956 (37,29).
Prés. 2002 : A., 20,18. Chirac, 50 061 (69,67).

6^e - Le Beausset, Brignoles

I., 138 801 ; V., 85 477 ; A., 38,42 ; B. et N., 1 999 ; E., 83 478.

Élu : Josette Pons, c.g., m. du Beausset, UMP-DL, 38 743 (46,41).
 Guy Menut, s., m. de Solliès-Toucas, PS, 28 433 (34,06) ; Hélène Turdy, FN, 16 302 (19,53).

1^{er} tour : A., 35,19 ; E., 87 960. Pons, UMP-DL, 27 554 (31,33) ; Turdy, FN, 18 132 (20,61) ; Menut, PS, 17 959 (20,42) ; Gilardo, PC, 5 724 (6,51) ; Bovis, UDF, 4 576 (5,20) ; Meissel, CPNT, 3 094 (3,52) ; Sellivier, DDC, 2 760 (3,14) ; Combet, LCR, 1 610 (1,83) ; Pellani, NE, 1 437 (1,63) ; Pölat, div. d., 1 231 (1,40) ; Martin, MNR, 995 (1,13) ; Colu, LO, 914 (1,04) ; Liubic, MEI, 777 (0,88) ; Ferrari, GE, 415 (0,47) ; Olive, div. d., 378 (0,43) ; Pascal, RCF, 324 (0,37) ; de Rivas, div. d., 80 (0,09).
Lég. 1997 : A., 25,42. Janetti, PS, 35 566 (41,69) ; Pons, UDF-PR, 34 516 (40,46) ; Tudury, FN, 15 222 (17,84).
Prés. 2002 : A., 18,45. Chirac, 74 542 (70,23).

7^e - La Seyne-sur-Mer

I., 101 155 ; V., 52 758 ; A., 47,84 ; B. et N., 5 524 ; E., 47 234.

Élu : Jean-Baptiste Vialatte, c.g., m., UMP, 33 792 (71,54).
 Michel de Maynard, FN, 13 442 (28,46).

1^{er} tour : A., 38,90 ; E., 60 796. Vialatte, UMP, 21 327 (55,08) ; de Maynard, FN, 11 479 (18,88) ; Peirano, PS, 11 102 (18,26) ; Bernhard, DL, 8 882 (14,61) ; Meyer, PC, 2 380 (3,91) ; Waquet, MNR, 836 (1,38) ; Alcaraz, LCR, 818 (1,35) ; Lanfant, NE, 691 (1,14) ; Millanello, CPNT, 635 (1,04) ; Coen, LO, 438 (0,72) ; Levy, RE, 437 (0,72) ; Chenevov, MPF, 396 (0,65) ; Derouf, MEI, 308 (0,51) ; Baccelli, GE, 277 (0,46) ; Nyssen, RCF, 214 (0,35) ; Tautil, RPS, 208 (0,34) ; Misrat, P.rép., 149 (0,25) ; Ryckelboer, PT, 113 (0,19) ; Mourichion, CNI, 63 (0,10) ; Saulnier, PF, 43 (0,07).
Lég. 1997 : A., 37,07. Paecht, UDF-PR, 35 576 (65,85) ; Pons, FN, 18 453 (34,15).
Prés. 2002 : A., 22,72. Chirac, 53 091 (71,86).

VAUCLUSE (4)

Réélus : Jean-Michel Ferrand, UMP-RPR (3^e) ; Thierry Mariani, UMP-RPR (4^e).

Élus : Marie-Josée Roig, UMP-RPR (1^{er}) ; Maurice Giro, UMP-div. d. (2^e).

Sortants : Cécile Helle, PS ; André Borel, PS, n.s.r.p. ; Jean-Michel Ferrand, UMP-RPR ; Thierry Mariani, UMP-RPR.

Comme en 1993, les quatre sièges du Vaucluse reviennent à la droite, alors que les socialistes l'avaient emporté à Avignon et Cavaillon en 1997. La gauche n'est pas parvenue à mobiliser les abstentionnistes, beaucoup plus nombreux (de 5 à 10 points) au second tour qu'au premier. Jean-Michel Ferrand (UMP-RPR) est largement réélu pour la cinquième fois à Carpentras, où le candi-

dat du FN enregistre un recul de 5 points par rapport à 1997. De même, Thierry Mariani (UMP-RPR) remporte nettement son duel avec le maire FN d'Orange Jacques Bompard. Marie-Josée Roig (UMP-RPR), maire d'Avignon, retrouve facilement le siège qu'elle avait détenu entre 1993 et 1997. Enfin, Maurice Giro (UMP-div.d.), maire de Cavaillon, a battu le sortant Jean-Louis Joseph (PS) et siègera pour la première fois à 70 ans, à l'Assemblée.

1^{er} - Avignon

I., 68 298 ; V., 40 730 ; A., 40,36 ; B. et N., 1 983 ; E., 38 747.

Élu : Marie-Josée Roig, m. d'Avignon, UMP-RPR, 22 612 (58,36).
 Cécile Helle, s., PS, 16 135 (41,64).

1^{er} tour : A., 35,21 ; E., 43 459. Roig, UMP-RPR, 17 888 (41,16) ; Helle, PS, 11 659 (26,83) ; de la Tournaye, FN, 8 389 (19,30) ; Castellì, PC, 1 899 (4,37) ; Rodriguez, LCR, 584 (1,34) ; Langlade, MNR, 495 (1,14) ; Pavinato, NE, 416 (0,96) ; Escoute, P.rép., 365 (0,84) ; Groffier, RE, 275 (0,63) ; Allibay, LO, 213 (0,49) ; Abrial, MEI, 213 (0,49) ; Robert, CPNT, 204 (0,47) ; Calvet, PT, 202 (0,46) ; Saurat, MDC, 159 (0,37) ; Benoit, GE, 147 (0,34) ; Martinez, DDC, 131 (0,30) ; Choffrut, RPS, 92 (0,21) ; Jaffre, Gpdpa, 48 (0,11) ; Chilliard, CNI, 41 (0,09) ; Rousset, PF, 36 (0,08) ; Echegaray, C.c.c., 3 (0,01) ; Gines, UDF, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 25,70. Guigou, PS, 20 030 (41,98) ; Roig, RPR, 19 739 (41,37) ; de La Tournaye, FN, 7 946 (16,65).
Prés. 2002 : A., 20,38. Chirac, 38 109 (74,34).

2^e - Apt, Cavaillon

I., 110 265 ; V., 67 300 ; A., 38,97 ; B. et N., 3 794 ; E., 63 506.

Élu : Maurice Giro, UMP-div. d., 33 178 (52,24).
 Jean-Louis Joseph, PS, 30 328 (47,76).

1^{er} tour : A., 34,18 ; E., 70 946. Joseph, PS, 19 576 (27,59) ; Giro, UMP-div. d., 14 805 (20,87) ; Ephrem-Bellier, FN, 13 675 (19,28) ; Giraud, UDF, 7 104 (10,01) ; Chabert, div., 4 950 (6,98) ; Gerent, PC, 2 065 (2,91) ; Audibert, CPNT, 1 689 (2,38) ;

Vidal, RND, 1 006 (1,42) ; Bidault, LCR, 1 000 (1,41) ; Cabeau, DDC, 933 (1,32) ; Absil, MNR, 770 (1,09) ; Marrone, P.rép., 544 (0,77) ; Bailly, LO, 520 (0,73) ; Ricodeau, MEI, 489 (0,69) ; Gaglio, RE, 458 (0,65) ; Nouguier, MPF, 368 (0,52) ; de Saint Rapt, div., 360 (0,51) ; Raphael, GE, 268 (0,38) ; Ferragut, PS, 168 (0,24) ; Jost, CNI, 132 (0,19) ; Ibanez, PF, 66 (0,09).
Lég. 1997 : A., 24,45. Borel, PS, 31 596 (43,19) ; Rousset-Rouard, UDF-PPDF, 29 044 (39,70) ; Rémond, FN, 12 518 (17,11).
Prés. 2002 : A., 17,46. Chirac, 61 961 (72,43).

3^e - Carpentras

I., 89 166 ; V., 50 046 ; A., 43,87 ; B. et N., 5 442 ; E., 44 604.

Réélu : Jean-Michel Ferrand, UMP-RPR, 30 321 (67,98).
 Guy Macary, FN, 14 283 (32,02).

1^{er} tour : A., 33,89 ; E., 57 442. Ferrand, UMP-RPR, 23 801 (40,18) ; Macary, FN, 14 250 (24,81) ; Magnat, Verts, 9 473 (16,49) ; Moureaud, PC, 4 998 (8,70) ; Ravel, CPNT, 881 (1,53) ; Bonnet, MNR, 853 (1,48) ; Debono, DDC, 714 (1,24) ; Garcia, NE, 706 (1,23) ; Harle, LO, 584 (1,02) ; Tur, div. d., 487 (0,85) ; Louis, MPF, 430 (0,75) ; Granon, RE, 419 (0,73) ; Macabet, MEI, 158 (0,28) ; Bertolotto, CNI, 155 (0,27) ; Denia, GE, 154 (0,27) ; Irlès-Marcos, PF, 99 (0,17).
Lég. 1997 : A., 28,14. Ferrand, RPR, 30 602 (63,00) ; Macary, FN, 17 969 (37,00).
Prés. 2002 : A., 17,85. Chirac, 46 041 (67,18).

4^e - Orange

I., 76 284 ; V., 50 259 ; A., 34,12 ; B. et N., 4 379 ; E., 45 880.

Réélu : Thierry Mariani, UMP-RPR, 26 441 (57,63).
 Jacques Bompard, m. d'Orange, a.d., FN, 19 439 (42,37).

1^{er} tour : A., 29,74 ; E., 52 424. Mariani, UMP-RPR, 18 471 (35,23) ; Bompard, FN, 17 855 (34,06) ; Lambertin, PS, 13 136 (25,06) ; Robin, LO, 600 (1,14) ; Cros, MNR, 533 (1,02) ; Bensi, NE, 520 (0,99) ; Pegon, DDC, 442 (0,84) ; Ruiz, RE, 219 (0,42) ; Oudom, CEI, 173 (0,33) ; Bourdais, MEI, 164 (0,31) ; Calvani, GE, 156 (0,30) ; Barthélémy, CNI, 155 (0,30).
Lég. 1997 : A., 20,81. Mariani, RPR, 21 546 (38,87) ; Lambertin, PS, 19 824 (35,76) ; Bompard, FN, 14 062 (25,37).
Prés. 2002 : A., 16,22. Chirac, 40 434 (67,61).

1^{er} tour : A., 30,11 ; E., 46 682. Flory, UMP-RPR, 17 988 (38,53) ; Alaïze, PS, 10 928 (23,41) ; Laurent, FN, 3 352 (7,18) ; Bruchet, P.rép., 3 323 (7,12) ; Delauche, PC, 2 587 (5,54) ; Brottes, CPNT, 2 095 (4,49) ; Comte, div. d., 1 692 (3,62) ; Arnou-Duflo, Verts, 1 517 (3,25) ; Arsac, MNR, 928 (1,99) ; Pinta, SEGA, 575 (1,23) ; Largeron, LO, 359 (0,77) ; Egal, div. écol., 354 (0,76) ; Golay, MHAN, 327 (0,70) ; Leynaud, RPS, 294 (0,63) ; Chagnol, div. d., 242 (0,52) ; Laffrat, GE, 121 (0,26).
Lég. 1997 : A., 22,87. Alaïze, PS, 24 540 (52,48) ; Roux, RPR, 22 225 (47,52).
Prés. 2002 : A., 16,76. Chirac, 43 247 (82,06).

1^{er} tour : A., 30,11 ; E., 46 682. Flory, UMP-RPR, 17 988 (38,53) ; Alaïze, PS, 10 928 (23,41) ; Laurent, FN, 3 352 (7,18) ; Bruchet, P.rép., 3 323 (7,12) ; Delauche, PC, 2 587 (5,54) ; Brottes, CPNT, 2 095 (4,49) ; Comte, div. d., 1 692 (3,62) ; Arnou-Duflo, Verts, 1 517 (3,25) ; Arsac, MNR, 928 (1,99) ; Pinta, SEGA, 575 (1,23) ; Largeron, LO, 359 (0,77) ; Egal, div. écol., 354 (0,76) ; Golay, MHAN, 327 (0,70) ; Leynaud, RPS, 294 (0,63) ; Chagnol, div. d., 242 (0,52) ; Laffrat, GE, 121 (0,26).
Lég. 1997 : A., 22,87. Alaïze, PS, 24 540 (52,48) ; Roux, RPR, 22 225 (47,52).
Prés. 2002 : A., 16,76. Chirac, 43 247 (82,06).

1^{er} tour : A., 30,11 ; E., 46 682. Flory, UMP-RPR, 17 988 (38,53) ; Alaïze, PS, 10 928 (23,41) ; Laurent, FN, 3 352 (7,18) ; Bruchet, P.rép., 3 323 (7,12) ; Delauche, PC, 2 587 (5,54) ; Brottes, CPNT, 2 095 (4,49) ; Comte, div. d., 1 692 (3,62) ; Arnou-Duflo, Verts, 1 517 (3,25) ; Arsac, MNR, 928 (1,99) ; Pinta, SEGA, 575 (1,23) ; Largeron, LO, 359 (0,77) ; Egal, div. écol., 354 (0,76) ; Golay, MHAN, 327 (0,70) ; Leynaud, RPS, 294 (0,63) ; Chagnol, div. d., 242 (0,52) ; Laffrat, GE, 121 (0,26).
Lég. 1997 : A., 22,87. Alaïze, PS, 24 540 (52,48) ; Roux, RPR, 22 225 (47,52).
Prés. 2002 : A., 16,76. Chirac, 43 247 (82,06).

1^{er} tour : A., 30,11 ; E., 46 682. Flory, UMP-RPR, 17 988 (38,53) ; Alaïze, PS, 10 928 (23,41) ; Laurent, FN, 3 352 (7,18) ; Bruchet, P.rép., 3 323 (7,12) ; Delauche, PC, 2 587 (5,54) ; Brottes, CPNT, 2 095 (4,49) ; Comte, div. d., 1 692 (3,62) ; Arnou-Duflo, Verts, 1 517 (3,25) ; Arsac, MNR, 928 (1,99) ; Pinta, SEGA, 575 (1,23) ; Largeron, LO, 359 (0,77) ; Egal, div. écol., 354 (0,76) ; Golay, MHAN, 327 (0,70) ; Leynaud, RPS, 294 (0,63) ; Chagnol, div. d., 242 (0,52) ; Laffrat, GE, 121 (0,26).
Lég. 1997 : A., 22,87. Alaïze, PS, 24 540 (52,48) ; Roux, RPR, 22 225 (47,52).
Prés. 2002 : A., 16,76. Chirac, 43 247 (82,06).

1^{er} tour : A., 30,11 ; E., 46 682. Flory, UMP-RPR, 17 988 (38,53) ; Alaïze, PS, 10 928 (23,41) ; Laurent, FN, 3 352 (7,18) ; Bruchet, P.rép., 3 323 (7,12) ; Delauche, PC, 2 587 (5,54) ; Brottes, CPNT, 2 095 (4,49) ; Comte, div. d., 1 692 (3,62) ; Arnou-Duflo, Verts, 1 517 (3,25) ; Arsac, MNR, 928 (1,99) ; Pinta, SEGA, 575 (1,23) ; Largeron, LO, 359 (0,77) ; Egal, div. écol., 354 (0,76) ; Golay, MHAN, 327 (0,70) ; Leynaud, RPS, 294 (0,63) ; Chagnol, div. d., 242 (0,52) ; Laffrat, GE, 121 (0,26).
Lég. 1997 : A., 22,87. Alaïze, PS, 24 540 (52,48) ; Roux, RPR, 22 225 (47,52).
Prés. 2002 : A., 16,76. Chirac, 43 247 (82,06).

1^{er} tour : A., 30,11 ; E., 46 682. Flory, UMP-RPR, 17 988 (38,53) ; Alaïze, PS, 10 928 (23,41) ; Laurent, FN, 3 352 (7,18) ; Bruchet, P.rép., 3 323 (7,12) ; Delauche, PC, 2 587 (5,54) ; Brottes, CPNT, 2 095 (4,49) ; Comte, div. d., 1 692 (3,62) ; Arnou-Duflo, Verts, 1 517 (3,25) ; Arsac, MNR, 928 (1,99) ; Pinta, SEGA, 575 (1,23) ; Largeron, LO, 359 (0,77) ; Egal, div. écol., 354 (0,76) ; Golay, MHAN, 327 (0,70) ; Leynaud, RPS, 294 (0,63) ; Chagnol, div. d., 242 (0,52) ; Laffrat, GE, 121 (0,26).
Lég. 1997 : A., 22,87. Alaïze, PS, 24 540 (52,48) ; Roux, RPR, 22 225 (47,52).
Prés. 2002 : A., 16,76. Chirac, 43 247 (82,06).

1^{er} tour : A., 30,11 ; E., 46 682. Flory, UMP-RPR, 17 988 (38,53) ; Alaïze, PS, 10 928 (23,41) ; Laurent, FN, 3 352 (7,18) ; Bruchet, P.rép., 3 323 (7,12) ; Delauche, PC, 2 587 (5,54) ; Brottes, CPNT, 2 095 (4,49) ; Comte, div. d., 1 692 (3,62) ; Arnou-Duflo, Verts, 1 517 (3,25) ; Arsac, MNR, 928 (1,99) ; Pinta, SEGA, 575 (1,23) ; Largeron, LO, 359 (0,77) ; Egal, div. écol., 354 (0,76) ; Golay, MHAN, 327 (0,70) ; Leynaud, RPS, 294 (0,63) ; Chagnol, div. d., 242 (0,52) ; Laffrat, GE, 121 (0,26).
Lég. 1997 : A., 22,87. Alaïze, PS, 24 540 (52,48) ; Roux, RPR, 22 225 (47,52).
Prés. 2002 : A., 16,76. Chirac, 43 247 (82,06).

1^{er} tour : A., 30,11 ; E., 46 682. Flory, UMP-RPR, 17 988 (38,53) ; Alaïze, PS, 10 928 (23,41) ; Laurent, FN, 3 352 (7,18) ; Bruchet, P.rép., 3 323 (7,12) ; Delauche, PC, 2 587 (5,54) ; Brottes, CPNT, 2 095 (4,49) ; Comte, div. d., 1 692 (3,62) ; Arnou-Duflo, Verts, 1 517 (3,25) ; Arsac, MNR, 928 (1,99) ; Pinta, SEGA, 575 (1,23) ; Largeron, LO, 359 (0,77) ; Egal, div. écol., 354 (0,76) ; Golay, MHAN, 327 (0,70) ; Leynaud, RPS, 294 (0,63) ; Chagnol, div. d., 242 (0,52) ; Laffrat, GE, 121 (0,26).
Lég. 1997 : A., 22,87. Alaïze, PS, 24 540 (52,48) ; Roux, RPR, 22 225 (47,52).
Prés. 2002</

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La gauche n'a plus de député dans la Loire, comme en 1993. Les candidatures d'union réalisées dès le premier tour autour des deux députés sortants, socialiste et communiste, n'ont pas permis d'endiguer la vague bleue. Gérard Lindeperg (PS) est défait par Gilles Artigues (UDF), adjoint au maire de Saint-Etienne, perdant 3 000 voix par rapport au deuxième tour de 1997, où il l'avait emporté dans une triangulaire face au député (UDF-PR) sortant. Dino Ciniéri (UMP) l'emporte de 216 voix sur le communiste Bernard Outin, qui résiste bien, particulièrement à Firminy, la commune où il a été maire. Yves Nicolin, maire UMP de Roanne depuis 2001, confirme sa bonne implantation dans le Roannais : il progresse de 3 % par rapport à 1997. François Rochebloine (UDF), Jean-François Chossy (UMP) et Christian Cabal sont réélus sans difficulté. Malgré la mobilisation de nouveaux électeurs dans certains bureaux de vote urbains, l'abstention est plus élevée qu'au premier tour, notamment dans la 2^e circonscription, où près d'un électeur sur deux ne s'est pas déplacé. Le nombre de bulletins blancs et nuls dépasse 4 % des suffrages exprimés dans les 2^e, 4^e et 7^e circonscriptions.

1^{er} - Saint-Etienne Nord

L., 66 492 ; V., 36 484 ; A., 45,13 ; B. et N., 1 174 ; E., 35 310.

Élu : Gilles Artigues, adj. m. de St-Etienne, UDF, 18 312 (51,86).
Gérard Lindeperg, s., c.r., PS, 16 998 (48,14).

1^{er} tour : A., 39,95 ; E., 39 289. Lindeperg, PS, 13 923 (35,44) ; Artigues, UDF, 12 942 (32,94) ; Perrot, FN, 6 703 (17,06) ; Hubé, div. d., 1 965 (5,00) ; Laforie, P.rép., 1 650 (4,20) ; Carret, LCR, 650 (1,65) ; Lachal, MHAN, 441 (1,12) ; Di Gusto, LO, 429 (1,09) ; Martin, MNR, 323 (0,82) ; Journaud, CPNT, 261 (0,66) ; Pecel, PC, 2 (0,01).

Lég. 1997 : A., 30,95. Lindeperg, PS, 20 012 (43,89) ; Philibert, UDF-PR, 18 256 (40,04) ; Tournaire, FN, 7 332 (16,08).

Prés. 2002 : A., 22,55. Chirac, 39 081 (80,14).

2^e - Saint-Etienne Sud

L., 50 487 ; V., 25 787 ; A., 48,92 ; B. et N., 1 201 ; E., 24 586.

Réélu : Christian Cabal, adj. m. de Saint-Etienne, UMP-RPR, 13 195 (53,67).
Roland Comte, Verts, 11 391 (46,33).

1^{er} tour : A., 41,92 ; E., 28 922. Cabal, UMP-RPR, 9 412 (32,54) ; Comte, Verts, 4 882 (16,88) ; Bracciano, FN, 4 282 (14,81) ; Vincent, div. g., 3 955 (13,67) ; Peycelon, DLC, 2 928 (10,12) ; Dubien, PC, 1 378 (4,76) ; Daudel, P. rép., 594 (2,05) ; Barbaria, NE, 340 (1,18) ; Montet, LO, 292 (1,01) ; Chauvel, MNR, 219 (0,76) ; Marty, ED, 187 (0,65) ; Jarrige, PT, 166 (0,57) ; Viau, GE, 126 (0,44) ; Bertaud, CPNT, 118 (0,41) ; Aldon, RPS, 43 (0,15).

Lég. 1997 : A., 33,71. Cabal, RPR, 14 788 (42,35) ; Vennin, div. g., 14 592 (41,79) ; Bracciano, FN, 5 539 (15,86).

Prés. 2002 : A., 24,32. Chirac, 29 554 (81,34).

3^e - Saint-Chamond

L., 75 070 ; V., 42 046 ; A., 43,99 ; B. et N., 1 445 ; E., 40 601.

Réélu : François Rochebloine, UDF, 25 603 (63,07).
Christiane Farigoule, c.m., PS, 14 993 (36,93).

1^{er} tour : A., 35,81 ; E., 47 503. Rochebloine, UDF, 22 765 (47,92) ; Farigoule, PS, 11 447 (24,10) ; Granjès, FN, 7 816 (16,45) ; Bony, PC, 1 677 (3,53) ; Bour-James, Verts, 949 (2,00) ; Berthel, LCR, 739 (1,56) ; Chatagnon, MNR, 530 (1,12) ; Moulou, LO, 510 (0,77) ; Belgacem, CPNT, 427 (0,90) ; Djebassi, NE, 279 (0,59) ; Di Manno, MEI, 208 (0,44) ; Marcucciilli, PT, 156 (0,33).

Lég. 1997 : A., 25,60. Rochebloine, UDF-FD, 23 928 (46,10) ; Laurent, PS, 18 610 (35,86) ; Granjès, FN, 9 363 (18,04).

Prés. 2002 : A., 19,42. Chirac, 44 945 (78,86).

4^e - Firminy

L., 67 008 ; V., 38 560 ; A., 42,45 ; B. et N., 1 790 ; E., 36 770.

Élu : Dino Ciniéri, c.r., m. de Firminy, UMP-RPR, 18 493 (50,29).

Bernard Outin, s., c.m. de Firminy, PC, 18 277 (49,71).

1^{er} tour : A., 36,84 ; E., 41 505. Outin, PC, 13 263 (31,96) ; Ciniéri, UMP-RPR, 10 649 (25,66) ; Barnier, UDF, 6 876 (16,57) ; Seyve, FN, 6 696 (16,13) ; Monon, LCR, 972 (2,34) ; Charavy, P. rép., 749 (1,80) ; Di Stefano, NE, 463 (1,12) ; Petit, MNR, 388 (0,93) ; Cuadros, LO, 382 (0,92) ; Peyret, CPNT, 347 (0,84) ; Reynard, MHAN, 270 (0,65) ; Chambon, SEGA, 252 (0,61) ; Guyon de Montivault, GE, 198 (0,48) ; de Beaumont, Verts, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 29,09. Outin, PC, 19 900 (42,29) ; Mandon, UDF-FD, 18 541 (39,40) ; Granjon, FN, 8 618 (18,31).

Prés. 2002 : A., 21,01. Chirac, 38 701 (77,66).

5^e - Roanne

L., 68 447 ; V., 41 407 ; A., 39,51 ; B. et N., 1 166 ; E., 40 241.

Réélu : Yves Nicolin, m. de Roanne, UMP-DL, 22 097 (54,91).

Bernard Jayol, c.g., adj. m. de Riorges, PS, 18 144 (45,09).

1^{er} tour : A., 35,66 ; E., 43 260. Nicolin, UMP-DL, 19 827 (45,83) ; Jayol, PS, 14 408 (33,31) ; Suchel, FN, 3 956 (9,14) ; Viboud, PC, 1 131 (2,61) ; Chetail, MNR, 744 (1,72) ; Barriquand, Verts, 712 (1,65) ; Brossard, CPNT, 614 (1,42) ; Maklouf, LCR, 561 (1,30) ; Estero, LO, 459 (1,03) ; Gay, NE, 366 (0,85) ; Céliarier, MPF, 258 (0,60) ; Roy, PT, 141 (0,33) ; Houcine, GE, 83 (0,19).

Lég. 1997 : A., 28,14. Nicolin, UDF-PR, 23 522 (51,94) ; Auroux, PS, 21 762 (48,06).

Prés. 2002 : A., 20,47. Chirac, 41 321 (80,93).

7^e - Montbrison

L., 92 515 ; V., 52 097 ; A., 43,69 ; B. et N., 2 106 ; E., 49 991.

Réélu : Jean-François Chossy, UMP-UDF, 32 142 (64,30).

Martine Chami, c.m. d'Andrézieux-Bouthéon, PS, 17 849 (35,70).

1^{er} tour : A., 35,53 ; E., 58 433. Chossy, UMP-UDF, 27 174 (46,50) ; Chami, PS, 11 223 (19,38) ; Guichard, FN, 9 320 (15,95) ; Crépeing, div. g., 4 228 (7,24) ; Mazodier, CPNT, 1 222 (2,09) ; Griot, P.rép., 1 129 (1,93) ; Bret, NE, 1 017 (1,74) ; Cuetin, RPF, 1 003 (1,72) ; Huou, LO, 737 (1,26) ; Martin, MNR, 568 (0,97) ; Aguedo, GE, 289 (0,49) ; Mariat, PT, 227 (0,39) ; Orozco, MPF, 196 (0,34).

Lég. 1997 : A., 31,85. Chossy, UDF-FD, 33 580 (69,41) ; Lillio, FN, 14 801 (30,59).

Prés. 2002 : A., 18,34. Chirac, 55 958 (78,57).

RHÔNE (14)

Réélus : Jean-Michel Dubernard, UMP-RPR (3^e) ; Bernard Perrut, UMP-DL (9^e) ; Jean Besson, UMP-RPR (10^e) ; Martine David, PS (13^e) ; André Gerin, PC (14^e).
Étus : Anne-Marie Comparini, UMP-UDF (1^{er}) ; Emmanuel Hamelin, UMP-RPR (2^e) ; Christian Philip, UMP-UDF (4^e) ; Philippe Cochet, UMP-DL (5^e) ; Nathalie Gautier, PS (6^e) ; Jean-Jack Queyranne, PS (7^e) ; Georges Fenech, UMP-div. d. (11^e).
Étus au 1^{er} tour : Robert Lamy, UMP-RPR (8^e) ; Michel Terrot, UMP-RPR (12^e).

Sortants : Bernadette Isaac-Sibille, UDF diss., élue depuis 1988 ; Henry Chabert, RPR, déclaré inéligible, n.s.r.p. ; Jean-Michel Dubernard, UMP-RPR, élu depuis 1986 ; Raymond Barre, app. UDF, n.s.r.p. ; Jean Rigaud, DL, n.s.r.p. ; Jean-Paul Bret, PS, n.s.r.p. ; Jacky Darne, PS, suppléant de Jean-Jack Queyranne ; Robert Lamy, UMP-RPR, élu depuis 1997 ; Bernard Perrut, UMP-DL, élu depuis 1997 ; Jean Besson, UMP-RPR, réélu ; Gabriel Montcharmont, PS, élu depuis 1997 ; Michel Terrot, UMP-RPR ; Martine David, PS ; André Gerin, PC, élu depuis 1993.

Dans le Rhône, l'UMP gagne une nouvelle circonscription, la 11^e, avec la victoire de l'ancien magistrat Georges Fenech contre le député socialiste sortant Gabriel Montcharmont. La droite détient désormais 10 des 14 circonscriptions du Rhône. La gauche réussit à conserver ses circonscriptions de l'Est lyonnais (Villeurbanne, Bron, Vénissieux et Saint-Priest). A Lyon, malgré les espoirs de l'équipe du maire socialiste, Gérard Collomb, les rapports de forces droite-gauche restent inchangés : l'UMP conserve les 4 circonscriptions lyonnaises, même si la gauche progresse légèrement en voix par rapport aux élections législatives de 1997. Le second tour confirme la chute du millonisme. Après l'échec de tous ses candidats au premier tour, Charles Millon rate lui-même son parachutage dans la 7^e circonscription, où l'ancien ministre socialiste Jean-Jack Queyranne l'emporte très largement. Cette élection confirme également l'échec des candidats de l'extrême droite. Ni Jean-Pierre Barbier dans le Beaujolais ni Bruno Gollnisch dans les banlieues de l'Est lyonnais ne réussissent à s'imposer. Sur l'ensemble du département, l'abstention est particulièrement forte dans les quartiers populaires.

1^{er} - Lyon-VI et parties de Lyon-I, V, XIII

L., 54 210 ; V., 32 259 ; A., 40,49 ; B. et N., 1 116 ; E., 31 143.

Élu : Anne-Marie Comparini, pr. c.r., UMP-UDF, 17 265 (55,44).

Jean-Louis Touraine, adj. m. de Lyon, PS, 13 878 (44,56).

1^{er} tour : A., 33,34 ; E., 35 957. Comparini, UMP-UDF, 11 536 (32,08) ; Touraine, PS, 11 171 (31,07) ; Lengèle, FN, 4 557 (12,67) ; Isaac-Sibille, UDF diss., 4 351 (12,10) ; Boulout, div. d., 843 (2,34) ; Dériaud, PC, 686 (1,91) ; Neumeyer, LCR, 544 (1,51) ; Charnay Dufourt, P. rép., 437 (1,22) ; Urbain, NE, 354 (0,98) ; Pernin, LO, 348 (0,97) ; Kirchner, MEI, 288 (0,80) ; Revenat, GE, 217 (0,60) ; Fillaudeau, MNR, 194 (0,54) ; Marian, RND, 159 (0,44) ; Christophe, C. cic., 115 (0,32) ; Crouzet, PT, 113 (0,31) ; Ferras, roy., 44 (0,12).

Lég. 1997 : A., 31,78. Isaac-Sibille, UDF-FD, 18 139 (51,31) ; Collomb, PS, 17 210 (48,69).

Prés. 2002 : A., 19,16. Chirac, 35 200 (83,47).

2^e - Lyon-II, III, IV et parties de Lyon-I et V

L., 62 892 ; V., 38 718 ; A., 38,44 ; B. et N., 1 027 ; E., 37 691.

Élu : Emmanuel Hamelin, UMP-RPR, 20 866 (53,36).

Gilles Buna, c.g., adj. m. de Lyon, Verts, 16 825 (44,64).

1^{er} tour : A., 31,28 ; E., 42 750. Hamelin, UMP-RPR, 15 487 (36,23) ; Buna, Verts, 13 695 (32,04) ; Nardone, DLC, 3 899 (9,12) ; Rosset, FN, 3 743 (8,76) ; Cahouet, LCR, 1 106 (2,59) ; Trouillas, div. d., 1 034 (2,42) ; Leveque, PC, 841 (1,97) ; Arnal, P. rép., 501 (1,17) ; De Luca, NE, 415 (0,97) ; Couzon, LO, 348 (0,81) ; Bouguin, MEI, 332 (0,78) ; Cheynet, div. écol., 301 (0,70) ; Idrissi, P. rép., 291 (0,68) ; Cedat, div., 205 (0,48) ; Fouilland, RND, 200 (0,47) ; Blain, MNR, 167 (0,39) ; Mangeot, C. cic., 138 (0,32) ; Peyrerol, roy., 47 (0,11) ; Beaufils, div., 0 (0,00) ; Duperray, div., 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 31,68. Chabert, RPR, 22 090 (54,86) ; Buna, Verts, 18 173 (45,14).

Prés. 2002 : A., 18,32. Chirac, 42 616 (86,70).

3^e - Lyon-IX, X et parties de Lyon-XII et XIII

L., 57 266 ; V., 34 453 ; A., 39,84 ; B. et N., 1 033 ; E., 33 420.

Réélu : Jean-Michel Dubernard, c.m. de Lyon, UMP-RPR, 18 487 (55,32).

Barbara Romagnan, c.m. de Lyon, PS, 14 933 (44,68).

1^{er} tour : A., 32,48 ; E., 38 217. Dubernard, UMP-RPR, 13 904 (36,38) ; Romagnan, PS, 11 588 (30,32) ; Chirac, FN, 4 325 (11,32) ; Louis, MPF-DLC, 2 816 (7,37) ; Jouve, CNI, 1 341 (3,51) ; Helal, PC, 991 (2,59) ; Floris, LCR, 737 (1,93) ; Sanchez, P. rép., 560 (1,47) ; Peraldi, NE, 367 (0,96) ; Mestres, LO, 322 (0,84) ; Baudry, MEI, 287 (0,75) ; Fayel, MNR, 263 (0,69) ; Garcia, GE, 150 (0,39) ; Lafond, C. cic., 149 (0,39) ; Vincent, RND, 143 (0,37) ; Buisson, SEGA, 137 (0,36) ; Dodge, PT, 76 (0,20) ; Foyard, roy., 61 (0,16).

Lég. 1997 : A., 32,01. Dubernard, RPR, 20 117 (55,54) ; Touraine, PS, 16 103 (44,46).

Prés. 2002 : A., 19,00. Chirac, 37 363 (84,31).

4^e - Lyon-VII, VIII, XI et partie de Lyon-XII

L., 63 752 ; V., 38 884 ; A., 39,01 ; B. et N., 1 233 ; E., 37 651.

Élu : Christian Philip, c.m. de Lyon, UMP-UDF, 24 280 (64,49).

Pierre Hémon, c.m. de Lyon, Verts, 13 371 (35,51).

1^{er} tour : A., 30,12 ; E., 44 002. Philip, UMP-UDF, 16 472 (37,43) ; Hémon, Verts, 11 217 (25,49) ; Chevassus, DLC, 7 814 (17,76) ; Gracien, FN, 4 375 (9,94) ; Boutet-Castro, P. rép., 746 (1,70) ; Tisserand, PC, 697 (1,58) ; Creus, LCR, 507 (1,15) ; Varello, NE, 360 (0,82) ; Leclét, LO, 306 (0,70) ; Maury, MNR, 284 (0,65) ; Raskin, GE, 282 (0,64) ; Moschetto, RPF, 254 (0,58) ; Moren, RND, 199 (0,45) ; Covacho, C. cic., 160 (0,36) ; Walther, MHAN, 152 (0,35) ; Cairon, PT, 89 (0,20) ; Danve, roy., 63 (0,14) ; Minot, Gpd, 25 (0,06).

Lég. 1997 : A., 32,60. Barre, UDF, 24 962 (62,82) ; Roure, PS, 14 772 (37,18).

Prés. 2002 : A., 17,85. Chirac, 42 919 (83,35).

5^e - Caluire-et-Cuire

L., 79 104 ; V., 47 119 ; A., 40,43 ; B. et N., 1 313 ; E., 45 806.

Élu : Philippe Cochet, adj. m. de Caluire-et-Cuire, UMP-DL, 29 854 (65,17).

Françoise Maillier, PRG, 11 952 (34,83).

1^{er} tour : A., 32,09 ; E., 53 011. Cochet, UMP-DL, 16 879 (31,84) ; Maillier, PRG, 11 440 (25,58) ; De Penfenteno, FN, 6 233 (11,93) ; Vesco, UDF, 6 201 (11,70) ; Meyer, div. d., 5 308 (10,01) ; Gardon-Chemain, DLC, 1 898 (3,58) ; Jorand, PC, 1 086 (2,05) ; Rappillard, LCR, 751 (1,42) ; Male, P. rép., 560 (1,06) ; Thuillière, NE, 554 (1,05) ; Frecon, ED, 459 (0,87) ; Chambon, LO, 373 (0,70) ; Debout, MEI, 349 (0,66) ; Chabaud, MNR, 331 (0,62) ; Fichard, GE, 258 (0,49) ; Kahlouche, RPF, 126 (0,24) ; Bonnetain, PT, 84 (0,16) ; Terrier, div. g., 31 (0,06) ; Simonet, PSP, 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 29,50. Rigaud, UDF-AD, 31 161 (61,26) ; Petitjean, PS, 19 707 (38,74).

Prés. 2002 : A., 17,64. Chirac, 52 025 (83,35).

6^e - Villeurbanne

L., 63 935 ; V., 35 016 ; A., 45,23 ; B. et N., 1 211 ; E., 33 805.

Élu : Nathalie Gautier, adj. m. de Villeurbanne, PS, 17 246 (51,02).

Daniel Rendu, c.m. de Villeurbanne, UMP-RPR, 16 559 (48,98).

1^{er} tour : A., 38,17 ; E., 38 925. Gautier, PS, 12 826 (32,95) ; Rendu, UMP-RPR, 10 904 (28,01) ; Duprat, FN, 5 815 (14,94) ; Dumas, UDF, 1 879 (4,83) ; Morales, div. g., 1 832 (4,71) ; Vessiller, Verts, 1 137 (2,92)<

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

(0,42); Zoziou, div. d., 82 (0,38); Thévenet, MNR, 65 (0,30); Fiesque, div. g., 65 (0,30); Abdoul-Maninrouine, div., 57 (0,26); Firmiez, div. d., 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 49,45; Andy, app. P5, 17,575 (59,89); Beaugendre, div. d., 11 770 (40,11).

Prés. 2002 : A., 0,00; Chirac, 0 (0,00).

4^e - Basse-Terre, Trois-Rivières

L., 66 608 ; V., 29 464 ; A., 55,77 ; B. et N., 1 459 ; E., 28 005.

Élu : Victorin Lurel, c.r., c.g., m. de Vieux-Habitants, PS, 14 234 (50,83).
Philippe Chaulet, s., c.g., m. de Bouillante, UMP-RPR, 13 771 (49,17).

1^{er} tour : A., 65,43 ; E., 22 072; Chaulet, UMP-RPR, 9 741 (44,13); Lurel, PS, 8 543 (38,71); Fleming, RPR diss., 2 223 (10,07); Beaubrun, RPR diss., 472 (2,14); Martinon, FN, 308 (1,40); Hatchi, P. rép., 256 (1,16); Nelson, Verts, 218 (0,99); Morvan, PCG, 152 (0,69); Morvan, DL diss., 104 (0,47); Thuillier, MNR, 53 (0,24); Christophe, div., 2 (0,01); Mathieu, div. g., 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 54,56; Chaulet, RPR, 15 609 (62,57); Lurel, PS diss., 9 339 (37,43).

Prés. 2002 : A., 0,00; Chirac, 0 (0,00).

MARTINIQUE (4)

Réélu : Alfred Marie-Jeanne, MIM (4^e).
Élus : Louis-Joseph Manscour, PS (1^{er}); Alfred Almont, UMP-RPR (2^e); Pierre Samot, div. g. (3^e).

Sortants : Anicet Turinay, UMP-RPR; Pierre Petit, RPR, n.s.r.p.; Camille Darsières, PPM; Alfred Marie-Jeanne, MIM.

Sans surprise, Alfred Almont succède à Pierre Petit au Palais-Bourbon. Le chef de file de la fraction la moins conservatrice de la droite locale ne se représentait pas. L'autre député sortant de droite, Anicet Turinay, a été battu de justesse par le socialiste Louis-Joseph Manscour. Une défaite sans commune mesure avec celle de Camille Darsières, figure emblématique du Parti progressiste. Le successeur d'Aimé Césaire à l'Assemblée est sèchement battu par le maire du Lamentin, aux options

politiques pourtant proches de celles du PPM. Le député indépendantiste Alfred Marie-Jeanne doit sa réélection de justesse en grande partie à ses fonctions de président du conseil régional. Il subit une érosion de son audience, illustrée par un recul de 6,5 points au premier tour.

1^{er} - Basse-Pointe, Sainte-Marie

L., 57 314 ; V., 22 078 ; A., 61,48 ; B. et N., 1 039 ; E., 21 039.

Élu : Louis-Joseph Manscour, c.g., m. de la Trinité, PS, 10 642 (50,58).
Anicet Turinay, s., UMP-RPR, 10 397 (49,42).

1^{er} tour : A., 60,62 ; E., 21 563; Turinay, UMP-RPR, 7 793 (36,14); Manscour, PS, 6 934 (32,16); Lordinot, P. rép., 6 383 (29,60); Lebon, div. g., 387 (1,79); Adam, MNR, 66 (0,31); Gélle-Morel, div., 0 (0,00).

Lég. 1997 : A., 43,13; Turinay, RPR, 14 600 (51,12); Lordinot, div. g., 13 962 (48,88).

Prés. 2002 : A., 0,00; Chirac, 0 (0,00).

2^e - Fort-de-France-I, II, III, IX, X

L., 58 880 ; V., 18 757 ; A., 68,14 ; B. et N., 1 234 ; E., 17 523.

Élu : Alfred Almont, c.g., m. de Schoelcher, UMP-RPR, 12 591 (71,85).
Alexandre Mouriessse, m. de Carbet, PPM, 4 932 (28,15).

1^{er} tour : A., 70,38 ; E., 16 368; Almont, UMP-RPR, 9 614 (58,74); Mouriessse, PPM, 3 226 (19,71); Nayaradou, div. g., 770 (4,70); Bolinois, MIM, 730 (4,46); Boutrin, div. g., 709 (4,33); Lecurieux-Lafferronnay, Verts, 601 (3,67); Saintôt, div. g., 278 (1,70); Fatna, FN, 218 (1,33); Barbe, div., 136 (0,83); Casari, MNR, 86 (0,53).

Lég. 1997 : A., 51,96; Petit, RPR, 13 974 (56,83); Cayol, PPM, 10 616 (43,17).

Prés. 2002 : A., 0,00; Chirac, 0 (0,00).

3^e - Fort-de-France-IV, V, VI, VII, VIII

L., 55 743 ; V., 21 178 ; A., 62,01 ; B. et N., 1 297 ; E., 19 881.

Élu : Pierre Samot, c.g., m. de Lamentin, div. g., 11 629 (58,49).
Camille Darsières, s., c.r., PPM, 8 252 (41,51).

1^{er} tour : A., 69,69 ; E., 15 995; Samot, div. g., 6 101 (38,14); Darsières, PPM, 5 043 (31,53); Chalono, UMP-RPR, 1 762 (11,02); Carole, ind., 1 134 (7,09); Robinot, RPR diss., 706 (4,41); Soumbo, MIM, 545 (3,41); Joachim-Arnaud, ext. g., 440 (2,75); Pagnac, Verts, 102 (0,64); Barbier-Barry, MNR, 59 (0,37); Agat, div. g., 50 (0,31); Dufrenot, div., 34 (0,21); Icare, div. d., 19 (0,12).

Lég. 1997 : A., 58,34; Darsières, PPM, 10 321 (58,21); Erichot, PCM, 7 410 (41,79).

Prés. 2002 : A., 0,00; Chirac, 0 (0,00).

4^e - Le François, Le Robert

L., 94 642 ; V., 33 627 ; A., 64,47 ; B. et N., 1 998 ; E., 31 629.

Réélu : Alfred Marie-Jeanne, pr. c.r., MIM, 16 188 (51,18).
André Lesueur, c.g., m. de Rivère-Salée, a.d., UMP-RPR, 15 441 (48,82).

1^{er} tour : A., 67,39 ; E., 29 676; Marie-Jeanne, MIM, 9 420 (31,74); Lesueur, UMP-RPR, 8 656 (29,17); Antiste, div. g., 5 436 (18,32); Ocolier, PS, 5 291 (17,83); Petit, div. d., 762 (2,57); Meiller, MNR, 111 (0,37).

Lég. 1997 : A., 43,59; Marie-Jeanne, ind., 28 916 (64,08); Lesueur, RPR, 16 210 (35,92).

Prés. 2002 : A., 0,00; Chirac, 0 (0,00).

GUYANE (2)

Réélus : Christiane Taubira, Wal. (1^{er}); Léon Bertrand, UMP-RPR (2^e).

Sortants : Christiane Taubira, Wal.; Léon Bertrand, UMP-RPR.

Comme au premier tour, l'électorat guyanais a boudé ce scrutin. La députée sortante, Christiane Taubira (Wal.), a confirmé son score du 9 juin sans rééditer, toutefois, sa performance du premier tour de la présidentielle. Nettement devancé, Rémy-Louis Budoc (UMP) n'a pu bénéficier de la vague bleue enregistrée en métropole (2 090 voix, 34,7 % des suffrages). Sur la 2^e circonscription, le député sortant, Léon Bertrand (UMP), réalise 64 % des voix et devance largement Jean-Etienne Antoinette (Wal.), crédité de 35,9 %.

1^{er} - Cayenne, Macouria

L., 19 494 ; V., 6 383 ; A., 67,26 ; B. et N., 366 ; E., 6 017.

Réélu : Christiane Taubira, c.m. de Cayenne, Wal., 3 927 (65,27).
Rémy-Louis Budoc, c.m. de Rémy-Montjoly, UMP-RPR, 2 090 (34,73).

1^{er} tour : A., 68,36 ; E., 9 931; Taubira, Wal., 2 992 (50,45); Budoc, UMP-RPR, 1 040 (17,53); Joseph, PSG, 923 (15,56); Castor, MDES, 539 (9,09); Habran-Mery, UDF, 248 (4,18); Siger, P. rép., 61 (1,03); Euryale, DL, 60 (1,01); Larrouy, MNR, 52 (0,88); Roussel, div., 16 (0,27).

Lég. 1997 : A., 49,28; Taubira, div. g., 5 143 (64,76); Joseph, PSG, 2 799 (35,24).

Prés. 2002 : A., 57,64; Chirac, 7 024 (89,82).

2^e - Kourou, Saint-Laurent-du-Maroni

L., 32 090 ; V., 11 793 ; A., 63,25 ; B. et N., 672 ; E., 11 121.

Réélu : Léon Bertrand, c.r., m. de Saint-Laurent, UMP-RPR, 7 121 (64,03).
Jean-Etienne Antoinette, m. de Kourou, Wal., 4 000 (35,97).

1^{er} tour : A., 64,69 ; E., 11 016; Bertrand, UMP-RPR, 5 452 (49,49); Antoinette, Wal., 2 053 (18,64); Berthelot, PS, 1 353 (12,28); Pindard, MDES, 660 (5,99); Epailly, div., 442 (4,01); Leroy, FN, 406 (3,69); Nugent, div., 303 (2,75); Bechet, div. g., 207 (1,88); Morvan, div., 95 (0,86); Willenbacher, MNR, 45 (0,41).

Lég. 1997 : A., 56,29; Bertrand, RPR, 6 644 (63,88); Gauthier, div. g., 3 838 (36,62).

Prés. 2002 : A., 53,28; Chirac, 12 702 (88,69).

RÉUNION (5)

Réélu : Hugette Bello, PCR (2^e).

Élus : René-Paul Victoria, UMP-RPR (1^{er}); Bertho Audifax, UMP (5^e).

Élus au 1^{er} tour : André Thien-Ah-Kooh, UMP-div. d. (3^e); Christophe Payet, PS (4^e).

Sortants : Michel Tamaya, PS; Hugette Bello, PCR; André Thien-Ah-Kooh, UMP-div. d.; Elie Hoareau, PCR, déclaré inéligible, n.s.r.p.; Claude Hoarau, PCR.

A l'issue du premier tour, il paraissait difficile au député sortant de la 1^{re} circonscription, Michel Tamaya (PS), comme à celui de la 5^e, Claude Hoarau (PCR), tous deux en position difficile à l'orée du ballottage, de renverser la tendance. De fait, l'un et l'autre sont battus, le premier de quelque 5 500 voix par le maire de Saint-Denis, René-Paul Victoria (UMP), qui récolte 58 % des suffrages; le second de 2 300 voix par le maire de Saint-Benoît, Bertho Audifax, qui obtient plus de 52 % des suffrages. En revanche, dans la 2^e circonscription, où les résultats s'annonçaient plus incertains, Hugette Bello (PCR) est réélue facilement. Crédité de 54 % des suffrages, elle devance de 4 400 voix le maire de Saint-Paul, Alain Bénard (UMP). Bien que moins élevé dans cette circonscription, le taux d'abstention reste important à ce second tour: 41 % globalement. Au total, pour l'ensemble du département, le rapport de forces penche désormais en faveur de la droite, qui détient trois circonscriptions (2 UMP, 1 div. d.), au lieu d'une seule précédemment. Les deux autres sont aux couleurs du PS et du PCR. Ce dernier, qui voit 2 sièges lui échapper, est le principal perdant de cette consultation.

1^{er} - Saint-Denis

L., 71 656 ; V., 36 901 ; A., 48,50 ; B. et N., 1 877 ; E., 35 024.

Élu : René-Paul Victoria, c.r., m. de Saint-Denis, UMP-RPR, 20 297 (57,95).

Michel Tamaya, s., PS, 14 727 (42,05).

1^{er} tour : A., 53,70 ; E., 32 182; Victoria, UMP-RPR, 15 105 (46,94); Tamaya, PS, 8 572 (26,64); Armand, PS diss., 4 228 (13,14); Ciaïni, FN, 868 (2,70); Dupuy, RPR diss., 772 (2,40); Espéret, Verts, 681 (2,12); Nativel, div. g., 356 (1,11); Lombard, LO, 267 (0,83); Loyher, CAP 21, 260 (0,81); Assenjee, div. d., 215 (0,67); Marie, Verts diss., 210 (0,65); Junot, div., 145 (0,45); Azéma, LCR, 143 (0,44); Goulain, P. rép., 109 (0,34); Jassaud, MNR, 103 (0,32); Tirano, nat., 96 (0,30); Chane-Tou-Ky, div., 52 (0,16).

Lég. 1997 : A., 44,98; Tamaya, PS, 20 103 (55,52); Victoria, div. d., 16 104 (44,48).

Prés. 2002 : A., 29,97; Chirac, 43 520 (90,88).

2^e - Saint-Paul

L., 92 144 ; V., 57 469 ; A., 37,63 ; B. et N., 2 857 ; E., 54 612.

Réélu : Hugette Bello, PCR, 29 518 (54,05).
Alain Bénard, m. de Saint-Paul, UMP-RPR, 25 094 (45,95).

1^{er} tour : A., 46,90 ; E., 46 762; Bello, PCR, 20 402 (43,63); Bénard, UMP-RPR, 18 019 (38,53); Vergoz, RPR diss., 3 573 (7,64); Caro, PS diss., 989 (2,11); Lebon, Verts, 814 (1,74); Méray, FN, 627 (1,34); Pavaye, div. g., 612 (1,31); Law-Wai, div., 446 (0,95); Payet, LO, 363 (0,78); Dijoux, div. d., 333 (0,71); Sava, MNR, 239 (0,51); Stanek, GE, 208 (0,44); Payet, nat., 137 (0,29).

Lég. 1997 : A., 35,78; Bello, PCR, 27 585 (61,56); Sini-malé, RPR, 17 225 (38,44).

Prés. 2002 : A., 27,08; Chirac, 59 885 (93,12).

5^e - Saint-André

L., 87 105 ; V., 50 809 ; A., 41,67 ; B. et N., 2 287 ; E., 48 522.

Élu : Bertho Audifax, UMP, 25 423 (52,39).
Claude Hoarau, s., PCR, 23 099 (47,61).

1^{er} tour : A., 49,40 ; E., 41 970; Hoarau, PCR, 15 231 (36,29); Audifax, UMP, 13 220 (31,50); Lagourgue, div. d., 5 144 (12,26); Ramassamy, div. d., 4 305 (10,26); Kichenin, div. g., 1 302 (3,10); Andoche, FN, 683 (1,63); Delorme, PS diss., 631 (1,50); Séverin, Verts, 520 (1,24); Payet, LO, 478 (1,14); Gamin, div., 179 (0,43); Toulotte, MNR, 177 (0,42); Clair, nat., 100 (0,24).

Lég. 1997 : A., 28,85; Hoarau, PCR, 26 216 (53,42); Virapoulle, UDF-FD, 22 859 (46,58).

Prés. 2002 : A., 30,23; Chirac, 52 793 (91,02).

POLYNÉSIE FRANÇAISE (2)

Réélu au 1^{er} tour : Michel Buillard, UMP-RPR (1^{er}).

Élu : Béatrice Vernaudon, UMP (2^e).

NOUVELLE-CALÉDONIE (2)

Réélus : Jacques Lafleur, UMP-RPR (1^{er}); Pierre Frogier, UMP-RPR (2^e).

Sortants : Jacques Lafleur, UMP-RPR; Pierre Frogier, UMP-RPR.

Jacques Lafleur (UMP-RPR) est réélu pour la huitième fois consécutive à l'Assemblée nationale. Cette nouvelle victoire a cependant un goût amer pour le tout-puissant député calédonien: pour la première fois, il lui a fallu deux tours et il n'a gagné que 300 voix entre les deux tours. Face à lui, Didier Leroux (UDF) a en revanche remporté 6 000 voix supplémentaires et a rassemblé sur son nom les déçus du « système Lafleur ». Par rapport au scrutin de 1997, M. Lafleur perd environ 5 000 voix. Dans la 2^e circonscription (Grande-Terre sauf Nouméa), Pierre Frogier, député sortant (UMP-RPR), conserve son siège, mais son rival indépendantiste, Paul Néaoutyine, effectue une belle performance en passant de 7 406 voix au premier tour à 12 495, malgré le boycottage de l'une des principales composantes du FLNKS.

1^{er} - Nouméa, îles Loyauté

L., 60 770 ; V., 24 624 ; A., 59,48 ; B. et N., 1 895 ; E., 22 729.

Réélu : Jacques Lafleur, pr. p., UMP-RPR, 12 670 (55,74).

Didier Leroux, UDF, 10 059 (44,26).

1^{er} tour : A., 57,90 ; E., 24 848; Lafleur, UMP-RPR, 12 378 (49,81); Leroux, UDF, 8 749 (35,09); Herpin, FN, 2 753 (11,08); Konyi, Palika, 2 439 (9,82); Descombeis, div., 1 709 (6,88); Baron, Verts, 928 (3,73); Waheo, div. d., 466 (1,88); Postic, div. g., 426 (1,71).

Prés. 2002 : A., 0,00; Chirac, 0 (0,00).

2^e - Grande-Terre

L., 66 908 ; V., 30 308 ; A., 54,70 ; B. et N., 2 094 ; E., 28 214.

Réélu : Pierre Frogier, pr. g.t., UMP-RPR, 15 719 (55,71).

Paul Néaoutyine, pr. p., m. de Poindimie, Palika, 12 495 (44,29).

1^{er} tour : A., 58,87 ; E., 26 677; Frogier, UMP-RPR, 12 694 (47,58); Néaoutyine, Palika, 7 406 (27,76); Henin, FN, 2 930 (10,98); Mapou, ind., 1 172 (4,39); Guillemard, div. d., 1 093 (4,10); Douyère, div. g., 728 (2,73); Païta, div. d., 654 (2,45).

Lég. 1997 : A., 51,34; Frogier, RPR, 15 399 (60,99); Pentecost, div. d., 9 848 (39,01).

Prés. 2002 : A., 0,00; Chirac, 0 (0,00).

WALLIS-ET-FUTUNA (1)

Réélu : Victor Brial, UMP-RPR.
Sortants : Victor Brial, UMP-RPR.

Le député sortant, Victor Brial (UMP-RPR), n'a devancé son challenger au second tour, Penisio Tialétagi (div. g.) que de 58 voix. M. Brial avait reçu le soutien d'Albert Likuvalu, arrivé en troisième position au premier tour, avec 13,1 % des suffrages. M. Likuvalu avait pourtant présenté une liste étiquetée à gauche pour ce scrutin, mais, à l'Assemblée territoriale, il siège au sein de la majorité de droite de M. Brial. Dans ce territoire éloigné de la métropole, les liens familiaux et coutumiers comptent plus que le choix entre gauche ou droite. M. Tialétagi, novice en politique, a rassemblé 49,61 % et avait curieusement reçu le soutien du candidat du FN au premier tour, Gaston Lutui, qui, avant de devenir le mandataire de Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle, était connu pour ses idées socialistes.

1^{er} Wallis-et-Futuna

L., 9 375 ; V., 7 543 ; A., 19,54 ; B. et N., 53 ; E., 7 490.

Réélu : Victor Brial, UMP-RPR, 3 774 (50,39).
Penisio Tialétagi, div. g., 3 716 (49,61).

1^{er} tour : A., 23,75 ; E., 7 109; Brial, UMP-RPR, 2 880 (40,51); Tialétagi, div. g., 2 680 (37,70); Likuvalu, div. g., 928 (13,05); Lutui, FN, 335 (4,71); Hoatau, div. g., 286 (4,02).

Lég. 1997 : A., 17,10; Brial, RPR, 3 241 (51,34); Gata, PRS, 3 072 (48,66).

Prés. 2002 : A., 0,00; Chirac, 0 (0,00).

MAYOTTE (1)

Élu : Mansour Kamardine, UMP-RPR.
Sortants : Jean-Baptiste Henry, UDF, n.s.r.p.

Mansour Kamardine (UMP) devient député de Mayotte avec 55,08 % des voix, devant Siadi Vita (MDM-UDF). L'avocat, bâtonnier du barreau de Mamoudzou, prend le siège d'Henry Jean-Baptiste, qui l'occupait depuis 16 ans et ne se représentait pas. Une page de l'histoire de Mayotte se tourne. Mansour Kamardine est vice-président du conseil général de Mayotte depuis mars 2001 et secrétaire départemental du parti gaulliste. A 43 ans, il inscrit son mandat dans la continuité de l'accord du 27 janvier 2000, qui institue une collectivité départementale pour les dix prochaines années, accord signé par le RPR, comme le MPM du président du CG Younoussa Bamana - qui lui a apporté son soutien - et le PS.

1^{er} Mayotte

L., 52 341 ; V., 31 936 ; A., 38,98 ; B. et N., 802 ; E., 31 134.

Élu : Mansour Kamardine, UMP-RPR, 17 149 (55,08).

Vita Siadi, UDF, 13 985 (44,92).

1^{er} tour : A., 43,39 ; E., 29 111; Kamardine, UMP-RPR, 9 671 (33,22); Siadi, UDF, 8 379 (28,78);